

Émile Salé

Inspecteur primaire honoraire, France.

(1909)

Causeries de Populo.

Un document produit en version numérique par Claude Ovtcharenko, bénévole,
Journaliste à la retraite près de Bordeaux, à 40 km de Périgueux
Courriel: c.ovt@wanadoo.fr

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Claude Ovtcharenko, bénévole, journaliste à la retraite près de Bordeaux, à 40 km de Périgueux.

Courriel: c.ovt@wanadoo.fr

à partir de :

Émile SALÉ

CAUSERIES DE POPULO.

Paris : Bibliothèque d'éducation, 1909, 475 pp.

[Scènes scolaires dans les écoles primaires mixtes.]

Polices de caractères utilisée : Comic Sans, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5" x 11".

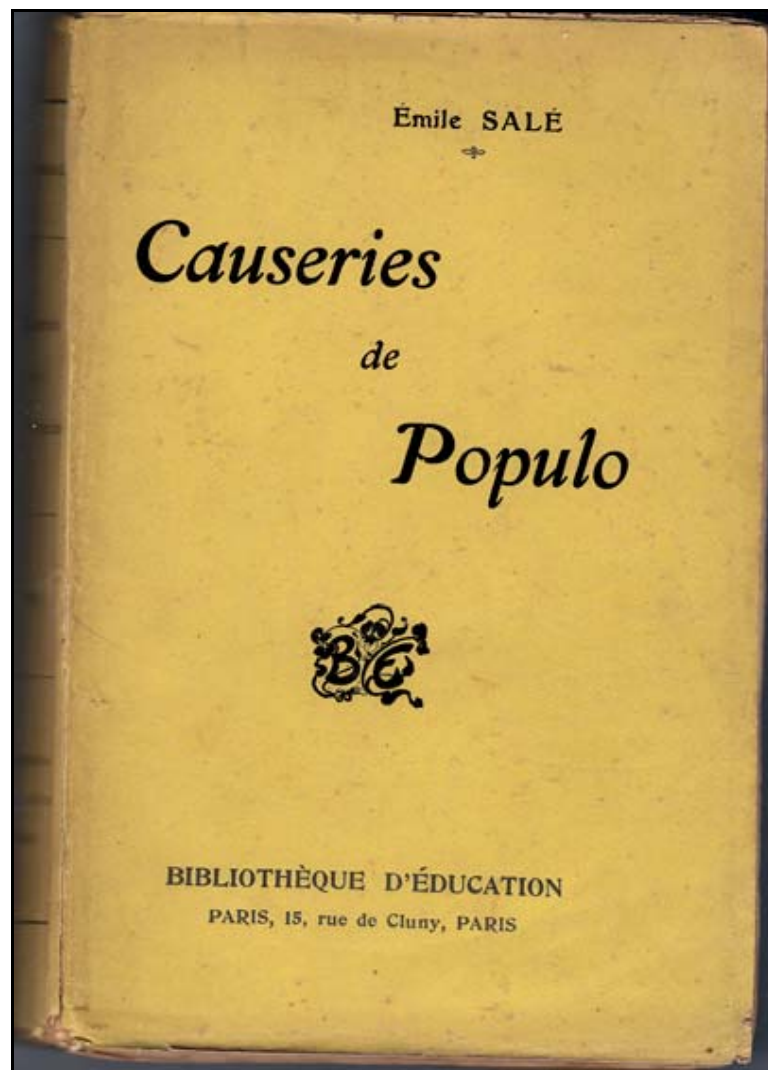
Édition numérique réalisée le 22 décembre 2011 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Émile SALÉ

Inspecteur primaire honoraire, France.

Causeries de Populo



Paris : Bibliothèque d'éducation, 1909, 475 pp.

Table des matières

[Lettre de Ferdinand Buisson](#), ancien directeur de l'Enseignement primaire
[Avant-propos](#)

I. ÉDUCATION

1. [La neutralité scolaire](#), 30 octobre 1904.
2. [Un vœu imprudent](#), 5 novembre 1905.
3. [L'eau de Saint-Gervais](#), 24 mars 1907.
4. [L'école sans dieu](#), 26 janvier 1908.
5. [À l'usage du dauphin](#), 7 juillet 1907.
6. [Éducation sociale](#), 17 juin 1906.
7. [M. le curé](#), 8 mai 1908.
8. [À propos de poux](#), 19 février 1905.
9. [École de mendicité](#), 4 février 1906.
10. [Les pontifes](#), 31 janvier 1904.
11. [Une distribution de prix](#), 23 août 1908.
12. [Distribution de prix au collège](#), 15 août 1909.
13. [Les surprises de l'école mixte](#), 14 janvier 1906.

II. MÉTHODE

1. [Ma méthode et la vie](#), 4 octobre 1904.
2. [Méthode et procédés](#), 20 mars 1906.
3. [La tare](#), 28 avril 1907.
4. [Fantaisies historiques](#), 11 octobre 1908.
5. [Une leçon d'histoire](#), 26 juin 1909
6. [L'histoire aux petits](#), 2 décembre 1906.
7. [Les leçons omnibus](#), 10 juillet 1905.
8. [Leçons communes](#), 12 novembre 1905
9. [Maître bavard ; élèves muets](#), 2 février 1908.
10. [Ça me réussit !](#), 27 décembre 1909.
11. [Consigne mal comprise](#), 26 février 1905.
12. [Souvenirs](#), 1^{er} avril 1906.
13. [M. l'inspecteur](#), 26 avril 1908.
14. [Ma première inspection](#), 1^{er} novembre 1908.
15. [En tournée d'inspection](#), 16 mai 1909.
16. [Mes réformateurs imberbes](#), 17 mai 1908.
17. [La mode](#), 6 septembre 1908.
18. [Rapport d'inspection](#), 22 août 1909.

III. PROGRAMME

1. [Programme et liberté](#), 15 novembre 1908.
2. [Le programme](#), 5 août 1906.
3. [Programme et liberté](#).

IV. EMPLOI DU TEMPS

1. [Emploi du temps](#), 30 décembre 1906.
2. [Rions un peu !](#), 4 août 1907.

V. FRÉQUENTATION SCOLAIRE

1. [Fréquentation](#), 6 décembre 1903.
2. [Le droit de quitter l'école avant l'âge de treize ans](#), 1^{er} janvier 1905.
3. [L'instruction est obligatoire](#), 6 janvier 1907.
4. [L'obligation scolaire](#).
5. [Une enquête au régiment](#), 12 mai 1907.
6. [La machine législative et gouvernementale](#), 30 août 1908.
7. [L'école obligatoire](#), 15 novembre 1908.
8. [Inquiétudes universitaires](#), 30 mai 1909.
9. [Une poignée de braves gens](#), 22 juillet 1906.

VI. LECTURE

1. [Un nouveau jeu à l'école maternelle](#), 13 janvier 1901.
2. [Un père de famille grincheux](#), 13 juin 1909,
3. [La lecture au village](#), 19 mai 1907.

VII. LANGUE FRANÇAISE

1. [L'orthographe primaire](#), 21 octobre 1900.
2. [La dictée](#), 11 octobre 1903.
3. [Une grammaire simple](#), 8 novembre 1903.
4. [La dictée](#), 13 novembre 1904.
5. [La dictée est une traduction](#), 20 novembre 1904.
6. [Ça continue](#), 4 décembre 1904.
7. [Mauvaise grammaire](#), 27 octobre 1907.
8. [À propos de composition française](#), 22 novembre 1908.
9. [Avec un brin d'herbe](#), 24 mars 1908.

VIII. ARITHMÉTIQUE – SCIENCES

1. Jibel conférencier, 20 décembre 1903.
2. Calcul mental, 2 août 1908.

IX. CHANT – GYMNASTIQUE – COUTURE

1. Le chant à l'école primaire, 2 décembre 1900.
2. La gymnastique et les instituteurs, 12 septembre 1909.
3. La couture à l'école primaire, 5 janvier 1908.

X. HYGIÈNE

1. L'inspection médicale, 10 mars 1907.
2. Hygiène scolaire, 27 décembre 1908.

XI. DISCIPLINE

1. Les enfants gâtés et la discipline, 10 janvier 1904.
2. La discipline, 17 janvier 1904.
3. À propos de la discipline, 14 février 1904.
4. À propos de discipline (Suite), 21 février 1904.
5. Encore un mot sur la discipline, 3 avril 1904.
6. L'autorité, avril 1904.
7. Classement des élèves, 19 juin 1904.
8. Les bons points, 8 mars 1908.
9. Le droit à l'insulte.

XII. EXAMENS

1. À travers les examens, I. 19 juin 1904, II. 17 juillet 1904, III. 24 juillet 1904, IV, V. 28 août 1904.
3. Le baccalauréat primaire, 10 février 1907.
3. Le certificat d'études, 28 février 1907.

XIII. ŒUVRES POSTSCOLAIRES

1. Soirées populaires, 2 octobre 1904.
2. La croix de ma mère !, 9 octobre 1904.
3. L'œuvre postscolaire, 19 septembre 1909.

XIV. INTÉRÊTS DU PERSONNEL

1. État d'âme, 16 novembre 1902.
2. Les rapports secrets, 24 janvier 1904.
3. En chemin de fer, 2 avril 1905.
4. Mentalité !, 24 décembre 1904.
5. La politique étroite.
6. Menus propos de vacances, 4 septembre 1904.
7. Mettons les choses au point, 16 octobre 1904.
8. Solidarité.
9. Les instituteurs eux-mêmes auront les palmes, 15 juillet 1906.
10. Vertu bruyante, 30 septembre 1906.
11. O. A. — O. I., 3 février 1907.
12. L'inspection, 30 juin 1907.
13. M. Forfer, 13 janvier 1907.
14. La médaille d'argent, 10 mai 1908.
15. Enseignement primaire et enseignement secondaire, 22 mars 1908.
16. À qui la responsabilité ?, 28 juin 1908.
17. Chefs et subordonnés, 18 juillet 1909.

Causeries de Populo (1909)

Lettre de Ferdinand Buisson

ancien directeur de l'Enseignement primaire

[Retour à la table des matières](#)

Mon cher « Populo »,

Vous me faites un grand honneur et un grand plaisir en me demandant d'écrire une préface pour vos *Causeries*.

Non pas que j'aie l'intention de vous prendre au mot. Une préface à un tel volume ! Pourquoi ? A quoi bon ?

Me voyez-vous m'évertuant à démontrer l'unité de ces morceaux épars, ou bien à réduire en corps de doctrine toutes ces fantaisies, ces boutades, ces libres saillies où la raison même ne parle qu'en éclats de rire ? Vrai, m'avez-vous cru capable d'un pareil contresens ?

Vous avez voulu tout autre chose, et c'est de quoi je vous sais gré.

Au moment de publier ce recueil d'*instantanés* scolaires, vous avez jeté un regard en arrière. Vous avez revu tout un passé. Vous vous êtes souvenu du temps où nous étions, vous et moi, dans la même admi-

nistration, et déjà d'accord sur la manière d'entendre nos fonctions officielles. Un troisième nom faisait le trait d'union entre les nôtres. Hélas ! Forfer n'est plus là, lui qui n'eût cédé à personne le plaisir de présenter vos articles au public primaire. Et c'est à moi que vous avez songé pour dire à sa place un peu de ce qu'il aurait dit avec tant de verve, de bonne humeur et d'autorité.

Oui, votre petit livre — et ce sera, certes, à vos yeux en faire le plus bel éloge — est dans la ligne et dans le ton de Forfer. L'inspecteur primaire était de la même famille d'esprits que son inspecteur d'académie. L'un comme l'autre appartenait dès longtemps à cette Université « révolutionnaire » qui osait croire qu'avec la République devait naître l'administration républicaine. Comme lui, vous aviez été de cette poignée d'universitaires qui, du premier coup, entrevoient pour l'Université des mœurs nouvelles, une nouvelle notion de l'autorité, un autre prestige que celui du pouvoir personnel, une autre discipline que celle de la caserne, bref, tout un bouleversement des traditionnelles relations hiérarchiques. A l'exemple d'un grand ministre dont les audaces effraient un peu aujourd'hui, vous pensiez — laissez-moi dire : nous pensions — que l'enseignement primaire peut devenir « toute une éducation et une éducation libérale » ; que, « seuls, des hommes libres peuvent former un peuple libre », et qu'à des éducateurs de liberté, il faut « faire une large part de *self government* ».

Et c'est dans cet esprit que, bien des années après Jules Ferry, ont été écrites au jour le jour ces notes prises sur le vif, si expressives, si primesautières, si mordantes. Elles pourront servir à l'histoire de notre enseignement primaire. Elles en représentent un aspect, le moins connu peut-être, le point de vue des inspecteurs primaires de la nouvelle école.

Nouvelle, en effet, elle l'était alors. Aujourd'hui, elle a gain de cause. Tout le monde en est ou prétend en être. Il y a vingt-cinq ans et même moins, je pouvais, bien placé pour le faire, compter ceux qui avaient foi dans la « méthode libérale » de Marion appliquée à notre enseignement primaire, qui avaient foi dans toutes les libertés — liberté d'initiative et d'association, liberté de parler et d'écrire, liberté civique et politique — laissées aux instituteurs. Défenseurs de ce programme dès la première heure dans vos fonctions administratives,

vous y êtes resté fidèle dans le journalisme. Et c'est ce qui m'a fait trouver à ces pages rapides une saveur que n'ont pas toujours des œuvres plus rassises.

Vous avez pris soin de les classer par séries correspondant à peu près aux groupes de questions pédagogiques qu'elles embrassent : éducation, méthode, programmes, discipline, matières d'enseignement, intérêts du personnel. Je n'y vois aucun inconvénient. Et c'est là de votre part une aimable attention pour le lecteur. Mais, croyez-moi, celui qui prendra goût à cette lecture s'inquiétera assez peu de l'ordre des morceaux. Ce qui l'intéressera, à travers la diversité des textes ou des prétextes, c'est votre attitude, à travers la diversité des textes et des prétextes, c'est votre attitude, c'est votre manière d'envisager les hommes et les choses de l'école, soit du dehors, soit du dedans.

Il faut connaître à fond ce petit monde des écoles primaires pour en tirer au choix, avec une si visible aisance, cette suite de tableautins et de silhouette d'un réalisme parfois si amusant. Et il faut aimer nos « primaires » comme vous les aimez, pour pouvoir parler d'eux et leur parler avec cette plénitude de franchise sans réticence.

Des visiteurs, des enquêteurs étrangers m'ont souvent demandé — tout récemment encore — de leur indiquer quelque ouvrage où ils puissent voir, au vrai, l'école française, telle qu'elle est, avec ses qualités et ses défauts, dans sa vie intime. A l'avenir, je leur signalerai volontiers votre livre, justement parce que ce n'est pas un livre, mais plutôt un journal fait d'impressions et d'observations vécues, non retouchées.

Je les y renverrai avec confiance, parce qu'ils n'y trouveront ni flatteur de la démocratie ni un fonctionnaire guindé dans l'optimisme officiel. Et pourtant ils y sentiront, ils n'y sentiront que mieux, l'homme de conscience et de bonne foi qui, même en donnant carrière à la critique, à l'ironie, voire à la satire, rend justice à l'œuvre scolaire de la troisième république.

Ils y verront, par exemple, que la neutralité scolaire n'est ni une chimère, ni une sottise, ni un mensonge ; que c'est tout simplement la solution raisonnable qu'imposait hier la force des choses et qu'elle imposera encore demain. Et ils concluront avec vous que « celui qui la vio-

le sciement, catholique, protestant, juif, libre penseur, fait œuvre de sectaire et non œuvre d'honnête homme ».

Ils approuveront de même tout ce que vous dites sous forme d'anecdotes scolaires si plaisantes, mais si probantes, de l'enseignement de l'histoire, et de la lecture, et de l'orthographe, et de tout le programme. Je ne vais pas en transcrire les chapitres : il faudrait m'arrêter à chacun, et je ne résisterais pas au plaisir de faire des citations. Il y en a d'exquises.

Tout ce que je veux me permettre de constater en vous félicitant de cette bonne idée, c'est que vous laisserez à vos successeurs dans l'inspection primaire un document et un exemple. Peut-être un jour viendra-t-il où ils en apprécieront, moins aisément que nous, le mérite et le prix, à mesure que vos idées — nos idées — se feront familières et presque banales. Mais je m'assure que ce temps est encore loin. Et, fût-il venu, ce sera toujours un plaisir de lire tant de conseils si pleins de sel et de sens, tant d'appels aux sentiments les plus généreux, tant d'encouragements au devoir, surtout au devoir difficile, tantôt empreintes de la plus délicieuse bonhomie, tantôt enveloppées de railleries caustiques, parfois relevés d'une pointe de paradoxe, toujours personnelles et d'un accent de sincérité si pénétrant qu'il leur communique une inimitable originalité.

Voilà, mon cher inspecteur, ce que pense votre ancien directeur que vous avez bien voulu lui faire lire avant le tirage. Je leur prédis le succès que les braves gens savent faire à l'œuvre d'un brave homme. Et je vous serre cordialement la main.

F. Buisson,

Ancien directeur de l'Enseignement primaire.

Causeries de Populo (1909)

AVANT-PROPOS

[Retour à la table des matières](#)

Quelques amis pleins d'indulgence m'ont dit : « Vous devriez éditer les *Causeries de Populo*. »

Je me suis laissé tenter d'autant plus facilement que notre maître à tous, celui dont la haute conscience a fait nos consciences, M. Ferdinand Buisson, a consenti, avec une bienveillance dont je sens tout prix, à servir de parrain à mon modeste ouvrage.

Qu'il veuille bien agréer l'hommage de ma profonde reconnaissance.

Je dois aussi un remerciement ému à M. Baudéan, directeur de la *Revue de l'Enseignement primaire*, pour l'accueil qu'il a fait à mes *Causeries* et les encouragements qu'il m'a prodigués.

Je sens cependant que ce recueil d'articles parus au jour le jour, depuis une douzaine d'années, ne constitue pas un manuel de pédagogie méthodique, que les jeunes — et quelquefois les vieux — consulteront aux heures difficiles : il n'y a là que des réflexions écloses sous l'impression du moment, des idées nées des faits d'actualité, vieilles dès le lendemain.

Mais en les relisant, je me dis qu'après tout il n'est pas désagréable pour les vieux de revivre les heures vécues. Quant aux jeunes, ils

trouveront dans ces pages la trace de nos ambitions, de nos efforts, de nos misères et de nos joies. Ils seront indulgents pour nos erreurs. Et peut-être éprouveront-ils quelque fierté à enregistrer les progrès que nous avons réalisés, les petites victoires que nous avons remportées.

Alors ils continueront le bon combat, vaillamment, joyeusement, avec entrain. C'est cet entrain, c'est cette vieille gaieté française qui allège le poids du labeur et met un rayon de soleil dans l'école sombre. La gaieté ? mais c'est une vertu pédagogique. Aussi me suis-je appliqué à en jeter autant qu'il ne pouvait dans les *Causeries de Populo*. D'aucuns ont prétendu que j'y avais réussi.

Je souhaite, ai lecteur, que vous puissiez, après avoir lu, me rendre le même témoignage.

Emile SALÉ,

Inspecteur primaire honoraire.

Causeries de Populo (1909)

I

ÉDUCATION

[Retour à la table des matières](#)

I. ÉDUCATION

1. La neutralité scolaire

30 octobre 1904.

[Retour à la table des matières](#)

On en parle dans la loi.

On en parle dans les journaux.

On en parle à la ville et au village.

Et puisqu'on en parle, c'est qu'on n'est pas d'accord.

Tous ceux qui en parlent le font avec une telle éloquence que c'est toujours le dernier orateur ou écrivain qui a raison : « Très bien ! À la bonne heure ! — Pour le coup, il n'y a pas à répliquer : c'est celui-ci qui leur en bouche un coin. » Et puis voilà que c'est l'autre... Et puis un autre. Mon Dieu, ma pauvre tête !

C'est vrai tout de même que je suis pas « neutre ». « Je pense, donc je suis » d'une opinion différente de celle de mon voisin qui pense, lui aussi.

Il est clair — pour moi — que c'est mon voisin qui a tort.

Reste à savoir s'il a le droit d'avoir tort.

Non, il n'en a pas le droit. Et puisqu'il a tort, il n'y a plus qu'à le brûler, comme jadis on faisait des hérétiques. C'est un bon moyen : quand on est... en cendres, c'est pour longtemps.

J'entends bien que ce moyen est d'un catholicisme espagnol : et je sais que je ne fais pas peur aux entêtés qui ne sont pas de mon avis. Ces gaillards-là se moquent du bûcher comme de moi-même... Et si on les poussait, c'est moi qui serais brûlé.

Tout beau, Messieurs ! Tâchons de nous entendre.

Et surtout pas de bûchers. Ce genre de mort ne me dit rien. Il est vrai que si l'on me demandait celui que je préfère...

Pour en revenir à mon sujet, j'avoue que je ne suis pas neutre. J'ai une opinion. J'en ai même plusieurs. En politique, républicain ; en religion, libre penseur. Cela fait deux. Mais j'en ai eu d'autres que je n'ai plus : quand une opinion a vieilli, on en change, à moins qu'on ne soit un « homme absurde ». Ainsi à vingt-cinq ans, j'aurais brûlé l'homme que je suis aujourd'hui. Aujourd'hui, si je pouvais me ramener à vingt-cinq ans, je vous fiche mon billet que je ne me brûlerais pas !

Voilà comme on change !

Or, quand on fait son petit examen de conscience et qu'on est obligé de hausser les épaules de pitié en se revoyant dans le passé, on est induit à l'indulgence pour ceux de nos contemporains qui sont aujourd'hui aussi bêtes que nous l'étions hier.

Si nous pouvions nous élever jusqu'à cette indulgence qui n'est autre que la tolérance, nous serions peut-être assez intelligents pour comprendre et observer cette neutralité scolaire que déclarent impraticable ceux qui veulent mettre l'école au service de leur religion ou de leur politique, mais que le Législateur a cependant crue possible puisqu'il l'a inscrite dans la Loi.

Est-ce que je me trompe ? moi aussi, je la crois possible et je l'observe sans pour cela abjurer ma propre croyance.

Oh ! je sais qu'il y a encore quelques instituteurs — je le sais parce qu'on me l'a dit : personnellement, je n'en connais aucun — qui croient en Dieu, au Diable, à Jésus-Christ, à la bonne Vierge, à saint Labre, à saint Antoine de Padoue, sans parler de saint Christophe qui arrive à point au secours des automobiles en panne. Certes, ceux-là ne me paraissent pas aptes à donner à nos enfants le sens critique qui leur manque. Le miracle qui illumine la foi éteint la raison. Les pauvres écoliers qu'auront formés ces maîtres jouiront, à n'en pas douter, des éternelles béatitudes. Si l'Évangile n'a pas menti, « le Royaume des cieux leur appartient ». Ils y rejoindront tôt ou tard leurs éducateurs. Seulement, je conviens tout de suite avec vous que ces futurs bienheureux de l'autre monde sont dans ce monde-ci de parfaits imbéciles.

Mais combien reste-t-il dans la République de maîtres d'une telle mentalité ?

Laissons-les mourir en paix.

Si je regarde autour de moi, je vois, au contraire, nombre d'hommes et de femmes d'esprit libre et de raison saine. Ils ne mettent pas un sou dans le tronc de saint Antoine de Padoue. Ils respectent, il est vrai, les coutumes religieuses, mais ils n'en subissent point la tyrannie. Ils leur tirent leur chapeau comme on fait à des vieillards tombés dans le gâtisme. Ils relient le passé à l'avenir par un geste courtois, pensent qu'il ne leur appartient pas de donner de la cognée dans l'idole vermoulue. Ils croient que ce soin appartient à d'autres.

Il en est de plus ardents qui ont rompu franchement avec la tradition. Émancipés, eux et leurs familles, ils regardent avec une joie contenue le progrès constant de l'esprit scientifique.

Ceux-ci, comme les précédents, éprouvent la même satisfaction à constater que la religion elle-même, ne pouvant plus compter sur le miracle, appelle la politique à son secours, mettant le cléricisme au service des factieux, qu'ils s'appellent Boulanger ou Déroulède. Partie liée. Ils perdent ensemble.

Est-ce que ces maîtres ne vous semblent pas dignes d'enseigner la jeunesse et de comprendre la neutralité scolaire ?

Il en est enfin qui ne se contentent pas d'être des combattants. Ce sont les combattifs.

Je crois que ceux-ci se trompent.

L'an dernier, dans une conférence, un de nos camarades, à la suite d'une très intéressante leçon de sciences qui eût séduit notre ami Jibel, conclut à la non-existence de Dieu.

Les enfants n'ont pas bronché.

Le prêtre leur a dit : Dieu existe.

Leur maître a dit : dieu n'existe pas.

Ils s'en fichent !

S'ils ne s'en fichaient pas, ils mettraient les deux « dogmatisants » en présence et applaudiraient aux coups : Kiss... Kiss... Kiss ! A toi, curé. Kiss... Kiss... Kiss A toi maître d'école.

Eh bien, instituteur et prêtre sont de la même famille, je veux dire de la même école : ils procèdent l'un de l'autre du principe d'autorité. L'un affirme, l'autre nie. C'est la même chose, comme dit le trouper, sauf que c'est tout le contraire. Pour l'un comme pour l'autre, il n'y a pas d'*inconnaissable*. Ni l'un ni l'autre apportent un dogme : l'un et l'autre imposent leurs *certitudes*, leurs formules et leurs rites.

Éducation autoritaire et despotique à droite et à gauche : même empreinte sur l'esprit de l'enfant. D'une part comme l'autre, cet enfant subit un régime qui ne le prépare point à l'exercice de la liberté, qui ne le pousse point vers la recherche de la vérité.

Remarquez bien que je reste ici dans le domaine de la pédagogie. Et je ne saurais avoir la prétention de faire de la philosophie. Je ne saurais donc m'élever contre ceux qui croient avoir trouvé le dernier mot de la sagesse et de la vérité. Ceux-là ont cherché, trouvé, conclu. C'est leur devoir d'hommes de faire connaître leurs découvertes et leurs conclusions philosophiques à leurs contemporains. Je dis seulement que leur philosophie ne saurait entrer dans l'école, impérative comme le décalogue de Moïse. Elle ne doit être pour l'école qu'un document historique.

Oui, l'école neutre fera connaître ce document comme elle fera connaître ceux qui l'ont précédé. Et puis elle laissera au temps le soin de faire son œuvre, aux élèves celui de conclure.

Sans doute, le professeur serait heureux de connaître tout de suite les résultats de son enseignement. C'est comme s'il voulait savoir, dès l'école, si son élève sera un honnête homme. Il est puénil d'espérer qu'un enfant de douze ans, quand il parle comme un homme, pense comme homme. Il récite tout bêtement les mots du décalogue ou du catéchisme, rien de plus.

Alors, quoi, rien à faire ? Faut-il donc assister indifférents au triomphe de l'erreur ?

Il me semble entendre... les autres.

Soit ! Mais les autres, depuis des siècles, triturent les cerveaux humains.

C'est vrai. Et voyez comme ça leur réussit. C'est que, voyez-vous, camarades, nous sommes arrivés à une époque où les cerveaux, si savamment triturés qu'on le suppose, se développent quand même dans le milieu ambiant, en dépit des impressions et des compressions... Alors le doute naît, l'incrédulité monte et alors, les écoliers d'hier donnent un congé brutal à leurs prétendus éducateurs. Rabelais avait prévu l'événement.

Qu'on ne vienne donc point parler... des autres, puisque leur méthode est mauvaise et qu'ils en meurent.

Il faut trouver autre chose.

Quoi ?

Hé ! quoi. Vous le savez bien. La méthode dogmatique est condamnée. Allez à l'autre. Et contentez-vous d'enseigner la vérité, celle qui se prouve, celle qui se touche du doigt. Le reste, c'est l'*inconnaissable*. Devant l'*inconnaissable*, je me tais.

Et pourtant, me crie-t-on, vous enseignez Dieu.

Entendons-nous. Je n'enseigne pas plus Dieu que je n'enseigne Jupiter, ou Bouddha ; pas plus Jésus que Confucius ; pas plus Marie que Vesta. Je fais de l'histoire de l'histoire, honnêtement. Et si nous ne disions pas à nos enfants ce que dans toutes les religions on entend par Dieu, il me semble que nous commettrions une faute, alors même que le programme officiel ne nous en ferait pas une obligation.

Mais ce programme ne nous déclare pas indignes d'enseigner si nous n'avons pas préalablement confessé notre croyance en Dieu. Il nous dit seulement de n'en point parler « légèrement ». — Peut-être a-t-il voulu dire « ironiquement ». Eh bien, supposez que je ne croie pas en Dieu, — ne vous gênez pas pour faire cette supposition, vous savez, — supposez même que, le cas échéant, devant des hommes dont l'intelligence vaut la mienne, je nie Dieu avec l'intention de les convertir à mon incrédulité. Je ne vois là rien que de très naturel et de très légitime — discussion et courtoisie. — Mes adversaires sont de taille à se défendre. Mais j'arrive en classe. Là je n'ai plus d'adversaires. J'ai devant moi des

enfants que l'État et les familles m'ont confiés en déterminant ma mission avec une précision et un soin jaloux. Cette mission, je l'ai acceptée en connaissance de cause. Si elle me pèse, je n'ai qu'à déchirer le contrat qui me lie. On ne me retient pas. Je suis libre. Si je reste, c'est que j'ai la volonté de tenir mes engagements ; c'est que je suis sûr de pouvoir les tenir.

J'ai dit ma pensée.

Je crois à la neutralité scolaire.

Je crois que celui qui la viole, catholique, protestant, juif, libre penseur, la viole sciemment, fait œuvre de sectaire et non œuvre d'honnête homme.

Une histoire pour finir :

Une religieuse dirigeait une école publique et faisait réciter le catéchisme à ses élèves.

Plaintes. — Enquêtes.

L'Administration — dans la personne d'un inspecteur — lui intima l'ordre de cesser ses pratiques.

— Pardon, répliqua-t-elle ; que faites-vous de ma conscience ?

— Cela vous regarde. Avez-vous touché votre mandat le mois dernier ?

— Parfaitement.

— Qu'est-ce qu'elle vous a dit, votre conscience ?

— Rien !

— Eh bien, moi, la mienne me reprochait de toucher de l'argent pour une besogne que je n'aurais pas faite et surtout d'en toucher pour faire tout le contraire de ce qui est convenu. Ma conscience appellerait cela une trahison.

La vérité... n'a pas d'habit.

(30 octobre 1904.)

I. ÉDUCATION

2. Un vœu imprudent

5 novembre 1905.

[Retour à la table des matières](#)

Quand j'étais petit garçon, on m'apprit à l'école qu'un certain Jephthé fit le vœu, s'il remportait la victoire, de sacrifier à Dieu — qui vraiment doit être moins féroce — la première personne qui viendrait le saluer à son retour.

Ce fut sa propre fille qui vint.

Et Jephthé reconnut qu'il avait fait une gaffe... comme dit Bossuet.

Or, tout récemment, j'ai lu dans un journal que, dans une réunion d'instituteurs, ceux-ci ont émis un vœu à la Jephthé : ils demandent — ils demanderaient, plutôt, car après tout, je n'y étais pas — la liberté absolue en matière d'enseignement moral, social, historique : ils croient ceci, ils ne croient point cela ; ils prétendent ne relever que de leur conscience.

C'est très bien, cela, que je me suis dit. Dans les questions de conscience, il n'y a pas d'autre autorité que la nôtre. J'étais séduit. Et j'ai regretté de n'avoir pas été là pour crier : bravo !

J'en causai à quelques camarades qui — cela me surprit un peu — furent tous de mon avis. Pourtant, ils ne sont pas toujours d'accord, ni en religion ni en politique.

Le grand Prolaud, dont j'ai eu l'honneur de vous parler déjà, sautait de joie : il nous dit ses angoisses d'antan, d'avoir été obligé, lui, athée, de parler de Dieu autrement que pour le nier. Désormais, il parlerait selon sa conscience. Il ne mentirait plus.

— Et moi qui suis protestant, dit le brave Lutard, pouvais-je parler du pape avec le respect ? A partir de ce jour, il n'a qu'à se bien tenir : il n'aura rien perdu pour attendre.

Papelot, bon catholique, exprima cette pensée que libres penseurs, protestants, juifs et francs-maçons sont des suppôts du diable dont on devrait purger le pays.

Et il se trouva des nationalistes qui parlèrent gloire et victoire ; des pacifistes qui ne veulent rien savoir ; des radicaux qui sont dans le mouvement ; des socialistes qui se plaignaient des radicaux ; des progressistes qui reculent jusque sous le porche de l'église ; des je m'en-fichistes qui avancent et reculent suivant les circonstances ; des anarchistes qui prétendent que plus il y a de lois, moins nous avons de droits, et des pessimistes qui trouvent tout mal, et des optimistes qui trouvent que tout est pour le mieux dans la meilleure des républiques.

Tous ces gens-là étaient d'accord.

Pour une fois !

Vous comprenez bien que cette unanimité m'a rendu rêveur.

C'est vrai tout de même : une chose qui plaît à tout le monde est une chose extraordinaire. Cela ne me paraissait pas clair.

Prolaud, Lutard et Papelot d'accord ; les nationalistes dans les bras des radicaux et des socialistes ! Ce n'était pas possible.

En y réfléchissant et en les écoutant, j'ai fini par comprendre : Prolaud va fabriquer des athées ; Lutard va transformer sa classe en prêche ; Papelot va pourvoir ses élèves de petites saintes vierges et mettre de l'eau bénite dans les encriers ; celui-ci va prêcher la guerre, celui-là la paix ; ici, on remplacera le buste de la République par celui de Déroulède, là, par celui de Jaurès ; ailleurs, on canonisera Ribot de son vivant.

Vive la liberté !

Mais le patron, que dira-t-il de cette mixture ?

— Qui ça, le patron ?

— Le patron, c'est M. Tout-le-Monde, et ce Monsieur-là s'appelle aussi l'État.

— Ah ! vous êtes étatiste ?

— Mon Dieu, il ne s'agit pas de savoir si je suis ou si je ne suis pas étatiste. Ma conception en cette matière n'a pas la moindre importance. Je sais seulement que je suis instituteur public et que je reçois un traitement de M. Tout-le-Monde. Je passe avec régularité chez le payeur de l'État, ne regrettant qu'une chose : c'est de ne pouvoir y passer plus souvent. Or, puisque l'État me paie mes appointements sans discussion, il me semble que, en retour, je lui dois un travail déterminé. Il y a consentement mutuel. Le programme n'était pas dans un sac quand je me suis engagé à l'appliquer. Si son application met ma conscience en alarme, ce n'est pas à M. Tout-le-Monde que je dois m'en prendre, mais à moi-même. On ne me retient pas malgré moi. Donc, je suis libre ! Qui pourrait l'empêcher d'être épicier, ou arpenteur, ou tâcheron, un ingénieur, ou entrepreneur ? Je pourrais même vivre en donnant des leçons. Je vendrais des participes à l'heure et je ferais peut-être fortune ! Dame ! pourquoi pas ? Supposons, par exemple, que je vende six heures de grammaire par jour à 10 francs l'heure ; cela me ferait 60 francs, 1 800 francs par mois, 21 600 par an ! Je ferais la nique à M. le receveur des finances. J'achèterais une auto... L'État est pingre ? Il me donne par an ce que je pourrais, d'après mes calculs, gagner en un mois. Ah ! si j'étais sûr de placer bon an mal an pour vingt-un mille francs de grammaire, comme je m'en moquerais des programmes officiels ! je n'en suis pas sûr... Et je reste. Et demain comme hier, je tâcherai de respecter les programmes et d'en comprendre l'esprit.

Certes, il y a des points obscurs. Ma conscience grogne quelquefois. Je la mets d'accord avec le programme en me taisant. Après tout, serait-il plus digne, lus honnête de parler ? Si je confessais ma foi devant mes élèves, serais-je plus honnête qu'en la taisant ? Ce que je crois, pour moi, c'est la vérité. Pour mon voisin, c'est l'erreur. Alors, quoi ? Faut-il parler ? Dois-je convertir mes élèves ? Suis-je un missionnaire ? Les enfants, eux, sont-ils libres de m'échapper ? Ne commettrais-je point un abus de confiance ? Dans l'entraînement, n'irais-je point jusqu'à affirmer que cela est, que ceci n'est pas ? Alors, je commettrais plus qu'un abus de confiance, je commettrais une hérésie pédagogique. Tandis que si j'applique le programme dans sa lettre et dans

son esprit, mon enseignement purement scientifique, loyalement critique, prépare l'enfant à choisir en toute liberté.

Et cela suffit.

On me dira qu'il conviendrait de porter un peu de lumière sur les points obscurs. D'accord. Réclamons la lumière. Mais, à mon avis, il ne convient pas que chacun de nous, dans son école, tranche *selon sa conscience*. Que de diversité dans les jugements ! J'entends, par avance, les vociférations des familles... et des partis. En ce qui me concerne, je ne trancherai rien. Je supplie l'État-Patron de dégager ma responsabilité.

— Mais la liberté ?

— De laquelle parlons-nous ? De la mienne ? de la vôtre ? de celle du père ? de celle de l'enfant ?

— Il s'agit du maître.

— Parfaitement ! C'est du maître qu'il s'agit. De moi, par conséquent. J'aurai une liberté complète, absolue. Je serai désormais l'homme infaillible. Jadis, j'ai bien ri de l'infaillibilité papale. Voilà cette infaillibilité restaurée à mon profit. Ce n'est plus le pape qui est ridicule, c'est moi. Ah ! mais non, je ne veux pas de ça. C'est pour le coup que je tirerais ma révérence au patron et vendrais mes participes en toute liberté, au risque de crever de faim. Et je ne connais pas un camarade qui voulût jouer ce rôle de pontife au petit pied.

Et pourtant, le vœu ?

Ah oui, le vœu. Tiens, c'est vrai. Eh bien, je pense qu'on a voulu tout simplement protester contre certaines mesures. Mais je sais trop quel est le bon sens de mes camarades pour qu'ils aient songé à donner à leur petite manifestation la signification qui y est cependant contenue. Ils ont voulu dire tout bonnement que Jeanne d'Arc n'avait rien entendu du tout — que la voix de son cœur, et que les miracles de Lourdes ne sont que des bourdes. Nous n'enseignons pas le miracle, et nous nous refusons à nous faire les complices de ceux qui l'enseignent. Et puis, après ? Avons-nous la prétention de trancher — dans l'école — certains problèmes philosophiques ? Sans doute, il en est parmi nous qui ont cru trouver la solution. Je m'en sers en famille. Et encore ?

Mais je ne me sens pas le droit, tant que je toucherai un sou de la collectivité, de m'en servir dans l'école. Et je vous assure que je ne me fais pas violence. Plaisantez-moi si cela vous amuse : dites que je suis un neutre, un eunuque... Allez-y. On n'a pas tant d'occasions de rire. Je vous répondrai tout simplement que je ne suis qu'un honnête homme. J'ajouterai que si par hasard, obligé de faire un long voyage, je confiais mes enfants à un ami et que cet ami, connaissant mes sentiments, les envoyât au catéchisme et leur fit faire la communion, je tiendrais cet ami pour un sale monsieur. En revanche, je ne vaudrais pas mieux que lui si, m'ayant confié ses enfants, j'abusais de sa confiance pour leur inspirer des idées tout opposées à celles de leur père.

Non, cela ne se fait pas.

Le vœu en question n'ira pas loin. Tant mieux. Car si par hasard le patron nous laissait la liberté d'agir à notre guise, il n'y aurait plus d'éducation laïque, plus d'éducation nationale ; et nous en serions, nous les maîtres, les premières victimes. Et comme le passé est tout près de nous, je ne pense pas que l'absolue liberté servirait la cause du progrès : au contraire. Le vœu de Jephté, vous dis-je !

En ce qui me concerne, cette liberté-là, je n'en veux point.

(5 novembre 1905.)

I. ÉDUCATION

3. L'eau de Saint-Gervais

24 mars 1907.

[Retour à la table des matières](#)

Dans un petit village de l'Yonne, pays de Paul Bert, il y a des charbonniers qui ont la foi.

Il y a des charbonniers parce qu'il y a des bois.

Des bois, que dis-je ? des forêts. Et dans ces forêts, des fontaines et des naïades : tout une poésie à tenter la plume d'un Theuriet.

Les charbonniers, comme chacun le sait, vivent dans les *ventes* autour de leurs *fourneaux*, couchent dans des huttes comme les hommes primitifs et, sans être de bons catholiques, sont, tout de même, très croyants. Disons *crédules*, si vous voulez.

Il s'est donc conservé dans ce coin forestier des croyances d'une naïveté charmante pour le poète, navrante pour l'éducateur.

Voulez-vous que je vous en cite quelques-unes ?

Le village en question est dans une vallée étroite. En amont, deux fontaines jolies se déversent dans deux ruisselets qui se réunissent un peu au-dessus des premières maisons : la fontaine de Saint-Gervais et la fontaine de Saint-Vrin.

Saint-Gervais, en son vivant, était un grand saint et un tout petit homme.

Alors, quand, dans la vallée ou dans la forêt, on rencontre un bûcheron ou un charbonnier qui n'a pas la taille d'un soldat, on dit couramment : « Il tient de saint Gervais. »

Je pense que M. Thiers tenait de saint Gervais, et aussi Pépin le Bref.

Avoir un enfant qui fait mine de rester petit, ce n'est pas un grand malheur. On n'est pas tenu de ressembler à Goliath ; il n'y a pas de honte à être de la taille de M. Thiers ou de saint Gervais.

Mais avoir un enfant qui reste malingre, rabougri en dépit du lait maternel et de la bonne soupe aux pommes de terre, c'est attristant pour la famille.

Si encore on pouvait espérer que, plus tard, le chétif avorton reprendra le dessus ?

Rien de plus facile que de le savoir.

On va à la fontaine, et dans l'eau limpide qui sort de terre en perles jolies comme celles qui montent du fond d'une flûte de champagne, on trempe le linge intime du petit malade : chemise, brassière, bonnet... S'il ce linge va au fond de l'eau, l'enfant tient de saint Gervais. La maman peut s'en aller rassurée. Si le linge flotte, c'est en fâcheux pronostic. Cependant, il ne faut pas s'alarmer, Dieu est grand ; et saint Gervais, si petit qu'il soit, a de l'influence... La maman reprend les linges mouillés, les fait sécher et les remet sur le corps de l'enfant. Elle a d'ailleurs pénétré dans la chapelle, déposé son offrande dans un tronc à ce destiné, et, pendant neuf jours, elle récite à heure fixe une prière. Cela s'appelle une neuvaine. Elle fait aussi boire au bébé au moment de la prière quelques gouttes de l'eau que je qualifierai de miraculeuse. Enfin, elle a coiffé saint Gervais d'un des bonnets de l'enfant. Pourquoi ? Ceux qui osent poser une telle question sont des mécréants. Je ne le sais pas pourquoi. Et nul ne le sait. Mais j'ai vu, moi qui vous parle, plus de dix bonnets sur la tête du saint. J'avoue qu'il n'en était pas plus beau.

Et après ?

Après, mon Dieu, il y a des enfants qui meurent : cela prouve qu'il n'y avait rien à faire, et que saint Gervais, en dépit de sa puissance,

n'avait pu fléchir la colère de Dieu dont les desseins sont insondables, comme dit M. le curé. Mais il y en a aussi qui guérissent ; alors éclate d'une manière éblouissante la puissance du saint. Mais, quoi qu'il arrive, la confiance est inébranlable.

Aussi saint Vrin ne jouit pas, dans le village ni dans les environs, d'une réputation égale à celle de saint Gervais.

Et ce n'est pas juste, car l'eau de sa fontaine vous coupe la fièvre mieux que la quinine. Ma vieille tante Choulotte me l'a affirmé cent fois. Elle l'avait essayée sur elle-même et s'en était bien trouvée. Elle l'avait conseillée à tant d'autres qui joignaient leur témoignage au sein. Ce serait montrer de l'entêtement que de mettre la chose en doute.

Elle en a vu, la Tante Choulotte ! Elle me racontait des histoires qui me faisaient frissonner, mais que j'aimais quand même à lui faire redire. Ainsi, elle avait vu la *bête*. La bête n'était pas une bête quelconque, tel un loup ou un sanglier. C'était une sorte de bête apocalyptique. La description qu'en faisait la tante Choulotte manquait de précision. Mais c'était, quand même, épouvantable. Mon cœur faisait toc toc. J'en avais la fièvre. J'en rêvais. Je racontais la chose à mes camarades d'école, qui n'étaient pas trop fiers non plus. Ils tâchaient bien de rire. Mais tante Choulotte avait vu. Il fallait bien croire. Aussi le soir, si nous nous trouvions, à la nuit tombante, à l'orée de la forêt, nous filions dare dare en multipliant les signes de croix qui éloignent le démon, comme vous le savez. Or la bête, ça ne pouvait être que le diable.

Ma tante Choulotte savait des secrets pour guérir bien des maladies. Elle n'était pas la seule. Je connaissais dans le village plusieurs femmes qui en savaient autant qu'elle. Elle guérissait l'entorse en traçant des signes de croix sur la partie malade, tantôt avec le pouce, tantôt avec le gros orteil, et en récitant une prière en latin.

C'était infailible.

La mère genette, qui faisait une rude concurrence à tante Choulotte, guérissait les cochons atteints d'une maladie qu'on appelait les avives. Qu'est-ce que les avives ? je n'en sais rien. Je ne suis pas vétérinaire. Mais il y a des cochons qui en mouraient. Le cochon mort des avives, c'était la famille condamnée au pain sec pour une année. Adieu, boudins, andouilles, saucisses et jambons ! Aussi la mère genette était

respectée, je vous en répons. Dès qu'un cochon cessait d'avoir la queue en trompette et regardait dédaigneusement sa *buvée*, on appelait la mère Genette. Celle-ci mettait sa main droite sur le groin de l'intéressant animal, sa gauche... à l'autre bout, et lentement rapprochait ses deux mains en faisant avec les pouces, des signes de croix sur le dos du patient. Elle récitait ensuite une prière. Trois fois elle répétait l'opération. Après quoi elle arrachait cinq poils de la queue du porc qu'elle lui plaçait dans l'oreille gauche (vous remarquerez bien : l'oreille gauche), et l'animal se portait comme vous et moi, sans vous offenser.

Oui, mais il y a longtemps de ça ?

Il y a longtemps. J'étais un petit garçon alors, et je suis... J'allais oublier que les dames me font l'honneur de me lire. — je dirai donc que je ne suis plus un petit garçon... Mais, l'an dernier, j'ai voulu savoir si la mère Genette et tante Choulotte avaient des successeurs.

J'avoue que ceux à qui j'en ai parlé ont souri avec un petit air sceptique qui m'a rassuré.

Mais j'ai vu ensuite une vieille croyante qui a la foi du charbonnier. Et comme je la taquinais un brin à propos de saint Gervais et lui répétais que Pierre, Paul et Jean n'avaient plus la foi, elle me répliqua :

— Pierre, demande-lui donc un peu qui a ôté les avives à son cochon !

— Paul pourrait te dire qui l'a guéri de l'entorse qu'il avait prise le soir qu'il était soûl !

— Quant à Jean, il sait trop bien que c'est ma neuvaine à saint Gervais qui a sauvé son petit dernier.

La vieille m'avait cloué.

Je compris néanmoins qu'il y a un pas de fait puisqu'on n'avoue plus.

Mais je compris aussi que la cause n'est pas encore gagnée.

Et je me suis promis alors de raconter ici ces vieilles histoires, mes camarades, pour que vous sachiez bien que là, comme ici, comme à Paris, il suffit de jeter la sonde dans l'âme populaire pour en tirer un préjugé.

L'œuvre d'émancipation est ébauchée seulement.

Croyez-moi, il y a encore de l'eau bénite dans les vieux encriers de nos écoles, de l'eau bénite qu'y ont versée jadis les chers frères et les bonnes sœurs.

La pédagogie nouvelle a eu beau les laver avec des produits chimiques et de l'eau claire : cela tien toujours.

Après tout, c'est peut-être de l'eau de Saint-Gervais.

(24 mars 1907.)

I. ÉDUCATION

4. L'école sans Dieu

26 janvier 1908.

[Retour à la table des matières](#)

Comme elle est, en effet, sans Dieu, — tout comme l'église, — notre école laïque, je n'en soufflerais mot si je n'avais une dette à payer — et des excuses à présenter — à une institutrice mancelle, ma correspondante.

Des excuses pour le retard de ma réponse, car la lettre que j'ai sous les yeux est du mois de juin dernier.

Cette institutrice m'a donc écrit une fort charmante lettre, très flatteuse aussi pour votre serviteur qui s'en est gargarisé. Elle l'a accompagnée d'un journal local, *le Semeur*, qui porte en sous-titre : « Pas de politique. — Aux hommes de bonne volonté. »

Je te crois, ô *Semeur* ! Il leur en faut de la bonne volonté, à tes lecteurs.

Ma petite Mancelle se plaint donc du *Semeur*, qui dit du mal de la revue, qui injurie les instituteurs à plume que veux-tu.

Dans sa première page, ce pieux organe dédié « aux hommes de bonne volonté » raconte qu'un normalien a assassiné son beau-frère, un honnête vigneron, qui voulait l'emmener en vendange. Le normalien, ayant à faire un devoir de géographie, ne voulait pas aller en vendange. Alors, pour éviter une discussion oiseuse, il tua son beau-frère.

Et allez donc !

Voilà ce que produit l'école sans Dieu

Dans la seconde page, *le Semeur* parle des croix qu'un instituteur voulait arracher aux petites filles, et d'un député — le député Bouchedor — qui, dans une harangue, aurait dit aux instituteurs qu'ils « vont devenir aussi embêtants que les curés ».

Dame ! ce n'est pas peu dire. Si nous devenons aussi embêtants que les curés, mes frères, nous n'avons plus qu'à nous aller pendre.

Le rédacteur du *Semeur* — un bon chrétien qui met de l'eau bénite dans son encre — affirme que nous avons la prétention de diriger la commune et que nous prenons la parole au conseil municipal.

Moi, je ne prends pas la parole au conseil municipal, — encore que ce ne serait quelquefois pas inutile. Mais ceux qui la prennent ont joliment tort : d'abord parce qu'ils n'en ont pas le droit, ensuite parce qu'ils peuvent se trouver en opposition avec quelque conseiller qui ne le leur pardonnera point.

Alors le pieux rédacteur nous traite de pédants.

Pédants, — plus embêtants que les curés... Nous voilà bien arrangés.

La troisième et quatrième pages sont dans le même ton que les deux premières.

Ce qui indigné ma correspondante.

Écoutez-la :

« J'ai eu un moment l'intention d'écrire au *Semeur*, pour le remercier et le prier d'insérer ma réponse, mais je ne sais si j'en ai le droit et j'aurais peur de faire rire de ma prose. Pourtant j'aurais conté à ces « calotins » ce petit fait qui s'est passé hier dans ma classe. À la leçon de morale, nous parlions de Dieu ; je demande à un enfant qui va depuis deux ans au catéchisme et qui est enfant de chœur, par conséquent bien qualifié pour me répondre : Peux-tu me dire ce que c'est que Dieu, ou, pour te parler comme ton catéchisme, qu'est-ce que Dieu ? — Pas de réponse. — Je m'adresse à un autre catéchumène : « Et toi ? » — même silence. — C'est un autre enfant, n'allant pas au catéchisme,

qui m'a fourni une petite réponse, incorrecte, mais trouvée dans sa tête et qui m'a bien mieux plu que celle du catéchisme : « Dieu est un esprit infiniment parfait. »

« On pourrait donc dire à ces messieurs : « Vos prêtres se donnent de moins en moins à l'instruction religieuse des enfants », car enfin ma demande est la première du catéchisme. Si celle-là n'est pas sue, que penser des autres ?

« Et puis tenez, *Populo*, j'aime mieux vous dire franchement que, si je trouve Messieurs nos députés bien aimables de venir nous prêcher la sagesse à nos Amicales, je les trouverais encore plus aimables de ne s'occuper que de nos traitements et de nous fermer la porte au nez quand nous allons leur demander un poste ou autre chose... ils seraient moins ennuyés et... nous aussi souvent. »

Vous avez raison, petite mancelle. Nos députés s'occupent de nous plus qu'il ne convient. Ils nous adressent trop de compliments et trop d'injures. Nous ne méritons

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité

Ces Messieurs nous divisent en deux catégories : en républicains et en réactionnaires.

Les députés républicains qualifient de réactionnaires et les poursuivent comme tels, tous ceux qui ne pensent pas exactement comme eux et ne se prêtent pas au rôle d'agents électoraux.

Les députés réactionnaires qualifient de socialistes, de démagogues et de « sans patrie » ceux qui ne sont pas muets comme des carpes et osent se dire simplement républicains.

Les uns et les autres ont une mentalité identique. Ce qu'ils veulent de nous, ce ne sont pas des services envers le pays, mais des services personnels.

Un fait : un élu républicain puissant, trop puissant, dénonça à l'administration préfectorale un instituteur qui ne manquait pas de dignité, mais de souplesse. On s'informa. Tout compte fait, cet instituteur était socialiste. Alors le tout-puissant politicien changea son fusil d'épaule : il le dénonça (pas le fusil, l'instituteur) comme socialiste. Les deux plaintes, émanant de la même personne, à quelques mois d'intervalle mirent en bonne humeur l'administration préfectorale. Quand on rit, on est désarmé.

Laissons donc, Messieurs les représentants du peuple — oh ! comme ils le représentent ! — à leurs petits tripotages et revenons au *Semeur* qui donne sur les nerfs à notre charmante collègue du département de la Sarthe.

Ah ! lui dit-elle, à ce pauvre *Semeur*, vous prétendez que l'école est sans Dieu, eh bien ! qu'est-ce qu'on fait donc à l'église, au catéchisme ? Voici un catéchumène modèle, un enfant de chœur, s'il vous plaît, qui participe à la célébration des mystères sacrés. Je lui demande ce que c'est que Dieu. Il me regarde avec des yeux hébétés et ne souffle mot. Vous ne lui avez donc rien fait comprendre, rien fait sentir ? Est-il bien armé, votre enfant de chœur, contre les tentations qui l'attendent ?

En admettant qu'il ait pu me réciter une définition comme un perroquet récite une injure, qu'est-ce que cela vaut en tant que viatique ? Si donc M. le curé, qui a été créé exprès pour enseigner le religion, n'a rien enseigné en deux ans de catéchisme au meilleur de ses élèves, qu'est-ce que nous pourrons faire, nous autres, profanes ?

Ce n'est donc pas seulement de l'école que Dieu est absent : il n'est pas non plus à l'église. Et s'il y rentrait, ce serait avec un fouet. Où est-il ? Vers 1789, on le trouvait encore dans quelques églises de village et dans le cœur de malheureux prêtres à la soutane râpée et jaunie, exploités par d'incrédulés évêques. En 1908, le bon Dieu fait de la politique en compagnie de ploutocrates Il a de bien mauvaises fréquentations.

Mes chers amis, ma bonne camarade, laissons dire. Faisons notre devoir d'honnêtes gens. Faisons de la morale laïque. Inspirons l'idée du devoir, développons l'esprit de solidarité. Accoutumons nos enfants à

la pratique du bien sans leur faire espérer le paradis ni craindre l'enfer. Prêchons la tolérance et pratiquons-la, ce que les confessionnels n'ont jamais fait et n'ont pas le droit de faire sans violer l'article fondamental de leurs statuts.

Après quoi, arrive que pourra.

(26 janvier 1908.)

I. ÉDUCATION

5. À l'usage du Dauphin

7 juillet 1907.

[Retour à la table des matières](#)*Dédié à Populo.*

Il me souvient d'avoir lu quelque part que, sous Louis XIV, je crois, il fut fait de certains auteurs des éditions spéciales, expurgées, mises au point des idées et opinions qu'on voulait cultiver chez l'héritier de la monarchie, et que ces livres portaient l'inscription latine : » *Ad usum Delphini* : Pour l'usage du Dauphin.

Aujourd'hui que tous les citoyens sont rois, puisqu'ils détiennent une parcelle du pouvoir, tous leurs enfants sont considérés comme des Dauphins, et chaque parti, suivant ses idées, expurge à sa façon les livres classiques et même ceux qui ne le sont pas.

Dans l'un de ses derniers numéros, la *Revue* donnait, en « Lecture du samedi », *le Pont du Diable* d'Alexandre Dumas. Comme je connais le morceau depuis longtemps, j'en commençai la lecture sans le parcourir à l'avance. Quel ne fut pas mon étonnement de voir, au lieu « du clergé s'avançant, croix en tête, pour bénir l'œuvre diabolique », une simple « ronde d'enfants qui fait fuir Satan » ! Pourquoi cette altération du texte de la légende ? On parle du diable : pourquoi reculer devant le nom de son puissant adversaire ? — par crainte des questions ? — Mais

si on me demande des renseignements sur Satan, je serais bien forcé de parler de Dieu. Alors, quoi ?

Peut-être y a-t-il là-dessous quelque idée philosophique ? A-t-on voulu symboliser la science moderne sous la figure de ces enfants élevés sans préjugés et faisant fuir les vieilles superstitions représentées par le diable ? — Je veux bien. — Mais alors, il fallait inventer une histoire de toutes pièces et ne pas mettre sur le dos de Dumas (qui en a commis bien d'autres) cet anachronisme de plus : des enfants du XX^e siècle et des personnages du X^e vivant côte à côte, ce qui rend cette légende, si spirituellement racontée, invraisemblable absolument.

Mon Dieu, on n'est pas forcé de lire ceci plutôt que cela quand on veut distraire ses élèves. Mais, que Diab!e ! quand on choisit un texte en quelque sorte classique, c'est bien le moins qu'on le respecte, il me semble.

Parler de vérité d'impartialité, de tolérance est très commun. Etre vrai, impartial et tolérant l'est moins. Je m'adresse à vous, cher Populo, et je vous demande votre avis sur ce cas et les autres analogues.

.....
.....

Mes cordiales salutations.

UN VIEUX.

*
* * *

À la place de ces lignes de points, mon correspondant me dit des choses aimables avec lesquelles je me gargarise. C'est tellement délicieux que je garde cela pour moi tout seul. Quand un autre correspondant m'injuriera, me fera avaler un crapaud, me traitera d'« hypocrite » et de « fat », je relierai les compliments du Vieux et ça calmera ma douleur.

Mais cela ne répond pas à la question qui m'est posée.

Je voudrais bien y répondre cependant, car il y a là tout un problème d'éducation.

Je comprends les inquiétudes des maîtres qui sentent encore sur leurs épaules la main puissante de l'Église ; je comprends leurs scrupules en ce qui touche la neutralité ; je partage leur désir de débarrasser la génération qui pousse de toute idée superstitieuse.

Mais, en conscience, ne va-t-on pas à l'encontre du but poursuivi ?

Je m'explique.

Pendant des siècles, l'Église nous a agenouillés devant le mystère. Et quand il s'est rencontré des hommes qui tentaient de se relever, elle les a emprisonnés ou brûlés. — Louis XIV — c'est d'hier — convertit les Cévenols au moyen de dragons, prit les enfants en nourrice et leur fit téter le lait catholique.

La méthode est bien simple.

Et comme, au bout du compte, le vieux sang catholique coule dans nos veines et qu'une part de notre mentalité appartient aux siècles passés, la méthode en question, qui nous révolte quand elle nous est appliquée, nous apparaît naturelle et logique quand c'est nous qui l'appliquons aux autres.

Sans doute, nous n'enverrons pas de dragons dans les Cévennes catholiques, et nous ne donnerons pas aux enfants du premier âge des nourrices orthodoxes. Les temps sont changés. Mais le vieux principe d'autorité subsiste en nous. Et quand nous avons raison, — ou que nous croyons avoir raison, ce qui revient au même, — nous n'avons rien de plus pressé que de nous mettre dans notre tort en exigeant que tout le monde ait raison avec nous.

Vous entendez bien que j'exprime une opinion, et que moi aussi, parlant ainsi, j'ai l'air de trancher. Je devrais dire : je pense ; je crois ; il me semble... Mettez la chose au point. Il me semble donc que, en matière de discussion, il ne faut supprimer aucun élément — par esprit de loyauté — et qu'il faut les étaler tous avec complaisance, par esprit pédagogique, quand il s'agit d'enseignement.

Rien n'est plus facile que de supprimer à l'école Dieu et le Diable. Il suffit de n'en pas parler. Voyez comme c'est simple ! Seulement, il ne

faudrait pas non plus qu'on en parlât ailleurs. Notre élève dira : Tiens ! qu'est-ce que ce Dieu ? quel est ce Diable ? Il se dira peut-être alors que nous l'avons trompé en ne lui mettant pas sous les yeux toutes les pièces du procès. Qu'en résultera-t-il ?

Je crois... il me semble... (je prends des précautions) que nombre de camarades se trompent sur le sens exact du mot neutralité. Les uns par timidité n'osent prononcer le mot Dieu que portes closes ; d'autres le suppriment purement et simplement, sous prétexte qu'il n'existe pas.

Qu'il n'existe pas, je suis tenté de le croire. Car s'il existait, il aurait de terribles comptes à rendre aux hommes, au jour du jugement dernier. Mais là n'est pas la question. Il s'agit de savoir qu'il n'existe pas, dans les imaginations, au même titre que cet autre dieu qu'on appelle le Diable. Si donc le Diable a pu construire un pont, pourquoi une levée de goupillons ne l'empêcherait-il pas de le démolir ? Et pourquoi substituer aux goupillons des flûtes et des violes ?

Neutralité ? Intransigeance ?

A mon sens parler de Dieu, du Diable, de Jésus, de Mahomet, de Bouddha, de Vishnou ou de grigri, c'est faire de l'histoire et de la philosophie. La neutralité n'est violée que par les fanatiques et les maldroits. Je ne suis pas plus gêné pour parler de Jésus que de Mahomet. Et j'estime que j'ai le devoir d'en parler. Il est indispensable que le *dauphin* sache de quoi il retourne quand son ancêtre s'en va aux croisades, à qui Charles Martel en avait à Poitiers, pourquoi Etienne Dolet fut brûlé, pourquoi le Concordat fut signé, pourquoi détruit.

J'en parle donc. Mais je me garde d'en parler en prêtre. Je me garde également d'en parler en adversaire du prêtre. Libre penseur, je le suis, non seulement dans les paroles, mais dans les actes. Je le suis tout simplement, avec ma raison et sans passion. C'est mon droit — un des droits de l'homme. Mon voisin a le droit de ne l'être point. « Si j'étais roi », je lui garantirais ce droit. S'il était roi, me dit-on, il ne me rendrait pas la pareille. C'est justement ce qui fait ma supériorité sur lui. Je suis libre penseur et il ne l'est point. Tant pis pour lui. Quand un de mes coreligionnaires (je ne trouve pas d'autre mot !) se montre intolérant, je le considère comme un simple mécontent qui a changé d'église comme il aurait changé de café à la suite d'un sabotage de

consommations. *Ce n'est pas un homme de pensée haute et large. C'est un catholique, non par la foi, mais par la mentalité*

Et celui qui ne sait pas, dans son école, dire simplement la vérité parce qu'elle le gêne n'est pas le maître impartial que réclame l'éducation du *dauphin*.

Tel est mon sentiment, mon cher Vieux. *C'est aussi le vôtre. Cela fait deux. Puissions-nous être cent mille !*

(7 juillet 1907.)

I. ÉDUCATION

6. Éducation sociale

17 juin 1906.

[Retour à la table des matières](#)

D'aucuns tireront des élections générales des considérations politiques et philosophiques.

Moi, modeste maître d'école, j'ai regardé s'agiter les électeurs, et c'est d'eux que je veux parler.

L'éducation du souverain n'est pas précisément raffinée.

Ça laisse à désirer.

La veille du grand jour, je suis allé, en compagnie de huit à neuf cents citoyens, pour ouïr les candidats, au nombre de trois.

Tout d'abord on forma le bureau.

La nomination du président provoqua dans la salle des hurlements d'où jaillissait de temps en temps un nom que l'on entendait mal.

Après dix minutes de vociférations, un monsieur, qui m'a paru être un bien digne homme, monta sur l'estrade.

Et tout le monde applaudit.

Alors pourquoi tout ce bruit, si l'on était d'accord ?

Moi, j'ai cru qu'on allait se battre. Et déjà je cherchais des yeux la porte libératrice. Ce n'est pas que j'étais plus lâche qu'un autre ; mais si jamais je me bats, je veux savoir pour qui ou pour quoi.

Les deux vice-présidents furent acclamés sans tapage.

Le président si bruyamment acclamé ou vitupéré tout à l'heure nous fit un petit discours bien senti : il comptait sur notre sagesse, sur notre libéralisme éclairé pour écouter les divers orateurs et leurs opinions diverses avec la dignité qui convient à des citoyens.

Applaudissements !

La parole est à M. Vivelot.

M. Vivelot est un sympathique. Il fut écouté avec une attention affectueuse. Il y eut bien, par-ci par-là, quelques interruptions maladroitement. Elles furent étouffées aussitôt par les cris : A la tribune ! — Bref, cela se passa fort bien.

Ce que dit le candidat, ce n'est pas l'affaire.

M. Vivelot s'étant assis, le président donna la parole au citoyen Cassetou, libertaire, anarchiste, antimilitariste, anti... une foule de choses existantes.

« Donna la parole » est une manière de dire. Il ne donna rien du tout, comme vous allez voir.

Le citoyen Cassetou, reconnaissons-le, se présentait dans une tenue plutôt négligée. Comme il n'avait pas de col à sa chemise, cela l'avait dispensé de mettre une cravate. De longs cheveux s'obstinaient à lui tomber sur le nez en dépit de ses efforts pour les rejeter sur la nuque. C'étaient des cheveux révolutionnaires. Toute la personne du citoyen Cassetou avait une allure révoltée qui déplut. On se demanda si ce gaillard-là n'avait pas des bombes dans ses poches.

— Citoyens...

— Va te faire couper les cheveux !

Trépignements d'enthousiasme. La salle trouva cette première interruption excessivement spirituelle.

Alors un citoyen galetteux et malin jeta deux sous aux pieds de Cassetou.

— Bravo ! bravo !

Cela se passe en province.

Or, il y a encore des Parisiens qui croient qu'en province on n'a pas d'esprit !

Pendant le citoyen Cassetou, les bras croisés, regardait dédaigneusement la foule et souriait.

Le président agitait sa sonnette.

— Citoyens ! j'ai le droit de parler et je parlerai... Moi, je n'ai interrompu personne... Vous perdez votre temps à crier... Le tapage ne me fait pas peur...

— Hou, hou, hou !

Ah ! le tapage ne te fait pas peur, mon bonhomme ! Eh bien, on va t'en servir...

Et on lui en servit.

Je ne sais bien ce que le citoyen Cassetou avait à dire. Je crus comprendre cependant, dans les courts moments de répit que lui accorda la foule imbécile, qu'il ne voulait pas être député ; qu'il ne comprenait même pas qu'on nommât des députés ; que les lois se font toutes seules ; que celles que font les députés sont mauvaises ; que nous n'avons pas besoin de soldats ; que...

La salle en avait assez. La salle voulait des députés ; des lois et des soldats. Et la salle ne comprenait même pas que le président n'eût pas à sa disposition quatre hommes et un caporal pour passer à tabac le citoyen Cassetou, lui apprendre le respect des lois et de l'autorité.

C'est ce que finit par comprendre le citoyen Cassetou, qui alla s'asseoir en pensant que si, comme les premiers chrétiens, il était condamné aux bêtes, il avait sur les martyrs sacrés un avantage appréciable, celui de n'être point dévoré.

Un troisième candidat, M. Milion, d'un geste large, commanda le silence.

Dire qu'il l'obtint comme par enchantement serait exagéré. Mais comme ce candidat était mis avec élégance, que ses cheveux étaient irréprochablement disciplinés, il put envoyer quelques pierres dans le

jardin du candidat Vivelot, le seul sérieux, le seul dangereux. Si Vivelot était élu, la France marcherait aux abîmes.

Que ces messieurs aient tort ou raison, je n'en veux point parler ici. Je veux constater seulement que le citoyen Vivelot a pu exposer son programme ; que le citoyen Million a pu critiquer ledit programme en dépit de l'énervement de la salle ; que seul le citoyen Cassetou a dû rentrer son discours.

Et moi, maître d'école naïf, je me demanderais si ces huit cents électeurs étaient bien nos élèves. Je veux espérer que non. Il me serait agréable d'apprendre que ces hurleurs intransigeants ont été élevés sur les genoux de l'Église qui seule connaît la Vérité, par les chers frères dont ils ont la mentalité.

Je veux croire que les nôtres se seraient dit qu'il ne faut pas juger les gens sans les avoir entendus et qu'une cravate absente ne saurait être une preuve d'incapacité ; je pense que, vêtu comme des ouvriers qu'ils sont, ils auraient eu à cœur d'écouter un miséreux comme eux, voire un révolté, quoi qu'il eût à dire.

— Mais il allait heurter nos convictions les plus fortes avec brutalité.

— c'est bien possible. C'est même probable. Est-ce qu'il eût pu les ébranler ? Ce serait faire peu de fonds sur leur solidité ! D'ailleurs, espérez-vous n'entendre, à cette réunion publique, que des choses agréables ? Puisqu'on avait trois orateurs, il fallait s'attendre à trois opinions.

Non, la foule ne veut entendre que ce qui lui plaît. Si on la heurte, les titis poussent des cris d'animaux, les violents montrent le poing, et les indifférents habituels, électrisés, se mettent à braire.

On a célébré la victoire républicaine. Célébrons ! On a dit que Ferry, par l'instituteur laïque, avait, du fond de sa tombe, fait les élections. Nous voilà donc encore une fois sur le pavois. C'est nous qui sont les princes !! Très bien ! Bravo !

Eh bien, camarades, rentrons vite à l'école. Et si nous avons fait les élections, — ce n'est pas moi qui l'ai dit, — hâtons-nous maintenant de refaire les électeurs. Ils ont besoin d'une bonne réparation. Des gail-

lards qui crient si fort et écoutent si peu ne m'inspirent qu'une toute petite confiance. Et l'autre jour, à la réunion, j'ai eu la démangeaison de demander la parole pour dire à ces huit cents souverains : « Messieurs (car je ne vous ferai pas l'honneur de vous appeler citoyens), Messieurs, j'étais venu ici pour écouter les candidats afin d'éclairer mon vote de demain. Vous m'avez empêché de les entendre et avez ainsi mis une entrave à ma liberté. Et vous, vous ne les avez pas entendus non plus : ce qui fait que vous voterez avec l'intelligence des animaux dont vous imitez si agréablement les cris. J'espère que ce sont les congréganistes qui vous ont fait vos cerveaux. Car si c'était nous, les laïques, j'en serais profondément humilié. »

(17 juin 1906.)

I. ÉDUCATION

7. M. le Curé

8 mai 1908.

[Retour à la table des matières](#)

MON CHER POPULO,

« L'article d'Emile Glay, dans la Revue du 12 courant, nous met en garde contre les manœuvres du clergé.

« Mais les ministres du... Très haut, si prompts à critiquer nos paroles et nos actes, ont-ils le droit de violer la neutralité de l'école et de faire distribuer par un élève leurs lettres de convocation à la confession ou à la communion, dans la classe et pendant la classe ?

« Au catéchisme, est-ce la leçon d'histoire qu'ils sont chargés d'enseigner et de telle façon que l'instituteur, s'il ne veut pas être pris en flagrant délit de contradiction avec le curé, est presque obligé de se cacher derrière un livre ?

« Ces messieurs ont-ils le droit de distribuer des livres dans lesquels ils font de l'instituteur, de l'institutrice, une sorte de monstre seulement préoccupé de ses succès, de ses affaires et dédaigneux de la santé morale et physique des enfants ?

« Nous sommes mis à l'index, excommuniés, rejetés de la société des honnêtes gens. Nous est-il permis de relever, de notre côté, les faits et gestes de nos persécuteurs ?

« Un bon avis, Populo, et merci par avance...

.....

« NOÉMIE. »

Je réponds à Noémie.

1° Les curés n'ont pas le pouvoir de violer la neutralité puisqu'ils n'ont pas le droit de mettre ni le pied ni le nez à l'école. Si donc un élève distribue des papiers à ses camarades, c'est que vous le voulez bien, ma sœur. Et si vous le voulez, si vous le permettez, c'est vous qui êtes responsable. Lisez votre règlement. Savez-vous que vous vous compromettez en tolérant cela ? Que le facteur de M. le curé distribue ses convocations à ses camarades hors de l'école, c'est son affaire. Mais dans l'école, ne le souffrez point.

2° Au catéchisme, le curé est chez lui. Il peut dire tout ce qu'il veut. Il peut affirmer que Josué a arrêté le soleil (est-ce que ce ne serait pas lui qui l'arrête encore aujourd'hui ? Il fait un froid de loup, ici, et la neige tombe !) il peut déclarer que c'est Henry IV qui assassina Ravailac, que l'abbé Dubois fut un saint homme, que Napoléon III a gagné la bataille de Sedan et une foule de chose du même genre. C'est son affaire. Ce n'est pas la nôtre. Le curé n'a nulle autorité sur nous ; nous n'avons nulle autorité sur lui.

Mais nous, dans l'école, nous n'avons pas à nous demander ce que M. le curé pense de nos leçons d'histoire. Nous disons ce que nous croyons être la vérité. Inutile de se cacher derrière un livre. Nous sommes libres. Libres autant que le permet notre programme. Dans tous les cas, c'est à nos chefs à nous reprendre si nous parlons mal. Le curé n'a rien à y voir.

Ne vous gênez donc pas, ô Noémie, pour rendre à Ravailac le mérite qui lui revient et à Napoléon III la serviette de table de la capitulation.

3° M. le curé a le droit de dire de nous ce que nous avons le droit de dire de lui. Il prétend que notre enseignement est démoralisant ; nous prétendons que le sien est un mensonge. Nous sommes quittes. Si personnellement le curé nous calomnie, il y a des juges à Berlin et même à Bourges. Il nous « excommunie », dites-vous, ma chère Noémie. Qu'est-ce que cela peut nous faire ? Moi ça m'est égal d'être excommunié, puisque je me suis moi-même retranché de la « communion des fidèles ». Non pas que je me crusse indigne. Ce sont les communiants que je trouvais indignes de moi. Ils m'appellent démon ; je les traite d'imbécile. Et puis après ?

On m'a raconté que du temps de Jules Ferry, un préfet fut excommunié. L'évêque lui envoya la *bulle* par ses grands-vicaires. Le préfet, qui était à table, alla recevoir les envoyés qui, solennellement, lui remirent l'acte écrit. Le préfet, courtois, leur demanda : — Est-ce que je dois vous en donner un récépissé ? Sur leur réponse négative, il alla rejoindre à table sa famille et ses amis, et mangea d'un fort bon appétit.

Bon appétit, Noémie !

Pour les autres accusations ecclésiastiques, ne vous mettez point en peine. Ce n'est pas le curé qui peut vous rejeter hors de la société des honnêtes gens, attendu qu'il n'est pas certain qu'il y soit admis lui-même. Qui ça, les honnêtes gens ? Les gens qui pensent comme le curé, ou les gens qui pensent comme vous et moi ?

Des mots, ma pauvre enfant.

Et ces mots-là paraissent vous affliger. Et vous songez à vous venger en disant des prêtres le mal qu'ils disent de nous.

Inutile.

Faisons notre devoir en classe : soyons indulgents même « pour ceux qui nous persécutent et nous calomnient », et les honnêtes gens seront avec nous.



Mais votre petite émotion, Noémie, me rappelle que vous n'êtes pas seule à souffrir. Si cela peut vous soulager, songez qu'il est des institutrices laïques encore plus malheureuses que vous, plus persécutées. Songez que, dans certains pays, on alla jusqu'à refuser à la... laïque du pain et du lait.

Cela me rappelle aussi que ces messieurs du clergé ont créé des associations de familles chrétiennes chargées de surveiller l'instituteur. J'en connais qui reprennent les devoirs corrigés et soulignent les fautes oubliées et envoient les cahiers à l'inspecteur, au préfet. J'en connais qui se font répéter par deux ou trois enfants — des enfants de *cœur* — les paroles du maître à la leçon d'histoire, à la leçon d'instruction civique, qui en dressent un procès-verbal et l'envoient à M. Qui-de-Droit.

Et cela ne laisse pas que d'être ennuyeux.

Un exemple.

Un maître racontait la révolution de 1848. Il parla tout naturellement du mouvement socialiste, des ouvriers sans travail. Et comme il voulait intéresser ses élèves ; les réveiller, il leur adressait des questions.

- Pourquoi les ouvriers se soulevèrent-ils ?
- Parce qu'ils... parce qu'ils...
- Voyons, de quoi vivent les ouvriers ?
- Du pain, Monsieur.
- Sans doute : pour acheter du pain, que faut-il ?
- De l'argent.
- Et pour avoir de l'argent ?
- Il faut travailler.
- D'où nous concluons que les ouvriers vivent...
- Le leur travail.
- Et les patrons, de quoi vivent-ils ?
- Du travail des ouvriers, répondit un petit gars malicieux.

Eh bien ! vous verrez que cette réponse d'enfant sera mise sur le compte de l'instituteur.

Qu'est-ce que cela peut faire ?

Rien, Noémie, croyez-moi. Rien de rien.

Faisons notre devoir et laissons les curés à leurs petits potins de portière.

(8 mai 1908.)

I. ÉDUCATION

8. À propos de poux

19 février 1905.

[Retour à la table des matières](#)

Le grand laïcisateur Combes, dont on a dit tant de mal hier, dont on ne parle déjà plus aujourd'hui, et dont on dira du bien demain, a fermé quelques écoles congréganistes. Il y était incité par des députés radicaux, des conseillers généraux idem et des conseillers d'arrondissement idem. Je ne parle pas des socialistes qui, chacun sait cela, mangent un congréganiste au commencement de chaque repas, histoire de se mettre en appétit.

Il se disait, je pense : ces gens-là en ont assez de l'enseignement congréganiste. Ils savent le mal qu'il a fait. Fini le moyen âge, voici les temps nouveaux !

Et M. Combes fermait les écoles congréganistes. Et les pauvres sœurs, voyant que les exorcismes n'arrêtaient rien, versèrent leurs tigarettes odorantes sur les képis de la gendarmerie et les écharpes tricolores des commissaires de police.

La Foi vaincue par la Loi !

Mais quand on se fut débarbouillé, on demanda au Ministre : qu'allons-nous faire de nos enfants ?

Le Ministre, d'un grand geste, leur montra l'école primaire laïque.

L'école laïque !! Ah ! mais non ! Vous n'y pensez pas, M ; le Ministre. C'est un collège qu'il nous faut. Mettre nos filles avec les filles de nos ouvriers et de nos domestiques ! Cela ne se serait jamais vu. Est-ce que vous enfants sont à l'école laïque, Monsieur le Ministre ? A l'école laïque, on a la gale, on a des poux. Les enfants y sont mal élevés ; quelques-unes ne sont pas élevées du tout. Et les gros mots ! Tenez, pas plus tard qu'hier, j'ai vu, à la porte de l'école laïque, deux fillettes se dressant sur leurs ergots, bec à bec, s'injuriant, prêtes à frapper.

— T'es une menteuse.

— Répète-le pour voir ?

— Oui, t'es une menteuse !

— Je t'em... (Cambronne, à mon secours !)

Voilà ce que j'ai vu et entendu. Vous voudriez que ma fille, une enfant qui, une enfant que... ? jamais sa mère n'y consentira... Non, jamais !

Vous pensez si M. Le Ministre était ennuyé.

Je me figure (car je ne l'ai pas entendu ; et ne l'ayant pas entendu, je me ferais couper en morceaux plutôt que de dire que je l'ai entendu) — je me figure que M. Combes a dû dire : « Mon Dieu, que ces bourgeois ont bêtes ! »

Alors, moi qui suis curieux comme une portière, j'ai suivi le bourgeois, non pour le casser, mais simplement pour me documenter. J'appris que ce brave homme avait gagné de l'argent dans les poivres ; qu'il avait une petite fille de neuf à dix ans, naguère élève de l'école des sœurs et qu'il espérait bien qu'on créerait un collège pour elle et quelques autres enfants de bonne famille. En attendant, il était rudement embarrassé. Il ne pouvait pas décemment l'envoyer à l'école primaire. Il lui faisait donc donner des leçons par une pauvre fille qui vendait des participes passés à un franc cinquante de l'heure.

Justement, l'enfant allait prendre sa leçon.

Je la vis sortir bien vêtue, le cou dans une belle fourrure, les menottes dans son manchon : elle marchait en avant, suivie, à distance

respectueuse, par une bonne en tablier blanc, les mains rouges, portant sous le bras une serviette bourrée comme un portefeuille ministériel.

Documentons-nous !

Je suivis l'enfant et la bonne, également à distance respectueuse.

— Mademoiselle ! Mademoiselle ! Madame a dit comme ça qu'il ne fallait pas passer par la rue de l'Artichaut.

— Moi, je peux y passer.

— Mademoiselle, je serai grondée.

— Qué que ça me fait ?

— Mademoiselle, je dirai à Madame que c'est vous qui...

— Et moi, je dirai que c'est pas vrai.

— Mademoiselle...

— Vous m'embêtez !

— Mais Mademoiselle...

— M... (A moi, Cambronne.)

Diabes d'enfants !

J'aurais bien donné deux sous pour que le papa fût à ma place. Mais il est bien tranquille, le bon bourgeois. Il sait ce que vaut sa fille. Il a confiance dans l'éducation qu'elle a reçue à l'école et dans sa famille. Elle sait parler, sa fille, saluer, s'asseoir, marcher, réciter un compliment. Et même, elle a joué, sur le piano, un morceau très difficile, des deux mains, oui, Monsieur, des deux mains !

On ne saurait exiger davantage.

Tout de même, s'il eût été à ma place, le papa, quand sa fillette é répondu... ce que vous savez ! On n'est pas forcément un imbécile, parce qu'on a fait fortune dans les poivres. Je pense qu'il eût comparé le geste élégant de la petite bourgeoise au geste grossier de la petite plébéienne et qu'il eût conclu que l'un vaut l'autre : dans leur colères, les deux enfants ont trouvé le même mot, le mot malpropre, qui résume l'indignation et le mépris.

Seulement, tout à l'heure, la colère passée, les deux camarades de l'école laïque se retrouveront égales et joueront ensemble.

Tandis que la petite bourgeoise et sa bonne conserveront leurs distances. Si la bonne se plaint, on la mettra à la porte. Elle ne se plaindra pas. Et l'on continuera à passer par la rue de l'Artichaut malgré la défense de la maman. L'enfant connaît sa supériorité sur sa bonne, qui lui est cependant supérieure par l'âge et la raison : c'est la fortune qui s'étale dans toute sa vérité et dans toute sa cruauté.

Tout de même, je voudrais bien savoir quelle est la mieux élevée, de la petite bourgeoise dressée aux usages mondains, ou de la fruste petite plébéienne : la première abuse méchamment de son autorité sur un souffre-douleur payé pour la supporter ; la seconde ne demanderait peut-être pas mieux que de s'imposer aussi, mais elle trouve en face d'elle une adversaire qui n'a pas peur et lui donne, de bec et des ongles, une leçon d'égalité.

Savez-vous que c'est une bonne leçon ?

Et je me prends à souhaiter pour ta fille, bon bourgeois, au lieu d'une bonne qui la craint, une camarade qui se rebiffe et lui fasse comprendre que les ongles d'une petite sans-le-sou égratignent tout aussi bien que les ongles d'une petite demoiselle dont la papa spéculé sur les poivres.

Et ce genre d'éducation vaudra mieux pour son avenir que celui qui consiste à lui laisser croire qu'elle est supérieure aux autres petites filles de son âge parce qu'elle est plus riche. Elle pensera qu'elle est d'une caste supérieure, ce qui peut lui causer, plus tard, des désillusions. Elle rencontrera peut-être, quand elle sera grande, un Beaumarchais en tablier blanc qui lui jettera au nez que, s'il faut tant de vertus pour être une femme de chambre, il est peu de grandes dames qui seraient capables de l'être.

Ça peut mener loin !

Laisse donc ta fille, bon bourgeois, se frotter aux enfants des ouvriers : quelle lutte à l'école primaire pour la première place à laquelle elle prétend et qu'elle apprenne ainsi que cette place ne s'acquiert pas avec de l'argent, mais avec du travail et de l'intelligence. Si, mieux secondée dans la famille, mieux surveillée, elle arrive au rang convoité,

ses émules s'inclineront, non plus devant sa fortune, mais devant son mérite. Et ce sera justice. Et l'effort qu'elle aura produit, l'exemple qu'elle aura donné, auront encore cet autre résultat de provoquer chez ses compagnes une émulation généreuse. Ainsi, tout en travaillant pour elle-même, elle aura été utile aux autres.

Oui, mais les poux !

Je sais. Je la connais cette chanson-là ! Elle est bien vieille. On devrait trouver autre chose. En général, nos enfants sont propres. S'il y a des exceptions, on en trouverait presque autant à droite qu'à gauche. J'ai connu des petites bourgeoises et des petits bourgeois qui avaient des poux. Sans doute, c'étaient des poux distingués. Il y a des mères bourgeoises qui font soigner, peigner leur progéniture par des bonnes qui s'en tirent assez mal.

Et puis, tenez, cela dépend aussi des maîtresses ; il y a des écoles à poux et des écoles sans poux... Comme il y a des écoles mal tenues et des écoles bien tenues.

Ce ne sont donc pas tant les poux que l'on redoute que le rapprochement entre les enfants des riches et les enfants des pauvres.

— Pensez donc, ma chère ! C'est si mélangé ! Voyez-vous ma fille à côté de la fille de mon cordonnier ?

— Dites donc, est-ce que c'est vrai que la fille du sous-préfet est à l'école laïque ?

— Oui, mais vous savez : il est *forcé* !

Les castes, dès l'enfance ! Voilà le male de la démocratie. Est-ce que les enfants des riches ne têtent pas comme les nôtres ? Est-ce qu'ils dédaignent le sein de la nourrice morvandelle ? Ils ne sont pas si fiers, eux, les petits : ce sont leurs parents qui les corrompent dès le début.

Je me réjouirais donc, pour eux et pour nous, de voir tous les enfants de France élevés côte à côte, au moins jusqu'à l'âge de treize ans.

Après, je sais bien qu'on s'en irait chacun de son côté ; je sais d'ailleurs qu'il faut une élite dans la démocratie. Mais quand on aura joué ensemble, quand on se sera frotté dans la cour, on se connaîtra et

l'on s'aimera un peu. Et plus tard, ma foi, si l'on n'est pas d'accord sur certaines questions, on se querellera, c'est certain, mais on ne se fichera pas de coups de fusil.

(19 février 1905.)

I. ÉDUCATION

9. École de mendicité

4 février 1906.

[Retour à la table des matières](#)

Une jolie petite ville, une ville bourgeoise : les maisons n'y sont pas serrées les unes contre les autres ; elles ne s'élèvent pas très haut dans le ciel, ne manquant pas d'espace sur la terre. Elles s'étendent à l'aise, s'offrent une cour, s'agrémentent d'un jardin. Les cultivateurs cossus viennent y manger leurs rentes. Il y a une garnison composée d'officiers retraités, très ingambes, qui parlent, au café, des batailles qu'ils auraient pu gagner et des risques qu'ils auraient pu courir : ils refont le siège de Sébastopol dont parle l'histoire de Magenta à laquelle ils n'ont point assisté. Le 14 juillet et les jours des enterrements qui en valent la peine, ils se montrent en grand uniforme, ce qui donne à la ville, déjà si jolie, un aspect pittoresque et un tantinet guerrier. Instinctivement, les gamins les suivent en marquant le pas et les fillettes sont hypnotisées par ces vêtements bizarres et colorés.

C'est charmant, vous dis-je.

Voilà pour le côté bourgeois.

Du côté ouvrier, il y a aussi des charmes. L'usine est l'exception. On en compte deux cependant : dans des mirlitons. Elles occupent environ trois cents ouvriers en tout. C'est l'usine miniature. On ne voit pas s'engouffrer là-dedans des milliers d'hommes qui semblent aller en en-

fer. Il y a d'autres ouvriers pour le bâtiment, pour le meuble ; il y a des jardiniers, des vigneron. Parmi ces derniers, il y a même des petits propriétaires : ce ne sont pas eux qui peinent le moins.

Dire que tout le monde vit à l'aise serait exagéré. Il y de la gêne à certains moments. La vraie et sale et noire misère n'existe qu'à l'état d'exception.

On y a paré dans une certaine mesure : voici, à mi-côte, un hospice pour les vieillards invalides et pour les enfants orphelins. Le bureau de bienfaisance vient assez discrètement au secours des plus pauvres. Pendant la mauvaise saison, trois cents enfants, sur un millier environ qui fréquentent les écoles, ont, à midi, une bonne soupe accompagnée d'un quignon respectable et d'une portion de bouf nature. De festin est arrosé d'une eau claire donnée à discrétion. Les neuf dixièmes des élèves reçoivent des fournitures gratuites.

Il faut reconnaître que la petite ville assure au moins le nécessaire aux déshérités.

Ajoutons que ces dernières années, et cette année encore, un ami de l'école laïque et des plus éclairés (supposons que ce soit le sous-préfet) s'est dit que, dans certaines circonstances, « le superflu est chose nécessaire » et a réussi à intéresser le bonhomme Noël aux enfants des écoles laïques. Celui-ci est arrivé chez nous chargé de jouets. Il y en eut pour tout le monde. Ce fut une fête délicieuse et bruyante. La joie des enfants est rarement silencieuse.

Tout cela pour vous apprendre que ce jour-là, les pauvres ont été traités comme les riches : ils avaient le nécessaire, ils ont eu le superflu.

Vous vous demanderez peut-être alors ce que faisaient dans les rues, samedi dernier, ces petits groupes d'enfants des deux sexes.

Ils mendiaient.

Quand je vois ces hommes déguenillés et ces femmes malpropres tirer les sonnettes et tendre leurs mains, je suis pris d'une profonde pitié. Ce sont des déchets d'humanité. Ils mendient comme d'autres travaillent. Ils ont mendié hier, ils mendieront demain. Ils ne savent

plus travailler si jamais ils ont su ; ils ont perdu toute dignité, si jamais ils en ont eu conscience. Ayons pitié et passons.

Mais les enfants !

Voir ces enfants faire l'apprentissage de la mendicité, cela me navre. Et la société qui permet cette monstruosité est aussi coupable que ces industriels qui mutilent des enfants nés vigoureux pour en faire des culs-de-jatte.

Ceux dont je vous parle vont à l'école... de temps en temps. Ils y entendent de belles choses : On y vante le travail, le respect de son ; on leur fait sentir la beauté morale. Ont-ils saisi ? Peut-être. Mais le samedi venu, plus de respect de soi, plus de beauté : ils vont tirer les sonnettes.

— Un sou, s'il vous plaît.

— Que fait votre papa ?

— Je n'en ai point.

— Et votre maman ?

— Elle soigne mon petit frère !

Autant de mensonges : il y a un papa qui ne travaille guère ; quant à la maman, elle est là, au coin de la rue, surveillant les allées et venues de l'enfant, prête à empocher le petit sou. O la beauté morale ! Si la quête est bonne, il y aura bombance le soir à la maison. Et les enfants en verront de belles !

Les pauvres innocents finissent par prendre goût à ce joli métier et à abandonner l'école où l'on parle de devoir, où l'on glorifie le travail. — Il est « rasant le maître d'école » !

Et voilà comment, sous l'œil paternel de la société, se fabriquent les mendiants.

Il est entendu néanmoins que, dans notre belle France l'école est gratuite, obligatoire et laïque !

Il y a des gens qui le croient.

Et d'autres qui s'en plaignent.

Très drôle !

Il y a une douzaine d'années, j'arrivais dans cette jolie petite ville.

Un samedi, ma sonnette se met à drelindindiner bruyamment.

Comme je suis mon propre domestique, j'accours :

— Vous désirez, Monsieur ?

— La charité, s'il vous plaît-ât-ât... !

— La charité ! Un jeune homme de votre âge ! Dans cette saison ?

— Monsieur... c'est moi... le petit Fontin.

— Pas si petit. Vous courez sur vingt ans ?

— Je suis un pauvre orphelin.

— Moi aussi, mon ami, je suis orphelin... je gagne ma vie tout de même... tenez, voilà un sou. Mais n'y revenez plus.

Il revint le samedi suivant.

Il reviendrait encore si j'avais continué à lui donner un sou, même en y joignant un coup de pied au derrière. Le coup de pied au derrière, c'est le désagrément du métier de mendiant. On en prend très bien l'habitude. Pourvu qu'on reçoive aussi des sous...

Le petit Fontin a trente ans maintenant. Il est maigre, pâle, sale ; il boit de l'eau-de-vie quand il a des sous... Aux élections, il vote comme vous et moi, regrettant de ne pouvoir voter qu'une fois, car cela lui rapporte. S'il avait un droit à revendiquer, le petit Fontin, ce serait celui de voter plusieurs fois. La question sociale ne le tourmente pas. Il n'est pas encombrant, le petit Fontin.

C'est nous qui l'avons élevé, le petit Fontin. C'est la société qui a protégé son apprentissage, qui en a fait un mendiant.

Un enfant qui mendie, c'est un ouvrier qu'on estropie, c'est un citoyen qu'on émascule.

La politique n'est pas mon fort. Et si l'on me demandait d'organiser la Société future, je déclinerais cet honneur pour cause d'incompétence.

Mais je suis tout de même convaincu qu'il n'y a pas à compter sur les petits Fontin qui tirent actuellement les sonnettes bourgeoises. Des

gens qui se traînent sur leurs genoux pendant leur enfance et leur adolescence ne se tiendront pas debout quand la barbe leur aura poussé. Il se trouvera peut-être des Gracques qui réclameront pour eux des terres. Eux ne réclameront que « du pain et des fêtes ».

Certes, il est pénible de voir souffrir un enfant. Aussi, je ne veux pas qu'il souffre. Cependant, la souffrance lui ferait moins mal que l'aumône. Un homme aigri, mécontent, trouve encore en lui de l'énergie : un mendiant est un être agenouillé, écrasé, une guenille. Il y a encore du ressort dans le premier. Dans le second, il n'y a rien.



Or, le grand jour réservé à la mendicité — la Fête de la Mendicité, si j'ose l'écrire — c'est le premier janvier.

Ce jour-là, dès sept heures et demie du matin, les enfants parcourent les rues, tirant les sonnettes.

— Je vous la souhaite bonne et heureuse !

Et ils tendent la main.

Figurez-vous l'état d'exaspération de celui ou de celle qui est dérangé pour la centième fois.

En ce qui me concerne, j'ai ouvert ma porte cinq ou six fois le rasoir à la main, la figure pleine de savon... Ma femme a laissé partir son lait dans le fourneau pendant qu'elle distribuait des sous aux petits mendiants, et la maison en a été empuantie toute la journée. Il faut reconnaître que le pain qui rôtissait a été réduit en charbon, ce qui a corrigé quelque peu la mauvaise odeur en question.

— Je vous la souhaite bonne et heureuse !

— Mais, petit mendiant, tu me la gâtes dès le début, l'année. Et, pensant à ton avenir, je suis tenté de te répondre : « Commence donc la tienne par une révolte de dignité : ne mendie plus. »

Le soir, je rencontrai dans les rues des enfants ivres... L'un d'eux avait acheté une pipe. Et pour commencer l'année, il avait fumé et

s'était rendu malade. Le pauvre petit était pâle : il avait le regard éteint : il titubait. IL avait fait un bel emploi des aumônes reçues... Qui diable a fait l'éloge de l'aumône ? Qui a parlé du « mendiant puissant au ciel » ?... Ce sont là des paroles sacrilèges. Vos aumônes, elles ont avili moralement et physiquement ces petits malheureux.

Chacun de ces enfants, le soir venu, s'il a recouvré sa raison, a pu faire ainsi le bilan de ce jour de fête familiale : « J'ai mendié ; j'ai bu ; je me suis enivré ; j'ai fumé et j'ai été malade. »

Camarades, mes frères, si vous voulez m'en croire, vous expliquerez aux riches qu'ils ne font pas l'aumône quand ils distribuent des sous à des enfants qui n'en ont pas besoin ; que d'ailleurs on ne fait pas l'aumône avec de l'argent, mais avec son cœur ; mais vous direz surtout, surtout aux fils des travailleurs qui se dégradent jusqu'à la mendicité, qu'ils ne sont pas supérieurs aux voleurs : s'ils sont un peu moins coupables en revanche, ils sont un peu plus lâches. On pourrait peut-être faire un honnête homme d'un voleur ; qu'est-ce qu'on pourrait bien faire d'un mendiant ?

Si jamais je deviens député, je proposerai une loi sur la mendicité de l'enfance :

« Article I^{er}. — Tout enfant qui sera pris à mendier sera considéré comme abandonné et confié à l'Assistance publique.

« Art. 2. — Le maire qui tolérera la mendicité des enfants sur le territoire de sa commune sera révoqué et mis en prison. »

(4 février 1906.)

I. ÉDUCATION

10. Les Pontifes

31 janvier 1904.

[Retour à la table des matières](#)

La congrégation de l'Index a interdit la lecture des ouvrages de l'abbé Loisy :

La religion d'Israël ;

L'Évangile et l'Église ;

Autour d'un petit livre ;

Études évangéliques ;

Le quatrième Évangile.

Elle a également condamné deux des ouvrages d'Albert Hautin :

La Question biblique chez les catholiques de France au XIX^e siècle.

Mes difficultés avec mon évêque.

Depuis le 24 décembre dernier, quiconque lit seulement la préface d'un de ces livres est sûr de son affaire : il est condamné aux flammes éternelles.

Moi, je suis tranquille jusqu'à présent : je ne les ai pas lus. Mais je les connais : je suis capable de les lire. Si j'ai ma promotion, je les achèterais. Ce n'est pas du tout pour m'insurger contre le Saint-Office. C'est tout simplement parce que le fruit défendu vous a, par avance, une saveur délicieuse. Et puis pourquoi le Saint-Office tient-il

tant que ça à sauver mon âme ? Voilà qui me paraît singulier ! Moi, je ne me charge pas de l'âme du Saint-Office. Est-ce donc qu'il aurait un intérêt ?... Ça doit être ça. Décidément ma bibliothèque va s'enrichir de bouquin religieux. Mes héritiers vont croire que j'ai dévalisé un curé.

Las ! j'étais bien tranquille et j'ignorais l'abbé Loisy. Il a suffi qu'on mît ses livres à l'Index pour me donner la démangeaison de les lire. Si le Saint-Office n'avait pas fait tant de bruit autour de ces maudits bouquins, je ne serais pas tenté par le démon de la curiosité. Et si le Seigneur m'avait appelé à lui cet hiver, je m'en allais tout doucement dans le séjour des éternelles béatitudes.

Sacré nom... Pardon ! J'allais aggraver mon cas.

Va pour l'enfer ; mais j'en aurai le cœur net.



Tenez, c'est comme la congrégation des inspecteurs primaires de Paris qui s'est avisée l'autre jour de mettre à l'Index une petite histoire de France qu'Hervé a mise au monde ! Moi, je ne la connaissais pas, cette histoire. J'en avais bien entendu parler ; mais j'avais fait cette réflexion peu enthousiaste : « Ça manquait ! » qui peut se traduire ainsi : « Nous en avons déjà trop ! » Si donc j'avais reçu le livre en spécimen, je l'aurais, sans hésitation, ajouté à cette pile qui là, et qui tient tant de place, avec l'intention de les lire quand j'en aurais le temps, — un temps que je n'ai jamais !

Or, voilà que j'apprends que le livre est mis à l'Index par le Saint-Office universitaire.

A l'Index ! Mais sapristi ! il faut que je voie cela. Et cet animal d'éditeur (je retire le mot !) qui ne m'envoie pas même un spécimen. Alors, qu'est-ce que j'ai fait ? Je lui ai écrit, platement, de vouloir bien m'en envoyer un. J'ai vu mes camarades Chose, Machin, et l'Autre, et Celui-ci et Celui-là, qui ont fait comme moi. De sorte que l'Histoire d'Hervé est partout ; que tous les instituteurs l'ont lue, que beaucoup parlent d'en demander l'inscription sur les listes départementales.

Supposons que MM. du Saint-Office, ayant examiné isolément l'ouvrage, l'aient trouvé mauvais, subversif, révolutionnaire, anarchiste, et l'aient ajouté à la pile qui est là dans le coin : le livre eût fait son chemin avec lenteur ; peut-être même fût-il tombé dès le départ. Mais non, ces messieurs tiennent à faire connaître leur sentence. Alors voilà le livre lancé : « Connaissez-vous l'*Histoire* d'Hervé ? — Non. — Il faut acheter ça, mon cher. — Pourquoi ? Qu'a-t-elle donc de particulier ? — Je ne sais pas ; mais elle est mise à l'Index. — A l'Index ! par les cardinaux ? — Mais non, par les inspecteurs primaires. — Par ? vous dites ? — les inspecteurs primaires de Paris. — Ça doit être curieux ; je m'en vais l'acheter. »

Je me suis laissé conter un jour qu'un commerçant que menaçait la faillite installa un concurrent droit en face. Le concurrent disait aux clients : « N'allez pas en face : fripouille, camelote. » Les clients, qui n'y songeaient nullement, finirent par y aller, s'en trouvèrent bien et y retournèrent.

Le commerçant fit fortune.

Je ne pense pas qu'Hervé ait payé la congrégation universitaire pour condamner son livre ; je ne pense pas que ladite congrégation ait songé un seul instant à lui faire de la réclame ; mais ce que j'affirme, c'est qu'on n'a jamais tant examiné l'ouvrage que depuis qu'il est à l'Index.

Et si on l'examine, vous savez !... moi, je ne vous dis que ça.

Presque en même temps que les pontifes romains, d'une part, les pontifes parisiens, d'autre part, décrétaient leurs interdits contre des bouquins subversifs, un groupe politique excommuniait Millerand.

Je ne m'occupe pas, ici, de politique, mais d'éducation. Je ne cherche donc pas à examiner la conduite de Millerand et moins encore à la justifier. Je fais mieux : j'admets qu'il a tort.

Il a tort, donc excommunié ! Il n'est plus du parti dont il croit être. De quel parti sera-t-il désormais ? radical ? progressiste ? nationaliste, orléaniste !... On lui permettra peut-être d'être millerandiste. Moi qui vous parle, ai-je le droit d'appartenir à tel parti sans l'assentiment d'un conclave ? S'il me faut la permission de ce conclave pour avoir une opinion, zut !



Pourquoi vous parlé-je de ces choses au lieu de parler pédagogie ?

Mais c'est de la pédagogie.

Nous avons tant de siècles de servitude sur le dos que nous ne pouvons pas nous relever.

Quand parmi la foule inclinée, se dresse un homme qui parle aux puissants le langage du paysan, du Danube, la foule tressaille d'allégresse et applaudit. Vite elle s'attelle au char de l'orateur et s'honore de remplacer les chevaux. L'orateur cherchait des citoyens ; il n'a trouvé que des sujets. Il devient roi malgré lui et s'y accoutume très bien. Au bout de quelque temps, il se croit de droit divin, à preuve ce Président de la République française qui, sur une question de protocole à résoudre, disait : Nous ferons comme les *autres*. Les autres, c'étaient les souverains. Or, ce président fut populaire.

Tout cela pour dire que l'éducation des siècles nous a tellement assoupli l'échine que nous sommes prêts à nous incliner devant un *soliveau* ou devant une *grue*. Les pontifes le savent. C'est pour cela qu'ils continuent, comme la Sibylle antique, à prononcer des oracles : Nous voulons ceci, nous défendons cela. Nous sacrons Paul. — Nous excommunions Pierre. — Ce lapin est une carpe. — Cette carpe est un lapin. — La terre ne tourne pas ! Dieu existe ! Dieu n'existe pas !

Et cela est écouté les mains jointes. On peut brûler les hérétiques, on peut inventer des « chemises soufrées » : la foule dira : Amen.

Allons, mettons que j'exagère et qu'on n'utilise point les « chemises soufrées ». Mais je n'exagère pas en citant les interdits et les excommunications : ce sont des faits pleins d'actualité. Je pense que les catholiques s'inclineront devant la sentence des pontifes, ou ce ne seraient plus des catholiques ; je pense que l'abbé Loisy brûlera lui-même ses livres, ou il serait hérétique ; j'ignore si Millerand, pieds nus et en chemise, implorera le droit de rentrer dans la chapelle qui l'a rejeté ; mais je crois savoir ce qu'il adviendra de l'interdit prononcé contre

l'Histoire d'Hervé : les instituteurs ne prendront conseil que d'eux-mêmes. Mais si je ne suis pas extraordinairement surpris que l'Église immuable mette des chaînes de fer à la pensée humaine, je tombe des nues quand les hommes qui travaillent à la libération des consciences empruntent à l'Église les procédés dont ils se moquent quand l'Église les emploie, mais leur paraissent légitimes et raisonnables quand ils les emploient eux-mêmes.

De sorte que l'enseignement de l'Église porte encore ses fruits, puisque sa méthode est souveraine jusque dans les démocraties ; puisque le régime d'autorité est intact ; puisque les pontifes continuent à pontifier et les peuples à les croire sans éprouver le besoin de les comprendre.

Et l'on voit par là la tâche immense de l'école, et l'on sent l'importance qu'attache l'éducateur à la méthode vraiment libérale ; l'on comprend chez les esprits émancipés la crainte que l'instituteur laïque, prisonnier du passé, ne livre de bonne foi une marchandise suspecte, sorte de contrefaçon de l'enseignement dogmatique ; l'on tremble enfin que cette école laïque, où grandissent toutes nos espérances, ne verse demain à la société des citoyens qui attendront leur émancipation d'un miracle politique, qui, impuissants, se laisseront, comme les grenouilles, de « l'état démocratique », clameront si haut leur détresse que Jupin finira par leur envoyer un sauveur sous la forme d'une « grue » ou d'un « soliveau ».

Ce sera un miracle !

Et à mon avis, ce miracle est à redouter, dans notre belle France, tant qu'il y aura des pontifes pour excommunier et des imbéciles pour avoir peur de l'excommunication.

(31 janvier 1904.)

I. ÉDUCATION

11. Une distribution de prix

23 août 1908.

[Retour à la table des matières](#)

Je ne veux pas vous la raconter. Ce serait fastidieux. Et puis vous voyez cela chez vous : une estrade ; dessus, de vieux messieurs chauves au milieu desquels un autre vieux monsieur qui palabre ; devant, six à sept cents enfants rangés, anxieux, et leurs familles autour : dans la coin, la fanfare.

Le monsieur qui parle est un peu long. Il m'a cependant intéressé.

Voici quelques extraits sténographiés

Il faut que je vous dise tout d'abord qu'il a entendu parler de classes dirigées et de classes dirigeantes, à une distribution de prix précédente, aux élèves d'un établissement secondaire. Cela l'é ému.

Je lui laisse la parole.



En regardant ces beaux enfants aux boucle blondes — les plus jeunes étaient justement tout près de moi — je me disais : C'est vrai : voilà la pépinière de la classe dirigeante. Hors de cette enceinte, de l'autre côté du mur, il y a d'autres enfants aux boucles blondes. C'est la pépinière de la classe dirigée.

Ces réflexions, que j'aurais voulu repousser, jetaient une ombre sur ce tableau charmant. Si le vieil universitaire se réjouissait de se retrouver pour un instant au milieu de tout ce qu'il a aimé, l'éducateur républicain regrattait de ne pas avoir réunis, à cette fête de l'intelligence, glorification de l'effort, tous les enfants de la cité.

En pensant à ces choses, je voyais passer sous mes yeux, en lettres géantes, ces lignes de Michelet :

« Pour l'enfance, l'intuition durable et forte de la patrie, c'est avant tout l'école, la grande école nationale, comme on la fera un jour. Je parle d'une école vraiment commune, où les enfants de toute classe, de toute condition, viendraient un an, deux ans, s'asseoir ensemble avant l'éducation spéciale où l'on n'apprendrait rien autre que la France.

« Ce serait une grande chose que tous les fils d'un même peuple réunis ainsi, au moins pour quelque temps, se vissent et se connussent avant les vices de la pauvreté et de la richesse, avant l'égoïsme et l'envie. L'enfant y recevrait une impression ineffaçable de la patrie, la trouvant dans l'école non seulement comme étude et enseignement, mais comme une patrie vivante, une patrie-enfant semblable à lui, une cité, une cité d'égalité où tus seraient assis au même banquet spirituel. »

Le vœu de Michelet se réalisera peut-être un jour. Peut-être ! Notre démocratie porte l'emprunte d'un passé monarchique. Et la vieille Université, si libérale pourtant — et en raison peut-être de son libéralisme — hésite à rompre avec les traditions. Espérons qu'elle se rajeunira quelque jour et que, d'un vigoureux effort, elle fera choir le vieux mur lézardé qui sépare des êtres faits pour s'aimer et retarde l'institution de la « patrie-enfant », cette « cité meilleure avant la cité », rêvée par le poète.



Il paraît que le rêve s'est réalisé au moins dans la petite ville où il parle, et le vieux bonhomme s'en réjouit. Seulement, il s'agit des filles. Il profite de sa situation éphémère pour pontifier. Écoutez-le.



Certes, nous ne rêvons point la femme supérieure à son mari ; nous la rêvons son égale par l'intelligence, par la nature de son éducation, sinon par le savoir. L'affection est-elle susceptible de durer il faut se comprendre. Or, la femme, isolée dans la société, va-t-elle rester indifférente au progrès dont ses fils seront peut-être la rançon ? Il n'est pas possible que les bruits du dehors viennent échouer au seuil de son foyer. Malgré elle, malgré nous, ils le franchiront quelque jour. Ne vaut-il pas mieux qu'elle en soit avertie ? Ne vaut-il pas mieux qu'elle accomplisse sa destinée et qu'elle « affirme sa volonté d'élargie sa place dans la société future », selon l'expression de Marcel Prévost ? « C'est elle — dit-il encore — qui sera le principal objet des transformations inattendues. Elle en sera ainsi la plus active ouvrière ; car elle apporte des réserves intactes d'espoir et d'énergie. »

C'est pour ces raisons que l'État républicain n'a plus voulu que la femme de demain fût élevée dans « une pénombre claustrale », d'après des méthodes qui ne sont pas sensiblement modifiées depuis plusieurs siècles, mais que son éducation fût au contraire en accord avec sa « fonction dans la vie ».

Est-ce à dire que nous convions la femme aux luttes du forum ? Nous la préférons à son foyer. C'est dans ses bras, c'est sur son sein, que nous admirons l'enfant en révérançant la mère. Mais nous voudrions qu'elle pensât aux destinées de cet enfant, et qu'elle l'y préparât.

Nous ne sommes point dans l'admiration béate du passé. Nous sommes de notre temps. Mais il est permis de dire ici que tout ce que

l'homme a fait de grand dans l'humanité lui a été inspiré par la femme : les Gaulois recevaient leurs armes des mains de leurs épouses ; le chevalier du moyen âge combattait pour sa dame ; saint Louis eut l'âme de sa mère et Cornélie fit les Gracques.

Visons moins haut. Notre ambition serait satisfaite si nos fils et nos filles, recevant une éducation parallèle, s'en allaient la main dans la main, vers le même idéal.

Cela sera un jour : on peut retarder la marche du progrès, on ne l'arrête point.

D'ailleurs, nous ne demandons pas à la femme une action qui ne soit point en harmonie avec sa nature. Nous lui demandons d'être de son temps et de ne point orienter sa marche vers le passé quand son compagnon s'en va vers l'avenir ; nous lui demandons de créer autour d'elle une atmosphère de paix et d'amour. Nous faisons d'elle une reine bienfaisante, adorable et adorée. Les anciens avaient leurs dieux lares. Nous, nous mettons notre foyer sous la protection de la femme, de la mère qui sera la confidente de l'homme, la consolatrice, la providence des enfants, celle qui gronde, absout et sourit.

Cette femme ne sera point la femme savante : ce sera la femme instruite. Ce ne sera point Armande : ce sera Henriette. Elle sait qu'on vit « de bonne soupe » et non de « beau langage ». Molière, dans son génie, avait deviné le vrai rôle de la femme. Molière est un précurseur de Jules Ferry. S'il ressuscitait, il enverrait ses enfants à l'école laïque où l'on apprend, avec un peu de grammaire et d'arithmétique, à faire de « bonne soupe », à ravauder les bas, où l'on apprend la « coupe et l'assemblage », — ce qui, paraît-il, est extrêmement difficile, — où l'on apprend, enfin, son métier de femme. Molière avait conçu *l'école ménagère*.

S'il revenait parmi nous, il se lamentait. Il y retrouverait encore des Philamintes qui cherchent à savoir ce qui se passe dans la lune et laissent brûler le rôti. Il s'étonnerait aussi, je pense, des différences profondes qui existent entre l'éducation des hommes et l'éducation des femmes, si profondes que l'on croirait qu'ils doivent vivre séparés. Ils s'unissent pourtant. Et deux êtres beaux et forts, destinés à marcher dans la vie appuyés l'un sur l'autre, se mettent en route n'ayant

qu'un tout petit nombre de pensées communes : ils en arrivent à des pensées hostiles dont souffrira l'enfant.

Mes chères filles, il dépend de vous de faire le foyer, de refaire la patrie. Vous êtes instruites. Vous êtes des fées puissantes. Poétisez votre intérieur en l'embellissant. Ici, une fleur, là un portrait aimé, plus loin, sinon une œuvre d'art, qui n'est pas à la portée de toutes les bourses, du moins une copie de cette œuvre, de la propreté partout, de l'ordre, une bonne soupe prête à l'heure, un plat solide plutôt que délicat, une sévère économie et, par-dessus tout, un peu de gaieté, un bon sourire... Et l'on se plaira chez nous, mes petites reines, et l'on vous chérira.

Si ce rôle ne vous plaisait point, mes enfants, mes grandes filles, je vous plaindrais de tout mon cœur. Vous seriez malheureuses, et malheureux ceux qui vivraient autour de vous. Et moi qui suis si fier d'avoir consacré quarante ans de ma vie à votre éducation, je m'en irais vers la tombe avec le profond chagrin d'avoir fait une œuvre vaine. Mais je n'ai pas ce chagrin ; je sais ce que vous valez, car je sais ce que valent vos maîtresses, ces laïques, méconnues hier, respectées aujourd'hui et dont on dira demain : « Qu'elles soient bénies entre toutes les femmes ! »



Et le vieux s'est assis en s'épongeant le front et en donnant des poignées de main à droite et à gauche.

Je pense qu'un bock eût mieux fait son affaire.

(23 août 1908.)

I. ÉDUCATION

12. Distribution de prix au collège

15 août 1909.

[Retour à la table des matières](#)

On s'aperçoit que nous sommes au mois d'août, non par des journées caniculaires, mais par des distributions de prix.

Tous les ans on se dit : C'est la dernière. Et tous les ans on recommence. Les éditeurs eux-mêmes s'y laissent prendre. Ainsi les libraires de ma petite ville, menacés chaque année de ne rien vendre l'année suivante, avaient fait de maigres approvisionnements. Ça été élevé en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Ils ont appelé les éditeurs au téléphone : « Allo ! Allo ! » Envoyez 13/12 *Aventures d'un...*

— Impossible : épuisé.

Alors 13/12 *La Fontaine et ses Fables*.

— Épuisé.

— Eh bien, *Victor Hugo et son siècle*.

— ...

— M'entendez-vous ?

— La ferme !

— *La Ferme* ! Oui, envoyez-moi *La Ferme* 13/12, s'il vous plaît.

Voilà où nous en sommes !

D'ailleurs, moi, je trouve cela fort intéressant, une distribution de prix. Les enfants sont heureux. Ce sont les héros de la fête. Et c'est la fête de l'école.

Et les mamans, donc !

Et les papas ! Ils font les malins ; mais, c'est moi qui vous le dis, ils ont larme à l'œil quand on appelle leur fils.



J'ai donc assisté, il y a trois jours, à la distribution des prix aux élèves du collège. Et dans trois jours, j'assisterai à celle des élèves des écoles laïques.

Je ne m'ennuie pas.

J'écoute les discours et la musique, et je donne des petites tapes sur les joues des élèves couronnés.

Je suis « grosse légume », et je m'acquitte de ma mission avec conscience et bonne humeur.

Parmi les discours ouïs, il n'en est point d'absolument nouveaux. On fait du neuf avec du vieux. Mais les auditeurs applaudissent tout de même. On est indulgent en province.

Je ne mettrai donc pas sous les yeux des lecteurs de la *Revue* tous les discours que j'ai entendus et applaudis. Je me contenterai de quelques extraits.



L'orateur donne la réplique au professeur qui a prononcé le discours d'usage. Celui-ci a parlé de La Fontaine, qui n'avait pas pour les enfants une haute admiration.

Il les traite de « babouins » ; de « fripons ».

L'orateur s'indigne.

Écoutez-le.



Jean de La Fontaine, les « petits babouins », sont en train de devenir des hommes dans la maison placée sous votre haut patronage. Sans doute, ils chantent comme votre cigale ; mais ils travaillent comme votre fourmi. Ils valent mieux que vous n'avez dit. C'est peut-être aussi parce qu'est mort le maître d'école que vous avez connu. C'est peut-être aussi parce qu'est mort le maître d'école que vous avez connu. Votre siècle était grand ; le maître d'école était petit, tout petit. Il fait un sermon quand on lui demande une perche. Le maître d'aujourd'hui tend la perche et supprime le sermon. Le maître d'aujourd'hui s'attache moins à la parole qu'à la pensée, moins à la pensée qu'à l'action. Il sent et fait sentir, il aime et fait aimer ; c'est une conscience qui crée des consciences ; c'est une énergie qui crée des énergies.

L'on sent cela dans la maison Jean de La Fontaine ⁽¹⁾ dont les fenêtres sont grandes ouvertes sur la vie. L'atmosphère morale est saine comme est sain l'air qu'on y respire, dans le parc là-bas, au bout de la vaste cour.

Et pourquoi ce changement, qui réjouirait notre illustre patron, s'il pouvait revenir parmi nous ? Je l'ai dit : Scolasticus est mort et avec lui sa méthode. Aujourd'hui, mes jeunes amis, vous collaborez à votre éducation. Aucun de vos maîtres ne voudrait peser sur vos consciences dans la crainte de les déprimer. Ils n'imposeront rien à votre esprit. Dans le milieu où vous vivez, toutes les pensées éclosent en liberté et se heurtent à d'autres pensées librement écloses et librement exprimées.

1. C'est le nom du collège.

C'est par cette gymnastique journalière que toutes vos facultés se développent, s'affinent et se fortifient. C'est par elle que vous devenez des hommes.

Mais il ne suffit pas d'avoir l'intelligence souple, l'esprit vif et la méthode sûre pour tenir sa place au collège ; il faut encore chercher dans le livre une documentation solide ; il faut noter ses réflexions ; répondre à ses propres objections et, la plume à la main, solutionner le problème et formuler, d'une main ferme, ce que l'on croit être la vérité. C'est là le travail personnel auquel, pendant votre vie d'écolier, mais particulièrement pendant les dernières années, vous poussez vos maîtres, avec une douce fermeté. Et c'est ainsi qu'ils vous habituent à l'effort, provoquent et soutiennent vos énergies. Ils vous font aimer le travail, et ce n'est pas là le moindre de leurs mérites. Ils n'ont donc pas été pour vous seulement des professeurs de grammaire, d'histoire ou de mathématiques ; ils ont été aussi, et surtout, des professeurs d'énergie. Grâces leur soient rendues !

Et quand vous arrivez dans cette classe de philosophie qui couronne vos études, votre professeur trouve en vous un fonds solide de connaissances et d'idées, un peu confuses, sans doute, qu'il n'aura qu'à mettre en lumière et à classer, toujours avez le concours de votre raison. C'est celle d'un habile architecte qui, avec des matériaux divers, épars sur le chantier ; construit un édifice solide, gracieux, hardi. Nous applaudissons l'architecte. Inclignons-nous, mes amis, respectueusement, devant cet autre architecte qui a su construire un homme. Celui-ci a donné une volonté qui n'est point de l'entêtement ; il a insufflé en vous des vertus qui ne sont pas revêches, des convictions assez fermes pour être tolérantes ; il vous a fait aimer la justice et la bonté ; il vous a donné le respect de vous-mêmes et des autres ; il vous a passionné pour la justice et inclinés vers l'indulgence ; il vous a enthousiasmés pour la vérité, en vous montrant par des faits que les vérités ne sont point éternelles, vous faisant ainsi entendre que la liberté de l'homme est le « droit à l'erreur ».

Sans doute, vous êtes trop jeunes encore pour que ce haut enseignement des maîtres ait suffisamment trempé vos âmes et affermi vos consciences. Il faut que la vie y ajoute ses dures leçons. Nous comptons sur elle pour parfaire votre éducation. C'est alors que vous

ferez l'application des grands principes dont vous avez été nourris ici. Vous y aurez quelque mérite, car vous aurez à lutter contre vous-mêmes, et c'est bien la chose la plus difficile qu'il y ait. Lutte et prononcez votre sentence. Appliquez-la avec énergie. Le devoir qui ne coûterait aucun sacrifice serait-il un devoir ? Celui d'ailleurs qui ne dépense son énergie qu'à des choses importantes n'en épuise pas inutilement la source. C'est comme l'argent dont on fait un emploi intelligent : on en a presque toujours assez. Réservez donc vos énergies, mes amis, pour des choses utiles. Ne les dépensez donc point à des puérités. Quand vous voudrez vous mettre en route avec quelques compagnons, ne vous disputez point dès le départ pour savoir si l'on passera par le trottoir nord ou par le trottoir sud. Allez, avancez, peu importe par quel trottoir, et courez au but. Pendant que les Byzantins ratiocinaient, les Turcs donnaient l'assaut à la Ville. Allez donc en avant, mes amis, haut les cœurs, vers le devoir, pour vous et vos familles, pour le progrès, pour la liberté ! En avant pour la France et vive la République !



Tout cela n'a rien de transcendant, j'en conviens. Mais c'est tout de même bon à dire. Et si les collégiens peuvent en faire leur profit, je ne vois pas pourquoi les fils d'ouvriers n'entendraient point le même langage.

(15 août 1909.)

I. ÉDUCATION

13. Les surprises de l'école mixte ¹

14 janvier 1906.

[Retour à la table des matières](#)

C'est le titre d'un ouvrage de M^{lle} Marguerite Bodin, une camarade, une vaillante, un apôtre et, s'i j'avais pour cela l'autorité nécessaire, je dirais : un écrivain.

L'auteur a bien voulu m'en adresser un exemplaire avec un mot aimable.

Ma première pensée a été de lui répondre par un de ces accusés de réception dont on couvre la banalité d'un vernis plus ou moins spirituel — plutôt moins... Et tout en en cherchant la formule, distraitement, je tournai les pages... Me voilà pris. Je retrouve là un petit coin de ma chère Bourgogne : Givy ! Connu ; Appilly, idem ; Rocheron ? Comment donc ! Que de fois j'y ai stationné. Mais ce qui m'attirait par-dessus tout, c'est le langage rude, et savoureux des gens de Briet. Et leur bonne humeur. Et leur si franche hospitalité gauloise.

- Vous resterez à souper ! On tournera des gaufres.
- Pas possible.
- Nous allons trinquer. Allons ! une petite goutte.
- Non.

¹ Paris, Librairie universelle, 33, rue de Provence.

— Alors du doux ? Célénie, apporte le ratafia.
Si je connais ce langage et ces façons !

*O mon pays, sois mes amours
Toujours.*

Vous avez pu, Mademoiselle, échapper aux gaufres ? à la petite goutte ? au ratafia ?

Vous en avez du caractère !

Les souvenirs montent :

Un mien frère, retour du Tonkin, dut un matin, avant neuf heures, prendre trois bols de café au lait, quatre chocolats, trois gouttes de marc. — « C'est naturel, vous savez ! » — et je ne sais plus combien de ratafias. — « C'est de ma façon : c'est pas des drogues ! »

Il en fut malade ! Mais les gens du pays décrétèrent qu'il n'était « pas fier ».

Moi, chétif, je refusai un jour, énergiquement, comme vous M'zelle, « un petit canon ». Alors l'ami qui insistait me demanda, la voix pleine d'inquiétude : « Vous êtes donc malade ? »

Soufflons sur ces souvenirs.

Et revenons aux *Surprises de l'Ecole mixte*.

J'y reviens avec joie. Il me tient deux fois au cœur, ce livre : par sa saveur locale ; par sa pédagogie simple, qui est la vraie science.



Marguerite Saget, après quelques années de prison dans une grande école installée dans un « antique donjon aux murailles visqueuses », où la discipline était étroite et dure, est appelée à la petite de la petite école mixte de Briet.

Joie ! enthousiasme !!

C'est avant tout la liberté.

— Reine de Briet, ricane son frère, à combien se monte votre liste civile ?

— À 79 fr. 15 par mois !

Une école mixte ! Des garçons et des filles à élever en commun comme des frères et des sœurs, en pleine campagne, en plein soleil. C'est idéal !

M^{lle} Saget conquiert les familles et les enfants.

Voici Henri.

Arrivé le premier de tous, le jour de la rentrée, il salue sa maîtresse d'école étonnée du haut d'un tilleul, où il est juché.

Félicque Sornel explique que son savoir se borne à la fabrication des poules en papier ; mais il les fait dans la perfection.

Edmond Marin et Lucie Rival arrivent ensemble. Cela s'explique : ils ne se quittent jamais.

Charles Dubois, qui a 11 ans et en paraît 14.

Je vous présente *Calambe* Manat, qui, elle aussi, a onze ans (Lisez Colombe, onze ans.)

Et Zette Delorme ? Quatre ans. Elle n'est pas savante, Zette : elle sait « y en du tout ». Mais Jules bouquet en sait long. Il déclare néanmoins que les copies « c'est to difficile » : il ne sait « éki qu'en gos ». Mama, elle, déclare fièrement qu'elle sait *a, e, o, u* et fait des *i* au crayon. Quant à Georges Delorme, il crispe ses doigts en écrivant et pierre Tibur tire la langue en creusant toutes ses forces des bâtons sur l'ardoise.

Il y en a d'autres. M^{lle} Marguerite Bodin nous les présente de telle façon que nous les voyons bien et que nous les aimons presque autant que M^{lle} Saget elle-même.

Tout cela vit.

Ils sont gentils tout plein, ces petits polissons, même lorsqu'ils font des niches. Les « gars » sont un peu brutaux et maltraitent les « fil-

les », au début. Mais, sous l'influence bienfaisante de M'zelle, la morgue disparaît. On fusionne. On joue ensemble. On fait la même partie de barres. Sans les jupes, il y aurait égalité. Maudites jupes ! Ils sont gentils « les petits poussins de Mademoiselle », disent les gens de Briet.

Elle les aime tant, ses poussins. Elle est tout à eux. Elle ne vit que pour eux. Ce qu'elle a leur appartient, même son piano, son cher piano, qui soutient les voix et fait remuer les jambes. Voici des dragées, toute une boîte, de la noce de l'« oncle Jean » : C'est pour eux : il y en a « à la liqueur », « au chocolat ».

— Bonheur ! M'zelle, ce qu'on vous aime !

On se brouille quelquefois.

— M'zelle, Paul, y m'a f... des coups de pied.

M'zelle — Tu dis ?

Julot. — M'zelle, Paul, y m'a f... des coups de pied.

M'zelle. — Je ne comprends pas.

Julot (de toute la force de ses poumons). — Il m'a f... des coups de pied.

M'zelle reprend ce langage rustique.

On comprend.

Alors *Félique*, très digne :

— Dis donc, tu te crois chez vous ? On ne dit pas ça à l'école !

M'zelle d'intervenir à nouveau et de faire entendre que ce qui ne se dit pas à l'école ne saurait être convenable à la maison.

Oh ! dame, il y a à faire.

Ainsi, voilà Pathur et le même Julot qui, au moment de se mettre en rang, nettoient leurs doigts... avec leur langue.

— Quelle horreur ! déclare une fillette.

— Que c'est sale, les garçons, dogmatise Aimée.

Vengeance féminine.

Si Pathur et Julot se servent de leur langue en guise de torchon, Aimée se sert de la sienne en guise d'épingle.

M'zelle met les choses au point.

Classement ! Vanité féroce.

Filles contre garçons et *vice versa*.

Hé ! les gars ? Elles vous valent les filles !

« Raymond : Premier en calcul. »

Le gars plastronne.

Mais la terrible Aimée :

« Et dernier en orthographe ! »

Attrape !

Ne discutons pas sur l'opportunité des classements. Ce n'est pas l'heure. Mais que M^{lle} Saget ne s'alarme point : les procédés qui réussissent à ce point ne sauraient être rejetés sans un attentif examen. Bon Dieu, quel entrain ! Et quelle institutrice celle qui crée une telle activité, qui suscite une telle ardeur pour le devoir.

Cependant, on n'est pas parfait, car « on n'est pas des princes ».

On joue au corsaire.

Des gars tapent dur : Pan, pan, pan ! sur le dos des filles.

M'zelle. — Ne tuez pas mes filles, surtout.

Charles. — Ah ! M'zelle, pas de danger. Elles sont solides, vos filles. Ça ne va pas casser.

Les filles. — M'zelle, M'zelle ! ils nous *mincent*, les gars.

Aimée. — Que c'est brutal !

Les filles. — Maudits gars.

Les garçons. — Mauvaises filles. On croirait que c'est en sucre.

Cela se passe en récréation. La maîtresse concilie. Mais hors de l'école, l'atavique instinct de supériorité des garçons de donne carrière.

Les gars son allés au pressoir. Ils ont goûté au vin doux. Et... ? Et ils ont fait les quatre cents coups, les brigands.

M'zelle est avisée. Elle a rassemblé ses poussins sous son aile. Et quand ils ont eu chaud, elle leur a parlé si doucement, si gentiment, mais si gravement, dans sa tristesse maternelle que les pauvres gars ont pleuré... Les filles maltraitées ont pardonné.

Mais voici bien une autre affaire !

Mama — six ans ! — confie à M'zelle qu'elle a écrit une lettre à son amoureux. Elle n'en fait point mystère. M'zelle pense que Mama n'a pas inventé de genre épistolaire et elle s'inquiète et elle enquête : les grandes aussi ont écrit... Brr ! pour faire comme à Appilly. C'est d'Appilly, où les écoles sont *spéciales*, que vient tout le mal. Vous comprenez ? L'enquête révèle des... surprises (Les voilà, les surprises de l'école mixte). Oyez plutôt : Raymond écrit à son *amie* pour lui souhaiter d'avoir un *bon* en calcul ; et celle-ci fait des vœux ardents pour que son amoureux fasse moins de fautes dans ses dictées.

Respirons ! — comme dit la mouche.

Il est probable que les gars d'Appilly ont traité les mêmes sujets.

M'zelle s'étonne qu'on écrive à des gens que l'on voit tous les jours de huit heures à quatre heures du soir.

Et l'on rit.

Quant à l'*amour* — car il est tout de même question d'amour à la fin des lettres — M'zelle en parle comme il convient à des enfants qui ne savent pas encore. Et si M'zelle eût dirigé une école *spéciale*, elle eût parlé de la même façon.

J'aime mieux le chapitre de la crème et des gâteaux. J'adore ces fillettes qui se condamnent au silence en se collant un papier gommé sur la bouche et Mama qui veut qu'on l'ôte « de vers Margué » qui lui fait perdre tous ses bons points et M'zelle qui montre de belles images à celles qui bavardent pour leur rappeler leur indigence. Est-elle assez cruelle, M'zelle ?

Voici les chapitre du pacifisme : bravo ! et du féminisme : très bien ! Les droits de l'homme : c'est d'hier ; ceux de la femme : ce sera pour demain.

En promenade !

En voyage !

Oui. M'zelle a inventé, il y a déjà longtemps, le voyage scolaire. Mais où a-t-elle trouvé les ressources ? C'est très simple : on est allé dans les champs, dans les bois, autour des sources et l'on a cueilli des fleurs. Une bonne femme de Briet qui, chaque semaine, va porter au marché

Son lait, son beurre et son oignon,

a vendu les bouquets aux belles dames et, petit à petit, la bourse commune, comme celle dont parle Villon, finit par avoir « grosse aposthume ».

On est riche : en route !

On ira à Givy.

A Rocheron, on s'amuse follement. On trouve moyen de visiter les Alpes rien qu'en mettant l'œil devant la lentille d'une machine automatique et... deux sous dans une petite fente. Des messieurs — des millionnaires pour sûr ! — payent pour celles dont la poche est percée...

La malle des Indes !

— Des anglais !

— Des Chinois !

— Un nègre !

— Oh ! M'zelle ! Quelle chance !

Et la Zole est là, tout près, qui se promène lentement, comme si elle n'avait plus rien à faire, la belle paresseuse : qui donc va porter aux Parisiens les bois du Morvan ?

Givy !

Ce serait trop long à raconter, la promenade dans la vieille ville pleine de souvenirs.

On fait aussi des promenades intéressées à Briet. Ainsi on va dans la forêt renouveler sa provision de bois épuisée ; on va chercher de la terre pour les jardins scolaires. Car chaque élève a le sien... L'école de Briet est une famille. Frères et sœurs s'aiment sous l'œil de la maman — une jeune maman — qui les aime tous.

Voilà ce que je me disais en lisant les *Surprises de l'École mixte*.

Mais pourquoi ce titre ?

Ma surprise, à moi, c'est de n'être pas surpris, car vous m'avez promis, M'zelle, que je le serais.

J'ai trouvé là une école et une institutrice de grand cœur et de haute intelligence. Mais si cela m'a réjoui, cela ne m'a pas surpris. Quant aux faits et gestes des « gars » et des « filles », je les connaissais, j'ai moi itou (comme on dit à Briet) dirigé une école mixte : là aussi, garçons et filles jouaient ensemble, se battaient quelquefois, s'embrassaient ensuite. A cet âge, on n'a pas de sexe. Pour Mama, un garçon, c'est... c'est... un qu'a des culottes ; une fille, c'est... c'est... une... qu'a une robe. M'zelle a prouvé aux gars que les filles les valent bien ; mais les filles font cette preuve journellement dans les leçons, dans les devoirs, dans les examens. M'zelle a parlé des droits civils et politiques : elle a bien fait. Elle a convaincu ses petits auditeurs. Elle eût également convaincu des hommes et des femmes : il est des questions qu'on soulève, ou qu'on ne soulève pas ; mais si on les soulève la solution est indiquée. Nous ne sommes plus au temps où certain concile se demandait si la femme avait une âme.

Or, il y a en France plus d'écoles mixtes que d'écoles spéciales. Et cependant, la question n'est pas résolue. — Eh ! c'est sans doute qu'elle n'a pas été posée avec assez de vigueur et de netteté. C'est peut-être aussi que les femmes ne sont pas toutes féministes. C'est peut-être enfin que certaines féministes ont compromis leur cause par des allures trop masculines. Ce n'est pas l'école mixte qui résoudra la question : c'est l'école sans épithète — pardon — c'est l'école libérale, faite de bon sens.

Est-ce que la coéducation chez les petits et chez les grands ferait avancer la question ? L'auteur demande-t-il le régime mixte à l'école primaire supérieure, au lycée, à l'école normale ? Veut-il fusionner

Fontenay et Saint-Cloud ?... Il n'en dit rien... Ce serait bien risqué. Est-ce un reste de préjugé ? J'hésiterais, si j'avais une fille, à... Je n'insiste pas. Et si j'avais vingt ans, comme me comporterais-je envers mes camarades ? J'interroge mes souvenirs... Il me semble qu'en ce temps-là, il ne fallait pas faire grand fond sur ma vertu. J'aurais peut-être été plus attentif à la nuque de ma voisine qu'à la leçon du professeur... On ne se repent... qu'après. Vous savez : c'est bien grave.

Mais, encore une fois, peu importe la thèse Vous nous avez donné là un livre débordant d'enthousiasme. Votre Marguerite Saget est une brave petite femme, une belle âme, un grand cœur. Petite sainte laïque, je m'incline devant elle avec une émotion respectueuse. Si vous avez voulu prouver, M'zelle, que certaines femmes sont bien supérieures à certains hommes, vous y avez réussi. Mais cette preuve était inutile. Nous le savions. Et cela ne nous humilie point, car nous sommes fils de la femme, la femme dans son épanouissement complet et dans sa beauté et dans sa bonté : la mère. Aussi, je pense que l'homme qui n'est point féministe a été trouvé sous un chou.



Et maintenant, si j'avais un conseil à donner à nos camarades — des deux sexes — ce serait de se procurer pour les lire *les Surprises de l'Ecole mixte*.

Coût : 3 fr. 50.

C'est pour rien.

Et puis nous avons un moyen de l'avoir dans de meilleures conditions : ce serait de l'introduire dans la bibliothèque scolaire, ou dans la bibliothèque communale, ou dans la bibliothèque pédagogique.

Tout le monde en profiterait.

Mais nul plus que nous.

J'ai conseillé à quelques jeunes camarades de lire la *Maternelle*, qui a un petit air méchant et frondeur en dépit des vérités qu'elle décoche.

Les Surprises de l'Ecole mixte ne respire que la bonté et l'amour.

Il ne contient pas les promesses de la couverture.

Mais il donne plus et mieux.

C'est un livre de vérité et un acte de foi.

(14 janvier 1906.)

Causeries de Populo (1909)

II

MÉTHODE

[Retour à la table des matières](#)

II. MÉTHODE

1. La méthode et la vie

4 octobre 1904.

[Retour à la table des matières](#)

Évidemment, c'est chose importante que la méthode. Évidemment les procédés ne sont pas à dédaigner ; le savoir-faire a du bon. Mais toutes ces bonnes choses réunies ne suffisent point à assurer le succès. Il faut les prendre toutes trois par quantités égales, les mettre dans la casserole pédagogique, en y ajoutant beaucoup de gaieté, d'entrain, de vie. Agiter fort et servir chaud.

C'est une bonne recette que j'ai rapportée de nos dernières conférences où j'ai entendu plusieurs leçons.

Ai-je besoin de vous dire que toutes ces leçons étaient irréprochables au oint de vue de la méthode et des procédés ? Elles avaient été préparées de longue main ; et les moindres questions étaient prévues... sauf celles des enfants qui sont quelquefois aussi surprenante que leurs réponses.

De sorte que les critiques les plus sévères ne trouvaient aucune « scène à faire », pas un mot à retrancher.

Et pourtant, telle leçon nous laissait sous une bonne impression, telle autre ne nous disait rien qui vaille.

Comment expliquer que deux leçons, préparées sur le même plan, s'inspirant de la même méthode et des mêmes procédés, pussent paraître si différentes à l'auditoire ?

Les enfants avaient, dans les deux cas, été bien « sages » ; peut-être même avaient-ils été plus « sages » pendant la mauvaise leçon que pendant la bonne.

Oui, pendant la bonne, ils étaient animés jusqu'à la surexcitation. Ils devinaient les questions et les coupaient de réponses vives. Et puis ils voulaient fournir des explications qu'on ne leur demandait point... Ils en avaient chez eux, des moutons... Et puis un chien... Et un berger... Des noirs... des blancs... Et puis, Mademoiselle, un gros bélier qui est très méchant... Oui, Mademoiselle, et même qu'il a donné un coup de tête à mon petit frère...

— Oh !

— Oui, Mademoiselle, mais il ne lui a pas fait mal.

— Ah !

— Oui, Mademoiselle, et puis...

— Là, là, là... Eh bien ! nous prenons la laine des moutons...

— Oui, Mademoiselle, avec des ciseaux, de grands ciseaux. Papa l'a vendue à un monsieur de Reims...

Vraiment ils n'étaient pas « sages », les petits scélérats ; mais ils étaient à la leçon, vous savez. Ils n'en perdaient pas un mot ; ils y mettaient le leur. La maîtresse n'avait qu'à recueillir les documents, à les grouper logiquement... La leçon est finie... On ne s'est pas ennuyé, oh ! non !

Pourquoi, dans la seconde leçon, a-t-on été si sage ? pourquoi, dirai-je, a-t-on été si triste ?

Je ne sais trop, moi ; mais il semble que la maîtresse n'a pas pris contact avec ses petits. Elle a tourné vers nous, ses collègues, ses amis, ses grands yeux pleins de peur, puis elle les a perdus bien loin, là-bas, dans le vague... Elle se demandait, je crois, ce que nous penserions d'elle. Elle était hypnotisée par la crainte de mal faire. Elle pensait plus à nous, critiques, qu'à ses élèves, ses vrais auditeurs.

De temps à autre, un mot s'échappe de sa bouche pour nous, pour nous seuls, dont elle devrait oublier la présence. Quant aux enfants, ils ne sont plus là qu'à titre d'utilités. Jadis on faisait la leçon aux bancs. On a trouvé cela drôle. Ce n'était pas drôle : c'était faux. Aujourd'hui on assied sur les bancs des poupées qui ne demandent qu'à vivre, mais qui ne vivent pas.

— Pardon, elles parlent.

— Pardon aussi : il y a des poupées parlantes qui disent : papa, maman, et qui, cependant, ne vivent pas. Écoutez-moi celles-ci :

— Vous avez vu des moutons ?

— Oui, Mademoisel...le.

— Qu'est-ce qu'ils ont sur le dos, les moutons ?

— Oui, Mademoisel...le.

— Vous ne m'écoutez pas. Je vous demande ce que les moutons ont sur le dos.

— Non, Mademoisel...le.

— Oh ! les petites sottises !

— Oui, Mademoisel...le.

— Écoutez-moi donc. Je vous demande. (Voulez-vous vous taire, Suzanne ?)... je vous demande (Andrée, en retenue ; Madeleine, je vais vous le dire au coin)... je vous demande si les moutons ont de la laine sur le dos.

— Oui, Mademoisel...le.

— Bien. A quoi cela sert-il, la laine ?

— ???

— Voyons, avez-vous vu de la laine ?

— Oui, Mademoisel...le. (Mouvements divers, comme disent les sténographes de la Chambre et du Sénat.

Ce sont les poupées qui commencent à penser. Oui, elles pensent que c'est long, la leçon ; elles pensent que la récréation ne saurait tar-

der ; il en est même qui, sans la moindre pudeur, posent la question... de cabinet.

Elles s'ennuient, quoi.

Alors, Mademoiselle est donc une sottise ? Pas le moins du monde. C'est une belle intelligence. Elle a apporté en mariage, à l'école, une bonne dot : du savoir et du cœur. Seulement elle n'a pas la manière de s'en servir. Il y a comme cela des gens riches qui, ne sachant utiliser leur fortune, finissent par tirer le diable par la queue. La dot ! Une belle affaire. C'est quelquefois la dorure d'une pilule. Il est vrai qu'il y a des pilules non dorées qui n'en sont pas moins amères... Mais si nous revenions à la leçon.

— Quelle leçon ?

— C'est bien vrai, il n'y a pas eu de leçon. Nous avons vu une institutrice qui a essayé de parler et des enfants qui n'ont pas écouté. Ce n'est pas ne leçon.

— Et quelle conclusion ?

— Je voudrais que la leçon fût une leçon, c'est-à-dire la recherche par les élèves d'une vérité, d'un fait. Le maître qui a éveillé les curiosités, provoqué l'effort, dirige et soutient cet effort jusqu'à la connaissance de ce fait, la découverte de cette vérité.

Mais provoquer cet effort est chose difficile, si je m'en rapporte à ce que j'ai vu et entendu souventes fois. Les procédés qui réussissent à celui-ci, échouent avec celui-là. Pourquoi ! Ah ! voilà, je n'en sais rien. Il y a des gens qui accrochent les petites âmes enfantines et les emportent où il leur plaît, très loin, très haut. Il en est d'autres qui n'accrochent rien du tout et qui, néanmoins, continuent à archer, tirant comme des chevaux, comme s'ils entraînaient le monde à leur suite. Ouf ! essuyez votre front, bonnes gens ; vous êtes tout en sueur. Mais, regardez : il n'y a personne derrière vous. Il n'y a rien de fait.

Mais si, mais si. Passez votre temps à cela, car tant que vous n'aurez pas les âmes-là, sous la main, vous ne pourrez rien mettre dedans. C'est donc par là qu'il faut commencer. Il en est qui réussissent du premier coup. Ils sont bien heureux : ils ont le *don*. Mais cela s'acquiert et l'on accuse ses élèves de ne l'avoir point. C'est là qu'est le

mal. Tenez, croyez-moi, n'accusons jamais nos élèves d'être étourdis, inattentifs, paresseux. Demandons-nous plutôt pourquoi ils sont tout cela, et nous finirons par reconnaître que c'est nous qui n'avons pas le don. Le jour où nous aurons fait cet aveu, nous aurons fait un grand progrès. Je le dis comme je le pense.

Les enfants nous écouteront quand nous serons à eux tout entiers, quand nous ne songerons qu'à eux, quand nos yeux, au lieu de regarder vaguement le nuage qui passe, seront plantés ferme dans leurs yeux ouverts et curieux, quand notre pensée viendra dans leurs yeux ouverts et curieux, quand notre pensée viendra tout près, tout près de la leur, quand enfin notre cœur sera si près de leur cœur que tous les cœurs n'en feront qu'un.

(4 octobre 1904.)

II. MÉTHODE

2. Méthode et procédés

20 mars 1906.

[Retour à la table des matières](#)

La méthode, qu'est-ce que c'est ?

C'est peu de choses si l'on n'y joint pas le procédé intelligent qui ne s'acquiert que par la pratique.

J'ai lu jadis que les collaborateurs de Pestalozzi, ses disciples préférés, avaient tellement rétréci sa méthode que l'esprit s'en était allé : il n'en restait que le mécanisme. Seul, le professeur de mathématiques n'avait pas trop fléchi. Ainsi dans son propre Institut, sous les yeux du maître, du créateur, on faisait de la mnémotechnie.

Jugeons par là des écarts qui se produisent chez nous, surtout chez les instituteurs de la campagne qui se voient trois fois l'an et reçoivent tous les dix-huit mois la visite d'un inspecteur pressé.

Ajoutons que connaître une méthode par le livre ou la conférence, ce n'est pas la connaître. La méthode, c'est le principe. Il faut le mettre en pratique.

Ce n'est pas si facile !

Pour apprécier la valeur d'une méthode, il faut l'avoir pratiquée ; il faut s'être trompé ; il faut avoir comparé son enseignement et ses résultats, à l'enseignement, aux résultats d'un autre, de dix autres... Car on aura beau dire qu'on est dans la vérité, qu'on a respecté les princi-

pes ; il est bon de savoir si le voisin, qui, lui aussi, est dans la vérité et a également respecté les principes, ne réussit pas mieux que nous.

Quand un savant, par la force du raisonnement, a conclu à un tel fait, il ne se glorifie de sa découverte que lorsque le fait s'est produit, non pas une fois, mais dix fois. On m'a dit que pasteur procédait ainsi.

Il y a certes une différence entre un phénomène physique qui peut et doit reproduire à la volonté de l'opérateur, dans les conditions indiquées, et un résultat d'enseignement et d'éducation. Mais c'est précisément parce que nos résultats sont difficilement saisissables que nous nous trompons en toute quiétude. Nous nous faisons quelquefois des illusions sur la valeur de l'œuvre. Et nous allons comme le poète, « la tête dans les cieux et les pieds dans la boue ».

Etre content de soi, c'est bien quelque chose.

Ce n'est pas assez.

On nous a fait la réputation de gens qui parlent trop et trop haut de notre métier.

Probablement parce que nous en parlons en public, en chemin de fer, au café. En quoi nous avons tort : nous rasons les voyageurs et les consommateurs, qui s'en vengent en se moquant de nous.

C'est bien fait.

Quand je vais au café, c'est pour y faire ma petite manille ou une partie de billard ; ce n'est pas pour y faire une conférence pédagogique, réformer l'orthographe et démolir la dictée.

Chaque chose en son temps et à sa place.

Ceci dit, je crois que nous ne méritons pas la réputation qu'on nous a faite.

Je crois que nous nous désintéressons trop des choses du métier. Ils sont nombreux, les journaux pédagogiques qui ne sont pas découverts. Et quand je songe que sur les cent mille abonnés de la *Revue*, il n'y en a peut-être pas cinquante mille qui liront cette causerie, j'ai bien envie de... Mais non, sapristi ! j'ennuierais les autres jusqu'à la gauche... comme dit le sergent.

Nous sommes donc à peu près d'accord sur le principe, sur les principes, qui sont en quelque sorte pour nous des *dogmes*, si ce mot ne devait choquer les yeux ou les oreilles d'un instituteur laïque.

Voyons donc ensemble comment nous pouvons en faire une application pratique.

Il a été écrit, par exemple : « Savoir par cœur n'est pas savoir ».

Et nous nous inclinons devant cette vérité.

Nous voici à la leçon d'histoire. Comme « savoir par cœur n'est pas de savoir », nous nous gardons bien, n'est-ce pas ! de faire apprendre par cœur quoi que ce soit à nos écoliers. Alors nous voilà en pleine absurdité.

J'ai assisté tout récemment à la classe d'un candidat au C.A.P.

Il avait pour sujet de leçon : L'Assemblée constituante.

Jeune, ardent, instruit, causeur disert, il parla, il parla pendant vingt à vingt-cinq minutes. Ce fut une bonne conférence. Nous l'écoutâmes ; il s'écouta, et même les élèves l'écoutèrent pendant quelques minutes. Pendant quelques minutes seulement.

Tout finit, même les discours.

Que restait-il de celui-ci ?

Le candidat voulut s'en rendre compte incontinent.

— Voyons : pourquoi réunit-on les États généraux ?

— ?

— Qu'étaient-ce que les États généraux ?

— ?

Vous ne m'avez pas écouté. Vous êtes des ... Voyons, rappelez-vous, je vous l'ai dit. Les trois ordres ?

— Clergé, noblesse, tiers état.

— Très bien : à la bonne heure ! Pourquoi Louis XVI les réunit-il ?

— ?

— Rappelez-vous : le Trésor est vide. Le ministre Necker demanda la ré...u...

— ...nion des États généraux.

— Ah ! nous y voilà. Quel jour se réunirent-ils ?

— 5 mai 1789.

— Où

— A Versailles.

— Bon. Pouvez-vous me dire maintenant ce que c'était que les Etats généraux ?

— ?

— Pourquoi se réunirent-ils ?

— ??

— Pourquoi se réunirent-ils ?

— ???

C'était pénible ; c'était lamentable.

Les enfants avaient tout de même quelques vagues idées, mais ils étaient bien incapables de les exprimer. L'idée avant le mot. Oui ; mais l'idée est dans le mot. Sans compter que, par une association étroite, le mot ramène quelquefois l'idée... Un enfant mieux doué que les autres peut citer les paroles de Mirabeau : « Allez dire à votre maître... » Mais ce que cette formule exprimait de violence et d'énergie, nul ne l'aurait pu dire. Nul ne comprenait la « vérification des pouvoirs » ; nul ne se demandait pourquoi l'on avait pris la Bastille plutôt qu'une autre prison. Tout cela parce que le maître, qui se comprenait, lui, ne se demanda point s'il était compris et, partant, négligea de s'en assurer.

— On ne peut pas tout expliquer, nous dit ensuite le candidat.

Certes !... Que faut-il expliquer ? Que faut-il faire expliquer aux enfants eux-mêmes ? Voilà ce qu'ignorait notre jeune maître. Il eût fait, comme feu Descartes, un excellent discours sur la méthode. Mais quant à faire une simple leçon, bernique !

Il lui fut demandé pourquoi il n'avait pas fait intervenir les enfants, pourquoi il ne les avait pas associés à la leçon.

Il répondit qu'il n'aurait pas manqué de le faire s'il se fût agi d'une leçon de sciences, voire d'une leçon de grammaire ; mais que les enfants ne sauraient, par le raisonnement, découvrir un fait historique pas plus qu'une date ; qu'il fallait donc bien raconter l'histoire, faire, en un mot, un exposé. Donc, *méthode expositive*.

Ça y est : la méthode ! La commission est bloquée. Le candidat triomphe.

Mais, mon pauvre enfant, votre méthode expositive employée ainsi ne vaut pas mieux que la décourageante et abrutissante récitation d'antan. Comme entre deux maux il faut choisir le moindre, je serais tenté de choisir la récitation. Somme toute, il en resterait quelque chose. Et nombre de mots et de formules incompris pour l'instant, finiraient peut-être, avec le temps et la réflexion, par pousser en idées. Tandis que de votre discours il ne reste rien.

— Alors, je vais faire réciter l'histoire.

— Vous voilà à l'autre bout. Nous avons dit que nous nous trouvions en présence de deux maux... Ne choisissons ni l'un ni l'autre, puisque ce serait toujours choisir un mal. Ne soyons pas absolus. Je me sers habituellement de ma main droite ; mais je n'ai pas condamné ma gauche à l'immobilité. Elles travaillent ensemble le plus souvent. Cela va mieux et plus vite.

Alors.

Alors, je n'aurais pas condamné mes enfants à vingt-cinq minutes de silence, d'immobilité et d'attention. Le silence et l'immobilité s'obtiennent tant bien que mal ; l'attention ne s'obtient pas. J'aurais trouvé le moyen de faire intervenir mes élèves, de les forcer à parler, par conséquent à penser. Une question de temps en temps les eût fait descendre du nuage où ils étaient montés vers la réalité. Quand vous avez eu dit ce qu'étaient les Etats généraux, vous avez pensé que vous aviez fait votre devoir. Point. Il fallait le leur faire dire, à eux. Quand vous avez parlé de vérification des pouvoirs, il fallait, au tableau noir, faire une petite opération arithmétique qui eût expliqué l'ardeur de la lutte : au lieu d'être *un* contre *deux*, on eût été 621 contre 593. La né-

buleuse « vérification des pouvoirs » s'éclairait d'une vive lumière. La lumière est-elle faite ? Qui sait ? Interrogez vos élèves. Leurs réponses vous diront si vous pouvez aller plus loin.

Voyez-vous, il n'y a pas de méthode qui vaille sans le savoir-faire. Et nul savoir-faire ne vaut l'entrain que l'homme d'expérience apporte dans son enseignement et dont il sait animer ses élèves.

Et si, maintenant, il sollicite un nouvel effort de ses enfants et leur demande pour le lendemain de réciter le résumé de la leçon, croyez qu'il n'y a pas de mal à cela ; ils ne réciteront pas des mots vides ; ils formuleront des idées bien comprises et facilement assimilables.

Seulement, faites-y bien attention : si vous ne les obligez pas à les réciter avec un ton naturel, ils vous psalmodieront avec plus ou moins de rapidité, aussi bêtement qu'ils chantent l'*épître* en latin, à la messe du dimanche.

Et c'est ce qu'il ne faut pas.

(20 mars 1906.)

II. MÉTHODE

3. La table

28 avril 1907.

[Retour à la table des matières](#)

Quand j'ai fait ma première communion, je savais mon catéchisme comme pas un.

Il y avait néanmoins un camarade qui le savait aussi bien que moi. Il s'appelait Théodore, nom prédestiné.

Un jour, nous luttions à qui prendrait l'autre en défaut de mémoire, et nous nous faisons, le livre en main, des questions sans lien entre elles.

Un gage à celui qui était pris.

Théodore, un moment, crut bien me tenir.

« Que fit-il ensuite ? » me demanda-t-il ?

Hein ? Qu'est-ce que vous auriez répondu ?

Moi, je n'hésiterai pas une minute.

Je répondis triomphant :

« Il prit le pain, le bénit, le rompit et le distribua à ses apôtres en disant : Prenez et mangez, ceci est mon corps ; puis il prit du vin... etc., etc... Faites cela en mémoire de moi. »

Cloué Théodore !

Or le catéchisme est toujours catéchisme, qu'il s'agisse de religion ou d'irréligion, de morale ou d'éducation civique, de grammaire ou de calcul.

C'est le catéchisme chaque fois que le mot ne donne pas l'image d'une idée. « Ceci est mon corps. » Qu'est-ce que cela dit à des enfants de onze ans ? Me le suis-je demandé alors ? Est-ce que le curé qui m'a fait *réciter* ces mots a jamais songé à me les faire *comprendre* ?

Or, de même, nous faisons encore bien souvent *réciter* des mots qui nous disent quelque chose à nous, mais ne disent rien à nos enfants.

Et nous sommes dans le dogme jusqu'au cou.

L'autre jour, un camarade fit devant moi une petite leçon de calcul délicieuse. Il fit faire une addition à des enfants de six à sept ans.

8 et 7, 15 et 6, 21.

Pour faire 21, dit l'enfant qui opérait, je prends 2 paquets de 10 bâtonnets, plus un bâtonnet. — Il y a donc 2 dizaines et une unité. — Il prenait, en effet, et montrait à ses camarades les deux paquets et le bâtonnet. Puis il portait les deux paquets au rang des dizaines et les remplaçait par le chiffre 2. Il continua : 2 dizaines et 9 font 11 dizaines plus 8 = 16 plus 7 = 23 dizaines. — Il prenait 3 paquets de 10 plus 2 paquets de 100 et les montrait... C'était tangible. Les enfants comprenaient ce qu'ils faisaient et ce qu'ils disaient. Pas de mystère ; donc pas de dogme.

C'est là de l'enseignement laïque.

Mais patatras ! nous voilà en leçon d'instruction civique : « L'armée. — La défense du pays. — L'armée des colonies. — L'armée assure l'ordre à l'intérieur. »

Le maître a parlé ? Les enfants ont écouté et opiné du bonnet.

L'armée défend la patrie. — Bon ; ça va ; qu'elle la défende, morbleu !

L'armée des colonies conquiert des pays lointains. — C'est mal dit le maître : ce n'est pas juste.

Et les écoliers dociles et bien disciplinés de répéter : « C'est mal : ce n'est pas juste. » Il faut que ce soit ainsi, puisque le maître l'a dit. Les braves enfants ont trop le respect de l'Autorité pour dire le contraire. Et puis, entre nous, ils s'en fichent. Cela n'a pas l'air de les passionner.

Donc, c'est entendu : le soldat doit défendre sa patrie ; mais il ne doit pas conquérir un seul mètre carré de sable sur les Papous.

Est-ce clair ?

Or, ce n'est pas tout : l'armée a encore une mission : celle d'assurer l'ordre à l'intérieur.

J'ai entendu cette expression : « assurer l'ordre à l'intérieur », dans un petit village de deux cents habitants environ. Pas d'exemple que l'ordre y ait été troublé. Paisiblement les vaches vont au pré ; les moutons broutent l'herbe le long de la route ; les laboureurs vont à la charrue en ruminant une rare pensée. Seuls, les écoliers, au sortir de la classe, égayaient de leurs cris joyeux cette monotonie.

Pas de désordre, jamais. Et l'armée doit « assurer l'ordre » ! Ce n'est pas bien difficile. Mais il y a des grèves. Et l'armée intervient. Ici, les avis sont partagés : il faut garantir la liberté du travail, disent les uns ; l'armée ne doit pas se mêler des conflits entre les patrons et les ouvriers... J'ai entendu ces deux affirmations contradictoires à quelques jours d'intervalle. Dans les deux cas, les élèves ont dit : Oui, Monsieur ! Les écoliers sont bonnes gens. Ils tâchent de retenir ce qu'on leur dit pour le dégorger à la première occasion. Mais ils n'ont pas à se faire une opinion. Leur opinion, c'est de n'en point avoir. Le maître n'est pas là pour des prunes.

A droite et à gauche, on est content de soi. Les uns ont damé le pion aux perturbateurs de l'ordre public ; les autres se sont rangés à côté des travailleurs.

Le bon billet !

« Il faut être sévère pour soi-même et indulgent pour les autres. »

J'ai trouvé cette haute pensée philosophique dans le cahier d'un garçonnet de neuf à dix ans. Cahin-caha, il s'est tiré de la sévérité envers soi-même ; il a paru saisir aussi l'indulgence envers les autres

Mais quand nous avons voulu passer à l'application, il lui est apparu qu'il allait être dupe neuf fois sur dix. Et cela lui a donné à réfléchir. N'est-ce pas par là qu'on aurait dû commencer ? On a préféré lui donner une formule toute faite. Il s'en défiera peut-être, à l'avenir, des formules. Tant mieux ! Les plus belles formules doivent être étudiées sur des réalités. On voit alors ce qu'elles comportent de vérité et d'exagération. Faute de les examiner ainsi, elles ne comportent rien du tout : ce ne sont que des mots que l'enfant case dans un coin de sa mémoire sans lien avec son cœur ou sa conscience. Rien de fait, ni au point de vue de la culture du jugement, ni au point de vue de la formulation morale.

En revanche, asservis, nous, laïques, aux méthodes congréganistes, nous asservissons à notre tour les intelligences. On se figure être d'esprit libéral et républicain parce qu'on ne va pas à la messe et qu'on est en froid avec le curé. Vraiment ? Ce serait si simple ? Et la pédagogie rationaliste tiendrait à si peu de chose ? Il faudrait tout de même montrer moins de naïveté. Affirmer notre croyance politique ou religieuse n'est pas un acte d'éducation. C'est tout simplement l'exercice d'un droit. Dans l'école, les affirmations ne sont pas de mise. Ce qui importe, c'est de ne point peser sur les raisons et sur les consciences ; c'est au contraire de les protéger contre les dogmes qui menacent de les écraser, contre toutes les autorités, si respectables qu'elles soient, y compris la nôtre. Car, voyez-vous, mes amis, pénétrer dans les consciences même par la sympathie, c'est encore un viol.

Or le camarade qui a dogmatiquement tranché en deux lignes la question d'intervention de l'armée dans les confits économiques a fait œuvre vaine. Il a en outre commis une mauvaise action, qu'il soit pour ou contre. Comme feu Moïse, il semble avoir reçu d'une Autorité suprême des révélations. Et il incite ses élèves à s'en rapporter à lui. Jamais les théocrates ne s'y sont pris d'une autre manière. Les cerveaux y sont tellement habitués que nos victimes tendent le cou. Elles aiment mieux nous croire sur parole que de chercher. C'est moins laborieux. Hélas ! les meilleurs parmi nous, les partisans les plus résolus du libre examen se surprennent eux-mêmes à exprimer des certitudes qui auraient besoin d'être démontrées. C'est la tare atavique, le legs

des moines enseignants que Rabelais, déjà fustigeait. Ils sont morts ; mais ils revivent en nous, en dépit de nous.

Et moi qui écris ces lignes, n'apporté-je point ici des affirmations ? De quel droit ?

Mes frères, en vérité, je vous le dis, nous sommes les héritiers des congréganistes nos maîtres. Ils ont jeté sur le dos leur défroque qui nous tient à la peau. Arrachons-la, au risque de nous enlever des lambeaux de chair ; sinon, nous pèserons sur les générations comme on a pesé sur nous. Et lente sera l'émancipation des esprits et des hommes.

(28 avril 1907.)

II. MÉTHODE

4. Fantaisies historiques

11 octobre 1908.

[Retour à la table des matières](#)

Je suis bourrelé de remords. Mes nuits sont blanches, ce qui veut dire que je broie du noir. Tout cela parce que, à propos de faillite, j'ai commis une causerie sombre.

Alors pour occuper mes jours de vacances, qui devenaient aussi noirs que mes nuits sont blanches, je me suis mis à fouiller dans de vieux papiers que le hasard a mis à ma disposition. Ce sont des compositions de certificat d'études. Il y en a de bonnes, vous savez ! Il y en a de mauvaises, je vous l'assure ! Et il y en a qui sont tout simplement drôles. Mais si drôles, qu'on est heureux de les lire, qu'on sait gré à leurs auteurs inconnus de les avoir pondues, à l'administration insouciant de les avoir laissées sortir des cartons où elles étaient la proie des mites.

J'en ai donc lu plusieurs, ou délicieuses, ou naïves, ou bêtises. Mais pas une ne peut être comparée à celle-ci, qui mérite de passer à la postérité.

Attention :

TEXTE : Exposer succinctement les événements qui, de juillet à septembre 1870, ont amené la chute de l'Empire et la proclamation de la République.

DÉVELOPPEMENT. — La 4 septembre 1870, il y eut une révolution très dangereuse entre la France, l'Allemagne et la Prusse. Elle eut lieu parce qu'il manquait sur le trône de France un roi et parce que la Prusse ne voulait pas qu'on en nomme un. Alors la France envoya notre représentant trouver le roi de Prusse et lui demander une autre réponse. La Prusse se décida à en donner un. Mais un libéral, M. de Bismarck, dit à la France que le dey d'Alger avait insulté notre représentant. La France crut ce que M. de Bismarck leur avait dit et se décida à faire la guerre. On se battit pendant trois jours, l'insurrection fut victorieuse. L'Hôtel de Ville et les Tuileries furent pris mais Charles X dut abdiquer et quitter le royaume. Le nouveau roi fut élu par les deux Chambres sous le nom de Louis-Philippe. Cette Révolution fut appelée la Révolution de 1830 ou Révolution de juillet.

Elle renversa le gouvernement impérial, c'est-à-dire l'Empire. Elle proclama la République.

Je n'ai pas besoin de jurer mes grands dieux que cela n'a pas été inventé. On n'invente pas ces choses-là. C'est nature. Et vous me croirez quand je vous dirai que je n'y ai changé ni un mot ni un signe de ponctuation. Si vous en doutez, je tiens le texte à votre disposition.

Vous avez remarqué, n'est-ce pas ? que c'est correct. A part le mot *leur* pour *lui* qui, somme toute, est un accord par syllepse, il n'y a rien à reprendre. L'orthographe est irréprochable. D'où je conclus que le candidat peut être un paresseux, mais ce n'est pas un cancre indécorable. Il m'apparaît donc que le coupable, en l'occurrence, n'est pas tant l'élève que le maître.

Entendons-nous.

Quand je dis le maître, je devrais dire la méthode. Mais comme le maître se sert de l'outil qui lui plaît, c'est à lui que je m'adresse.

Que vient vous raconter cet enfant ?

Une page d'histoire.

Or, il s'agit pour lui d'interroger ses souvenirs et de les fixer sur le papier. Ils sont confus, les souvenirs. La révolution de 1870 et celle de 1830 sont un peu mêlées ; et si le dey d'Alger ne donne pas le coup d'éventail à M. de Bismarck, c'est M. de Bismarck qui en porte la nouvelle à la France, vraisemblablement à Napoléon III.

Je reconnais qu'une pauvre petite mémoire de douze ans peut avoir des défaillances. Et je ne serais nullement surpris que le candidat eût remis une feuille blanche à l'examineur. On sait ou on ne sait pas. On a le droit de ne pas savoir.

Mais si le péché d'ignorance est véniel, il ne saurait en être de même du péché de sottise. Quand on écrit, quand on parle, c'est pour dire quelque chose, autant que possible, quelque chose de sensé. Un enfant de douze ans qui commet une composition comme celle-ci est plus qu'un ignorant, c'est un sot qui croit savoir, le pire des sots, les plus insupportable, je dirais volontiers le plus dangereux.

A qui la faute ?

C'est au maître qui l'a instruit, élevé. Il l'a mal instruit ; il l'a mal élevé. Voyez le joli produit ! Quel homme cela va faire et quel citoyen !

Je ne le connais pas, ce maître. Je ne connais pas l'élève non plus. Mais la composition me dit que le perroquet bavard qui l'a écrite n'a de sa vie pensée, réfléchi. On lui a raconté de l'histoire, ou il en a appris par cœur dans son livre ; il a gardé dans sa pauvre mémoire, que le jugement n'était point, des lambeaux de phrases qu'il répète avec l'intelligence d'un phoque qui dit : Papa, maman. Cet enfant — qui ne fait pas une faute d'orthographe — commence par déclarer qu'« il y a eut une révolution entre »... plusieurs nations. Lui a-t-on jamais donné l'idée d'une révolution ? Il ne sait pas ce que c'est. Donc il ne sait pas ce qu'il dit. Et je trouve que c'est déplorable pour... un petit-fils de la Révolution.

Cet enfant qui a des réminiscences des causes de la guerre de 1870, qui a la tête farcie de termes historiques : roi trône, libéral, insurrection, paraît penser (paraît seulement, car il ne pense pas) que la Prusse nous refuse un roi, comme fit Jupiter aux grenouilles. Alors, il faut en découdre ! Aussi quand le *libéral* M. de Bismarck aura révélé le coup d'éventail, on se battra, nom d'un tonnerre !

On se battit trois jours et « l'insurrection fut victorieuse ». Qu'en pensa le dey d'Alger ? Voilà qui n'est pas pour inquiéter notre petit bonhomme de perroquet.

Vous entendez bien, mes amis, que le coupable n'est qu'un innocent. S'il est perroquet, ce n'est pas sa faute : c'est la nôtre. Nous lui avons entonné dans ce récipient qu'on appelle mémoire des mots d'histoire. « Du jugement point de nouvelles. » Qu'il sache le pourquoi des choses, cela n'a pas d'importance. Quand donc serons-nous persuadés que les faits s'enchaînent logiquement dans la vie des peuples et que c'est niaiserie de les isoler ? Les phénomènes sociaux s'expliquent. D'aucuns les prévoient.

Mais n'en demandons pas tant à nos écoliers. Ce qu'il faut obtenir d'eux, c'est qu'ils comprennent ce qu'ils disent. Chaque fois que nous les surprendrons en délit de savoir incompris, poursuivons les délinquants devant ce bon petit-tribunal, cet honnête tribunal qu'il y a en eux. Il ne demande qu'à fonctionner, ce tribunal. S'il ne fonctionne pas, comme tous les organismes condamnés à un repos prolongé, il se rouille, s'anémie, disparaît.

Finissons-en, camarades, avec le fatras historique et les procédés mnémoniques. Faisons peu, mais faisons bien.

(11 octobre 1908.)

II. MÉTHODE

5. Une leçon d'histoire

26 juin 1909.

[Retour à la table des matières](#)

« L'histoire est une école de morale. » ROLLIN. »

Est-ce bien vrai, ce qu'il a dit Rollin ?

L'histoire, en elle-même, est-elle une bien bonne éducatrice ?

Suivre l'humanité dans sa machine hésitante ; enregistrer les fureurs des foules et leurs lâchetés anonymes ; constater le triomphe des criminels et l'humiliation des vaincus du droit, est-ce bien de nature à fortifier les consciences et à tremper les caractères ? N'est-il pas plutôt à craindre que l'accoutumance ne nous familiarise avec le mal ou tout au moins n'érousse notre droiture ?

Et quand notre âme s'est posée toute jeune sur toutes les horreurs que découvre l'histoire, est-ce qu'elle n'est pas un peu déflorée ?

Si encore nous prévenions nos écoliers des dangers qu'ils courent ; si nous leurs présentions ces horreurs avec certaines précautions, peut-être qu'elles produiraient en eux un sentiment d'indignation. Il y

aurait alors quelque chance pour que l'habitude n'atrophie point leur sensibilité.

C'est à cela que je pensais, il y a quelques jours, à une conférence pédagogique, en suivant une leçon d'histoire faite par un camarade à des enfants de sept à neuf ans (*Cours élémentaire*).

Il s'agissait de la croisade des Albigeois.

Il dit d'abord que les Albigeois étaient hérétiques, et, rapidement, expliqua la signification du mot.

Je ne sais pas si les enfants ont compris. J'en doute, car la définition avait besoin des commentaires que je n'ai point entendus. Les enfants, dans tous les cas, ont répété cette définition mot à mot... comme au catéchisme.

Ce point acquis, il dit que le pape voulut les convertir et que, pour cela, il leur envoya un légat, nommé Pierre de Castelnau, qui fut assassiné.

— Répétez : « Le pape envoya aux Albigeois, pour les convertir, un légat, Pierre de Castelnau, qui fut assassiné. »

Et les pauvres gosses de répéter : « Le pape... légat... assassiné. »

Ils disent cela en regardant voler les mouches, avec autant d'émotion qu'ils diraient : « On arrosera les artichauts au coucher du soleil. »

Ils se moquent bien des Albigeois, des légats et des assassins. Ce sont des mots, tout cela, rien que des mots. Mais il n'y a pas à dire : ils les répètent sans broncher.

Et le maître est content.

« Alors, reprend-il, une croisade fut prêchée contre eux, et les seigneurs du nord se précipitèrent sur les riches provinces du midi, sous la conduite de Simon de Montfort. »

— Répétez !

Les enfants répétèrent ensemble, puis quelques-uns isolément.

Il y avait toujours des mouches au plafond. Quelques audacieuses vinrent bourdonner aux oreilles des écoliers. C'était trop tentant :

l'une d'elles fut prise... Ce fut un moment palpitant. La capture de la mouche fit le plus grand tort à Simon de Montfort, au légat et aux hérétiques.

— Silence ! prononça le maître.

Et l'on se remit à répéter sur ce ton monocorde qu'on trouve encore dans les écoles de la république (il y a été laissé par les frères !) : « Alors une croisade... seigneurs... midi... Simon de Montfort. »

Je serai impardonnable si je ne déclarais que notre camarade parla des convoitises des gens du nord. C'est un honnête homme. Il ne trouve pas la croisade légitime. Mais c'est un homme pressé. Au fait, au fait ! Il prend les faits, les entortille dans une phrase courte et les introduit l'un après l'autre, quelquefois par tranches, dans la mémoire, avec une étiquette dessus. Vlan ! Ça y est : encore un dans la collection !

Et dépêchons-nous :

« Les croisés pillèrent les riches villes du midi et massacrèrent les habitants... »

Les bons petits garçons roses, joufflus, *pillèrent* et *massacrèrent* avec une désinvolture innocente.

Je me disais : C'est étonnant comme ils ont peu de cœur, ces petits bandits. Mais j'avais tort. Ils ont laissé leur cœur à la porte. Et puis, que voulez-vous ? Ces enfants tuent, pillent, éventrent deux fois par semaine, exactement à la même heure : ils en ont l'habitude. Cela ne les impressionne plus ; cela ne les a jamais impressionnés. Ce sont des massacres pour rire avec des armes en carton.

Pas de cœur, pas d'âme. On ne se sert pas de ça pendant la leçon d'histoire.

La leçon marche. Les mémoires sont heureuses. On arrive au grand massacre de Béziers et à la parole évangélique de l'abbé de Cîteaux.

— Voyons, répétez les paroles de l'abbé de Cîteaux :

— Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens.

— C'est bien.

C'est, en effet, très bien.

Cependant le maître craint quelques défaillances. Avec une conscience naïve, il s'assure que rien n'a été oublié et que, le cas échéant, tous ses élèves pourront dégorger sur la croisade des Albigeois quelques phrases dont s'ébahiront M. le maire, M. le délégué cantonal, M. l'inspecteur !

Après quoi, content de lui-même et des autres, il s'épongea le front et passa à d'autres exercices.

Je sais bien que nul ne peut se flatter de savoir l'histoire, et qu'il est rudement difficile d'enseigner le peu qu'on sait à ses contemporains.

Mais tout de même, et sans la moindre intention prétentieuse, j'ai cru devoir dire à notre camarade que sa leçon m'avait paru mauvaise.

Elle m'a paru mauvaise parce que ce n'est pas une leçon, mais... un squelette de leçon. C'est trop maigre. Cela avait besoin d'être nourri, puis habillé.

Mais quand même il eût mis un peu de chair sur cette charpente osseuse et revêtu le tout d'étoffes voyantes, il y eût encore manqué quelque chose :

L'âme !

Oh ! je sais qu'il faut aller vite, car le temps est court et le programme long et le programme long. Mais ne vaut-il pas mieux, pour l'éducation des enfants, sauter par-dessus certains faits que de les leur présenter déformés ? C'est presque un mensonge. C'est du lori-quet laïque et obligatoire. C'est tout ce que vous voudrez, mais ce n'est pas de l'histoire. Un fait historique que ne légitiment ou n'expliquent point les causes et dont les conséquences échappent n'est plus qu'un fait divers sans intérêt philosophique et sans portée sociale.

Élaguons donc, s'il le faut.

Mais quand nous aurons donné les coups de ciseaux nécessaires, faisons en sorte que chaque leçon comporte un enseignement.

Je m'explique.

Notre camarade a dit que les Albigeois étaient des hérétiques.

J'aurais voulu être certain que ses élèves comprennent ce que cela veut dire. Or, rien de plus facile que de leur montrer un hérétique, dix hérétiques, mille hérétiques. Cela court les rues, en pleine liberté. Il y a des ministres hérétiques, des préfets hérétiques, des instituteurs hérétiques... Les enfants en trouveront dans leurs meilleurs amis, dans leur propre famille...

Ils savent donc ce qu'on entend par hérétique.

Aussi sont-ils étrangement surpris de voir que l'on mobilise une armée pour exterminer des gens si paisibles, sous le seul prétexte qu'ils pensent autrement que le pape et les catholiques sur la nature du bien et du mal ou sur l'incarnation du Christ.

Il est bon qu'ils en soient surpris ; il est honnête qu'ils témoignent de leur émotion.

Il est naturel cependant que le pape, croyant les hommes dans l'erreur, tente de les convertir.

— Mais qu'est-ce que cela veut dire : convertir ? Est-ce que cela veut dire piller, massacrer, incendier ?

Laissez les enfants répondre ! Je m'en rapporte à eux.

— N'est-il pas à craindre qu'une conversation sous le couteau ne soit pas sincère ?

Les enfants répondront encore. Ce sont d'honnêtes enfants, des « enfants du siècle » : ils marqueront leur indignation.

Et quant à l'abbé de Cîteaux, qui s'en remet à Dieu de reconnaître les siens parmi les cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants, on lui ménage une ovation.

Il faudra même — et cela pour être juste — tâcher de leur faire comprendre que la mentalité des hommes du XIII^e siècle, si elle n'excuse point le crime, atténue la responsabilité.

Oui, voilà comment je voyais la « scène à faire ».

Il ne faut donc pas, me semble-t-il, se contenter de faire répéter des mots. Il faut obliger nos petits à se pencher sur les victimes et les amener à haïr les bourreaux.

C'est alors seulement que l'enseignement de l'histoire aura un caractère éducatif et que nos enfants, en dépit des horreurs dont la route est semée, s'empliront l'âme de pensées honnêtes et le cœur d'indignation vertueuse.

Dans tous les cas, il y a lieu d'espérer qu'ils s'habitueront à peser les idées et à juger les hommes.

Ainsi soit-il.

(26 juin 1909.)

II. MÉTHODE

6. L'histoire aux petits

2 décembre 1906.

[Retour à la table des matières](#)

« ...Après la bataille de Tolbiac, Clovis se fit baptiser avec trois mille de ses guerriers. — L'évêque saint Remi christianisa la gaule que Clovis avait conquise. »

Ainsi s'exprima mon ami Chose, un très honnête homme, qui suit son programme... militairement, quoiqu'il n'ait jamais été militaire.

Il enseigne l'histoire comme le sergent instructeur, la théorie. Il dit la même chose et presque les mêmes mots depuis 1887 ; et les enfants les apprennent par cœur. Les chérubins ne s'étonnent de rien ni de la Gaule christianisée. Ils ne s'étonnent de rien parce qu'ils ne comprennent rien, ne pouvant pas comprendre. La conquête ! Qu'est-ce que c'est que ça ? Christianiser !... Diable ! Voilà un mot qui n'est pas dans une musette. Christianiser la Gaule. Pour sûr, ce doit être du latin. Dans tous les cas, pour eux, ce n'est pas du français.

Mon ami Chose, qui sait que c'est du français, tente une explication : il parle de religion païenne et de religion chrétienne. Sujet grave ! Si grave que les pauvres petits n'entendent plus : les plus sages ne

bronchent pas, mais bâillent ; d'autres engagent un bout de conversation où il n'est question ni de Clovis, ni de la Gaule, ni du Christ ; d'autres... Et comme on est toujours mécontent des autres qu'on n'est pas content de soi-même, Chose applique le sacrement de confirmation, d'un geste énergique, à des galopins qui ne sont peut-être pas seulement baptisés.

Et la leçon se termine dans les larmes.

L'histoire est ingrate et la vie amère.



C'est que l'histoire ainsi entendue est aux petites intelligences de six à neuf ans ce que serait un bon bifteck aux estomacs qui n'ont encore absorbé que le lait maternel. Le bifteck ne passe pas.

La nourrice sèche tourne la difficulté : elle bourre de soupes épaisses son nourrisson. Très honnête femme, la nourrice. On peut être tranquille avec elle ; son *Parigot* ne jeûne pas. Ah mais ! Il ne jeûne pas, mais il jaunit et attrape le carreau.

Quelquefois, il en meurt.

L'histoire... à haute dose ne fait pas mourir, c'est vrai. Mais c'est bien grâce que nourrisson qui la vomit au fur et à mesure qu'on la lui ingurgite si, par hasard, il s'est prêté à l'opération. Sans cela, dame ! on ne sait pas ce qui arriverait. La bonne nature se défend. Tant mieux !

Alors pas d'histoire aux enfants du cours élémentaire ?

J'avoue que n'y verrais pas le moindre inconvénient.

Cependant, puisque le programme officiel exige que nous en nourrissions nos petits, il convient d'examiner s'il ne serait pas possible, au moyen de dosages savants, de composer une petite mixture qui n'aurait aucun caractère nocif : ainsi nous pourrions prendre ; par exemple, dix parties d'histoire, vingt de bon sens et vingt de bonne humeur. — Agiter fortement avant de s'en servir. — Ainsi préparée, la mixture pour-

rait être absorbée par mes patients pendant qu'ils regarderaient une image.

L'image est de toute nécessité.

C'est une tentative à faire.

Réussira-t-elle ?

Essayons toujours.

Car, voyez-vous, camarades, si les bambins n'aiment pas l'histoire, ils sont fous des histoires.

Cela, j'en suis sûr. De sorte que, au lieu de leur faire un cours où nous montrerions la mainmise de l'autorité religieuse sur l'autorité civile... et militaire, nous nous contenterions de leur raconter, sans la moindre prétention historique, le vase de Soissons, le mariage de Clovis, la bataille de Tolbiac, le baptême du chef franc, barbare après comme avant. Nous leur présenterions ces contes comme nos grand'mères nous ont présenté *Peau-d'Ane*, *Cendrillon*, *Barbe-Bleue*, *le Petit Lapin indocile*, *le Loup et l'Agneau*... Quand nous racontons *Cendrillon*, songeons-nous à instruire ? à philosopher ? Je pense bien que nos vues sont plus modestes. Nous amusons d'abord ; puis nous éveillons l'imagination ; nous provoquons et soutenons l'attention ; nous exerçons déjà la mémoire. Par surcroît, la sensibilité se manifeste, et naît l'idée de justice. On l'aime, *Cendrillon* ; on hait ses sœurs orgueilleuses. On n'est pas enclin au pardon, non da ! Et pourtant *Cendrillon* pardonne. — Leçon de bonté.

Et le loup, le méchant loup qui dévora l'agneau... Hou, hou ! On en a bien un peu peur. Mais dans l'école bien close et bien chaude, on est brave. Hou ! le vilain loup ! Qu'il y vienne !

Donc, à mon avis, des contes historiques sur des images. Et cela suffit. « Voyez Clovis qui, d'un coup de sa francisque, fend le crâne du guerrier. Qu'a-t-il donc fait le guerrier ? Quelles paroles a-t-il prononcées ? D'où venait le vase ? Qu'en voulait faire Clovis ? etc., etc... » Et les enfants qui ont écouté le récit, parlent. Ils sont émus. Ils racontent à leur tour. Ils répètent presque ce que le maître a dit dans les mêmes termes.

Jadis, nous répétions de même :

— « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? »

— « Je ne vois que l'herbe qui verdoie et la route qui poudroie. »

C'était la formule. Personne ne songeait à la modifier.

Aujourd'hui, nous disons :

— « Clovis d'un coup de sa francisque fendit la tête du soldat en criant : C'est ainsi que tu brisas le vase de Soissons. »

C'est du Barbe-Bleue tout pur.

Sans y rien changer, nos petits répéteront les mêmes mots, tant la mémoire est docile à cet âge.

Et ils comprendront, car c'est simple.

De la philosophie, point n'en faut. Allez toujours : mariez Clovis, faites-le victorieux à Tolbiac ; montrez-le dans la piscine courbant la tête sous l'eau du baptême : « Baisse la tête, fier Sicambre ; adore ce que tu as brûlé ; brûle ce que tu as adoré. » Allez : racontez et faites raconter. Que tout le monde sache le conte... Mais n'en demandez pas davantage. C'est seulement plus tard, quand il aura grandi, quand il aura passé dans le cours moyen, qu'il commencera à comprendre les actions des hommes, que vous repoussez la légende dans les coins et la comprendre par l'histoire. Alors l'enfant comprendra la diplomatie ecclésiastique qui marie Clovis à la Dalila chrétienne, laquelle amènera le Samson barbare aux pieds de l'Église triomphante.

Mais c'est de la politique, cela ; De six à neuf ans, on ne fait pas de politique.

Pourquoi, alors, perdre notre temps à des contes, qui sont aussi loin de la vérité historique que les romans d'Alexandre Dumas ?

Je ne crois pas que nous perdrons notre temps. Non. D'abord parce que les contes font plaisir aux enfants. C'est à considérer. Mais, en dehors de ce que peuvent y gagner leur imagination, leur attention, leur mémoire, leur sensibilité et quelquefois même leur jugement, nul ne niera que le simple récit, historique ou non, ne puisse devenir un excellent exercice d'élocution. Enfin, le récit légendaire, même sans valeur en tant que vérité historique, est un jalon planté en bon endroit et

que nous retrouverons plus tard, quand nous ferons de l'histoire pour de bon.

Voilà les réflexions que m'a inspirées la leçon de mon ami Chose.

Peut-être bien que vous les trouverez bêtes.

Qu'est-ce que ça fait ?

(2 décembre 1906.)

II. MÉTHODE

7. Les leçons omnibus

10 juillet 1905.

[Retour à la table des matières](#)

« Fais ce que tu fais. »

En ce temps-là, on débitait des mots, des mots, des mots à perdre haleine.

Plus on allait vite, plus le maître était content, plus l'élève triomphant.

J'ai le souvenir d'un triomphe de ce genre dont je ne suis pas très fier.

L'inspecteur était venu visiter notre école.

Il n'y venait pas souvent, ayant plusieurs arrondissements dans sa circonscription.

Quand il venait, quel émoi, mes enfants !

Les élèves étaient muets.

Les tout petits pleuraient et voulaient s'en aller.

En ce temps-là, on avait comme livre de lecture *les Pensées chrétiennes*, puis *l'Ancien et le Nouveau Testament*.

En ce qui concerne *les Pensées chrétiennes*, le maître n'y comprenait pas grand'chose.

Quant aux élèves, rien du tout.

D'ailleurs on ne cherchait pas à comprendre : on broyait des mots le plus rapidement possible, sautant par-dessus les points et les virgules, objets de luxe qui n'étaient pas faits pour les gens de la campagne.

Donc, l'inspecteur était venu.

Je tirai mes *Pensées chrétiennes* de mon casier, et... pan pan pan et tic tic tic et tac tac tac... sous mon petit moulin, j'écrasais quelques lignes, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

Le maître revenait à lui.

Et moi, je me redressais comme un jeune coq.

L'inspecteur me donna une tapette très encourageante et me dit : « Racontez-moi ce que vous avez lu. »

Raconter ce... raconter...

Si je m'attendais à quelque chose, ce n'est certainement pas à cela.

Je regardai ledit inspecteur avec un air si franchement ébahi qu'il eut pitié de moi et n'insista pas. Quant au maître, il était affalé de nouveau, le cher homme. C'était un ancien soldat. Il avait été au feu. Il avait eu des émotions, mais pas dans ce genre-là. C'était vraiment trop fort. Comme il le disait lui-même après le départ du chef : « Peut-on avoir l'idée d'une pareille question ? Demander à un enfant ce qu'il a lu ! C'est déjà ! C'est déjà bien joli qu'il sache lire. »

Ces bonnes paroles me réconciliaient avec moi-même, et « M. le maître » y trouvait son compte.

D'ailleurs il avait raison : quand un enfant a pour livre *les Pensées chrétiennes*, il n'a rien à raconter, puisqu'il n'a rien compris.

Dix ans après, j'étais instituteur à mon tour et j'exécutais d'un geste farouche *les Pensées chrétiennes* que je trouvais encore, hélas ! entre les mains de mes écoliers.

Car, tout de suite, je m'étais dit que ce n'est pas la peine d'apprendre à lire si l'on ne comprend pas ce qu'on lit.

C'était là une révolution qui me mit en froid avec le curé.

Mais ce n'est pas du curé que je veux parler.

C'est de la lecture.

Eh oui !

La révolution que je fis dans mon petit coin vers 1868-69 paraît aujourd'hui joliment anodine.

Je suis dépassé en tant que révolutionnaire. Tellement dépassé que c'est avec timidité, me faisant petit, tout petit, que je demande la permission d'appeler l'attention de mes jeunes camarades sur la lecture et les explications qu'elle comporte.

L'idée de parler de ces choses m'est venue à la suite d'une leçon à laquelle j'ai assisté pendant nos dernières conférences.

Un jeune maître pourvu de tous les sacrements pédagogiques a fait lire un Cours élémentaire.

Texte de la leçon : *le Bon Chien*.

Ce chien avait eu la patte écrasée. Les enfants de la maison l'avaient soigné, guéri. Il est reconnaissant, le bon chien. Il sauve à son tour les enfants qu'un méchant loup menaçait ; mais il succombe dans la lutte.

Le maître a lu d'abord, lentement, intelligemment, bien, enfin. Puis il a provoqué des explications, expliqué lui-même. Les enfants ont résumé le récit, gentiment intéressés. Enfin on a traduit certaines expressions : *glacés d'effroi... aboient furieux... le loup succombe, etc.*

Dix bonnes minutes ont été consacrées à cet exercice d'intelligence... que j'ai trouvé excellent.

C'est fini, on va lire.

UN ÉLÈVE : « *On gagne toujours à faire le bien, fût-ce à une bête.* »

LE MAÎTRE : Qu'est-ce que faire le bien ?... Pourquoi faut-il faire le bien ?... Est-ce que nous devons faire du bien aux bêtes ?...

Dame ! l'élève ne répondait pas toujours à merveille. Il y avait du tirage... Il est des questions simples dont les réponses ne sont pas faciles. L'enfant comprend ce que cela veut dire : *faire le bien*, mais il ne rend pas clairement sa pensée. Cahin caha, on arriva pourtant à répondre aux questions. Alors, le lecteur continua :

« *Une ferme était gardée, pendant la nuit, par un énorme dogue. Voleurs, loups et renards, le bon chien les tenait tous à distance.* »

LE MAÎTRE. — Qu'est-ce qu'une ferme ?

L'ÉLÈVE : ???

Je comprends l'embarras. L'enfant qui en vient, de la ferme, ne peut pas définir le mot. Il n'est pas au courant des finesses de la langue urbaine. Sans quoi il répondrait irrévérencieusement : «... La ferme ! » Enfin on a triomphé de cette difficulté nouvelle. Ouf !

Le maître. — Qu'est-ce que cela veut dire : « ... *les tenait à distance* » ?

Nouvel embarras !

Tenir quelque chose dans sa main, cela se comprend ; mais *tenir à distance*, de loin... cruelle énigme !

Que d'efforts intelligents notre jeune camarade n'a-t-il pas dépensés pour expliquer ces mots, pour fixer ses explications dans la mémoire ! Car, dans la pensée, elles y étaient : les enfants n'osaient pas approcher ; mais ils n'avaient pu traduire l'expression dans un langage correct.

LE MAÎTRE. — Et le mot *tenait*, qu'est-ce que c'est ?

L'ÉLÈVE. — Un verbe. Le verbe *tenir*.

LE MAÎTRE. — Quel temps ?

L'ÉLÈVE. — A l'imparfait.

LE MAÎTRE. — Conjuguez-le, tous.

LES ÉLÈVES. — Je tenais, tu tenais, il tenait, nous...

LE MAÎTRE. — Quel est le sujet de ce verbe ?

L'ÉLÈVE. — *Les*.

LE MAÎTRE : *Les* ? Les quoi ? Quel étourdit !

Vous voyez cela d'ici. On passe quelques minutes à cette analyse, et l'on finit par découvrir que *les* est le complément direct de *tenait*, et *chien*, le sujet.

Ça y est l'enfant continue :

Et en effet l'enfant continue :

« Malheureusement pour lui... »

LE MAÎTRE. — Qu'est-ce que signifie ce mot : *malheureusement* !

Ainsi, dans son zèle, le maître n'attend même plus, pour demander une explication, que l'enfant soit au bout de la phrase. On ne lit pas, on explique.



En ce temps-là on lisait des mots.

En ce temps-ci on les explique, on les analyse... mais on ne lit plus.

Quand, au bout de la demi-heure consacrée à la lecture ??? le maître fit fermer les livres, les enfants avaient appris une foule de bonnes choses en morale, en grammaire, en lexicologie.

Mais ils n'avaient pas lu.

Ils avaient lu juste assez pour me permettre de constater qu'ils ne savent pas lire.

Je trouve que c'est regrettable.



Alors il ne faut pas expliquer ; alors il faut revenir aux *Pensées chrétiennes* ?

Ne disons pas de bêtises.

On a supprimé les *Pensées chrétiennes* non pas parce qu'elles étaient chrétiennes, mais parce qu'elles ne faisaient pas penser.

C'étaient des mots vides de sens.

Or, il est indispensable que nos enfants comprennent ce qu'ils lisent.

Ils comprennent l'histoire du Bon Chien. Ils l'ont comprise dès la première lecture faite par le maître, suivie des questions nécessairement limitées et des explications nécessairement sobres du début.

En la lisant à leur tour, cette simple histoire, ils ne débiteront pas des mots vides et des phrases creuses.

C'est tout ce qu'il faut.

On a tellement dit que la lecture doit être expliquée que le zèle de quelques maîtres les a emportés trop loin. Une lecture n'est ni une leçon de grammaire, ni une leçon de morale, ni une leçon de choses, ni une leçon d'histoire, une leçon sera bonne si les élèves comprennent ce qu'ils lisent suffisamment pour en faire un résumé oral. Il importe peu qu'ils soient capables d'analyser tel verbe, de reconnaître la fonction de tel pronom, de définir tel mot. Il y a temps pour tout. Lisons quand il faut lire, et faisons de la grammaire quand le moment sera venu.

Nos devanciers avaient leurs défauts. Ne tombons pas dans des défauts mécaniques ; aujourd'hui ils ne savent plus lire.

Où est le progrès ?

Est-il donc si difficile de garder la mesure ?

J'estime, camarades, que nous avons le devoir d'apprendre à lire à nos enfants le plus rapidement possible. Un écolier qui ne sait pas lire couramment est un poids mort qui retarde notre marche. Il ne peut rien sans nous ; il est incapable du moindre effort personnel. S'il sait lire, au contraire, le livre devient notre auxiliaire. — Sans doute l'enfant ne marche pas sans nous ; mais il n'est plus sur notre dos : il marche à côté de nous.

Expliquons, oui, c'est nécessaire. Plus de *Pensées chrétiennes*. Mais n'expliquons que ce qui est indispensable à l'intelligence du texte.

Et gardons-nous surtout des leçons-omnibus.

(10 juillet 1905.)

II. MÉTHODE

8. Leçons communes

12 novembre 1905.

[Retour à la table des matières](#)

Il y a, comme cela, des mots que l'on répète et que l'on feint de comprendre pour n'avoir pas l'air plus bête que les autres, mais que l'on ne comprend pas tout de même.

Les autres non plus, d'ailleurs.

Ainsi, l'on dit couramment : « Programmes concentriques, leçons communes ! cela fait gagner du temps ; or, comme le temps c'est de l'argent, nous ne pouvons manquer de faire fortune. »

(J'ouvre une parenthèse pour vous faire savoir, Mesdames, Messieurs, que je parle au figuré : on ne fait pas fortune dans l'enseignement. Voilà qui est entendu. Je ferme ma parenthèse.)

Moi, n'est-ce pas ? pour n'avoir pas l'air... que vous savez (voir plus haut), j'ai fait des leçons communes. M. l'Inspecteur, qui sait tout et même davantage ! nous avait électrisés. « Dame ! vous savez, avait-il dit, ce n'est pas facile, facile et à la portée de tout le monde. Il faut un esprit délié, souple, inventif ; il faut savoir, dans le même moment, dire ce qui convient à tous, insister avec habileté, avec ingéniosité sur ce qui est cependant spécial aux grands, s'étendre familièrement sur

ce qui s'adresse aux petits, trouver le mot juste qui porte, le mot spirituel qui fait jaillir l'étincelle, le mot aimable qui entretient la gaieté et l'entrain et tient en éveil toutes les intelligences. »

Ah ! mais il parle bien, M. l'Inspecteur !

Et quand il dit aux gens que pour réussir, il faut avoir « l'esprit délié » ; qu'il faut être au-dessus de la moyenne pour faire « jaillir l'étincelle », qu'il faut être spirituel pour... chacun se dit à par soi : « C'est à moi que ce discours s'adresse. » Et dès le lendemain, tout le monde, plein de confiance en soi et dans l'infailibilité du chef, se met à l'œuvre. Et l'on fait tressaillir les petits, qui se mouchent encore avec la langue, en leur parlant de la politique de Richelieu... C'est étonnant comme l'étincelle jaillit ; surprenant comme ils sont empoignés, ces petits... Cependant que les grands qui savent par cœur la prise de la Rochelle et connaissent le poignard de Guiton comme s'ils l'avaient dans leur poche se demandent à quoi peuvent bien rimer ces contes de Perrault.

J'ai passé par là, et j'en suis revenu un peu humilié de n'être point un maître de génie.

On fait ce qu'on peut.

Les petits, entre nous, se moquent pas mal des projets du grand Cardinal : l'abaissement des seigneurs les laisse plutôt froids, et Richelieu peut enlever aux protestants autant de places de sûreté qu'il voudra, nos écoliers de 6 à 7 ans n'y trouveront pas à redire.

Que les enseignements soient concentriques, je l'admets parce que j'ai l'esprit conciliant, encore qu'il y ait des réserves à faire. Mais que les leçons soient communes aux divers cours de l'école, je voudrais vois cela. J'entends des leçons que tout le monde écoute parce qu'elles intéressent tout le monde et profitent à tous — exception faite pour ces déchets d'humanité dont on trouve des spécimens dans toutes les réunions d'hommes et d'enfants.

Oh ! de mauvaises leçons, j'en ai entendu, dénommées leçons communes. Voici un compte rendu de l'une d'elles. Le maître a placé en demi-cercle les douze enfants des cours supérieur et moyen, puis devant les premiers une quinzaine d'enfants du cours élémentaire, enfin, devant ceux-ci, une vingtaine de petits : c'est le cours préparatoire,

une sorte d'école maternelle, n'est-ce pas ? Et il a parlé... aux grands. Quand il a adressé la parole aux petits et aux moyens, ça été pour les faire taire. Car ils avaient quelque chose à dire, ces enfants, quelque chose qui ne se rattachait pas à la leçon. Les plus jeunes s'ennuyaient à mourir.

On m'a assuré que je n'ai pas été heureux dans mes expériences et que certains maîtres, de grande valeur, réussissent la leçon commune dans la perfection. Je n'hésite pas à le croire. Seulement, les maîtres de cette valeur-là constituent l'exception. Tenons-nous dans la moyenne : c'est plus sage. N'essayons même pas, nous, modestes, d'imiter les grands hommes ; nous ne parviendrons qu'à être ridicules, c'est-à-dire à paraître plus bêtes que nous ne le sommes réellement. Il y a, à la Chambre, plus de cinq cents députés : combien parlent comme Jaurès ? ne leur demandez donc pas de l'imiter.

Il y a, c'est entendu, des maîtres de génie. Allons les écouter. Bernique ! ils sont partis : l'Administration, toujours maladroite, voyant qu'ils faisaient d'admirables leçons communes, les a transportés du village, où la leçon commune pouvait avoir son utilité, à la ville où les cours étant distincts, la leçon commune n'a plus sa raison d'être. C'est curieux : je suis toujours arrivé quand ils étaient partis. C'est jouer de malheur. Et cela explique pourquoi en trente ans de recherches (vous savez : je me rajeunis !) je n'ai pas eu la bonne fortune de tomber sur une leçon commune acceptable.

Camarades, si M. l'Inspecteur vante encore devant vous la leçon commune, ne vous laissez point séduire par son éloquence. Cela parle bien, un inspecteur, savez-vous ? C'est même ce que cela fait de mieux. Taisons-nous. Respectons l'Autorité ! Mais tout en la respectant, faisons-lui remarquer que ce qui convient à un enfant de douze ans ne saurait convenir à un enfant de neuf et moins encore à un enfant de six : si l'on parle pour être compris des petits, ce langage apparaît puéril aux grands ; si l'on parle aux grands, les petites ne sauraient manquer de s'ennuyer.

Ce qui m'amène à ces réflexions, c'est précisément un essai qui a été tenté en ma présence, ces jours-ci, dans une conférence pratique. Le camarade mit sur la sellette a horreur des moniteurs — probable-

ment parce qu'il ne sait pas s'en servir. Il avait donc groupé ses trois cours pour une leçon commune de grammaire qui dura trente minutes.

Et pendant ces trente minutes, il s'évertua à initier les grands aux mystères des noms en *ail* et en *ou*, des noms composés très capricieux et des noms plus capricieux encore, tels *aieul*, *ciel*, *œil*, en même temps qu'il appelait l'attention des moyens sur la définition du nom, sur les noms propres, sur l'*s* du pluriel... ; quant aux petits, il leur a demandé leurs noms à eux, le nom de quelques objets et... Vous devinez le reste.

— Ce n'est pas si mal.

— Je n'ai jamais dit que notre camarade fût un imbécile. Mais, à mon avis, il se trompe. On l'a lancé dans une mauvaise voie où il s'obstine. Voyons, qu'est-ce que cela peut faire aux petits, les noms en *ail*? et les *œils-de-bœuf*? et les *ciels de lit*?... Les moyens, eux, ont dû être surpris de voir l'*s* du pluriel devenir *x*, puis les *ail* devenir *aulx* et je ne pense pas qu'ait cessé leur étonnement devant les *folles amours* et les *chères délices* et les *orgues ronflantes*. Ils n'ont donc rien compris de ce qui était pour les grands et cependant ils ont dû écouter. Mots vagues, formules imprécises. Ne nous étonnons point si, tout à l'heure, ils se plaignent des *yeux-de-perdrix* et déclarent qu'ils ont mal aux *œils*.

Quand je dis ces choses aux partisans de la leçon commune, ils me répondent : 1° qu'il faut aller vite, parce que les programmes sont chargés ; 2° qu'il faut bien occuper tout le monde.

Est-ce que nous allons plus vite quand nous traînons un poids mort ? Est-ce qu'ils vont vite, les grands, qui portent les petits ? Ceux-ci, toujours portés ou traînés, s'accoutument-ils à marcher seuls ? La vérité est qu'on fait moins de travail en trente minutes, dans les conditions indiquées, qu'on en ferait en quinze dans des conditions normales.

Quat à ce qui est d'occuper tout le monde, qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce occuper les enfants du cours préparatoire, que de les obliger à écouter une leçon d'algèbre ? Non ?... Alors, pendant la leçon d'algèbre (j'entends par là toute leçon au-dessus de leur portée), envoyez-les donc à leurs bancs faire une page de bâtons ou dessiner un chapeau ou ce qui leur passera par la tête ; Envoyez-les dans un coin avec un moniteur qui leur apprendra par cœur un joli petit morceau

bien simple, leur fera conjuguer le verbe *être bon* au présent, au futur, *être sage, aimer son papa*, etc., etc... Il y a, comme cela, une foule d'exercices qui n'exigent pas, de la part du moniteur, une bien grande expérience pédagogique et qui, cependant, occupent utilement les enfants. Sans doute, ce n'est pas l'idéal ; mais entre deux maux, il faut choisir le moindre. Or, il ne saurait y en avoir de pis que de parler aux enfants un langage qu'ils ne comprennent point, de les obliger, sous peine de punition, à écouter ce langage et, par la même occasion, de les accoutumer à simuler une attention qui ne saurait exister.

Ce sont là les premiers résultats d'un procédé contraire au plus simple bon sens, et d'une tyrannie décorée du nom de discipline.

(12 novembre 1905.)

II. MÉTHODE

9. Maître Bavard : élèves muets

2 février 1908.

[Retour à la table des matières](#)

Jamais je ne me suis mieux rendu compte de la justesse de cette sentence pédagogique que l'autre jour.

Le jour de la conférence.

Machin était sur la sellette.

Ses élèves aussi.

Il a débuté par une leçon de système métrique pendant laquelle un élève, pour la forme, tenait un bout de craie devant le tableau noir ; Machin tenait le crachoir.

Ah ! mes enfants, quelle tapette : les ares, les centiares, les décimètres carrés, les décimètres non moins carrés et toutes les mesures, carrées ou non, ont défilé sous nos yeux, se sont enfoncées dans nos oreilles, une demi-heure durant.

J'en avais mal à la tête.

Les élèves — reconnaissons-le — n'ont pas bronché. Ce sont des braves. On aurait eu peur à moins. Tantôt ils s'appuyaient sur le pied gauche, tantôt sur le pied droit Ils n'ont soufflé mot que pour terminer une phrase. Plusieurs fois Machin les interrogea. Ils ne répondirent point. Ils ne savaient pas. S'ils avaient su, ils n'auraient pas ré-

pondu tout de même, car Machin, homme zélé, ne laisse rien faire aux autres. Il a l'habitude de faire les demandes et les réponses. Ainsi quand il demande : « Combien l'are vaut-il de mètres carrés ? » les enfants, dans les premiers temps, réfléchissent un peu. Machin leur épargne cet effort. Il répond tout de suite : L'are vaut cent... Et il s'arrête là. Il y a des bêtas qui pourraient répondre cent sous... Ils sont rares. En général, les élèves de Machin répondent : mètres carrés. Et Machin, très satisfait : déclare : Bien. L'are vaut cent mètres carrés.

Dans ces conditions, les élèves de Machin ne se fatiguent pas les méninges. S'ils ne s'ennuyaient un peu en classe, ils deviendraient gras à lard. Mais je crois qu'ils s'ennuient.

D'ailleurs M. Machin leur pousse quelquefois des colles qui les font maigrir. Vers la fin de la leçon où il avait tant parlé, en sueur, en dépit de la température actuelle, il voulut, en conscience, s'assurer que ses disciples avaient marché sur ses talons. Il se retourna et vit qu'ils étaient loin, loin derrière lui. Alors machin fut indigné et le manifesta avec violence.

Il renvoya néanmoins les victimes à leurs bancs avec un devoir d'application.

Je ne sais ce qu'il est advenu de ce devoir. Je crains bien que ce pauvre machin n'ait eu quelques désillusions.

Machin appela à lui les enfants du Cours élémentaire pour la leçon de lecture. Je me dis : Machin va pouvoir souffler un brin. Machin n'a pas soufflé ni peu ni prou. Il a commencé par lire le morceau. Un drôle de morceau d'ailleurs. Le livre de ces pauvres petits (7 à 9) est une espèce d'encyclopédie où il est parlé de la terre, de la lune, des oiseaux, des poissons, du maire, du sous-préfet et même du ministre.

Nous tombons sur le sous-préfet.

Machin a donc lu le morceau du sous-préfet — qui n'était pas aux champs — de l'arrondissement, et d'une foule de choses encore.

Dame ! ce n'était pas palpitant.

La définition de l'arrondissement fut laborieuse. Mais Machin n'a peur de rien. Il mit donc l'arrondissement en formule, la formule en

boulettes et fit avaler ça aux malheureux gosses. Ils avalèrent aussi le sous-préfet, le conseil d'arrondissement ; les cantons y passèrent et le juge de paix par la même occasion.

Et comme Machin est un homme de devoir, il ne se contenta point de faire avaler des formules-boulettes : il remonta aux sources et expliqua l'œuvre de la Constituante qui déchira les provinces — souvenir féodal — pour en faire des départements, puis des arrondissements administrés par des sous-préfets ; Et comme les futurs citoyens l'écoutaient (7 à 9, ne l'oublions pas) ne semblaient pas apprécier comme il convenait le bonheur d'avoir des préfets et des sous-préfets pour les gouverner, Machin parla de la liberté républicaine avec des trémolos dans la voix. Et les gosses, minables, grelottaient, n'ayant de rouge que le bout du nez. Ils auraient apprécié la liberté de s'en aller. Ils se seraient parfaitement arrangés d'une province où il aurait fait chaud ; ils restaient sans enthousiasme devant la culotte d'argent de M. le sous-préfet et ignoraient le déjeuner copieux du conseil d'arrondissement... Et Machin parlait, parlait toujours. Et moi qui l'écoutais, je me disais : c'est une leçon de géographie. Après, j'ai pensé que c'était une leçon d'histoire, à cause de la Constituante ; puis j'ai vu que c'était une leçon d'instruction civique ; mais comme, vers la fin, tout à fait vers la fin, et pendant près de trois minutes, les élèves ont lu, j'en conclus que c'était une leçon de lecture. Ils lisent médiocrement, ces petits ; plutôt mal : mais ils savent le sous-préfet, le conseil d'arrondissement, la Constituante et le juge de paix. On ne peut pas tout savoir. Pensez donc un peu à l'orgueil qu'ils éprouvent d'être administrés par un sous-préfet plutôt que par un gouverneur, à habiter un arrondissement et non une province !

J'ai voulu m'assurer qu'ils apprécient ce bonheur. J'ai interrogé un des plus avisés. Il m'a regardé avec de grands yeux étonnés et ne m'a pas répondu.

Je ne sais peut-être pas interroger. L'enfant attendait sans doute que je répondisse moi-même à ma question. Alors il eût prononcé le dernier mot de la réponse.

Après ces deux leçons fatigantes, Machin avait bien droit à quelque repos. Les enfants aussi. Récréation !

Quand ils eurent grelotté dans la cour, docilement, au pas comme des petits soldats, nos écoliers revinrent se placer sous la douche. Car machin, toujours zélé, rouvrit son robinet. Il s'agissait, cette fois, d'une leçon de lecture au Cours moyen. Une demi-heure. Pendant vingt-cinq minutes, il parla. Il lu le morceau, il en expliqua le sens général ; il expliqua les sens particuliers de quelques mots et déchiqueta quelques phrases ; il fit de la grammaire, de l'analyse, de l'étymologie, de l'orthographe et même de la littérature. Les enfants ont été parfaits. Ils savent écouter ou faire semblant, quoiqu'ils n'aient pas le sourire. Il leur manque le sourire. Je crois même qu'ils s'ennuyaient un peu. Quelques-uns — à cet âge, on ne sait pas dissimuler — manifestaient leur ennui en ouvrant la bouche sans discrétion. A la fin portant, ils ont lu. Oui, pendant près de cinq minutes. Ils ne peuvent donc pas se plaindre de n'avoir pas lu. Ni leurs parents non plus.

Et moi, j'ai été bien sage. Je me suis retenu pour ne pas étrangler Machin. J'ai même eu le sourire.

Qu'il me soit permis cependant d'exprimer ici mes petites réflexions.

La première, c'est que machin sera usé avant l'âge. Il n'arrivera pas même à la retraite proportionnelle.

La seconde, c'est que son verbiage va à l'encontre du but poursuivi : il se dépense donc en pure perte.

La troisième, c'est que plus il parle et moins ses élèves l'écoutent : c'est un bavard qui crée des sourds-muets.

Mon pauvre machin, épargne donc ta salive. Ne dis plus rien ; fais causer tes élèves. Dans trois mois ton école sera transformée.

(2 février 1908.)

II. MÉTHODE

10. Ça me réussit !

27 décembre 1909.

[Retour à la table des matières](#)

Il n'y a guère que deux méthodes : la nôtre et... l'autre.

Mais des procédés, chacun a le sien, les siens, et chacun en est content autant que de son propre jugement.

Je comprends cela.

Mais où j'ai besoin de toute ma bonne humeur, c'est quand les gens, sans qu'on leur demande avis, viennent vous saisir par le bouton de votre jaquette et ne vous rendent la liberté qu'après vous avoir démontré (??) que parmi les cinquante procédés connus, il n'y en a qu'un de bon... le cinquante et unième, qui est le leur.

On ne veut pourtant pas laisser son bouton aux mains de ces raseurs ; et comme on en a bientôt assez, on se dit : Je vais me réciter une fable de La Fontaine pendant la démonstration ; si j'ai fini avant, j'aviserai.

Et pendant que l'orateur débite son petit boniment : « ...je fais apprendre l'alphabet de gauche à droite : *a. b. c. d...* jusqu'à *z*, puis de droite à gauche : *z. y. x. v...* jusqu'à *a* ; quand mes élèves le savent bien, sans hésitation, oh mais ! sans la moindre hésitation, vous comprendrez... » le patient se répète à lui-même :

Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?

Dit cet animal plein de rage.

Tu seras châtié de ta témérité.

Je sais bien que ce procédé a des inconvénients. Le patient peut avoir terminé sa fable avant l'autre son discours : il entend un mot, risque une objection. Oh ! alors, patatras ! Tout est perdu. L'orateur s'aperçoit qu'il a un auditeur, chance inespérée, et il serre fébrilement le bouton.

D'ailleurs ce procédé me réussit à moi ; s'il ne vous réussit pas à vous, trouvez mieux.

C'est que les pédagogues sont aussi nombreux que les médecins. Ce n'est pas peu dire. Vous croyez que, dans cette ville, il y a dix médecins ? Il y en a quatre mille, au bas mot.

Tenez, le docteur Salvat, mon ami, après une nuit passée au chevet d'un malade et une journée de courses pénibles par le vent, la pluie et la neige, rentra chez lui éreinté. Ayant avalé son potage, il se disposait à regagner sa chambre, quand sa belle-mère lui présenta une tisane de son invention, qui lui réussit à elle. Salvat, plutôt que d'engager une discussion avec sa belle-mère, avala courageusement la drogue.

Qu'on vienne après cela me vanter le courage d'Alexandre !

Donc, il y a des médecins et des pédagogues plein les rues. J'oserai même avancer que c'est un danger public.

Mais les plus à craindre sont, sans contredit, ceux qui, par leur situation, ont acquis un jargon médical ou pédagogique. Ils en imposent. On croit qu'ils donnent des conseils, et ils ne donnent que des recettes, des recettes qui sont à la science de la médecine ou de l'éducation ce que serait à la chimie la recette du mironton donnée par un gargotier.

Laissons là les recettes médicales et culinaires, et parlons des recettes pédagogiques dont, à mon avis, il convient de se méfier.

Celui-ci a une méthode de lecture infallible ; celui-là a renoncé à la dictée, et cependant, ses élèves mettent l'orthographe comme des

académiciens ; cet autre fait faire deux dictées par jour : il n'y a que ça ! Paul est revenu aux analyses, Pierre les a supprimées ; ils sont l'un et l'autre enchantés ; ça leur a réussi. Jacques, désenchanté, vient de renoncer aux leçons d'histoire... des phrases... pour faire apprendre des résumés par cœur ! Chacun de ces messieurs est enthousiaste de son procédé nouveau, et ne changerait point quand on lui offrirait les palmes académiques.

Tout récemment un camarade, en conférence, nous prôna longuement un procédé qui lui réussit au delà de toute espérance. Au lieu de dicter l'énoncé du problème, ce qui lui prend du temps, de le faire copier aux élèves, ce qui leur prend du temps, il indique le n° du problème dans un livre ad hoc : les enfants écrivent ce numéro, rien que ce numéro, sur leurs cahiers, et font la solution au-dessous. Ainsi, maître dit : Vous ferez le problème 354 ; les enfants écrivent sur leurs cahiers : Problème 354, et droit au-dessous : Solution. De sorte que l'on a la solution d'un problème qui n'est point énoncé.

— Et vous trouvez ce procédé...

— Excellent. Je gagne dix minutes par jour, 2 000 minutes ou 33 heures par an. C'est considérable !

— Sans doute ; mais jugez de ma surprise. Moi, j'ai une peine inouïe à décider mes élèves à bien étudier leur énoncé. Ils le lisent avec moi, ils le recopient, ils le relisent... Et je remarque cependant que s'ils manquent un problème que j'ai donné en connaissance de cause, c'est qu'ils ne connaissent pas suffisamment leur énoncé. C'est si étourdi, les enfants ! Ils ont tant confiance en eux-mêmes d'une part et si peu de ténacité d'autre part !... De sorte que non seulement je les oblige à copier l'énoncé, mais encore à se poser ces questions : Qu'est-ce que représente tel nombre ? tel autre ? et celui-ci ? que demande-t-on ? etc., etc.

— Vous perdez bien du temps.

— Pourtant les connaissances que nous acquerrons pénétrant à l'intelligence par ces portes ouvertes qu'on appelle les sens. Plus on ouvre les portes, mieux cela vaut. Comptons : les enfants lisent l'énoncé : les yeux font leur office (première porte) ; ils l'entendent lire ; aux oreilles de s'ouvrir (deuxième porte) ; ils l'écrivent : la main vient en ai-

de aux yeux et aux oreilles (troisième porte). Trois agents concourent au même but. Il me semble...

— Je ne dis pas non, mais ça me réussit.

Que répliquer ? « Ça me réussit » cloue le bec des plus diserts. Si la recette ne repose sur aucun principe, elle n'en est que plus sacrée. C'est comme les mystères de la religion. Nul n'essaie de les comprendre — et pour cause — et les peuples s'agenouillent. Ne serait-ce pas cette habitude du mystère, devenue un besoin, qui a créé chez nous cette mentalité qui se complaît dans les formules incomprises ? Et c'est nous, les éducateurs ! c'est nous les libérateurs des esprits ?

On me demandera où je veux en venir avec mes jérémiades.

À ceci : qu'il faut avant de poinçonner la recette l'avoir mise en contact avec la pierre de touche des principes.

Un point, c'est tout.

Si la recette n'est pas basée sur la science, si elle pèse sur la raison plus qu'elle ne la satisfait, il convient de la rejeter impitoyablement ; vous promît-on pour les examens futurs des succès éblouissants ; c'est une recette empirique, un procédé congréganiste.

Rejetez-la encore, ou ajournez-la, même quand elle est bonne, si vous ne la comprenez pas. Vous feriez de mauvaise besogne. D'un procédé intelligent, vous feriez un procédé empirique.

Voilà ce que je voulais vous dire.

Et maintenant, vous pourriez me renvoyer la balle en disant que je suis, moi aussi, un raseur, et que mes conseils...

Parfaitement ! Seulement, moi, je ne vous tiens pas par le bouton de votre jaquette... Si vous m'avez lu jusqu'au bout, c'est que vous l'avez bien voulu.

J'en suis flatté. Merci !

(27 décembre 1909.)

II. MÉTHODE

11. Consigne mal comprise

26 février 1905.

[Retour à la table des matières](#)

L'instruction civique fait partie du programme.

Et du moment que cela fait partie du programme on l'enseigne.

On l'enseigne même aux petits du Cours élémentaire, — de 7 à 9 — voire aux plus petits du Cours préparatoire, — de 5 à 7.

C'est la consigne.

Du moins on le croit.

Mon dieu, quand on dit à des enfants de dix à douze ans comment s'administrent la Commune, le département, l'État, je crois qu'on peut se faire entendre, à la condition de s'y prendre adroitement.

Mais quand on parle de ces choses-là aux petits, je plains celui qui parle autant, sinon plus, que ceux qui écoutent. Car on peut faire semblant d'écouter — quelque pénible que soit l'attitude — mais pas moyen de faire semblant de parler.

Et l'on parle avec cette pensée décourageante que les paroles tombent autour des têtes, glissent dans le néant.

C'est la consigne, il faut parler !

Un soldat, retour du régiment, me fit comprendre un jour le respect dû à la consigne : son caporal lui avait intimé l'ordre de laver à la *brosse* l'escalier de la caserne, un escalier immense.

- Mais, caporal, je n'ai pas de brosse.
- M'en f... !
- Mon caporal...
- Vous rouspétez ?
- Jamais de la vie. Seulement, comme je n'ai pas de brosse...
- Débrouillez-vous !

Il se débrouilla.

Se souvenant tout à coup qu'il avait dans son sac une brosse à dents, vestige d'une grandeur passée, il remplit un seau d'eau, inonda l'escalier, et se mit à le froter avec sa brosse à dents.

Voilà ce que c'est que la discipline. La consigne avait été exécutée !

Mais l'escalier ?

Oh ! l'escalier, comme dirait le caporal : M'en f...

Seulement, en matière d'éducation, que est celui d'entre nous qui dira... comme le caporal ?

Et pourtant, ce que nous faisons n'est pas beaucoup plus malin.

Ce l'est peut-être moins.

Nous entreprenons la tâche d'apprendre leurs devoirs de citoyens, à des gars qui portent encore leur drapeau... par derrière ! Ma parole, c'est aussi drôle que de vouloir nettoyer un escalier de caserne avec une brosse à dents.

Et c'est contraire à tous nos principes en matière d'éducation.

Car enfin, c'est dégoûter de l'école les enfants que de les obliger, sous peine de punition, à écouter des paroles qui ne sont point à leur portée ; c'est travailler contre l'éducation que de leur introduire de force dans la mémoire, des formules qu'ils ne comprennent point. C'est du dogme. Le dogme ! chassé par la porte de l'école laïque, il est rentré par la fenêtre. Qu'il est bien acclimaté chez nous ! Quand il passe de

l'idée religieuse à l'idée scientifique, on le ne reconnaît lus. C'est lui tout même !

On ne se contente pas de parler : on écrit. Et les pauvres innocents copient, pour les apprendre par cœur, les fameuses formules.

Il en est qui, sans le vouloir, protestent contre ce régime abrutissant en prouvant combien il l'est.

Nous avons bien ri du petit bonhomme qui récitait :

« Le corbeau honteux et confus jura, *nom d'un pétard!* qu'on ne l'y reprendrait plus. »

Et ce *nom d'un pétard!* est pourtant bien de circonstance.

Rirons-nous quand un écolier traduira ainsi une formule civique :

« Il faut que *boici* reste à la Loi. »

Il a lu *boici* pour *force* ; et il l'a écrit.

Qu'a-t-il donc pensé ?

Croit-on qu'il eût pensé davantage, notre petit homme de sept ans, s'il eût écrit correctement : « Il faut que *force* reste à la Loi ? »

Non, allez !

Alors pourquoi l'obliger à écrire ce qu'il ne comprend pas, ne peut pas comprendre, parce que ce n'est pas de son âge ?

Voici une autre perle :

« Le service militaire est la *préparation* de l'armée ; il *assiora* la *défesse* du pays. il est obligatoire pour tous les Français *valdes*. »

L'enfant a mal lu ces belles formules, sans doute mal écrites au tableau noir. A-t-il seulement essayé de les lire ? Il a dessiné des signes sans s'inquiéter du sens : *préparation* est devenue *prépartion* ; *assure* et *défense* se sont transmis en *assiora* et *défesse* ; enfin *valides* ayant perdu l'*i*, s'est changé en *valdes*.

Si nous supposons que le petit écolier soit parvenu à apprendre par cœur le résumé si cocassement traduit et qu'il le récite, on peut lui garantir un joli succès.

Mais admettons qu'il l'ait copié sans une faute et le récite dans la perfection ; en sera-t-il plus avancé.

Nenni.

L'enfant répète tout ce que nous voulons. Il dit : « Il faut que force reste à la Loi » avec autant de conviction que le perroquet qui s'est brûlé les pattes dit : « Jacquot content. »

Tout récemment, j'ai entendu une fillette de sept à huit ans qui m'a étonné par sa mémoire. Elle avait, le matin même, appris à l'école que le peuple avait conquis la « Souveraineté » au prix de son sang et qu'il était de son devoir et de sa dignité de la conserver.

Je ne sais pas par cour la phrase aussi bien que l'enfant ; mais c'était très beau.

Je lui demandai alors ce qu'elle entendait par ce mot « Souveraineté ».

Vous pensez bien, n'est-ce pas, quelle n'entendait rien du tout. Je voulus, moi qui suis du métier, lui expliquer la chose.

— Un souverain, vous savez ce que c'est ?

— Oui, Monsieur.

— Eh bien, dites-le-moi.

— ?

— Vous ne savez pas ?

— ?

— Alors, je vais vous le dire. Un souverain c'est... Ah ! diable...

Je m'aperçus que cette enfant de sept ans était incapable de comprendre ma définition. Il n'y a pas de « Souverain » dans son village. Quant à ses connaissances historiques, elles s'étendent de Clovis, que lui rappelle le Vase de Soissons, à Charlemagne, dont elle fait un inspecteur des écoles. Un monsieur qui vole un vase, cela ressemble assez à un... voleur, et un monsieur, tout crotté, qui inspecte les écoles, cela représente assez mal un souverain... Ne pouvant, en conscience, lui montrer un souverain, je renonçai à lui expliquer la « Souveraineté na-

tionale ». Je lui déclarai donc qu'elle était déjà trop savante et que je me ferais scrupule d'aggraver son cas.

Et nous fîmes une partie de pigeon vole.

L'on aura beau dire : je crois avoir plus fait pour son éducation en jouant avec elle à pigeon vole qu'en ajoutant des mots incompréhensibles aux mots incompris qui emplissent déjà sa mémoire. Ainsi quand je lui disais : *hippopotame vole!*... j'avais beau lever le doigt, elle ne se laissait pas prendre. Je discutai. Elle me mit sous les yeux le portrait d'un hippopotame et je dus convenir qu'il n'avait pas d'ailes. Plusieurs fois même je fus obligé de donner un gage. Ainsi, elle avait dit : *castor vole!*... et mon doigt, bêtement, s'était levé. Elle me fournit incontinent sur les mœurs du castor des renseignements dont je pus faire mon profit. C'est une enseignante, cette petite, cette petite, je recommande sa méthode aux pédagogues qui ont commis des catéchismes et des résumés d'instruction civique à l'usage des enfants de sept à neuf ans.

Alors pas d'instruction civique dans le Cours élémentaire ?

Il s'agit de s'entendre. Ce que j'ai voulu critiquer ici, c'est un enseignement prématuré et aussi un enseignement de mots. Ce que je redoute, ce sont les formules qui ne s'adaptent point à l'âge des enfants, c'est ce nouveau catéchisme qui ne vaut pas mieux pour la raison humaine que le catéchisme catholique, apostolique et romain.

Mais je ne vois pas pourquoi, au lieu d'exécuter une consigne étroite, — qui fait penser à la brosse à dents, — nous n'apporterions pas à l'enseignement civique notre initiative propre et notre simple bon sens. Et cela n'est plus une consigne. Et cela est permis, recommandé tacitement par le règlement modèle (je ne parle pas des règlements locaux) lequel se réduit d'ailleurs à ces quelques mots :

« Explications très familières à propos de la lecture des mots pouvant éveiller une idée nationale, tels que citoyen, soldat, armée, patrie ; — commune, canton, département, nation : — loi, justice, force publique, etc... »

Il y a bien là dedans des mots au sujet desquels il n'est peut-être pas facile d'« éveiller une idée ». Passons-les. Dans tous les cas, « éveiller une idée » n'est pas donner une définition et moins encore faire réciter une formule. Éveillons les idées quand nous le pouvons,

par des « explications familières », mais renouons aux leçons fastidieuses suivies de ces résumés incompréhensibles qui ont surtout l'inconvénient de prouver que nous sommes les inconscients disciples des congréganistes, nos maîtres, alors même que nous croyons les combattre.

(26 février 1905.)

II. MÉTHODE

12. Souvenirs

1^{er} avril 1906.

[Retour à la table des matières](#)

Je viens de retrouver au milieu de papiers jaunis et quasi oubliés un Cahier de chansons qui ne m'enrichit point, ne me rajeunit pas et cependant me fait plaisir.

Il remonte à cette époque lointaine où j'avais une douzaine d'années.

Voici d'abord, en première page, avec une belle ronde : *Béranger à l'Académie*.

Je lis :

Je fus ingrat, au siècle d'Aspasie,
J'ai consolé Socrate dans sa prison,
Aux mères, hélas! chantez ma poésie.

.....

D'abord, pourquoi Béranger fut-il « *ingrat* au siècle d'Aspasie » ? Voilà ce que je ne me suis pas demandé quand j'ai copié, ou écrit sous la dictée, la chanson en question. Je pense maintenant qu'il fallait écrire *un Grec* ; mais c'est un peu tard : je ne chante plus.

Quant au troisième vers, je le traduirais aujourd'hui comme suit :

Homère est là ! Chantez ma poésie.

Mais alors, j'ignorais Homère, et mes camarades n'en savaient pas davantage.

Ce que c'est que la gloire !

Celle qui suit mérite qu'on s'y arrête.

C'est une ronde.

Je suis envoyé de *citerne*,

Pour marier tous ces amants.

Sans prêtre, *ni* sans notaire,

Je vais les unir à l'instant.

Quand j'écrivais ces belles choses, je faisais ma rhétorique à l'école primaire de mon village. Il est certain que j'aurais bien fait de consulter mon professeur, je veux dire l'instituteur. Mais c'eût été dangereux pour mon cahier et pour moi : mon cahier eût risqué le feu, et moi je ne m'en fusse pas tiré sans conjuguer deux ou trois le verbe : *chanter des bêtises*. Il était plutôt sévère, notre professeur. Il n'attachait d'ailleurs qu'une médiocre importance à l'esprit des choses ; la lettre lui suffisait.

Pendant des années, nous avons donc fait rimer *citerne* avec *notaire*, joyeusement, sans souci. Si la rime n'était pas millionnaire, si l'idée était bête, cela ne vous empêcherait pas, quand les danseurs disaient :

Donnez un baiser pour gage.

de donner un gage sans marchander.

C'est seulement aujourd'hui que je substitue (par la pensée) *Cythère* à *citerne*. En ce temps-là, nous connaissions la citerne, où nous avions puisé, et nous ignorions *Cythère*, où nous n'avions jamais été.

Nous étions heureux tout de même.

J'en citerais, j'en citerais...

J'entends toujours un bon vieux qui, après boire, nous faisait larmoyer avec une chanson triste sur le grrrand Napoléon, qui s'en allait périr

...à l'huile de sainte-Hélène.

Un autre, patriote farouche, nous enthousiasmait en célébrant la vaillance des Frrrançais, qui avaient pris *la veste à Paul*.

C'était dix ans après la guerre de Crimée.

Ne revenons pas là-dessus à cause de l'alliance franco-russe.

Je m'en voudrais de déchaîner la guerre !!!

Je retrouve un cantique qui ne manque pas de saveur. Il commence ainsi :

Au son qu'un Dieu va répandre.

Il faut que vous sachiez que, dans certain coin de la Bourgogne, *on* se prononce *an*. Dans ce coin-là, on danserait sur le *pant d'Avignan*. De sorte que le *son* qu'un Dieu allait répandre n'était pas pour nous inquiéter. Nous avons, nous autres, maintes fois répandu du *son*, et nous n'en étions pas plus fiers. S'il se fût agi de répandre du *sang*, nous aurions regardé à deux fois.

Et voilà comment le Dieu en question répandait son sang pour des étourdis qui ne pensaient qu'à rire.

Tout de même ; quand on y pense !!

En voilà assez, de mes vieilles chansons.

Cela suffit d'ailleurs pour établir que nous ne nous fatiguons pas les méninges à expliquer les textes. Tant pis pour les cendres d'Homère ; tant pis si Vénus n'était pas contente : nous chantions, nous dansions ; nous dansions, nous chantions !

Étions-nous si loin, si loin des écoliers qui récitent et qui chantent en l'an de grâce 1906 ?

Ramassez un de ces cahiers où les enfants recueillent les textes des *morceaux choisis*.

Vous en trouverez de bien bonnes.

Le règne du mot n'est pas fini.

On a ri du petit bonhomme qui traduisait ainsi son La Fontaine :

Le Corbeau, honteux et confus,

Jura, nom d'un pétard! qu'on ne l'y prendrait plus.

Rions encore, si vous voulez. C'est si bon de rire. Mais voilà un petit homme qui traduit intelligemment. Il pense, lui. Si donc on ne lui a pas expliqué l'ironie charmante de *un peu tard*, il est bien autorisé, puisque le corbeau se met à jurer, de lui mettre dans le bec un vrai juron. « *Nom d'un pétard!* » était tout indiqué.

A qui la faute ?

Il est d'autres perles dues à des huîtres plus hermétiquement fermées.

En voici une :

Capitaine Renard allait de compagnie

Avec son ami Bouc des plus hauts encore nés.

A quoi se rapporte *hauts* ? Qu'est-ce qui peut être *encore nés* ? cela rend rêveur. L'enfant qui a écrit ces mots ne rêve pas, lui. Il a autre chose à faire ; il copie, il récite. On lui demande des mots ; il donne des mots.

Voici la traduction d'un vers de Victor Hugo :

L'aube est polichinelle : on court, on jase, on rit.

Voyez-vous cette *aube* qui est *polichinelle* ? A qui se fier, bon Dieu ? C'est la faute à Victor Hugo, aussi. Il est désagréable avec ses contrastes. Et les petits enfants, qu'il a gâtés, ne se gênent pas avec lui. C'est bien fait.

*Près d'une ornière au bord d'une flaqué de pluie,
Un crapaud regardait le sel, bête éblouie. »*

Eh oui ! il regarde le sel, le crapaud ; cela surprend moins l'enfant que de lui voir regarder le ciel. Ou plutôt rien ne le surprend : il s'en fiche. Il n'a songé à rien. Il a écrit des mots, récité des mots.

Comme il fait du catéchisme ! Cela s'apprend et ne se comprend pas. En essayant de comprendre, on l'exposerait à commettre des hérésies. Sapristi ! Ne nous exposons pas à cela. Cela nous mènerait loin.

Seulement on traite le Crapaud de Victor Hugo et les fables de La Fontaine comme du catéchisme. C'est plutôt fâcheux ! On ne se fatigue point à comprendre

Et plus tard, quand le moment sera venu, on assommera les receveurs d'enregistrement avec des fourches, si M. le Curé l'a dit — par respect pour la religion — ou les gendarmes pacifiques, si un tel l'a dit — par respect pour une idée politique.

Conclura qui veut.

Moi, je me contente de constater que mon cahier de chansons, un cahier quadragénaire, n'est pas plus bête que certains cahiers de textes des écoliers de l'an de grâce 1906.

(1^{er} avril 1906.)

II. MÉTHODE

13. M. l'Inspecteur

26 avril 1908.

[Retour à la table des matières](#)

La nuit dernière, j'ai rêvé que j'étais inspecteur et que je visitais une école.

J'étais parti le sourire aux lèvres, ayant de la joie plein le cœur. Le soleil était brillant, le vent tiède, les bourgeons pleins de promesses. Et, le long du chemin, les violettes, qui me prenaient à tort pour un sous-préfet, me disaient, en se dressant sur les tiges : Sentez donc comme nous sentons bon ?

Le sourire aux lèvres, ayant de la joie plein me cœur, j'entrai dans une école. Une gentille petite école. Il y avait des fleurs sur le bureau. Il y avait des violettes. Je pensai que c'étaient des les mêmes que j'avais vues tout à l'heure et qui m'avaient précédé pour me souhaiter la bienvenue. Elles me rendaient ainsi ma politesse ; je les avais saluées d'un sourire en passant. Et j'avais dit : O les jolies violettes !

Il y avait aussi des enfants dans cette école, une vingtaine et aussi une maîtresse toute jeune. On aurait dit une grande sœur. La grande sœur faisait lire deux garçonnets de sept à huit ans et deux fillettes du même âge. Les autres élèves écrivaient qui sur leurs cahiers, qui sur leurs ardoises.

- Bonjour, mes enfants.
- Bonjour, Monsieur l'Inspecteur.

— Allons, continuez votre devoir, mes chers petits. Je suis venu vous voir, parce que l'on m'a dit que vous travailliez bien.

Et voilà mes petits et mes petites qui se remettent à écrire, s'appliquant faut-il voir. Il y avait qui, à force d'attention, faisaient une moue très drôle, d'autres qui bâillaient d'application, d'autres qui tendaient la langue sous l'effort.

Ah ! oui, on était attentif !

Je m'étais assis sur le bout d'un banc, à côté de la maîtresse qui faisait lire.

Un enfant lisait :

« Voi-ci le jour ! — Le-vez-vous, pe-tits enfants... »

Mais voilà que la maîtresse quitte sa place et s'en va près des autres, redressant une lettre, corrigeant une faute d'orthographe, effaçant avec la gomme un pâté microscopique... Elle me laissa les quatre enfants sur les bras, si j'ose dire. Je ne savais qu'en faire. Quand celui qui lisait : « Voici le jour... » fut au bout du chapitre, il s'arrêta, content de lui, avec la conscience du devoir accompli. Et le suivant reprit aussitôt : « Voi-ci le jour ! Levez-vous... » Moi, je le laissai faire, espérant que la maîtresse reviendrait dès qu'il n'y aurait plus une lettre à redresser, une faute d'orthographe à corriger, un pâté à enlever. Hélas ! elle ne revint pas. Quand le quatrième eut vu « le jour » à son tour, et fut à la fin du chapitre, il s'arrêta. Un silence. Je crus devoir aviser l'institutrice que tous ses élèves avaient vu « le jour » et qu'ils paraissent s'ennuyer. Alors elle prononça : « Allez à vos places. » Et ils y allèrent.

Et je me demandais qui aurait fait lire ces enfants si je ne m'étais pas trouvé là comme par hasard.

Il ne faut pas trop approfondir.

Je visitai les cahiers, qui étaient tenus dans la perfection ; je lus des « Styles » qui se ressemblaient tous parce que, me dit l'institutrice, « nous les faisons au tableau ».

— Et les enfants les copient ensuite ?

— Oui, Monsieur l'Inspecteur

— Ah ! bon : la ressemblance s'explique. Et la correction est bien plus facile.

— Je crois bien, Monsieur l'Inspecteur. Je n'ai plus qu'à corriger les fautes.

— Et à effacer les petits pâtés.

— Et à faire les traits de séparation.

— Les traits de... ?

— De séparation.

— ??

— Oui, entre un devoir et le suivant, il y a un trait. Impossible de laisser faire cela aux élèves. Ils font des brouillons.

— Ah bah !

— J'aime mieux les faire moi-même.

— Les brouillons ?

— Non les traits.

J'admirai la bonne volonté de cette institutrice.

Je respirai les violettes et m'en allai dans le village voisin.

Et tout en marchant la tête un peu basse, oubliant les violettes qui s'étaient mises en frais de coquetterie à mon intention, je me demandai pourquoi la jeune maîtresse avait abandonné sa leçon de lecture, pourquoi elle attachait tant d'importance à un petit pâté de rien du tout, pourquoi tant de bonne volonté pour si peu de chose.

Car enfin, c'était médiocre comme résultat. D'abord ce monotone et somnolent : « Voi-ci le jour. Le-vez-vous, pe-tits enfants... » fait songer à la légende de saint Irénée lue par l'orpheline, et qui avait endormi les Vieux de Daudet et jusqu'aux mouches de la vieille maison. Et je me disais : Puisque le jour vient et qu'il faut se lever, ce n'est pourtant pas le moment de somnoler. Ce « voi-ci le jour » devrait jaillir comme un coquerico. Et le « levez-vous, petits enfants » devrait être un appel joyeux : allons, hop ! hop ! Sautez du lit ; au travail — Voyez le soleil, le beau, le bon soleil, le bon soleil... Non, rien de gai, rien d'enlevant ; une mélodie à faire dormir un jaloux. — Non, ce n'est pas ça, de la lecture,

même aux petits. Mais voilà, on a appris à lire comme ça à notre père, à notre grand-père et au père de notre grand-père. La terre a tourné cependant. On a vécu. — Pourquoi changer les choses ? Plus tard, quand les petits seront en première division, on leur fera « prendre le ton », on fera de la lecture expressive.

Mais, nom d'un pétard, pourquoi ne pas commencer tout de suite ? Pourquoi donner aux enfants des habitudes, des défauts, qu'il faudra corriger plus tard ? Il n'y a pas deux manières de dire : « Voici le jour. — Levez-vous. » Il n'y en a qu'une. Et si vous envoyiez l'un des quatre petits dont nous parlions tout à l'heure dire à son petit frère que le soleil est levé et qu'il fera bien d'en faire autant, tenez pour certain qu'il le dirait sur un ton naturel et avec la vivacité qui convient. C'est donc à l'école que l'on apprend à mal dire ! Eh oui, il y a le ton de l'école et... l'autre. L'autre, c'est le bon. Que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas, les défauts que prennent les enfants à l'école leur viennent de vous. Vous demandez à un enfant que vous rencontrez dans la rue à quelle heure il s'est levé, ce qu'il a mangé à son déjeuner, où il demeure, ce que font ses parents ; il vous répond d'une manière très simple et très naturelle. Ecrivez sur le tableau noir les réponses qu'il a faites et faites-les lui lire, à l'école : il se met immédiatement à chanter, à psalmodier, à donner à ses réponses naturelles de tout à l'heure une intonation ridicule et conventionnelle.

Et je demandais, en ma qualité d'inspecteur, comment j'allais m'y prendre pour dire à cette brave petite institutrice que la leçon de lecture ne se fait pas en corrigeant des fautes d'orthographe et en grattant des petits pâtés ; que la lecture d'une proposition, si simple qu'on la suppose, n'est pas une syllabation somnifère, mais la vivante expression d'une pensée ; que la composition française ne saurait être une copie ; que le zèle le plus ardent peut, s'il n'est pas éclairé, donner des résultats médiocres. Oui, je me demandais tout cela, quand une fée bienfaisante, en me réveillant, m'apprit que je n'avais pas à me mettre en souci d'un tel discours, puisque je n'étais qu'un pauvre maître d'école.

(26 avril 1908.)

II. MÉTHODE

14. Ma première inspection

1^{er} novembre 1908.

[Retour à la table des matières](#)

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai monté en grade : je suis inspecteur primaire depuis près d'un mois.

Saluez !

Autrefois, quand je n'étais qu'un simple maître d'école, j'avais des timidités puériles et des respects idem. J'avais peur du chef et le tenais pour un homme de haut mérite. Maintenant, je vois ce que c'est. Un chef est un monsieur qui a dans sa poche une nomination du ministre. Un quart d'heure avant la signature, c'est un homme quelconque : un quart d'heure après, c'est un homme remarquable. Remarqué aussi : car enfin le ministre l'a remarqué et lui a parlé en ces termes : « Allez enseigner les instituteurs ; mettez-les dans le droit chemin. S'ils s'en écartent, tapez dessus, mordez-les, kiss... kiss... au nom du Ministre de l'Instruction publique. »

Muni de ce viatique, je me suis précipité dans une école.

Un jeune maître. Bonne tenue, regard droit, un peu dur, moustache à la Guillaume II avant l'accident.

Il parle bien, ce jeune homme. On dirait même qu'il s'étudie à bien parler, qu'il s'écoute parler. De temps en temps, il jette un regard de mon côté. Il me semble qu'il parle un peu pour moi. Pour moi et pour lui.

Quant aux enfants, ils sont là comme les mamans au bal : ils font tapisserie. Seulement les mamans sont plus raisonnables. Les enfants, eux, remuent un peu. Quelques-uns se parlent avec les yeux. Les langues finissent par s'en mêler... Mais notre homme a l'ouïe fine : Silence ! Et les petits bavards de prendre une attitude compassée.

Mais j'allais oublier de vous dire de quoi il est question. Il est question des jeux de hasard. Parfaitement. C'est dans le programme. Et dire que je ne le savais pas ! Il m'a fallu une nomination ministérielle, après vingt ans de services universitaires, pour apprendre d'un jeune maître, portant moustache à la Guillaume II, que le programme de morale comporte une leçon sur les jeux de hasard. C'est écrit. J'ai le programme en mains ! Je constate même qu'il y a une leçon sur l'aumône. Oui, on dira à ces petits déguenillés qu'il y a des pauvres et qu'ils ont le devoir de leur faire l'aumône.

Mais puisque nous en sommes aux jeux de hasard, restons aux jeux de hasard. Le jeune maître, avec éloquence, flétrit les jeux de hasard où l'on perd son argent, son temps, son honneur et quelquefois la vie. Le maître a des trémolos dans la voix. Les enfants, étonnés, le regardent et se demandent s'il n'est pas souffrant.

Car ils n'ont pas écouté, les petits monstres. Ils ont pensé tout d'abord que le maître allait leur recommander de ne jouer aux billes qu'après avoir appris leurs leçons ; mais comme ils ont vu qu'il était question d'argent, d'honneur, de vie même, ils ont compris que ce n'était pas à eux que ce discours s'adressait. Certes, ils auraient volontiers convenu que mainte partie a fait tort à mainte leçon, qu'ainsi il y eut un peu de temps perdu et des billes aussi ; mais vraiment, ils pouvaient s'écrier après la partie, tel François I^{er} : « Tout est perdu, fors l'honneur » !

Quant à la vie...

Non, vraiment, ce n'était pas palpitant, cette leçon. Cela ressemblait à une leçon d'arithmétique ou de grammaire. C'était un cours. Il y avait peut-être quelque chose pour l'intelligence ; il n'y avait rien pour le cœur. Bref, ça ne prenait pas, ça ne réchauffait pas.

Ah ! si le maître eût pu conduire ses gens à Monte-Carlo et leur montrer de vrais joueurs et de vraies joueuses, anxieux, absorbés, les

yeux fous ; leur faire suivre un malheureux décafé jusqu'au moment où il se fait sauter ce qui lui reste de cervelle, peut-être eût-il pu les intéresser. Mais il parlait dans le vide. Jeux de hasard ? Qu'est-ce que c'est que ça ? Et puis, quel est donc celui de ces enfants-là qui risque de perdre sa fortune, l'honneur et la vie au trente et quarante ? C'est aux petits bourgeois — et aux grands — qu'il faut raconter ces machins-là.

Voilà les réflexions que je me faisais pendant que mon jeune maître débitait ses jolies phrases et perdait son temps en faisant perdre le temps des autres. Mais je me gardai bien de lui faire le moindre reproche sur le choix du sujet : c'est au programme. Il m'aurait pris pour un inspecteur qui ne sait pas son métier. Je le félicitai au contraire de sa jolie petite *conférence*, l'exhortant à la recommencer cet hiver devant un auditoire d'adultes plus capables de la comprendre, et lui recommandai même de l'illustrer d'exemples. Il peut en trouver en abondance dans les colonnes du *Petit Journal* ou du *Petit Parisien*.

Mais ce n'est pas le tout de causer. Il faut écrire. Il me fallait faire un rapport et le communiquer à l'intéressé. Diable ! Ce n'est pas là une petite affaire. Dire aux gens tout ce qu'on pense, c'est les blesser sans profit pour la chose publique, c'est les mettre en défiance contre le chef, c'est quelquefois les décourager. Je résumerai comme suit mes impressions :

« Entendu une leçon de morale sur les jeux de hasard. Le maître avait préparé sa leçon. Il l'expose dans un langage sobre et correct, quelquefois élégant. Mais le sujet en lui-même était difficile à traiter devant des enfants qui, en fait de jeux, ne connaissaient que les barres ou le saut-de-mouton.

« Il eût donc été bon de concrétiser. M. X. est resté trop haut. Il a pensé sans doute que les enfants connaissent les casinos et la Bourse. Cette erreur initiale a tout compromis. Les enfants, non intéressés, se sont distraits d'abord, ont été bruyants ensuite. M. X. est étonné lui-même, après l'effort qu'il a produit, de constater qu'il n'a pas été compris.

M. X. est intelligent. Une autre fois, en dépit du programme, il parlera du jeu et des jeux que les enfants connaissent et trouvera des exemples dans le milieu ambiant. »

Et voilà mon début comme inspecteur

Je me demande si je n'aurais pas pu mieux fait, pour ma tranquillité personnelle, de rester instituteur.

Dans tous les cas, je n'aurais pas eu à faire officiellement la critique du programme et du chagrin peut-être à un jeune camarade.

(1^{er} novembre 1908.)

II. MÉTHODE

15. En tournée d'inspection

16 mai 1909.

[Retour à la table des matières](#)

Vingt kilomètres en chemin de fer, trois en voiture. Départ à 6 heures. Arrivée à 8. Il fait frisquet. Après les journées chaudes qui nous ont surpris et trompés, voilà des nuits de glace, des journées sombres et des vents désagréables. Je suis à Ville-sur-Marne.

Les enfants arrivent en traînant, les mains dans leurs poches, leur petit nez rouge-brique au vent, d'où coule un liquide visqueux et verdâtre qu'ils essuient sur leurs manches, sans façon.

Je les suis. 8 heures : 15 élèves ; 8 heures $\frac{1}{2}$, 19 élèves ; 9 heures, 27 élèves sur 43 inscrits. Il n'en vient plus. Il n'en reviendra plus ce matin. C'est complet.

Ils ont raison, après tout, de ne pas venir. Savez-vous qu'il ne fait pas chaud ici ! Dame ! à la fin d'avril, on ne fait plus de feu. Brrr ! Pourtant le poêle n'est pas démonté. Il eût été facile de faire une flambée. Ce n'est pas l'usage. Or, l'usage règle tout, fussent les enfants mourir de pneumonie.

Ce n'est pas l'usage non plus, paraît-il, de parer le logis. Le poêle en question est couvert de poussière. Il y a de la poussière sur le rebord des fenêtres, et quelques toiles d'araignée aux angles. Sur le bureau de l'instituteur, il y a... Voyons, faisons l'inventaire : de la poussière

d'abord, des livres en désordre dont quelques-uns fort déchirés, un vieux couteau, des plumes usées, un marteau, deux torchons pleins de poussière de craie, une photographie, un roman et la *Pédagogie* de Dufrenne dont les pages seront découpées un jour ou l'autre. L'épingle à cheveux, qui a été oubliée entre la quatrième et la cinquième page, annonce de bonnes intentions. Je vois encore un vieux clou, un étui et une broderie commencée. S'il est vrai que le désordre est un effet de l'art, la maîtresse est sûrement une artiste.

Elle attend, la maîtresse, que ses élèves soient là. Elle tourne, tourne comme une âme en peine. Elle voudrait bien que je sois au diable, et je commence à me demander si je ne devrais pas y aller. Ça me gêne de gêner les gens. Les petites filles, assises, bien sagement, se cachent les mains, se ratatinent comme des petites vieilles. Elles ont froid au point qu'elles ne songent même pas à bavarder. Elles attendent, frileuses, que la classe commence. La maîtresse attend les absentes.

Mais pourquoi ne s'ingénie-t-elle pas à réchauffer son petit monde ? On pourrait danser ; on pourrait courir ; on pourrait marcher en chantant. Si cela ne réchauffait pas complètement, cela occuperait, désennuierait. Il pèse un silence de mort sur cette classe. On peut dire que ce silence éteint a gaieté. Non, on ne rit pas ici. Nul n'y songe.

Le maître est tout noir,
Et l'on n'ose pas rire.

La maîtresse n'est pas noire. Elle est même blonde et gentille. A la voir, on sourit. Elle, ne sourit pas. Elle souriait peut-être partout ailleurs. Ici, on est grave. Elle se croit obligée d'être grave, la malheureuse ! Elle se figure qu'une institutrice doit être une croquemitaine. Cette jolie bouche, faite pour le rire, se pince. Plus de lèvres ; une ligne noire, toute droite ; Les enfants ont froid et un peu peur.

Enfin la leçon commence, une leçon de lecture.

Je consulte l'horaire, et constate que la classe devrait s'ouvrir par une petite causerie morale, une historiette.

Je le signale du doigt à M^{lle} Chose qui me répond qu'elle a dû sauter par-dessus cette causerie parce que les enfants n'étaient pas arrivées.

Sauvage, va ! Il y en avait 15 à 8 heures et 19 à 8 heures et demie. Mettons quinze. Eh bien ! ces quinze-là auraient entendu avec plaisir une petite histoire où il eût été question de petites filles qui arrivent en classe à l'heure, et en sont récompensées par une jolie histoire amusante, illustrée de jolies images, et d'autres petites filles qui, paresseuses, ne peuvent arriver en classe à l'heure et en sont punies par la privation des jolies histoires que conte Mademoiselle. Et les plus savantes ou les plus avisées auraient raconté l'histoire à leur tour. C'eût été un excellent exercice d'élocution. Et puis, on ne se serait pas ennuyé, et l'on aurait eu moins froid, on aurait mis de la vie où il y a de la mort.

M^{lle} Chose a l'art de perdre son temps en s'ennuyant beaucoup.

Voyons donc cette leçon de lecture. C'est pour les grandes. (Ici les grandes ont 6 à 7 ans.) On lit des mots. Pas d'idées là-dessous.

Les petites ne font rien. Elles continuent à s'ennuyer.

Vient ensuite — toujours pour les grandes — un devoir de français. Il s'agit de remplissage. Une phrase dans laquelle il y a un trou. L'élève met quelque chose dans ce trou. C'est amusant comme tout quand on fait le devoir oralement, au tableau. La maîtresse ne songe pas à le faire ainsi. Un devoir écrit est un devoir écrit. Mais les pauvres petites ne savent quoi fourrer dans le maudit trou. Cependant, comme il faut absolument y mettre quelque chose, elles y fourrent tout ce qui leur tombe sous la plume. Oh ! les drôles de choses ! La maîtresse a oublié d'éclairer sa lanterne. Je cueille ces phrases :

« Le loup a dévoré *un chou*. »

C'est un loup « quelque peu cleric » qui se met au régime végétarien. Il a sans doute un mauvais estomac.

« L'enfant sage sera malade. »

Cela arrive, vous savez ! On peut être sage et malade. J'ai un ami qui de sa vie n'a pris un verre de vin sans le gâter avec deux verres d'eau ; qui ne commit jamais une imprudence ni un excès. Il est mort d'une cystite. C'est à dégoûter de la bonne conduite. La fillette qui, dé-

libérément, condamne à la maladie un enfant sage aurait-elle connu mon ami ? Serait-elle une petite gourmande spirituelle et frondeuse ? Je n'ose pas l'espérer. Je crois tout simplement qu'elle a fourré dans le trou un qualificatif quelconque, elle a mis *malade* comme elle eût mis *bavard*. Elle n'y a vu que du feu. Comme le dindon de la fable, elle voit bien quelque chose, mais ne distingue pas très bien.

Toujours la lanterne !

Cependant, M^{lle} Chose s'aperçoit que les trous sont mal bouchés. Comme elle ne veut pas qu'il en soit ainsi, la voilà qui abandonne les petites qu'elle avait groupées, là-bas, dans un coin de la salle pour je ne sais quelle leçon (car la leçon ne fut pas faite) et qui passe près des grandes pour enlever les mauvais matériaux et en mettre d'autres. Cela se fait silencieusement, car M^{lle} Chose n'aime pas le bruit. Elle barre donc les mots mal venus et les remplace par d'autres s'adaptent mieux. Elle remplace *chou* par *mouton*. Personne ne réclame, pas même le mouton qui n'est pas là. Et à la place de *malade*, on glisse *récompensé*.

Il m'eût été agréable que M^{lle} Chose eût fait comprendre le motif de ses substitutions. Je suis le seul, dans la classe, à le désirer. Car les enfants n'ont pas fait : Ouf ! Le trou était mal bouché ; on l'a bouché autrement : cela ne les intéresse pas beaucoup. Mais quand les papas et les mamans constateront avec quelle conscience M^{lle} Chose prodigue son encre rouge, ils lui en seront reconnaissants et, qui au cabaret, qui au lavoir, proclameront la valeur pédagogique d'une brave fille, c'est vrai, mais d'une vraie moule, au point de vue professionnel.

J'ai vu encore d'autres choses dans cette classe. Mais c'est assez pour aujourd'hui. Ce sera pour une autre fois.

Il me restait à donner des conseils à M^{lle} Chose.

Des conseils !

Si vous croyez que c'est facile !

Quand je lui parle du feu, elle me dit qu'on n'en fait plus depuis le 1^{er} avril, et que jamais, depuis qu'il y a des écoles, des élèves et des institutrices, on n'a fait du feu après le 1^{er} avril.

Qu'est-ce que vous voulez que je réponde ? Que l'on fait du feu quand il fait froid ? Mais je sens que cette réponse ne porterait pas.

J'aime mieux m'en prendre au « bon Dieu » qui règle mal les saisons. Une révolution est nécessaire, là-haut !

Pour les leçons manquées ou sabotées, je suis plus à l'aise. Elle me promet donc, une autre fois, de raconter son histoire à ses petits — tant pis pour les absents — d'éclairer sa lanterne et les petites lanternes environnantes, de ne plus négliger les petits pour les grands, enfin de suivre son emploi du temps avec une ponctualité respectueuse.

Sans doute, il me plairait de « causer pédagogie » avec M^{lle} Chose : j'y renonce. Pour parler de quelque chose avec quelqu'un, il faut que ce quelqu'un ait des notions de ce quelque chose. De même que M^{lle} Chose n'a lu que les quatre premières pages de Dufrenne, de même elle n'a fait que quelques pas dans le domaine de la pratique. C'est une apprentie, une apprentie qui a pris dans l'école où elle a été élevée, laïque ou congréganiste, quelques procédés routiniers.

Je la recommande à sa directrice — à sa Sangsue, comme dit Bûcheron.

Qu'est-ce qui va se passe, bon Dieu !

(16 mai 1909.)

II. MÉTHODE

16. Les réformateurs imberbes

17 mai 1908.

[Retour à la table des matières](#)

On ne manquera pas de dire qu'en vieillissant je deviens grincheux comme une belle-mère, et que j'en veux aux jeunes de ce que je n'ai plus de dents.

En me tâtant partout, en me regardant dans la glace, je suis forcé d'avouer que je suis vieux. Mais en me penchant sur moi-même, en m'auscultant le cœur et l'âme, je me sens plus que jamais porté vers cette belle jeunesse qui me rappelle des jours heureux.

Ne nous laissons pas attendrir.

Oui ! j'aime les jeunes. Je les aime même quand ils font des folies. Je me dis : Bah ! j'en ai fait aussi, dans le temps, et je n'en suis pas mort. Qu'est-ce qui ferait des folies s'il n'y avait pas des jeunes ? Est-ce que je puis en faire, moi, des folies ?

Seulement si nous sommes, nous, les vieux, pleins d'indulgence souriante pour les folies des jeunes, nous sommes quelquefois péniblement surpris de les voir singer les vieux.

Ça ne leur va pas.

Ainsi quand je vois un jeune gravement discuter sur la méthode et sur les procédés, quand je le vois prôner un livre infailible, quand je le vois passer des nuits à rêver de pédagogie et en rêver encore dans ses

promenades champêtres au lieu de « rêver à ses amours », je me dis que ce jeune-là finira mal.

— Alors, vous allez conseiller aux jeunes de faire la fête plutôt que de...

— Pas de plaisanteries. Je ne leur conseillerai pas de faire la fête, parce qu'ils la feront bien sans mes conseils... Mais sérieusement, je leur conseillerais volontiers de ne rien découvrir avant d'avoir exploré le champ des découvertes de leurs anciens ; plus sérieusement encore je leur conseillerai, quand ils sont dans le domaine pratique, de ne condamner qu'à bon escient la « manière » de leurs anciens, directeurs ou prédécesseurs.

Un jour, un jeune maître plein d'ardeur fut envoyé comme suppléant dans une école de village dont le titulaire venait de tomber malade. Après un séjour d'une huitaine, je jouvenceau me vint faire une visite.

— Eh bien, comment avez-vous trouvé l'école ?

— Mauvaise, dit-il, sans hésiter, mauvaise. M. Chose est un routinier.

— Qu'est-ce qui vous fait penser cela ?

— Tout.

— Soit : mais un exemple me ferait mieux comprendre.

— Les élèves font beaucoup de bruit dans l'école. Ils me regardent en riant. Ils se déplacent sans permission. Enfin, ils font des multiplications et ne savent pas la table.

Je m'efforçais de faire comprendre à ce critique sévère — mais injuste — que lorsque M. Chose est en classe, les élèves, tout en ayant une certaine liberté d'allures, ne vont pas jusqu'à troubler l'école ; que cette liberté d'allures est voulue ; que les élèves silencieux ne sont pas ceux qui pensent le plus ; que l'école doit avoir une discipline familiale et non une discipline régimentaire ; que les élèves ne regardent pas habituellement M. Chose en riant, mais plutôt en souriant ; qu'ils ne se déplacent pas sans permission de se déplacer quand ils le jugent nécessaire ; qu'enfin s'il est plus facile de faire des multiplications, quand on sait bien sa table, il n'est pas moins certain qu'on apprend sa table en faisant des multiplications, comme on apprend à marcher en mar-

chant, à forger en forgeant. Ce que je n'essayai point de faire comprendre à mon jeune ami, c'est que si les élèves riaient en le regardant, c'est qu'ils se fichaient de lui tout simplement.

Le nouveau n'avait rien compris à la manière de l'ancien. N'allez pas croire qu'il mît en doute sa propre perspicacité. C'est bien plus simple et consolant pour son amour-propre de mettre en doute la valeur d'autrui.

Et voilà pourquoi M. Chose est un routinier.

Non, mes jeunes camarades, je ne vous cherche pas querelle. Non, mille fois non. Vous valez ce que nous valions, nous, les vieux, quand nous étions jeunes. Nous aussi, nous avons pris nos anciens pour les vieilles badernes ; nous aussi nous avons « réformé, révolutionné » la pédagogie ; mais il nous a fallu, tout compte fait, apprendre de nos anciens la technique du métier, et reconnaître que si la routine est mauvaise en soi, condamnable sans merci, elle a au moins un avantage sur le néant, c'est qu'elle existe. Sans doute il faut la détruire ; mais détruire est à la portée de tout le monde, et les imbéciles se signalent par leur zèle en cette matière ; un chef-d'œuvre de la sculpture ne résiste pas au pic d'un terrassier. Il faut détruire, mais édifier en même temps. — Quand croule une cloison de la vieille maison, il faut mettre quelque chose à la place ; sinon il arrivera malheur aux habitants.

Et par là, j'entends dire à ceux qui entre « dans la carrière » qu'ils doivent, avant de condamner leurs aînés, connaître l'œuvre qu'ils ont accomplie, le bien qu'ils ont fait, les erreurs qu'ils ont commises.

C'est que, voyez-vous, mes jeunes camarades, l'application du meilleur des principes ne se fait pas sans difficultés, sans tâtonnements. Eh bien ! si vous refusez de soumettre votre jeune ardeur à l'expérience des vieux, vous vous en donnerez bien du mal pour rien. Un fait entre mille. Quand nous allions à l'école, il y a environ cinquante ans, nous faisons force opérations arithmétiques ; j'ai le souvenir de multiplications qui tenaient toute une page. La jeune école a dit : quel travail mécanique et abrutissant ! Vous voudriez dégoûter les enfants de l'arithmétique que vous ne vous y prendriez pas autrement.

La jeune école avait raison.

Alors on a raisonné les opérations. Puis quand on a su faire une addition, une soustraction, une multiplication, on a présenté des énoncés de problèmes aux élèves. L'énoncé prenait trois ou quatre lignes. Quatre lignes pour des enfants qui commencent à écrire, c'est un long travail. Puis on a voulu une petite solution. Très bien. Quand ils ont eu écrit leurs quatre lignes d'énoncé, écrit leur solution, ils ont eu à peine le temps de faire à côté la petite opération que comportait le problème — une toute petite opération, si petite, que les pauvres enfants, sous prétexte de calcul, n'avaient que le temps d'écrire un énoncé et une solution. Il leur restait quelques minutes seulement pour le calcul mécanique, matériel, bête si vous voulez, mais cependant nécessaire. Il faut que l'enfant arrive à dire 7 fois 9 font 63 en pensant à autre chose ; il faut qu'il arrive à faire une addition rapide. Le raisonnement théorique contribuera sans doute à ce résultat ; mais la pratique, même sans raisonnement, y contribuera plus rapidement encore.

Alors le vieux maître d'école, la vieille baderne, dira aux jeunes : De la théorie, oui ; mais pas trop n'en faut. Et vous sourirez, mes jeunes amis. A moins que vous ne vous défendiez d'un discours en trois points pour écraser la vieille baderne. Allez-y ! faites votre discours. Ecrasez la routine et les routiniers... Mais si vous êtes honnêtes, avant peu, vous reconnaîtrez que la routine a du bon.

Ce que je vous dis de l'enseignement du calcul, je vous le dirais de tant d'autres enseignements. Je m'en tiendrai là. J'ai voulu, tout simplement, mes amis, vous mettre en garde contre vous-mêmes et vous demander de faire confiance à vos anciens. Vous vous apercevrez un jour qu'ils se fourvoient ; que ce ne sont pas des praticiens, mais tout bêtement des routiniers. Bon ! Prenez-en bonne note. Etudiez leurs erreurs ; munissez-vous de documents ; cherchez à comprendre si la faute constatée tient à un préjugé ou à un principe mal appliqué ; discutez avec vous-mêmes, loyalement, non avec le désir malin de prendre votre chef en flagrant délit d'ignorance, mais avec le désir honnête de vous rendre compte de ce que vous voyez, et votre apprentissage — même avec un maître peu capable — vous sera des plus favorables.

Et quand vous prendrez une école dont vous aurez la responsabilité, vous ferez des essais, chez vous, avec prudence — car enfin, nos petits écoliers ne sont pas des cobayes sur lesquels nous ayons le droit

de faire des expériences, — et dans quelque temps, vers la trentième année, vous serez vraiment le maître de votre enseignement. Quand vous aurez quarante ans, il vous arrivera un petit jeune homme bien gentil qui vous prendra pour un animal antédiluvien : ce sera votre nouvel adjoint.

Ne vous en offendez pas. Il va vieillir à son tour... Et la terre continuera à tourner.

(17 mai 1908.)

II. MÉTHODE

17. La mode

6 septembre 1908.

[Retour à la table des matières](#)

Il y a quelques années, mon marchand de chaussures n'avait que des bouts pointus. Je fus bien obligé de m'introduire là-dedans. J'y gagnai des cors. Et comme je peinais en marchant, il me vint un lumbago.

J'avais des souliers à la mode.

J'aurais donc mauvaise grâce à me plaindre de mes infirmités.

La mode ne sévit pas seulement sur les chaussures, les coiffures, les vêtements. Elle s'étend même au domaine moral. Ainsi, il ne suffit pas d'être poli. Il faut l'être selon la mode. Il y a quelques années, pour serrer la main d'un ami, voici comment on s'y prenait : vous tendiez le bras tout droit ; l'ami tendait le bras tout droit : les mains se joignaient, se serraient, se secouaient avec une vigueur proportionnée à la sympathie.

Aujourd'hui, on ne tend plus le bras ; on lève le coude assez haut, puis on laisse tomber la main perpendiculairement dans la main de l'ami.

La dernière fois que j'ai visité mon village natal, oubliant que j'étais loin de la ville, je laissai ainsi tomber ma main dans la main d'un vieux camarade. Il me demanda inquiet : « T'as donc eu le bras cassé ? »

C'est la mode.

J'ai entendu dire que certains sauvages se saluent en se frottant nez contre nez.

La mode régit même la médecine : il y a des remèdes qui guérissaient il y a dix ans, et qui, aujourd'hui, n'ont aucune efficacité.

Les régimes alimentaires eux-mêmes ont changé. Il n'y a pas longtemps que l'on recommandait aux dyspeptiques du lait et des œufs. Et l'on guérissait. Aujourd'hui, ni lait, ni œufs : de l'eau — bouillie, à cause des microbes, — des purées.

Le vin est proscrit.

Puisque la mode régit tant de choses, il serait surprenant qu'elle eût respecté l'école.

Elle ne respecte pas.

Il y a des méthodes à la mode, des livres à la mode, des leçons à la mode, des devoirs à la mode, des écritures à la mode.

Qui est-ce qui n'a pas vu cette grande écriture, orgueilleuse, fière et capricieuse, et difficile à lire, qui fait la gloire des maisons d'éducation où l'on paie très cher ? En ce qui touche l'écriture, on n'en a pas pour son argent. Mais soyez sûrs qu'avant peu cette grande bête d'écriture entrera par les fenêtres dans les écoles normales et pénétrera ensuite, officiellement, dans les écoles primaires. Du moment qu'une millionnaire écrit comme ça, une petite sans-le-sou doit l'imiter... Alors la millionnaire, vexée reviendra à l'écriture lisible.

J'ai dit les devoirs. Vous voyez que je vais en remontant. Eh bien ! en effet, on ne fait plus les mêmes devoirs qu'autrefois. Je ne le regrette pas. On faisait autrefois des devoirs inutiles, fastidieux. Aujourd'hui, sur un ordre venu de Paris — ohé ! la mode de Paris ! — on fait des devoirs fastidieux et inutiles. Seulement ce ne sont plus les mêmes. Des exemples ? Voici :

Autrefois : verbes et analyses. C'était bête comme tout. On y passait des heures. Seulement on savait conjuguer un verbe et on comprenait la construction de la phrase. C'était quelque chose.

Aujourd'hui : explications de mots et de locutions — sens des phrases. C'est excellent si c'est corrigé — mais ce n'est pas corrigé, ce ne peut être corrigé — car nul enfant n'a fait comme son voisin. La cor-

rection étant individuelle ne peut être faite en classe. Elle est donc faite après la classe. Pauvre instituteur ! Et pauvres élèves ; car vous n'ignorez pas que l'enfant ne peut, le lendemain, relire toutes les corrections. Donc ce n'est pas excellent ; c'est bête.

- Que fallait-il faire ?
- Combiner les deux systèmes.
- Vous n'êtes qu'un réactionnaire.
- Là ! c'est bien fait ! je n'avais qu'à me taire.

Arrivons aux leçons.

Ah ! c'est ici que la mode a tout transformé. Le maître fait tout ; l'élève, rien. Nous fabriquons un peuple de bavards et de fainéants.

Autrefois : l'élève *récitait* ses leçons. Il n'y entendait rien, c'est vrai. Il les récitait cependant, mot à mot : arithmétique, histoire, grammaire.

Aujourd'hui : l'élève écoute la leçon que fait le maître ou est censé l'écouter : arithmétique, histoire, grammaire.

C'est intelligent, je le reconnais.

- Et après ?
- Après, il n'en reste rien.
- C'est la méthode qui veut que l'on procède ainsi.

— Oui, la méthode mal comprise, appliquée avec une rigueur intransigeante. Et c'est justement contre cette intransigeance. Et c'est justement contre cette intransigeance que je m'élève : c'est mon soulier pointu ; c'est ce col droit et haut qui vous serre le cou, vous coupe le menton et vous oblige à lever la tête comme si vous vouliez admirer les astres.

Hier on faisait mal ; aujourd'hui on ne fait pas mieux parce que nous avons une maladie mentale qui est la foi dans le mystère. Le mystère de la méthode ! Il vaut celui de la sainte Trinité. Si on se donnait la peine de penser, on se dirait qu'il est tout au moins imprudent de sauter ainsi d'un régime à un autre, que la vérité pourrait bien être entre les deux.

Eh oui, il faut faire des leçons ; eh oui, il faut faire appel à l'intelligence des enfants ; eh oui, il faut les accoutumer à chercher, à réfléchir, à raisonner, à juger. Mais il ne faut pas oublier que toutes les facultés sont solidaires, et que la mémoire est la souveraine gardienne des connaissances acquises, des vérités conquises, et qu'il convient de l'obliger, elle aussi, à remplir son rôle. On la laisse paresseuse, dormir, languir... Et plus tard, quand on a besoin d'elle, elle est défaillante... Alors on n'est qu'un ignorant. Je voudrais donc que l'on obligât l'élève à travailler lui aussi, à apprendre par cœur, quand il a compris. On ne s'enrichit pas sans peine. Travaille, mon petit, travaille !

Je crois que j'ai nommé aussi les livres. Comme si un livre, si bon qu'il soit, valait sans le maître. Alors, vous dites : ceci est un bon livre. Mais dites aussi qu'il n'y a pas de mauvais livres entre les mains d'un bon instituteur.

La mode !

On a obéi à la mode quand on a fait fermer telles fenêtres — assombrissant la classe — sous prétexte d'éclairage unilatéral. Je pourrais citer telle école où l'on a fait élever telle cloison — ordre ministériel ! — que le maire et l'instituteur d'accord ont fait démolir ensuite sans souffler mot ; ici on enlève un gradin, si commode, pourquoi ? là on démolit un vieux meuble fort utile, tout simplement parce qu'il est vieux, parce que « ça ne se fait plus comme ça ».

Quelle affaire !

Voilà bien une dépense inutile, donc luxueuse, un sacrifice offert à la déesse Mode.

— Tiens, qu'est-ce qu'il a ce petit ? Il est malade ?

— Non. Il ne peut travailler. Il manque de tout. Ni livres, ni cahiers. On est pauvre à la maison. Et la commune n'est pas riche.

— Pas riche ! Ça ne m'étonne point : elle utilise si bien ses crédits !

La mode !

Ça fait penser à ces malheureuses coquettes qui ont des fleurs à leur chapeau, et pas de pain dans la huche.

Ça fait penser aussi aux réformes militaires : tunique ou dolman ?
liseré jaune ou passe-poil rouge ? tambours ou clairons ?

Vous devinez que la France sera sauvée quand on aura allongé ou
raccourci une veste ?

La mode, c'est de la routine.

Tout ce que ne se justifie pas n'est pas un progrès ; c'est un chan-
gement, un caprice.

Le progrès porte avec lui une lumière éclatante qui éclaire la route.

La mode, le caprice, c'est un labyrinthe sombre où l'on marche à tâ-
tons, parce que d'autres se sont engagés par là.

Il ne manque pas de routiniers qui se croient des novateurs parce
qu'ils ont pénétré dans le labyrinthe.

Casse-cou !

(6 septembre 1908.)

II. MÉTHODE

18. Rapport d'inspection

22 août 1909.

[Retour à la table des matières](#)

Est-ce que je vous ai dit que j'avais franchi un échelon de la hiérarchie universitaire ? Oui, je vous l'ai dit. D'aucuns même me l'ont reproché. Ils prétendent qu'ils ne sauraient plus en user avec moi comme avec un camarade. Mais comme ils en usent tout de même, j'en infère qu'ils se moquent de ma nouvelle dignité comme les demoiselles du téléphone de l'autorité de M. Simyan.

Je suis donc allé, ces jours derniers, visiter une classe, et j'ai dû faire mon rapport.

Vous savez, ce n'est pas facile à faire, un rapport. D'abord parce que l'on peut se tromper, ensuite parce que le maître sur le compte de qui vous avez à vous prononcer peut se trouver intimidé par la présence d'un étranger ou écrasé par la majesté qui se dégage de la redingote d'un inspecteur, enfin parce qu'il est téméraire de juger son semblable.

Ma foi, je m'en suis tiré en ne jugeant point l'homme, mais en racontant ce que j'ai vu et entendu.

D'ailleurs, voici la chose :

*
* * *

Morale. M. Machin parle des *jeux de hasard*. Il dit d'excellentes choses que je comprends très bien parce que je ne suis pas un enfant, mais que les petits auditeurs ne paraissent pas comprendre. Il y a même des galopins qui n'ont pas l'hypocrisie de faire semblant d'écouter : ils se chamaillent et se pincet un peu au-dessous du dos. Je pense que lesdits galopins auraient écouté et compris si M. Machin avait concrétisé... Il dédaigne les exemples. Les enfants dédaignent les généralités. On ne s'entend pas. Mais M. Machin parle bien. Il n'y a pas à dire, il parle bien.

Arithmétique. Voilà une bonne leçon. Si les enfants n'ont rien dit à la leçon de morale, écrasés qu'ils étaient par l'éloquence du maître, ils se reprennent. Le maître ne fait que montrer la voie, et ils s'y engagent allégrement. C'est vivant, vivant. Les polissons de tout à l'heure, très animés, ne songent plus à se pincer. L'ardoise à la main, ils notent, calculent, questionnent, répondent.

Quel dommage que M. Machin n'ait pas dirigé sa leçon de morale comme il dirige sa leçon de calcul !

Récréation. Ah ! les scélérats ! Pas moyen de les mettre en rangs. Il faudrait leur distribuer quelques-unes des gifles paternelles et maternelles dont on les gratifie abondamment à la maison. Ils se sentent ici à l'abri de ces averses. Il est fâcheux que la famille et l'école ne s'entendent point en vue de l'unité en matière de discipline. Les voilà dans la cour. Quelle cour ! Un champ nouvellement labouré, que les pluies récentes ont détrempé. Un champ de boue. Prudemment je reste en classe. Les écoliers rentrent avec de la crotte jusqu'au dos. Il faudra que je voie M. le maire. (Je l'ai vu. La boue ne lui fait pas peur. Quand il allait à l'école...)

Lecture. Les enfants, rangés autour du bureau, remuent constamment. Ils se poussent, se dissimulent les uns derrière les autres, se pincet à nouveau (c'est une manie). Ils ne suivent guère ; je les aimerais mieux assis. La leçon est bien choisie. Le maître donne des explications et en provoque. Malheureusement ce sont toujours les mêmes qui répondent. Et quand la réponse est commencée, les autres donnent de la voix : oua, oua, oua... Je n'entends plus rien que : oua, oua, oua... Mais M. Machin a l'air satisfait. Pourquoi ne le serais-je point ? Oua, oua, oua... j'en ai plein les oreilles. Mais le maître parle. Et à propos d'un

mot, le voilà lancé dans des explications abondantes... Les élèves se pincet. Moi, je ne tiens plus en place. On ne lit guère. Ou ce sont les élèves qui parlent : oua, oua, oua ; ou c'est le maître. On devrait lire dans une leçon de lecture.

Devoir écrit

Pendant ce devoir, je me fais apporter quelques cahiers. Ils sont presque propres. Mais l'étourderie que j'ai notée pendant certaines leçons se retrouve dans les devoirs écrits. On fait des fautes d'orthographe nombreuses. Oh ! je sais que cela n'a plus d'importance, de nos jours ; mais cela me prouve, à moi, la légèreté, l'inattention, l'absence d'effort, le manque de conscience... Et je trouve que ce n'est pas ainsi qu'on doit faire l'apprentissage de la vie. Faute d'orthographe à dix ans ; faute de conduire à vingt. Il n'est jamais trop tôt pour apprendre à faire son métier d'honnête homme.

En résumé, il y a ici un maître qui ne se ménage point.

C'est un travailleur.

J'ai constaté chez lui un effort pour parler doucement, et cependant il crie ; il essaie d'être aimable et finit par se fâcher. Il est partisan de la suppression des récompenses et des punitions. Seulement il n'a pas encore l'autorité qu'il faudrait avoir pour mettre ses principes en application. Le moindre bon point vaudrait cent paroles amères.



Comme le veut la circulaire ministérielle, j'ai remis copie de ce rapport à M. Machin, qui ne s'en est pas montré trop de chagrin. Dame ! il eût préféré des éloges dithyrambiques. Mais il y a eu la loyauté de reconnaître que je n'ai pas dit un mot qui ne fut l'expression de la vérité. Il a reconnu qu'en illustrant sa leçon de morale de récits, il eût intéressé plus vivement les enfants. Il s'est promis à lui-même de descendre des nues où il se complaisait jusqu'à ce jour.

Il s'est promis aussi de faire entrer et sortir les enfants avec plus d'ordre, en chantant une marche. L'ordre, c'est de la discipline.

Il a reconnu loyalement que l'on avait trop bavardé pendant la leçon de lecture, et que l'on n'avait pas assez lu. Mais il s'est caché derrière les pédagogues qui ne souffrent point qu'un mot passe inexpliqué. Comme s'il était possible de les expliquer tous ! A mon avis, il convient d'en choisir une demi-douzaine et de ne s'en point rapporter au hasard. Ce qui doit être bien compris, par exemple, c'est le sens général du morceau. C'est ce qui l'est le moins. On ne peut pas tout faire, me dit le maître. Il a raison. Mais quand on ne peut pas tout faire, il faut au moins s'attacher à faire ce qui importe le plus. Or, dans un morceau, ce qu'il faut comprendre, avant tout, c'est l'ensemble. Le mot n'est qu'un détail. Quand un enfant, après une lecture, peut résumer le morceau, quand il en comprend la portée, quand il en admire la beauté, quand il a éprouvé une émotion, qu'importe qu'il ne puisse donner une définition exacte de tel mot ? Il y aura toujours des mots qu'on serait incapable de définir avec précision et dont on saisit le sens par une sorte d'intuition parce que le mot n'est point isolé. On ne peut expliquer le mot, mais on traduit l'expression. C'est bien quelque chose.

— Alors, me dit M. Machin, vous ne *voulez* pas qu'on explique trop ?

— Le vilain mot ! Je n'ai pas à *vouloir*. Je vous exprime ma pensée, en ami. Je ne *veux* rien. Je ne *défends* rien. Je ne *commande* rien.

— Cependant vous n'êtes pas content.

— Encore une erreur. Est-ce exprimer un mécontentement que de faire connaître son opinion ? D'abord, je suis toujours content quand je rencontre un honnête homme, un travailleur. Et je l'ai trouvé ici. Il me semble que cet honnête homme se trompe, par excès de zèle, peut-être aussi pour avoir pris trop à la lettre des conseils tombés de haut. Je le lui dis. C'est peut-être moi qui ai tort. Vous réfléchirez. Ne prenez aucune décision aujourd'hui. Essayez. Tâtonnez. Dans quelques jours, vous ferez ce que vous croirez utile. Vous ne suivrez pas le conseil de l'Inspecteur. Vous agirez en pleine liberté, selon l'inspiration de vos lumières et de votre conscience.

— Restent les devoirs pleins de fautes d'orthographe. Je ne sais comment faire.

— Ni moi, rien vous conseiller. Je ne vous demanderai certes pas de mettre de l'encre rouge sur de l'encre noire. Les élèves s'y habituent

fort bien et n'en font pas mieux. C'est une question de probité. Vos élèves sont vifs, intelligents. Mais ils manquent d'attention. Quand ils feront leurs devoirs honnêtement, consciencieusement, comme un bon ouvrier fait son travail, ils ne feront plus de fautes d'orthographe.



A 8 heures précises, les enfants entrent en classe, en ordre et en chantant.

Je dis « en ordre et en chantant ». Je devrais dire « en chantant » et, par conséquent, en ordre. Car, qui ne l'a remarqué ? Les enfants qui chantent une marche, — on ne saurait chanter autre chose en marchant, — marquent le pas comme des petits soldats, sont entraînés par la musique et sa cadence, et ne songent pas à se taquiner, à se bousculer. Le chant c'est de la discipline.

Le premier exercice de l'école est une étude d'un morceau de récitation : *le Renard et la Cigogne*.

M. Chose lit le morceau tout haut pendant que ses élèves suivent sur leur propre livre. Il demande ensuite s'il y a quelqu'un qui veuille en résumer le sens. Plusieurs mains se lèvent. Un élève donc résume. Il se trompe. Un autre prend la parole et rétablit les faits. Quand on est au bout, tous les enfants pourraient, avec plus ou moins de bonheur dans l'expression, faire un compte rendu de la fable.

On passe ensuite à l'examen de quelques tournures, à l'explication de quelques mots. Le maître sait interroger. Il sait faire parler et ne parle lui-même qu'à bon escient.

L'exercice a duré une vingtaine de minutes.

Mais comme M. Chose exige de ses élèves un travail personnel, il donne dix minutes à la récitation d'un morceau précédemment expliqué et qui a dû être appris par cœur. C'est *le Loup et l'Agneau*.

En dix minutes, une vingtaine d'enfants sur quarante ont récité quelques vers sans trop d'hésitation et avec un sens exact de

l'expression. On comprend ce qu'on dit. Voilà une demi-heure bien employée, me semble-t-il.

Mais tout à l'heure, après la récréation de 9 heures et demie, il y aura une leçon de lecture. Texte du morceau : *le Loup et le Chien*. Nouvelles explications. Echange d'idées. Lecture intelligente. Tout y est. Mais, sapsristi, il me semble qu'on abuse. J'aime bien la perdrix, disait le Père la Chaise, mais je ne puis pas en manger sous les jours et à tous les repas. Moi j'adore La Fontaine, en dépit de Jules Lemaître ; mais c'est la troisième fable qu'on me fait dévorer ce matin. On se lasse des meilleures choses. Et puis il ne faudrait pourtant pas laisser croire aux enfants que La Fontaine est l'unique écrivain.

Usons, n'abusons pas !



Voici une leçon d'arithmétique ; exercice pratique et théorie.

Pendant que les enfants font leur problème, tout va bien. Ils sont là, attentifs. Quelques malins voudraient bien regarder, par-dessus la barrière formée d'un carton rigoureusement tenu, ce qui se passe dans le domaine voisin. Ils perdent leur temps. Dame, on a son amour-propre. Et les bons travailleurs n'aiment pas les paresseux. La barrière est hostile. Les paresseux en prennent leur parti et, ma foi, les voilà qui travaillent à leur tour. Les visages assombris s'éclairent. L'effort a triomphé de la résistance. C'est la joie de l'espérance. Tout à l'heure, au tableau noir, on aura la joie du succès.

Mais pourquoi ce tapage à propos de la simplification des fractions ? On a fait des choses aussi difficiles tout à l'heure, avec moins de bruit. Le maître, pour stimuler ses gens, les interroge en bloc. En bloc, ils répondent. Quarante enfants répondent. Le maître paraît satisfait. Moi, je ne le suis pas. Je suis même sûr, ayant tendu l'oreille, que ceux qui crient le plus fort seraient incapables de répondre isolément. J'en ai la preuve quelques minutes plus tard. C'est étonnant comme ces savants deviennent timides quand il leur faut parler seuls.

Les réponses collectives ressemblent aux manifestations de la foule. L'homme isolé manque d'enthousiasme, parce qu'il n'a plus la foi. J'apprends par là que les opinions collectives ne sont pas des opinions individuelles. En politique, passe encore ; en arithmétique, c'est plus grave.



Un coup d'œil sur les cahiers. Je constate que le travail écrit est bien au-dessous de ce que me faisait espérer l'enseignement oral. Dieu, que ces savants sont étourdis. Voilà un fort en calcul qui trouve que 96 bottes de paille ont coûté 4 680 francs. Si elle avait atteint ce prix-là du temps de Racine, il n'aurait pas dit à Petit-Jean :

J'aurais sur le marché fort bien fourni la paille.

Le fort en calcul a tout simplement oublié la virgule. Ce qui est plus grave, c'est qu'il ne s'est pas demandé si sa réponse était sensée, possible. Il ne s'est rien demandé du tout. C'est une intelligence qui opère comme une mécanique. Il y a donc des intelligences qui ne pensent pas ?

Ici, il y en a sûrement. Car nombre de réponses sont dans le genre de celle-ci.

- Ils sont si étourdis ! me dit M. Chose.
- Eh ! c'est justement ce que je vous reproche.
- À moi ?

— Allons, ne vous énervez pas... Et prenez mes paroles pour ce qu'elles valent. Oui, à vous. Je ne puis pas m'en prendre au garde-champêtre si vos enfants sont étourdis. Êtes-vous sûr d'avoir fait tout le possible pour qu'ils ne le soient point ? Les avez-vous accoutumés à contrôler la réponse de la plume par un raisonnement du bon sens ? Quand vous demandez le prix d'une douzaine d'œufs, il est impossible

d'admettre une réponse où il est question de millions. Certes, les enfants, pour trouver de tels chiffres, ont raisonné ; mais c'est le cas de dire que le raisonnement a banni la raison.

Somme toute, vos enfants sont intelligents et actifs quand vous travaillerez avec eux. Seuls, ils ne font plus rien de bon. Ils ne marchent qu'appuyés sur vous. Il faut les habituer à marcher seuls.

Voyez leurs écritures ; voyez leurs fautes d'orthographe, toutes d'étourderie, voyez ces expressions qui font la nique à la grammaire. Négligences. On a dit : Bah ! l'écriture ? Ça n'a pas d'importance. Ça n'a pas d'importance pour celui qui écrit : cela en a beaucoup pour celui qui lit. Lire, c'est déchiffrer des rébus. C'est fatigant, savez-vous ?

M. Chose, vous travaillez beaucoup, trop même. Mais vous gâtez vos enfants qui, eux, ne savent pas travailler sans vous. Or, ils ne vous auront pas toujours. Accoutumes-les au travail personnel, à « œuvrer » consciencieusement, et vous leur rendrez un service dont, plus tard, ils vous sauront gré.

(22 août 1909.)

Causeries de Populo (1909)

III

PROGRAMME

[Retour à la table des matières](#)

III. PROGRAMME

1. Programme et liberté

15 novembre 1908.

[Retour à la table des matières](#)

- Docteur Tant-Mieux !
- Docteur Tant-Pis !
- Optimiste !
- Pessimiste !
- Grognon !
- Ricaneur !

Après avoir épuisé leur stock d'injures, les adversaires se mirent à rire en se serrant la main.

C'est toujours ainsi que se terminaient leurs batailles pédagogiques. On s'injurait, mais on s'aimait tout de même.

Il faut vous dire que les batailleurs sont de vieux camarades qui, depuis l'Ecole Normale, sont comme les musiciens de campagne : toujours ensemble et jamais d'accord. Ils se recherchent, s'embrassent et... se disputent. Au demeurant, des amis sûrs que j'aime à voir à ma table. Ils sont intéressants.

Ce jour-là, ils s'étaient pris aux cheveux à propos des programmes.

Grinchu se sentait enchaîné, donc impuissant. Il se faisait l'effet d'un phonographe répétant depuis vingt ans, à dates et à heures fixes, quelques temps qu'il fût, les mêmes paroles avec, seulement pour toute modification, une voix plus rouillée, plus lasse, plus dolente.

Joyal lui répliquait, avec un bon rire, qu'ayant été de tout temps une mécanique, il s'étonnait qu'il s'en aperçût maintenant ; que c'était même un phénomène inquiétant ; que lui, Grinchu, se rendant compte de son état mental, il y avait là l'indice d'une perturbation qui nécessitait l'intervention du médecin ; en attendant, il lui conseillait de faire son testament.

Mais Grinchu, qui n'avait pas sa langue dans sa poche, lui demanda quelle leçon il avait faite tel jour, quelle autre jour à telle heure ; puis il me fit les mêmes questions. Il se trouve que Grinchu, Joyal et moi, nous avons traité les mêmes sujets aux mêmes dates et aux mêmes heures... Grinchu ricanait à son tour. Il concluait de cette concordance que nous étions trois phonographes répétant les mêmes choses quand on tournait la manivelle ; que nous faisons cela depuis des années sans nous douter que de véritables machines le feraient tout aussi bien que nous, sinon mieux ; que l'on finirait bien par s'en apercevoir. Poussant la chose aux extrêmes limites de la logique bouffonne, il prétendit qu'un ministre de l'instruction publique débrouillard pourrait, en cas de grève, assurer le service sans recourir à l'armée, comme on le fit dans la grève des facteurs : il lui suffirait d'acheter cent mille phonographes perfectionnés et de les envoyer dans les écoles de la République ; il ajouta même que les écoliers en seraient enchantés, en raison de la suppression des pensums qui s'imposerait, mais qu'ils y trouveraient profit, attendu que les phonographes ne débiteraient que des leçons modèles, tandis que nous en débitons quelquefois qui sont bêtes à faire pleurer.

Et Grinchu, tout en triomphant, mettait dans sa voix une âpreté mélancolique qui nous donnait l'impression d'une sorte de sincérité en dépit de sa plaisante exagération.

— Mais enfin que réclames-tu ? répliqua Joyal ; que te manque-t-il ? Qu'est-ce que ça peut te faire telle leçon à une date plutôt qu'à une autre ? de la faire en même temps que moi ? Aimerais-tu mieux n'avoir ni programme ni emploi du temps ? Serais-tu plus libre ? Es-tu bien sûr

que livré chaque jour à ton inspiration, tu distribuerais tes minutes avec plus de profit ? Le programme que tu tracerais toi-même vaudrait-il mieux que le programme officiel ? As-tu, à toi seul, plus d'esprit que tout le monde ?

— Non ; mais tout le monde ne sait pas ce qui convient à mes élèves, dans ce milieu où le hasard m'a jeté, tandis que je le sais, moi. Je sais que s'ils viennent difficilement en classe à huit heures du matin en hiver, ils n'y viennent pas du tout en été parce qu'ils vont aux champs ; je sais que je n'ai que cinq mois de scolarité de novembre à Pâques, et que mon programme n'est qu'à moitié rempli quand mes élèves me quittent.

Les grands pédagogues en chambre ne paraissent pas s'en douter : ils croient, ces messieurs, que, comme au régiment, on n'a qu'à faire du taratata, taratata dans une trompette pour faire mouvoir les écoliers du 1^{er} janvier à la Saint-Sylvestre, sous l'œil vigilant des caporaux que nous sommes ; Les caporaux sont là ; mais nos petits soldats ont où d'autres soucis, d'autres devoirs, les appellent : avant d'admirer le siècle de Louis XIV et d'acclamer la Révolution, il faut manger. Et c'est parce qu'ils sont occupés à résoudre le difficile problème du pain quotidien qu'ils négligent les problèmes d'arithmétique.

— Soit. Il est entendu que le but n'a pas été atteint. Le législateur avait rêvé une école suivie, une méthode libérale, et tracé un programme que tu as le droit de trouver mauvais, comme j'ai celui de le trouver bon : les élèves lui ont fait défaut ; quelques maîtres, prisonniers du passé, ont continué à dogmatiser ; d'autres, comme toi, Grinchu, mécontents de résultats si peu proportionnés à l'effort produit, s'en prennent à lui de l'insuffisance de ces résultats. Et le voilà accusé d'avoir voulu donner au peuple une éducation empreinte de « préjugés bourgeois », d'avoir organisé des « humanités au rabais » ; puis on le traîne comme un criminel à la revue du capitaine où, la tête basse, il constate que « plus de la moitié des conscrits ne sait rien de Jeanne d'Arc, les trois quarts ignorent la signification de la Fête nationale, et la guerre de 1870 est lettre morte pour les deux tiers ». A la bonne heure, au moins, voilà un réquisitoire en règle. Ah ! dame, il faut réussir. Et si l'on n'a pas réussi.

C'est la faute au maît' d'école.

Et puis il faut bien s'en prendre à quelqu'un ; c'est si commode et si humain ! Ainsi, toi, Grinchu, tu n'as pas songé un moment à te demander quelle est dans cette affaire ta part de responsabilité. Tu t'es contenté d'exécuter ta consigne, ce qui n'est pas bien malin. Tu te dis empressonné dans ce programme « bourgeois » : as-tu songé à t'évader ? à débourgeoiser ledit programme et à le démocratiser ? As-tu pensé que tu avais le devoir de le mettre en harmonie avec les besoins des petits paysans, tes élèves ? T'es-tu demandé si tes écoliers, en désertant aux premiers beaux jours, n'obéissaient pas plutôt à une habitude quasi séculaire qu'à des nécessités de l'existence ? As-tu suivi les déserteurs ? Tu en aurais rencontré dans la rue et dans les buissons du voisinage.

— Et puis après ?

— Après ? Tu en aurais ramené quelques-uns. Puis, s'il l'avait fallu, tu aurais donné quelques coups de ciseaux dans ce lourd programme pour l'alléger un brin, afin de l'avoir exécuté avant les vacances de Pâques. Puis tu aurais pu, en été, rentrer en classe à 9 ou à 10 heures...

— On ne me l'eût pas permis.

— L'as-tu essayé ?

— Non ; mais l'Administration...

— Ah ! voilà le grand mot lâché : l'Ad-mi-nis-tra-tion ! Le mot fatidique ! Cela coupe et coupe net. C'est la tarte-à-la-crème de la comédie. Voyons, que t'a-elle refusé, ton Ad-mi-nis-tra-tion ?

— Rien, encore une fois. Je me serais bien gardé de lui demander quoi que ce soit. On sait trop...

— C'est bien cela ! Tu te crois un homme libre et tu as des timidités d'enfant. Le programme ! l'Administration ! tu en parles sans respect, mais tu en as peur. Tu fais comme les poltrons qui crient fort pour se donner du courage. L'imprimé a sur ton esprit une puissance magique. Tu te tortures le cerveau pour y découvrir ce que l'auteur n'a même pas songé à y mettre, et tu finis par attribuer à un conseil une idée comminatoire, à prendre un jalonnement pour une grande route, un poteau indicateur pour un gendarme.

Et quand tu as la tête bourrée de ces belles idées, tu vois dans l'Administration, incarnée par ton inspecteur primaire et le Grand-Manitou, — *alias* l'inspecteur d'Académie, — la Bête de l'Apocalypse. Il faut, mon pauvre Grinchu, que tu aies dans le sang les antiques peurs de nos ancêtres, les esclaves, pour voir des tyrannies partout, — dans les mots, dans les hommes.

Tu as des respects dont tu ne te doutes pas, qui se manifestent par des grognements. J'ai connu une vieille femme qui te ressemblait. Elle aurait cent cinquante ans maintenant si elle n'était pas morte ; mais je crois qu'elle l'est. Elle était très pieuse. Et quand le curé du village passait, elle se mettait à genoux et se signait. Or le curé était un brave homme qui buvait sec et éprouvait le besoin de sortir quand il avait bu. Tu vois la sainte femme inclinée devant ce tonneau. Pour elle le tonneau, c'était le bon Dieu. L'Administration n'est ni le tonneau, ni le bon Dieu ; mais la bonne vieille, c'est toi. Tu dois la faire rire, l'Administration, à moins que tu ne lui fasses pitié. On te donne une liberté dont tu n'es pas digne, puisque te ne sais pas en jouir. Et si un jour l'Administration remarque que tu n'as pas d'initiative, tu grinceras à nouveau que si tu ne prends nulle initiative, c'est parce que tu manques de liberté. Vois-tu, Grinchu, on est libre quand on veut l'être. Les règlements n'y sont pour rien, ni l'Administration non plus. Celui-ci se plaint de la tyrannie de chefs que celui-là trouve libéraux et bienveillants ; celui-ci étouffe où celui-là respire ; celui-ci chante où celui-là pleure : la joie ou la tristesse, nous la portons en nous, et les autres n'y sont pour rien. Certes, il y a des chefs désagréables, c'est entendu ; mais comme ils portent leur sale caractère partout où ils vont, ils ne font, en somme, pas plus de mal que les bons. Le mieux serait de supprimer cette engeance ; mais il paraît que ça ne se peut pas. Dans tous les cas, en admettant qu'il y ait de temps à autre des « erreurs judiciaires », je te donne ma parole que, tout en le déplorant, mon sommeil n'est pas troublé par la crainte d'être guillotiné pour un autre. Je n'ai aucun goût pour le roman dramatique.

— Toujours optimiste !

— Cela vaut toujours mieux que de passer sa vie à trembler devant des persécutions imaginaires. Je puis me tromper. Si un de mes chefs me le dit et me le prouve, je ne m'en sens pas plus offensé que si un de

mes bons camarades me le disait et me le prouvait. Je n'ai pas la prétention d'être infallible. Et je n'aurai peur de mes chefs que le jour où je n'aurai pas fait mon devoir. Voilà ! Tiens, M^{me} Populo nous appelle. Offre-lui ton bras, grincheux, et allons déjeuner.

— Je te repincerai au tournant, mon vieux.

— C'est entendu !



Quand je vous disais que ces ennemis intimes sont intéressants !

(15 novembre 1908.)

III. PROGRAMME

2. Le programme

5 août 1906.

[Retour à la table des matières](#)

Combien de fois n'ai-je pas entendu ces lamentations : « Nous ne sommes pas libres. Nous avons aux mains des liens, et, sur la langue, un bœuf... Nous relevons des règlements scolaires, de nos chefs, des familles, non de notre conscience... On nous oblige à proclamer vérité ce qui est erreur... »

Si j'ouvre les revues pédagogiques, ces lamentations prennent une tournure agressive qui, parfois, manque d'élégance...

Nous sommes des gens bien malheureux !

Il y a peut-être par-ci par-là de pauvres diables qui manquent de pain ; des mineurs que guette le grisou. Mais on ne meurt qu'une fois. Et c'est si tôt fait ! Tandis que nous, nous, des « professeurs de République », comme Jean Macé disait, des professeurs de liberté, nous vivons dans l'esclavage !

Qu'y a-t-il de vrai là-dedans ?

Ma foi, nous sommes bien obligés d'en convenir : nous ne sommes pas libres !

Ecoutez celui-ci : Il s'émeut de l'ignorance de nos enfants en histoire et en donne l'explication : on nous fait commencer l'histoire aux

druides, pour passer aux rois chevelus, au vase de Soissons... — Sottise ! Nous devrions commencer au président Fallières et aller à reculons vers la forêt druidique. Nous reculerions jusqu'où nous pourrions ; mais du moins nos écoliers sauraient l'histoire contemporaine et l'histoire de la Révolution, les seules qui préparent l'homme à ses devoirs de citoyen... On lui répondra en vain que la Révolution a des causes ascendantes, qu'il est peut-être bon de connaître tout d'abord, et que les rois y sont pour quelque chose... C'est l'opinion des faiseurs de programmes : ce n'est pas la sienne.

Il n'est donc pas libre.

Cet autre prétend que le peuple n'a pas besoin de grammaire, et que l'orthographe est un luxe aristocratique ; — comme les fractions, dit un troisième. Un quatrième se plaint du programme de sciences et surtout des expériences qu'il considère aussi inutiles qu'ennuyeuses.

Mais où tout le monde est d'accord, c'est au sujet du programme de morale et d'industrie civique. On est d'accord pour le trouver mauvais. Enseigner la grammaire, l'orthographe, les fractions, Clodion, fils de Pharamond qui n'a peut-être pas existé, passe encore ! Mais chacun réclame, au nom sacré de la conscience, le droit d'appuyer la morale sur sa propre conception philosophique. Et chacun est de bonne foi. Et chacun de s'écrier : Quand je suis d'accord avec ma conscience, le reste ne compte plus. »

Il faudrait pourtant voir où cela peut nous conduire.

Un jour, une religieuse tint un langage analogue. La « bonne sœur » enseignait le catéchisme dans une école publique... Les familles libres penseuses, et quelques autres, indifférentes en matière religieuse, s'indignèrent et se plainquirent. Ce fut en vain que l'on fit remarquer à cette institutrice qu'elle s'était tacitement engagée la neutralité.

— Mes devoirs envers Dieu !... Ma conscience...

— Mais, votre conscience, Madame, ne s'oppose pas à ce que vous receviez un traitement de l'État.

— L'État ne peut réclamer de moi ce que ma conscience réprouve.

— L'État peut exiger de vous d'enseigner ce que comporte le programme et ne saurait tolérer que vous y ajoutiez ce qu'il convient d'en ôter.

— Ma conscience...

— Alors, retirez-vous !

— Non, je préfère être révoquée.

Elle le fut.

Et tout le monde fut content ; elle, sa congrégation, les familles et l'Administration.

La conscience de cette religieuse, c'était une conscience catholique.

Il y a des consciences simplement chrétiennes.

Il y a des consciences protestantes, juives, libres penseuses, spiritualistes et athées.

Comme il y a des conceptions politiques allant de la monarchie absolue à l'anarchisme.

Eh bien ! si chacun de nous apporte sa foi religieuse et sa pensée politique, quelle bouillabaisse ! Mais je ne vois plus ce que peuvent signifier ces deux mots : *Education nationale*, ni cet autre mot : *Neutralité*.

Que chacun de nous individuellement jouisse de sa liberté d'homme et de citoyen, rien de mieux ; qu'il aille à l'église, au temple, à la synagogue ; qu'il puisse se dire libre, au temple, à la synagogue ; qu'il puisse se dire libre penseur ou athée ; cela est parfait. Il exprime tout haut et en toute liberté, ce qu'il croit être la vérité : c'est son droit. il parle à des hommes. Ceux-ci parleront à leur tour.

Mais quand il pénètre dans l'école, il faut qu'il se hausse d'un degré. Car, ce n'est plus la conscience d'un homme qu'il y apporte : c'est la conscience d'une collectivité ; c'est la conscience de la France ; c'est plus encore : c'est la conscience de l'Humanité, supérieure à la conscience catholique, supérieure, à la conscience protestante, à la conscience juive, à la conscience libre penseuse. Elle les domine toutes parce qu'elle n'en combat aucune et ne prend parti pour aucune ; non parce qu'elle est l'Indifférence, mais parce qu'elle est la Tolérance.

Et j'estime que nous trahissons notre mandat lorsque nous ne faisons pas l'effort nécessaire pour nous élever au-dessus de nous-mêmes ; et j'estime encore que nous descendons trop au-dessous quand nous usons de l'autorité que nous tenons de la Collectivité pour peser sur les petites consciences que nous avons mission non d'incliner, mais de développer en les éclairant.

Je dis que nous commettons un abus de confiance.

La Collectivité nous a tracé notre devoir. Les familles, sur la foi des traités, nous ont remis leurs enfants. Si nous sortons des limites tracées, nous sommes des sectaires, à quelque religion que nous appartenions. Car, hélas ! le mot est trop vrai : nous appartenons à une religion ; nous ne nous appartenons plus.

J'ai ma croyance, à moi, que je me suis faite, en toute liberté. Je ne voudrais pas même l'imposer à mes enfants. J'ai choisi ; qu'ils choisissent.

Si, donc, obligé de partir pour un long voyage, je confiais mes enfants à un ami et que cet ami me rendît, au retour, des convertis à sa propre foi, je lui dirais qu'il est un malhonnête homme. Cette trahison fait songer aux missions bottées — avec moins de franchise. Nous reculons de deux siècles !

Si l'ami qui m'a trahi partait à son tour et me confiait ses enfants, je crois être assez honnête homme pour lui donner l'assurance que pas un mot ne sortirait de mes lèvres dont j'aurais à rougir au retour.

L'instituteur laïque n'a pas à combattre les religions. Il n'a que le devoir de combattre le fanatisme et l'intolérance d'où qu'ils viennent.

L'école laïque est l'école libérale. Et cela veut dire quelque chose. Cela veut dire que nulle vérité ne sera présentée à l'enfant comme vérité révélée. L'enfant la cherche : documenté, guidé, il la trouve. Presque toutes les connaissances qu'il possède, il les a acquises par un effort de sa volonté, à la lumière de sa raison. Elles sont bien à lui. Ce sont ses propres découvertes. Il n'a donc pas à nous croire sur parole quelque confiance qu'il ait en nous : il voit, il sent, il juge. Il est des choses qu'il ignore. Mais ce n'est point pour lui le mystère. C'est simplement l'inconnu, l'inexploré. Il sait que les savants cherchent encore et chercheront toujours. Il ne se courbe donc pas, plein d'un effroi

mystique, devant les phénomènes inexplicables. Il attend que la Science, soulevant le voile, projette sa lumière sur cette obscurité.

Voilà où l'école conduit l'enfant ou plutôt où l'enfant arrive de lui-même, grâce à notre enseignement. Elle fait ainsi œuvre d'émancipation. Quelle s'en tienne là !

Il se peut que les résultats ne soient pas immédiatement appréciables et que des impatiences se manifestent : « Nous marchons trop lentement », disent les uns. « Nous faisons faillite », clament les autres. Et ils veulent précipiter le mouvement. Ils veulent livrer bataille, car il a été écrit : « Ceci tuera cela ».

Eh bien, les impatientes, sans qu'ils s'en doutent, empruntent à Scholasticus sa vieille méthode. Ils ont recours au principe d'autorité, que la pédagogie nouvelle a condamné, bien longtemps après Rabelais et Montaigne. C'est qu'elle est commode, la vieille méthode ! Une formule apprise par cœur, et c'est fait. La puissance du mot ; l'atavisme de la sujétion. « Dieu existe » — « Dieu n'existe pas » A la bonne heure ! Un perroquet accomplirait aisément ce tour de force et serait digne de cette philosophie. L'instituteur qui nie Dieu, devant ces enfants de 7 à 13 ans et celui qui l'affirme, sont deux frères élevés à l'école dogmatique : ils sont dignes des congréganistes nos maîtres.

On me dit : Le programme veut que nous parlions de Dieu à l'école.

Et j'avoue que cette obligation implique l'idée d'une affirmation de son existence.

Cette obligation doit disparaître.

Mais si le programme était muet sur ce point, est-ce que le mot ne serait jamais prononcé à l'école ?

Pouvons-nous l'enlever de notre histoire et de notre littérature ? Supprimons-nous le cri des Croisés ? les guerres de religion ? Voltaire ? Rousseau ? Robespierre ? Victor Hugo ?... Non ; il faut prononcer le mot, dire ce qu'il signifiait dans la bouche des Croisés et sous la plume des écrivains... Et pour le dire, il n'est même pas besoin d'y croire. Pas plus que nous n'avons besoin de croire à Bouddha, à Jéhovah, à Jupiter, à Apollon, à Bacchus, à Vénus, pour expliquer l'idée qu'éveille ou qu'éveillait chacun de ces vocables. Ce que nous en pensons, nous,

importe peu. On ne nous le demande pas. Si même nous indiquions aux enfants ce que nous croyons nous-mêmes, il y aurait un danger. Comme le brave gendarme, ils diraient : « Brigadier, vous avez raison ». Mais si l'enfant n'a d'autre raison que celle-là, sa foi sera bien vacillante et sombrera devant une autre autorité à la première escarmouche. Tandis que, s'il a lui-même forgé sa foi, il sera plus fort pour la défendre. Il se trompera peut-être : c'est son affaire et non la nôtre. L'homme a droit à l'erreur.

Dans tous les cas, si l'État a rendu la liberté aux églises, je ne pense pas qu'il ait compté sur nous instaurer des chapelles et diriger les consciences. Nous ne sommes pas, nous ne devons pas être des directeurs de consciences : nous sommes ceux qui éveillons les consciences, les éclairons et les fortifions de telle sorte qu'elles puissent se diriger toutes seules.

Et voilà, me semble-t-il, le rôle de l'école laïque, de l'école vraiment libérale : elle ne veut rien emprunter au dogmatisme, quelle que soit la couleur de son vêtement.

Quant au programme, — il se peut qu'ils ne correspondent pas exactement à nos propres conceptions. Chacun de nous peut donc, en toute honnêteté, souhaiter quelques modifications. Et il se peut que nous ayons raison, ce qui suppose que le programme a tort.

Mais le programme n'est pas, lui non plus, un dogme. Il n'a pas été tracé par un doigt divin sur un mont Sināï avec éclairs, tonnerre et tout le tremblement. Pas besoin pour la réforme de faire une révolution, ni de prendre une Bastille. Qui l'a fait peut le défaire, y ajouter un mot ou en retrancher un autre. Et celui-là, qui est-ce ? C'est vous, c'est moi, c'est Monsieur Tout le Monde. — On l'a appelé pour cette raison le programme de tout le monde ou le programme de l'État.

L'État avait-il le droit de le faire, ce programme, et de nous l'imposer ?

Or, il n'y a pas trois manières de voir en cette matière ; il n'y en a que deux.

Où vous êtes étatiste, ou vous ne l'êtes pas.

Si vous ne l'êtes pas, vous demanderez à l'État de quoi il se mêle : et vous refuserez et ses conseils et son argent.

Si vous êtes étatiste, autrement dit, si vous reconnaissez la souveraineté de l'État qui devient le Patron, vous le chargerez de diriger l'enseignement des « enfants de France », de pourvoir à tous les frais de cet enseignement et, partant, de contrôler le personnel qui en est chargé.

Mais si ce personnel méconnaît ce droit de direction et de contrôle tout en acceptant l'argent, je ne comprends plus.

Et l'anomalie se corse, quand ce même personnel réclame le monopole de l'État en matière d'enseignement.

On me dit que le personnel est plus apte à rédiger les programmes que l'État lui-même.

C'est bien possible. Et j'admets volontiers que, si les cent mille instituteurs de France pouvaient se réunir et s'entendre, ils feraient un programme admirable. Seulement, si c'est possible de se réunir et s'entendre. On ne réunira donc que des délégués. Soit. Les voilà réunis : ils se sont entendus. Et le programme est fait.

Je suis convaincu que le programme ainsi élaboré ressemblerait comme un frère à celui que nous avons et qui, somme toute, a été fait, lui aussi, par des délégués.

Car l'État lui-même c'est, sous sa forme concrète, une réunion d'hommes.

De sorte que, de quelque manière que l'on procède, c'est un groupe d'hommes qui fera le programme qui sera demain le programme officiel, qui ne plaira pas à tout le monde, qui blessera quelques consciences peut-être un peu trop susceptibles.

Et alors, il se trouvera demain comme aujourd'hui des mécontents qui, comme la religieuse de tout à l'heure, consentiront encore à accepter un traitement de l'État, mais non à incliner leur conscience devant la conscience de la Collectivité.

Et pourtant, ce programme, c'est notre sauvegarde. Qui ne devine les mille réclamations dont nous serions individuellement assaillis si nous ne relevions que de nous-mêmes ? Tout le passé se dresserait

contre nous, et nous accablerait de ses habitudes, de ses croyances et de ses préjugés.

Ce programme ne nous lie pas ; il nous libère.

Certes, je comprends que nous ayons le désir de l'améliorer ; et ce désir même prouve l'importance que nous attachons à l'éducation, prouve notre zèle et notre foi. Mais qui donc nous empêche d'émettre des vœux dans nos conférences, dans nos réunions amicales ou syndicales ? Notre droit s'arrête là. Nos vœux, fussent-ils unanimes, ne sauraient se traduire en réalités tant qu'ils n'auront pas reçu la sanction de l'État souverain. Les éducateurs d'une démocratie doivent les premiers marquer leur déférence pour la représentation nationale. Nulle collectivité ne saurait prévaloir contre celle-là.

Et alors, cela est bien vrai, nous ne sommes pas libres, si c'est manquer de liberté que d'obéir à la loi. Nous ne sommes pas libres de substituer notre volonté à celle du souverain ; nous ne sommes pas libres de transformer nos modestes chaires en chaires religieuses ou antireligieuses. Nous ne sommes pas la Foi qui combat ; nous sommes la Tolérance qui pacifie.

Tout à l'heure j'ai cité un mot de Jean Macé. Je terminerai en rappelant un geste du grand éducateur. Il avait accepté dans son pensionnat de Monthiers une enfant catholique. C'est lui-même qui conduisait la fillette au catéchisme à Epaux-Bézu, à trois kilomètres du Petit-Château. Or, Jean Macé était libre penseur. Il repose dans le cimetière de Monthiers, où il fut, selon sa volonté, enterré civilement.

Jean Macé pourtant était un homme libre. Toute sa vie a été consacrée à l'enseignement et à la liberté.

(5 août 1096.)

III. PROGRAMME

3. Programme et liberté, réponse à Populo

[Retour à la table des matières](#)

MON CHER POPULO,

Vous êtes le bon sens même. Ce qui n'empêche pas que vous êtes en désaccord sur des questions de pédagogie avec Devinat et Jubel, qui ne sont pas non plus les premiers venus. Ils ne conçoivent pas comme vous l'enseignement du français. Vous, vous n'entrez pas dans leur mentalité.

Voilà le fait. Et je ne recherche pas qui peut avoir raison. Vous ne voyez pas de la même façon que ces Messieurs. C'est tout. Quand vous les jugez, vous le faites d'après votre manière de voir, et ils ont tort. Si ce sont eux qui vous jugent, le résultat est le même, mais en sens inverse.

Eh bien, supposez, mon cher Populo, que vous soyez inspecteur — (vous l'êtes peut-être, mais je penserais encore de même) — que vous arriviez visiter une classe dans laquelle l'instituteur aura fait de larges coupures aux programmes, parce que c'est un homme d'initiative et qu'il

« n'a pas peur de ses chefs, comme vous dites si bien, parce qu'il fait son devoir ».

Est-il bien sûr que vous tombiez d'accord avec lui sur le choix des suppressions ? Si lui, le malheureux, pense qu'il faille supprimer la dictée, voyez sa triste situation ? Aura-t-il l'approbation de son inspecteur ! Et le plus grave, c'est que c'est ce dernier qui est chargé de rédiger le rapport. Si seulement l'instituteur devait faire un rapport sur son inspecteur, il y aurait compensation ; mais voilà...

Si bien que la liberté, mon cher Populo, que vous accordez aux instituteurs dans la *Revue*, est plus qu'hypothétique en réalité, pour les jeunes surtout qui ont leur carrière à remplir.

Qu'il le veuille ou non, l'inspecteur appréciera d'autant mieux les procédés d'un maître qu'ils se rapprocheront plus de sa conception, de sa mentalité et de son tempérament.

Avant de se tracer un programme, il est bon de savoir ce que l'inspecteur retrancherait lui-même des programmes.

Là-dessus, je vous serre cordialement la main, si vous êtes un camarade, et si vous êtes un *superior*, je vous adresse l'expression de mon profond respect.

A. NAPONT.

Réponse à une réponse.

Mon cher Napont, je vous remercie de vos compliments, et de l'occasion que vous me fournissez de faire remarquer que je suis de l'école libérale et non de l'école dogmatique.

Il est supposable que Devinat et Jibel sont de la même école ; c'est pour cela que nous discutons. N'en tirez pas cette conclusion que nous sommes d'une mentalité différente. Ils ont leurs idées sur l'enseignement de la langue aux enfants du peuple ; moi j'ai les miennes. Je donne mes raisons. Ils donnent les leurs. Nous nous battons, mais nous restons bons amis.

Ceci dit, vous me demandez ce que penserait l'inspecteur si vous donniez des coups de ciseaux dans le programme.

Je pense qu'il vous demanderait la raison de cette petite opération, à moins qu'il ne s'en moque.

S'il s'en moque, défiez-vous de lui : c'est un monsieur dangereux en tant que chef, et c'est, par-dessus le marché, un malhonnête homme.

Si donc, il ne s'en moque pas, il vous demandera vos raisons.

Et vous les lui donnerez.

Il est payé pour vous les demander : vous êtes payé pour les lui donner.

Si vos raisons sont bonnes, pourquoi diable s'obstinerait-il à les trouver mauvaises ? quel intérêt peut-il avoir à ce que vous vous éreintiez sans résultat utile ? Non ; mais ce ne serait pas un homme ordinaire cet inspecteur ; ce serait un malfaiteur public estampillé par l'État.

Supposons qu'il les trouve mauvaises. Il vous dira pourquoi, je pense. Et s'il ne vous convainc pas, du moins vous aurez discuté et vous pourrez, l'un et l'autre, en y réfléchissant, trouver un terrain d'entente. Vous le trouverez si vous êtes l'un et l'autre tout simplement de braves gens.

Vous me demandez ce que je ferais si, étant inspecteur, je tombais sur un instituteur qui aurait supprimé la dictée. Vous aimez à rire, mon cher Napont. Tant mieux, ça me fait plaisir. J'aime les gens qui rient plus que ceux qui geignent. Riez donc !

Eh bien ! je ne ferais rien du tout. La dictée ne fait pas partie du programme. On a donc le droit de la supprimer. Mais je m'assurerais tout de même que les élèves savent écrire en français avec une orthographe moins fantaisiste que celle d'Onésime Boquillon ; si j'étais satisfait, je demanderais au maître le secret de sa méthode et je le répandrais dans toute ma circonscription. Voilà ce que je ferais, parole d'honneur !

Si, au contraire, je trouvais trop de Boquillon dans la classe, je donnerais des conseils au maître pour en diminuer le nombre. J'avoue

que je lui conseillerais de recourir à la dictée — à la bonne — jusqu'à ce qu'on ait trouvé mieux.

Voyons, êtes-vous content ?

Vous dites que la liberté dont je parle est plus qu'hypothétique, parce que c'est le chef qui fait le rapport, non le subordonné, et ajoutez que le chef « appréciera d'autant mieux les procédés d'un maître qu'ils se rapprocheront plus de sa conception, de sa mentalité et de son tempérament ».

Je crois que vous avez raison. Les chefs sont des hommes, tout bêtement ; ce ne sont pas des êtres au-dessus de l'humanité. Et c'est très ennuyeux pour nous et pour eux... Mais nous parlions du programme... Je n'ai pas l'intention de présenter la défense des inspecteurs. Alors revenons au programme... et aux coupures nécessaires.

La dictée ? Réglé, n'est-ce pas.

Choisissons un autre exemple : un instituteur timide, — en connaissez-vous ? — pour faire plaisir à M. le maire et à M. le curé, a donc pris ses ciseaux et enlevé du programme d'histoire toute la Révolution. Pensez-vous qu'il ne ferait pas bien d'en aviser son inspecteur ? Pensez-vous que celui-ci approuverait cette... mutilation ?

Mettons donc les choses au point. — Oui, j'ai conseillé à mes camarades de s'inspirer du milieu où ils vivent pour mettre le programme en harmonie avec les besoins de leurs écoliers.

Je leur ai conseillé, pour les mêmes raisons, d'ajuster leur emploi du temps à leur mesure.

J'ai dit que ce qui est fait pour tout le monde ne va bien à personne.

Mais je n'ai jamais dit que nous ne relevions que de nous-mêmes. il ne suffit pas que nous ayons raison ; il faut encore que ceux qui ont une part de responsabilité apposent leur visa sur nos programmes allégés. S'il n'en était pas ainsi, l'œuvre pourrait être compromise par l'inexpérience des jeunes, l'inertie des vieux, les essais imprudents des novateurs, l'indifférence des je-m'enfichistes.

Voyez-vous, mon cher Napont, quand on généralise, on a beau jeu dans la discussion. Et chacun en prend ce qui convient à son tempéra-

ment. Tiens ! il a raison Populo. supprimons. Mais non, il a tort, l'inspecteur ne veut pas qu'on supprime.

Quoi ? Voilà ce qu'on ne dit pas.

Ce qui serait intéressant, ce serait de procéder par espèces.

Vous a-t-on arrêté dans une réforme quelconque ? Laquelle ? Quelle raison aviez-vous de la faire ? Quelles raisons vous a-t-on données pour l'empêcher d'aboutir ?

Voilà ! On pourrait causer. Nous en recauserons d'ailleurs, un de ces jours, le programme en main. Et nous verrons qu'on peut le suivre en l'élaguant sans le mutiler.

L'inspecteur peut autoriser un élagage intelligent.

Il a le devoir de s'opposer à une mutilation.

Causeries de Populo (1909)

IV

EMPLOI DU TEMPS

[Retour à la table des matières](#)

IV. EMPLOI DU TEMPS

1. Emploi du temps

30 décembre 1906.

[Retour à la table des matières](#)

Un camarade m'avait demandé d'imprimer ici mon emploi du temps.

Je lui ai répondu que cela n'aurait qu'un intérêt de curiosité, attendu que ledit emploi du temps, étant fait à ma mesure et à la mesure de mon école, ne conviendrait ni à un autre maître ni à une autre école.

L'habit de confection, quoi ! Ce qui habille tout le monde ne va bien à personne.

Et même mon emploi du temps à moi a besoin de retouches de temps en temps. Si, comme je le prévois, ma tête de classe se rapetisse après l'hiver et que la queue s'augmente de quelques unités, il me faudra rogner en haut et ajouter en bas.

Je rognerai, j'ajouterai.

Dans ces conditions, comment pourrais-je dire à mes camarades : Voilà un bon horaire ?

Je l'ai cependant envoyé à deux abonnés — dont une abonnée — mais en faisant mes réserves.

Ces histoires d'horaires m'ont donné l'idée d'en causer ici.

Je dirai donc ce que j'écrivais à mes correspondants.

On peut tracer les grandes lignes d'un règlement horaire, mais on ne peut pas en préciser les détails.

Voyons les grandes lignes.

Tout d'abord, je place au commencement de la classe du matin la leçon de morale ou d'instruction civique, qui est de la morale civique.

Dans mon esprit, cette leçon remplace avec avantage la prière d'antan.

Cette prière, qui se la rappelle ? On sait ce qu'en valait l'aune : debout ou à genoux sur les bancs, les écoliers la récitaient en riant, en se taquinant. Des perroquets. Ils n'en passaient pas un mot : « Notre Père qui êtes aux cieux... taratata... taratata... taratata... Ainsi soit-il ! »

Il paraît que le bon Dieu était content de ça. Il n'était pas difficile. Je ne suis pas le bon Dieu et n'ai aucun espoir d'arriver jamais à une si haute fonction : je ne suis qu'un simple maître d'école. Cependant, si un homme ou un enfant m'adressait une prière avec ce ton et ces allures désinvoltes, je me tiendrais pour offensé. Et au lieu de lui accorder son « pain quotidien » et de lui pardonner ses « offenses », je serais bien capable de lui tirer les oreilles.

Je ne dis pas que les écoliers d'aujourd'hui soient de petits saints et qu'ils demandent toujours poliment ce qu'ils désirent. Du moins, ils ont l'air de penser ce qu'ils disent : s'ils me demandent toujours poliment ce qu'ils désirent. Du moins, ils ont l'air de penser ce qu'ils disent. Du moins, ils ont l'air de penser ce qu'ils disent : s'ils me demandent un cahier, une plume, une permission, ils me regardent en parlant, bien en face, et ne chantent pas taratata, taratata à mon nez et à ma barbe, comme s'ils avaient l'intention de se ficher de moi.

La leçon de morale ou, si l'on aime mieux, les conseils éclairés qu'un honnête homme peut donner à des enfants, au moment de commencer le travail journalier, me paraît donc une chose excellente en soi. Ce que dira cet honnête homme, mon Dieu, je m'en rapporte au programme. Et je vous assure que je ne me casse pas la tête à propos de ces hautes questions qui agitent les dieux de l'Olympe universitaire. Leurs distinguos me font songer à la discussion byzantine sur « la lumière créée »

du Thabor ». Pendant le débat, l'empire croulait. Nous ne vivons pas dans le nuage. Nous sommes sur la terre, boueuse et froide à l'heure où j'écris ces lignes, mais sur laquelle et de laquelle il faut vivre. Et je pense que nos écoliers sont bien jeunes et bien faibles pour monter là-haut. Les tenant par la main, nous irons avec eux cependant vers les sommets, mais, nous les laisserons souffler en route, et s'il le faut, nous arrêterons à mi-côte.

Après le viatique du départ, je leur demande un effort qu'ils ne pourraient peut-être plus me donner à la fin de la classe : je les mets à l'arithmétique ou au système métrique. C'est dur, car qu'il s'agisse d'une modeste division ou des mesures métriques qui vont tantôt par dix, tantôt par cent, tantôt par mille, les capricieuses ! il faut avoir l'esprit frais, l'intelligence éveillée.

Aussi, quand sonne la petite récréation, on pousse un soupir de satisfaction. Ouf ! quels cris, quelles bonnes gambades ! Comme me disait un jour une gentille fillette : « L'école, on n'y serait pas trop mal, sans les vilains problèmes. »

Immédiatement après la récréation, lecture, suivie elle-même de la leçon de choses.

Onze heures.

Le soir, on fait du français, en commençant par la grammaire, à laquelle j'ai conservé une place honorable en dépit de... Mais il ne s'agit pas de savoir en dépit de qui ou de quoi. Je tiens à la grammaire et ne trouve pas que mes élèves en savent trop quand, vers la douzième année, ils quittent l'école pour les champs ou l'atelier... Dictée et devoir ou composition française. Et vous voilà à la récréation du quart d'heure. Suivent une leçon d'histoire ou de géographie, puis quelques lignes d'écriture ou un morceau de récitation.

Voilà l'ensemble.

A chacun de régler le détail.

Or, ce détail a une importance considérable.

Les grandes lois ont besoin d'être complétée par des décrets, des arrêtés, expliquées par des circulaires. Détails. Soit, mais sans ces détails le gendarme et le juge seraient souvent embarrassés.

Nous devons donc, chacun de nous, couper notre temps en morceaux et donner à chaque groupe d'élèves la part qui lui revient. Nous devons en même temps diviser en petites tranches les choses à enseigner. Et tout cela n'est pas facile. C'est encore plus difficile quand le même maître a trois divisions d'élèves, souvent quatre. Oui, quatre, car au village nous ne connaissons pas l'école de déchiffrement, vulgo école maternelle. Les enfants nous arrivent frustrés ; il faut leur apprendre l'*a, b, c*, en même temps que nous leur faisons distinguer la main droite de la main gauche.

Le règlement horaire est donc réellement difficile à établir. Nous ne parvenons d'ailleurs à occuper tout le monde que grâce au concours de moniteurs, — des agents dont on a pu dire que « c'est un mal nécessaire ». A nous d'en tirer le meilleur parti possible.

Enfin, l'emploi du temps est fait. Nous allons pouvoir marcher.

Ouais ! Il vous semble, vieux praticiens, mes frères. D'où sortez-vous ? Sachez que celui qui fait un bon emploi du temps est un habile homme, que celui qui le suit est un routinier !

L'homme d'initiative a-t-il besoin qu'on lui trace son devoir minute par minute ? Non, celui-là, comme le grand Condé, trouve de géniales inspirations sur le champ de bataille. Un camarade que le soleil irradie emmène ses élèves au champ et fait la classe en plein air. (C'est excellent des insolationes u d'une pluie d'orage qui produit des bronchites.) Un autre bourre d'arithmétique une division récalcitrante.

J'accorde la classe en plein air pour ne pas me brouiller avec les dieux, mais le reste, c'est une autre affaire. Si vous donnez seulement dix minutes de trop au cours moyen, c'est dix minutes qui sont enlevées au cours élémentaire. Raisonons ; ce cours élémentaire avait un devoir écrit, n'est-ce pas ? Si ce devoir a été intelligemment préparé, il y a dix minutes que les élèves l'ont terminé. Je vous laisse à penser comment ils ont employé leurs dix minutes. Et les petits du cours préparatoire ? ils ont bâillé d'abord, bavardé ensuite : ils ont remué ; ils ont joué ; ils ont fait du bruit. Tant mieux. Bravo ! mes petits, continuez : on vous triche, on vous vole. Vengez-vous ! *Fen dé brut* !!

Le routinier que je suis réclame le droit de faire sa loi, je veux dire son emploi du temps ; il réclame le droit de la réviser dès que

l'effectif scolaire a subi des modifications ; mais, ce droit concédé, il se fait l'esclave de la loi qu'il a créée en toute conscience et en toute liberté.

Aussi, imbu de ces idées d'un autre âge, suis-je quelquefois surpris d'entendre mes camarades et mes amis : « Inspirations... Choisir le moment propice... Nous ne sommes pas des esclaves... Vive la liberté ! »

Votre liberté, camarades, ne me reviens pas : tantôt elle a une allure de folle, tantôt de fainéante. Jamais je ne la vois penser à la liberté des autres ; rarement je la vois inclinée sur sa tâche ; rarement elle me donne l'impression d'une femme d'ordre et de devoir. Cette liberté-là, si elle se marie, donnera du tintouin à son époux, négligera ses petits et fera brûler le rôti... Initiative ! génie ! que de sottises on couvre avec des mots ronflants.

N'allez pas croire, camarades, — routiniers comme votre serviteur, — que le besoin de fournir de la copie à la *Revue* m'ait jeté sur ce sujet. Ma foi, non ? je ne peux pas faire de la pédagogie pour les chats. Si je parle emploi du temps, c'est que je le crois utile.

Vous en doutez ?

Eh bien, n'avez-vous pas entendu quelque inspecteur primaire (saluez !) prônant, lui aussi, l'inspiration sur le champ de bataille et de ses lèvres dédaigneuses laissant choir sur le modeste horaire des paroles de mépris ?

Tout récemment, j'ai causé avec cette jeune institutrice (deux ans de services) qui, bien naïvement d'ailleurs, me confiait son embarras : son prédécesseur avait emporté son horaire.

— Alors ?

— Alors, si l'inspecteur vient, il est capable de s'en apercevoir.

— Il ne s'agit pas de l'inspecteur, il s'agit de la classe. Comment faites-vous ?

— Comme je peux. Il y a des moments difficiles.

— Et depuis trois mois vous marchez à tâtons ?

— A tâtons ? Pas tout à fait.

— Faites-vous vite un emploi du temps.

— Moi ! refaire un emploi du temps, vous n'y pensez, pas Monsieur Populo !

Voilà une personne qu'on n'accusera pas d'avoir trop d'initiative.

Un camarade :

— Moi, je n'arrive jamais à faire ma leçon de choses.

— ??

— Elle est fixée à dix heures et demie. Comme je suis toujours en retard, les leçons de calcul étant très longues, je...

— Cela te conduit à onze heures.

— Bien sûr.

Un troisième :

— Quand l'inspecteur vient — vous savez comme il est maniaque — je cache mon emploi du temps.

— Tiens, pourquoi ?

— Dame, il veut qu'on le suive... Vous comprenez ?

— Roulé, l'inspecteur.

— Hé ! hé, hi, hi...

Comme membre d'une sous-commission du C.A.P., j'ai remarqué que le jeune stagiaire consultait à chaque instant son horaire. J'en ai conclu qu'il ne le connaissait pas, qu'il ne le suivait pas les autres jours. Le jour de l'examen, il ne travaillait pas pour ses élèves ; il travaillait pour la sous-commission.

J'ai vu mieux.

Un camarade qui met de la coquetterie dans la tenue de sa classe, ayant calligraphié un horaire quelconque (ronde, bâtarde et gothique), l'avait encadré, tel un portrait d'ancêtre.

J'admire. Mais voilà que je découvre un mystère :

— Tiens, tu te coupes en trois le matin, de huit heures et demie à neuf heures ?

— Comment cela ?

— Je lis que de huit heures et de mie à neuf heures, tu fais la leçon d'arithmétique dans tes trois cours.

— J'en ai quatre.

— Alors tu te coupes en quatre : ce n'est pas plus douloureux et c'est plus symétrique. Félicitations !

— Tu sais, mon pauv'ieux, on s'arrange : on fait ce qu'on peut.

— Tu parles !

Et voilà, mes amis, pourquoi je vous souhaite pour vos étrennes un bon emploi du temps et vous conseille de le suivre.

Si vous ne pouvez en faire qu'un mauvais, cela vaudra encore mieux que rien.

Et il faudrait encore le suivre, si mauvais qu'il fût.

Il vous restera à la modifier, jusqu'à ce qu'il soit bon.

(30 décembre 1906.)

IV. EMPLOI DU TEMPS

2. Rions un peu !

4 août 1907.

[Retour à la table des matières](#)

M. l'inspecteur a des idées généreuses.

Il sait que six heures de classe, plus les heures consacrées à la correction des devoirs, plus les heures consacrées au greffe, plus les heures consacrées aux œuvres... parasites, constituent des journées qui ne sont pas de huit heures.

Il sait que de telles journées sont nuisibles à la santé.

Et, comme il tient à leur santé plus qu'à la sienne, il a adressé à ses subordonnés une circulaire impérative et comminatoire qui leur impose le devoir de se ménager.

M. l'inspecteur a des idées égalitaires.

Il sait que les instituteurs sont tous aussi intelligents les uns que les autres, aussi instruits, aussi habiles. Aussi ne comprend-il point que certains d'entre eux, comme de mauvais camarades, entament la septième heure sous prétexte d'achever un travail commencé.

Que devient le principe d'égalité dans de pareilles conditions ?

M. l'inspecteur sait aussi — car il sait tout, M. l'inspecteur — que tous les enfants fréquentent régulièrement l'école ; que tous, dans le

même nombre d'heures, produisent la même somme de travail et obtiennent les mêmes résultats.

Dans la circonspection confiée à sa vigilance pédagogique, nul enfant n'est retardé dans ses études par une indisposition, nul ne manque l'école pour assister à un mariage ou à enterrement, nul ne perd quelques heures pour garder la vache ou ramasser du foin, nul ne fait l'école buissonnière... Alors M. l'inspecteur ne souffre, sous aucun prétexte, que le maître essaie de combler une lacune ou de réparer le temps perdu. Ce serait un surmenage qu'il ne saurait tolérer.

M. l'inspecteur a des idées générales qui ne souffrent point d'exception. Et ce n'est pas à lui qu'on peut en faire accroire. Qu'un instituteur pris en flagrant délit de zèle n'aille pas prétendre qu'il donne une leçon particulière moyennant une légitime rémunération. Cela ne prendrait pas :

— Quel est l'âge de cet enfant ?

— Onze an et demi, Monsieur l'inspecteur.

— Onze ans et demi ! Diable ! serait-ce un candidat au certificat d'études ?

— Oh ! Monsieur l'inspecteur, il n'est pas assez fort ; il fait des fautes d'orthographe comme Onésime Boquillon et n'entend rien à l'arithmétique ; il ne comprend pas qu'un dixième soit plus grand qu'un millième. Il me faudra l'ajourner à l'année prochaine.

— Alors, vous ne niez pas que cet enfant ne soit un candidat pour 1908 ?

— Et c'est ainsi que vous respectez mes instructions !... J'ai le regret d'avoir à vous rappeler les termes mêmes de ma circulaire du 31 février dernier : « ...Les maîtres n'ont pas le droit de donner l'instruction à l'école en dehors des heures de classe. » Je vous prends en défaut. C'est un manque de respect à l'*Au-to-ri-té* ! Vous avez demandé, Monsieur, le poste de Saint-Avancement. N'y comptez plus. Nous trouverons bien dans ce département un paresseux pour un poste aussi agréable. Et si nous n'en trouvons pas un dans ce département, nous en ferons venir un de l'étranger. Au besoin, nous y appellerons un

nègre. Tout le monde sais que « travailler comme un nègre », ce n'est pas travailler beaucoup.

Et M. l'inspecteur continue sa tournée.

Il ne tient pas à arriver en classe entre huit et onze, ni entre une et quatre. Pourquoi faire, bon Dieu ? Il sait fort bien qu'il trouverait les instituteur en classe et même, quelquefois, leurs élèves. Il préfère arriver vers quatre heures et demie ou cinq heures. Il entre :

« Personne ? » L'écho répond : « Personne. » Alors, M. l'inspecteur, heureux, s'assied en toute simplicité, comme dit cette chanson si poétique qu'on ne trouve pas dans Bouchor :

Si le bi, sur le bout, sur le banc,

Sur le bi du bout du banc

et rédige son rapport :

« Classe propre, bien tenue, silencieuse, dont le maître, observateur scrupuleux des instructions administratives, ne surmène point ses élèves par une préparation intensive au certificat d'études. Il est cinq heures moins le quart : pas un élève en classe. Le maître est probablement à son jardin, ou à la mairie, ou chez lui, à moins qu'il ne soit au café. Dans tous les cas, il n'est pas en classe. Et c'est ce qui importe... J'appelle la bienveillante attention de M. l'inspecteur d'Académie sur ce maître discipliné. On peut compter sur lui. »

M. l'inspecteur a des ruses d'apache, — je ne parle pas de l'apache de Ménilmontant : je parle du vrai, du primitif, — pour découvrir... la fraude. Il se lève à trois heures du matin et arrive entre six et sept dans un village éloigné. Il se glisse entre les haies. Le voilà sous les fenêtres de l'école. Le silence... M. l'inspecteur est content. Il va se montrer. Tout à coup, une voix : « Oui, oui » ! — Ah ! il y a quelqu'un ; écoutons. La voix : « Bon ! » — On a dit : « Bon ! » De quoi s'agit-il ? proba-

blement du problème que ces malheureux enfants viennent de faire. C'est cela : le problème est bon. On travaille dans cette classe... C'est trop fort. Attendez un peu, mon bonhomme. M. l'inspecteur ; par la fenêtre ouverte, lesté comme un élève de Joinville, saute dans l'école. L'instituteur, qui tranquillement travaille sur son bureau, se dresse effrayé, croyant avoir affaire à un cambrioleur. — Il reconnaît son chef !

— Monsieur l'inspecteur, vous êtes d'une belle force en gymnastique. J'ai l'honneur...

— Où sont vos élèves ?

— Mes élèves ? Permettez-moi de vous faire remarquer qu'il n'est pas encore sept heures. Mes élèves n'arrivent qu'à huit... quand ils arrivent.

— Je vous ai entendu.

— Parfaitement. Où sont-ils ?

— Mais, Monsieur l'inspecteur...

— Vous n'allez pas nier ? Où les avez-vous cachés ?

— Cachés ?

— Oui, je vous ai entendu. Vous avez dit : « Oui. » Puis, un peu après, vous avez dit : « Bon », sans doute un élève qui vous a montré son problème. Je sais mon métier, on ne m'en fait pas accroire, à moi.

— Monsieur l'inspecteur, il y a un malentendu. J'étais sur mon bureau en train d'écrire une lettre. Ma femme m'a appelé pour le café du matin. Je lui ai répondu : « Oui. » Une manière de lui dire : « J'y vais ! » Et j'ai continué ma lettre. Alors ma femme, qui est sans patience, m'a crié que le café refroidissait. Je lui ai répondu : « Bon... » Et voilà.

— Au moins, vous m'affirmez que votre femme ne se prépare pas au certificat d'études ?

— Je vous le jure !

— Touchez là !

Et M. l'inspecteur continue sa tournée.

C'est un homme qui se surmène pour éviter le surmenage.



Si M. l'inspecteur me fait l'honneur de me lire, il haussera dédaigneusement les épaules en riant de pareilles exagérations. C'est vrai, Monsieur l'inspecteur, que j'exagère ; vous ne vous dissimulez pas sous les haies ; vous n'escaladez pas les fenêtres après avoir écouté aux portes. Vous êtes un honnête homme et poursuivez un but honnête. Mais en le poursuivant sans mesure, vous exagérez plus que je n'ai exagéré.

Les instituteurs que vous avez le très grand honneur de diriger ne doivent pas être traités comme de petits pioupious à l'exercice : tête gauche !... tête droite !... en arrière... marche !

Ce sont des hommes auxquels vous devriez donner de l'initiative s'ils en manquent. Et vous leur enlevez celle qu'ils peuvent avoir.

Vous dites : « Mon opinion ! » comme si votre opinion pouvait avoir d'autre valeur que celle de l'opinion d'un homme. Louis XIV aussi avait une opinion. Les protestants s'en aperçurent.

A ceux qui n'ont pas eu le bonheur de vous comprendre ni la servilité de se soumettre, vous clamez : « Je blâme sans réserve. » Diable ! sous quel régime vivons-nous ? C'est ainsi qu'un directeur pédagogique parle à ses collaborateurs qu'il n'a pas eu le talent de convertir ? Car enfin, Monsieur l'inspecteur, c'est bien votre faute si l'on ne vous a pas compris. Il fallait vous faire comprendre. Vous êtes payé pour éclairer et non pour commander, et moins encore pour menacer : « Mon opinion ! » Voyez-vous cela ? « Quelle heure est-il ? — Sire, il est l'heure qu'il vous plaira ! » Dites donc, Monsieur l'inspecteur, si l'inspecteur voisin allait avoir une opinion contraire ?? Comment ferons-nous quand nous changerons de circonscription ?

Monsieur l'inspecteur, — vous n'allez peut-être pas le croire, — je suis d'accord avec vous quant à la préparation intensive. Ce n'est pas en trois mois, à grand renfort de problèmes et de dictées, que l'on prépare des enfants à l'examen. C'est en cinq ans, par un travail régulier,

méthodique. Le certificat d'études ne pousse pas en terre chaude. Il pousse au grand air. Il tombe dans la main, tel un fruit mûr, vers la douzième année, quand on a été un élève assidu, d'intelligence moyenne, instruit par un maître d'intelligence moyenne. La surexcitation des derniers mois, des derniers jours, fatigue, énerve et abrutit. Volontiers donc, si je m'en reconnais le droit, je conseillerais à mes camarades de ménager leurs forces et les forces de leurs candidats.

Mais comme je connais les enfants et leurs petits travers, entre autres celui de prendre du repos avant la fatigue ; comme je ne compte guère sur la famille pour l'étude des leçons ; comme je ne m'en rapporte qu'à moi-même pour toute chose et que la famille s'en rapporte à moi, je me suis vu maintes fois dans la nécessité de parer à la négligence d'autrui.

Et cependant, Monsieur l'inspecteur, je n'ai à me reprocher aucune méningite.

Le surmenage ! Encore un mot dont on se sert à tort et à travers. On ne connaît pas ça chez nous.

Savez-vous où on le trouve ?

On le trouve chez vous, Monsieur l'inspecteur, qui vous reposez de vos courses en faisant des écritures et des écritures en faisant des courses.

On le trouve chez les jeunes gens qui se préparent aux écoles du gouvernement, Normale, Polytechnique, Arts et Métiers, parce qu'il y a là des concours terriblement difficiles.

Mais ça n'existe pas chez nous.

Chez nous, nous avons à nous plaindre du j'm'en-fichisme des familles et de l'indolence des enfants, de gros gars joufflus que l'anémie ne menace pas.

Et puis, s'il était vrai que deux ou trois collègues sans expérience ou manquant d'aptitude croient nécessaire d'allonger la journée par les deux bouts, ne vaudrait-il pas mieux leur donner des conseils que de les menacer ?

Mais l'un est plus difficile que l'autre. La vieille mentalité catholique, qui subsiste même chez nombre de libres penseurs, n'a pas encore répudié la formule : « Crois ou meurs ! »

(4 août 1907.)

Causeries de Populo (1909)

V

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

[Retour à la table des matières](#)

V. FRÉQUENTATION SCOLAIRE

1. Fréquentation

6 décembre 1903.

[Retour à la table des matières](#)

Il y a des jours où il pleut sur l'âme, et cela fait froid au cœur.

C'était le cas d'un jeune instituteur de mes amis, jeudi dernier. Il m'arriva morose, transi. Il venait, d'ailleurs, tout exprès pour me dire son découragement. Quand il me l'eut dit, il me parut moins malheureux.

Il avait eut, la veille, la visite de l'inspecteur et n'en paraissait pas enthousiasmé.

— Que vous a-t-il reproché ?

— Reproché ! je reçois des conseils, mais pas de reproches ! Reproché ? Il ne m'a rien reproché. Il m'a même adressé des félicitations sur ce qu'il a appelé la « vie de l'école ». Il a constaté que les enfants qui, il y a un an, étaient très bavards quand on ne les interrogeait point, muets dès qu'on essayait de les faire parler, ont aujourd'hui l'intelligence et les yeux ouverts ; qu'ils savent écouter quand on leur parle, et parler quand on les interroge.

— Eh bien ?

— Eh bien ? c'est moi qui ne suis pas content.

— Pourtant ?

— Sans doute, si je ne considère que mon intérêt et mon petit amour-propre, je n'ai pas lieu de me plaindre. Je suis en paix avec mes chefs. Mais je ne sais pas si ma conscience est aussi contente de moi que mon inspecteur. Dans tous les cas, l'éducateur se dit qu'il est bien loin de l'idéal poursuivi. Je suis tenté de croire que les paysans dont parle le docteur girondin sont sortis de mon école ainsi que les conscrits ignorant Jeanne d'Arc et la guerre de 1870 !

— Voyons, expliquez-vous.

— Oh ! c'est facile. J'ai 42 élèves inscrits, dont une demi-douzaine de moins de six ans, soit 36 de 6 à 13. Eh bien, hier, l'inspecteur a trouvé 24 présents. Sur les 18 absents, il y en a 16 qui n'ont pas encore fait acte de présence à l'école depuis la rentrée ; il y en a 10 que je n'ai jamais vus que dans la rue, bien que je sois dans le village depuis le 1^{er} avril. On m'en promet quelques-uns *après les betteraves*, c'est-à-dire vers la fin du mois. Je pourrai peut-être les garder jusqu'à la fin de mars ; que leur aurai-je appris ? A lire ? Pas même. Ils syllaberont tout au plus. Sortis de l'école, ils n'auront pas plus de plaisir à lire que l'on n'en aurait à les entendre : donc ce sera fini, ils ne liront plus. A vingt ans, ce seront des illettrés. Ce ne sera pas eux qui feront monter le tirage des journaux. — Bref, sur 42 enfants, je n'ai que 24 écoliers. Les autres ne comptent pas.

— C'est navrant, en effet. Mais quelle est donc la cause de ces absentions ?

— L'indifférence.

— Et peut-être la misère ?

— La misère aussi, j'en conviens, mais une misère spéciale, qui s'ignore, qui par conséquent ne s'étale ni ne se cache, une misère qui grogne, qui jure, qui menace, mais qui n'a pas faim.

Je ne comprends pas.

— Probablement que je m'explique mal. Eh bien ! je vais essayer de vous montrer cette misère-là. Vous connaissez ces nomades dont les enfants demi nus tendent la main aux passants et volent des pommes de terre. Voilà mes écoliers... récalcitrants. L'autre jour, j'ai tenté une

démarche nouvelle dans une famille comptant trois enfants d'âge scolaire. L'aîné a douze ans. Il arrivait du bois avec un fagot de branches mortes ; un soulier d'un pied, un sabot de l'autre ; un vieux pantalon d'homme que l'on avait raccourci, je pense, avec, au fond, une large déchirure absolument indécente ; pas de chemise ; en revanche, une redingote à la propriétaire à peu près aussi élégante que le pantalon. Voilà l'ajustement ! D'où venaient pantalon et redingote ?... Le cadet, me voyant entrer, fila comme un zèbre... Une fillette de huit à neuf ans, déguenillée comme ses frères, jouait avec une voiture attelée d'un âne en carton et à roulettes. La voiture était toute neuve. L'enfant transportait du sable et riait de bon cœur en fouettant son âne. Elle ne fit nulle attention à moi, quoi que je fisse pour être aimable. Chambre malpropre, cela va sans dire, et unique. Ce que j'y trouvai de plus riche, c'est la voiturette. Le grand déguenillé voulut bien m'apprendre que ses parents l'avaient rapportée de la ville, hier. Il ne put me dire ce qu'elle avait coûté. Ne croyez pas à une insinuation malveillante : elle avait été achetée, j'en ai la conviction... après boire. Car, j'oubliais de vous le dire : le père et la mère, que je ne vis point d'ailleurs, ont des habitudes d'intempérance. Dans le *Nez d'un notaire*, l'auteur affirme que l'Auvergnat ne lésinait point sur la nourriture et s'octroyait chaque jour quatre livres de pain et un boisseau de pommes ! Nos gens, sans dédaigner les pommes, les apprécient moins ; mais ils ne lésinent pas sur le pain qu'ils trempent largement dans le vin, le café, l'alcool. C'est l'alcool qu'ils préfèrent ; c'est à l'alcool qu'ils consacrent le plus clair de leur gain. Aussi, bien qu'ils gagnent de bonnes journées, ces gens, sans intérieur, presque sans foyer, partant le matin avant l'aube, rentrant le soir, après le soleil couché, ces gens, dis-je, mangent mal parce qu'ils boivent trop... Quand la femme ne garde point la maison, il n'y a plus de foyer. Il n'y a pas de femme non plus. Il n'y a plus d'enfants : il y a des *petits*... Driessens n'est pas seulement un cuisinier de génie : c'est un grand philosophe et un bienfaiteur social.

Revenons à nos gens. Chaque jour, ils s'éloignent de l'humanité et retournent vers la brute. Ils n'ont pas pour eux-mêmes les soins hygiéniques que le fermier a pour ses chevaux. Et l'on voudrait qu'ils s'occupassent de leurs enfants, de leurs *petits*!... Ils leur donnent à boire et à manger ; ils leur donnent du café — du café féroce ! — (mé-

lange de café et d'alcool) et dans les jours de liesse, ils songent à leur acheter des jouets. Ne leur demandons pas davantage.

— Les enfants abandonnés sont moins malheureux.

— Pardon ! ceux-ci ne sont pas malheureux : ils sont mal vêtus ; mais qu'est-ce que cela peut leur faire ! La fillette est en loques, mais elle a une belle voiture. Il n'y a que la voiture qui compte. Les loques ne l'humilient point. Enfin, ils ne vont pas à l'école. Les petits malheureux, ce sont ceux qu'on met en prison, c'est-à-dire à l'école.

— Vous exagérez !

— Non, pour la famille que je vous présente : oui, pour les autres. Mais vous savez comme moi que l'ouvrier agricole n'est plus, dans cette région, le petit propriétaire d'antan ayant sa maisonnette, son jardin, un petit champ, une vache et des lapins. L'ouvrier agricole est un dépossédé, souvent un déraciné. Le paysan au bas de laine, la paysanne aux armoires pleines de linge blanc, cela devient de plus en plus rare et ne se trouve plus du tout dans cette région.

L'ouvrier agricole est un ouvrier de mentalité inférieure que ne relève point l'espoir d'améliorer sa situation. Il s'abandonne. Si nous pouvions saisir ses enfants, les instruire, les pénétrer du sentiment de leur dignité, l'avenir apparaîtrait moins sombre. Mais ces enfants nous échappent. En hiver, ils viendront peut-être se chauffer à l'école. On peut parler de programmes. Nous serions trop heureux si nous leur apprenions à lire !

— Avez-vous fait quelques démarches auprès de la municipalité ?

— Je crois bien ! J'en ai lassé M. le maire, qui a fini par m'envoyer promener... très poliment, j'en conviens, mais énergiquement. M. le maire est un gros fermier qui a besoin des ouvriers agricoles, qui a besoin même de leurs enfants pour divers travaux, tels que l'échardonnage, par exemple... M. le maire n'est donc pas celui qui favorisera la fréquentation scolaire. Il a d'ailleurs plus besoin de ses ouvriers que de moi. Entre eux et moi, il n'hésiterait pas une minute. Il est bon pour eux, vous savez ? Il répond de leur pain au boulanger ; il leur avance de l'argent, des quinzaines entières ! Il a habillé de ses derniers plusieurs enfants, aux premiers froids. Et ses ouvriers restent. Aussi bien, s'ils s'en allaient... il pourrait les faire arrêter... Il est très bon !

— J'entends. Mais des hommes qui subissent volontairement un joug si... bienveillant, qui acceptent cette misère, sont de pauvres êtres, des déchets d'humanité !

— Eh oui ; mais c'est ainsi. Misère physique, misère morale. Dans cette déchéance, la femme est peut-être tombée plus bas que l'homme. Une femme qui pioche, qui fauche, moissonne, arrache pommes de terre et betteraves, qui n'est jamais chez elle que la nuit, qui boit enfin, n'est qu'une médiocre couturière. D'où l'état lamentable de ses petits. On trouve encore à la maison des épingles ; on n'y trouve plus d'aiguilles. Est-elle féministe ? Dans tous les cas, elle n'a rien de féminin. Son charme a disparu.

— Soit. Mais les enfants ! Que peut-on faire pour eux ?

— Est-ce que je sais ? Je cherche. Il y a des lois qui protègent les enfants employés dans l'industrie. Les industriels agriculteurs ne les connaissent point. Nous aurions l'air de revenir de Pontoise si nous invoquions celle de 1882. En faire une autre ? Pour ne la point appliquer, ce serait inutile et dangereux, car on accoutume ainsi les gens à se moquer des lois. On craint le gendarme ; on ignore la loi. C'est un recul.

— Et pourtant vous trouveriez juste que l'on protégeât l'enfant contre son père ignorant, contre son patron cupide ?

— Je ne sais pas ce qui serait juste. J'aurais plus de joie à voir abroger certaines lois qu'à en voir édifier de nouvelles. Ce que je voudrais de vous, c'est un conseil.

— Un conseil, mon pauvre ami : vous me faites trop d'honneur... Ce que je vois de plus clair dans tout ce que vous m'avez dit, c'est que, chez vous, on n'est point passionné pour l'école. On l'ignore. Peut-être. Peut-être pourrez-vous la faire connaître, puis la faire aimer. Vous avez déjà 24 enfants qui travaillent avec goût, qui se plaisent auprès de vous, que vous aimez et qui vous aiment. C'est un premier succès. Ceux qui vont vous arriver ces jours-ci seront entraînés à leur tour... Ils auront au printemps quelque chagrin à se séparer de vous. J'espère que vous retiendrez ceux qui ne seront pas absolument indispensables aux travaux des champs... Chaque année le nombre des désertions diminuera. Les fermiers n'étant point lésés dans leurs intérêts ne contrarieront point votre action... Ne pourriez-vous pas, puisqu'ils

achètent quelquefois des vêtements aux enfants déguenillés, obtenir d'eux quelques subsides pour une caisse des écoles ? Si le conseil de l'école que rêve Jibel n'est qu'un rêve, ne pourriez-vous créer un comité de patronage ?

— J'y ai pensé, mais si Monsieur X, en est, Monsieur Y, nous fera de l'opposition, et *vive versa*.

— Allons, bon ! n'en parlons plus. Il y aura la caisse des écoles. Non ?... Eh bien ! marchez seul, mais marchez quand même. Choisissez des apôtres parmi vos vingt-quatre disciples, et envoyez-les prêcher l'évangile à leurs camarades indigents et réfractaire. Ils vous en amèneront quelques-uns. A vous de les conserver. Vous y réussirez, car vous avez la foi. Oh ! vous ne transformerez pas le village et l'école en un mois, en un an. Patience et volonté ! ce n'est pas une classe que vous avez à faire ; c'est une mission que vous avez à remplir. Comme les premiers chrétiens, on vous a livré aux bêtes. Tâchez de les apprivoiser.

C'est la grâce que je vous souhaite.

(6 décembre 1903.)

V. FRÉQUENTATION SCOLAIRE

2. Le droit de quitter l'école avant l'âge de treize ans

1^{er} janvier 1905.

[Retour à la table des matières](#)

Je lis cela dans un journal pédagogique à propos de certificats d'études.

Et me voilà rêveur.

Le « droit de quitter l'école avant l'âge de treize ans » ! Est-ce que par hasard, on ne l'aurait pas ?

Est-ce que ce droit serait contesté ?

Dans quel pays de sauvages suis-je donc tombé ?

Dans ce pays, on quitte l'école à tous les âges, pour un oui, pour un non : on quitte pour planter les pommes de terre et pour les arracher ; on quitte pour biner les betteraves ; on quitte pour faire peur aux corbeaux qui mangent le grain dans la terre ou en meules ; on quitte pour la fenaison, la moisson, la vendange ; on quitte pour aller à la foire acheter une casquette, un couteau ; on quitte le samedi pour aller mendier (c'est le jour consacré. Tout le monde trouve le fait légitime !!) ; on quitte le lundi, pour faire le lundi, comme papa ; on jabote peu importe quel jour, comme maman... Enfin, j'en connais qui n'ont pas

le chagrin de quitter : ils ne viennent pas du tout ; ils gardent les vaches ou les moutons moyennant leur pain et quelques pièces de cent sous que le gros fermier leur octroie à la Saint-Martin.

Un pays de sauvages, que je vous dis !

Cependant, si j'en crois quelques camarades des pays voisins, voire des pays éloignés, les sauvages d'ici ressemblent étrangement aux gens civilisés d'ailleurs.

Cependant, si j'en crois quelques camarades des pays voisins, voire des pays éloignés, les sauvages d'ici ressemblent étrangement aux gens civilisés d'ailleurs.

Je pense que l'article où j'ai cueilli cela doit être un article d'exportation. Alors tout s'expliquerait : il est bon, il est patriote de donner aux étrangers une haute idée de notre civilisation. Quand les Anglais, les Allemands, les Américains, les Chinois, liront cet article-là, ils se diront : Mâtin ! voilà une nation à qui on n'en fait pas accroire. Le dernier des derniers n'est pas un sot ! Ces choses-là font leur tour du monde. Et les étrangers s'inclinent quand nous passons.

Mais si par hasard l'article en question ne devait pas franchir la frontière, je me permettrais d'en causer.

Et je dirais que c'est amusant comme tout de voir un Congrès d'enseignement, tel celui d'Amiens, demander avec gravité « qu'en aucun cas l'obtention du certificat d'études ne soit une dispense de scolarité jusqu'à l'âge de douze ans révolus ».

Quels sont les braves gens qui ont émis ce vœu ? Des notaires ? Des avoués ? Des épiciers ? Non ! ces gens-là, si peu qu'ils sachent de l'école, n'ignorent pas que l'obligation scolaire, en France, n'existe pas. Seraient-ce des Espagnols, des Autrichiens, des Russes ? Sais pas. Mais, nom d'un pétard, je ne ferai pas à des instituteurs, à des inspecteurs, l'injure de croire qu'ils auraient voté sans rire une motion pareille.

Bien amusant aussi le Conseil municipal de Paris qui croit qu'en élevant le niveau du certificat d'études, les écoliers parisiens resteront un an de plus à l'école.

Oh ! à Amiens comme à Paris on est plein de bonnes intentions.

Mais il s'agit bien des intentions !

Si le Congrès et le Conseil municipal de Paris avaient exprimé le vœu que tous les vieux travailleurs fussent nourris et logés aux Invalides, les deux assemblées eussent évidemment marqué des intentions bienveillantes ; seulement les pauvres vieux continueraient tout de même à se coucher sans souper.

Supposons néanmoins que le Conseil supérieur de l'Instruction publique prenne en considération le vœu du Congrès d'Amiens — je n'en serais pas autrement surpris — qu'est-ce qu'il y aurait de changé en France ?

Rien.

Supposons aussi que le directeur de l'enseignement primaire de la Seine élève le niveau des épreuves du certificat d'études, qu'est-ce qu'il y aura de changé à Paris ?

Car à Amiens comme à Paris, on s'appuie sur une chose qui n'existe pas. Si j'avais un point d'appui et un levier assez long, je soulèverais la terre, a-t-on fait dire à un savant.

Si !...

Ce savant était un sage.

Le Congrès d'Amiens et le Conseil municipal de Paris ne s'embarrassent pas pour si peu.

Ils ont l'air de croire à l'« obligation scolaire ».

Pharisiens !

Oh ! je sais... vers 1882, on a fait une loi où il était question de ça.

Je ne sais pas ce qu'on en pense à Tombouctou, mais à Paris et à Amiens, on est joliment fixé.

Si je vous disais qu'il existe en France une commune grande comme ça, où la loi est respectée, où l'on se donne même la peine de la tourner, où l'on ne s'assoie pas dessus, vous voudriez tous y aller voir. Ce serait une curiosité qui ferait tort au cirque de Gavarnie et à la mer de glace... Soyez sans crainte, hôteliers de Gavarnie et de Chamonix, cette commune merveilleuse n'existe pas.

Alors que signifient ces vœux ?

Je serais curieux de la savoir.

Espère-t-on conserver quelques rares élèves par l'appât du certificat d'études ? Possible après tout ; mais ceux-là n'ont pas besoin que vous invoquiez la loi. Ils savent d'ailleurs tout aussi bien que vous qu'elle n'existe que sur le papier, la loi. Je pense même qu'il serait désirable qu'on n'en parlât jamais à l'école : l'enfant, voyant le cas qu'on en fait, n'a pas une haute idée du respect qu'un bon citoyen doit, en général, aux lois de son pays.

Admettons qu'on retienne une douzaine d'enfants, parmi les moins pauvres. Mais admettez avec moi que, parmi les autres, on est pressé de gagner sa vie et que ceux-ci, ayant le ventre creux, n'hésiteront pas entre un morceau de pain et un parchemin.

La belle affaire ! dira-t-on.

Parfaitement. La belle affaire ! Qu'un enfant obtienne ou n'obtienne pas son certificat d'études, cela n'empêchera pas la terre de tourner. Ce n'est donc pas ce qui importe. Ce qui importe, c'est que l'enfant travaille. Or, il travaillera avec d'autant plus d'ardeur et d'entrain, qu'il verra mieux le but où il marche... Si vous éloignez ce but, prenez garde au découragement.

Sans compter que vous l'éloignez sans raison sérieuse ; qu'est-ce que ça peut vous faire que tel enfant obtienne son certificat d'études à onze ans ? Y en a-t-il un si grand nombre qui aient accompli ce tour de force ? Est-ce que la défense nationale en serait compromise ? Ou plutôt, est-ce que cela humilierait ceux qui n'en sont pas capables ? Décidément, je ne comprends pas ! Je suis pour l'égalité, mais sapisti ! je ne sache pas qu'il soit possible d'égaliser les tailles, les intelligences et les volontés. Et alors, je ne vous pas pourquoi l'élève intelligent et laborieux serait obligé de se croiser les bras pour attendre son camarade moins intelligent, et paresseux. Le premier finirait peut-être par trouver cela agréable, de se croiser les bras, par en prendre l'habitude et, au lieu d'un fainéant, nous en aurions deux. Belle engeance ! beau résultat comme éducation ! Si c'est là ce qu'on veut, il faudrait le dire. On pourrait même l'écrire en sentences lapidaires ; on pourrait aussi

en introduire l'idée dans un règlement à l'usage des écoles publiques : les intelligences n'auraient qu'à se bien tenir ; le génie serait interdit.

Quant à ceux qui, actuellement, donnent un coup de collier pour arriver jusqu'au certificat d'études, ils ne le donneront plus. Ils s'associeront tranquillement « en attendant qu'on sorte ». Et du coup, baissera d'un cran le niveau intellectuel. Plus de succès à espérer ; plus d'effort ! La bonne paresse s'installera dans l'école et saint Labre mangera ses poux.

Alors, me dira-t-on, tout est bien : il faut laisser les choses en l'état ? Je ne dis pas cela. J'ai même, il y a quelques mois, indiqué les réformes qui me paraissent nécessaires en ce qui touche le certificat d'études. Mais j'avoue que l'âge des candidats me laisse indifférent et que je ne compte plus sur la loi de 1882 pour améliorer l'enseignement. L'âge des candidats ! Qu'est-ce que ça peut me faire ? C'est au savoir que je m'intéresse. Et aussi à la qualité de l'enseignement. Oui, il convient de mettre le programme de l'examen en rapport avec le programme de l'école. Ce qui gênera quelque peu les congréganistes en soutane ou en paletot dont les produits avariés porteront la marque de fabrique. L'enseignement alors ne sera pas seulement donné par des laïques, il sera lui-même laïque. Les « voix » de Jeanne d'Arc paraîtront alors quelque peu enrrouées, mais les opérations arithmétiques ne seront plus mystérieuses.

Il n'est nul besoin pour cela que l'élève ait douze ou treize ans, ni que la dictée et les problèmes soient plus difficiles. Le certificat d'études n'est pas un diplôme qui confère des droits. Il marque tout simplement — ne lui demandons pas davantage — le minimum de connaissances que doit posséder le plus modeste des citoyens, le simple ouvrier. Il dit que l'on sait lire, écrire, compter ; que l'on sait assez d'histoire pour comprendre et collaborer à l'histoire qui se fait ; il atteste que l'on a l'esprit assez ouvert pour comprendre que le dernier mot du progrès n'est pas dit ; que l'on a assez de science pour savoir que ce qu'on ignore n'est point sorcellerie ou mystère, mais science plus haute.

Cela suffit pour tenir sa petite place dans la société où nous vivons ; mais cela est nécessaire.

Que l'on montre donc le but et que l'on y pousse les écoliers, tous les écoliers ; que nulles prescriptions ridicules ne les arrêtent au moment où ils vont y toucher ; que nulles difficultés nouvelles ne viennent les décourager dans leur démarche, difficultés nouvelles ne viennent les décourager dans leur marche, difficultés que ne pourraient surmonter qu'une élite intellectuelle ou les favorisés de la fortune et dont le résultat serait de constituer une sorte de mandarinat ; qu'on laisse aux gens le droit de marcher chacun selon son allure naturelle : les uns iront trop vite, les autres trop lentement. Je ne redoute pas la fatigue pour les premiers s'ils sont soumis à une sage pédagogie ; je craindrais plutôt en les retardant de leur donner des habitudes de paresse plus redoutables que la méningite ; s'ils entraînent les seconds, je m'en réjouirai ; il y aura alors une activité profitable à tous.

Si tout le monde scolaire marche d'une bonne allure, le niveau intellectuel s'élève d'un degré. Tant mieux : « c'est la nation qui monte » !

(1^{er} janvier 1905.)

V. FRÉQUENTATION SCOLAIRE

3. L'instruction est obligatoire

6 janvier 1907.

[Retour à la table des matières](#)

La Ligue de l'enseignement vient de glorifier Jules Ferry.

On a solennellement rappelé qu'il avait dit : « Lorsque l'instruction sera *obligatoire*, laïque et gratuite, la République n'aura plus rien à craindre. »

Depuis 1882, la République devrait donc n'avoir plus rien à craindre.

Cependant elle est mise en péril tous les quatre ans par des gens qui ne savent pas lire.

Elle a été malade plusieurs fois : elle a eu le boulangisme ; elle a été atteinte de nationalisme ; la voilà encore un peu dérangée en ce moment par une maladie noire.

Si elle se maintient debout quoiqu'un peu débile et inquiète, c'est grâce à des médecins énergiques : Constans, Waldeck-Rousseau, Combes, Clemenceau.

Quand n'aurons-nous plus besoin ni de médecins ni de sauveurs ?

On s'en passerait peut-être si la trilogie ferryyenne, au lieu de passer dans les lois, avait passé dans les faits.

Eh, oui, l'école est gratuite, bien que dans certaines familles on trouve encore lourde la charge des fournitures classiques ; je reconnais qu'elle est laïque, quoiqu'il doive bien y avoir encore, par-ci par-là, quelques bonnes sœurs, sans parler des sécularisés des deux sexes et des gens qui se croient laïques parce qu'ils ont une jaquette sur le dos et crient : « vive la république » gros comme le bras. Mais si elle est gratuite et laïque, elle n'est obligatoire que sur le papier.

Est-ce un bien ? est-ce un mal ? J'avoue que le mot « obligatoire » me choque. Mais ce n'est plus le moment de disserter là-dessus. La loi existe. Nos écoliers la connaissent et la violent avec un sans-gêne qui ne daigne même pas être de la révolte. Se révolter contre la loi, c'est la connaître. On ne se révolte pas contre la loi de 1882. Oh non ! On s'assoit dessus. Et nos écoliers apprennent, tout petits, que la loi, en général, est faite pour être violée. Plus tard, quand le gendarme leur dira : « Au nom de la loi... », ils regarderont le gendarme et s'inclineront s'ils le jugent fort et bien armé. Dès l'école, par le fait d'une loi désuète, une loi faite pour eux, nos enfants apprennent qu'il n'y a qu'une chose devant laquelle on s'incline : la Force !

Et le maître a beau prêcher le respect de ceci, le respect de cela... Il prêche dans le désert.

À qui la faute ?

Puisque la loi n'est pas appliquée, sans doute parce qu'elle est mal faite, il vaudrait mieux, pour l'éducation publique, qu'on enlevât les articles non applicables, c'est-à-dire tout ce qui touche à l'obligation. On ferait appel à la dignité du père de famille, à ses sentiments. Cela ne produirait pas grand'chose : mais pour ce que produit l'obligation légale, il n'est pas besoin de se gêner. Les commissions scolaires ne se réunissent plus. Elles ont raison : elles manquent d'autorité pour encourager ; elles sont trop faibles pour se faire craindre.

Ce qui est curieux, c'est qu'une autre loi a réussi, dans certains endroits, où la loi d'obligation avait échoué : c'est la loi de protection des enfants dans l'industrie. De temps en temps, quand l'industriel attend l'inspecteur, il pousse les enfants de moins de treize ans hors de l'usine. N'ayant rien de mieux à faire alors, ils vont à l'école. Ils rentrent d'ailleurs à l'usine dès que l'inspecteur a repris le train.

Au village, l'industrie prend le nom d'agriculture. On peut alors manquer l'école tant qu'on veut. L'enfant de sept ans garde quelques oies ou dindons, quatre moutons, une vache. On ne sait pas combien l'instituteur rural regrette le pâtre communal et la vaine pâture. C'est peut-être à cause de cela qu'on le croit collectiviste.

Cependant quand revient frimaire, l'enfant fait son apparition à l'école, et il y est presque fidèle jusqu'à germinal.

Or, cela n'est pas nouveau. La loi de 1882 n'y est pour rien. Mon grand-père, qui aurait beaucoup plus de cent ans... s'il n'était pas mort, alla ainsi à l'école *treize mois en quatre hivers*. Il savait lire, écrire et compter. Pas grand'chose de changé, sinon que du temps de mon grand-père, un très grand nombre d'enfants n'allaient pas à l'école du tout.

Mais si le nombre des écoliers a augmenté considérablement, faut-il attribuer ce phénomène à la loi d'obligation ? Pas le moins du monde. On allait à l'école du temps de Duruy, je vous assure, un peu plus que du temps de Guizot. L'effectif scolaire crut encore du temps de Ferry. La loi qui a présidé à cette progression croissante n'est autre que la loi du progrès.

Si la loi d'obligation avait seulement maintenu à l'école les élèves qui y étaient inscrits, nous pourrions aujourd'hui nous réjouir, nous pourrions avec enthousiasme glorifier le législateur, car, selon la prophétie de Jules Ferry, l'école aurait protégé la République.

Il n'en a pas été ainsi.

Depuis 1882, les hommes d'État ont eu d'autres soucis. Ils ont un peu oublié l'école. Il leur a semblé que cela marchait tout seul. On avait créé Saint-Cloud, Fontenay. Des cadres ! On oublia les soldats, qui restèrent à leur poste cependant ; mais le recrutement fut longtemps pénible. La foi ne résiste pas toujours à la faim. Or, il est temps encore de reprendre l'œuvre de Ferry. Il faudrait qu'on allât chercher les élèves récalcitrants et qu'on les amenât par l'oreille à l'école. Dans certaine ville industrielle de 50 000 habitants, en fouillant bien dans les coins, on trouva 500 enfants qui ignoraient l'école. On en trouvera partout, des quantités. Il faudrait appliquer à l'industrie, agricole les lois de protection appliquées à l'industrie en général. Il faudrait donner du pain aux enfants qui ont faim ; des vêtements décents aux déguenil-

lés ; des fournitures scolaires à tous. Peut-être même faudrait-il aider un peu certaines familles.

C'est que, de ce qui est, à ce qui devrait être, il y a loin. La preuve est faite que l'école n'est pas obligatoire. Plus que jamais, elle devrait l'être. Si nous voulons nous rendre compte du déchet, nous n'avons qu'à compter le nombre des enfants de 13 ans et le nombre de ces mêmes enfants pourvus du certificat d'études.

Le certificat d'études, j'en conviens, ce n'est pas grand'chose. Mais c'est encore trop pour les trois quarts au moins des futurs électeurs. Il n'y a que l'élite qui saura lire (lire ? il ne faut pas se montrer bien difficile), écrire et compter. Néanmoins, nos écoliers de 13 ans arriveront à 21 ans ; et tous seront électeurs, souverains, comme disait Victor Hugo. Mais peu seront capables d'en remplir les devoirs. Autrefois, on demandait l'adjonction des capacités ; je suis tenté de réclamer la suppression des incapacités.

Le déchet considérable que nous constatons n'a rien qui nous surprenne. Ce qui surprend, c'est que nous n'ayons pas plus d'incapables quand nous considérons la fréquentation.

Lisons ce que m'écrit un camarade à la date du 4 décembre dernier :

Je devrais avoir 40 élèves. Pendant la première quinzaine d'octobre, j'en ai eu de 10 à 15. Vers la Saint-Martin, il m'en est venu trente. Alors on s'aperçut que deux enfants, deux frères, se grattaient fort. On soupçonna la gale. Le maire licencia l'école et avisa la préfecture. pendant que de bureau en bureau, on se transmet des rapports très complets, où la gale prend un nom savant, trois semaines s'écoulaient, trois semaines perdues par trente enfants parce que deux d'entre eux sont atteints d'un mal qui se guérit en deux jours ! Enfin me voici rentré avec 35 élèves. Cinq sont encore « aux corbeaux ».

Etre « aux corbeaux », c'est protéger les ensemencements et les meules contre ces rapaces pour le compte des fermiers.

Une collègue m'écrit, à la même date :

Mon écololette compte quinze élèves inscrites. Dix sont présentes. Les cinq autres n'ont pas de sabots.

Pas de sabots en décembre, ce n'est pas gai. Je comprends que les petits malheureux aimeraient mieux une paire de sabots qu'une leçon de grammaire.

Je me permettrai de faire remarquer que ces petits va-nu-pieds (c'est le cas de le dire) habitent un village au milieu de terres fertiles appartenant à M. le maire, qui lui, je vous en donne ma parole, ne manque pas de sabots. Ces enfants sont les fils de ses ouvriers ou domestiques.

C'est de tous les côtés que des plaintes s'élèvent.

Il n'est pas besoin d'aller au village pour rencontrer des réfractaires. A la ville, on manque l'école le lundi. Le repos hebdomadaire a ses *cuites*. On manque aussi le samedi ; on va mendier. Les autres jours, allez vous promener du côté de l'école : vous verrez, bien que la rentrée soit fixée à huit heures, vous verrez beaucoup plus tard des théories d'enfants aux mains sales et au nez rouge. Ils musardent. Cependant que le petit bourgeois, dès sept heures et demie, se hâte vers le collège ou le lycée. Soyez tranquille : celui-ci arrive à l'heure.

Je demande donc à la Ligue qui a fait voter la loi d'obligation d'entreprendre une nouvelle et nécessaire campagne : qu'elle la fasse modifier d'abord et exécuter ensuite. Plus de commissions scolaires impuissantes ou hostiles. L'instituteur, l'inspecteur primaire et le juge de paix. Un point c'est tout.

(6 janvier 1907.)

V. FRÉQUENTATION SCOLAIRE

4. L'obligation scolaire

[Retour à la table des matières](#)

« Vous allez bien causer sur le nouveau projet de loi, m'écrit un camarade.

« Que pensez-vous de l'avis de l'inspecteur primaire ? Connaît-il tous les enfants ?

« Et l'avis du maire ? Celui-ci osera-t-il le donner franchement ? »

M. Lucien Descaves, dans le *Journal*, écrit : « Dans les campagnes, celui-ci (le maire) vit trop au milieu de ses administrés pour ne pas leur être indulgent. J'ai bien peur que le rôle du juge de paix ne demeure, à cet égard une sinécure. »

Un autre : « Que pensez-vous de cette *situation de la famille* dont parle l'article 2 ?... N'a-t-on pas voulu dire que les motifs réputés légitimes, — en dehors de la maladie de l'enfant, la mort, — et probablement aussi le mariage, — d'un parent, la difficulté des communications, — sont tirés de la misère de la famille ? »

« Ce serait alors l'obligation pour tout le monde, excepté pour les pauvres. »



Rien n'est parfait.

Et il est rudement difficile de contenter tout le monde et son père.

Cependant, il convient d'examiner le projet sans préventions.

Ce qui existe, concernant l'obligation, ne vaut pas qu'on en parle.

Les commissions scolaires se sont suicidées, honteuses de leur impuissance. Ce sont des cadavres qu'il faut enfin enterrer.

Après leur avoir donné la sépulture, nous croiserons-nous les bras ?
Et les enfants viendront-ils à l'école comme par enchantement ?

Il faut pourtant essayer de les y amener.

Si l'inspecteur ignore, si le maire ne veut, à qui confier la mise en train de l'action judiciaire ?

Lâchons tout :

Art. 1^{er} : Il n'y a plus rien.

Art. 2 : Nul n'est chargé de l'exécution de la présente loi.

C'est très simple.

Et les enfants trotteront vers l'école comme des petits lapins.

Sous prétexte qu'on a l'esprit critique, il ne faut pas tout critiquer.

Dans ma causerie du 6 janvier dernier, je disais : « Plus de commissions scolaires : l'inspecteur primaire et le juge de paix. Un point c'est tout.

A l'inspecteur et au juge, on ajoute le maire.

Je n'y vois nul inconvénient.

Dans toutes les affaires correctionnelles, est-ce que le maire n'est pas toujours consulté par l'autorité judiciaire ? Deux jeunes gens, après boire, se sont réciproquement frottés un peu trop fort. La justice informe !... Le maire est immédiatement questionné sur la valeur morale, les antécédents des combattants. le tribunal apprécie. Pourquoi donc le magistrat municipal n'aurait-il plus rien à dire quand il s'agira d'une contravention à la loi scolaire ? Il sera trop indulgent. Il trompera, par bonté d'âme, et l'inspecteur et le juge. Est-ce vraiment si facile ?

Tenez, j'ai là, sous les yeux, un extrait de registre d'appel.

Je cite textuellement :

Bart Lucien	12	absences.	Motifs :	néant
Héret Jules	40	—	—	néant
Dantin Marcel	23	—	—	malade
Damet Charles	12	—	—	malade
Poupin Robert	15	—	—	néant
Héret Eugène	9	—	—	néant
Larchevêque M.	12	—	—	néant
Bart Lucette	32	—	—	néant
Leclair Cathe.	24	—	—	néant

Le maire sera donc appelé à donner des renseignements sur les causes d'absence. Il invitera les familles à s'expliquer. Il faudra bien que les Bart, les Héret, les Dantin, etc., etc., disent pourquoi, en plein mois de janvier, leurs enfants ne sont pas venus régulièrement à l'école. Le maire, à son tour, sera bien obligé de répondre à certaines questions très précises qui lui seront posées, dire même la fortune ou l'infortune des inculpés.

L'inspecteur a un agent discret et loyal à la tête de chaque école. Il sera donc admirablement renseigné. Il aura à sa disposition les registres d'appel, voire les cahiers mensuels des enfants. Il pourra suivre les Bart, les Héret, les Dantin dans leur vie scolaire. Il connaîtra donc bien les parents par les enfants. Certes il devra se montrer indulgent ; il devra essayer de convertir les gens avant de réclamer contre eux des mesures de rigueur. Mais quand il en réclamera, il le fera à bon escient.

La situation de la famille, la voilà établie.

Le juge de paix fera le reste.

Mais sur quelles familles s'exercera l'action administrative et judiciaire ?

Les enfants qui ne fréquentent pas l'école ou la fréquentent sans régularité sont de trois catégories :

Les indifférents ;

Les pauvres ;

Les fainéants.

Les indifférents, obligés de marcher, marcheront. Les familles ne sont pas hostiles. Nous pouvons les gagner. D'ailleurs, la crainte du gendarme est le commencement de la sagesse. Le gendarme amènera les enfants à l'école. Ils y apprendront tout au moins le devoir et prendront de bonnes habitudes. C'est quelque chose, sans compter la lecture, l'écriture et le reste.

Dame ! il sera un peu plus difficile d'avoir les pauvres et les fainéants — Ces derniers échappant à toute autorité, je dirai même à toute action judiciaire.

Les pauvres, nous arriverions peut-être à les gagner si la Caisse des écoles était riche. Mais que voulez-vous faire contre des gens qui vous disent : « Mon petit ne va pas à l'école parce qu'il n'a pas de sabots ? »

Il faudrait évidemment commencer par lui donner des sabots, au petit, puis des vêtements décents, puis son petit outillage scolaire.

Comme la question se complique ! — C'est plus qu'une loi scolaire qu'il faudrait faire : c'est une loi sociale. Il faudrait de l'argent. De l'argent, toujours de l'argent !

Eh oui. Que voulez-vous faire sans argent ?

On aura beau décréter le bonheur et formuler le décret en vers que l'on chanterait dans les banquets démocratiques à dix francs par tête, nous n'en serons pas plus heureux.

Chansons !

Donc, pour les pauvres, la loi doit avoir pour corollaire la création et l'entretien d'une caisse des écoles.

Pas une caisse sur le papier ??

Oh non, plus de plaisanteries. C'est de mauvais genre.

Quant aux fainéants, fis de fainéants ou de déclassés, je ne vois pas très bien ce que la loi fera pour eux. Ils s'en fichent de la loi comme d'un poisson d'une pomme.

Tenez, j'ai connu un braconnier de rivière qui aurait plutôt assommé un garde-pêche que volé cent sous. Il avait son genre de probité. Il avait aussi sur son casier judiciaire une centaine de condamnations. On l'a mis en prison deux ou trois fois. Cela l'ennuyait parce qu'il aimait le grand air ; mais cela ne l'humiliait pas. Il a été condamné à des milliers de francs d'amende. Cela le laissait parfaitement indifférent : il n'a jamais payé un sou. On cite de lui un mot spirituel, d'autant meilleur qu'il ne l'a pas fait exprès. Le président du tribunal venait de le condamner pour la neuvième fois. Il le regarda sans rancune et lui dit : « Vous aurez votre brochet tout de même. »

Il est mort, ce bon braconnier. Et ses enfants braconnent. Et ils cueillent des contraventions et des condamnations avec le même stoïcisme que feu leur père. Ils continuent à vendre des brochets aux juges, aux avocats, aux avoués. Ils n'ont d'autres ennemis que le garde-pêche et le gendarme.

Jamais la loi de 1882 ne les a inquiétés, jamais la nouvelle ne les atteindra.

On me dira que ces gens-là ne sont pas nombreux.

Il n'y a pas que les braconniers qui vivent en marge de la société. Il y a les ouvriers que le travail effraie, les ouvriers qui manquent de travail, les mendiants professionnels qui me dégoûtent plus que les braconniers, certes, les mères paresseuses qui ne se peuvent arracher au lit le matin, et qui, lorsqu'elles sont levées, occupent leurs enfants à faire des petites commissions.

L'autre jour, vers neuf heures du matin, je vis passer une fillette ébouriffée, du duvet dans les cheveux, qui s'en allait vers l'épicerie, une petite fiole à la main.

— Vous n'êtes donc pas à l'école ?

— Non, M'sieu. J'irai peut-être ce soir.

— Pourquoi pas ce matin ?

— Je fais des commissions.

— Je vois. Votre maman est malade ? Vous allez chercher le pharmacien ?

— Non, M'sieu ; je vais chercher de la verte.

— Ah !... Et vous en boirez ?

— Oh oui, M'sieu.

Encore une que la loi n'atteindra pas.

Quand, dès l'âge de huit à neuf ans, on déjeune d'une *verte*, on ne relève ni du maire ni de l'inspecteur, ni du juge de paix. On relève de la Faculté de médecine.

Et combien d'autres !

Je reconnais donc, avec mon correspondant et avec M. Lucien Descaves, qu'il est bien difficile de faire une loi qui atteigne tous les enfants.

Mais, telle qu'elle est projetée, celle-ci sera meilleure que celle de 1882. Une multitude d'indifférents vont vous arriver. Et si l'on y tient la main, le gros cultivateur n'osera plus enlever les enfants à leur école sous prétexte de les envoyer « aux corbeaux », les petits cultivateurs en arriveront à s'associer pour faire garder leurs oies, leurs moutons et leurs vaches.

Il suffira de vouloir.

Il suffira d'un accord, d'une sainte complicité pour le bien entre l'instituteur, l'inspecteur et le juge de paix.

V. FRÉQUENTATION SCOLAIRE

5. Une enquête au régiment

12 mai 1907.

[Retour à la table des matières](#)

Cent quinze bleus sont arrivés au corps.

MM. les officiers leur ont fait subir un examen.

Ils ont constaté tout d'abord que sur les 115 hommes, il y avait un bachelier et 30 certifiés (certificat d'études primaires).

Les 84 autres n'en savent pas long, comme vous allez voir :

27 ignorent Jeanne d'Arc.

37 ne savent pas qu'en France il y eut une Révolution. Ils se moquent des Droits de l'homme comme de leur premier biberon. Cela ne les empêche pas de chanter la *Marseillaise* avec enthousiasme et de défendre la patrie comme de bons bougres. Ils n'y entendent point de malice.

40, prêts pour la revanche, comme vous n'en doutez point, n'ont jamais ouï parler de la guerre de 1870. N'empêche qu'ils n'ont pas les pieds nickelés et qu'ils courront à la frontière quand on voudra. Vive la Revanche !

60, également prêts à mourir pour reconquérir l'Alsace et la Lorraine, ignorent si ces deux provinces sont en Europe ou en Asie.

Horreur ! 60 ignorent le grand Napoléon, qui mourut à « l'huile de Sainte-Irène ».

66 n'ont jamais entendu parler de Louis XIV. — Sûrement ce las-car-là n'est pas de l'escouade !

M. Henry Haoussaye, qui, dans l'Echo de Paris, relève ces chiffres désolants, veut bien reconnaître que ce n'est pas « la faute du maît'd'école ».

Il écrit :

De cette ignorance quasi générale, on est porté à accuser les instituteurs. C'est conclure trop facilement. Ils ont appris beaucoup de choses à leurs élèves. Jusque dans les réponses les plus insolites que j'ai citées, on retrouve des souvenirs troubles et déformants des notions reçues jadis. Quand un jeune soldat dit que Napoléon « a été empereur du monde entier pendant cent jours », il est évident qu'il se rappelle le grand Empire, de 1808 à 18012, et le règne éphémère de 1815. Quant un autre répond que « Napoléon a été fait prisonnier par les Anglais au pont de Montereau », c'est parce qu'il se souvient confusément de la captivité de l'empereur dans une île anglaise ; et c'est parce que l'instituteur, nonobstant la proscription plus ou moins rigoureuse de l'*histoire bataille* dans les écoles, lui a cependant parlé du combat de Montereau en 1814.

Bien plutôt que les instituteurs, on doit incriminer le programme d'enseignement, qui est beaucoup trop vaste : lecture, écriture, grammaire, orthographe, y compris la règle des participes, arithmétique, jusqu'aux problèmes des fractions et des alliages ; histoire et géographie de la France, géographie générale, histoire de l'Europe, histoire ancienne ; sciences naturelles, en ce qui concerne la classification des animaux et des végétaux ; la respiration, la circulation du sang, la digestion, le système nerveux ; notions de morale, dessin géométrique, enseignement civique, comprenant l'organisation du pays, administration, justice, impôts ; enfin, lectures expliquées et devoirs de rédaction sur des sujets de morale et d'agriculture.

Comment, en six ans (de l'âge de six ans à l'âge de treize ans), de malheureux enfants qui, pour toutes sortes de raisons, bonnes ou mauvaises, manquent l'école en moyenne un jour sur deux, pourraient-ils apprendre tant de choses ?

Ainsi donc l'instituteur a fait un effort que l'on veut bien reconnaître, dont il reste des « souvenirs troubles et déformants », c'est-à-dire quelque chose de ridicule parce que sous l'ignorance perce la prétention.

Mais il n'est pas coupable.

Le coupable, c'est le programme, c'est-à-dire personne, c'est-à-dire tout le monde.

Le programme comprend lecture, écriture, grammaire, orthographe, y compris des participes, arithmétique, histoire géographie, histoire ancienne, géographie générale, sciences naturelles et autres, respiration, circulation... Assez, n'en jetez plus.

Il y a longtemps, longtemps que j'applique ce programme. Eh bien ! parole d'honneur, je ne le connaissais pas, je ne le croyais pas si gros, ni si lourd. A part les participes, qui ont un sale caractère, je me suis arrangé avec tout le reste. Tenez ! l'histoire ancienne et la géographie générale ne vous paraissent pas très commodes ! Eh bien ! nous nous saluons : mais nous ne nous parlons pas.

En somme, des mots ! M. Henry Houssaye eût pu encore allonger sa liste. Il a oublié des chapitres. La vérité simple et nue, c'est que chacun de nous se trace un programme calqué sur le programme-type, et que nous y inscrivons ce que nous dictent notre bon sens et les besoins de nos écoliers. Le programme n'étreint que les maîtres sans expérience. Comme habit neuf, cela gêne toujours par quelque endroit. Au bout de quelques jours on est à l'aise.

Ne cherchons donc pas des causes d'ignorance où elles ne sont pas. Celui qui ignore Louis XIV se soucie bien des participes passés et des sucs digestifs. Celui-là est bien réfractaire à tout enseignement, ou n'a pas été à l'école. En dehors de ces deux cas, ne cherchons plus : nous ne trouverions pas.

Je ne veux pas — et pour cause — examiner ce qu'il y aurait à faire pour donner de l'intelligence à qui en manque ; mais je n'hésite pas à affirmer que si nos écoliers ne savent pas à 20 ans ce que c'est que la Révolution, c'est que de six à treize ils n'ont fait à l'école que de rares apparitions.

Le mal est là, et non ailleurs.

Quand i-on pense que le certificat d'études n'est accessible qu'à une infime minorité, alors que les commissions montrent une indulgence des plus encourageantes, on est bien forcé de reconnaître que la majorité ne sait pas assez.

Et cela est pénible pour les hommes qui ont charge d'âmes, navrant pour ceux qui ont espéré, par l'école ennoblir le citoyen et grandir la cité.

Mais que voulez-vous que nous fassions ? Ce ne sont pas des écoles que nous tenons, ce sont des garderies. On ne vient à l'école que lorsqu'on a rien de mieux à faire. Je parle pour le village. A la ville, on muse le long du chemin : on traîne dans le ruisseau ; on mendie ? Oui, Monsieur, on mendie, on fait mendier l'enfant sans doute pour lui apprendre à se tenir droit. Et la porte bourgeoise s'entrebâille, et un petit sou tombe dans la main de l'apprenti citoyen. La société trouve cela très bien, sans doute, puisqu'elle laisse faire.

J'ai là devant moi cinq notes que m'ont adressées des camarades. C'est un sondage que j'ai voulu faire, comme M. Caillaux pour son projet d'impôt.

Deux me disent que tous les enfants du village viennent à l'école avec plus ou moins d'assiduité.

Un troisième me cite deux enfants, deux sœurs, l'une de 12 ans, Juliette, l'autre de 6 ans, Rose, qu'il n'a pas vues cette année. On n'est pas millionnaire dans la famille.

Le quatrième, sur trente élèves, a cinq défaillants.

André et Henri, 12 ans, 11 ans, sont employés aux champs par leur père, petit cultivateur.

René, 9 ans, va à l'herbe pour les lapins, vend des balais de bouleau et des allumettes soufrées, produits de l'industrie paternelle. — Misère !

Eugénie, 10 ans, manque sans motif. Elle ne fait rien que les petites commissions de sa mère. — Sa mère est la femme de l'homme industriel ci-dessus désigné. C'est une paresseuse. Elle fait l'éducation de sa fille. Ça promet !

Jeanne n'a que 6 ans ; mais, dit sa mère, « ses aînés n'ayant pas connu l'école seraient jaloux si nous faisons pour elle ce que nous n'avons pas fait pour eux ». Voilà une famille où l'on a le sentiment de l'équité.

Mon cinquième camarade me signale six enfants (six sur trente), savoir :

Léonie, âgée de 12 ans. Sa mère prend des nourrissons à Paris, et c'est la petite qui les nourrit... au biberon, bien entendu.

Lisa (11 ans), Georgina (9 ans), Georgette (8 ans), Rosette (6 ans) et Georges (7 ans), ne viennent pas à l'école parce qu'ils n'ont pas de vêtements décents et manquent complètement de sabots. Or, il y a 695 francs au budget des pauvres (bureau de bienfaisance d'une commune de 200 habitants).

J'arrête mes sondages ; cela suffit.

Demandez-vous maintenant pourquoi 84 jeunes hommes sur 115 ignorent Jeanne d'Arc, la Révolution et la guerre de 1870.

Et d'ailleurs, même sans tenir compte de l'inapplication de la loi, est-ce que nous faisons (nous, c'est l'État !) tout ce qu'il faut pour l'instruction et l'éducation des futurs dirigés ?

Si l'on me répondait oui, je dirais alors que l'on fait trop pour l'instruction et l'éducation des futurs dirigeants...

Je ne le dirai point, car je ne crois pas qu'on ne fasse pas trop ceux-ci. Et cependant, je n'irai pas jusqu'à réclamer qu'on fasse autant, ni même la moitié d'autant pour les autres. Je me contente de réclamer un peu plus.

Ce que je veux dire ?

Je vois là, tout près de moi, un établissement secondaire qui compte 150 élèves et 20 professeurs. C'est très bien.

Mais je vois à côté un établissement primaire qui compte 250 élèves. Le nombre des maîtres est de cinq. Vos lisez bien, cinq. Il y a là un gamin de 20 ans, qui, à lui seul, donne la nourriture spirituelle à 70 *nippiens* qui présentement se moquent de Napoléon I^{er} et qui, à 20 ans, feront peut-être une révolution sans se douter que les grands-pères en ont déjà fait une vers la fin du XVIII^e siècle.

Et quand on en sera là, ce qu'on appelle la classe bourgeoise poussera des gloussements effarouchés.

Elle ferait mieux, aujourd'hui qu'elle en a le pouvoir, de donner des maîtres aux enfants du peuple, de les amener à l'école coûte que coûte et de leur donner pour camarades leurs propres enfants. Elle n'en fera rien. Elle sait l'histoire, pourtant, mais pas assez. Comme feu Louis XV, elle se figure que la machine fonctionnera longtemps. Elle ne craint pas le déluge. Tant pis !

(12 mai 1907.)

V. FRÉQUENTATION SCOLAIRE

6. La machine législative et gouvernementale

30 août 1908.

[Retour à la table des matières](#)

J'ai lu, comme tous les instituteurs de France, l'*Appel aux Instituteurs* par l'homme que nous vénérons tous, celui qui fut notre chef, qui est resté notre maître : M. Buisson.

Il nous a dit, ce que nous savions déjà, car c'est nous qui avons poussé le cri d'alarme, il nous dit que vingt mille jeunes gens de la classe de 1907 ne savent rien.

Vingt mille !

Eh bien, je suis surpris qu'il n'y en ait pas davantage.

Oui, car l'école est de plus en plus abandonnée.

Elle a fait faillite, clament joyusement les réactionnaires.

Si les réactionnaires entendent par là qu'elle n'a pas donné ce qu'on attendait d'elle, ils ont raison.

Mais en accusant l'école, ils entendent bien atteindre l'instituteur, maître Aliboron, comme dit Barrès, ce pelé, ce galeux d'où vient tout le mal.

Je voudrais bien pourtant que chacun prît sa part de responsabilité.

M^e Aliboron est de moins en moins Aliboron. M^e Aliboron sait lire, écrire, compter, et avec cela bien des choses que Barrès, son parrain, ignore. — Certes Barrès est un lettré. Il écrit mieux que nous. C'est sa partie, l'écriture. Et puis après ? Le charpentier, mon voisin, trace une épure mieux que nous aussi. C'est leur partie. N'empêche que nous ayons un ensemble de connaissances supérieur à celui du charpentier, du chanteur, voire de l'académicien Barrès-Aliboron.

Sommes-nous des paresseux ? Saperlipopette ! on ne l'a pas encore écrit. Non, on ne la pas osé écrire. La journée de huit heures, ce n'est pas pour nous.

Quoi ? nous avons quelque savoir, aussi quelque savoir-faire, nous sommes des travailleurs ; nous sommes des croyants, croyants au point qu'on nous reproche surtout nos excès de zèle, et voilà que nous avons fait faillite.

Ça ne vous étonne pas ?

Ce n'est nous qui avons fait faillite.

La faillite vient de la famille. Tout le monde sait cela, à la ville comme à la campagne. Il suffit d'ouvrir les yeux pour le voir.

Envoyez-nous les enfants, et vous m'en direz des nouvelles.

L'école obligatoire ! C'est une fumisterie. C'est dans la loi. Oui, on a mis ça dans le code en 1882, après des débats homériques. Quand ç'a été écrit, les combattants se sont réconciliés, c'est le cas de le dire, sur le terrain, comme cela se fait habituellement, entre gens distingués, après deux balles échangés sans résultat. Nous voilà bien avancés. Qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse que vous écriviez sur un gros livre que les enfants doivent aller à l'école, s'ils n'y viennent pas ?

Or, ils n'y viennent pas.

Qu'est-ce qui les empêche d'y venir ?

D'abor, vous, Messieurs les réactionnaires et aussi les républicains, qui, au village, les occupez, dans vos terres, à garder vos oies, à faire

vos courses, à binet vos betteraves, à cueillir vos cerises, à glaner, à faire peur aux corbeaux. Il faut, pour que vous puissiez vivre en grands seigneurs dix sous par jour. Ils gagnent dix sous. Vos fils sont au lycée ou chez les jésuites, et chaque année votre domaine s'accroît d'un lopin. Il faut, pour que votre terre et votre ventre s'arrondissent, que les fils des expropriés gagnent dix sous par jour.

Et cela se passe au grand soleil de la République. Et le gros employeur reçoit le ruban vert et rouge, plus rouge que vert, pour services rendus au député, et le ruban rouge pour services exceptionnels. Ce n'est pas moi qui vous dirai en quoi ils consistent, ces services exceptionnels.

Mais ce que je puis vous dire, c'est que le monsieur qui a rendu tant de services et reçu tant de rubans est le premier à déclarer, en ricanant et du haut de sa tête : « L'école fait faillite ! »

Sale mufle !

A la ville... Mais combien de fois, dans cette Revue, n'ai-je pas dit le mal profond : misère, indifférence, la rue perverse, des agents qui menacent, qui verbalisent, mais n'ont jamais montré le chemin de l'école !

Je vous dis qu'on s'en moque.

Mais avec quel entrain chacun s'écrie : « L'école fait faillite ! »

Et si, tout à l'heure, j'ai pu dire que c'est la famille qui a fait faillite, je puis ajouter que c'est avec la complicité de l'État, qui seul a autorité sur la famille.

Seulement, l'État se retourne contre ses fonctionnaires désarmés, et leur montrant par-ci par-là un de ces héros, un de ces apôtres qui, par leur foi agissante, ont vaincu toutes les hostilités et assuré la fréquentation scolaire, il leur dit : « Voyez comment écrivent Barrès, Clémenceau, Henry Maret ! pourquoi ne les imitez-vous pas ? » Pardine, je ne demanderais pas mieux. Et mes camarades, instituteurs honnêtes et dévoués, ne demanderaient pas mieux que d'être des hommes de génie.

Si donc on a fait la loi d'obligation, c'est qu'on a pensé qu'il y aurait parmi nous beaucoup d'honnêtes gens et peu de génies.

Eh oui ! nous travaillons l'opinion publique, comme le demande M. Buisson ; oui, nous l'éclairons ; oui, nous marcherons ; oui, nous accepterons les responsabilités nouvelles.

Mais qu'on ne nous abandonne pas à la première difficulté. Si nous faisons notre devoir, que l'État fasse le sien.

Le fera-t-il ?

D'abord, nous savons par expérience que la machine légiférante marche avec une lenteur désespérante ; que la loi promise est loin d'être faite ; nous savons aussi, par expérience, que la machine administrative est toute disloquée et va plus lentement encore ; qu'elle écrase quelquefois des innocents, par simple maladresse du chauffeur, mais qu'elle fait rarement bien ce qu'on attend d'elle.

Une machine, ça n'a pas la foi.

Et pour faire quelque chose de bon, il faut avoir la foi.

Ce n'est pas une machine qu'il nous faudrait, mais des hommes. Je vois bien quelques hommes dans la machine ; mais ils ne savent pas où ils vont.

Et puis ils ne connaissent pas le peuple, ni l'école du peuple.

Ça ne peut pas marcher.

(30 août 1908.)

V. FRÉQUENTATION SCOLAIRE

7. L'école obligatoire

15 novembre 1908.

[Retour à la table des matières](#)

On est d'accord : l'école obligatoire n'est pas obligatoire. Que l'on écoute la cloche de *l'Humanité*, celle du *Petit Parisien*, voire le clairon du colonel Ramollot : c'est toujours la même note qu'on entend.

Cet accord parfait a fini par agacer par sa monotonie. Et M. le ministre Briand a dit un jour : Je vais vous préparer une bonne petite loi donc vous me direz des nouvelles.

L'a-t-il préparée ? Je le crois puisqu'il l'a dit. Mais comme il a passé de l'instruction publique à la justice, son projet a été oublié.

Seulement, tous les ans, quand revient le budget, on donne un petit coup de plumeau sur la couverture des vieux projets, et on les montre au Parlement.

Quand je dis : au Parlement, c'est une manière de parler, si j'ose dire. Le Parlement s'en moque un peu de l'obligation scolaire, comme aussi de l'éducation des purotins. S'il s'agissait de créer une chaire de philosophie au collège de Trou-la-Ville pour un élève accidentel, à la bonne heure. On ferait feu et flamme.

Toujours est-il qu'il se trouve, bon an, mal an, un député et quelques journalistes pour dire : Eh bien ! et l'obligation scolaire ? — Oh ! nous avons notre projet. Nous en avons épousseté la couverture hier !

Bon ! bon ! que disent les députés ; puisque le projet a été épousseté, ça va bien... A l'année prochaine.

Qu'est-ce qu'il disait donc, le projet Briand ?

Il disait que l'inspecteur primaire enverrait au juge de paix les récalcitrants ou leurs auteurs et que celui-ci les condamnerait.

Peut-on trouver quelque chose de plus simple ? de plus raisonnable ?

Mais, déclare Jean Frollo, du *Petit Parisien*, si ce projet venait à être adopté, il « surchargerait de travail l'inspecteur déjà surmené ».

Jean Frollo, vous êtes un frère !

Du moment que la loi d'obligation doit causer une fatigue à l'inspecteur, n'en parlons plus.

Cependant, je voudrais bien savoir qui a dit à Jean Frollo que l'inspecteur n'y pouvait plus tenir.

Je sais, puisque je suis inspecteur, quelle somme énorme de travail il nous faut donner. Oui, oui, je le sais. C'est terrible... Mais, tout de même, j'aime mieux cela que d'être instituteur. Oh ! oui.

D'ailleurs, pendant que le Parlement sera en train de légiférer, je vais lui donner un moyen bien simple de décharger l'inspecteur tout en lui imposant un travail nouveau : c'est de le dispenser de la fabrication des cartes de demi-tarif. Je vous jure qu'il y gagnera. On ne lui a pas demandé son avis, à l'inspecteur, quand on l'a obligé à ce travail idiot qui consiste à mettre sur un bout de papier que M. Untel ira de Paris à Château-Thierry, à Epernay, pour revenir à Paris par Reims, Soissons, puis à mettre sous bandes croisées le bout de papier en question pour l'adresser à M. Untel à X. par Y.

Non, on ne lui a pas demandé son avis.

Et voilà vingt-cinq ou trente ans qu'il passe des heures et des heures à ces niaiseries, ce qui n'empêche pas que les compagnies seraient volées comme dans un bois si nous n'étions pas d'honnêtes gens.

Donnez donc la carte d'identité aux instituteurs, et n'hésitez pas à confier aux inspecteurs, absolument indépendants à l'égard du suffrage universel, la mission difficile, ingrate même, mais nécessaire, de faire appliquer la loi d'obligation.

Et puis, si cela devait les surmener, c'est encore à eux que je m'adresserais, car, seuls, ils peuvent avoir des renseignements précis sur les manquements et leurs causes ; seuls ils ont la compétence, je pourrais dire la foi.

Je ne veux pas nier l'importance des commissions scolaires, mode anglaise, dont parle M. Steeg. Je ne demande pas mieux que de les avoir à mes côtés ; mais je crois que l'inspecteur doit être la cheville ouvrière de l'organisation en projet. L'inspecteur primaire, qui est en quelque sorte le directeur pédagogique d'un arrondissement, fera, le 2 ou le 3 de chaque mois, la liste des enfants ayant sans cause licite manqué l'école plus de 6 fois, par exemple. Il saura, sans qu'il ait à le demander, chaque instituteur lui ayant fourni des renseignements, ceux qui n'ont pas d'excuses valables. Il enverra leurs parents s'en expliquer avec le juge de paix.

Un point, c'est tout.

Qu'on ne croie pas qu'il y aura longtemps à sévir. En France, on est soumis par atavisme. Le Pouvoir a toujours raison aux yeux de la masse. Le Pouvoir aura donc raison... très facilement, des indifférents. Car il n'y a dans cette affaire que des indifférents. Pourquoi voulez-vous que ce pauvre diable refuse l'instruction à son enfant ?

— Il n'a pas de vêtement !

Oh ! alors, c'est une autre question :

Ou le père est un fainéant, il faut contre lui invoquer la loi de déchéance paternelle. Il peut avoir des petits ; il n'a pas d'enfants.

Si c'est un malheureux ?... Si c'est un malheureux, il est sacré. Et c'est vers la société qu'il faut se retourner, Monsieur le Ministre, pour lui montrer du doigt et sa honte et son devoir.

Quoi ! cet enfant n'a pas de vêtements ?

Eh bien, il y a quelques jours je lisais, dans je ne sais quelle feuille malpropre — une feuille du grand monde ! — comment cet hiver on ha-

billera les petits chiens de ces dames, ces affreux roquets qui coûtent des prix fous et qui aboient après les enfants déguenillés.

Où en étais-je ?

Ma foi, je crois bon d'en rester là pour aujourd'hui.

(15 novembre 1908.)

V. FRÉQUENTATION SCOLAIRE

8. Inquiétudes universitaires

30 mai 1909.

[Retour à la table des matières](#)

On est, dans le monde enseignant, enclin à l'inquiétude. On n'y danse pas souvent, heureusement ; car — c'est le cas de le dire — on ne sait sur quel pied danser.

C'est notre faute peut-être. Mais c'est sûrement la faute de notre éducation et un peu celle de nos chefs.

Je m'explique : si nous n'avions pas le continuel souci de réconcilier toutes les chèvres avec tous les choux ; si nous avons été élevés à l'école normale d'abord, pendant notre stage ensuite, à la liberté dans le devoir ; si nos chefs n'étaient pas tenus d'ouvrir l'oreille aux doléances des politiciens, surtout lorsqu'elles ont passé par le canal de la sous-préfecture, nous aurions moins souvent l'œil et l'oreille au guet. Alors, nous aurions l'esprit plus indépendant pendant la classe ; nous dormirions d'un meilleur sommeil ; nous mangerions d'un plus bel appétit ; nous aurions moins de gastralgies ; nous trouverions nos femmes charmantes, et nos belles-mères supportables.

Il n'en est pas ainsi.

Nous sommes des lièvres peureux alors que nous rêvons d'être de « fameux lapins ».

C'est du moins ce qui apparaît dans la correspondance que j'ai là sur mon bureau.

Elle n'est pas gaie, ma correspondance.

Mon neveu Jean me déclare qu'il n'est pas d'accord avec moi sur les moyens d'appliquer la loi d'obligation dont il sera question un jour ou l'autre. Pas maintenant : nos ministres sont en grève. Il va falloir leur infliger un statut !

Non, mon neveu Jean ne peut accepter la responsabilité pleine de périls, de renseigner son inspecteur sur la valeur des *motifs* invoqués par la famille. Il l'a fait autrefois et il lui en a cuit. Dans gens mal élevés l'ont insulté ; d'autres l'ont trompé ; d'autres...

« Au fait, — dit mon neveu, — est-ce bien à nous qu'il convient d'enquêter sur le caractère licite ou illicite des absences ? Je ne le pense pas ? Je veux bien, moi, instituteur, faire tous le—mes efforts pour convaincre les parents du tort qu'ils font à leurs enfants. J'y mettrai tout mon cœur, toute mon âme. Mais quand j'aurai fourni une liste des manquants avec le nombre des absences, j'aurai, je pense, accompli tout mon devoir. Pour demander d'aller plus loin serait nous exposer à perdre, sans compensation utile, un peu de cette estime, de cette considération que nous attendons des familles et que notre rôle d'éducateurs rend, en somme indispensable. »

Alors il se décharge sur le commissaire de police dans les villes, sur le garde-champêtre dans les campagnes.

A la bonne heure ! Ces deux fonctionnaires n'ont pas besoin de considération. Qu'ils se grouillent ! L'école, c'est leur affaire !

Mon Dieu, mon cher Jean, que vous vous faites donc du mauvais sang inutilement ! Il ne s'agit pas, pour vous, de prononcer un jugement, mais d'apporter un témoignage. Les absences ont une cause. Vous indiquerez cette cause. Si l'enfant se dit malade et que cependant il rejoigne ses camarades, la classe terminée, pour la partie de barres, vous avez bien le droit de le mentionner. Vous en avez même le devoir. En quoi l'accomplissement de ce devoir peut-il porter atteinte à votre considération ? Dame ! il se trouvera peut-être des parents qui vous demanderont un faux témoignage. Votre considération ne sera pas compromise par un énergique refus.

Si après cela le juge de paix veut avoir des renseignements d'une autre nature, il saura bien mettre en branle commissaires et gardes champêtres. Ce n'est pas notre affaire.

Je l'étonne vraiment de l'inquiétude que manifestent quelques camarades pour des choses de si mince importance. Cela me rappelle celle qu'ils manifestèrent naguère à propos des dossiers secrets. Oh ! ces dossiers secrets, combien ils ont fait passer de nuits blanches et couler d'encre noire !



Lelorrain, un autre neveu, n'est plus dans son assiette depuis le 6 février dernier. — Cela fait trois mois et demi de malaise. — Gare à la neurasthénie. — Comme disait le Maréchal, qui avait eu la fièvre typhoïde, on n'en meurt pas, mais on reste imbécile. Il en savait quelque chose, lui, le Maréchal.

Donc Lelorrain a lu, dans un journal, qu'un instituteur avait été traduit devant le Conseil départemental pour avoir utilisé dans ses leçons un livre interdit. L'inculpé avoua franchement son crime, mais en prouvant que le livre n'avait pas été mis entre les mains des enfants. IL s'était contenté d'en lire quelques passages.

Le maître fut réprimandé.

« Cela m'a inquiété ! » conclut Lelorrain.

Je comprends. L'inquiétude est une maladie universitaire qui sévit tout particulièrement sur le tiers état.

Pourtant Lelorrain croyait bien avoir le droit d'utiliser dans ses leçons les récits et gravures d'un livre quelconque. Aussi se sert-il très souvent d'un excellent ouvrage d'anatomie avec planches, ce qui charme ses élèves. Et aussi d'une édition de *Quatre-Vingt-Treize* illustrée, et aussi de journaux contenant des faits divers dus à la folie alcoolique. Et même de journaux financiers quand il en est aux rentes sur l'État, aux actions, aux obligations... Il comptait bien, en agissant ainsi, avoir mérité un bon point. Il se demande aujourd'hui s'il n'a pas risqué la révocation.

Que faire, que faire ?

Il faut continuer, mon neveu. Vous faites bien, très bien.

— Mais... et la réprimande du collègue ?

— Mon neveu, vous ne savez pas, ni moi non plus, pourquoi le camarade a été réprimandé. Non, vous ne savez pas. D'abord le condamné reconnaît qu'il s'est servi d'un *livre interdit*. Dans ma pensée, l'interdiction ne peut s'étendre au maître : elle s'arrête à l'élève. Supposons qu'il s'agisse de l'Histoire d'Hervé. On n'a pas, je pense, l'intention de vous en interdire la lecture. A mon sens, on n'aurait as dû l'interdire aux élèves non plus. Je l'ai lue, l'Histoire d'Hervé, et je n'en suis pas mort. Je n'ai même pas été malade. Mais enfin elle est interdite. Qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'on ne la mettra pas entre les mains des enfants. Pas plus ; pas moins. Si donc on réprimande un maître qui en lit une page, il faut que cette page soit en désaccord avec le programme de morale civique. Quelle est donc cette page ? Je suis surpris que l'arrêté de réprimande vise l'introduction du livre dans l'école plutôt qu'un enseignement subversif. C'est de quoi il faudrait s'assurer.

Mais en mettant la chose au pire, en quoi cela peut-il inquiéter celui qui se sert d'un ouvrage non interdit ? Or, votre livre et vos planches anatomiques ne sont pas interdits, non plus que *Quatre-Vingt-Treize*, non plus que les faits divers, non plus que le journal financier. Alors, pourquoi votre inquiétude ? Vous avez décidément l'inquiétude facile. C'est un mal endémique.



« Comment vous y prendriez-vous, oncle Populo, pour faire quelque chose de bon dans une classe de bambins de six à huit ans qui compte un nombre incalculable d'inscriptions et un effectif ordinaire de quatre-vingt-cinq présences ? »

Comment je m'y prendrais ? Vous voulez savoir comment je m'y prendrais ? Eh bien ! mon cher, je n'en sais rien. Non, je n'en sais rien du tout.

Il y a de cela bien, bien longtemps : j'ai eu moi-même à diriger une classe de quatre-vingts élèves. J'étais jeune. J'étais ardent. La gifle était la punition ordinaire et respectée. Eh bien ! je m'y prenais mal Ça n'allait pas du tout. Mes élèves au bout de six mois savaient, tout de même, lire et écrire et un tant soit peu compter. Mais je ne faisais que de la lecture, de l'écriture et du calcul.

Je vous conseille d'en faire autant.

Et si l'on vous demande pourquoi vous ne suivez pas le programme, vous répondrez à celui qui vous interrogera de vouloir bien détacher du collège ou du lycée voisin un des nombreux professeurs qui n'ont qu'un élève ou deux, à moins qu'ils n'en aient pas du tout, pour vous aider à faire votre classe. Cela vous fera quarante élèves par maître, ce sera assez. Alors vous pourrez suivre le programme, faire de bonnes petites causeries, diriger des exercices d'observation, développer harmonieusement les facultés de vos élèves, par des leçons de choses, les mettre en relation avec Clodion le Chevelu et Charlemagne. Mais tant que l'État républicain traitera avec tant de bienveillance les enfants des riches et avec tant d'indifférence les enfants des pauvres, vous n'aurez qu'une petite classe qui rappellera la classe des pauvres que l'on trouvait hier encore soit à la cave, soit au grenier des riches établissements congréganistes.

Les coupables, camarades, ne sont pas en bas ; ils sont en haut, tout là-haut.

Ce sont des gens qui parlent bien, mais qui agissent mal.

Camarades, faites de votre mieux avec vos malheureux bambins. Aimez-les bien. Soignez-les bien. Ils n'ont que vous, les pauvres.

M. le ministre n'a pas le temps de songer à eux.

Il s'occupe de mettre les postiers à la raison, M. Simyan ne pouvant pas avoir tort.

(30 mai 1909.)

V. FRÉQUENTATION SCOLAIRE

9. Une poignée de braves gens

22 juillet 1906.

[Retour à la table des matières](#)

L'autre jour, j'ai reçu l'agréable sommation administrative d'avoir à examiner les candidats au certificat d'études du canton de H..., dans un département que je ne nommerai point, pour ne pas humilier les autres.

J'ai « obtempéré », comme dit le sapeur — celui de Théréza.

Deux chaudes journées : une pour les garçons, une pour les filles.

J'ai le souvenir d'avoir fait la moisson — il y a longtemps, longtemps ! Eh bien, sauf erreur, je crois que les moissonneurs sont plus heureux que les examinateurs : ils ont de l'air et des vêtements... juste ce qu'il en faut pour n'avoir pas d'histoires avec M. Bérenger.

Je ne vois de plus à plaindre encore que les examinés.

Pauvres petits !

Chères petites !

Une chaleur !...

Eh bien, en dépit des c grincheux, en dépit des idéologues, des coupeurs de cheveux en quatre ou des... renards mutilés, si j'ai eu chaud, si j'ai « arrosé de mes sueurs » les copies des candidats, j'ai eu tout de

même bien du plaisir... Et plus que jamais, je reste défenseur de ce pauvre petit certificat d'études qui fait tant de bien et si peu de mal.

Et je me repose de mes fatigues, amis lecteurs, en vous racontant ce que j'ai vu.

D'abord, j'ai vu de belles écoles.

Sapristi, les belles écoles !

Mais il y a mieux !

Il y a dedans et autour de bien braves gens.

Sachez d'abord que la municipalité suit le travail des enfants en véritable père (pardon !) mère de famille.

Eh oui, elle se fait montrer les tableaux de compositions ; elle suit et poursuit les élèves qui manquent l'école ; elle récompense les assidus — je sais une fillette qui a manqué son « prix d'assiduité » pour avoir eu un malaise, un matin. Elle n'a vu que cette absence dans toute l'année.

N'allez pas croire au moins que ce sont là des histoires ; que la municipalité a commis un employé quelconque à la compatibilité scolaire ; que l'on « pose » pour la galerie. Point ! Ce n'est pas une attention lointaine et dédaigneuse, c'est une attention effective, soutenue, constante. Si vous entrez dans une classe quelconque, vous y trouvez trace du passage de M. le maire. Le voilà ! Il est à l'examen. Il connaît les forts, il s'intéresse aux faibles. Il a un mot aimable, une bonne petite tapette pour tous. Et tout à l'heure, si l'un d'eux fait « trop de fautes » ou rate ses problèmes, il en sera très malheureux.

— N'a que ça à faire ?

— Pardon M'sieu ! La ville compte dix mille habitants. Il est commerçant par-dessus le marché.

Mais, à l'examen, il aura sa part de joie.

Oyez !

Il faut d'abord vous dire que les candidats avaient à choisir, pour la composition française, entre deux sujets. Parfaitement ! Une vieille bête d'inspecteur expliquait : je donne deux sujets *au choix*, regrettant de n'en pouvoir donner trois... On a le tort de croire qu'un sujet

est ou facile ou difficile. On n'en sait rien. Cela dépend de l'état d'esprit, de la vie de famille, du milieu social de chaque enfant. Ils pensent comme ils peuvent, les enfants ; mais ce serait sottise que de croire qu'ils peuvent penser comme nous.

Il avait donc donné deux sujets... au choix.

Je ne dirai rien du premier.

Voici le second :

« *Regardez autour de vous et dites ce que vous voyez. Regardez en vous et dites ce que vous éprouvez. Qu'espérez-vous de cet examen ? — Que redoutez-vous ?* »

Et le vieux bonhomme en question avait cru utile de joindre au texte quelques conseils. Il ne s'agit pas de faire un inventaire et de dire : je vois une carte, un tableau noir, un bouclier-compteur, un encrier... Sans doute vous jetterez un coup d'œil sur la salle de classe, mais vous parlerez de ce qui vous frappe réellement.

Ainsi, vous m'y voyez, moi, qui n'y suis pas habituellement. Voilà messieurs que vous ne connaissez pas tous : ce sont les examinateurs. Voici des enfants que vous n'avez jamais vus... Et en regardant en vous, ne voyez-vous rien ? Est-ce que votre petit cœur ne fait pas toc, toc ?... Êtes-vous sûrs de votre dictée ? Vos *explications* vous paraissent-elles bonnes ? N'avez-vous aucune inquiétude ?... Si non, tant mieux. Dans tous les cas, dites tout ce que vous sentez, et je vous promets de bonnes notes.

Voilà les petites têtes qui s'inclinent : les plumes courent sur la papier.

Il est sorti de ces petites têtes des choses vraiment gentilles et inattendues.

Sans doute nous avons trouvé des inventaires mobiliers et des impressions à la Perrichon. Mais le plus grand nombre des copies révéla une réelle observation externe et interne. Plus d'un examinateur fut lestement crayonné. Celui-ci est « gai comme un pinson » : aussi on n'en a « pas peur » ; celui-là « grave, la tête penchée, portant à la boutonnière un ruban rouge, a un tel air de bonté » qu'il ne fait pas peur non plus ; tous, avant d'être de « gros messieurs ont été des enfants » ; ils

seront indulgents pour les étourdis... Mais ce qui fait peur, ce sont les « vilains problèmes » ! Heureusement qu'on pense avoir « zéro faute » à la dictée ! C'est joli comme une fleur sauvage, ce « zéro faute ».

Mais tout le monde n'a pas « zéro faute ». Alors, on l'avoue avec une réelle tristesse en exprimant l'espoir que les explications vont compenser. C'est touchant de vérité. C'est là « du style ». Et la voilà rachetée, la malheureuse faute par un accent de sincérité, heureusement exprimé parce qu'il est naturel.

Camarades, je vous le dis, avec la même sincérité que l'enfant, j'ai pris là une leçon de pédagogie. Nous avons tort de faire expérimenter nos idées à nos écoliers qui s'en vengent en les exprimant mal. Qu'ils expriment les leurs, et ce sera bien. Comme Ch. Dupuy, je change mon fusil d'épaule : je vais m'arranger de manière à faire penser mes enfants ; c'est encore le meilleur moyen de leur apprendre à écrire.

La preuve m'en a été approuvée une trentaine de fois par les candidats : ils ont trouvé une chose que je n'aurais pas trouvée, ni vous non plus.

La ville de H... offre à tous les élèves reçus un voyage à la mer. Mettons que ce soit au Havre, bien que ce ne soit pas au Havre. C'est là une récompense qui coûtera un bon billet de mille.

— Un voyage ! Belle affaire ! C'est tout de suite fait. Et il n'en reste que le souvenir !

— Mettons qu'il n'en reste rien, pas même le souvenir. Ce voyage en espérance, on l'a fait cent fois depuis six mois : c'est le « voyage en Espagne ». Des voyages en Espagne, c'est délicieux. Ma pauvreté ne m'en a pas permis beaucoup d'autres. C'est très instructif et cela donne du bonheur.

Il y a donc six mois qu'on voyage dans les écoles de H..., six mois que l'on va au havre au moins une fois par jour ; six mois que l'on travaille d'arrache-pied pour y aller réellement aux vacances prochaines. Six mois de travail ! Six mois de bonheur ! De bonheur ! j'en suis certain. Les compositions en témoignent. Toutes expriment la reconnaissance des enfants et des familles pour M. le maire, pour l'assemblée communale. M. le maire peut se rendre compte du bien que le voyage a fait

par l'enthousiasme qui déborde. Il pourra dire à son conseil municipal que jamais billet de mille ne sera mieux employé.

Si jamais je deviens Maire, ou simplement conseiller municipal... je ne vous dis que ça !

J'ai fait d'autres remarques encore, camarades, qui m'ont réjoui. J'ai constaté la bienveillance avec laquelle mes collègues de la Commission apprécient les copies. Et l'on sentait là le véritable esprit de solidarité qui s'inclinait cependant, quand il le fallait, devant l'esprit de justice et d'équité : il nous était venu des élèves d'écoles privées, espèces d'écoles congréganistes dirigées par des « sécularisés ». On sait ce que cela veut dire. Eh bien, ces enfants ont joui de la bienveillance générale comme s'ils eussent été nôtres. Que dis-je ? On a été particulièrement bienveillant pour eux parce qu'ils avaient, plus que les nôtres, besoin d'indulgence. En voulez-vous la preuve ? Ces pauvres petits récitent de l'histoire, de la géographie comme catéchisme. N'avions-nous pas le droit, le devoir même, de nous assurer que sous ces mots débités d'une voix blanche, il y avait quelque chose : Nous n'avons pas insisté. Ce qui n'empêchera pas nos adversaires de déclarer que si nous avons reçu les leurs, c'est qu'ils étaient dix fois plus capables que les nôtres.

Laissons dire, camarades, et restons ce que nous sommes, de braves gens.

Cela doit nous suffire.

Et maintenant si, en voyageant — pour de vrai — vous rencontrez des municipalités comme celle de H..., il faudra en parler. Cela ne peut faire de mal. Si nous avons partout un « voyage en Espagne », nous pourrions démolir le vieil arsenal disciplinaire.

Il n'y a rien de bon dans un arsenal.

(22 juillet 1906.)

Causeries de Populo (1909)

VI

LECTURE

[Retour à la table des matières](#)

VI. LECTURE

1. Un nouveau jeu à l'école maternelle.

13 janvier 1901.

[Retour à la table des matières](#)

L'admirable femme dont on pourrait dire, comme tout récemment on l'a dit d'une autre, qu'elle est un « homme de génie », a souventes fois gémi sur le sort des pauvres bébés condamnés à l'alphabet en quittant le biberon. Et par la même occasion, elle donnait sur les doigts des maîtresses d'écoles maternelles, des instituteurs, des inspecteurs primaires qui, complices des familles, veulent qu'on apprenne à lire aux tout petits.

M^{me} Kergomard avait raison contre tous.

Seulement — il y a toujours un seulement — seulement, dis-je, que faire des enfants de sept heures du matin à six heures du soir ? Les faire jouer, c'est bien ; les faire causer, c'est très bien ; cultiver leur cœur, développer leurs facultés naissantes, exercer leurs sens, leur montrer des images... c'est admirable. Mais tout cela est plus facile à dire qu'à faire. Quand de la théorie on passe à la pratique, que de difficultés, sinon de désillusions : à l'école maternelle, comme partout où il y a groupement, il faut un peu d'ordre et de méthode, c'est-à-dire de discipline. Le jeu devient pénible quand il est prolongé. Les meilleures

choses doivent prendre fin si l'on veut éviter l'ennui. Tel travail est agréable quand on est las du repos. Mettons donc de l'ordre dans les exercices, et tous les exercices seront des jeux pour nos petits. Après avoir épuisé une série de divertissements, pourquoi ne jouerions-nous pas à la « lecture » ?

Ah ! nous y voilà ; vous nous ramenez à l'alphabet !

Oui et non. Il s'agit de s'entendre. Voulez-vous voir que le jeu de « lecture » est très amusant ?

Chansons !

Permettez ! vous me jetterez des pommes cuites tout à l'heure si le cœur vous en dit ; mais accordez-moi cinq minutes, pas plus.

Je dois d'abord humblement déclarer que je ne suis pas l'inventeur de ce nouveau jeu.

Je note ce que j'ai vu et entendu.

Une de mes amies, une admirable institutrice qui adore les enfants et que les enfants adorent, a pourvu les siens, une trentaine environ (elle dirige une classe enfantine) d'un petit sac en carton. Dans ce sac, elle a placé cinq cartes de visite — tout ce qui reste des souhaits de bonne année ! — sur lesquelles elle a dessiné à l'encre rouge les lettres *a, e, i, o, u*.

Elle-même possède un sac où sont les cinq voyelles.

On vient de faire une ronde. On a chanté, dansé : on est las !

Voulez-vous jouer à la lecture ? demande M^{me} B.

Comment donc ! Si l'on veut jouer !

Alors, en place. Assis. Mettez vos cartons sur la table bien devant vous. Bon. Attention : c'est très amusant si l'on est attentif.

Et M^{me} B., mystérieusement, plonge sa main dans son sac et tire une carte. C'est un *o*. Qui me montre le premier une image toute pareille à celle-ci ?

Alors les petits fixent bien l'image que montre la maîtresse et cherchent, dans leur jeu, l'image semblable. Quelques-uns la trouvent du premier coup : ils ont gagné la partie. Les distraits font erreur ;

leur attention est faible. On rit à leurs dépens. Ils ne rient pas eux, ils ont perdu. Mais ils se ressaisissent. On voit leurs yeux s'ouvrir, leurs fronts se plisser sous l'effort. Ils finissent par trouver, mais trop tard, l'image pareille à celle de la maîtresse.

Alors M^{me} B. leur apprend que cette image-là est une lettre et que cette lettre s'appelle *o*. Et tous les bébés de répéter *o, o, o...*

Assez. Battez les cartes comme font les papas quand ils jouent. Très bien. Remplacez le jeu sur la table. Retrouvez la lettre *o*.

Les uns la retrouvent ; les autres montrent un *a* ou un *i*. Oh ! il y a des erreurs. Mais on se pique au jeu : la lettre *o* aura beau se cacher, on finira bien par la découvrir.

Le jeu a assez duré. Amusons-nous maintenant à un autre. Nous allons dessiner des *o* plein l'ardoise, ou bien nous ferons des *o* sur la table avec des haricots ou des petites pierres.

Mais les enfants de M^{me} B. se fatiguent moins vite. En un quart d'heure, ils ont appris à reconnaître les cinq voyelles. Seulement, le lendemain, ils les ont oubliées. Alors on a fait une nouvelle partie.

Ce jeu en vaut bien un autre. Il m'a semblé intelligent. Il met les sens en activité, provoque l'attention en donnant au corps un instant de repos dont il a besoin.

Quand les petits connaissent les voyelles, on introduit dans le jeu deux ou trois consonnes et la partie se complique sans rien perdre de l'intérêt qu'elle a présenté au début.

Vous m'en voudriez, ami lecteur, et vous, charmante lectrice, de pousser plus loin l'explication du procédé, — je veux dire du jeu.

M^{me} B. en connaît quelques autres. On m'assure qu'elle ne songe qu'à jouer, pardon, à faire jouer ses petits ! Ainsi, chez elle, on ne calcule pas : on joue au loto. On me dit également que sous prétexte de jouer à la géographie, elle fait dans sa cour, voire dans sa classe, des lacs, des rivières, des montagnes... Et ses petits prétendent qu'elle sait une foule de jolis contes et possède de belles images qui sont sous clef et qu'on ne voit que dans les grandes circonstances. Ses collègues disent que ses contes, c'est déjà de l'histoire. C'est bien possible. Moi, je ne parle que de ce que j'ai vu et entendu. Ce que je puis affirmer, la main

sur la conscience, c'est que chez M^{me} B., on joue du matin au soir et qu'on ne s'y ennue jamais.

Et il m'a paru que, malgré le jeu de la « Lecture », les enfants de M^{me} B. ont l'esprit éveillé.

(13 janvier 1901.)

VI. LECTURE

2. Un père de famille grincheux.

13 juin 1909.

[Retour à la table des matières](#)

Quel esprit qui ne connaît pas ce charmant et ingénieux petit livre que Study a fait pour les petits ? C'est presque une œuvre de génie. C'est aussi une œuvre de cœur. Study doit être un père de famille en même temps qu'un éducateur.

Dire que son premier livre a été accueilli par les membres du personnel enseignant avec une reconnaissance émue, c'est dire une banalité.

Eh bien ! si vous l'ignorez encore, Mesdames et Messieurs, je vais vous l'apprendre : ce livre est extrêmement dangereux.

Dangereux ?? Pas pour l'enfant, mais pour le maître, pour la maîtresse.

C'est du moins ce que vient de me faire entendre une institutrice de ma connaissance, une brave et honnête fille qui s'est compromise sans le savoir.

Voilà ce que c'est que de fréquenter les mauvaises compagnies.

A l'appui de son dire, l'institutrice en question m'a communiqué la lettre que je mets sous vos yeux. Elle émane d'un père de famille qui,

en guise de bonnet de coton, couche avec un bonnet à poil, ce qui doit bien le gêner pour dormir.

Des goûts et des couleurs...

« Mademoiselle,

« Je trouve dans le livre d'Henri un morceau intitulé *le Laboureur et le Soldat*, qui montre malheureusement la tendance antipatriotique de l'école primaire. Ce morceau constitue une lecture antimilitariste qui n'est pas à sa place ici. Les impressions de l'enfance durent toute la vie.

« Je regrette d'avoir à protester contre un pareil enseignement. Mais je n'en suis pas moins, Mademoiselle,

« Votre serviteur,

« Napoléon COQUARDIER. »

« Mademoiselle », qui n'en avait pas vu si long, lut et relut *le Soldat et le Laboureur*, se demandant avec anxiété si ces lignes charmantes ne cachaient pas un sens mystérieux et terrible qui corromprait les jeunes âmes, comme certains poisons, dont la science ne peut retrouver la trace, corrompent les corps. Elle fut plusieurs nuits sans sommeil. Ses beaux yeux rougirent, et un pli se forma à la commissure des lèvres qu'elle serrait inconsciemment.

Notre chère camarade ne peut pas encore enlaidir, mais sa beauté pincée perdait son caractère sympathique.

Hein ! Study, voyez quels ravages peut produire une pauvre petite page que vous aviez crue innocente !

« Mademoiselle » répondit donc à M. Napoléon Coquardier dans les termes suivants :

« Monsieur,

Je ne crois pas que l'antimilitarisme soit entré dans les préoccupations de l'auteur. ce n'est pas à l'école enfantine qu'on s'enrôle sous une bannière quelconque. Le plus grand défaut du passage que vous incriminez, c'est d'être trop difficile à comprendre pour des enfants de six à sept ans. Je ne le fais pas lire pour cette seule raison.

« Recevez, Monsieur... »

A-t-elle bien fait de répondre ? A-t-elle mal fait ? Mademoiselle me le demande. Je ne lui répondrai pas. Elle a seulement, je crois, exagéré la politesse envers M. Napoléon Coquardier en affirmant, trop humblement à mon avis, que le morceau incriminé n'est pas à la portée des enfants. Et cela me conduit à causer enfin de pédagogie. On m'a reproché, non sans raison, d'en parler trop peu. Je dis donc que si l'on n'offrait aux enfants que des morceaux puérils dans leur simplicité, on ne provoquerait jamais chez eux l'effort qui grandit, qui virilise. Ils resteraient petits, tout petits. Et la critique fut aisée qui reprocha à nos vieux maîtres de nous avoir donné une nourriture indigeste. On eût été plus sage de leur reprocher de ne l'avoir point *cuisinée* avec art. J'ai fait avaler du phosphate de chaux à l'un de mes enfants. Seulement le remède était liquide. Ce liquide lui permit de se faire des dents, des os. On met du fer en bouteille On peut mettre de la philosophie dans un livre de lecture à la portée d'enfants. Dame ! l'auteur entend bien que le maître complétera, éclairera sa pensée.

Study espère donc que la maîtresse expliquera au petit Coquardier, fils de Napoléon Coquardier, que le laboureur qui pousse sa charrue est plus utile à l'humanité que le brillant officier qui charge un canon. Le premier nourrit ; l'autre tue. Elle ajoutera que, dans le monde, tous les hommes sont solidaires, qu'ils travaillent les uns pour les autres, et que le paisible laboureur n'accomplirait peut-être pas avec sérénité le « geste auguste » dont parle le poète, si le soldat armé ne le garantissait contre ce qui reste de barbarie même dans l'Europe civilisée.

Quand nous avons ainsi accompli notre devoir d'éducateurs consciencieux, il faut prendre notre parti des interprétations diverses des familles. Un monsieur se plaignait un jour à moi des tendances antimilitaristes des instituteurs français. Il ne put d'ailleurs me citer un fait. Des tendances... des tendances. Qui est-ce qui n'a pas des tendances ? Et l'on fait des procès de tendance. Ce sont les plus dangereux. On vous accuse d'avoir volé une montre. Si vous ne l'avez pas volée, on finira ou par retrouver la montre, ou le voleur qui n'est pas vous. Dans tous les cas, on ne saurait vous condamner sans preuve. Comme les procès de tendances se plaident devant l'opinion publique, on est condamné alors qu'un ne sait pas même de quoi on est accusé. Je demanderai donc au monsieur s'il avait lu *Télémaque*.

— *Télémaque* ??

— Oui, le *Télémaque* de Fénelon.

— Si je l'ai lu : Quand j'étais au collège, je me suis fait *coller* plus de dix fois pour avoir lu *Télémaque* au lieu de faire ma version.

— Eh bien ! qu'est-ce qu'il dit de la guerre, Fénelon ? Comment parle-t-il du souverain qui fait la guerre imprudemment, égoïstement, orgueilleusement ? Est-ce que votre instituteur aurait parlé du peuple souverain qui déclare la guerre avec autant d'indépendance que Fénelon parla de Louis XIV, le roi des rois, le Roi Soleil ?

— Non, mais...

— Alors, que pensez-vous reprocher à votre instituteur ? De souhaiter la paix ? C'est portant une bonne chose, la paix.

— Sans doute, mais...

— Mais, mais, mais... C'est avec des *mais*, sans rien au bout, que vous condamnez un homme. Vous n'êtes pas juste.

Une autre fois, un père de famille me déclara qu'il ne consentirait jamais à envoyer sa fille à l'école laïque parce que...

— Parce que ?

— Encore un procès de tendance. Qu'avez-vous à reprocher, je ne dirai pas à l'école laïque — c'est trop généraliser — mais à M^{lle} Denoir, votre institutrice ?

— Ce que j'ai à lui reprocher ?

— Oui.

— Eh bien, Monsieur l'inspecteur, voici un fait, un fait dont j'ai été témoin : les petites filles de l'école laïque, tel jour, à telle heure, revenant de l'examen du certificat d'études, chantaient : *Viens, Poupoule !*

— Horreur ! Est-ce que vous croiriez que c'est M^{lle} Denoir qui leur a appris cette chanson ?

— Je ne dis pas cela ; mais...

— Mais vous la rendez tout de même responsable du fait.

— dame !

— Eh bien ! si vous voulez, Monsieur, nous allons faire un pari. Je parie, moi, un louis contre un scapulaire que M^{lle} Denoir ne sait pas : *Viens Poupoule*.

Le Monsieur ne tint pas le pari.

De tout cela, je conclus que nous devons accomplir notre devoir et, comme le Meunier de la fable, laisser clabauder les gens.

(13 juin 1909.)

VI. LECTURE

3. La lecture au village

19 mai 1907.

[Retour à la table des matières](#)

L'autre jour, mon inspecteur primaire me demanda sur ma bibliothèque scolaire quelques renseignements.

Il y eut entre lui et moi un échange de notes qui ont failli nous brouiller. On a fini par s'entendre : nous avons raison tous les deux.

Il demanda :

— Combien avez-vous de volumes dans votre bibliothèque scolaire ?

— 397.

— Combien de prêts en 1906.

— 21.

— De quel crédit annuel disposerez-vous ?

— 10 francs.

— Comment avez-vous utilisé ce crédit en 1906.

— J'ai acheté : 1° un Code rural : 2° un Traité d'Apiculture.

Alors l'inspecteur m'envoya une note aigre-douce que je vous résume loyalement comme suit : « Est-ce que vous vous fichez de moi ? »

Je répliquai de ma plume la plus aimable et la plus humble que je ne me permettrais pas de plaisanter aux dépens d'un seigneur de cette importance, mais que la vérité avait l'habitude de se légèrement vêtir.

J'ajoutai d'ailleurs que les choix avaient été faits par M. le maire, lequel désirait depuis longtemps un Code rural et des conseils pour son rucher. En lui donnant satisfaction, j'étouffais dans l'œuf un conflit. Or, en administration on a coutume de répéter : « Pas d'histoires ! »

Mon chef me serra la main d'un air navré mais affectueux, et me demanda des indications sur les livres prêtés.

C'était facile :

<i>Gaspard Fix a été prêté</i>	6	fois
<i>Le brigadier Frédéric,</i>	5	—
<i>Cinq semaines en ballon,</i>	3	—
<i>Le Code rural,</i>	1	—
<i>L'éducation des abeilles,</i>	1	—

De sorte que sur 397 volumes que compte la bibliothèque, cinq seulement ont été mis en circulation.

Les autres ?

Les autres sont comme les souliers de l'Auvergnat : ils tiennent de la place.

Quelques-uns pourtant ont circulé jadis. Tellement, qu'ils sont bien fatigués, les pauvres. De véritables loques. Impossible même de les réparer. On pourrait, on devrait les brûler, et détruire avec eux les microbes qu'ils recèlent dans leurs flancs.

Mais le plus grand nombre ne sont même pas découpés. Ils sont là pourtant depuis vingt ans.

Lisez le catalogue, il est suggestif :

Le Mémorial du bon Cultivateur.

Le Jardinier fleuriste.

Fabrication de la Bière.

La greffe.

Le Cheval.

Manuel d'Economie politique.

Coup d'œil sur les devoirs et l'esprit militaire.

La Sténographie.

Les romains en Afrique.

La Marine française sous Louis XVI.

Histoire de Turenne.

Etc., etc...

N'allez pas croire que je tiens ces livres pour mauvais. Ils sont excellents au contraire. Je serais bien incapable d'en faire autant. Vous riez ? Eh bien ! allez donc voir remplir trois cents pages sur la Marine française sous Louis XVI ! Excellent, vous dis-je. Seulement (ah ! dame, il y a un seulement), seulement, ils ne sont pas d'un intérêt palpitant. Et quand, rentré à la maison, l'ouvrier rural cherche une petite distraction à laquelle il a droit, si vous lui offrez *les Romains en Afrique*, il vous dira : merci, et s'en ira au café faire une manille, ou au lit, faire un somme.

J'entends bien qu'il a tort. Mais que voulez-vous que j'y fasse ? Il n'est pas préparé à une lecture aussi savante. Il se moque pas mal des *Romains en Afrique*, et il s'endort tout net sur le *Manuel d'Education politique*.

Alors, pourquoi mettre des livres si savants dans les bibliothèques scolaires, puisque personne n'en veut ?

Ça ! c'est un mystère. Et les mystères, vous le savez, c'est ce que personne ne comprend. Si on les comprenait, ce ne seraient plus des mystères.

Ne touchons pas à la foi.

Il y a des croyants hors de l'Église.

Et, à cause de cela, dans nos bibliothèques, des livres que personne ne lit. Chaque jour on en ajoute que personne ne lira, à moins que l'instituteur ne se dévoue.

Tenez, M. le Maire vient de recevoir M. le préfet du département de la Cure septentrionale une lettre l'avisant qu'une somme de 30 francs nous est allouée pour enrichir notre bibliothèque. A la lettre est jointe une liste de soixante ouvrages parmi lesquels nous pouvons choisir. Choisissons.

Il y a de quoi. Nous y trouvons cinq ou six ouvrages qui ont la chance d'être lus. Six sur soixante : un dixième ! Et nombre d'ouvrages signés de noms illustres : Bourgeois, Lavisse, A. France, Faguet, Fustel de Coulanges... En cherchant bien, nous avons fini par dépenser nos trente francs. Et encore avons-nous mis la main sur les *Beautés de l'Iliade et de l'Odyssée* et des *Pages choisies* qui ne seront peut-être pas appréciées des lecteurs.

La Vie de Pasteur et *Trois mois avec le général Oyama* séduisaient M. le maire. Machiavéliquement diplomate — je me souris dans mon miroir ! — je lui dis entendre que, dans la commune, il était le seul homme capable de s'élever assez haut dans la science et dans la stratégie pour suivre Pasteur et Oyama. M. le maire s'est montré bon prince : il a incliné ses goûts particuliers devant l'intérêt général.

Mais tous les maires ne sont pas si généreux. Dans une commune voisine, où l'on a 10 francs à dépenser par an, mon camarade fut obligé de s'incliner. Et l'on vient d'introduire dans la bibliothèque :

1°	Les Serviteurs de l'homme	2,50
2°	Le général Galieni	7,50
		—
	Total	10,00

Je pense, sans pouvoir l'affirmer cependant, que les serviteurs en question sont des animaux domestiques : dont le chien, le cochon, le bœuf etc., etc. Et je vois d'ici les braves gens du village, laboureurs, vigneron, bûcheron, charbonniers, la journée bien remplie, dévorant les *Serviteurs de l'homme* avec de s'aller coucher. Je comprendrais encore cela du cochon, quand on l'a transformé en boudins et saucis-ses.

Quant au général Galieni, je le vénère en tant que général. Mais le livre qui nous dit sa vie, depuis le sein de sa nourrice jusqu'à Tananarive, ne doit pas être bien attrayant. Je l'admettrais dans un cercle militaire. Au village, ce livre de 7 fr. 50 ne vaut pas deux sous. Qu'on mette une brique à sa place, et cela vaudra tout autant pour l'éducation publique.

Ce n'est pas que le paysan soit réfractaire à toute lecture. Si je recule de quarante ans dans le passé, je vois mon père lisant devant des voisins, voisines, amis, le soir à la veillée, le *Monte-Cristo* d'Alexandre Dumas. On était silencieux attentif. On sollicitait quelquefois des explications. Un souvenir :

« ...La jeune fille se tut », dit le lecteur.

« Oh ! la pauvre fille ! » s'écria Françoise qui avait mal compris.

« Tu ne pourrais pas en faire autant », lui cria son mari.

« La séance continue » termina le lecteur.

Et les séances succédèrent aux séances tant que dura le livre, lequel est long, comme vous savez.

Et les veilleurs étaient assidus.

Je ne viens pas soutenir que le *Monte-Cristo* vaut, pour l'éducation populaire, *Solidarité* de Léon Bourgeois, ni *Au ministère de l'instruction publique* de Spuller. Je viens dire seulement que la nourriture intellectuelle, tout comme l'autre, doit être graduée, partant, choisie. Le peuple est intellectuellement enfant. On veut qu'il devienne homme ; et pour obtenir ce résultat on lui sert des mets qui ne conviennent qu'à un homme. Son palais et son estomac protestent. Alors il cherche autre chose.

Mis en défiance par ses propres essais, le paysan qui veut lire ne veut plus entendre parler de la bibliothèque scolaire. Les jours de marché, il se pourvoit à une autre bibliothèque qui n'est pas scolaire, mais qui n'est pas morale non plus. De sorte que, pour avoir voulu le monter trop haut, nous le retrouvons en pleine boue.

Il finit par s'y complaire.

D'un autre côté, les bibliothèques scolaires étant dédaignées, les municipalités sont tentées de détourner le crédit vers les fournitures

classiques. Certes, c'est faire de l'argent un bon usage. Mais le but poursuivi au début est manqué.

Il conviendrait donc de voir les choses telles qu'elles sont, et non telles qu'elles devraient être.

Pour moi, si j'étais libre d'opérer selon mon goût, je diviserais les livres en trois catégories :

1° Les livres religieux ou immoraux ;

2° Les livres savants que personne ne lit ;

3° Les livres intéressants — les bons romans — que chacun veut lire.

Je brûlerais ceux de la première catégorie, je placerais sur un rayon très élevé ceux de la seconde.

Je mettrais les autres, non pas nombreux, hélas ! à la portée de mes grands élèves, et chaque semaine j'en enverrais au moins un dans la famille.

On reviendrait m'en demander.

On m'en demanderait tant que le conseil municipal finirait par le savoir, et qu'il me voterait chaque année une trentaine de francs avec lesquels je n'achèterais ni le *Général Galieni* ni la *Marine française sous Louis XVI*.

Ah ! non !...

(19 mai 1907.)

Causeries de Populo (1909)

VII

LANGUE FRANÇAISE

[Retour à la table des matières](#)

VII. LANGUE FRANÇAISE

1. L'orthographe primaire.

21 octobre 1900.

[Retour à la table des matières](#)

On n'a presque pas parlé de l'orthographe depuis quelque temps, presque pas ! Alors un article de plus ou de moins, cela ne tire pas à conséquence.

Cependant, ce que je veux dire n'a pas encore été dit. Non, nul ne sait quelle joie m'a *causée* ou *causé* la circulaire ministérielle ; on ignore également que l'Université a failli me perdre ! M. Pipelet s'expatriant... Je vous apprendrai donc que mon député m'avait presque trouvé un emploi d'inspecteur des gens inoccupés. Il était réduit à cette extrémité pour concilier le bien qu'il me veut avec le mal que me souhaite un électeur influent. J'allais quitter l'école, non sans un petit serrement de cœur, mais content tout de même d'échapper aux chinoïseries grammaticales et aux anomalies orthographiques qui ont blanchi ma tête, quand la circulaire tomba comme un bienfait sur mon cœur reconnaissant. Hein ! la phrase est jolie ! Oui, reconnaissant. Plus de grammaire ! plus d'orthographe ! Je reste. Vive la pédagogie ! Ah ! mes amis, pouvoir parler et écrire librement : quelle joie ! *Je suis content*. C'est ainsi que nous avons coutume de dire et d'écrire. L'Auvergnat dit, et c'est bien : *Je chuis content*, et le Provençal *Ze suis contint* ! Mon petit garçon écrit, le scélérat : *Je suis contan* ! il n'a pas tort. Tout cela est correct.

Vraiment l'enseignement devient une sinécure. Comme les traitements, après tout, se sont améliorés, vous verrez les candidats s'écraser aux portes des écoles normales, telle la foule aux bureaux d'omnibus autour de l'Exposition ! Mais la langue française, notre belle langue française !

Keksekça ? La liberté, Monsieur, la liberté en tout et partout. Sinon la République est une duperie.

Cependant le petit qui frotera ses fonds de culottes pendant une douzaine d'années sur les bancs du collège ou d'une jésuitière sera tenu, lui, d'écrire : « Je suis content », encore qu'il ne le sera pas du tout, le malheureux. Ça lui apprendra d'être un petit bourgeois. Il pourra rager tout son soûl de voir le petit prolétaire écrire les mots selon son bon plaisir et faire la nique aux participes passés. Seul le fils de l'ouvrier, seul l'enfant pauvre, aura droit à l'ignorance, tel un grand seigneur du moyen âge, « attendu sa qualité de gentilhomme ». Sous le gouvernement de la République, il serait curieux de voir le peuple apprendre la grammaire comme la bourgeoisie et la noblesse ! A quoi donc aurait servi la Révolution ?

Aussi le peuple comprendra ce que l'on vient de faire pour lui, pour lui seul. S'il ne le comprenait point, ce serait à décourager les hommes d'esprit et de cœur.

Cette réforme essentiellement démocratique me remet en mémoire une humiliation que j'ai *subi* (voir circulaire) il y a de cela bien longtemps.

J'avais douze ans et je passais dans mon village pour un savant. J'étais le secrétaire bénévole d'une foule de gens. Un jour, une bonne vieille dont la fille était domestique à Paris reçut une lettre ainsi conçue :

« Ma hr mer jeu tant voi mon moi qe madam ma pié ir je soète qe la prézante te trouve de même ta fil pour lavi.

« Goséfine TOPIN. »

Je pâlis et rougis sur ce rébus. Ma tête était en feu. Je risquai quelques sottises. La vieille me prit en pitié et maman, ma bonne maman, commençait à douter de mon savoir. Mais les mamans ont toujours du cœur, souvent de l'esprit. La mienne se souvint à point d'une commission urgente. Je partis sans barguigner, et ma mère attaqua le rébus courageusement. Or, il faut vous dire que la chère femme avait été à l'école douze mois en quatre hivers, chez un cordonnier qui se servait de son tire-pied en guise de férule. C'est justement pour cela qu'elle lut couramment ce qui suit : « Ma chère mère, je t'envoie mon mois que madame m'a payé hier. Je souhaite que la présente te trouve de même. Ta fille pour la vie. Joséphine Topin. »

Pas plus difficile que ça ! J'avais sept ans d'école ; ma mère douze mois. Elle savait lire et je ne savais pas. Ce jour-là nous en avons souffert tous les deux. Hélas ! j'avais déjà trop d'orthographe et de grammaire. C'est humiliant. A sept ans j'aurais lu sans une ombre d'hésitation le grimoire de Joséphine Topin ; à douze ans, j'en étais incapable.

Le ministre a raison : l'*ortograf* est une sottise ; la *gramer* un casse-tête. C.Q.F.D.

Il faut reconnaître cependant qu'il y a un petit inconvénient à dédaigner l'orthographe et la grammaire. Le peuple pourra déchiffrer les autographes de Joséphine Topin ; mais il ne pourra peut-être pas lire Daudet, Zola, Anatole France. Il faut, pour entrer en relation avec ces gens-là, une initiation. Pour arriver jusqu'à eux, il faut connaître des mots de passe, des signes conventionnels, des *Sésame, ouvre-toi*. Tu ne sais pas, Jacques Bonhomme ! Passe ton chemin.

Mon Dieu, c'est regrettable. Mais il y a des compensations à bon marché. Tu liras, prolétaire, en dehors des *autographs* de Joséphine Topin, les jolis petits romans farcis de crimes et de viols qui habitent le rez-de-chaussée du *Petit Journal*, la spirituelle littérature de M. le marquis de Rochefort et les pages enflammées de patriotisme de M. Millevoeye, confident de Norton. Voilà ta nourriture, camarade. C'est sale, bien entendu, mais ça tient de la place.

Quant aux fines ironies du père de M. Bergeret, ce sont des mets trop délicats pour ton gros estomac. Autant donner des confitures à un porc. Laisse cela aux petits bourgeois.

Nous n'en sommes pas moins le peuple le plus spirituel de la terre.

(21 octobre 1900.)

VII. LECTURE

2. La dictée

11 octobre 1903.

[Retour à la table des matières](#)

C'est bien timidement que j'écris ce titre.

Je vois d'ici les hardis novateurs hausser les épaules en disant : « Ah ça ! c'est donc une marotte ! Attends un peu, mon bonhomme ! »

Ne me brutalisez pas, mes bons Messieurs. Je serais capable, moi si doux, de devenir méchant tout comme un autre et de répliquer qu'il n'est pas prudent de parler des choses que l'on ne connaît point.

Et je crois, en effet, que ceux qui ont voulu tomber la dictée ne la connaissent point. Ils nous ont montré un magister ridicule jetant des mots à de pauvres petits qui les recueillaient en les déformant parce qu'ils ne les comprenaient point. Toute l'attention du maître, toute l'attention des élèves, étaient concentrées sur ces mots pris isolément : faut-il deux / à alouette ? un *a* à romance ? un *e* à détente ? Et pendant que les cerveaux sont hypnotisés par ces graves questions, les plumes commettent des non-sens et des contresens dont les écoliers n'ont cure.

C'est une caricature, et même une caricature fort peu spirituelle parce que l'artiste a travaillé de chic. Il ne connaît pas le personnage.

Je voudrais, moi, humble, vous le présenter.

Y réussirai-je ? Si oui, que les lecteurs de la *Revue* placent ensuite la caricature à côté du portrait ; et alors ils n'hésiteront pas un instant à reconnaître que la dictée est le meilleur exercice d'intelligence et de français que l'on puisse imaginer.

Mais j'hésite. Pourquoi parler d'un exercice destiné à disparaître ? Tout le monde sait qu'il ne reste plus attachés à l'orthographe « antique et solennelle » qu'un tout petit nombre de vieux professeurs et inspecteurs cacochymes qui bavent interdits sur « le bord du grand courant démocratique qui nous emporte ». Ces gens-là vont mourir. Et quand ils dormiront leur dernier sommeil, le *sculpteur* tracera sur leur tombe une *épitafe envers en prose plaine de fautes d'ortografe* : ce sera la *vengeance* de la postérité !

Pourtant, en attendant l'aurore de ce beau jour — suis-je assez poétique ? — il faudra tout de même apprendre un peu de français aux petits Français, fussent-ils Bretons. Et même un peu d'orthographe. Oh ! pas beaucoup ; un tout petit peu, ce qu'il faut seulement pour qu'ils puissent « écrire lisiblement et sans trop les défigurer les mots de la langue maternelle ». Ce sera bien assez pour des gens qui seront demain, quoi ? des *séruriers* ? des *camioneurs*, des *cordonniers*, des *viden-jeurs* ? Pas besoin de se gêner avec ces gens-là ! Mais tout le monde en convient : « quand l'admirable ténacité et la clairvoyance courageuse » de M. Barès, sans parler de sa générosité qui lui gagne tous les cœurs, et beaucoup de plumes auront substitué à l'orthographe actuelle une *ortografe* nouvelle plus intelligente et moins capricieuse, nous serons tout de même obligés, nous autres, non seulement d'apprendre nous-même cette *ortografe* nouvelle, mais encore de l'apprendre... un peu à nos écoliers en y joignant un soupçon de grammaire.

Tout cela, Messieurs, pour expliquer la liberté grande... Car enfin, en vous parlant de la dictée, je ne voudrais pas avoir l'air de commettre un anachronisme, ni m'exposer à être pris pour un de ces vieux qui, appuyés sur des béquilles, regardent interdits passer le « courant démocratique ». Je suis de mon siècle, que diable ! Respectons la faute d'orthographe ! ne parlons plus de cet infâme participe passé, surtout lorsqu'il fréquente le verbe avoir. C'est un luxe que nous laisserons désormais aux petits bourgeois, « aux gens qu'a de quoi ». Et si par hasard quelques-uns de nos écoliers se permettent — il y a tant de vi-

gueur intellectuelle et d'orgueil dans le peuple — de faire accorder le participe passé comme un modeste adjectif — qu'il est — avec le nom auquel il se rapporte, prenons nos précautions : nous dirons à ces vanu-pieds : « Avez-vous des voitures et des larbins dorés sur tranche ? » S'ils nous répondent négativement, comme c'est probablement, nous ajouterons bien haut : « Mes amis, vous vous mettez comme des bourgeois. Tant pis pour vous. Je m'en lave les mains ! » Oui, il est bon de prendre ses mesures contre le « courant démocratique ».

Vous voyez que je suis de bonne composition !

Mais, enfin, on n'interdit pas au « populo » de comprendre ce qu'il lit, ni de se faire comprendre quand il écrit. Et alors j'en arrive à la dictée, un exercice que, un exercice qui... (Voyez plus haut.)

Et faisons comment s'y prenait mon vieux maître, mort depuis... Mais je vous l'ai déjà dit : il avait lu Rabelais et Pestalozzi, vous savez. Il ne dédaignait point les hautes pensées, afin, disait-il, de provoquer l'effort de notre pensée ; il choisissait volontiers une page bien écrite afin de nous sortir de la vulgarité littéraire. Seulement, il nous aidait un peu : il nous soutenait, là-haut, quand nous retombions, et nous obligeait à écarter les ailes. Il avait probablement pris dans l'*Oiseau* de Michelet une leçon de pédagogie. Il en était capable... Toujours est-il qu'il nous lisait un texte et nous demandait ensuite : « Quel titre donneriez-vous à ce morceau ? — Qu'en avez-vous retenu ? — Que veut nous apprendre l'auteur ? Comprenez-vous le sens de cette expression ? Et de cette autre ? Ah ! voilà un sens de cette expression ? Et de cette autre ? Ah ! voilà un mot difficile : épelons-le sur le livre ; sans le livre ; écrivons-le au tableau... Et celui-ci ? Et celui-là ? » Ce n'étaient pas seulement des mots que nous écrivions, c'étaient des idées que nous traduisions. Bref, notre dictée était une version.

Il avait, étant enfant, appris un peu de latin : il nous disait donc qu'il est presque aussi difficile, pour des petits paysans, de faire une version de ce genre que, pour des collégiens, de faire une version latine. Il soutenait que pour la faire bien, il faut de l'attention, de la réflexion, du jugement ; qu'en conséquence, il y avait là une gymnastique intellectuelle du plus heureux effet sur le développement général des facultés.

Le vieux maître avait beaucoup lu.

Mais il n'avait pas tout lu, hélas !... Aussi était-il intraitable sur les participes passés. Si nous avions le malheur d'écrire : « La personne que j'ai rencontré était... », il nous mettait à un régime qui nous obligeait à en chercher un autre. Il avait ses manies, le cher homme : celle de croire que le participe passé est un orgueilleux qui se croit supérieur à son frère l'adjectif, ce qui n'est pas vrai. Et il nous traitait d'imbéciles — il était un peu dur, et il oubliait que toute vérité n'est pas bonne à dire — quand nous nous étions laissé imposer par un participe. Il nous envoyait au tableau avec une vivacité redoutable et des expressions humiliantes.

Écris : « La sottise que j'ai *fait* prouve bien que... » Et il dictait de même, ce *fait* nous offusquait, et nous écrivions *faite*. Alors il continuait : « La personne que j'ai rencontrée était... » Ah ! dame, à moins d'avoir des coquilles d'huîtres sur les yeux, il fallait voir...

Oui, mais c'était dans ce temps-là. Le maître croyait utile d'apprendre la grammaire à ses écoliers. Était-il assez naïf ! Enfin, on n'est pas parfait. Mais, en dépit de ses ridicules, il me semble qu'il ne faisait pas trop mal une dictée.

Me suis-je fait comprendre ? Dame ! en me faisant perdre mon temps à accorder les participes passés, il n'a pu donner l'habileté qui consiste à dire beaucoup de choses en peu de mots. Il voulait cependant que nous fussions clairs au risque d'être longs. Clair : le suis-je ? long : hélas ! Tant pis. Je veux appuyer mes dires d'un exemple :

dictée***L'homme antique.***

« Voici la dent d'un homme qui vécut au temps du mammoth dans une caverne. Il ne connaissait que la peur et la faim. Il ressemblait à une bête. Son front était déprimé. Les muscles de ses sourcils formaient en se contractant de hideuses rides ; ses mâchoires faisaient sur sa face une saillie énorme ; ses dents avançaient hors de sa bouche. Voyez comme celle-ci est longue et pointue ?

« Telle fut la première humanité. Mais insensiblement, par de lents et magnifiques efforts, les hommes, devenus moins misérables, devinrent moins féroces ; leurs organes se modifièrent par l'usage. L'habitude de la pensée se développa et le front s'agrandit. Les dents, qui ne déchiraient plus la chaire crue, poussèrent moins longues dans la mâchoire moins forte. La face humaine prit une beauté sublime et le sourire naquit sur ses lèvres. »

(A. FRANCE.)

Si nous suivions les conseils du vieux maître, on voit tout le profil intellectuel, moral, scientifique que nous tirerions de ce morceau. Que de choses, quel monde d'idées en quinze lignes !

La dictée est terminée. La traduction est bonne ou mauvaise.

J'ai sous les yeux une des ces traductions où je relève les fautes suivantes : 1° et 2° :... « un homme qui *vécu autant* du mammoth » ; 3° « Voyez comme elle est longue *est pointue* » ; 4° « telle *fût* la première humanité... » 5° « Mais *incensiblement*... » ; 6°... « et le front *s'agrandi* » ; 7° « ... qui ne déchiraient plus la *chaire crue* ».

Oui ou non, cette traduction est-elle bonne ? Le petit Français qui a commis ces solécismes et ces non-sens sait-il sa langue ? Comprend-il ce qu'il écrit ? Pense-t-il ? N'est-ce pas plutôt une machine à écrire ? Alors je crains que ce ne soit, demain, une machine à voter. Il n'en est

pas tout à fait au temps du mammoth, mais il lui reste encore un vigoureux effort à faire pour être quelqu'un dans le présent. Tout le travail intellectuel, dictée ou lecture, qui suscitera cet effort, l'éloignera de la caverne où son ancêtre à la dent pointue voisinait avec les bêtes féroces.

Mais une lecture expliquée donnerait le même résultat ; et, au lieu de quinze lignes, nous en aurions expliqué cinquante.

Non. D'abord nous aurions pu expliquer ce que l'enfant comprend et laisser de côté ce qu'il ne comprend pas. Par exemple, aurions-nous deviné cette confusion : *autant* pour *au temps* ? Il fallait que la faute fût commise pour que nous pussions connaître la mentalité de l'enfant et calculer l'effort à produire pour le hausser au niveau des autres.

Non, la lecture expliquée ne remplacerait pas la dictée en tant que travail personnel. Il faudrait n'être pas du métier pour ignorer que ce sont toujours les mêmes qui parlent et toujours les mêmes qui écoutent... ou font semblant d'écouter. Sans doute, le maître tente bien d'arracher ceux-ci à leur torpeur. Il y réussit un instant ; mais les hésitations se produisent vite et les sottises partent et qui parlent. Vous protestez ? Eh bien ! tant mieux. Tous mes compliments. Vous faites exception à la règle... Tandis que, dans une dictée, il ne s'agit plus d'écouter les autres ; c'est un *devoir écrit* : il faut produire un effort personnel et ne compter que sur moi-même. Et cet effort triomphe souvent de véritables difficultés. Je vous donne ma parole que je ne songe pas en ce moment aux difficultés orthographiques.

Une femme de quelque valeur, M^{me} Heurtefeu, qui fut directrice d'école normale, a décrit un jour, avec un charme poétique qui ne trahissait pas la vérité cependant, le spectacle d'une classe pendant la dictée. C'était un portrait, et non une caricature. Or, M^{me} Heurtefeu est morte en pleine vigueur intellectuelle, au milieu de ses élèves. Elle ne regardait pas interdite passer le « courant démocratique ». Elles savaient l'orthographe, ce qui ne les empêchait pas de savoir autre chose, ce qui ne les empêchait de penser et d'agir : c'étaient des femmes, non des machines à écrire, non des marchandises de grammaire.

Cela dit, je ne demande pas mieux que d'« écrire les mots comme M. Barès. Qu'est ce que vous voulez que à me fasse décrire *illetré, reli-*

cion, journaus? Mais il faut que je sache comment les écrire si je veux me faire comprendre. Est-ce que vous pensez, ô réformateurs, qu'il y a en France un seul instituteur qui tienne aux deux *n* du *cantonnier*? Vive Barès! Vive la réforme! Mais la réforme orthographique, ce n'est qu'un changement d'orthographe; ce n'est pas la liberté. C'est l'obligation toujours de faire des dictées, d'étudier la grammaire, je ne m'en plains pas, car la liberté, ce serait l'ignorance. Ce serait aussi la pensée humaine enlaidie, déformée. Ce serait la langue française sans règles, partant sans clarté et sans précision.

(11 octobre 1903.)

VII. LECTURE

3. Une grammaire simple

8 novembre 1903.

[Retour à la table des matières](#)

Jibel, mon frère, moi aussi je vous embrasse, et de tout mon cœur.

Pourquoi faut-il que nous soyons dans des camps ennemis et que nous tournions l'un contre l'autre des plumes fratricides.

La vie est bien amère !



Vous voulez bien reconnaître — et j'en suis heureux — qu'il faut à l'école apprendre la grammaire et y faire des dictées, des dictées intelligentes et non des dictées « idiotes ». Parbleu ! comme si à l'école il était permis de faire quoi que ce soit d'idiot !

Mais, mon bon ami, celui qui ferait une dictée « idiote », dites-moi comment il ferait sa lecture expliquée, sa leçon d'histoire, sa leçon de choses ? Idiotelement, n'est-ce pas ? Alors ce n'est pas pour lui que vous écrivez. De vous à moi (je ne le répéterai pas), convenez qu'il ferait encore moins mal une dictée qu'une lecture expliquée.

Entre deux maux, il faut choisir le moindre.

Vous me chicanez sur un mot : j'ai dit que la dictée — pas l'idiote, l'autre — est le meilleur exercice d'intelligence et de français que l'on puisse imaginer. Or vous réclamez le premier rang pour la lecture expliquée. Pour vous montrer combien je suis arrangeant, je dirai désormais que la dictée est le meilleur *après la lecture expliquée*. Mais c'est bien pour vous faire plaisir, car je n'en suis pas convaincu. Et ce n'est pas le raisonnement que vous m'administrez qui peut entraîner ma conviction : si la dictée était le meilleur exercice on le continuerait à l'école normale et au lycée, dites-vous. Chaque chose à son temps, Jibel. Et puis, au lycée, je ne sais pas ce qu'on fait. N'en parlons pas. Mais vous m'obligez à dire une chose désagréable aux Normaliens : la lecture expliquée... comment dirai-je ?... ne leur a pas réussi.

Non, je ne suis pas convaincu. Mais vous me faites, de votre côté, de si aimables concessions que je ne puis vous refuser celle-ci.

Aussi bien, je n'ai jamais dit de mal de la lecture expliquée, moi : au contraire. Et si vous vous étiez bornés vous et vos... complices à chanter les vertus de la lecture, j'y serais allé de mon couplet tout comme un autre.

J'aurais, néanmoins, fait remarquer que la lecture expliquée, si bien conduite qu'elle soit, ne porte pas en elle-même la preuve matérielle que toutes les explications ont été comprises par tous : dans la *dictée-traduction*, au contraire, les ignorances s'accusent et le maître sait sur quel clou il doit frapper.

Mais vous ne vous en être pas tenu là.

Ce n'est pas le moment de rappeler comment la conversation s'engageant l'an dernier : j'ai demandé à voir le revenant qu'on avait dénommé Scholasticus ; j'ai demandé une petite place pour la grammaire que l'on pourrait dédaigneusement « dans un coin réduit de l'emploi du temps » ; j'ai demandé grâce pour la dictée dont on se moquait, sans doute parce que l'on ne connaissait que la dictée *idiote*. (Voilà ce que l'on gagne à ne fréquenter que des imbéciles !)... On m'a houspillé de belle manière. Et vous-même, Jibel, comme si vous n'aviez pas suivi la conversation, vous me dites affectueusement en vous apitoyant sur mon cas pathologique : « Je ne comprends pas votre amour pour

l'orthographe, vous si aimable révolutionnaire... Vous criez volontiers au sacrilège quand on touche à l'arche sainte chapsalienne. »

Scholasticus, quoi ! Seulement vous ne le dites pas, parce que vous ne voulez pas me faire du chagrin. Vous avez même la bonté de remarquer que j'ai de l'esprit — oh combien ! — Ça fait passer le reste. Le reste, c'est que je comprends plutôt mal l'éducation du peuple parce que je voudrais qu'il parlât et écrivit comme un bourgeois, parce que je ne m'associe pas à ceux qui réclament pour lui une langue et une grammaire simples, quelque chose de pas embarrassant, qu'on puisse emporter en voyage. « Moi vouloir un gâteau », diront les enfants ; « moi vouloir un bifteck » diront les grandes personnes. A la bonne heure ! Voilà une petite langue qui n'est pas gênante et que l'on apprendra sans se fatiguer les méninges. C'est trop beau. Je n'ose pas l'espérer. Quand on en sera là, on n'aura plus à discuter sur les participes passés. Pour le moment — le progrès est si lent ! — nous nous chamaillons come des gamins à propos de : « la sottise que j'ai *fait*... » ou... « que j'ai *faite*. » Vous ami Jibel, vous tenez pour *fait*. Moi, ça me choque. Pourquoi ? Sans être bien savant, je pourrais vous le dire ; mais j'aime mieux avouer franchement que je préfère *faite*, probablement parce que je le dis depuis cinquante ans passés. Ma mère le disait ; mon père aussi, mes oncles, mes tantes, des gens qui n'ont jamais eu rien à démêler avec Chapsal. Si leurs ancêtres étaient aux Croisades — pourquoi pas ? — ils l'ignoraient : donc, ils n'étaient pas nobles ; pas riches non plus : donc, pas bourgeois ; alors, mon père, ma mère, mes oncles, mes tantes, c'est ça le peuple. C'est le peuple qui m'a appris à dire. C'est le peuple aussi qui m'a appris à dire : « La sottise que j'ai *faite* » ; je parle comme le peuple. C'est le peuple aussi qui m'a appris à dire : « une robe bleue » et non « une bleue robe ». La couleur est pourtant la même dans les deux cas ; c'est le peuple encore qui dit et nous oblige à dire des « petits pois » et non des « pois petits » ; je m'incline devant la volonté populaire. C'est le peuple qui fait la langue, ami Jibel, et vous êtes bien prétentieux de vouloir toucher à ce qu'il a fait. M. le ministre de l'instruction publique, grand maître de l'Université, déciderait demain que l'adjectif cessera de s'accorder avec le substantif, que l'accord se ferait malgré lui. Mariage d'inclination ! M. Le ministre ne forcera jamais le peuple à dire : « La sottise que j'ai fait... La femme

que j'ai aimé... » Le peuple est plus fort que le ministre et il impose sa volonté à l'Académie.

Vous dites que le ministre a secoué vertement une cinquantaine de règles. Il n'a rien secoué du tout, mon pauvre ami : il s'est contenté de dire aux commissions d'examen : *Ayez pitié de ces pauvres garçons qui veulent enseigner ce qu'ils ne savent pas : ils l'apprendront plus tard... Ayez pitié de ces jeunes filles qui s'ennuient au couvent et rendez-les à leurs mères qui sont là, dans la cour de la préfecture, la bouche ouverte, le cou tendu, la poitrine oppressée. Ayez pitié de ces mères qui se croiront déshonorées si elles ne peuvent mettre un diplôme inutile dans la corbeille de leurs filles... Soyez indulgentes — et ce sera justice — pour ces enfants de 11 à 12 ans qui demandent un certificat d'études... Oui, voilà ce que j'ai lu dans la circulaire ministérielle. Mais on lui a fait dire : « L'orthographe ? un préjugé ; la grammaire ? un formulaire étroit. Laissez cela ; allez droit à la pensée. » Oui, allons à la pensée, c'est là ce qui importe. Mais la pensée ne peut rester muette. Quand elle s'exprime, elle prend une forme, verbale écrite. D'où des règles, voilà ce qu'il fallait dire. Au contraire, les conseillers pédagogiques se sont rués sur les examinateurs, *chasseurs de fautes*, qui, *armés d'un crayon*, donne carrière à leurs *férocités ataviques*. Les examinateurs ont eu peur, les malheureux, et les résultats de leur défaite sont déplorables : une orthographe bébête et plus de grammaire du tout.*

Ne niez pas : j'ai eu sous les yeux récemment cent cinquante copies de candidates au brevet élémentaire. Ces candidates avaient à découvrir et à analyser les pronoms des trois premières phrases de la dictée. Il y avait sept pronoms. Eh bien ! je ne crois pas que dix jeunes filles aient pu citer les sept pronoms, et je suis bien sûr qu'il ne s'en est pas trouvé cinq pour les analyser intelligemment.

Quant à la pensée, ô Jibel, qu'y a-t-elle gagné ? Les cent cinquante compositions qu'on ose appeler « françaises » ont surabondamment prouvé qu'une négligence en entraîne une autre.

On a donc fait du mal, beaucoup de mal, d'une part, sans avoir obtenu d'autre part la moindre compensation : au contraire.

Ah ! vous réclamez une grammaire simple, mon ami. Vous n'êtes qu'un réactionnaire. Plus de grammaire du tout ! vous répondront, leur brevet à la main, environ la moitié des cent cinquante jeunes et jolies personnes dont je viens de vous parler.

Je veux bien, moi, une grammaire simple, très simple, pour le peuple qui est pressé. Mais ce n'est pas vous qui la ferez, ni moi, ni personne. C'est M. Tout-le-Monde qui s'en chargera. M. Tout-le-Monde, c'est encore le peuple. Et quand il aura parlé. Nous autres, mon bon Jibel, il faut en prendre notre parti, nous ne pouvons rien. Nous sommes des cantonniers qui cassons des cailloux sur la route que M. Tout-le-Monde a voulue, et que de savants ingénieurs ont tracée. Tenez, supposons pour un instant que, gagnant de proche en proche, l'expression locale : « *il a venu* » soit adoptés par une bonne majorité de Français, Anatole France finirait par écrire : « il a venu ». Et voilà un auxiliaire déboulonné, expulsé comme un simple congréganiste. Vous n'y serez pour rien, ni moi non plus, puisque nous disons et enseignons : il est venu. Et nous n'aurons pas même la gloire d'avoir introduit une nouvelle expression dans la langue : ni assez petits, ni assez grands, quoi !

Alors cassons nos cailloux, puisque c'est tout ce que nous pouvons. La route, tout de même, en sera plus facile.

Quant aux subtilités prétendues savantes de la grammaire, quant aux anomalies orthographiques — je suis bien trop ignorant pour les défendre. Il y aurait de ma part, à vouloir le faire, une outrecuidance dont vous auriez le droit de vous esbaudir. Ce qui est une excroissance tombera tout seul ; ce qui manque poussera, car la langue française n'est pas encore morte. Les « coups de hache », les arrêtés ministériels, n'avanceront pas d'une heure l'évolution qui s'accomplit. Et elle s'accomplit plus vite en notre temps que dans les siècles précédents, parce que la vie intellectuelle et matérielle y est plus intense.

Ne me reprochez donc pas, mon cher ami, de « crier au sacrilège » quand on touche à l'Arche sainte chapsalienne. Je serais heureux qu'on y touchât. J'ai « crié » tout simplement aux instituteurs, mes frères, de se défier des conseils qui leur étaient donnés. Non, nul n'a touché à ce que vous appelez l'Arche sainte. On a fait pire : on a énervé l'enseignement du français dans l'école populaire, et affaibli un des moyens d'action de la démocratie.

Contentons-nous, Jibel, d'apprendre aux enfants ce qu'ils doivent savoir pour agir utilement dans le milieu social où ils sont appelés à vivre, et ne rêvons pas une nouvelle tour de Babel. Au moment où l'on cherche à construire une muraille de Chine entre la France et la Bretagne pour empêcher le français de pénétrer dans cette province, ne réclavons pas autour de Paris une langue pour les riches et une langue pour les pauvres. La même langue pour tous, afin que l'on puisse se comprendre, même quand on ne sera pas d'accord.

Le voilà, l'intérêt du peuple.

Ceci dit, j'espère bien n'y plus revenir. Je n'ai convaincu personne ; personne ne m'a convaincu.

Donc ?...

Les deux mains, ami Jibel.

(8 novembre 1903.)

VII. LECTURE

4. La dictée

13 novembre 1904.

[Retour à la table des matières](#)

« Défense d'y toucher : c'est un dogme » !

C'est par ces mots que M. Jules Payot, du Volume, ouvre une série d'articles contre la malheureuse dictée.

La dictée, c'est un fait, a une mauvaise presse.

Elle a cessé de plaire.

Pourquoi ? Je l'ai cherché en vain dans les articles qu'on lui a décochés. C'est le bouc émissaire. Quand un enfant lit mal : il faut des dictées ; quand il écrit mal : dictée ; quand il rédige mal : dictée... quand il a des poux : dictée ; s'il vient à mourir d'une méningite, le médecin ne manquera pas de l'accuser la dictée.

Oui, elle a une mauvaise presse.

Cependant elle a résisté aux coups qui lui ont été portés depuis quelques années. Mais aujourd'hui, je ne vois pas trop comment elle s'en tirera. Car, bien sûr, ce n'est pas moi qui la sauverai. Je veux seulement m'offrir la joie d'examiner les reproches qui lui sont adressés.

C'est pas de la politique !



Jusqu'à ce jour, les réformateurs avaient surtout guerroyé contre l'orthographe. L'orthographe ? Piff !... Est-on un plus honnête homme, un citoyen plus sensé quand on sait l'orthographe ? Non. Eh bien, alors, ne perdons pas de temps à l'apprendre — disaient les gens qui la savaient très bien. Bravo ! bravissimo !! clamaient les gens qui ne la savaient point : des renards qui avaient « la queue coupés » !

Et cela faisait presque une majorité.

M. Payot est trop athénien pour médire de l'orthographe. Mais s'il veut qu'on la sache, il prétend que le dernier moyen de l'apprendre est la dictée.

Et il ne se gêne pas pour le dire.

Il l'avait déjà dit il y a quelques années. Je n'ai pas le temps de faire des recherches ; mais j'ai là, une *revue*, des lignes indignées et éloquentes qu'il écrivit jadis : il avait rencontré dans les montagnes de l'Ardèche un vieux maître ignorant qui croyait fort habile de surprendre ses élèves en flagrant délit d'ignorance. Ce maître prenait un texte et dictait sans oublier les virgules ; s'il choisissait ce texte, c'était en raison des difficultés qu'il présentait. Il est certain que s'il eût eu en sa possession la fameuse et désormais historique « dictée de Mérimée », il n'eût pas manqué de l'infliger à ses élèves — je veux dire à ses victimes.

Est-ce là un argument contre la dictée ?

Moi, j'ai rencontré dans le département du Serein supérieur un instituteur qui avait infligé aux siens, comme exercice de composition française : « *Le coucher du soleil au bord de la mer* ».

Or chacun sait que le département du Serein supérieur est loin, loin de la mer.

Je me suis tenu de garde de conclure ironiquement que la composition française « est un dogme », ni d'ajouter, non moins ironiquement, qu'il n'y a qu'une composition française, une seule, « immuable, éternelle, sacro-sainte ».

J'ai rencontré dans le département de Drôme-et-Loire une jeune institutrice très, trop savante, qui, une heure durant, batailla avec Condé, Turenne, conquit la Flandre et la Franche-Comté et ravagea le Palatinat pendant que ses fillettes bien gentilles, ma foi, mains au dos comme si elle avaient eu des menottes, muettes comme des carpes, étouffaient leurs bâillements.

Je n'en ai pas conclu à la suppression du programme d'histoire. J'ai pensé seulement que la pauvre enfant avait besoin d'apprendre son métier.

Il est possible que mes conclusions ne valent rien. Tant pis : je les donne pour ce qu'elles valent.

Et je vais suivre M. Payot dans son réquisitoire contre la dictée



Tout d'abord, il ne connaît que deux espèces de dictées :

1° La dictée destinée à apprendre les règles — qu'il admet ;

2° La dictée destinée à apprendre l'orthographe des mots — qu'il d'admet pas.



La dictée destinée à apprendre les règles... n'est pas une dictée : c'est une leçon ou un exercice de grammaire.

Si je veux apprendre à mes élèves que le participe passé conjugué avec avoir s'accorde..., etc., etc., je sais assez mon métier pour ne point leur apporter une *règle* comme le ministre de la religion apporte un *dogme* : je dicte donc quelques phrases qu'un élève écrit au tableau noir, et ses camarade sur l'ardoise, qui permettront à ces enfants de trouver la règle eux-mêmes et de la formuler. Exemple : Nous avons

conduit nos élèves à la promenade. — Les jeunes filles que nous avons *conduites* à la promenade ont été... Les écoliers que nous avons *conduits* à la promenade..., etc. Les enfants que nous avons *vus* sur la place... Nous avons *vu* des enfants..., etc., etc.

Je crois que les élèves, au moyen de ces exemples, trouveront et formuleront aisément la règle si effrayante du participe passé.

Mais ce n'est pas là une dictée : c'est une leçon de grammaire.

Si, la leçon terminée, à titre d'épreuve, je dicte quelques autres phrases du même genre, ce ne sera pas encore une dictée, ce sera un exercice d'application. Et si les phrases sont mal bâties, si « la forme et le fond sont étrangers à la façon de dire et de penser » des enfants, c'est que je suis maladroit. Mais cela n'implique nullement l'inutilité de l'exercice, cet exercice fût-il une *dictée*.



M. Payot s'incline — oh ! en riant de bon cœur — devant l'autre dictée, celle qui est employée comme *moyen d'apprendre l'orthographe*. Il lui témoigne tant de respect que volontiers il la déposerait « dans quelque musée où les pédagogues de l'avenir pourraient la contempler, comme on contemple les momies d'Égypte ».

Cela, c'est de l'esprit, je ne dis pas le contraire ; mais c'est seulement de l'esprit.

J'aimerais mieux des arguments.

En voici un :

« Supposons, dit M. Payot, que l'élève ignore l'orthographe du mot *phtisique* contenu dans la phrase dictée et du mot *brillant* : *Le phtisique a les yeux brillants.* »

L'enfant aura beau chercher, il pourra faire des fautes et écrire : *Le ftisique a les yeux briants*. Et quand il aura fait ces deux fautes, il y a chance pour qu'il les recommence le lendemain. La forme fautive se fixera d'autant mieux dans sa mémoire que l'effort aura été plus

considérable. Conclusion : « La dictée — vieux système — est un procédé excellent pour apprendre aux enfants à mal orthographier. »

C'est la conclusion de M. Payot.

Mais ce n'est pas la mienne. Et si peu que la mienne puisse valoir, la voici : Le maître qui procède comme le dit M. Payot ne sait pas son métier. Il faut le lui apprendre.



C'est tellement vrai que ce maître ne sait pas son métier que M. Payot, croyant écraser la dictée, écrase le maître, lui faisant toucher du doigt sa sottise. La page est à lire, je l'ai lue avec un vif intérêt, non sans une nuance de vanité. Car elle vient appuyer scientifiquement l'opinion que j'exprimais bien modestement dans une *Causerie*. Voici ce que j'écrivais : « Le texte est écrit au tableau noir. Les enfants savent que c'est la dictée de tout à l'heure. Ils peuvent la lire, la relire, l'apprendre par cœur s'il leur plaît. Avant de commencer, nous la relirons ensemble et nous ferons épeler le mot *champs*, que certains auraient la tentation d'écrire comme son homonyme ; le mot *excellence* qui est difficile : le mot *alouette* qui pourrait bien prendre deux /, n'est-ce pas ? et *campagne*, et *assidue*, et *sillon*, et *c'est*, et *c'était*... Les difficultés abondent. Elles seront résolues par avance avec des explications à l'appui, c'est-à-dire avec un peu de grammaire et d'analyse. Ce n'est pas tout : quelques mots seront écrits sur l'ardoise. De sorte que l'*œil*, l'*oreille* et la *main* auront porté chacun de leur côté, là où il convient, l'orthographe de ces mots. Il y a des chances, l'intelligence aidant, pour que la commission soit bien faite. »

Dame, ce n'est ni savant, ni élégant : c'est vulgaire comme du gros pain ; mais cela équivaut, au fond : 1° au *souvenir visuel* ; 2° au *souvenir auditif* ; 3° au *souvenir graphique* dont parle M. Payot. Il n'y a d'oublié que le *souvenir musculaire d'articulation*. Mais comme nous faisons épeler les mots difficiles, il y a lieu de croire que lesdits mots sont articulés comme il convient.

Ainsi donc, les maîtres qui savent leur métier font tout ce que conseille M. Payot.

Ne condamnons donc pas une chose parce qu'il y a des ouvriers qui la font mal.

Condamnons plutôt les ouvriers — avec application de la loi — et améliorons-les.

D'ailleurs, ces ouvriers-là sont-ils si nombreux ?

Certes, c'est amusant de les mettre en scène et de les ridiculiser au risque de ridiculiser avec eux tous les autres. Mais ce n'est guère charitable. Tant pis pour eux, après tout ; et tant pis pour nous. Ce sont des sots, c'est entendu. Supprimons la dictée. Que seront-ils après ? Dame, ils ne feront plus de dictées bêtes, c'est clair ; seulement, je voudrais bien savoir ce qu'ils feront d'intelligent. Oui, je voudrais savoir cela !

« La moindre petite composition française, la moindre phrase bâtie, écrite ou parlée par l'élève, et qu'on l'oblige à rectifier par lui-même, est d'un autre secours que ces phrases, dont la structure sera à tout jamais en dehors de ses besoins d'exprimer une pensée. »

Voilà ce qu'écrit M. Payot.

Et quel est ce maître qu'il voit en imagination faisant penser et parler des enfants, tenant en éveil ces petites intelligences nées d'hier ? Celui-là même qui tout à l'heure dictait à ces mêmes enfants des phrases à structure hétéroclite bourrées de mots d'aspect rébarbatif. Vraiment, c'est trop beau. La transformation tient du miracle. Aussi je n'y crois pas ; pas plus que M. Payot : « Quand on est bête, c'est pour longtemps. » Celui donc qui est incapable de faire une dictée intelligente fera dix fois plus mal encore un exercice d'invention et d'élocution.

Si de ce fait d'expérience, je tirais une conclusion, elle serait favorable à la dictée. Entre deux maux...



J'ai tenu à rester sur le terrain où M. Payot s'est placé lui-même.

Je lui demanderai maintenant la permission de voir, dans la dictée, autre chose qu'un devoir de grammaire ou un exercice d'orthographe usuelle.

Ce sera pour une autre fois.

(13 novembre 1904.)

VII. LECTURE

5. La dictée est une traduction

20 novembre 1904.

[Retour à la table des matières](#)

J'ai la vanité de croire que les lecteurs ont conclu avec moi que la dictée — comme tous les exercices de l'école — vaut ce que vaut le maître.

Je pense aussi qu'ils conviendront que s'il est un exercice dont un mauvais maître même puisse tirer encore un résultat utile, c'est bien la dictée.

Nous en sommes restés là.

Je voudrais maintenant dire à l'honorable directeur du *Volume* qu'il n'a vu la dictée que par ses petits côtés : il n'a pas été heureux dans ses observations, et les expériences faites sous ses yeux dans ses observations, et les expériences faites sous ses yeux l'ont induit en erreur : il a condamné *une chose* quand il eût dû condamner *quelqu'un*. Ce qui me fait songer à la fable : à qui la faute si la lanterne magique ne fait rien voir, excepté au dindon ? Est-ce à la lanterne ou au singe ?

La dictée intelligente n'est pas seulement, comme on affecte de le croire, une épreuve d'orthographe grammaticale et usuelle, voire un « coup de sonde » — encore que ce ne serait pas inutile — : c'est beaucoup plus et beaucoup mieux. C'est un exercice de français des plus in-

téressants, des plus animés, des plus suggestifs, qui soumet l'élève à une gymnastique intellectuelle excellente : cet exercice de français est une *traduction*.

Je l'ai déjà dit. Me voilà obligé de le répéter. Que les lecteurs de la *Revue* veuillent bien me le pardonner. Ce n'est pas ma faute. M. Payot ne me lit pas, moi qui le lis si attentivement !

Nous avons raison tous les deux.

Parlons donc de la dictée encore une fois. Après tout, il faut frapper sur le clou si l'on veut l'enfoncer.



J'ai vu jadis mes enfants aux prises avec une version.

A grand renfort de dictionnaire, ils traduisaient un mot, deux mots, reconnaissaient un verbe et finalement mettaient sur pied une proposition, deux propositions qu'ils reliaient bien que mal. De ce grand effort résultait une petite monstruosité : la première proposition était en désaccord avec la seconde. Il fallait bien convenir alors que l'auteur latin n'était qu'un sot. Mais mes paresseux ne convenaient de rien du tout. Ils faisaient semblant d'être satisfaits. Et joyeusement, ils s'écriaient : j'ai fini.

Moi, je ne sais pas le latin. Cependant, je prenais la version, tel un professeur, et je disais à mon galopin. Tu comprends cela, toi ?

— Oui, papa.

« Oui, papa », cela voulait dire en bon français : je voudrais bien aller jouer. Comme vous voyez, moi aussi, je traduisais. Et le faisais expliquer à mon fils ce qu'il comprenait si bien. Il se trouvait alors que Virgile n'avait pas pour deux sous de jugement et qu'il avait dit beaucoup de bêtises en quinze lignes. Mon collégien reprenait donc grammaire et dictionnaire et il finissait par trouver quelque chose de sensé. Si ce n'était pas vrai, c'était tout au moins vraisemblable. Je ne pouvais exiger davantage. Le professeur faisait le reste.

A ce petit jeu-là, mes enfants n'ont peut-être pas appris le latin. Et cela m'est parfaitement indifférent. Ils ont fait mieux : ils ont appris à comprendre un texte et à l'écrire en français. Or, parmi les textes traduits, il y en avait qui exprimaient de hautes pensées : mes enfants traduisaient donc en français de hautes pensées écrites en latin. Et si, aujourd'hui, ils tiennent passablement leur plume, je ne suis pas loin de croire que les versions latines y sont pour quelque chose.

L'écolier primaire n'a pas le temps d'apprendre le latin. Nous serions trop heureux s'il pouvait seulement connaître sa langue maternelle.

Comment l'apprendra-t-il ?

En la parlant.

Soit ; mais aussi en l'écrivant. Qu'est-ce qu'il écrira ?

Ce qu'il aura pensé.

Très bien. Mais en dehors de ses observations personnelles et de ses propres réflexions, il y a un domaine commun que nous ont légués ceux qui ont pensé avant lui. Il apprendra donc à penser en élevant sa pensée à la hauteur de la pensée des maîtres. Ceux-ci ont écrit dans une langue qui, pour être la langue française, n'est cependant pas la langue de notre petit écolier. Il apprendra cette langue en s'assimilant la pensée d'autrui, en l'écrivant dans sa forme élégante, dans sa beauté. Si donc le maître jette des idées que l'élève recueille et fixe sur le papier dans la forme même que l'auteur leur a donnée, je dis que cet élève comprend et traduit.

Je conviens que la lecture et la récitation expliquées rapprochent le petit écolier du grand écrivain. Mais quel est le maître qui, après une lecture expliquée, peut se flatter d'avoir porté la lumière dans tous les esprits ? Dans ces exercices oraux, ce sont toujours les mêmes qui parlent. Les autres sont des personnages muets... et à peu près sourds. Si par hasard, on les interroge, ils vous font des réponses tellement déconcertantes qu'on finit par ne leur demander que ce qu'ils peuvent donner : la paix. Sans compter que pour conduire une lecture expliquée, il faut une expérience consommée. Oh ! ce n'est pas difficile d'expliquer. Ce qui est difficile, pour le maître, c'est de se taire et de faire parler les élèves. Celui qui en est là, sait faire une dictée.

Eh bien, admettons que la lecture expliquée soit idéalement faite. Veut-on la preuve que tout le monde en a pris sa part ? Que l'on fasse une exercice écrit. Le plus rapide, sinon le meilleur, est la dictée.

L'an dernier, je citais une page d'Anatole France dans laquelle un écolier avait traduit : « Voici la dent d'un homme qui vécu *au temps* du mammouth... » Par « *autant* du mammouth ». Et je concluais que l'enfant n'avait pas compris. Le même avait écrit : « Voyez comme elle est longue *est* pointue ». Je pense que cette traduction d'une proposition si simple, si elle n'est pas le résultat d'une distraction regrettable, marque bien le degré intellectuel de l'écolier et prouve, dans un cas comme dans l'autre, que le procédé de l'ami Brisquet a du bon. Comme dit le caporal après un exercice manqué : autant ! Il avait écrit encore : « Son front s'agrandit » pour « s'agrandit ». Sans doute ce n'est qu'un solécisme, mais que ne nous eût pas révélé une lecture expliquée.

Dans une autre dictée, mal choisie d'ailleurs, un enfant avait non pas traduit, mais trahi Michelet.

Michelet, dans la circonstance, je le reconnais, a sa part de responsabilité.

L'enfant avait donc écrit :

La noire forêt de sapins suspendue aux précipices qui semblent l'éternelle paix, elle est sa guerre, sa bataille.

L'enfant a vu un verbe. Comme ce verbe a droit à un sujet, il lui en a attribué un, le plus près. Tant pis s'il n'est pas content, le verbe. Seulement, c'est Michelet qui ne serait pas content s'il pouvait voir ce qu'on lui fait dire. Notre petit traducteur a oublié la virgule, et alors *les précipices* deviennent *l'éternelle paix*. Après tout, c'est peut-être vrai : si le précipice devient une tombe, c'est la paix. Seulement Michelet n'a pas voulu dire cela, puisqu'il ajoute : « elle est sa guerre, sa bataille » et qu'un peu plus loin il parle des bûcherons qui font cette *guerre* et livrent cette *bataille*. L'enfant, petite mécanique, s'en soucie bien. Mais mettez le doigt sur un bouton : drelin drelin, drelin dindi... c'est la petite intelligence qui s'éveille ; elle accourt et crie à la petite mécanique : dans « *elle est sa guerre* » à quoi se rapporte *elle* ? *Elle* c'est la forêt. Et voilà la forêt accrochée, « suspendue aux précipi-

ces ». Et la pensée de Michelet apparaît lumineuse, en dépit de sa vilaine phrase qui devient :

« *La noire forêt de sapins, suspendue aux précipices, qui semble l'éternelle paix, elle (pléonasme) est sa guerre, sa bataille.* »

Dites moi, c'est mécanique, ce petit exercice ?

Je pourrais multiplier les exemples, en feuilletant les cahiers de mes écoliers ; je pourrais citer les plaisanteries légendaires qui sont à l'école ce que sont les *scies* à la caserne... tant pis, en voici une : « Soyez braves comme César... et pompez ! C'est à un pompier qu'on attribue celle-là. Peut-on lui demander une traduction plus savante ? On peut être de Nanterre et ignorer Pompée.

Tenez, M. Bidart a ramassé trois perles qu'il a appelées « orthographiques », je ne sais trop pourquoi. Les voici :

1^{re} perle : « On voit des *filles entières* tournant leurs fuseaux »... pour des *filandières*.

2^e perle : « On a taxé de *femme* l'amitié du bœuf pour son compagnon ».

Femme pour fable, c'est assez joli !

3^e perle : « il était vêtu d'une peau de mouton qui le faisait ressembler à un petit *singe en baptiste* ».

Pour un joli rébus, c'est un joli rébus.

Pauvre saint Jean-Baptiste ! Quand je vous dis qu'il n'y a plus de religion.

Vous ne ferez pas à M. Bidart l'injure de croire qu'il attribue ces trois perles à des huîtres. Jamais ! M. Bidart est dans le mouvement. « Est-ce à dire, s'écrie-t-il, que ces trois candidates » — tiens ? des candidates ? moi qui les prenais pour des huîtres. Pardon, Mesdemoiselles ! — « sont dépourvues d'intelligence, de bon sens et de réflexion ? Je plaindrais l'homme qui oserait l'affirmer. »

Plaignez-moi, Monsieur Bidart.

« ...Car il révélerait par là qu'il n'a aucune notion de la manière dont nous devons raisonner, c'est-à-dire chercher la vérité. »

Pauvre de moi, me voilà arrangé : aucune notion ! aucune notion ! Eh bien, tant pis ! je m'en passerai de « notion ».

« ...Reconnaissons une fois de plus. »

Ça ne fait qu'une fois de plus, en effet, et ça ne tire pas à conséquence... « que le système même de la dictée a un vice radical et incurable... »

Radical, je ne dis rien : c'est de la politique ! mais incurable ?

Radical, je ne dis rien : c'est de la politique ! Mais incurable ?

...« Il nous oblige à écrire la pensée d'autrui, alors que pour une cause ou pour une autre, nous ne l'avons pas comprise. »

Ça, c'est bien vrai, allez ! Écrire la pense d'autrui ! Quand on y songe ! Les petites perlières de tout à l'heure qui ont vu des « filles entières » et non des moitiés ou des tiers ou même des quarts de filles, comme il arrive si souvent après le passage des automobiles, qui ont pris une « femme » pour une « fable » et inventé des « singe en baptiste » n'ont bien certainement pas compris la pensée de l'écrivain. Mais c'est bien pour une « cause et non pour une autre ». On ne trouve des perles de ce genre que bien enfermées entre deux coquilles. Il y a comme cela, de par le monde, des filles qui ne sont pas entières : il leur manque un peu de cervelle.

La « pensée d'autrui » ! Il n'en faut pas médire, si autrui s'appelle Anatole France, ou Michelet, ou Lavisser, ou Jaurès, ou Séailles, ou Payot. Cela vaut mieux que celles des huîtres perlières. Et j'estime que si ces jeunes demoiselles avaient moins pensé à ce qu'on met sur sa tête et un peu plus à ce qu'il faut mettre dedans, elles auraient acquis un peu de bon sens, moyennant quoi elles eussent peut-être commis quelques solécismes et barbarismes, mais jamais les contresens qui font l'admiration des adversaires de la dictée.

Plaignez-moi donc, car je veux, moi, que mon élève se nourrisse de la pensée d'autrui. Et quand il a pris son repas, je m'assure qu'il a digéré. Si oui, il traduit proprement, si non, gare les perles !

Quand on vient me dire que la dictée-traduction est un exercice mécanique, k-je me demande donc si l'on parle sérieusement ou si l'on ignore l'école.

Mais... la rédaction.

J'y arrive à la rédaction. Vive la rédaction ! Qui en a mal parlé ? Mais si la rédaction a sa place marquée à l'horaire, la dictée a la sienne. L'une ne nuit pas à l'autre. La dictée intelligente prépare la rédaction sensée et correcte. Mais on ne peut pas composer et rédiger du matin au soir. Deux compositions par semaine, c'est déjà joli ; car il faut les corriger. Si le maître ne les corrige pas, les écoliers se relâcheront vite et bientôt elles ne contiendront plus beaucoup d'idées, et la syntaxe et l'orthographe y seront malmenées outrageusement. Or, supposez une classe, un cours moyen, de trente-cinq élèves seulement, et dites-moi le temps que mettra le maître pour couvrir d'encre rouge trente-cinq copies.

Une dictée, au contraire, exercice fait en commun, est d'une correction facile et rapide. Pas d'encre rouge. En moins d'un quart d'heure les perles sont examinées à la loupe.

Tant pis pour les huîtres.

Une autre fois, elles tâcheront de sortir de leurs coquilles.

Ce sera le commencement du progrès.

(20 novembre 1904.)

VII. LECTURE

6. Ça continue

4 décembre 1904.

[Retour à la table des matières](#)

Une petite étoile s'ennuyait dans le ciel noir où son éclat pâlisait sous l'éclat plus brillant d'une multitude d'étoiles orgueilleuses.

Bien qu'elle fût modeste, elle avait sa dignité.

Elle quitta donc le ciel noir et descendit sur la terre accrochée à la nacelle du ballon captif.

Elle tomba en France, où elle devint bientôt institutrice sous le nom de Stellaire.

En sa qualité d'ancienne étoile, elle était très « sachante » et les participes passés ne lui opposaient point une téméraire résistance.

Stellaire est délicieusement bonne : elle a donc pitié des humbles. Elle résolut de débarrasser la langue française des participes passés si arrogants envers les déshérités et de beaucoup d'autres choses vulgairement dénommées « subtilités grammaticales » : elle arriverait ainsi à créer une langue simple et... céleste (le mot est de circonstance) que les petits garçons apprendraient en jouant aux billes et les petites filles, au cerceau.

Sans doute, on ne sait pas au juste en quoi consiste l'invention, qu'elle n'a pas encore fait connaître aux humains. Cependant, ceux-ci

s'inclinent par avance devant la géniale créatrice parce qu'elle vient de loin et de haut : depuis les temps les plus reculés, les plus humains ont un respect fétichique pour les choses qu'ils ne comprennent point. Moins ils comprennent et plus ils croient. Un nommé Moïse, qui vivait bien longtemps avant Jésus-Christ, utilisa même assez habilement cette prédisposition à l'absurde : ayant fait une loi, il gravit jusqu'au sommet de la montagne et, à son retour, il fit courir le bruit que le Seigneur-Dieu, n'ayant même pas une plume d'oie à sa disposition, avait lui-même écrit ses commandements, avec son doigt, sur une table de marbre.

Or, de l'endroit d'où vient Stellaire, le mont Sinai n'est qu'une tautopinière. Jugez par là de l'influence qu'elle exerce dans les pays où elle daigna descendre.

Elle dit aux cantonniers que leurs ingénieurs sont des imbéciles, ce qui flatte l'amour-propre des cantonniers et fait sourire les ingénieurs, qui, vivant dans un pays où se pratique la liberté de la presse, savent ce que parler veut dire.

Un cantonnier jovial, cependant, demanda un jour à Stellaire sur quelle planète elle avait vu des cantonniers jetant sur les routes la poussière ténue qu'ils portent dans un panier.

Stellaire foudroya d'un regard le raisonneur, haussa les épaules et ne répondit point. Mais les autres cantonniers indignés de la hardiesse de leur camarade, poussèrent de tels hurlements que le profanateur s'enfuit et se remit à casser ses cailloux

Des gens beaucoup moins crédules que les cantonniers, ce sont les instituteurs. Ils ont des habitudes d'esprit déplorables. Ils veulent comprendre pour croire. Ayez pitié d'eux, ô Stellaire, et laissez-moi vous exprimer en leur nom la joie qu'ils éprouveraient si vous daigniez jeter un peu de clarté sur votre pensée.

Nous sommes des simples et nous ne comprenons qu'à demi votre poétique langage, lequel se ressent encore des hauteurs éthérées où vous avez vécu. Expliquez-nous donc ces « paniers de poussière » que nous jetons sur la route universitaire, « suant, peinant et maudissant tout bas la corvée bizarre autant qu'inutile ».

Oui, qu'est-ce que c'est que ça ?

Moi, vieux maître d'école, je crois avoir semé quelque chose sur ma route, mais point cette poussière qui pourrait aveugler les voyageurs. J'y ai semé de l'arithmétique, un peu d'histoire, un soupçon de géographie, un brin de grammaire... Je me suis trompé quelquefois, j'ai sur la conscience quelques dates inutiles ; j'ai peut-être montré des bassins qui ressemblaient trop à ces cuvettes ; j'ai peut-être cru, quand poussa ma moustache, à l'arithmétique révélée... Il y a bien longtemps ! En ce temps-là, Stellaire, vous étiez encore dans le ciel immense !... En forgeant, je suis devenu forgeron, comme les autres. Mais de « poussière orthographique », comme vous dites si élégamment, je n'en ai jamais jeté. J'ai plutôt épousseté, ce qui n'est pas la même chose. Ah, dame ! j'ai peiné. C'est dur, le métier ; c'est difficile d'apprendre aux petits Français la langue française. C'est un devoir qui va avant les autres, parce que, voyez-vous, l'enfant qui ne sait pas sa langue ne eut rien apprendre seul. Il y a un mur devant lui. Quand le maître le hisse sur ses épaules, il aperçoit quelque chose, mais comme il ne peut rester juché sur son belvédère, il retombe au pied du mur et ne voit plus rien.

Certes, il serait désirable que la langue fût plus facile à apprendre : que tous les verbes fussent réguliers, que les adjectifs fussent raisonnables, que les participes eussent un bon caractère ; il serait désirable que nos chefs-d'œuvre littéraires fussent traduits... en espéranto, par exemple, ou en signes sténographiques et que les écrivains contemporains se missent désormais à exprimer leurs pensées par de petites lignes horizontales, verticales, obliques, des cercles, des demi-cercles... pas plus grands que les lentilles dont s'empiffra le vorace Esäü. Oui, ce serait superbe : nous n'aurions plus de grammaire, plus d'orthographe, et nos écoliers apprendraient à lire comme ils apprennent à monter à bicyclette, en une demi-heure, une heure au plus.

Ah ! Stellaire, ce serait trop beau !

Je n'ose pas l'espérer.

En attendant, nous sommes tenus, si nous voulons que nos enfants comprennent ce qu'ils lisent et écrivent de telle sorte qu'ils puissent être compris, nous sommes tenus, dis-je de leur enseigner une foule de choses désagréables dont l'ensemble s'appelle la langue française... tout simplement.

J'ai bien pensé, d'ailleurs, que les réformateurs et trices ne réforment rien du tout. Une langue, voyez-vous, cela ne se fabrique pas sur commande, comme une paire de souliers. Supposons qu'il plaise à l'Académie d'en fabriquer une : les académiciens auraient le droit de s'en servir, mais pas le pouvoir de l'imposer. Et cet excellent M. Barès — qui m'en veut, je ne sais pas pourquoi, car je ne l'ai pas trompé, moi — cet excellent M. Barès, dis-je, n'a pas encore modifié un mot et n'en modifiera pas un. La Chambre des députés et le Sénat réunis en congrès décideraient que le verbe... *pouvoir* est régulier, que le maudit verbe continuerait à vagabonder en pleine fantaisie. La langue, c'est tout le monde qui la fait, et ce n'est personne : l'automobile est une *auto*, la bicyclette une *bécane*. Dites-moi qui l'a voulu ?

Moi, j'en prends philosophiquement mon parti. Et quand on me plaisante avec : Les poules du *couvent couvent*, je réponds qu'il faut les laisser couver.

Tout ce que les réformistes ont obtenu jusqu'à ce jour — on m'oblige à le répéter — ç'a été de troubler quelques consciences naïves, de gratter où cela les démangeait quelques paresseux et, comme conséquence, de porter un préjudice assez sensible à l'éducation du peuple. Mais oui ! Riez, si cela vous amuse ! Pas moi ! la négligence est contagieuse et les négligences solidaires : on a commencé par dégueniller les mots, on a continué par estropier les phrases sous le couvert des fameuses « subtiliser grammaticales », et l'on en est arrivé au « singe en baptiste ».

Voilà le résultat de la campagne, Stellaire, ma sœur. Vous l'ignorez sans doute, vous qui vivez dans le nuage en souvenir de votre céleste origine. Il faut descendre de là-haut, croyez-moi, et mettre le pied sur cette terre boueuse où nous vivons, pauvres humains.

Si c'est être routinier et réactionnaire de voir ce qui est, je suis routinier et réactionnaire. Les mots ne me font pas peur, même quand ils sont mal orthographiés. J'en ai tant vu dans ma carrière. Masi je reste convaincu qu'à chaque faute que j'ai corrigée, à chaque phrase boiteuse que j'ai redressée, j'ai fait faire un pas, si petit que vous y consentiez, à l'esprit humain. C'est bien prétentieux, ce que je dis là. Tant pis, parce que je le pense. Oui, je pense que c'est rapprocher un enfant du savant et du lettré que de faire connaître à cet enfant les

formes contenues du langage parlé et écrit : cela s'appelle orthographe ; cela s'appelle grammaire.

Et je continuerai à corriger des fautes d'orthographe, et je continuerai à enseigner la grammaire à mes écoliers pour qu'ils puissent vous lire, ô Stellaire, ce qui n'est pas déjà si facile, étant donné que vous parlez la langue des dieux. Ce qui d'ailleurs ne vous empêche pas d'écrire en français, selon les règles de l'orthographe française. Vous dédaignez la grammaire et l'orthographe réformées, tout comme les académiciens. Pourquoi voulez-vous donc que nous apprenions cette langue étrangère à nos petits ?

Ne vous moquez plus des cantonniers et des instituteurs. Ce sont de braves gens qui travaillent honnêtement sur leurs routes, des routes qui aboutissent au progrès. Vous savez bien que les cantonniers ne jettent pas de poussière là où il y en a déjà trop ; sachez aussi que si les instituteurs ne prennent plus de laryngites à propos de la reduplication des consonnes, ils ont mieux à faire. Ils le savent et ils le font. Pensez plutôt que vous êtes bien une cinquantaine de réformistes qui faites du bruit comme quatre. Vous découvrez une Amérique que nous connaissons depuis un bon quart de siècle, et vous clamez : « Regardez ! c'est merveilleux. » Ce qui est merveilleux, c'est l'acharnement que vous mettez à défoncer une porte ouverte. Nous vous répondrons : « Donnez-nous donc la paix ; la porte est ouverte. » Et alors vous nous traitez de routiniers. Ce serait agaçant si ce n'était ridicule. Mais ce n'est que ridicule. Après tout, si cela vous amuse, eh bien ! faites comme le nègre : continuez !

(4 décembre 1904.)

VII. LECTURE

7. Mauvaise grammaire

27 octobre 1907.

[Retour à la table des matières](#)

On m'a dit cent fois — on me le dira encore bien des fois sans m'en convaincre — que l'orthographe est un casse-tête chinois et que, à elle seule, elle absorbe la vie de l'écolier à tel point qu'à force d'apprendre l'orthographe il devient bête à manger du foin.

La vérité est que l'enfant apprend l'orthographe en apprenant à lire, sans s'en apercevoir.

C'est autrement difficile de lui apprendre la composition de la phrase, partant à mettre les points et les virgule.

Si je vous dis cela, c'est que j'en ai la preuve. La preuve ? Mille preuves au lieu d'une. Et je vais vous en administrer une séance tenante.

J'ai sous les yeux la *dictée* d'une jeune fille qui vient de conquérir haut la main son brevet de capacité.

Pas une seule faute !

Elle a mis deux *l* à *vallons*, deux *p* à *nappe*, deux *t* à *pittoresque*, *pyramide* avec un *i* grec.

On ne peut rien faire de mieux.

Mais savez-vous combien elle a fait de fautes de ponctuation ? Elle en a fait quarante-six. Parfaitement ! Je me suis donné le féroce plaisir de les compter.

Et puisque vous avez l'air d'en douter, voici un petit échantillon de cette fantaisiste ponctuation.

Paysage de la Suisse

Le calme *virgule* et la pureté de l'air *virgule* qu'on respire en Suisse *point et virgule* l'aspect imposant *virgule* de cent montagnes colossales *virgule* enfoncées dans les nues *virgule* et chargées de glaciers *point et virgule* la multitude de fleurs *virgule* qui *virgule* au printemps *virgule* émaillent les pâturages des hauteurs *virgule* et contrastent *virgule* par la vivacité des couleurs *virgule* avec la sombre verdure *virgule* des bois d'arbres résineux *point et virgule* ces chalets solitaires *virgule* adossés *virgule* contre les rochers *virgule* ou protégés *virgule* par les tiges élancées des sapins *virgule* ces troupeaux *virgule* qui animent *virgule* les tapis de verdure et que l'on voit paître jusqu'au bord des abîmes *virgule* la fraîcheur des eaux vives *virgule* qui jaillissent sur les flancs des montagnes et dans tous les vallons *point et virgule* ces nappes *virgule* d'eau bleuâtre *virgule* qui remplissent plusieurs bassins des vallées *virgule* et brillent dans le lointain *virgule* la situation pittoresque de tant de hameaux et d'habitations isolées *virgule* tous ces objets divers *virgule* font sur le voyageur une impression que *virgule* ni le pinceau de l'artiste ni la plume du poète ne peut se flatter d'égaliser *point*.

Il y a là-dedans un certain nombre de virgules contre lesquelles je n'ai rien à dire. Mais il y en a d'autres qui me choquent un brin et que j'aurais mises à d'autres endroits. C'est une débauche. Même en les prenant pour les placer où il en manque, on en aurait de reste. Somme toute, j'aurais préféré deux ou trois fautes d'orthographe usuelle et moins de virgules. C'est une opinion personnelle que je vous donne pour ce qu'elle vaut. La maîtresse de la jeune fille en question en a une autre

qui est d'ailleurs parfaitement justifiée. Elle n'ignore pas que les fautes dites de ponctuation sont pour le correcteur des péchés véniels. Avec quatre consonnes maladroitement placées un candidat est à peu près sûr d'échouer. Avec cinquante virgules glissées dans a page à tort et à travers, on ne risque pas grand'chose. Or, que veut la maîtresse ? Que son élève soit reçue. Elle l'est.

Vous direz peut-être que cette pluie de virgules end la lecture difficile et la pensée obscure. On vous répondra qu'il ne s'agit pas de la pensée ; qu'il s'agit tout simplement de conquérir un diplôme

Si pour conquérir ce diplôme on exigeait du candidat des phrases correctes et des pensées claires, on s'inquiéterait un peu plus de la ponctuation. On arriverait en très peu de temps à régenter les virgules indisciplinées et à expulser les inutiles. Pourquoi se donner tant de mal, bon Dieu, puisque, au point de vue de l'examen, cela n'a pas d'importance.

Je demande donc que cela ait de l'importance. Je ne l'obtiendrai pas, je le sais fort bien. Mais ça me coûte si peu de le demander ! Savez-vous ce qui arriverait ? Il arriverait que les enfants de douze ans mettraient la ponctuation en écrivant comme ils la mettent en lisant, quand ils lisent proprement.

Dame ! il faut lire proprement. Et pour cela pas besoin de tant de mystères. Il suffit que, dès le début, l'enfant soit accoutumé à *dire* naturellement ce qu'il lit. Je prends un petit bonhomme de six ans qui, au tableau noir, parvient à réunir ces quelques syllabes : LA LOCOMOTIVE VA VITE. S'il ne voit là que des sons : *lo-ti-vi-mo*, cela ne dit rien. Voit-il au contraire la locomotive fumante qui fuit rapidement sur les rails ? Alors, au lieu de syllabes isolées, il exprime une pensée qu'il fait sienne, et il dit : *La locomotive va vite*, comme vous le diriez, vous en moi. Il fait sentir le point final. Et le voilà, dès les premières leçons de lecture, en possession d'une règle de ponctuation. Est-ce donc si difficile ? Ce que nous avons fait pour le point, faisons-le pour la virgule. il la sentira en lisant. Si nous exigeons qu'il lise comme nous ; et s'il la sent, il la mettra en écrivant. Seulement, dès la première dictée, il faut que nous renoncions à nous substituer à lui pour la ponctuation. Il faut qu'il la mette lui-même. Nous sommes là, dictant mot à mot, répétant deux ou trois fois le même mot, — en pensant à autre chose — in-

diquant les virgules, les points, les deux points. C'est absurde. L'enfant let ce que nous lui dictons, sans la moindre réflexion, dispensé de tout effort, telle une machine à écrire. Si nous lisions tout d'abord quelques lignes du texte, lentement, avec expression, nous arrêtant où il convient, détachant les incidentes, marquant les interrogations, nos enfants au bout de quelques jours ponctuèrent d'eux-mêmes, sans connaître les règles savantes de la ponctuation. Le texte est dicté. Qu'un enfant le relise et non nous. S'il le lit bien, la ponctuation est bonne. S'il le lit mal, un camarade sera appelé à rectifier. Et c'est alors qu'il conviendra de dire : La phrase est terminée, mettons ici un point. Ici on interroge. Quel signe employez-vous ? Là, nous avons, en lisant, fait une faute : quel signe ? Là... Je l'ai bien remarqué cent fois : les enfants arrivent rapidement à ponctuer quand ils comptent sur eux-mêmes et non sur le maître. Malheureusement nous avons trop tendance à les croire incapables de le faire, et nous le faisons pour eux. Je vous ai mis sous les yeux le produit d'une fillette intelligente de seize ans : c'est sa maîtresse qui a ponctué ses dictées et lui a laissé une liberté absolue pour la ponctuation de ses devoirs de composition française.

Dire que cette maîtresse ne lui a jamais fait une leçon sur la ponctuation serait exagéré. Il y a, dans la grammaire, un chapitre sur la ponctuation comme il y en a un sur les noms composés et les participes. On a vu cela à telle date. On a appris des règles par cœur ; C'est-à-dire qu'on a cru encore une fois apprendre la langue par la grammaire. Toujours la même erreur et la même routine.

Mais laissons la grammaire et revenons à la ponctuation. Je n'y reviens que pour dire que je ne fais pas fi des règles, mais que je préfère de beaucoup la méthode simple et naturelle qui consiste à ponctuer en lisant et en écrivant, sauf à en tirer ensuite les règles qui alors deviennent presque inutiles.

(27 octobre 1907.)

VII. LECTURE

8. À propos de composition française

22 novembre 1908.

[Retour à la table des matières](#)

Je viens de recevoir d'un de mes correspondants, c'est-à-dire d'un ami, une lettre qui, sous une forme des plus agréables, remet en question le choix de la composition française à l'examen du certificat d'études.

Voici sa lettre dans toute sa saveur :

*
* *
*

Monsieur l'Inspecteur primaire, alias Populo.

D'abord, félicitations ! — Ensuite heureux les collègues qui vous auront comme supérieur, car il causeront avec vous librement comme on cause entre collaborateurs de la même œuvre. De la sympathie réciproque qui en naîtra sortiront les meilleurs résultats.

Je vous vois l'an prochain à la tête de la commission d'examen pour le C. E. P., et donner vos références pour correction de la rédaction.

Le sujet n'a pas plu aux instituteurs : « Choisissez deux personnages de la Révolution française et dites ce que vous en savez. »

1^{re} COPIE. — C'est impeccable pour un morveux de 12 ans : la phrase est bien bâtie, la ponctuation rigoureuse ; pas une faute d'orthographe ; écriture soignée. Mais (il y a un mais), dans ce travail personnel, c'est Turenne qui a sauvé la France à Valmy, et c'est Turgot qui organise la victoire. Le correcteur se gratte l'ivoire blanc de son crâne dénudé et demande timidement : Quelle note donner à cela, Monsieur l'Inspecteur ?

2^e COPIE. — « Les deux personnages que je connais le mieux et qui font partie de la révolution sont *Kalerman* et *Carnot*... » Le choix est judicieux ici, mais saperlipopette, quelle phrase, quelle orthographe, quelle écriture ! Voyez *Kalerman* qui met son épée au bout de son képi, et *Carnot* qui élève des plans de campagne pour 1 400 hommes. Le correcteur se gratte de nouveau le crâne ivoirien et demande encore : Celui-là peut savoir son histoire ; mais il n'est pas fichu d'écrire une demi-page de lettre. Quelle note lui donner, Monsieur l'Inspecteur ?

On a donné 4 au premier et 6 au second.

Comme membres de la Commission, j'ai émis les courtes réflexions suivantes :

Des devoirs de cette sorte donneront toujours lieu à des rédactions on ne peut plus disparates et me semblent très mal choisis. Si l'on veut connaître la force historique, géographique, scientifique d'un candidat (et si l'oral ne suffit pas), qu'on lui donne là-dessus un devoir spécial comportant plusieurs questions, comme on le fait d'ailleurs pour le français, l'agriculture et les mathématiques. Tout le monde sera d'accord. Donner 4 au premier devoir et 6 au second me semble parfaitement injuste. Oui ou non, a-t-on donné une rédaction pour savoir si l'enfant connaissait deux personnages de la Révolution ou pour savoir s'il savait tourner une phrase française ?

J'ai préconisé (sans succès) un système qui rétablirait la justice tout en se soumettant à l'arrêté ministériel : c'est celui des coefficients.

1° Construction de la phrase, 4 sur 10 ;

2° manière dont a été compris le sujet, 4 sur 10 ;

3° tenue matérielle du devoir (orthographe, propreté, écriture, ect.), 2 sur 10.

Et, du coup, ce candidat 1^{re} copie attrapait 6 points au moins, qu'il aurait facilement eus d'ailleurs s'il était tombé sur une vraie rédaction ou sur quelque fait historique tout à fait de sa connaissance. Quant au second, il se retirait avec 4 seulement, ce qui me paraît de toute justice.

Qu'en pensez-vous, Monsieur l'Inspecteur ?

Respectueuses salutations.

DOLLET.

*
* * *

Je pense ce que vous pensez.

Vous vous étonnez de ce que, en composition française, on donne 4 à celui qui écrit en français et 6 à celui qui écrit en charabia.

Il y a belle lurette que j'ai signalé cette anomalie. Je suis poli, hein ? en parlant d'anomalie.

Et c'est pour cela que dans certaine revue, il y a des années déjà (je n'ai pas le temps d'opérer des fouilles), j'ai un peu crié contre certains livrets, des espèces de catéchismes signés de noms respectés... et respectables,, qui sont tombés en nuées sur les écoles de la république qu'ils ont assombries. Elles prenaient l'air, les écoles de la République, elles s'ensoleillaient ; le catéchisme catholique, apostolique et romain en était sorti, et le maître avait pris la parole ; et les enfants écoutaient et même commençaient à balbutier. Ça ne pouvait pas durer. Sous prétexte de seconder les maîtres, on nous inonda de formulaires. Oh ! les sales livrets ! Oh ! les catéchismes ! Qu'ils soient rouges ou blancs, ce ne sont que des mots, ce ne sont que des formules, la géographie en formules, l'agriculture en formules. On s'est ingurgité le catéchisme scientifique comme on s'était ingurgité l'autre. La meilleure mémoire a eu le premier prix. Elle continue à savoir le premier prix. C'est à se demander s'il n'y a pas là de la sorcellerie. Je comprends que nous grands-parents aient cru aux sorciers. Quoi ! ce sont nos maîtres, nos guides vers un enseignement libéral qui nous vendent des formulaires ?

Eh bien ! mon camarade, vous avez fait toucher du doigt le mal. Les Thomas les plus endurcis finiront par comprendre.

Noli esse incredulus.

La composition française réduite à un résumé, n'est-ce pas la plus hideuse contrefaçon du programme ? Est-il un exercice scolaire qui vaille la composition ? est-il un exercice scolaire qui vaille la composition ? On place l'enfant la plume à la main, devant une page blanche qu'il lui faudra remplir. Il cherche ; il regarde au dehors ; il regarde en soi ; il oppose un souvenir à un autre souvenir, un argument à un autre : il ordonne, il apprécie, il conclut. — C'est trop difficile, ont bramé quelques braves gens effrayés.

— Ne pleurez pas, ont répondu de distingués pédagogues : nous allons vous préparer la matière que vous roulerez en boulettes, que vous ferez avaler à vos écoliers. Pas besoin d'agiter avant de s'en servir.

On a donc fait avaler aux pauvres gosses le plus de boulettes possible. Mais il y en a trop. Ils n'ont pu tout avaler. Et pendant qu'ils se liraient à cet exercice ingurgitatoire, ils négligeaient cette gymnastique intellectuelle qui est éminemment éducative. Ils se boursouflaient, les pauvres, mais ne se faisaient pas de muscles. Les pâtés de foie gras ne profitent pas aux oies.

Mais pourquoi est-ce que je me fâche ? Si un fabricant de livrets voit une affaire à faire, il la fera. Et l'éditeur aussi. C'est à vous, mes amis, à vous méfier.

Revenons à nos moutons.

Je réponds aux questions posées par M. Dollet :

1° Qu'in n'a pas le droit — en dépit du règlement — de réduire la composition française à un résumé ;

2° Que la première n'est qu'une des facultés de l'âme humaine et qu'on rompt l'harmonie en l'hypertrophiant ;

3° Que la première composition est la meilleure et valait 8 quand la seconde eût été largement cotée avec 2.

Voilà, mon cher camarade, quel est l'avis de l'inspecteur.

(22 novembre 1908.)

VII. LECTURE

9. Avec un brin d'herbe

24 mars 1908.

[Retour à la table des matières](#)

Je viens de lire avec intérêt, dans le Bulletin de la Société libre pour l'étude de la psychologie de l'enfant, un rapport sur les expériences faites à l'école primaire à propos de l'enseignement scientifique. L'auteur vise à l'esprit scientifique plus qu'à l'enseignement proprement dit.

Or, les coups de sonde jetés dans certaines écoles de Paris semblent établir que les maîtres, talonnés par le programme, courent à la connaissance des faits, se préoccupant trop peu du chemin qui y conduit.

Des questions ont été posées à des enfants qui y ont répondu avec leur mémoire : ils ont vu cela dans le livre : le maître l'a dit. Rares sont ceux qui ont vu, observé, réfléchi, senti et compris. Rares donc, ceux qui ont réellement l'esprit scientifique.

Et le rapport en question, signé : Michælis, conclut à la refonte du programme.

Je veux bien. Refondons. Démolissons. Reconstruisons. Et quand nous aurons fini, nous recommencerons. J'ai connu un millionnaire, ayant la maladie de la pierre, qui toute sa vie fut mal logé, et mourut

entre les bras des maçons. Il avait tout de même passé une vie heureuse : il avait construit comme Chicaneau avait plaidé.

Il me semble que le mal constaté vient moins du programme que de la méthode. Quoi que l'on fasse, le programme de leçons de choses comportera toujours la connaissance de certains faits où la méthode vraiment rationnelle sera sans grande utilité. Et pourtant la connaissance de ces faits est nécessaire.

Mais nous devons nous attacher, chaque fois que la chose sera possible, à la recherche du fait ou de la vérité par une méthode rigoureuse. Et les occasions de développer l'esprit critique ne nous manqueront pas.

De quoi se plaint, en effet, Michælis ? De ce que les enfants ne savent pas voir, n'observent point, ne réfléchissent pas. Leurs impressions ne sont que des reflets : les reflets des impressions du maître. On ne s'étonnera point, plus tard, de retrouver des hommes qui penseront par le cerveau d'autrui, qui croiront parce que « cinq ministres l'ont dit ».

C'est que les meilleurs d'entre nous se précipitent au pas de course vers le fait et dogmatisent encore en déchirant les dogmes. On est trop pressé. On ne sait pas perdre utilement son temps. Allons, vite, au galop.

Ah ! si l'on voulait perdre un peu de temps au commencement, comme on irait vite un peu plus tard !

Un de mes bons amis, en faisant l'autre jour ne leçon devant moi, m'en a donné une. Il avait pour objectif la préparation d'une composition française.

Comme s'il avait voulu montrer que de rien on peut faire quelque chose quand on sait s'y prendre, il avait pris pour sujet un *brin d'herbe*, un brin d'herbe qu'il tenait à la main et qu'il venait d'arracher du jardin.

Ce qu'il a dit, le maître ? Oh ! pas grand'chose. Il a montré le brin d'herbe à ses enfants qui l'ont regardé, touché, flairé ; qui, par l'imagination, l'ont replacé dans son milieu, dans la prairie, et l'ont vu, là, en grande quantité, ont vu les ondulations produites par le souffle du vent, ont marché dessus, derrière le troupeau ; ils ont entendu aus-

si la faux des faucheurs, les rires des faneurs, les cris des charretiers ; ils ont flairé la bonne odeur des foin ; ils ont assisté, par la pensée, à l'épanouissement complet de la petite plante brusquement arrachée ; ils l'ont vue grandir ; ils ont aperçu et décrit ses petites fleurettes, la graine future. Que de choses dans un brin d'herbe ! Et que de réflexions sont encore venues s'ajouter aux observations ! Et pour cela qu'a-t-il fallu ? Il a fallu accoutumer — car cela ne s'obtient pas du premier coup — les enfants à se servir de leurs yeux et, les yeux fermés, à faire revoir ce qui a été vu, à voir en imagination : il a fallu leur apprendre qu'ils ont des oreilles pour entendre. Et comme le brin d'herbe isolé ne faisait pas beaucoup de bruit, ils l'ont replacé dans la prairie et ils ont entendu quelque chose. Qu'est-ce que le toucher peut bien vous apprendre sur ce brin d'herbe ? Le toucher n'apprend pas grand'chose. Cependant touchons !... Et l'odorat ? En somme, ce que mon ami a appris à ses élèves, c'est qu'ils ont des portes et fenêtres ouvertes sur les choses extérieures, mais qu'ils doivent savoir s'en servir. Il leur apprend à s'en servir. Il leur apprend à mettre de l'ordre dans l'observation et à mettre en ordre les sensations obtenues. Il leur apprend enfin à observer en dedans, à comparer, à juger, à voir clair en eux-mêmes. Quand, par des exercices gradués, l'enfant aura appris à voir en dehors, à voir en dedans, à comparer, à réfléchir, à juger, il aura acquis, sinon beaucoup de science, mais du moins l'esprit scientifique.

(24 mars 1908.)

Causeries de Populo (1909)

VIII

ARITHMÉTIQUE — SCIENCES

[Retour à la table des matières](#)

VIII. ARITHMÉTIQUE — SCIENCES

1. Jibel conférencier.

20 décembre 1903.

[Retour à la table des matières](#)

Un perfide ami, très au courant des démêlés que j'ai eus tout récemment avec Jibel, vient de m'adresser le compte rendu d'une conférence que ledit Jibel aurait faite il y a trois semaines, dans le pays du bon La Fontaine et du Bon Juge.

C'est retourner le fer dans la plaie !

Mais si je suis « sans pitié », — tel le gendarme de Courteline, — je ne suis pas « sans grandeur d'âme ».

Et je rends justice même à mes ennemis.

Qui sera étonné de trouver son compte rendu dans la *Revue* ?

C'est mon « perfide ami » ! Et puis, il n'y a pas à barguigner : pour de la bonne pédagogie, c'est de la bonne pédagogie.



Belle salle.

Deux cent cinquante auditeurs et auditrices.

Après quelques mots affectueux et humoristiques du président, Jibel prend la parole : parole lente, mesurée, précise, mais vibrante et pleine d'émotion communicative, qui veut d'abord indiquer, en un court préambule, la mission émancipatrice de la science... Plus de vaines craintes, plus de chimères ; la vérité simple et forte, voilà ce qu'il faut apporter à nos enfants, dès l'école primaire. Partir du fait, se rendre compte de ce fait par un examen personnel et réfléchi, demander à l'expérience répétée la confirmation d'une conclusion première pour se libérer, pour augmenter sa puissance d'action : voilà le but. Et pour l'atteindre, il faut agir sur les jeunes cerveaux dès les premières années ; la bestialité est encore si près de nous et les forces ataviques si tenaces !... Croyons bien pourtant que cette science de la nature ne s'acquiert pas par des expériences extraordinaires, éblouissantes comme des feux d'artifice : « La nature évolue d'ordinaire sans bruit, sans fracas, sans apparat. » La science peut s'enseigner simplement, à peu de frais — à l'école primaire. Cependant avec rien on ne fait rien : il faut des choses et quelques ustensiles appropriés (pas des ustensiles de cuisine, ah ! non ! — ce serait sale et dangereux). Et le conférencier étale ses appareils : verres à boire, flûtes à champagne, poêle pour ménage de poupée, tubes recourbés à essais et sa lampe à alcool et son trépied pliant, si ingénieux !

Il commence ses expériences, frappe avec un marteau : « Ce corps est solide, voyez : je le frappe, il résiste... Cette brique aussi est un corps solide ; mais elle résiste moins au choc. Et cette craie résiste moins encore... Tous les corps solides n'ont pas le même degré de cohésion, mais *tous ont une forme déterminée.*

« L'eau qui remplit ce verre n'a aucune cohésion : ses molécules roulent les unes sur les autres. Les liquides ont la forme des vases qui les contiennent. Je change cette eau de vase : de conique elle est devenue cylindrique. *Les liquides n'ont pas de forme déterminée.* »

Ces choses simples sont si bien présentées qu'un petit enfant les comprendrait. C'est justement pour les enfants qu'elles sont faites. Cependant l'auditoire d'hommes et de femmes est intéressé, attentif au moindre geste.

Jibel nous montre que les gaz sont des corps qui se détendent et modifient constamment leur forme : que si on ne les voit pas toujours

facilement, ils impressionnent quelquefois désagréablement l'odorat ; que le gaz qui s'appelle *air* caresse doucement, fouette rudement, renverse violemment ; qu'enfin l'homme a *domestiqué* certains gaz, comme l'acétylène.

Et à ce propos Jibel conseille : « Les expériences les plus simples exigent un doigté spécial. Essayez—vous à l'avance... Un petit morceau de carbure de calcium, une deux gouttes d'eau : voilà pour les produits. Plus, nous donnerait une boue grisâtre et mousseuse qui obstruerait le tube, éteindrait notre flamme. — le dégagement gazeux a chassé l'air. — J'allume ! »

Et la lumière apparaît ! *Fiat lux!*

Un tonnerre d'applaudissements éclate. L'artiste manipulateur, triomphalement, mais avec la gravité de l'officiant, promène devant l'auditoire l'appareil lumineux.

Ce triomphe, pouvons-nous l'obtenir dans nos classes ? Nous n'en sommes pas sûrs. Nous doutons, mais nous avons le désir d'essayer. « Il a le chic ! » dit quelqu'un derrière moi. Nous l'aurons si nous voulons... Ces pensées trottent dans les cerveaux ; cela se lit sur les visages... L'idée fait son chemin, c'est « la Vérité en marche » de Zola appliquée aux choses de l'école.

Mais attention ! L'orateur a haussé le ton. Des simples faits, il s'élève aux considérations générales : « L'eau se présente à nous sous les trois états. Elle est liquide sous son état habituel ; elle existe dans l'atmosphère à l'état de vapeur ; nous la trouvons, dans les basses températures à l'état solide sous le nom de glace. Dans certaines planètes, une humanité, différente de la nôtre assurément, l'emploie peut-être à ses constructions : des colonnes, des viaducs, des monuments... » Ces hypothèses l'amènent à confesser sa foi, non la foi révélée par les mythes antiques, mais une foi robuste dont les bases sont sensibles et permanentes et qu'il a l'ambition de mettre à la portée de tous.

Cette sereine philosophie, faite de raison, va planer sur les modestes expériences qui vont suivre.

Lentement, religieusement, le conférencier verse de l'eau froide sur une pierre de chaux vive... il attend... Chacun de nous regarde, se penche... Tout à coup un craquement, puis un autre, puis de la vapeur

au-dessus de la chaux... Le maître parle. Il admire « le travail dynamique des atomes »... Sa parole est persuasive parce qu'elle est émue : « Ce que j'ai fait une fois, je le recommencerai dix fois, cent fois toujours : nulle puissance ne pourra faire qu'il en soit autrement : *toujours* il en sera ainsi. »

L'impression est forte : l'auditoire ressent profondément la vérité de la loi *physique* dont le conférencier récemment a parlé dans la *Revue*.

Puis, ce sont des observations et des déductions ingénieuses tirées d'expériences faciles : la terre argileuse qui serait entraînée par les eaux, mais que le calcaire coagule et fixe pour former le sol nourricier ; le terrain acide que corrigent des amendements basiques ; l'action mauvaise de la chaux sur le fumier dont elle chasse l'azote fertilisant ; la formation du calcaire par la pluie qu'acidifie l'acide carbonique de l'air et du sol ; et le pourquoi des binages et des hersages et le mécanisme de la digestion, dissolution, etc., etc.

Puis cet terrible homme, qui tantôt nous emmenait à travers les espaces éternels, qui nous faisait passer du terre-à-terre scientifique aux plus hautes spéculations, se souvient tout à coup de la cigale, sa payse ; il souffle dans son roseau : *La... la... la*, et toute l'assistance surprise et sous le charme de l'aimable et toujours mystérieuse physionomie, de répéter avec lui : *la... la... la...*

Le diapason d'une main, une baguette de l'autre montrant au tableau noir le nom des notes de la gamme : « Voici, dit-il, comment on apprend à ses élèves à solfier : *mi, ré, mi, sol...* allons... *Mi, ré, mi, sol, fa, ré, mi, do...* Recommencez : *mi, ré, mi, sol...* » Et nous tous de répéter, malgré nous, presque, *mi, ré, mi, sol...* C'est de la sorcellerie ! »

Autre chose, maintenant : *les Vaillants du temps jadis*, le superbe chant de Bouchor, s'élève, emplit la salle : les cours vibrent. Nous communions aujourd'hui sous des espèces inattendues (qui l'eût cru ?) : chimie, agriculture, musique.

Les artistes de tous les mondes sont des charmeurs, souvent des hommes de bien, rarement des pédagogues.

Jidel est tout cela.

Il peut se réjouir : l'artiste, l'homme de bien et le pédagogue ont été entendus.

T..., instituteur à S



Je devrais me contenter de signer ce qui précède. « Pour copie conforme. » Mais mon ami T., de S., mérite bien que je me venge de lui.

J'ai appris par la « rumeur publique », qui sait des tas de choses, qu'il avait pris une part effective à la conférence de Jibel en faisant, lui aussi, quelques expériences avec des produits et ustensiles rangés dans une table-armoire de son invention.

Il paraît que le meuble et son contenu ne coûtent pas trente francs.

Mais ils valent beaucoup plus en raison de l'ingéniosité et de la bonne volonté de l'inventeur.

C'est ce que tout le monde a dit, et Jibel comme les autres.

Oui, mais tout le monde n'est pas ingénieux.

C'est entendu, mais tout le monde peut montrer de la bonne volonté.

On n'est pas tenu d'inventer une table-armoire.

Mais on est tenu d'avoir une armoire quelconque, avec, dedans, des produits et des ustensiles pour expériences.

Et l'on est tenu de s'en servir.

Sinon on continuera à enseigner la science comme un dogme, ce qui n'est pas un moyen de libérer les esprits.

Et l'enseignement laïque ne sera qu'une contrefaçon de l'enseignement congréganiste.

(20 décembre 1903.)

VIII. ARITHMÉTIQUE — SCIENCES

2. Calcul mental

2 août 1908.

[Retour à la table des matières](#)

À l'examen du brevet élémentaire :

— Mademoiselle, veuillez me démontrer que tout nombre qui en divise deux autres divise leur plus grand commun diviseur.

Mademoiselle se hâte de donner satisfaction au vieux bonze déplumé qui lui a posé cette difficile question, Mademoiselle est ferrée sur la théorie ; Mademoiselle démontrerait au vieux monsieur des choses bien plus difficiles que cela ; Mademoiselle est très forte en arithmétique.

— Mademoiselle, dites-moi maintenant quel est le prix de 1350 grammes de bœuf à 1 fr. 10 la livre.

Mademoiselle sourit. Elle s'est fait recommander par le cousin du concierge et la tante d'un député influent. Elle sent l'effet d'une si puissante recommandation. C'est une question de certificat d'études qu'on lui pose là. Béni soit le cousin du concierge de... ! Et la voilà, la craie à la main, qui prononce :

Si 500 gr. coûtent 1 fr. 10.

1 gr. coûtera...

— Assez, dit le vieux déplumé, assez ! Posez la craie. Là ! Tournez-vous de mon côté et causons. Vous êtes à la boucherie où vous avez acheté 1350 gr de bœuf. Ni vous ni la bouchère ne vous servirez de craie, de crayon, de tableau et d'ardoise pour faire le compte. En moins de temps qu'il n'en faut pour faire la pesée, la bouchère a dit : C'est tant. Cette bouchère n'a pas son brevet. Elle est incapable de raisonner sur la divisibilité. Mais elle sait compter. Elle est là pour défendre ses intérêts ; défendez les vôtres. Voyons, combien lui devez-vous ?

La pauvre Demoiselle, si brillante tout à l'heure, est bien terne maintenant. On ne la reconnaît plus. Donnez-lui une chaise. Elle va s'évanouir. Pauvre petite !

Le vieux monsieur, somme toute, n'est pas bien méchant. Il est vieux. C'est vrai ; mais ce n'est pas sa faute. Il a probablement une petite-fille, lui aussi, qui passe des examens. Il vient au secours de la pauvre désespérée.

- Voyons : à 1 fr. 10 la livre, que vaut le kilo !
- 2 fr. 20.
- Parfait. Combien avez-vous acheté de kilos ?
- Un.
- Qui coûte ?
- 2 fr. 20.
- A 2 fr. 20 le kilo, combien l'hecto ?
- 0 fr. 22.
- Combien d'hectos achetés ?
- Trois.
- Qui valent ?
- 0 fr. 66.
- Ajoutez ces 66 centimes au prix du kilo.
- Cela fait 2 fr. 22 + 0 fr. 66 = 2 fr. 86.
- Il y a encore 50 gr.

— Oui, ou un demi-hecto ; soit 0 fr. 11.

Ajoutez ces 11 centimes.

Cela fait en tout : 2 fr. 86 + 0 fr. 11 = 2 fr. 97.

— Voilà pourquoi la bouchère, qui s'y entend, vous a demandé 3 fr. Elle a eu raison. Elle a été honnête, puisqu'elle ne vous a volé que trois centimes. Mais si elle eût voulu vous voler trois sous, rien de plus facile. Vous n'y auriez vu que du feu. Ne vous y fiez pas ! Toutes les bouchères ne sont pas honnêtes. Quelle est donc la corporation dont tous les membres soient honnêtes ? Et puis on peut se tromper. Il est donc bon que le vendeur et l'acheteur sachent compter tous les deux. Or, dans la circonstance, nous constatons que celle qui n'a pas le moindre diplôme sait compter ; qu'au contraire, celle qui a un diplôme ne sait pas compter.

Et le vieux bonze, huché sur son dada, dit encore que dans la pratique journalière. Il est moins important de savoir la guerre de Sécession, la théorie de la racine carrée, l'accord des participes, que de savoir calculer à moins d'un sou près le prix de son pot-au-feu.

— Quel vieux raseur ! dit Mademoiselle en s'en allant.

C'est vrai. C'est un vieux raseur ! chère Mademoiselle, puisqu'il vous a rasée. Mais avouez qu'il vous a un tantinet humiliée en vous prouvant que vous êtes moins forte que votre bouchère, et que, somme toute, en dépit du diplôme conquis, vous êtes bien incapable, pauvre petite ménagère, de faire votre marché. Et le monsieur qui vous épousera fera une jolie gaffe, car... Pardon ! il ne fera pas de gaffe, car vous êtes intelligente, et, bonne petite ménagère, vous apprendrez le calcul mental.

Ah ! le calcul mental ! On en parle. On en parle beaucoup. Mais on ne sait pas exactement ce que c'est.

Ne me lapidez pas, mes amis, si je vous dis que vous l'enseignez mal. Pas tous, bien entendu. Il y en a qui savent, qui ont une méthode. C'est le petit nombre. Les autres procèdent comme suit :

— Trois fois 9 ?

— 6 fois 40 ?

— $75 + 12 + 7 + \dots$

— Quel est le prix d'un hectare de terre à 0 fr. 40 le mètre carré ?

Ça, mes amis, c'est un contrôle, un sondage. Où est la méthode ?

C'est si vrai que l'on envisage pas le calcul mental que cinquante candidats au certificat d'études, qui avaient fait un problème difficile, ont été incapables d'expliquer comment, mentalement, ils ont trouvé l'intérêt de 100 fr. pendant 60 jours au taux de 3 pour cent.

Oh ! s'il se fût agi d'une règle de trois... Mais on ne voulait pas d'une règle de trois.

Combien dans votre canton ont pu dire comment, mentalement, on multiplie par 11, par 9 ?

Je vous dis, camarades, que nous apprendrons à nos enfants une foule de choses qu'ils se hâtent d'oublier, et que nous ne leur apprenons pas des choses indispensables qu'ils sont obligés d'apprendre dès qu'ils nous ont quittés. Ils les apprennent, certes, avec d'autant plus de difficulté qu'ils ne peuvent s'appuyer sur des principes solides.

Là, entre nous, camarades, il faut reconnaître que c'est nous qui avons tort.

(2 août 1908.)

Causeries de Populo (1909)

IX

CHANT — GYMNASTIQUE — COUTURE

[Retour à la table des matières](#)

IX. CHANT - GYMNASTIQUE - COUTURE

1. Le chant à l'école primaire

2 décembre 1900.

[Retour à la table des matières](#)

« Chantera,
« Chantera pas !

« D'abord on chante trop. Je veux dire qu'on chante mal à propos.

« Nos enfants chantent en entrant dans la classe, en la quittant, quand ils se lèvent et s'asseyent, avant et après les récréations, en marche, et au repos. Le maître frappe de sa règle sur le pupitre, jette un livre, donne le ton : et les voilà tous chantant. Un exercice à heures fixes, prévu et inévitable, devenu banal, auquel ils se livrent sans conviction et sans allégresse. Quelques-uns en souffrent, d'autres s'en amusent ; la plupart y sont indifférents. Celui-ci dénature le texte inconsciemment ou à dessein ; celui-là regarde le ciel bleu par la fenêtre, tandis que ses lèvres murmurent machinalement un chant sans effet. Le maître intervient, gronde, fait recommencer — et punit. — Et l'on passe à un autre exercice. »

Voilà ce que je lis dans le *Manuel général* du 20 octobre dernier, sous la signature de M. Moulet.

Diable ! quel réquisitoire complet et vigoureux. Ne chantons plus en entrant : c'est mal ; en sortant, c'est pire ; ni debout, ni assis : c'est

malsain ; ni en marchant, ni au repos : ce n'est pas convenable. Couchés, alors ? Mon Dieu, mon Dieu ! comment faire ? Ne vaudrait-il pas mieux d'abstenir ? Non, ne chantons pas, ne chantons plus.

Le chant à « heures fixes » n'est qu'un « exercice banal ». Ne re-tombons plus dans cette hérésie pédagogique. Qui nous dit, d'ailleurs, qu'à telle heure nos enfants seront dispos ? Sur dix, il peut s'en trouver un qui ait du chagrin. Va-t-il être tenu, le pauvre, de rire avec *les Petits vendangeurs*, de Bouchor :

En avant, jolie troupe

De bambins joufflus.

Parmi les dix fous, hélas ! il y a un sage. Silence à tous ! Attendons l'heure, la minute où tous les cœurs battront à l'unisson, pour que personne ne souffre, ne rie, n'altère le texte « inconsciemment ou à dessein ». Alors nous entonnerons un morceau qui s'adapte exactement à notre état d'âme et à l'état d'âme de nos écoliers.

Mais c'est bien compliqué, cela. Saurons-nous jamais le moment où tout le monde sera dispos ? Et à ce moment-là, le serons-nous nous-mêmes ? Pédagogie trop savante, pédagogie troublante. Jusqu'à ce jour, nous avons pensé qu'il convenait de faire chaque chose en son temps : cela était simple, commode et honnête. Nous étions dans l'erreur. Et même, ce que dit M. Moulet en parlant du chant — et il le dit avec élégance — peut s'appliquer à tous les enseignements de l'école : nous nous enquerrons, si nous sommes sages, des dispositions de nos élèves avant d'ouvrir la classe. Tels des garçons de restaurant, nous présenteront le menu : grammaire ? histoire ? calcul ? musique ?... Ils choisiront. J'aime à croire qu'ils demanderont tous le même plat, car, saperlipopette ! comment ferait le maître si ces maudits gamins venaient à demander des plats différents ? Au restaurant, le garçon sert un peu de temps des plats divers à ses clients ; à l'école, ce serait moins facile. Comment faire, si nos petits clients ne se mettent point d'accord ? Eh bien ! vous savez, ils sont taquins : il suffira que Paul demande un plat de grammaire, pour que Paul demande un plat de grammaire, pour que Pierre réclame de l'arithmétique et Jean de la musique.

Bien fâcheux, car l'idéal serait de suivre l'enfant, tout en le dirigeant là où il doit aller, plutôt que de l'y pousser fêrule en main. Mais c'est l'idéal. Dans l'éducation publique il n'y faut point songer. L'enfant fera ce qu'il doit et non ce qu'il veut. Et quand viendra l'heure du chant, que voulez-vous, nous chanterons et il chantera. C'est la règle. Une règle qui souffrira, comme tant d'autres, des exceptions. La première visera les maîtres qui ne savent pas chanter. Seront également dispensées du chant ceux qu'étreint un gros chagrin. L'instituteur sait sa belle-mère à l'agonie par exemple : l'obligera-t-on à entonner l'hymne admirable :

Ah ! quel magnifique rêve

Ce serait cruel.

Ne rions pas, la chose est grave. Et c'est très sérieusement que je souffre quand les conseils tombés de la bouche ou de la plume de nos maîtres ou de nos chefs jettent la perturbation dans nos esprits. Quand j'ai lu la belle page d'où j'ai extrait les lignes du début de cette causerie ; quand, tout ému encore en charmé, je me suis demandé comment je pourrais faire entrer dans la pratique les idées de l'auteur, je me suis senti impuissant ; et je me suis dit que l'auteur, à ma place, n'en ferait pas davantage.

« Pleine liberté pour le maître, dit-il. Qu'il décide lui-même pour le plaisir des enfants et pour le sien s'il commencera ou terminera sa classe par un chœur... »

Soit. Il est décidé qu'on chantera un chœur en entrant en classe, pour célébrer la clôture de l'Exposition. Ce chœur, va-t-on l'improviser ? Est-ce qu'il ne faut pas l'avoir étudié péniblement, phrase par phrase ? avoir réuni les choristes pour des essais qui n'avaient au début rien d'harmonieux ?... C'est joli, un chœur, quand on le sait bien. Mais, pour la savoir, il faut l'apprendre, dirait M. de la Palisse. Quand ? quel jour ? à quelle heure ? Et nous voilà soumis à la règle, aux « heures fixes », à l'emploi du temps.

Et la liberté ? Plaisanterie ; cette liberté-là s'appelle désordre, fantaisie, caprice et souvent paresse.

Je ne suis pas assez musicien pour suivre M. Moulet jusque sur les hauteurs où il s'est placé sans effort. Je sens qu'il a raison sur bien des points : il n'aime pas les chants banaux, les « chœurs insipides ». Moi non plus ; il pense que nos choix ont besoin d'être dirigés ; nous remercierons qui nous guidera. Mais, ces choix faits, chantons souvent, très souvent ; en entrant, en sortant, avant et après la récréation. Chantons pour assurer la discipline : chantons pour égayer les mouvements... Il en est qui, tout d'abord, chanteront du bout des lèvres ; mais entraînés par les camarades, ils oublieront vite chagrins et soucis d'écoliers, et les voix et les cœurs s'élèveront à l'unisson. L'âme qui vibre provoque des vibrations d'âmes.

Mais qu'il me soit permis de laisser de côté la question du chant pour arriver à cette conclusion pédagogique : il est dangereux, pour soutenir une thèse, de critiquer tout ce qui se fait dans nos écoles ; il est dangereux encore, après avoir détruit, de n'indiquer aucun projet de reconstruction... les intéressés — parmi les intéressés, les meilleurs maîtres — sont là hésitants, ne sachant plus sur quel pied danser. Ils ont peut de mal faire. Dans la crainte de se tromper, ils s'abstiennent. Tant mieux, dira-t-on, quand il s'agit du chant. Erreur. On fait mal aujourd'hui ; demain on fera mieux ; après demain, ce sera bien. Ne décourageons pas les gens. L'effort conduit au succès.

(2 décembre 1900.)

IX. CHANT - GYMNASTIQUE - COUTURE

2. La gymnastique et les instituteurs

12 septembre 1909.

[Retour à la table des matières](#)

C'est à la mode. Pas de village qui n'ait sa société de gymnastique. Pas de ville qui n'en ait deux ou trois : la cléricale, la radicale et la socialiste. Car n'allez pas vous imaginer qu'il n'y ait que deux espèces de gymnastique, la suédoise et... l'autre. Vous seriez loin de compte. Pour se bien porter, pour marcher droit, pour courir vite, pour sauter de bas en haut, de haut en bas, il faut une gymnastique appropriée à la nuance d'un groupement politique.

Ce mouvement politico-gymnastique emporte les instituteurs qui, étant les chefs, sont bien obligés de marcher, soit par devant, soit par derrière. Mon ami X., qui est boiteux, naturellement va par-derrière ; Y., qui pèse cent dix kilos, sue également à l'arrière-garde et réclame l'honorariat ; Z., le bon philosophe, s'oublie le nez dans un livre ou la plume à la main. Mais ils marchent tous ou font semblant de marcher. S'ils déclinaient l'honneur et la charge, qu'est-ce qui arriverait ? Pas moyen : en avant !

En avant, mon pauvre Y. ; hisse tes cent dix kilos sur la barre fixe et exécute un rétablissement. Bien. Ça y est. Un peu lourd, mais le ven-

tre est gros. On fait ce qu'on peut. Un singe saute mieux qu'un éléphant.

En dépit de tant de bonne volonté, le pauvre « maître d'école » en prend pour son coryza.

On me communique la page 1013 du journal *le Stand*. Cette revue daigne s'occuper de nous. Écoutez-moi ça :

« Vulgarisateur à bon marché, il déforme et abaisse ; mais enfin, il répond. »

C'est toujours ça !

Il est vrai que *le Stand* n'est guère plus aimable pour les gymnastes, « masses de petits bourgeois, de petits prolétaires et de petits populaciers dont les laides et vicieuses progénitures sont presque aussi laides et vicieuses que celles des hobereaux gourmés... »

Le monsieur qui écrit avec cette élégance courtoise ne saurait avoir pour les maîtres d'école, professeurs de gymnastique, que des paroles aimables. - Après avoir déclaré que l'instituteur est incapable d'un enseignement méthodique, insinué que, seul, le professeur spécial a une « liberté de pensée et d'allures » et « une lucarne ouverte sur la science appliquée par les questions médicales où il est appelé à s'intéresser » (*sic*), il consent néanmoins à laisser à l'instituteur l'enseignement de la gymnastique :

« Ce pis-aller est encore préférable à l'inaction. De plus, la mobilisation au service de l'éducation physique de ces piètres recrues encore un avantage considérable : celui de les améliorer. Peut-être cette nouvelle obligation les conduira-t-elle à se faire une idée plus exacte des nécessités corporelles, et de l'importance d'être un bon animal. En tout cas, si les résultats qu'ils seront susceptibles (*sic*) sont sérieusement contrôlés, si ces résultats influent sur le seul critérium qui les atteigne, je veux dire les notes pour eux et les notes pour leurs élèves, ces maîtres d'école se verront de se mouvoir (*resic*), et à leur insu, leur raisonnement en ressentira les bienfaits considérables. La mentalité d'un émasculé diffère de celle d'un ingambe. C'est un fait d'observation historique ; l'athlète est souvent un esclave, et le chétif, un révolutionnaire ; les gens sérieux en tout temps groupent les hommes d'un physique normal, toutes proportions gardées.

« Il faut utiliser le maître d'école faute de professeurs spéciaux assez nombreux, disions-nous en commençant : il faut l'utiliser pour l'améliorer, disons-nous maintenant.

« Il y aurait encore une autre raison. On pourrait reprendre ainsi la vieille idée universitaire, trier parmi des instituteurs ceux qui auraient assez de qualités morales et physiques pour en faire une pépinière de maîtres de gymnastique. Cette idée serait excellente, pourvu qu'on ne chargeât pas les mollusques universitaires primarisés d'opérer la sélection. Il faudrait qu'elle s'opérât seule sous la pression des avantages qu'y trouveraient les intéressés, et sous la sauvegarde d'un examen dont la partie d'exécution personnelle serait autre chose qu'un simulateur et demanderait, pour pouvoir être exécutée, une véritable pratique des exercices physiques. Il faut qu'un apôtre, un chef entraîneur au physique comme au moral, ait prêché d'exemple. »

Je ne sais pas si M. Sennin, qui a signé ces lignes, est un athlète, un ingambe ou un émasculé. Ce que je sais fort bien, c'est qu'il pourrait dire ce qu'il dit en termes polis. Pourquoi injurier les gens qui, insuffisamment préparés, se dévouent à une œuvre qu'ils reconnaissent utile ? Que viennent faire ici les « mollusques universitaires » ? Quelle idée se fait de nous celui qui trie « parmi les instituteurs ceux qui auraient assez de qualités *morales* (c'est moi qui souligne) et physiques pour en faire une pépinière de maîtres de gymnastique » ?

Est-ce que M. Sennin espère améliorer la moralité et la mentalité des professeurs de gymnastique ? Ce ne serait pas un mal. S'il croit au contraire blesser les instituteurs, il enfonce son épée dans l'eau. Ils ne sont pas atteints.

Mais pourquoi ces passes brillantes où l'on reconnaît l'athlète qui se donne l'allure d'un spadassin, pour dire des choses que personne ne conteste. Eh oui, nous sommes des « maîtres d'école ». Nous en sommes fiers, si fiers que nous demandons à n'être que cela. Si l'on croit que nous ambitionnons l'honneur d'ajouter à nos fonctions celle de professeurs de gymnastique, on se trompe. Nous n'y tenons pas du tout. Notre tâche nous suffit. Quand nous avons fait six heures de classe, surveillé le balayage, corrigé nos devoirs, préparé nos leçons du lendemain, mis le greffe de la mairie à jour, cultivé notre jardin en été, fait le cours d'adultes en hiver, il ne nous reste même pas le temps de lire

notre journal. Cependant on nous dit : et les œuvres post-scolaires ? et la fanfare municipale ? et la société de gymnastique ? Et... Eh bien, là, c'est trop.

C'est donc entendu : nous sommes des professeurs de chant d'occasion, des professeurs de langue accidentels, des professeurs de dessin médiocres, des professeurs de travail manuel insuffisants, des conférenciers à la langue hésitante et des professeurs de gymnastique au-dessous de tout. Et puis après ? Est-ce que nous demandons à être tout cela ? Si, sachant un peu de tout, on nous demande de mettre au service d'une œuvre d'éducation nos modestes connaissances, nous consentons à ajouter cette charge à la charge déjà lourde, il se trouvera toujours sur le sol de France un hercule pour nous assommer ou un émasculé pour nous injurier.

Nous en prenons notre parti.

Mais je profite de la circonstance pour me retourner du côté de nos amis républicains, pour tendre mes mains suppliantes vers le grand maître de l'Université, et demander grâce. Que chacun de nous, suivant ses goûts et ses aptitudes, s'occupe de gymnastique, de tir à la carabine, de dessin, d'agriculture, d'apiculture, de conférences sociales, de lectures populaires, etc., etc., rien de mieux. J'ai déjà écrit cela ici, approuvé par les uns, blâmé par les autres. Qu'importe ? Ce qui importe, c'est de défendre ses idées et aussi de les répandre. Je m'y emploie de mon mieux.

Et je répète que l'État éducateur a laissé sa tâche inachevée quand il a abandonné l'enfant de 13 ans aux dangers de la rue et à tant d'autres dangers. Vite le prêtre s'en est emparé. On lui avait pris l'enfant de six ans. On lui rend l'enfant de 13 ans, avec la liberté d'en faire ce qu'il veut. Certes, on a bien encouragé l'instituteur à le ramener au cours d'adultes, aux conférences populaires. J'ai été et je suis encore de ceux qui ont fait un nouvel appel à son dévouement. Mais c'est toujours les mêmes qui se font tuer, disait un vieux soldat. On voudrait bien, chez nous, passer la main aux autres.

Comme dit M. Sennin : les autres, on les paiera. Qu'on ne paie pas l'instituteur, c'est bien naturel. Il est accoutumé à cela. Mais M. le professeur de gymnastique aura un gros traitement. C'est trop juste.

Il n'y qu'un seul fonctionnaire en France qui travaille pour rien : c'est l'instituteur. On peut bien l'insulter par-dessus le marché, n'est-ce pas, Monsieur Sennin ? Ce sera son pourboire.

Que concluez-vous, me dira-t-on ?

Je ne conclus pas. Je raconte. Je raconte et je cite pour que nos camarades sachent ben qu'ils sont professeurs intérimaires. Dès qu'on aura trouvé un spécialiste, on leur donnera leurs huit jours, sans leur dire merci, et on trouvera en même temps de l'argent pour ledit spécialiste.

Pardon. On leur a donné quinze jours de vacances. Je l'oubliais. C'est un grand effort qu'a fait là la République. Je suis un ingrat de n'y avoir pas pensé plus tôt.

Cela ne fait rien, camarades. Continuez à travailler à l'éducation du peuple. Et n'en attendez nulle récompense. Au moins, vous n'aurez pas de désillusions.

(12 septembre 1909.)

IX. CHANT - GYMNASTIQUE - COUTURE

3. La couture à l'école primaire

5 janvier 1908.

[Retour à la table des matières](#)

Une après-midi, j'entrai par hasard dans la cour d'une école de filles, juste pendant la récréation. J'examinai les petites filles et les bambins de la classe enfantine qui, tous, prenaient joyeusement leurs ébats dans leur cours respectives. Tout le monde était dans un état de propreté en général assez satisfaisant.

Cependant quelques petites filles avaient des bas troués, des accrocs à la jupe, au tablier ; plusieurs de ces tabliers étaient dépourvus de boutons, les boutonnières avaient été arrachées dans l'ardeur du jeu. Un bon gros garçon de la classe enfantine, la figure barbouillée de confiture, arborait peu triomphalement le drapeau... de sa chemise par le fonde de son pantalon.

Justement, en rentrant, les grandes faisaient de la couture, des travaux à l'aiguille. Je demandai aux maîtresses ce qu'elles faisaient faire à leurs élèves. « Des travaux pour le C. E. P. », répondirent-elles. Ce qui signifiait des boutonnières, des ourlets, des surjets, etc., sur des morceaux d'étoffes préparés à l'avance et que l'on distribuait aux élèves.

Ne voyez-vous pas avec moi qu'il y avait une heure de couture beaucoup plus pratique et plus profitable que celle pendant laquelle les élèves font des modèles pour le C. E. P. ? Il serait préférable que ces petites filles apprissent à raccommoder leurs vêtements et ceux de leurs compagnes plus jeunes ou moins adroites, à coudre les boutons qui manquent, à refaire les boutonnières déchirées, à reprendre les bas

troués, à dissimuler avec un morceau d'étoffe le trou du pantalon du gros bambin ; il y aurait toujours à faire. Ce serait l'apprentissage bien compris de la future mère de famille.

Voilà ce qu'on pourrait appeler de la bonne couture, de la couture mutualiste ; les petites apprenties travailleraient pour les autres aussi bien que pour elles ; certains pauvres enfants, victimes de la négligence de parents, seraient peut-être un peu moins souvent en loques. Les jeunes couturières s'habitueraient à ne jamais laisser un bas, une robe, un tablier en mauvais état ; elles prendraient ainsi l'habitude d'être propres et soigneuses. Elles gronderaient le gros garçon qui promettrait, pour une autre fois, de n'avoir plus tant de confiance dans la solidité de son pantalon et de prendre des précautions.

Demandez aux maîtresses pourquoi on n'enseigne pas ainsi la couture dans les écoles primaires ; pourquoi on n'apprend pas à raccommoder et à faire du neuf. Elles vous répondront toutes à l'unisson : « Nous ne pouvons pas ; il faut que nos élèves fassent les travaux que l'on demande au C. E. P. »

Ah ! le maudit certificat ! Plus on l'examine, plus on lui trouve d'inconvénients !

MARINETTE.



Marinette, ma fille, je mets votre communication sous les yeux des innombrables lectrices de la *Revue*. C'est ma manière de m'associer à vos idées. C'est parfait, ce que vous dites, est charmant. Faisons de la couture mutualiste. Allons, Mesdemoiselles une pièce au pantalon du gros joufflu qui laisse vois son drapeau ; une boutonnière à ce tablier ; un bouton à ce corsage qui bâille d'une manière indécente.

Très pratique. Et surtout plein de cœur.

Mais, dites-moi, Marinette, est-ce que vos élèves ont appris à écrire, comme cela, en écrivant des lettres à leurs parents, à leurs aies, en rédigeant des rapports, des sous-seings privés ou des articles de journaux ?

Non, n'est-ce pas ? Vous leur avez tenu la main pour tracer leur premier bâton ; ça été une affaire difficile que d'arrondir le bâton par en haut, puis de l'arrondir par en bas. Liaisons dangereuses : mainte plume y laissa son bec ; maint papier fut troué.

De même que vous avez procédé avec méthode pour l'enseignement de l'écriture, vous procédez, j'en suis sûr, avec méthode pour l'enseignement de la couture. Ce qui vous distingue de la couturière du village qui, elle, bien entendu, travaille et fait travailler dans le vieux et dans le neuf, dirigée par les circonstances et ne dirigeant rien.

Or, nos jeunes apprenties de sept, huit ou neuf ans seraient peut-être peu embarrassées pour remettre une pièce au pantalon du polisson que vous savez. Sans parler du péril qu'il y aurait, par le froid qui court, de faire enlever ledit pantalon...

Vous m'entendez bien ? Quant aux bas, ce serait moins grave, mais pas très propre. J'ai vu maintes fois repriser des bas. Préalablement on les avait soumis à un lessivage nécessaire. Oh ! oui... Soyons pratiques : c'est nécessaire. Mais soyons-le sainement.

Je ne m'arrête pas cependant à ces détails, si importants qu'ils soient. Où j'en veux arriver, c'est à vous demander en quoi le certificat d'études peut contrarier l'œuvre charmante de solidarité dont vous nous parlez.

Que demande-t-on à nos fillettes à l'examen du certificat d'études ? De coudre un bouton, de faire une boutonnrière, une bride, un ourlet, un surjet, une piqûre. On m'a affirmé que certains inspecteurs avaient osé réclamer une reprise, une toute petite reprise. Ils auraient eu lieu de s'en repentir s'ils avaient ouï les propos que tenaient dans la cour les maîtresses et les mamans. Elles disaient — je les ai entendues — qu'une fillette de douze ans manque d'habileté pour une reprise, qui est chose extrêmement difficile. Moi, je n'en sais rien. Je suis incapable d'en faire une. Donc je m'en rapporte à vous, Mesdames. Et avec vous, je tiens une pomme cuite à la disposition de cet inspecteur de malheur qui, incapable de faire seulement un point de marque, exige des reprises d'enfants de douze ans. En avant les pommes cuites.

« Eh ! allez donc ; c'est pas mon père ! »

Si donc, ô Marinette, on exige des enfants, à l'examen du certificat d'études, tout ce que nous disons, cet examen ne saurait rien contrecarrer vos idées de couture pratique et mutualiste. Alors pourquoi l'accuser, ce pauvre examen ? Une petite femme pratique comme vous l'êtes, bonne comme vous l'êtes, et intelligente aussi, ne saurait s'écrier : « Oh ! le maudit certificat ! » sans avoir de bonnes raisons pour lancer cette malédiction. Moi, je ne demande qu'à les connaître, ces raisons. Quand vous me les aurez dites, je crierai avec vous : « Oh ! le maudit certificat. » Si je criais cela aujourd'hui sans comprendre, je me ferais l'effet d'un badaud qui répète ce qu'on dit, sans y rien comprendre.

C'est la faute à Rousseau ;

C'est la faute à Voltaire.

En 1830, Gavroche chantait cela en ramassant des balles :

C'était la mode en ce temps-là. Il n'arrivait rien dont Voltaire et Rousseau ne fussent responsables. Et Gavroche les accusait comme tout le monde. Voltaire et Rousseau ne répondaient pas, puisqu'ils étaient morts. Mais s'ils ne l'avaient pas été, ils auraient pu répondre : Voyons qu'est-ce que nous avons fait ?

Le certificat d'études, le maudit, le pelé, le galeux, ne répond pas non plus. Mais, moi, j'ai le droit de répondre pour lui. Voyons qu'est-ce qu'il a fait ?

Il a fait, Marinette, en ce qui vous concerne, quelque chose qui devrait vous plaire : il a obligé les petites filles à apprendre à coudre des boutons, à faire des boutonnères, à tricoter des bas, voire même à remettre des pièces aux culottes des polissons qui se glissent sur le derrière plutôt que de marcher comme tout le monde.

Pas si mal, cela ?

(5 janvier 1908.)

Causeries de Populo (1909)

X

HYGIÈNE

[Retour à la table des matières](#)

X. HYGIÈNE

1. L'inspection médicale

10 mars 1907.

[Retour à la table des matières](#)

Le *Maître pratique* a parlé dans ses derniers numéros de l'hygiène scolaire ; le *Manuel général* de l'inspection médicale des écoles primaires publiques.

L'un est l'autre se préoccupent avec raison de la santé de nos écoliers, le premier en donnant des conseils utiles, le second en réclamant une réglementation touchant l'inspection médicale.

Je les ai lus avec intérêt.

L'inspection médicale, la loi du 30 octobre 1886, en parle dans son article 9, paragraphe 7. Il y est dit : « L'inspection des établissements... est exercée : 1°... 2°... 3°... 7° au point de vue médical par les médecins communaux ou départementaux. » et l'article 48 de la même loi porte que le Conseil départemental veille à l'application des programmes... ainsi qu'à l'organisation de l'inspection médicale, prévue par l'article 9.

De sorte que si un citoyen paisible et confiant avait lu par hasard le code Pichard, il penserait avec sérénité que nos enfants sont bien protégés.

C'est sur le papier.

Serait-il donc si difficile de faire passer dans le domaine des réalités la volonté prévoyante du législateur ?

Je ne parlerai pas ici de l'inspection départementale qui est loin, donc sans utilité. Mais je m'accroche à l'inspection communale qui me semble possible.

Cela veut dire, je pense, que l'école aura son médecin comme vous avez le vôtre, Monsieur, comme j'ai le mien.

Je ne donne pas de traitement fixe à mon médecin. Si je suis malade, je l'appelle et il vient. Je lui montre ma langue, il me tâte le pouls, gribouille trois ou quatre lignes sur un papier. Combien ? — C'est tant ! Au revoir !

Le médecin inspecteur communal viendrait donc à l'école quand on aurait besoin de lui. S'il est appelé deux, trois, quatre... dix fois, la commune lui paiera deux, trois, quatre... dix fois, la commune lui paiera deux, trois, quatre... dix visites.

Cela ne la ruinera pas.

Il y a des années où elle n'aurait pas besoin de lui.

Tant pis pour lui ; tant mieux pour elle.

Quand aurait-elle besoin de lui ?

Citons des cas.

Le camarade B... a remarqué que deux enfants, deux frères, se grattaient avec volupté. Il s'inquiète, regarde et pense que ces enfants ont la gale. Il va voir les parents et leur fait part de ses craintes. Indignation : la gale ? mes enfants ??? Le pauvre B... n'était pas bon à jeter aux chiens. Car il faut vous dire que, dans ce coin de France, on avoue une pneumonie, mais on n'avoue pas la gale. On n'est pourtant pas plus coupable d'avoir donné une poignée de main à un galeux plus coupable d'avoir donné une poignée de main à un galeux que de s'être mis tout en sueur dans un courant d'air.

Que voulez-vous ? C'est ainsi.

Cependant les petits écoliers parlent à leurs familles de la démangeaison des deux frères, et le vide se fait dans l'école. Les autorités sont averties. Enquête. Envoi d'un médecin dit : des épidémies. Consé-

quence : l'école est fermée pendant quinze jours. Coût : une cinquantaine de francs et temps perdu. Or j'ai lu quelque part que le temps perdu ne se rattrape jamais.

Qu'eût fait un médecin inspecteur ? Il eût, je pense, renvoyé dans leur famille les deux malades qu'il eût guéris en deux jours. Quant aux élèves, ils n'eussent pas perdu une minute.

C'est trop simple. Est-ce qu'une administration qui se respecte peut faire si simplement les choses ?

A chaque instant, nous rencontrons des enfants qui ont sur le visage des bobos malpropres et sur la tête des plaies blanches qui font songer à la lèpre. De quel droit les éloignerions-nous de l'école ? Le médecin inspecteur a seul autorité pour décider. Non seulement, il décidera, mais il indiquera le remède. Au besoin, la commune paiera. Est-ce que ce n'est pas dans l'intérêt de la santé publique ?

Un enfant a la teigne. Croyez-vous que sa mère en conviendra ? Elle contaminerait plutôt le département tout entier. Le médecin inspecteur couvrira de son autorité le maire et l'instituteur.

Un autre cas.

A V... un enfant de l'école est atteint de la scarlatine. On sait que la famille de cet enfant habite depuis peu une maison où l'an dernier, il y eut un cas de scarlatine. Que fait-on ? On désinfecte l'école où il n'y eut jamais de scarlatine. On parle de la fermer... La désinfection, même inutile, je ne la regrette pas. Mais j'aurais déploré la fermeture.

Ce qu'il aurait fallu désinfecter, c'est la maison contaminée. Jamais de la vie ! Est-ce que cela est une dépense communale ? Non, ce n'est pas une dépense communale. Mais si le locataire est trop pauvre pour la faire, cette dépense, la commune aurait encore plus d'intérêt à s'en charger que de laisser là un foyer d'infection.

La rougeole ! Qui est-ce qui n'a pas eu la rougeole ? Tout le monde a eu la rougeole. Eh bien ! quand un enfant a la rougeole, savez-vous ce que fait l'Administration ? Elle ferme l'école. C'est le moyen prophylactique par excellence. — Jusqu'à présent, on n'a encore rien trouvé de mieux. Alors, voici ce qui arrive : l'école étant fermée, les écoliers ne savent que faire. Ils traînent dans les rues, barbotent dans les ruis-

seaux, respirent un air où se promènent des germes de rougeole, vont prendre des nouvelles du camarade malade, attrapent la rougeole à leur tour, et bientôt, grâce à la fermeture de l'école, tous les écoliers ont la rougeole. Ce n'est pas plus malin que ça !

Si l'école fût restée ouverte, recevant les biens portants, imposant aux malades la période d'isolement conseillée par l'Académie de médecine, beaucoup d'enfants eussent échappé au mal. Car enfin, le médecin inspecteur eût vraisemblablement ordonné, pour l'école, sa cliente, les mesures prophylactiques qu'il eût ordonnées à tout autre client. Or, quel est, au village, l'homme plus capable de suivre les prescriptions médicales que l'instituteur ? A mon avis, en temps d'«épidémie, la maison la mieux préservée est la maison d'école. Aussi, chaque fois que sévit une épidémie infantine, j'estime qu'elle arrive à son maximum d'intensité dès qu'on a mis les enfants dans la rue.

Je sais bien que j'ai contre moi beaucoup de médecins. Mais j'ai pour moi les faits d'expérience, la statistique.

Ça suffit.

Fermer l'école, c'est, pour l'Administration, dégager sa responsabilité. C'est pour elle se laver les mains avec le savon de Ponce-Pilate. Mais ce n'est pas faire œuvre utile.

Que faudrait-il donc faire ?

Eh ! je n'en sais rien, je ne suis pas médecin. Mais si j'étais médecin, je ne croirais pas avoir combattu une épidémie en fermant une maison saine, généralement bien tenue, où aucun malade n'a couché, d'où chaque enfant suspect a été exclu au premier symptôme, où il n'est rentré qu'après la période d'isolement prescrite par les règlements sanitaires. Il me semble que je demanderais plutôt au maire de la commune la désinfection des locaux contaminés, qu'ils soient publics ou privés, la désinfection des vêtements... Mais la question se complique. Cela s'adresse non plus à un individu, mais à la collectivité. Eh ! mais, la collectivité a le droit de se défendre. Elle doit donc faire ce que l'individu n'a pu ou voulu faire. On règlera le compte après.

Dans nos écoles, nous avons des tuberculeux qui ont pris leur mal dans des logements depuis longtemps contaminés, des logements meurtriers. Des malheureux paient pour les habiter. Et les petits tubercu-

leux viennent contaminer leurs camarades. Quand quelques élèves tousseront et cracheront, on fera bien quelque chose. Comment donc ? L'Administration connaît son devoir : elle licenciera l'école pour quinze jours, trois semaines peut-être.

Et vous n'êtes pas content ?

Nous voilà loin des médecins inspecteurs.

Hélas !

Que l'on parle de fréquentation scolaire, d'hygiène scolaire, on en arrive toujours à cette impasse : de l'argent.

C'est égal, on pourrait tout de même, en attendant mieux, attacher à chaque école un médecin qui, dans maintes circonstances, prendrait des initiatives que ne peuvent prendre ni le maire ni l'instituteur, mais qui ne fermerait l'école que dans le cas où il serait bien établi qu'elle est le foyer de l'épidémie.

(10 mars 1907.)

X. HYGIÈNE

2. Hygiène scolaire

27 décembre 1908.

[Retour à la table des matières](#)

HYGIÈNE SCOLAIRE

En ce moment, on en parle beaucoup.

Je dirai volontiers qu'on en parle trop, parce que l'on en parle sans savoir ce que l'on dit.

Alors on effraie les instituteurs, les conseillers municipaux et les maires, et l'on perturbe les finances communales.

Alors, aussi, en présence de certaines exigences des hygiénistes, on finit par se demander à quoi tout cela sert.

Un jour, je recommandais à un camarade d'essuyer et de ne pas épousseter.

Il me demande ce que j'allais faire des microbes si précieusement ramassés dans le torchon.

- Je vais secouer le torchon dans la rue, par la fenêtre.
- Sur les passants, alors ?
- Heu, heu !... Oui, faut bien.
- Et allez donc, c'est pas votre père.

Savez-vous que c'est rudement compliqué l'hygiène ?

L'homme est un animal très sale.

Naturellement, il se lave de temps en temps.

Il... il... enfin, vous m'entendez bien. Mais que faire de tout cela, excréments, eaux ménagères ?

— Tout à l'égout.

— Bon ; mais l'égout ?

— Dans un autre égout.

— L'autre égout ?

— Dans l'égout collecteur

— Ah, vous m'agacez à la fin. Allez au diable avec votre égout collecteur.

Parfaitement ! Portons cela au diable. Il n'aura que ce qu'il mérite. Seulement, où est-ce qu'il demeure le diable ?



Mais sapristi, ce n'est pas cela de la pédagogie. Où allez-vous avec vos grandes bottes ?

Je vais, je vais vous parler d'hygiène scolaire, puisque je vous l'ai promis. J'ai voulu tout d'abord vous montrer que l'hygiène — comme la peinture à l'huile — c'est très difficile.

Jusqu'à ce jour, j'avais cru que cela suffisait de balayer les classes à la sciure humide ; de jeter de l'eau phéniquée sur le parquet ; de badigeonner les murs des cabinets avec une espèce de saloperie, qui sent plus mauvais que les excréments humains ; d'ouvrir les fenêtres à l'air et au soleil ; de désinfecter les locaux suspects pendant et après une épidémie par les moyens dernier cri... Je suis loin d'être dans la vérité. Je ne sais plus. Je ne sais rien. Si je m'adresse à un médecin, il me conseille une chose ; son confrère m'en conseille une autre. Somme

toute, je ne sais à quoi m'en tenir : je parle, bien entendu, de l'hygiène et non d'une fluxion de poitrine ou d'une appendicite. C'est l'hygiène qu'on connaît le moins. Dire que j'ai enseigné l'hygiène à de pauvres enfants qui mettaient en moi leur confiance.

Ugène, Ugène,
Ou y a de l'hygiène
Y a pas de plaisir !

Pauvre France !



— Oui ou non, en parlerez-vous ?

Mais comment voulez-vous que j'en parle, puisque je n'y entends plus rien ?

C'est trop difficile.

Seulement ça va s'arranger. La question est à l'ordre du jour. Tout le monde va s'en mêler, notamment les médecins, que cela regarde tout particulièrement.

Jusqu'à présent, dès qu'un enfant toussait, dès qu'un enfant se grattait, dès qu'un enfant avait des bobos au visage, savez-vous ce que l'on faisait ? On licenciat l'école.

Pas plus difficile que cela. Un rapport au sous-préfet, une visite du médecin inspecteur (coût 25 fr.) Un télégramme au préfet, et quarante ou cinquante gosses étaient rendus à leurs familles. Moi qui vous parle, Mesdames et messieurs, moi, inspecteur primaire, donc un personnage considérable dans la République, j'ai appris qu'on m'avait fermé une école de quarante-deux élèves, par ordre téléphonique. Hein, il y avait une sacrée urgence ! Renseignements pris immédiatement, il a été établi qu'au moment du licenciement il y avait quarante et un élèves

présents à l'école. Seulement la fermeture de cette école favorisait des combinaisons de politique locale élaborées par un grand esprit.

Quand j'ai réclamé, on m'a clos le bec par ces mots : Chut ! C'est de la politique !

La politique et l'hygiène !

Quand je vous dis que l'hygiène est une science très compliquée.

Seulement, las ! ça va s'arranger. Croyez-moi donc quand je vous le dis.

La preuve ? La voici :

L'autre jour, j'ai reçu par la poste un petit livre avec cette dédicace :

« À POPULO

« Hommage de respectueuse amitié. »

Signé : « D^r Raoul Huleux. »

Et c'est ce petit livre qui me fait espérer que ça va s'arranger.

Ce livre, c'est une thèse

Thèse intitulée comme suit :

Contribution à l'étude

de la

Tuberculose à l'École

quelques points de prophylaxie

Inspection médicale des écoles

Cantines scolaires. — Ecoles en plein air.

On va me dire, bien sûr, que je suis bien naïf de croire que Raoul Huleux ², sorti hier de l'École de Médecine avec son bonnet de docteur, va révolutionner le monde et dire le dernier mot de l'hygiène scolaire.

Quelque confiance que j'aie dans mon jeune ami, — qui joint à une intelligence vive un grand amour de la science et de l'humanité, avec une préférence marquée pour les humbles, — je n'espère pas, en effet, que tout est dit, que tout est fait.

Mais le choix même de cette thèse est une indication précieuse qu'il me plaît de souligner.

Quoi, voilà un jeune homme qui, au lieu de chercher un de ces sujets où l'on brille quand on a de la valeur, se préoccupe de ce mal banal mais meurtrier qu'est la tuberculose et se penche sur nos petits écoliers, les ausculte, les mesure, étudie les moyens prophylactiques déjà essayés et donne ses conclusions !

On n'attend pas de moi que je suive le jeune et savant docteur sur le terrain de la science. Je consens à être un ignorant ; je ne veux pas me rendre ridicule. Je dis donc ceci : que le D^r Raoul Huleux conclue bien ou mal, ce n'est pas l'affaire. Ce qui importe, c'est qu'il ait porté son attention sur l'hygiène scolaire en ce qui touche la tuberculose. S'il s'est trompé, on le lui dira. Il aura eu le mérite d'avoir cherché, d'avoir indiqué une source d'observations, d'avoir eu le souci de la santé de l'homme dans l'enfant.

Dans cet ordre d'idées, notre jeune docteur, alors que tant d'autres nous effraient et ferment nos écoles, sacrifiant tout à une sorte de préjugé scientifique (pardon pour cette expression), nous réconforte par cette parole de Koch : « Réduire la lutte contre la tuberculose à la question de contagion, c'est l'amoinrir... ; on n'anéantit pas le microbe, on lui résiste par la force. »

Concluons : inspection médicale, nourriture fortifiante, cantines scolaires, soupes populaires, fiches !... Eh oui, une fiche sanitaire régu-

² Raoul Huleux est le fils de M. Huleux, inspecteur primaire de la Seine.

lièrement tenue et qui suivra l'enfant d'une école à l'autre, en dépit de la famille... C'est du socialisme ! Tout simplement de la prévoyance sociale. M. Jourdain faisait de la prose dans le savoir ; nous faisons du collectivisme sans nous en douter : ce qui prouve... Pardon encore. La politique n'est pas mon affaire... Le D^r Huleux parle également des écoles de plein air, les *Waldshule*, comme on dit en Allemagne. Il les connaît. Il y est allé voir et en dit du bien.

Encore une fois, quelque valeur que puisse avoir la thèse en question, ce n'est pas moi qui l'apprécierai. Je n'en suis pas capable. Mais je me réjouis de voir nos étudiants s'intéresser à nos enfants. Signe des temps. Le D^r Huleux a commencé — si c'est lui qui a commencé ; — d'autres suivront. Celui-ci parlera de la scarlatine, un autre de la rougeole qui fait plus de victimes qu'on ne le croit, à cause des suites ; un autre de la diphtérie si terrible, un autre... Et dans quelques années, les grands savants établiront un règlement médical scolaire pouvant être appliqué partout et contre lequel échoueront les caprices ou le zèle... politique de certains agents du Pouvoir plus dangereux pour nos écoles que la tuberculose.

Et voilà comme quoi un ignorant s'est permis d'écrire quelques lignes sur l'hygiène scolaire.

Si ça ne fait pas de bien...

(27 décembre 1908.)

Causeries de Populo (1909)

XI

DISCIPLINE

[Retour à la table des matières](#)

XI. DISCIPLINE

1. Les enfants gâtés et la discipline

10 janvier 1904.

[Retour à la table des matières](#)

M. Piot se plaint de qui ne fait pas assez d'enfants.

Nous, nous nous plaignons de ce qu'on gâte horriblement ceux qu'on a faits.

Les inquiétudes patriotiques de l'honorable sénateur deviennent, chez nous, des inquiétudes sociales et pédagogiques..., pédagogiques surtout.

Ainsi, cette semaine, j'ai reçu trois lettres — pas une de plus, pas une de moins — où de jeunes camarades me consultent ironiquement sur la discipline.

Une demoiselle qui signe une « Amie du progrès » termine sa lettre par ces mots :

« Vous seriez aimable de m'indiquer la manière d'obtenir des résultats en considérant que les enfants d'aujourd'hui sont des dieux, qu'ils travaillent mal, sont mal élevés, manquent complètement de cœur, de sorte qu'on ne sait par quel bout les prendre. On ne doit pas les punir, sous peine d'être mal vue des familles d'abord, de l'inspecteur ensuite — puisque le bon maître est celui qui ne punit jamais !

« Voilà ce qui décourage les maîtres et ce qui m'exaspère, moi. »

On voit, en effet, que notre « Amie du progrès » est exaspérée, puisqu'i-elle envoie un paquet à tout le monde, enfants, parents et chefs. Elle est seule contre tous. Mais, sapristi, elle ne recule point : « Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là. »

C'est vrai aussi que c'est exaspérant.

Voilà une jeune institutrice intelligente, dévouée, ambitieuse (je n'y vois aucun mal), qui gagne moins « que le dernier commis épicier d'un grand magasin de province », qui met « les modèles au tableau, explique les leçons et les devoirs à satiété, au besoin apprend les leçons avec les enfants pour leur apprendre à étudier, leur fait comprendre qu'ils ne doivent pas causer tout haut en classe parce qu'ils n'entendent pas la parole de la maîtresse, et que ce n'est pas joli » et qui cependant n'obtient rien. Alors, dit-elle, « nous en arrivons aux punitions, naturellement ».

Oui ; mais c'est ici que s'ouvre l'ère des difficultés.

Je cite textuellement :

« Les punitions ! parlons-en, des punitions !... »

« Lesquelles nous sont permises ? La retenue après la classe. De sorte que le maître est en retenue aussi ! Comme si nous avons besoin de rester dans cette classe après trois heures réglementaires d'un travail aussi ingrat que possible ! N'avons-nous pas besoin de nous reposer ? N'avons-nous pas d'autres travaux à fournir ? Et la préparation de la classe du lendemain ? Et le cours d'adultes ? Et le travail personnel ? Et la cuisine ? On ne voit pas seulement de beau langage. Sont-elles courtes les journées ! Que n'ont-elles trente heures ! Et puis les familles voient d'un mauvais œil les punitions. Elles sont tout de suite mal disposées à l'égard du maître qui punit pour un rien ; on lui cherche une histoire qui arrive aux oreilles de l'inspecteur. Qui a tort ? C'est l'instituteur, n'en doutez pas ! C'est une grave bête de somme qui peut porter tous les fardeaux. Et voilà les parents appuyés ! Et les enfants, donc ! Adieu, notre autorité ! Un père de famille envoie son fils à l'école et lui dit : « Marche ! n'aie pas peur ; s'il te punit, nous verrons ça. » Il oublie de dire : « Si tu

ne travailles pas et si tu réponds mal, tu verras ça ! » Oh ! non ; l'enfant est un dieu dans ce siècle. Malheur à celui qui lui déplaît. Il est gâté, il est pourri. Tout ce qu'il fait est bien, il est habitué à faire tout ce qu'il veut à la maison et il veut que le maître soit comme ses parents, qu'il dise : « C'est bien » quand c'est mal. »

Notre « Amie du progrès » exagère peut-être un peu. Mais il n'y a pas à dire, il y a du vrai. Il y a des enfants mal élevés, des parents qui les élèvent mal. Mais il y a aussi des maîtres et des maîtresses qui s'exaspèrent facilement et punissent exagérément, comme au régime... jusqu'à la gauche.

Mais nous y reviendrons.

La seconde lettre provient d'un adjoint titulaire, chargé de classe dans une école importante.

Il ne dit pas que les enfants sont gâtés, mal élevés. Il paraît, au contraire, qu'ils ne sont pas élevés du tout. A la maison, ils reçoivent plus de raclées que de bonbons et ils y voient des choses qu'on n'enseigne point à l'école. Leur éducation se continue dans la rue. Quand, par hasard, ils viennent à l'école — et ils y viennent presque tous les jours en hiver, parce qu'il y fait chaud et qu'on a la soupe à midi — il y apportent des manières et un langage qui ne sont point recommandés par le *Livre de la Civilité puérile et honnête*. Ils ont leur morale à eux : ainsi ils recevaient plutôt dix coups de poing que de dénoncer un camarade ; en revanche, si ce camarade a un différend avec eux, ils tiennent à sa disposition une bordée d'injures et des coups. Quant au maître, c'est l'ennemi : ils se font un devoir de le taquiner, de troubler ses leçons. S'il se permet une observation, ils l'accueillent par ce geste élégant et dédaigneux que gavroche illustra. S'il se fâche, si la gifle part toute seule, comme le chasseur de M. Thiers, c'est du nanan : le père — un père jusque-là ignoré — sort de sa boîte comme un diable, crie qu'on assassine les enfants et met le commissaire de police en mouvement.

Il paraît que mon correspondant se tira d'une affaire de ce genre plutôt péniblement.

Enfin, mon troisième correspondant a gravi un échelon dans la hiérarchie universitaire. Il est professeur dans une école primaire supérieure. A la manière dont il tient sa plume, je sens une intelligence et une volonté. — Il ne me consulte que pour m'obliger à confesser mon ignorance. Ses élèves lui poussant des colles, il se croit autorisé à s'en venger sur moi.

Oyez plutôt :

« Notre directeur est un digne homme, mais nerveux comme une petite dame. Il travaille comme quatre et fait du bruit comme cinq. — Comme il a le diable au corps, ses leçons sont écoutées. D'ailleurs, c'est lui qui a la clef de l'arsenal des punitions et il en use, des punitions, sans parcimonie. Il en abuse même un peu. Je pourrais ajouter, si j'étais mauvaise langue, qu'il utilise quelquefois des armes depuis longtemps condamnées par la raison... et par la Loi.

Mais il devient parcimonieux en diable dès qu'un de ses maîtres lui demande des munitions. Immédiatement, il ferme la porte de l'arsenal à double tour et sort des théories humanitaires et pédagogiques qu'on ne lui demande point : La bonté pour les enfants, la patience ;... faire le devoir pour le devoir ;... incliner les volontés libres vers le bien ;... cruauté des arguments frappants ;... la retenue antihygiénique ; l'autorité morale...

Mais, Monsieur le Directeur...

Oui, l'autorité morale ? Il n'y a que ça. Si vous n'avez pas d'autorité morale, vous échouerez, mon garçon. Jamais les punitions n'ont jamais amendé un enfant : elles l'ont plutôt irrité. — Un irrité, c'est presque un révolté. — Soyez prudent, jeune homme, soyez prudent. Et puis que diront les familles si les enfants sont à chaque instant punis ?

— Que diront-elles, Monsieur le Directeur, si les enfants ne travaillent pas ? Ainsi sur trente élèves, quinze m'ont remis leur devoir aujourd'hui.

— Je leur parlerai.

Et, en effet, il leur parla en termes énergiques et violents.
Ils en rient encore ! »



Voilà ce que contenaient les trois lettres que j'ai reçues.

Et mes trois correspondants, dont une correspondante, pensent qu'il y a quelque chose à faire.

Tous trois estiment que bienveillance ne signifie pas indifférence ou lâcheté ; qu'on ne fait pas l'éducation des enfants en souffrant tous les caprices ; que l'école doit tout d'abord imprimer chez l'enfant l'idée de devoir ; qu'enfin la discipline libérale, si *libérale* qu'elle soit, est d'abord la *discipline*.

Ils ne raisonnent pas trop mal, mes correspondants.

Mais je trouve que le sergent raisonne bien aussi quand il résume la *théorie* sur la discipline militaire. Seulement quand ledit sergent punit... jusqu'à la gauche, il n'en est pas moins une brute.

Mais si l'on examine les cas particuliers, on s'aperçoit qu'il est difficile de passer de la théorie à la pratique sans marcher sur les principes.

C'est une manière de s'asseoir dessus.

Mais qui se pique de logique ?

Voulez-vous que nous en reparlions la semaine prochaine ?

(10 janvier 1904.)

XI. DISCIPLINE

2. La discipline

17 janvier 1904.

[Retour à la table des matières](#)

Reparlons-en.

Je vous disais donc que, théoriquement, nous sommes d'accord.

Mais quand nous nous trouvons en présence des faits, nous voyons les choses chacun sous un angle particulier et nous agissons de façon différente, cela de la meilleure foi du monde.

Un jour, un inspecteur général, après avoir fait aux normaliens un beau discours sur la patience et fustigé éloquemment les prétendus éducateurs appuyant d'une fêrule menaçante leur frêle autorité, assista à une leçon timidement faite par un timide élève-maître. L'auditoire, sans doute un peu intéressé, donnait des signes d'impatience : il commença à bâiller. Un écolier, plus remuant que les autres et par malheur dans le voisinage du grand chef, fut enlevé par deux bras robustes et porté dans un coin où il se frotta le derrière pendant quelques minutes. Car, pour dire toute la vérité, le derrière, qui n'avait pourtant rien dit, avait reçu comme argument suprême un magistral coup de pied.

C'était M. l'inspecteur général qui venait de donner une leçon de discipline.

On se tordait.

Certes M. l'inspecteur général avait eu raison de prêcher la patience aux élèves-maîtres.

A-t-il eu tort d'en manquer ?

Sans doute, il a eu tort ; mais voilà : il avait épuisé sa provision. Ce n'était pas un saint ; c'était tout simplement un brave homme, à l'indignation trop facile. Dans tous les cas, si l'enlèvement du petit bavard eut son utilité pratique, le coup de pied était superflu.

Je blâme, tu blâmes, il blâme, nous blâmons le coup de pied, qui n'est pas prévu au règlement.

Sans compter que le véritable et innocent coupable — l'élève-maître — ne fut pas puni ; le coup de pied cependant lui revenait de droit.

Qu'on se le dise, il y a un règlement dont l'article 19 nous autorise à user des *mauvais points*, de la *réprimande*, de la *privation partielle de la récréation*, de la *retenue* et de l'*exclusion temporaire*.

Il n'y est pas question de coups de pied dans le derrière.

L'article 20 a l'air même d'avoir prévu qu'il se pourrait trouver des gens capables d'en donner, car il dit expressément : « Il est absolument interdit d'infliger aucun châtement corporel. »

Les coups de pied doivent être, si je ne m'abuse, des châtements corporels.

Donc quand nous avons été des *mauvais points* à la *retenue*, nous avons épuisé tout l'arsenal disciplinaire. Car nous utilisons si peu l'*exclusion temporaire* qu'il est vraiment inutile d'en parler.

Si ma petite « Amie du progrès » puise avec modération dans cet arsenal, ce n'est pas par bonté d'âme, mais par crainte de représailles : il paraît que les parents de ses élèves — « des enfants gâtés » — d'une part, l'inspecteur primaire d'autre part, lui auraient dit que « le bon maître est celui qui ne punit jamais ».

Voyons, ma chère enfant, êtes-vous si sûre de vous que les difficultés que vous semblez avoir eues avec les familles et les observations que vous avez reçues de votre inspecteur, d'accord pour vous trouver trop sévère, ne vous fassent point réfléchir ? Oh ! je vois bien

que votre sévérité n'est qu'une manifestation de votre zèle. Et vous vous irritez qu'on ne vous en sache point gré. si j'étais que de vous, je me dirais : « J'ai voulu courir, et j'ai fait une chute ; je vais maintenant aller tout doucement, à pas comptés, puis quand mes enfants marcheront avec moins j'irai un peu plus vite, puis plus vite encore, jusqu'à ce que tout le monde prenne le galop. » Et vous verrez que tout le monde prendra le galop. Seulement, vous avez fait erreur en voulant mettre au galop des enfants qui savaient à peine marcher. Et vous avez puni ceux qui traînaient, ceux qui tombaient... Pauvres petits ! Les parents ont gémi ; les mamans vous ont maudite, et l'inspecteur — vous a donné des conseils que vous avez pris pour des reproches.

Alors, vous vous êtes crue une victime et vous avez écrit que « l'instituteur est le dernier des hommes dans la commune, malgré son travail, sa moralité, sa capacité ». Vous l'avez considéré comme « une bête de somme ». Vous vous êtes trompée, je crois. Je ne sais pas ce qui se passe dans votre commune, ne connaissant pas l'esprit de la population ; mais dans les communes rurales de la région où je vis, l'instituteur est la plus haute autorité morale qu'il y ait : il est aimé, respecté, honoré. Quand il sort dans le village, toutes les mains se tendent vers lui. C'est le conseiller laïque. Les gens qui couraient jadis au presbytère courent aujourd'hui à la maison d'école, où ils trouvent un ami éclairé, non une « bête de somme ».

D'ailleurs, supposons que vous ayez puni à bon escient, modérément ; que les familles aient tort et l'inspecteur aussi. Cela voudrait dire tout bonnement que vous n'êtes pas appréciée selon votre mérite, mais non que les instituteurs sont ce que vous dites.

A mon avis, bien plus intéressant est le cas de mon deuxième correspondant. Ce n'est pas à des enfants gâtés qu'il a affaire. C'est à des enfants moralement abandonnés. Je me prends à souhaiter qu'ils soient abandonnés tout à fait. J'espère qu'alors l'État les recueillerait et les élèverait. En attendant, ils sont là si chétifs qu'on les plaint, si méchants qu'on les repousse. Voudrait-on qu'ils fussent bons ? Qu'a-t-on fait pour eux ? Vraiment nous sommes naïfs de chercher du sentiment dans cette misère. Nous devrions nous étonner de n'y point trouver de haine. Pauvres petits ! Eh oui, pauvres petits ! Mais l'instituteur qui est

chargé de les initier aux mystères de l'alphabet et de leur faire admirer notre admirable organisation sociale n'est pas sur un lit de roses.

Je sais bien que mon correspondant attend de moi autre chose qu'une larme et que le moindre grain de mil pédagogique ferait mieux son affaire. La plus belle fille... Les mauvais points, la réprimande et la retenue sont des armes bien impuissantes en pareil cas, l'exclusion temporaire équivaldrait à une privation de soupe... Alors je plains les petits et le maître. La discipline sévère ne changera rien ; le bâton même serait inefficace. Avez-vous lu la *Case de l'oncle Tom* ? Alors vous connaissez Topsy et miss Ophélie. C'était quelqu'un que miss Ophélie. Et son système disciplinaire ne manquait pas de méthode. On peut même dire qu'elle payait d'exemple. Ajoutons qu'elle voulait être bonne parce que chrétienne. Cependant Topsy, « produit d'une longue série d'opprobres, d'oppression, de servitude, de travail et de vice », restait insensible et vicieuse. Miss Ophélie, qui ne pouvait douter de l'efficacité de son système, déclarait, après deux ans d'efforts, que le sujet était incurable.

Et cependant l'enfant insensible sentit son cœur se fondre au contact d'une bonté angélique : une enfant blonde, la petite Eva, aima la jeune négresse et accomplit, sans système savant, le miracle que n'avait pu accomplir la sagesse éclairée de miss Ophélie.

— Quelle conclusion... ?

— Je ne conclus pas, je raconte.

— La *Case de l'oncle Tom* est un roman.

— He bien ! n'en parlons plus. Épuisez l'arsenal. Punissez *jusqu'à la gauche*. Si le système vous réussit, pourquoi me consultez-vous ? Je ne vois qu'une chose, moi : des enfants malheureux dont les défauts sont la conséquence de la misère physique et morale qu'ils ont soufferte. Eh bien ! s'ils n'ont trouvé nulle affection jusqu'à leur arrivée à l'école, ils doivent en trouver là.

Si nous ne les aimions pas, n'espérons pas qu'ils nous aiment ; renonçons à les élever, rejetons-les à la rue tels des chiens galeux. Après quoi, allons la tête haute proclamer la grandeur de notre œuvre et savourons les louanges chantées en l'honneur des éducateurs populaires !

Pharisiens ! Nous ressemblons à cet abbé grassouillet qui parle d'abstinence à des crève-la-faim !

Ah ! ce serait bien commode d'avoir un bon petit code où toutes les infractions seraient prévues et cotées. Comme cela vous assouplirait les caractères, hein ! Car l'idéal du jeune paître (ou de la jeune maîtresse), c'est d'assouplir les caractères.

C'est également l'idéal congréganiste. Pour une peccadille, l'écolier congréganiste est mis à genoux avec un bonnet d'âne. Il s'y habitue très bien, vous savez ! J'en ai vu qui allaient d'eux-mêmes se coiffer dudit bonnet, puis sans effort, se mettaient à genoux... Voilà qui fait des hommes. J'en ai vu aussi qui ont rougir d'indignation et ont jeté le bonnet à la tête du professeur. Ah ! braves enfants. Si l'un des miens avait fait ce geste, je l'aurais noté avec orgueil dans les annales de la famille.

Il faudrait pourtant se dire une bonne fois que l'éducation de l'enfant ne saurait être sacrifiée à la discipline. Oh ! je sais bien qu'on croit arriver à l'une par l'autre, qu'on les confond souvent, qu'un enfant à ne pas bouger est le comble de l'art... Mais je sais surtout qu'un enfant bien sage est un enfant malade, ce qui n'est pas pour me réjouir ; que s'il est si sage sans être malade, c'est qu'il n'en pense pas plus qu'il n'en dit, ce qui ne me promet rien dans l'avenir ; que s'il pense et se tait sous l'œil sévère du maître, c'est qu'il a peur, et cette peur est déjà de l'hébétude ; si ce n'est de l'hébétude, ce sera de la sournoiserie ; oh ! le vilain citoyen !

Sans doute, il est écrit : « La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. » Et comme c'est écrit depuis des siècles, je ne m'inscrirai pas en faux. Mais entendons par là la crainte de déplaire au Seigneur, parce qu'il est bon. Le seigneur, c'est le maître, le maître que l'on ne veut pas contrister, non parce qu'on le craint, mais parce qu'on l'aime. En dehors de cela, il n'y a rien. Je mets au défi un maître qui n'a pas su conquérir la sympathie de ses élèves d'assurer la discipline, lui permît-on d'emprunter la schlague d'un caporal prussien : et je serais navré qu'il réussît, car quelles que soient les connaissances qu'il leur ait ingurgitées, il a fait un mal irréparable : il a déprimé des caractères. On lui a donné des enfants à élever, il a rendu à la société ou des êtres

sans volonté et sans dignité, des fourbes ou des révoltés. Belle société !

De sorte que j'estime suffisamment garni notre arsenal disciplinaire. — Je connais même des gens qui ne s'en servent point. Mais ils forment l'exception. Tout le monde n'a pas cette autorité morale qui, à elle seule, assure la discipline et le travail. La moyenne n'a pas cette force. Je m'exagère peut-être ma propre valeur en me classant dans la moyenne. Je dois manquer d'autorité, car je suis obligé, de temps en temps, de retirer quelques bonnes notes, d'infliger une retenue, de faire réparer un devoir ou une leçon. Mais si un élève, par hasard, se permettait à mon égard une grossièreté, s'il croyait, par ses allures excentriques, éblouir ses camarades, il provoquerait plutôt chez eux une sorte d'indignation. — C'est que le milieu n'est pas mauvais. On a le sentiment du devoir. On est jeune, on est quelquefois paresseux, on n'a pas encore la volonté forte, et le travail en souffre. Mais du moins on ne s'en vante pas ; on en rougit. De là à l'effort nécessaire il n'y a qu'un pas. Si le maître seconde cet effort en exigeant une réparation, il est dans son rôle... de père de famille.

Oh ! j'entends bien les cris de quelques camarades dont la discipline laisse à désirer. Ils ont des élèves insupportables ; on les a faits pour eux ; ils sont insensibles aux éloges et aux punitions ; ils ont du vif-argent dans les pattes et des langues !... Impossible de faire une leçon en paix ; impossible d'obtenir un devoir passable... Eh bien, punissez, camarades, et vous m'en direz des nouvelles.

Vos élèves, croyez-moi, sont comme tous les autres. Au lieu de les supposer pires, ne pourriez-vous pas demander si vous-mêmes avez vu les conquérir et les intéresser ? Vous savez : on peut être honnête et instruit, et n'avoir pas le *don*. Cela s'acquiert, c'est entendu. Mais en attendant, c'est vous qu'il faut modifier si vous voulez modifier votre école. Quand vous y aurez réussi, vous trouverez largement pourvu le petit arsenal disciplinaire.

Cela dit, je voudrais bien répondre un mot à mon jeune professeur.

Peut-être s'est-il figuré, lui aussi, que cet arsenal contenait l'argument suprême.

C'est si naturel, quand on est mécontent, de courir aux armes. Je sais bien que l'on n'a en vue que l'intérêt de l'enfant et que l'on ne songe pas à soi. Est-ce bien sûr ? Quand je m'interroge sur ce point, je ne sais que me répondre. C'est bien difficile de se dédoubler. N'importe : mon petit professeur se plaint de ses élèves et un tant soi peu de son directeur.

En ce qui concerne les élèves, j'estime qu'il y a là un mal dont le professeur ne saurait être rendu responsable : il paraît que ces messieurs — ce ne sont plus des enfants, ce sont des jeunes gens — trouvent très spirituel de ne pas remettre de devoirs, mais en revanche d'imiter MM. les députés en faisant claquer leurs pupitres : *Et pan pan pan, et pan pan pan...* Évidemment ces gaillards-là ont des ambitions politiques. Comme ils peuvent arriver à quelque chose, je me garderai de me brouiller avec eux. Sans doute que M. le directeur a le même souci, car il ne bronche pas. Il se sert de punitions personnellement ; il ne souffre pas que ses subordonnés s'en servent : « L'autorité morale, Messieurs... »

Mon avis ?

C'est avec une direction aussi nerveuse que l'on conduit à la maison à la débande.

Alors il faudrait punir ?

Pardon ! il faudrait diriger.

(17 janvier 1904.)

XI. DISCIPLINE

3. À propos de la discipline

14 février 1904.

[Retour à la table des matières](#)

J'ai reçu, à propos de ce que j'ai dit ici sur le discipline, quatre lettres — que dis-je ? — quatre articles si intéressants que je me promettais de les mettre sous les yeux des lecteurs de la Revue en les faisant purement et simplement suivre de la formule ordinaire : « Pour copie conforme ».

Mais quoiqu'ils soient bons tous les quatre, il y aurait inconvénient à les reproduire en entier : 1° parce que dans tous je retrouve les mêmes idées, qu'il serait malséant de servir quatre fois de suite aux lecteurs ; 2° parce que, comme les souliers de l'Auvergnat, si ce n'est pas sale, ça tient de la place ; 3° parce que, enfin, mes quatre correspondants sont si aimables pour votre serviteur que..., vous comprenez, j'en suis tout rouge.

Cela ne veut pas dire qu'ils soient absolument de mon avis. Et tenez, je me demande même si les compliments dont ils m'accablent ne sont pas la préface obligée de l'éreintement qu'ils préparent.

Enfin, allons-y.

Un Savoyard, qui cultive les muses, me reproche d'avoir écrit que « certains maîtres ont une autorité morale toute particulière, laquelle

tient à un ascendant personnel et les dispense de toute punition en classe ». Il ajoute que « c'est décourager ceux qui sont aux prises avec les difficultés en les persuadant faussement qu'une fatalité pèse sur eux ».

Je me couperais la main plutôt que de décourager un seul de nos camarades : ils ont besoin de tout leur courage, de toute leur énergie, de toute leur foi. Ce serait donc une mauvaise action que de leur enlever une parcelle. Je suis sûr de n'avoir découragé personne en disant qu'il y a parmi nous des hommes et des femmes qui ont « une autorité morale qui à elle seule assure la discipline et le travail ». D'ailleurs il faut bien dire, puisque c'est la vérité. D'ailleurs, il faut bien le dire, puisque c'est la vérité. Moi, je ne me trouve ni humilié ni découragé d'appartenir à la moyenne. L'homme intelligent n'est pas offusqué de rencontrer un homme de génie ; il en est plutôt éclairé.

M... (mettons M. Savoyard) pense que l'on peut, que l'on doit avoir recours à l'*exclusion temporaire*. Moi, je le veux bien. La loi aussi. Alors ?... Alors, j'estime encore que le moyen est plutôt rigoureux.

Il pense aussi que l'on a tort de ne point recourir à l'émulation.

J'avoue que j'aimerais mieux l'émulation que la répression.

Nous voilà donc d'accord, M. Savoyard et moi... et bons amis.



Ma petite « Amie du progrès » m'écrit que ce n'est pas « par crainte de représailles » qu'elle ne recourt pas plus souvent à l'arsenal disciplinaire, mais parce qu'elle n'aime pas punir ».

A la bonne heure !

Et si elle a écrit à la *Revue*, c'est moins pour se plaindre que pour demander des renseignements. Elle se déclare donc satisfaite. Cependant, ajoute-t-elle, « Populo voit tout en rose ! Sapristi, on ne peut pourtant pas voir rose ce qui est noir... Vous appelez les enfants : Pau-

vres petits ! Si vous aviez comme ils ont l'âme perverse, l'esprit tourné au mal ! »

Moi qui croyais avoir fait une conversation !

Mais non, les enfants, en général, ne sont pas ce que vous dites. Ils ne valent pas cher, c'est entendu ; mais croyez-moi, ils valent encore mieux que les hommes. Nous les voudrions parfaits ! Alors leur éducation serait faite. Nous n'aurions plus qu'à nous croiser les bras et à fermer boutique.

Je vais vous donner un moyen de voir les enfants *roses* au lieu de les voir *noirs* : c'est de vous mettre du rose dans l'âme.

Comment que ça se met ?

Ah ! voilà ! Un jour que vous serez très contente de vous, vous trouverez tout rose autour de vous : votre chambre, votre école, vos enfants. et ces petits polissons à l'« âme perverse » vous feront l'effet de petits chérubins.



Je me reprocherais de ne point citer ici, textuellement, une partie de ce que l'écrit M. P., professeur à l'École primaire supérieure de C. :

.....

« J'aime bien ce directeur nerveux qui bâtonne ses adolescents (je sais même une directrice qui se servait du même argument avec ses adjointes), qui leur distribue force *pensums* à faire pendant les études au détriment des devoirs que donnent les « jeunes professeurs » désarmés. Oh ! ces directeurs nerveux comme des jeunes femmes et autoritaires comme des sergents prussiens, fustigez-les, Monsieur : il gâtent tout. A peine arrivés dans une école, ils veulent tout changer, tout chambarder ; avant leur arrivée, on n'avait donc pas pensé à ceci, à cela ; mais vraiment on n'a pas idée d'un tel oubli... Timidement, vous leur soumettez une réflexion personnelle, souvent même en vous appuyant de l'autorité d'un de leurs prédécesseurs pour ne pas les formaliser : précaution inutile, ils crient fort et ne vous en-

tendent pas ; ils ont tout vu et savent tout ; ce n'est pas à eux qu'on peut en remontrer !

Mais trêve de récrimination : voici ce que je proposerais comme moyen disciplinaire dans les E.P.S.

À la fin de chaque mois, les maîtres se réunissent dans le bureau du directeur. Dans telle école, le seigneur et maître de la maison péroré tout en s'écoutant : les autres prennent des notes, et l'un d'eux, secrétaire perpétuel, arrange les périodes boiteuses de son chef pour transmettre à l'inspection un procès-verbal d'une valeur pédagogique douteuse. Ailleurs le directeur dicte des notes de service comme un chef de division aux employés de ses bureaux. Est-ce bien dans cet esprit que doivent être conçues ces réunions ? N'y a-t-il pas mieux à faire ?

Le directeur-potentat ne devrait plus exister au XX^e siècle. Les professeurs ou adjoints sont des hommes raisonnables, qu'il faut supposer soucieux de leur tâche et d'une honnêteté scrupuleuse. Ils sont souvent d'une capacité égale à celle de leur chef ; ils acceptent un conseil, mais ils s'insurgent devant un reproche non motivé. Pourquoi ne pas leur demander leur avis à propos des divers incidents de la vie scolaire ? Tel élève a une éducation de rustre ; comment peut-on le civiliser ? Tel autre est menteur, désobéissant, insolent même ; y a-t-il un moyen de l'améliorer ? Celui-ci oublie leçons et devoirs ; comment le rappeler au travail ? Faut-il simplement se débarrasser des turbulents « en les mettant dans l'incapacité de nuire » ? Et comment, s.v.p. ? Faut-il punir ?

J'aimerais beaucoup dans les cas graves qu'on appelât l'élève coupable devant le conseil des professeurs. Le maître qui a un reproche sérieux à lui faire expose la chose en conseil ; l'élève est invité à s'expliquer ; le directeur calme remet les choses au point, adoucit un reproche trop vif, presse l'élève de reconnaître ses torts.

Mais voilà, écouter les maîtres, assure leur prestige, c'est moins facile à un directeur nerveux — et cela demande plus de tension d'esprit — que des notes de service.

Sans doute, Monsieur Populo, les directeurs aiment bien diriger... de loin, donner des ordres, faire des observations à ceux qui les comprendront le mieux, c'est-à-dire aux maîtres ; mais enfin, ils sont directeurs, et la discipline est leur affaire : les élèves sont-ils insoumis, bruyants, peu polis à l'école ou dans la cour ? brisent-ils le mobilier scolaire ? La faute est au directeur ; je ne sors pas de là. »

Et vous avez raison, Monsieur, de n'en pas sortir.

Quand une maison est dirigée, on n'y brise pas les meubles, et nul ne songe à échapper au devoir.

Que MM. les directeurs se le disent.

Mais il ne faudrait pas non plus que chacun des maîtres se désintéressât de la discipline et considérât le directeur comme le premier des pions auquel chaque professeur aurait le droit de dire : « J'ai puni un tel, veuillez donc à ce que sa punition soit bien faite. » Ce sont les professeurs qui mettraient alors le directeur en retenue.

Ce serait tout de même abusif.

Alors, quoi ! il faut s'entendre. Et les réunions de professeurs sont faites pour cela.



Il me reste encore une lettre... pardon... un article, que j'espérais glisser ici.

Ce serait trop long.

Les lecteurs de la revue diraient que j'abuse de leur patience.

Ce sera pour la semaine prochaine.

(14 février 1904.)

XI. DISCIPLINE

4. À propos de discipline (suite)

21 février 1904.

[Retour à la table des matières](#)

Décidément je ne résiste pas au désir de vous donner tout entière la quatrième lettre dont je vous ai parlé la semaine dernière.

La voici :

Mon cher Populo,

« Qui que vous soyez : instituteur, inspecteur, professeur, permettez-moi de vous présenter mes compliments pour vos articles de la *Revue*, et de venir vous parler, moi aussi, de la discipline.

Comme je l'ai suivie avec plaisir, cette étude-discussion sur la discipline ! Et sans doute, je ne suis pas le seul, la discipline ayant une si grande importance dans l'éducation !

Dans ma carrière, peu longue, c'est vrai (une dizaine d'années de services), mais suffisante pour avoir vécu dans tous les milieux et avoir goûté de toutes les classes, de tous les cours, je n'ai jamais eu à me plaindre quant à la discipline. Qu'ai-je fait

pour cela ? C'est peut-être difficile à bien déterminer. Comme vous le dites, il y a dans l'art de s'imposer quelque chose de naturel, mais aussi et surtout la *volonté* de s'imposer. J'y suis toujours parvenu, même avec de fortes têtes.

Certains maîtres ont une discipline toute paternelle, d'autres, très rigoureuse. Je crois que les deux sont nécessaires suivant les circonstances, les fautes, les caractères. Mais aux jeunes maîtres et maîtresses, aux débutants, je dirai : Soyez d'abord sévères, votre jeune âge est un atout contre vous ; imposez-vous même par une impitoyable rigueur ; plus tard viendra la détente, la douceur.

Si la discipline dépend surtout du maître (et ici je passe volontairement sous silence les conséquences du bon travail ou du mauvais travail du maître), elle dépend aussi du milieu dans lequel on vit, et je tends la main à votre « Amie du Progrès » contre vous.

Mon cher Populo, j'envie votre région : c'est un vrai pays de Cocagne pour l'instituteur. « La plus haute autorité morale, aimé, respecté, honoré ! etc. » je suis comé le loup entendant les flatteuses promesses du bon digue. L'eau m'en vient à la bouche !

Dans ma région et particulièrement dans mon village (car je suis un pauvre maître d'école de village), venez donc demander de mes nouvelles aux braves indigènes : « Avez-vous de bons instituteurs ? de bonnes institutrices ? - Ah ! Monsieur, pour la classe, tout va bien, nos enfants apprennent bien. Le maître et la maîtresse ont tous les ans de nombreux élèves reçus au certificat, mais... (ici, ouvrez les oreilles, Populo)... mais... ah ! mon bon Monsieur, nous avons un maître et une maîtresse qui n'ont jamais mis les pieds à l'église, qui ne croient ni à Dieu ni à diable ! C'est un scandale dans notre pays si catholique. Des gens comme cela, mon cher Monsieur, sont *bons à tout faire*. »

Allez donc chercher « notre haute autorité », car, vous le devinez, je suis ce maudit maître, et ma femme cette plus maudite encore maîtresse. On nous traite avec politesse, et c'est tout ce que nous demandons.

Si je vous raconte cette petite histoire de la vie d'un ménage d'instituteurs libres penseurs dans un pays clérical, c'est afin de venir à la rescousse de « l'Amie du Progrès » et montrer que dans des milieux semblables, la discipline est plus difficile. Chacun comprendra que précisément cette « autorité morale » manquant, il faut y suppléer par une grande fermeté à l'égard des enfants qui entendent à la maison des paroles de blâme à l'adresse des maîtres et qui viennent à l'école avec des idées d'indiscipline. Avec ces enfants-là, il faut être toujours juste, mais impitoyable.

D'aucuns diront que le maître doit rechercher l'amitié des familles, « se faire bien voir des parents » : voilà l'expression courante.

Moi, je trouve qu'au contraire ce sont les parents qui doivent rechercher l'amitié du maître, et que celui-ci ne doit jamais, sous n'importe quelle raison, s'humilier devant une famille. La peur de déplaire rend souvent l'instituteur esclave d'une coterie, d'un parti, de préjugés et de pratiques religieuses que sa conscience ou sa raison réproûve ; et, n'étant pas indépendant vis-à-vis des familles, il n'est pas juste en classe, et sans justice, la discipline est difficile, sinon impossible.

Si je suis contre vous avec « l'Amie du Progrès », au contraire, je vous approuve hautement et vous félicite de vous élever d'une façon si énergique contre les maîtres qui annihilent chez les enfants tout esprit d'indépendance. Oui, une discipline trop rigoureuse et toujours rigoureuse broie les volontaires, les énergies personnelles, et va à l'encontre d'une éducation laïque démocratique. Avec trop de rigueur on fait non des citoyens mais des asservis.

Personnellement, je punis trop d'indépendance, mais avec une sorte de circonstance atténuante, presque par devoir, car j'admire au fond ces petits bonhommes qui montrent déjà une virilité de caractère que bien des hommes n'ont pas. Bien entendu, il ne faut pas confondre indépendance et insolence.

Et aussi, souvent, je fais un retour sur moi-même, je me vois écolier et je me dis : Tu étais comme cela... un terrible écolier, toujours frondeur !... Sois un peu indulgent !...

Là-dessus, mon cher Populo, daignez m'excuser pour la liberté que je prends de vous envoyer ces quelques idées que j'aurais dû au moins mieux ordonner. Tant pis, ce sera pour une autre fois.

Je vous serre cordialement la main.

E. M.

La situation signalée par M. E. M. ne manque pas d'intérêt.

Voilà un maître libre penseur jeté au milieu d'une population pour laquelle un libre penseur est un homme « bon à tout faire », une sorte de bandit.

C'est donc avec une défiance nuancée d'hostilité que les familles catholiques, fanatiques, si l'on veut, lui envoient leurs enfants. Il ne dit pas un mot qui ne soit commenté, il ne fait pas un geste qui ne soit interprété comme une menace pour la conscience des enfants.

Je veux croire et je crois que l'« homme bon à tout faire » a été d'une correction parfaite. On a cherché à le prendre en défaut : on n'y est pas parvenu.

Mais les enfants, eux, n'ont pas été parfaits. Ils n'ont pas grand respect et n'éprouvent nulle sympathie pour celui que leurs parents considèrent comme malfaiteur : ils n'apprennent pas leurs leçons ; ils sont intacts, impolis. Et alors, c'est la guerre : M. E. M. n'y va pas de main morte : il courbera les « fortes têtes » ; il usera d'une « impitoyable rigueur ». Plus tard, on verra s'il y a lieu d'adoucir le régime : après l'empire autoritaire, l'empire libéral. Les sujets seront domptés ! Il y eut jadis de bons tyrans, mais c'étaient des tyrans quand même. S'ils étaient bons, c'est que leurs sujets étaient suffisamment avachis.

Sommes-nous donc là pour courber des fronts ou pour élever des âmes ?

Non décidément, mon cher camarade, votre système disciplinaire ne me va pas. Je ne sais pas si j'oserais vous confier mon fils. C'est que, voyez-vous, j'aurais peur que vous ne cassiez le ressort à force de peser dessus, et que l'enfant devenu homme ne sache plus se tenir debout. Quelle différence faites-vous entre votre impitoyable sévérité et le bonnet d'âne congréganiste ? D'une part comme de l'autre, c'est la peur qui fait agir l'enfant. Je ne veux pas que mon fils ait peur : peur du loup, peur du diable, peur des ténèbres, peur du maître, peur des puissants, peur de rien, peur de tout.

Je ne veux même pas qu'il ait peur des méchants : je veux qu'il les brave.

Ah ! dame, je suis peut-être un père de famille exigeant. Je voudrais tant que mes enfants devinssent des hommes !

Vous manquez d'autorité morale, dites-vous, parce que... Il n'est pas nécessaire de savoir pourquoi. Qu'est-ce que la République peut faire à cela ? Rien, n'est-ce pas ? Et, manquant d'autorité morale, vous voulez faire peur. « Gare au loup », dit à son bébé la nourrice qui manque d'autorité. Le bébé se tait : il a peur du loup... qu'il n'a jamais vu. Nou-nou commence son éducation, une éducation malsaine.

Est-ce que l'éducation républicaine va continuer la nounou ?

Oh ! je sais bien que vous pensez comme moi— au fond ; — et vos dernières lignes expriment la crainte d'annihiler chez les enfants « l'esprit d'indépendance ». Seulement, dès que vous entrez en classe, le souci des devoirs scolaires chasse vos pensées si sages sur l'éducation ; dans le terre-à-terre du métier, vous laissez les principes à la porte et brandissez la cravache du dompteur, et les « fortes têtes » s'inclinent.

J'avoue que c'est plus commode et à la portée de tout le monde. Pas besoin d'études psychologiques ; pas besoin d'observations et d'expériences personnelles ; pas besoin de voir si le petit révolté a faim ou trop mangé ; pas besoin de se pencher sur son âme pour lire ce qui y est écrit ; pas besoin de gagner sa confiance et sa sympathie... C'est si commode que les ignorantins ont toujours usé de ce procédé qu'ils avaient concrétisé impitoyablement :

C'est nous qui fessons
Les petits garçons !

Mais de ce que le procédé est vieux, il ne s'ensuit pas qu'il soit bon.

Pardon, il est excellent si l'on veut faire des sujets.

Il ne vaut rien pour des citoyens.

Et vous aurez beau dire, camarade, que vous êtes un libre penseur jeté dans un milieu fanatique, je vous répondrai que votre *religion* n'a rien à faire ici, sinon pour prouver aux fanatiques que le libre penseur est avant tout un apôtre de la liberté et de la tolérance.

Vous vous plaignez de l'hostilité des parents, eu-t vous ne coulez pas aller au-devant d'eux. Ce sont eux, dites-vous, « qui doivent rechercher l'amitié du maître ». Pourquoi, s'il vous plaît ?

Supposons que vous vouliez conquérir à la civilisation une tribu de sauvages. Attendez-vous, attaché au rivage, tel Louis XIV, que ces sauvages viennent rechercher votre amitié et vous réclamer une conférence sur la civilisation ? Il est probable que vous attendriez longtemps. Vous irez donc à eux la main tendue avec, sur les lèvres, votre sourire le plus engageant. Ce que vous feriez pour des sauvages, vous dédaignez de le faire pour des Français dont la mentalité tient le milieu entre celle du sauvage et la vôtre. En ce qui me concerne, je ne me piquerais pas de tant de fierté. Je voudrais montrer à mes demi-sauvages qu'on peut ne pas aller à la messe et être un homme aimable et je voudrais tant aimer mes petits catholiques qu'ils finiraient par m'aimer plus que leur curé.

J'ai dit.

(21 février 1904.)

XI. DISCIPLINE

5. Encore un mot sur la discipline

3 avril 1904.

[Retour à la table des matières](#)

Les quelques pages que j'ai écrites sur la discipline m'ont attiré des coups de plume qui m'ont piqué les doigts.

J'ai attendu en vain — et j'en suis tout contrit — un mot d'approbation. Ceux qui m'approuvent, en admettant qu'il y en ait, n'ont pas jugé utile de me la faire savoir.

Je devrais donc, si j'étais sage, me tenir pour battu et me faire oublier.

Mais je ne suis pas sage.

D'ailleurs on me provoque. Comment voulez-vous que je ne réponde pas ?

Voici ce que m'écrit Urbain Prolétaire, de X. (Deux-Sèvres) :

Mon cher Populo,

« L'autre jour, vous avez, dans la *Revue*, clos votre série d'articles sur la discipline. Les jolies femmes, ai-je entendu dire, ne mettent jamais dans le corps d'une lettre le meilleur — ou le pire — de leur pensée : elles le réservent pour le post-scriptum.

Sans vouloir insinuer que vous êtes une jolie femme, me serait-il permis de vous demander un post-scriptum sur la discipline ? Vous me feriez personnellement un grand plaisir, et vous pourriez rendre service à bon nombre d'instituteurs.

Voici, tout net, la question que je vous pose :

Comment, dans une grande école, les adjoints peuvent-ils obtenir une bonne discipline avec les élèves de toutes les classes, pendant les récréations, les exercices circumscolaires, études surveillées, cours spéciaux, etc., sans faire appel à l'autorité du directeur ?

Je vous remercie d'avance et vous prie d'agréer... »

D'autre part, voilà M. E. M., dont je vous ai déjà parlé, qui déclare être d'accord avec moi « en théorie », mais qui s'en sépare dans la pratique. Il est pour la discipline libérale, théoriquement ; dans la pratique, il distribue libéralement des pensums.

Cette approbation théorique me suffit pour l'instant. Pour passer du principe à l'application, il faut un effort considérable que mon correspondant n'a point fait encore. Cela viendra. M. E. M., tout républicain, tout « libre penseur » qu'il soit, n'a pas encore pu se débarrasser du principe d'autorité qui me fait penser à cette fameuse tunique de Nessus, de mythologique mémoire. Il l'a subi, il le subit, il le fait subir aux autres qui en écraseront les générations à maître. Seulement, quand il aura vieilli et réfléchi ; quand il verra les enfants qu'il aura élevés courbés, comme leurs pères, sous l'autorité du plus fort ou du plus impudent, il se dira peut-être que son système disciplinaire a brisé des volontés au lieu de fortifier des volontés.

M. E. M. me dit encore : « Je doute que vous ayez fait la classe à des bambins ou, si vous l'avez faite, vous avez eu des élèves triés sur le volet. » Bref, il est convaincu que je ne suis « point instituteur ».

Voyons, mon cher camarade, qu'est-ce qui peut vous autoriser à dire cela ? Est-ce que mes causeries ne sont pas d'un homme du métier ? Ai-je l'air d'un monsieur qui a regardé les écoles par le trou de la serrure ? Cela n'est pas à discuter. Que vous ne pensiez pas comme moi et

que vous le disiez, rien de plus juste, rien de plus loyal, rien de plus agréable même. Mais si je conclus de ce que vous n'êtes pas de mon avis que vous n'êtes pas instituteur, je ne vois pas très bien ce que pourra y gagner l'idée que je m'efforce de défendre. — Alors ?

« Si tous les enfants devenaient plus tard des citoyens indépendants, ils pourraient apprendre à se moquer du monde entier : mais n'auraient-ils jamais à obéir, à subir la domination de quelqu'un ? Au régiment, à l'atelier, dans le fonctionnarisme, croyez-vous que l'homme n'a peur de rien ? Vous direz : obéir, ce n'est pas avoir peur. J'en conviens ; mais ne sont-elles pas nombreuses dans la vie les circonstances où l'homme est obligé de s'incliner devant une injustice sans pour cela être un sujet ?... La liberté, c'est sublime ! mais combien y a-t-il encore de pots de terre contre les pots de fer ? »

Je cite ce passage de votre lettre pour vous répondre que si l'école populaire avait le souci qui vous obsède, il n'y aurait plus qu'à la détruire.

Car il ne s'agit pas de « se moquer du monde entier ». Il ne faut se moquer de personne. Il suffit de faire son devoir. « Obéir » n'est pas subir une domination : c'est faire ce que votre propre conscience exige de vous, au régiment, à l'atelier, partout. Et si nous élevons des enfants qui s'inclineront « devant une injustice », je me demande en quoi notre éducation *dite laïque* sera supérieure à l'éducation *congréganiste* qui courbe si bien les fronts devant les puissances du ciel et de la terre.

Vous ne sauriez croire, mon cher E. M., combien votre lettre est suggestive, et combien aussi elle m'attriste en prouvant une fois de plus que nous sommes bien les héritiers des moines, nos premiers éducateurs. Il y a plus à faire que je ne le pensais : nous croyons être des maîtres laïques parce que nous n'avons ni la robe noire, ni le rabat blanc ; nous croyons être des penseurs libres parce que nous sommes sortis de l'Église catholique en crachant sur le seuil... Et voilà que nous manions la fêrule... comme les autres ; que nous construisons une église

en face de l'autre ; que nous construisons une autorité aussi pleine de mystère que l'autorité d'en face. Un tout petit effort, et nous aurons notre paradis tout comme les autres, et notre enfer également.

Votre fameux principe d'autorité nous conduit là tout droit. Et vous aurez beau dire « qu'une punition infligée à un écolier révolté, insolent », n'est pas comparable au bonnet d'âne : ma pauvre intelligence ne saisit pas la différence ; une nuance, tout au plus... en faveur du bonnet. Le paresseux, j'en suis sûr, aimera mieux porter le bonnet que d'apprendre sa leçon, estimant que c'est beaucoup moins fatigant.

Voyez-vous, mon cher camarade, si nous voulions nous donner la peine, après quelques jours de calme, pendant les saintes vacances, de réfléchir un peu, nous reconnâtrions trois choses : premièrement, que nous punissons inconsciemment, instinctivement, par atavisme ; deuxièmement, que la punition n'amende personne ; troisièmement, que plus nous punissons, plus nous sommes obligés de punir.

Tous les pédagogues ont écrit : « Il ne faut pas que la punition ressemble à une vengeance ; il faut qu'en même temps que la punition commence l'œuvre de la réparation. »

Moi, je prétends que l'enfant verra toujours dans la punition une vengeance du maître, car il sera aujourd'hui puni pour une « peccadille », alors que la veille il a seulement reçu une semonce pour un « cas pendable ». Question de nerfs. Et s'il fait sa punition alors que cette amère réflexion trotte dans son cerveau, on ne saurait prétendre que commence « l'œuvre de réparation ».

Alors il ne faut pas punir ?

Ce serait sage puisqu'il est impossible de rien obtenir par ce moyen rudimentaire. Seulement, nous ne sommes pas des saints. Et nous continuerons à punir malgré nous, non pas à cause des défauts de nos enfants, mais à cause de nos propres défauts. Nos écoliers souffriront donc de leurs défauts et des nôtres.

J'entends d'ici les clameurs des camarades qui me font l'honneur de me lire : « Eh bien ! et vous ? vous êtes parfait, sans doute ; vous ne punissez pas ? »

Si fait, je punis, mes amis, et je n'en suis pas plus fier pour cela. J'en suis même un peu honteux. Je punis parce que je suis quelquefois distrait, et que mes élèves, s'en apercevant, trouvent tout naturel de se distraire ; je punis parce que j'ai l'indignation facile ; je punis parce que je manque de calme. Voulez-vous un aveu, un aveu qui m'est pénible ? J'ai quelquefois donné des gifles — faut-il que le respect de l'autorité soit dans le sang ! — et les élèves n'ont pas tenté de me les rendre. Je n'en sentirais que mieux que c'était une lâcheté, si ma raison, trompant peut-être ma conscience, ne me disait que le geste, s'il n'est légitime, est tout au moins bien naturel ; ce qui lui donne une supériorité sur l'acte voulu, réfléchi, qu'est la punition.

Donc, je punis parce que je suis un être imparfait et que je ne puis faire autrement. Voilà qui est bien entendu. Si je valais mieux que je ne vaux, je punirais moins ; si j'étais vraiment maître de moi, si j'étais l'homme que je voudrais être, je ne punirais jamais.

Du moins, je ne cache pas mon impuissance derrière ce grand mot, ce mot fatidique : l'autorité ! L'autorité ! pourraient me dire mes élèves, qu'est-ce que c'est que ça ? La fêrule ? le galon ? les oripeaux ? une peau de lion sur le dos d'âne ? Fêrule, galon, oripeaux et peau de lion sont les attributs d'une chose qui n'existe pas. Car si l'étais un lion, je n'aurais pas besoin d'emprunter la peau d'un confrère. Et si j'avais de l'autorité, je n'aurais pas besoin de fêrule pour en inspirer le respect. Je ne parviens d'ailleurs qu'à inspirer la crainte.

Une mère de famille, une Cornélie française, avait deux enfants qu'elle instruisait et élevait elle-même ? Quand les enfants avaient travaillé avec attention, la mère souriante leur disait : « Je suis contente de vous : allez jouer sur le balcon. » Et les enfants, heureux, jouaient sur le balcon. Quand au contraire, ils avaient eu une défaillance, la mère, triste, leur disait : « Vous me faites du chagrin ; allez-vous-en sur le balcon. » Et ils y allaient tête basse, ne songeant pas aux jeux. On ne joue pas quand on a l'âme à l'envers.

« Et les fortes têtes ! me crie M. E. M. ? Parlez-nous des fortes têtes. »

Moi, je veux bien parler des « fortes têtes ». Et je vous en dirai qu'elles se moquent de vos punitions. Si elles les craignaient, ce ne se-

raient plus « des fortes têtes ». Les « fortes têtes » veulent prouver à la classe entière qu'elles ne redoutent rien, et l'assurance de recevoir du bâton n'arrêterait pas le geste qui doit maintenir leur bonne réputation. Mais « les fortes têtes » ont-elles tant d'esprit ? Si leurs facéties sont drôles, riez donc avec toute la classe. Je serais surpris qu'elle pussent vous faire rire trois heures durant. Ce serait bien fatigant pour tout le monde. Elles arriveront vite au bout de leur rouleau. Quant à leurs méchancetés, elles n'amuseront personne et, si le milieu est bon, les « fortes têtes » s'inclineront devant la réprobation générale. Mais il faut que le milieu soit bon. Il sera ce que nous l'aurons fait. Là où le maître est capable, là où il est aimé et respecté, le milieu est bon. Et la discipline se fait avec une simplicité familiale.

En répondant à M. E. M., je crois avoir donné à M. Urbain Prolétaire le post-scriptum qu'il me réclamait.

Il est vrai que je ne lui ai pas dit comment on surveille les récréations et les exercices circumscolaires. Ai-je besoin d'entrer dans le détail ? Il faut surveiller : voilà tout.

Tenez, voici une histoire vraie.

Un jour, dans une belle ville du sud-est où j'étais de passage, j'arrivai sur une allée ombreuse où jouaient une centaine d'enfants. Cette allée servait probablement de cour de récréation à une école voisine. Deux maîtres se promenaient lisant un journal. A quelques pas d'eux, deux garçonnetts s'administraient réciproquement une volée de coups de pied et coups de poings... Ils ne furent pas punis : les maîtres n'avaient rien vu, rien entendu.

Heureusement pour les combattants !

Ces messieurs faisaient peut-être de la bonne politique, mais de l'éducation, point de nouvelles ; ils ne créeraient pas le milieu.

On veut avoir une bonne discipline sans avoir préalablement enseigné et fait aimer le devoir : c'est mettre la charrue devant les bœufs.

Et quand on a mis les bœufs devant la charrue, il faut surveiller l'attelage au lieu de lire son journal.

Et quand, pendant une leçon, on constate des distractions, il ne faut pas chercher sa férule : il faut se demander ce qui a manqué à la leçon.

Et quand, non pas un élève, mais les élèves, vous manquent de respect, il ne faut pas, en raison du principe d'autorité, recourir à l'arsenal disciplinaire : il faut chercher en quoi vous avez démérité.

Quand j'étais petit, on m'a fait admirer les fils de Noé recouvrant leur père d'un manteau. C'est bien vieux, cette histoire-là. Si Noé n'était pas mort, je lui donnerais le conseil de ne plus s'y fier. Les enfants de Japhet valent mieux que leur père : ils mesurent leur respect au mérite.

Quant au directeur, mon cher Urbain Prolétaire, ne l'appellez que si vous ne pouvez pas vous passer de lui. Mais je ne vois pas pourquoi vous ne vous appuyeriez pas sur lui si vous ne vous sentiez pas solide.

Il est là pour vous soutenir.

(3 avril 1904.)

XI. DISCIPLINE

6. L'autorité

avril 1904.

[Retour à la table des matières](#)

C'est bon, les vacances !

Après le dur hiver qui ramène avec lui, en même temps que la pluie, le froid et la neige, les classes chargées, les cours d'adultes et les veillées populaires, on est heureux d'une longue semaine de repos.

On serait bien plus content si le soleil était de la fête ; mais il a l'air, lui aussi, de prendre ses vacances.

C'est bien mal de sa part.

Que ne les prend-il pas en décembre ?

Mais bah ! quand on a le soleil en dedans, on rit sous la pluie.

Je suis quand même parti. Et j'ai fait mon tour... de département.

Après avoir embrassé ma vieille maman qui m'a mis d'autorité un pardessus d'hiver sur le dos, sous prétexte que j'avais froid, — en dépit de mes protestations, — je suis allé voir mes vieux camarades.

Effusions, évocations d'un passé lointain, papotages ; nouvelles des amis ; pédagogie.

Oui, pédagogie ! Que voulez-vous ? On est heureux de sortir de sa classe ; on n'en est pas sorti qu'on en parle.

J'ai reçu, je vous l'avoue, quelques horions à propos de mes *Causeries* sur la discipline et surtout à propos de la dernière. Leroc m'a traité de visionnaire. Pettesec pense que j'ai un « grain ». Tapedur ne m'a pas caché que je ne suis bon qu'à faire un « journaliste » et que je ne dépare pas la collection des détraqués qui font profession d'éclairer les autres et qui n'y voient pas clair eux-mêmes ; il pense que je prendrai ma retraite dans un asile d'aliénés.

Le bon petit Savouret, celui qui a un si joli crayon et qui, à l'école, était souvent puni pour ses distractions, prit ma défense : il pense que je n'ai pas tout à fait tort.

C'est un timide.

Quand au grand Prolaud — celui que nous avons surnommé le Rouge, à cause de ses idées... avancées — il déclara crânement que j'avais raison.

Je commençai à respirer !

Mais Leroc, Pettesec et Tapedur poussèrent des hurlements. On aurait dit une bande de nationalistes auxquels on parle raison, justice ou vérité. « Les enfants d'aujourd'hui, criait Tapedur, sont des enfants gâtés. On n'en tire rien que par une inflexible sévérité.

— As-tu essayé de la douceur ? hasarda timidement Savouret, tout en dessinant une jolie tête coiffée d'un gigantesque bonnet d'âne.

— De la douceur ?... De la douceur à ces petits bandits. Tu ferais mieux, mon pauvre Savouret, de placer ce bonnet-là sur ton chef ! ça t'irait très bien ! »

Savouret, remis à sa place, ne dit plus mot.

Mais Prolaud reprit la question.

— Je suis sévère et juste, déclara Tapedur. Je veux être le maître chez moi.

— Es-tu républicain au moins ? demanda Prolaud.

— Autant que toi, je pense ! Pour qui me prends-tu ? Si un autre que toi me parlait ainsi, je me tiendrais pour insulté.

— Je ne te demande pas si tu as voté pour un candidat du bloc. Cela j'en suis sûr. Tu as peut-être même fait partie d'un comité radical, ou socialiste, ou radical-socialiste... Cela n'a pour moi que l'intérêt qui s'attache à l'actuelle besogne. Ce qui m'inquiète, c'est la besogne de demain. Et je te demande si tu y songes.

— Pourquoi pas ?

— Eh bien, alors, il faut préparer les ouvriers qui prendront la suite de nos affaires.

— J'y travaille.

— Comment ? En leur ingurgitant de force quantité de grammaire, de calcul ou d'histoire ? en leur faisant réciter des formules administratives sur la liberté, l'égalité et la fraternité ? en mettant en prison (je voudrais dire en retenue) ceux qui, ne les ayant pas comprises, ne les ont pas apprises ?... A ce régime-là, toi, Pettesec et Leroc, vous nous fabriquez de bonnes petites machines à voter que le plus alcoolique des sergents conduirait au scrutin sans tirer son grand sabre. Voilà ce que j'attends de votre régime autoritaire. La liberté veut un apprentissage. Le petit citoyen le fera où bon lui semblera, mais pas à l'école de Tapdur. On n'y tient pas cet article-là. Chez Tapdur on rabote les caractères, on soumet les volontés, on châtre les énergies. C'est ce qui s'appelle avoir de la discipline ! Il sortira de son école orthopédique des petits garçons bien polis et bien doux, qui auront les yeux fixés sur la girouette politique et ne marcheront pas contre vents et marées. Ils salueront jusqu'au chapeau de Gessler et n'apprendront pas à tirer l'arbalète. Ils crieront : Vive Robespierre ! ou Vive le Roy ! avec un égal enthousiasme : car c'est la même âme inquiète qui crie, pleine d'admiration pour la force. Ame du sujet ! Je cherche une âme de citoyen !

— Oh ! toi, tu n'es jamais content. Tu es un intransigeant. Quand on est fou, comme on quand on est mort, c'est pour longtemps.

— Il y a longtemps, en effet, que vous me répétez les mêmes sottises, avec des variantes. Vous savez que j'en ris. Je crois qu'on ne peut pas être intransigeant en politique sans cesser d'être habile. Mais je ne vois nul inconvénient à ce qu'on le soit en éducation. On ne saurait placer trop haut l'idéal. Tant mieux si la réalité écœure ! Ah bien, à

l'école, si vous prosternez l'enfant devant toutes les forces, vous lui donnez la superstition de la Force. Vous m'apparaissez alors comme des petits tyrans préparant les sujets du grand tyran, roi, ministre ou préfet. J'aimerais mieux que vous fissiez des hommes prêts à la révolte contre toute tyrannie, d'où qu'elle vienne. D'ailleurs, vous avez un intérêt immédiat à agir ainsi. Tout le monde, sauf une minorité infime, admire votre autorité ; et les élèves, sauf encore des exceptions peu nombreuses, s'y soumettent. Et cela facilite votre tâche de marchands de grammaire ; cela vous dispense de préparer vos leçons, qui sont toujours assez intéressantes pour des gens qui les écoutent sans broncher : cela vous permet de penser à autre chose en faisant votre travail ; cela vous dispense même de mérite professionnel, voire d'autorité morale. « Je suis le maître, je ne vous apporte rien ; en revanche, je réclame de vous obéissance et respect ! » Si les élèves sourient, s'ils bâillent en écoutant une nuageuse démonstration, s'ils ne peuvent apprendre par cœur que « la liberté est le plus grands des biens », et nombre de belles phrases y relatives : en avant les punitions... en prison pour leur apprendre la liberté ; en retenue parce que le maître a bafouillé... Et le système conduit à de criantes injustices. En entrant dans la carrière, nous avons le sentiment très vif de notre autorité et du respect qui nous est dû.

Il n'y a guère pour nous damer le pion sur ce point que de jeunes séminaristes qui viennent de recevoir l'ordination. C'est à mourir de rire. Vous rappelez-vous le petit Rageot nous racontant qu'un de ses élèves avait osé lui donner un coup de pied ? Crime de lèse-majesté ! Quelle naïveté dans son indignation ! Quand je lui demandai si le lapin avait commencé, il me fit répéter ma question. Rageot sait bien qu'il n'a pas le droit de frapper un élève ; il perçoit vaguement le motif de l'interdiction ; mais que l'élève en colère — tout comme le maître — réponde à l'injure par l'injure, au soufflet par un coup de pied, voilà qui le met sans dessus dessous : c'est l'abomination de la désolation... non prédite par le prophète Daniel. Oublié, le respect ; compromise, l'autorité ! Malheureusement, notre éducation première et notre éducation professionnelle créent cette mentalité. A l'école primaire (après les leçons familiales), le vieux magister d'antan valait surtout par sa discipline et n'épargnait point les coups pour établir son autorité. Il ne devait pas, en effet, compter beaucoup sur sa science. Le père de fa-

mille, en lui confiant son fils, lui disait : « S'il vous manque, ne le manquez pas ! » Aussi bien, longtemps avant l'école, l'enfant redoutait l'école ? Il y entrait tremblant, ahuri, écrasé. Le magister n'avait qu'à froncer les sourcils et à agiter sa férule pour continuer une éducation si savamment commencée... A l'école normale, sévérité d'un autre genre. Au nom de la discipline, tout était permis, u-y compris l'espionnage et la délation. Je parle de longtemps !... Aujourd'hui le régime s'atténue ; mais ne songe-t-on pas plus au brevet supérieur qu'à cette éducation qui fait des éducateurs ? Ne fait-on pas à la déesse discipline des sacrifices... inhumains ? J'ai peur qu'on ne réussisse mieux le dressage que l'éducation ; j'ai peur que l'on ne voie pas l'homme dans l'adolescent. On laisse se traîner la veulerie, on brise ou on exclut des volontés mal endiguées. Si le jeune Francoeur que vous connaissez s'était couché sous le fouet et sous l'injure — oui, sous l'injure après la faute... de jeunesse que vous savez, on l'eût gardé. Il se tint debout et fut chassé. L'enseignement a perdu une force. — Son exclusion a courbé pour toujours les têtes qui avaient la velléité de regarder... là-haut. Et la petite Francine, la fille de notre camarade Rétif, jetée à la porte d'une école primaire supérieure, là, brusquement, pour cause de « dépravation », à l'âge de treize ans..., acte criminel de discipline qui frappe l'enfant et le père ; acte imbécile, puisqu'il frappe une malade et non une coupable. Le monstre Discipline aime les sacrifices.

— Des exagérations !...

— Laissez-moi finir. Votre discipline, c'est souvent de la paresse, plus souvent de l'impuissance. Vous avez des enfants à élever ; vous avez plutôt fait de les dresser... comme des chiens. Quand le sujet manque de souplesse, vous le renvoyez à sa famille. C'est simple et à la portée des moindres intelligences. Vous passez à d'autres la besogne difficile. C'est parfait. Vous auriez tort de vous gêner, puisque tout le monde est content, que l'Administration vous tient en estime et que les palmes académiques guettent votre boutonnière.

— Alors, le bon maître est celui qui souffre tout à ses écoliers : les paresseux ne font rien ; les tapageurs troublent ceux de leurs camarades qui auraient la velléité de travailler ; les imprudents grimpent où bon leur semble ; les insolents injurient, les violents frappent... Pour

une belle classe, c'est une belle classe. Quant à qualifier cette éducation, nous n'osons pas le faire : on ne qualifie pas le néant.

— Vous savez bien que je ne réproûve que la discipline autoritaire et que je réclame la discipline libérale faite de bonté, de justice ou de raison. L'autorité que je redoute est celle qui s'appuie sur la force et dédaigne de justifier ses actes ; l'autorité que l'on redoute sans la comprendre ; l'autorité qui énerve l'activité des citoyens et fait de ceux-ci des innocents qui s'en vont bêlant : « Cinq ministres l'ont dit ! »

Moi, j'écoutais mes vieux camarades tâchant de ne rien perdre de leur discussion, afin d'en faire profiter les lecteurs de la *Revue*.

Voilà qui est fait.

(*Avril 1904.*)

XI. DISCIPLINE

7. Classement des élèves

19 juin 1904.

[Retour à la table des matières](#)

J'ai reçu de M^{lle} Gabrielle Rocher la lettre suivante :

« Monsieur Populo, je me jette dans vos bras... »

Ah non, par exemple !

« Et vous supplie de me protéger contre M. A. M. du *Volume*, un professeur d'école normale qui ignore...

Suit une liste des choses qu'ignore M. A. M. et quelques aménités douteuses qui ont soulagé M^{lle} Gabrielle Rocher sans faire le moindre mal à M. A. M.

« Qu'il y vienne donc, M.A.M., avec ses idées, qu'il a d'ailleurs bien soin de ne pas faire connaître. Ce Monsieur suggère !... En a-t-il seulement des idées ? C'est bien facile de siffler et de persiffler ; c'est pus difficile de chanter. Oui, qu'il me dise comment, sans émulation, il ferait travailler mes 180 élèves divisées en quatre classes... Comment nous y prendrons-nous, si nous ne pouvons ni punir, ni récompenser ?

Vous, Populo... »

Bon ! voici mon paquet. Et tout à l'heure, si je l'avais laissée faire, elle se jetait dans mes bras.

« ...vous prétendez qu'il ne faut pas punir...

Hum ! ai-je prétendu cela ?

« et voilà M. A. M. qui ne veut plus qu'on récompense. Ce Monsieur... »

Voyons, Gabrielle, ma sœur, dites : cet honorable et distingué pédagogue.

« ... ce monsieur se moque de moi parce que je classe mes élèves le premier du mois. Qu'est-ce qu'il fait donc des siens, lui, quand ils ne travaillent pas à son goût ? Il les enferme les jours de sortie — car ce n'est pas lui qui les garde — et, à la fin de l'année, il les jette à la porte. Que voilà donc un procédé délicat ! Le sergent met « dedans » ; le professeur « dehors ». Aussi rudimentaire à l'école normale qu'au régiment ! Eh bien, moi, Monsieur Populo, moi, simple femme — écoutez ceci : je n'ai jamais mis une enfant à la porte de mon école, non, jamais ! Que M. le professeur A. M. en dise autant. Et pourtant, il n'a que les élèves, qu'il a choisis, mais je ne les ai pas choisies ; je reçois avec joie les enfants bien élevées ; mais je fais bon accueil aux pauvres déguenillées qui attendent tout de moi ; je les encourage comme je peux, même en les classant. Et l'on me tourne en ridicule ! Oui, je voudrais le voir à ma place, M. le professeur A. M. »

Ma foi, je voudrais l'y voir aussi.

Il n'y serait peut-être pas longtemps sans regretter d'avoir ri aux dépens de M^{lle} Gabrielle Rocher parce que celle-ci a mis première

Jeanne Lavergne qui le mérite ; seconde, Rose Baste qui le mérite également... : cinquième, Berthe Varenne qui a eu de la « veine » ; et dix-huitième, cette mauvaise pièce de Rosalie Simon qui a triché.

Cependant, comme ce classement n'a produit ni joie ni tristesse, mais seulement « la satisfaction vaniteuse, l'indifférence ou la révolte » ; qu'il n'a pas tenu « compte de l'effort », il y a lieu de le condamner. Si donc M. A. M. Descendait de sa chaire de professeur dans la chaire plus modeste de l'instituteur, il renoncerait bien certainement à un système si défectueux

Je ne suivrai pas M. A. M. dans les bacs où Mlle Gabrielle Rocher fait asseoir ses élèves par ordre de mérite et non par rang de taille, et je dirai tout de suite que cette maîtresse a tort. Pourquoi, aussi, n'a-t-elle pas un mobilier plus hygiénique ? Je me demande ce qu'elle fait de tout l'or qu'elle gagne !!... Enfin, elle met les paresseuses au fond, les myopes loin du tableau, les délicates dans les courants d'air et « les anémiées non loin du poêle ».

Ma pauvre Gabrielle Rocher, vous n'êtes pas défendable. Et je ne m'explique pas du tout que l'Administration ait confié une école de quatre classes à une maîtresse qui sache si peu son métier.

Ah ! l'Administration ! Elle n'en fait jamais d'autres. Quand M. A. M. sera inspecteur primaire ou directeur départemental, ma pauvre Gabrielle, vous êtes fichue !

Je ne saurais donc, en dépit de mes sentiments de bonne confraternité, plaider « non coupable ». Cependant, comme vous avez failli vous jeter dans mes bras, il ne sera pas dit que j'aurai abandonné votre cause, dussé-je n'obtenir que ces circonstances atténuantes.

Je crois d'ailleurs que l'accusateur voudra bien reconnaître qu'il a chargé notre camarade de tous les péchés d'Israël pour faire mieux ressortir le délit principal, le classement. Car, enfin, il faudrait dénier à l'inculpée toute intelligence et toute bonté pour croire qu'elle n'a aucun souci de la santé de ses fillettes et qu'elle oblige les myopes à voir de loin.

L'accusation a donc exagéré. Elle l'a fait avec esprit. Elle a failli gagner sa cause, puisqu'elle a amusé l'auditoire.

M^{lle} Gabrielle Rocher est donc accusée de classer ses élèves.

Je vous dirai que ma cliente, en dépit de son dévouement, de son savoir, et même de son savoir-faire, ressemble aux neuf dixièmes des instituteurs et des institutrices de France : elle n'est pas parfaite ! Ainsi, elle n'a pas cette haute autorité que l'on redoute et que l'on aime, cette autorité qui tient en haleine, six heures par jour et deux cents jours par an, les quarante élèves qu'elle est chargée d'instruire et d'élever. Il arrive donc que celles-ci, sans qu'on sache pourquoi, ont des moments de joie exubérante, de tristesse stupéfiante, d'ardeur, de paresse. Comment s'y prendre pour obtenir de toutes, à la même minute, la somme d'attention nécessaire ? Comment soutenir leur volonté chancelante ? Comment leur faire abandonner ce qui leur plaît pour leur faire faire ce qui ne leur plaît point et les amener à aimer le devoir ?

Souventes fois ces questions ont été posées, et toujours on y a répondu par des phrases sonores comme des tambours et vides *idem*. Cependant comme on aime le beau langage — une minute — quoiqu'on ne le comprenne pas toujours, on a fait semblant de comprendre dans la crainte de passer pour des gans bornés.

Il y a des dindons dont La Fontaine n'a jamais parlé.

Or M^{lle} Gabrielle Rocher est un caractère. Quand elle ne comprend pas, elle l'avoue, se préoccupant peu de ce qu'on pensera autour d'elle.

Elle s'est dit :

Comment m'y prendrai-je pour tenir en haleine mes quarante fillettes ?

Certes, elles m'aiment bien ; mais, tout de même, je ne puis compter sur cette affection pour vaincre toutes les défaillances.

J'ai bien mon autorité. Mais il y a quelques mauvaises têtes sur lesquelles elle n'opère pas toujours.

Alors, je vais employer l'émulation. Je ferai faire des compositions, je tiendrai un carnet de notes et chaque mois, je ferai un classement.

C'est alors qu'elle a entendu les clameurs des pédagogues consultants : Ah mais ! vous n'y songez pas. Quoi ! vous allez habituer l'enfant en vue d'une récompense ! Vous diminuerez le mérite du travail. Vous

allez exciter la vanité, l'orgueil, l'ambition. En poussant les enfants les uns contre les autres, vous susciterez des jalousies, des haines. Les faibles constamment écrasés, s'accoutumeront à leur infériorité ; les forts, toujours triomphants, se croiront d'une essence supérieure ; ils sentiront grandir, avec l'égoïsme, l'individualisme féroce.

Ah ! que voilà donc de grands mots et de belles phrases !

Eh bien ! je vous concède que l'on ne peut guère user de l'émulation sans éveiller l'orgueil. Lors même que l'enfant se compare à lui-même, à quelques semaines d'intervalle, par l'examen de son cahier mensuel, il éprouve un sentiment de joie qui ressemble à de la vanité. Que sera-ce quand, comparé à d'autres, il en triomphera ? Soit ! En excitant l'amour-propre, nous provoquons l'orgueil, nous suscitons l'ambition. C'est un mal !

Mais, je vous en prie, offrez-nous quelque chose de meilleur. Car enfin, l'activité de nos écoliers se nourrit de stimulant. Sinon, c'est la torpeur, c'est la mort.

Le devoir !

Ah ! oui, le devoir. Nous le prêchons ; et chaque jour se forme la conscience des enfants. Nous serions bien fiers si, quand ils nous quittent, vers la treizième année, ils le comprenaient bien, le devoir. Nous y pensons toujours ; nous en parlons sans cesse. Mais, pour l'instance, le ressort est insuffisant. Ne comptons pas là-dessus. Il nous faut autre chose.

Voyez-vous, Messieurs, on ne fait rien avec rien.

Nous voulons que nos écoliers apprennent quelque chose et deviennent meilleurs. Il nous faut un point d'appui, un stimulant, fût-il un défaut. Pédagogie homéopathique. Qu'est-ce que cela vaut ? Je ne sais pas au juste. Mais cela vaut mieux que rien. Je crains qu'à force de ratiociner, nous ne perdions la raison. Le bonhomme Chrysale avait du bon sens. Et Sancho Pança, son frère, devenu roi, montra quelque sagesse en criant au docte Petro Reccia de Aguerra : « ...Sortez tout à l'heure de ma présence ; sinon jure Dieu que je vous fais prendre, vous et tous les médecins que je trouverai dans mon île. »

Pédagogues, qui nous enlevez tous les moyens d'action dont nous avons besoin vous ressemblez étrangement aux docteurs du bon Sancho.

Mangeons d'abord, nous causerons après.

Et quand nous aurons bien causé, nous conviendrons ensemble que la plus belle médaille a toujours un revers. L'émulation mal dirigée peut avoir des inconvénients. Mais les inconvénients d'une classe languissante sont autrement graves. Entre deux maux, M^{lle} Gabrielle Rocher a choisi le moindre. Ne lui jetons pas la pierre. Après tout, j'aime mieux un ambitieux qu'un fainéant.

(19 juin 1904.)

XI. DISCIPLINE

8. Les bons points

8 mars 1908.

[Retour à la table des matières](#)

Je reçois la lettre ci-dessous :

« 16 février 1908.

« Oncle Populo, vraiment, vous ne prenez pas des gants pour lui dire son fait à ma collègue Jacqueline : « Vous êtes contente de vous voir imprimé tout vive ». hein ? vous ne craignez pas de blesser l'amour-propre, que vous soupçonnez pourtant chatouilleux, de celle qui vous a fourni un sujet de causerie et qui l'a traité en partie !

Cela ne m'encourage guère à vous en fournir un à mon tour. Je vous entends déjà me dire : Vous êtes contente — oh ! ne me dites pas non... etc... Enfin, je prends mon courage à deux mains, suivant l'expression consacrée, et j'arrive au fait.

Je viens de recevoir cette semaine le bulletin mensuel de l'instruction primaire dans le département de la Margeride — (sachez que c'est une nièce montagnarde qui vous écrit). Je l'ouvre : des discours, des circulaires, le mouvement du personnel et sous la rubrique : faits scolaires, j'y lis : « Des lettres de

félicitations ont été adressées par M. l'inspecteur d'Académie pour la bonne tenue de leur école ou de leur classe et le zèle éclairé avec lequel ils la dirigent aux instituteurs et aux institutrices dont les noms suivent. »

(Ici les noms.)

« Mais grande est ma surprise lorsque je vois : « Des lettres d'encouragement ont été adressées par M. l'inspecteur d'Académie, pour la bonne tenue de leur école ou de leur classe et les efforts qu'ils font pour la bien diriger, aux instituteurs et aux institutrices dont les noms suivent. »

(Ici les noms.)

« On ne saurait trouver un langage plus mielleux pour dire : Vous manquez d'intelligence, et vous ne réussissez pas ; mais vous méritez une récompense pour vos efforts. M. l'inspecteur d'Académie du département de la Margeride ne ménage pas l'amour-propre de son personnel. J'aurais bien voulu voir la tête de quelques-unes de mes collègues recevant la lettre d'encouragement. Pour moi, il me semble que si j'en recevais une, elle produirait — si elle était capable de produire autre chose qu'une légère piqûre d'amour-propre — un effort tout contraire à celui qu'on attendait.

« Oh ! ne me prenez pas pour une petite capricieuse, oncle Populo : ce n'est pas de mon âge. Et pourtant si la satisfaction de ma conscience, l'intérêt que je porte à mes petits élèves, n'étaient pas assez forts pour m'engager, malgré tout, la lettre *d'encouragement* me découragerait.

On parle de supprimer les récompenses aux élèves ; pourquoi en créer des nouvelles pour les maîtres ? Et la logique, qu'en fait-on ?

Comme ma collègue Jacqueline, je vous demande votre avis, oncle Populo, et je termine, car si je continuais, vous me répondriez comme à elle que le sujet est déjà traité.

Respectueusement votre nièce,
ELIETTE PRIMAIRE. »



Je réponds à miss Eliette :

Ma chère nièce,

Je ne suis pas un oncle grognon. Malgré les ans et ma tête chauve, j'aime à rire encore. Et je serais bien fâché d'avoir blessé ma nièce Jacqueline par une innocente plaisanterie.

Vous avez donc eu raison de prendre votre « courage à deux mains » et de venir un peu causer avec moi.

Causons donc.

L'inspecteur d'Académie de la Margeride vous connaît, ma chère Eliette, mieux que vous ne vous connaissez vous-même. S'il ne vous connaît pas personnellement, mon petit philosophe, il connaît vos camarades et les miens. Il sait combien ils sont sensibles à la moindre louange, à la moindre attention. On raconte qu'un vieux grognard se vantait d'avoir connu l'empereur. « Il m'a parlé, disait-il, comme à une personne naturelle. »

— Ah ! Et que vous a-t-il dit ?

— Il m'a dit : Marque donc le pas, imbécile !

Et le vieux soldat en était tout ému. Il avait été distingué par l'empereur !

Être distingué entre les autres, tout est là.

Sans doute, les marques de distinction ne se soutiennent point quand on se donne la peine de raisonner. Chacun sait ce qu'en vaut l'aune. On a épuisé le stock des plaisanteries à leur endroit. Mais dès qu'on vous montre un bout de ruban, votre philosophie s'effondre. Exemple Marcelle Tinayre qui ne voulait pas de ça, mais qui pâlera d'émotion quand on le lui donnera. Et les philosophes eux-mêmes sont décorées comme des bannières d'orphéon.

Et la logique ?

Ah ! la logique, voyez-vous, miss Éliette, c'est encore un article à part ; c'est un chapitre de la philosophie, une curiosité, comme qui dirait les preuves de l'existence de Dieu ? Avez-vous vu les preuves de l'existence de Dieu ? C'est intéressant... comme la logique. Quand on les connaît bien, les preuves de l'existence de Dieu, on peut répondre à un examen de philosophie ; mais on ne croit pas en Dieu pour cela. Quant à la logique... Compris, n'est-ce pas ?

En attendant que les hommes soient assez grands et assez forts pour faire leur devoir sans regarder à droite ou à gauche pour quêter des applaudissements, ils sont aujourd'hui des petits enfants qui ne font rien pour rien. Certes, ils préfèrent l'argent à toute autre récompense ; mais ils ne dédaignent pas un simple bon point, pas plus que nos écoliers. Alors le ministre, qui sait cela, distingue ses subordonnés par quelques croix, un certain nombre de boutons, un plus grand nombre de rubans, des médailles d'argent, des médailles de bronze et des mentions honorables. puis il donne mission à ses inspecteurs d'Académie de braquer leurs lorgnettes sur le troupeau pour y chercher des gens qui ne sont peut-être pas très distingués, mais que l'on pourrait pousser vers la distinction. Alors M. l'inspecteur d'Académie de la Margerie a divisé son personnel en trois catégories : 1° ceux qui méritent des félicitations ; 2° ceux qui voudraient bien en mériter ; 3° ceux qui n'en méritent pas, et se soucient peu d'en mériter.

Ce n'est pas si bête, allez.

Et je gage que dans la troisième catégorie, il y a nombre de braves gens qui brûlent de passer dans la seconde.

Eh oui !

Car vous avez beau déclarer, miss Éliette, que le langage de l'inspecteur d'Académie est une injure avec du miel autour. Personne ne vous croira. On se dira : Mes efforts ont été remarqués. C'est quelque chose. Sans doute ces efforts n'ont pas encore produit de résultats remarquables ; mais cela viendra. Et l'on redoublera d'efforts pour produire des résultats. Et on les produira. Et l'on passera dans la première catégorie, laissant ainsi une place vacante dans la seconde. Soyez assurée qu'elle ne restera pas vacante.

L'inspecteur d'Académie est donc un malin. Mettez-vous à sa place. Que feriez-vous ?

Mais j'oubliais, ma nièce, que vous me demandez mon avis.

Mon avis est que nous sommes des enfants qui avons besoin d'être encouragés. On nous traite comme nous méritons d'être traités.

Il y a, parmi nous, des hommes et des femmes de haute dignité, qui se font du devoir une telle conception qu'ils considèrent comme injurieux les moyens puérils qu'on emploie pour les amener à le faire.

Ce sont des exceptions.

Ce n'est pas pour les forts que l'on a inventé un système de récompenses et de punitions ; c'est pour les faibles.

Néanmoins je ne suis pas enthousiaste du procédé qui consiste à aggraver le mal en surexcitant les amours-propres et les vanités et surtout en livrant au public — car nos bulletins sont publics en ce sens que les renseignements qu'ils contiennent sont généralement reproduits par les journaux locaux, — en livrant au public, dis-je, des classifications compromettantes pour tous.

On dit qu'il ne faut pas abuser des meilleures choses.

A plus forte raison des mauvaises.

recevez, miss Éliette, l'hommage de mon respect.

(8 mars 1908.)

XI. DISCIPLINE

9. Le droit à l'insulte

[Retour à la table des matières](#)

M.D.F., du département de l'Ariège, a une façon de dire aux Parisiens qu'ils ont de l'esprit qui n'est pas dans une musette.

Or, il me croit Parisien !

Il m'adjuge donc en cette qualité une tripotés qui me rend tout chose.

C'est du bon, du solide ; quand ça tombe, ça enfoncerait un pieu !

Mais, cher ami, vous me prenez pour un autre. Je ne suis pas Parisien, moi. Je suis une grosse bête de provincial comme vous. Je n'ai jamais monté sur la Tour Eiffel, d'où je n'ai pu, par conséquent, vous « juger » et vous trouver « petit ». Je ne vous ai pas vu. J'ai tout simplement examiné un cas qui m'a intéressé et j'en ai fait une causerie.

Et vous fâchant que je ne suis pas de votre avis, vous m'en fournissez un autre.

Merci bien !

Merci aussi de vouloir bien me donner des renseignements nouveaux. Je n'en avais pas besoin cependant : dans quelque circonstance que Papoli ait écrit : Cet élève est un âne, il a commis une faute qu'il a aggravée en y persistant, en laissant partir Ingénu avec son cahier,

pour que le père sache bien à quoi s'en tenir sur l'intellect de son héritier. Quant à la citation, si elle est incomplète, que M. F. D. ne s'en prenne qu'à lui-même : c'est de lui que je la tiens.

Je ne puis pas dire de mon propre jugement qu'il est irréprochable ; mais je persiste à établir une différence entre l'acte réfléchi et l'acte spontané. Sans doute, celui qui donne une gifle est coupable ; mais il n'a pas le temps d'y réfléchir : il la donne sans « le faire exprès », tandis que Papoli a « fait exprès » d'écrire ce qu'il a écrit.

Il me semble qu'il n'est pas nécessaire d'être Parisien pour saisir la nuance ; il suffit d'avoir un brin de bon sens. Sur les bords de l'Ariège, comme sur les rives de la Seine, qu'on ait fait de hautes études ou qu'on soit ignorant, on sera d'accord sur ce point.

Malheureusement, dans l'Ariège comme dans la Seine, il y a des gens qui veulent absolument rendre des services et sauver la République. C'est leur raison d'être. Ils ont des instincts de terre-neuve. S'ils ne sauvent rien, du moins, il faut qu'ils aient l'air de sauver quelque chose. Ils se remuent, ils bourdonnent comme la mouche.

« Et partout importuns devraient être chassés. »

Ils me rappellent le mot d'un homme politique : « Seigneur, délivrez-moi de mes amis ; quant à mes ennemis, je m'en charge. »

Si Papoli veut y réfléchir, il se dira que ses amis sont bien dangereux.

Supposons donc, pour vous suivre, camarade F.D., que le jugement qui frappe Papoli soit cassé. Et puis, après ? Est-ce que cela sauvera Papoli ? Est-ce qu'il aura ensuite le droit d'insulter ses élèves ? J'espère que non. Alors, pourquoi tout ce bruit ? J'entends bien que l'affaire était une simple question de discipline. Soit. J'estime même — je l'ai déjà dit — que le juge de paix eût mieux fait de « renvoyer l'inculpé devant ses chefs ». Alors Papoli eût été condamné par le Conseil départemental au lieu de l'être par le juge de paix. À quoi ? peu importe : il eût été condamné, voilà tout. Vous dites : non ? Alors, c'est que le Conseil départemental, sans respect pour les volontés du législateur républicain et pour les règlements, accorderait à l'éducateur républicain et pour les règlements, accorderait à l'éducateur social le droit à l'insulte ? Oui, Monsieur, tout simplement : il y a des hommes

qui ne relèvent que de leur conscience. C'est très beau ! Mais qui protégera les écoliers, nos petits ? Supposons un homme violent et des enfants indociles : nous verrons alors un dompteur au milieu de ses fauves, criant et fouaillant jusqu'à ce que les bêtes se couchent ou s'agenouillent. Jolie éducation... pour des bêtes ! Appliquée à de futurs citoyens, elle aura d'admirables résultats. Habitué au fouet, courbés sous l'injure, à genoux devant la force, ces citoyens seront mûrs pour la servitude en entrant dans la vie politique.

Moi, camarade F. D., je ne veux pas de cette éducation-là, vous entendez bien. Et je le crie très haut, sans songer au pauvre Papoli qui n'est plus en cause. Si je vous confiais mon fils, camarade, je vous pardonnerais de n'avoir pas corrigé sa dictée, je vous pardonnerais d'avoir oublié votre leçon d'arithmétique, je vous pardonnerais une foule de négligences et de défaillances ; mais je ne vous permettrais ni de le frapper ni de l'injurier. Et si vous le faisiez, je vous donne ma parole que vous auriez affaire à moi.

C'est que décidément, sous prétexte de solidarité, il y en a qui veulent nous faire jouer un singulier rôle. Flamidien était-il coupable, oui ou non ? je n'en sais rien. Je sais seulement que la petite victime ne fut point vengée et qu'au lieu d'un assassin, il y en a cent. Solidarité ! Et le devoir, qu'en fait-on ? Sommes-nous des marchands de participes seulement ? Ne sommes-nous pas des éducateurs ? Ne devons-nous pas songer toujours que nous avons devant nous, comme disait Jean Macé, de la « graine de citoyens » ? Et vous parlez d'épiderme plus ou moins sensible selon le milieu ? Il faut le rendre sensible là où il ne l'est pas. Et je crierais volontiers à l'enfant qui ne bondit pas sous l'injure, qu'il manque de dignité et qu'il ne fera pas un homme.

Dans nos conférences pédagogiques, quand un de nos camarades parle d'éducation morale et sociale et qu'il prononce les grands mots de liberté, d'égalité, de fraternité, de dignité, d'indépendance, d'avenir, de démocratie, nous crions : bravo ! Nous vibrons !... Le lendemain, Papoli, comme la veille, nous redescendons au rôle de professeurs de silence. Et si quelque Ingénu boudeur ou têtue ne refait pas sa solution manquée, crac ! nous le traitons d'âne, histoire de lui apprendre la politesse et les manières distinguées

Je ne vois pas pourquoi je me priverais du plaisir de dire ici, et partout, que je conçois d'une autre manière l'éducation républicaine. Si cela ne fait pas de bien, ça ne peut pas faire de mal.

Et si je l'ai dit et le répète, ce n'est pas tout à fait ma faute, mais la vôtre. Est-ce moi qui ai raconté l'histoire du malheureux Papoli ? Pourquoi tant de bruit, s'il vous plaît, autour d'un fait dont nous n'avons pas à nous enorgueillir ?

Je veux bien, que Papoli soit un brave homme, un bon camarade, un excellent époux et un bon père. Mais, sapristi, gardez cela pour son épitaphe. Il s'agit de savoir si sa plume ne serait pas un peu vive et si ses annotations marginales ne seraient pas compromettantes pour lui... et pour nous. Or, elles nous paraissent si compromettantes que j'ai refusé de mettre ma signature à côté de la vôtre. Je n'ai pas voulu, et je ne veux pas encore, que le public qui nous paie — eh oui ! — et qui nous juge — parfaitement, c'est son droit — dise de nous : « Tiens ! voilà des instituteurs qui réclament le droit d'apprendre la politesse à leurs écoliers en les insultant. » Ceux qui nous lisent diront maintenant : « Bon ! ils ne sont pas d'accord : il y en a qui traitent les enfants avec respect pour les accoutumer à la dignité, pour leur apprendre à se tenir debout comme des hommes. »

Qui de nous deux, camarade, prend l'intérêt de la corporation ?

Il me semble bien que ce n'est pas vous.

Sans vous, l'affaire Papoli n'eût pas franchi les limites du canton. Grâce à vous, on la connaît partout. J'en suis humilié pour nous. Si vous êtes vraiment le bon camarade que vous voulez paraître, il fallait entre 12 ou 15 ou 20 payer les frais du procès et n'en souffler mot. Le père d'Ingénu, même, eût été obligé de dire : ce sont de braves gens.

Au lieu de cet acte si simple — mais pas bruyant ! — vous avez clamé votre indignation suspecte. Vous craignez, dites-vous, que le jugement de La Bastide ne « soit pour nous tous une menace perpétuelle ». J'espère que vous exagérez. Je veux croire que vous n'avez rien à craindre, car vous n'avez pas l'habitude d'écrire sur les cahiers de vos élèves qu'ils sont des ânes ou des imbéciles. D'ailleurs, si vous aviez cette singulière habitude, les gens du pays vont bénir le juge de paix

qui vous mettra dans la nécessité de tourner sept fois sa plume dans votre encrier avant d'injurier un enfant.

Ceci dit, moi, je ne demande pas mieux qu'on casse le jugement et même le juge de paix. Mais tout de même vos protestations font rêver. J'ai comme un souvenir de certaine Affaire (avec un A majuscule) au sujet de laquelle on a joliment écrit sur les deux Justices. Où finit la Justice administrative ? Où commence l'autre ? Un vol est un vol, quel qu'en soit l'auteur ; une injure est une injure, même prononcée par un instituteur. Il y aurait plutôt une circonstance aggravante. Qui en connaîtra ? Si j'insulte Ingénu à l'école, mon inspecteur me lavera la tête ; si je l'insulte sur la place publique, je tomberai sous la griffe du juge de paix. C'est bête, toutes ces distinctions, savez-vous ?

Finissons-en.

Papoli a commis un gaffe. Une toute petite. Vous, camarade F. D., vous en avez commis une grosse en dramatisant la chose et en la publiant. Certes, c'était votre droit. Comme c'est le mien de vous dire que le bien ne fait pas de bruit et que le bruit ne fait pas de bien. Voilà qui est fait. Mais, je vous fiche mon billet que si jamais il arrive une histoire, ce n'est pas vous que je prendrais pour conseil et pour avocat.

Causeries de Populo (1909)

XII

EXAMENS

[Retour à la table des matières](#)

XII. EXAMENS

1. À travers les examens

[Retour à la table des matières](#)

I

(19 juin, jour de la Fête de l'École.)

Nous voilà dans la période universitaire et tropicale pendant laquelle la moitié de la France examine l'autre.

Faisant partie de la première moitié, hier, par trente et quelques degrés, j'ai exercé des sévices sur la seconde moitié béant après un parchemin.

Quand je dis « parchemin », c'est une manière de parler. C'est comme qui dirait du style noble ! Il s'agissait du certificat d'études, tout simplement. Et cela se délivre sur un bristol bon marché qui n'a aucune ressemblance avec du parchemin.

N'empêche que les enfants et les familles béaient.

Il n'y a pas à dire : le certificat d'études est populaire dans cette région. Je ne sais pas si celui qui l'a inventé a été décoré ; je suis sûr que celui qui le supprimerait serait lapidé.

Après tout, pourquoi le supprimer ? Pourquoi enlèverait-on à l'école un stimulant, c'est-à-dire une force ?

Oui, pourquoi ?

Mais, ce n'est pas de maintien ou de suppression qu'il s'agit.



Dictée, clame le président.

C'est vrai : il y a toujours une dictée. On ne sait pas pourquoi d'ailleurs, puisque les candidats ont le droit de se livrer à mille fantaisies orthographiques et à des innovations grammaticales, extrêmement hardies.

Fantaisies et innovations méritent d'être signalées.

Tenez, en voici quelques-unes :

« *Je MIS suis pris comme j'ai pu...* » pour « *Je m'y suis pris comme j'ai pu...* »

Tu te *mets* bien mon garçon. Ne te gêne pas, va.

Il y en a d'autres.

Celles-ci ne sont pas mal non plus :

« *Ta besogne sera plus douce que la mienne, mais il faudra que TU L'AS FASSE. Je suis pauvre, tu le sais ; mais je SERAI riche que je ne te DONNERAI pas le moyen de vivre sans rien faire, parce que se serait te donner des vices et de la honte. Si je savais que ton instruction TEUS FAIS prendre le goût de la paresse, je REGRETTERAI de n'avoir pas fait de toi un ouvrier comme moi.* »

Ce « *tu l'as fasse* » prouve de la grammaire. Ce n'est pas pour tout le monde qui pourrait en faire autant. Il y a là un pronom qui réclame un *s*. On lui donne, son *s*. Le candidat consciencieux qui paie ses dettes de cette façon originale n'est pas le premier venu. Il appartient vraisemblablement à une de ces écoles réformatrices où la grammaire est reléguée « dans un coin réduit de l'emploi du temps ».

Le voilà, le progrès !

« *Serai* », « *donnerai* » ! Ce sont là des pièces de monnaie courante. Quel est le candidat au brevet élémentaire qui sache aujourd'hui dis-

tinguer le futur du conditionnel ? C'était bon quand nous étions petits, nous, les vieux. Il y a un demi-siècle. Depuis lors, on a marché !

Il y a bien encore quelque petits bourgeois, race impie, qui font de ces distinctions byzantines, parce que leurs papas interviennent ; mais l'école populaire, nouveau jeu, n'a rien à se reprocher.

« Serait » pour « ce serait » a indigné quelques vieux bonzes qui ont oublié de mourir. Mais la jeune école a démontré qu'il y a là une difficulté qu'aurait dû prévoir celui qui a choisi le texte et que ne peuvent évidemment résoudre des enfants de onze à douze ans.

Las ! je me doutais bien qu'il avait un coupable !

« ...*Que ton instruction TEUS FAIS* » a estomaqué les plus hardis novateurs. Cependant, disaient-ils, n'est-ce pas poser des traquenards tout exprès pour faire tomber les enfants ? Celui qui a commis une pareille phrase est un imbécile...

— C'est Anatole France !

— Celui qui a choisi ce texte est un pédagogue qui voit les écoles du fond de son cabinet...

C'est M. B., instituteur à T...

Les plus intrépides « esprit nouveau » voulurent bien retirer l'épithète comme inapplicable à Anatole France et reconnaître que notre camarade B., de T., n'est pas précisément un manchot.

Et ne sachant à qui s'en prendre des *t'eus fait, t'eu fait, tu fais, t'eût fais...* que nous trouvions dans de nombreuses copies, ils étaient plutôt ennuyés.

Or un vieux bonze de baver des inepties de sa voix chevrotante :

« Voyez-vous, mes amis, tant qu'on n'aura pas décidé les écrivains à écrire comme des enfants, il faudra que les enfants fassent un effort pour se hausser jusqu'aux écrivains. »

« Quant à M. B. de T., qui a choisi la dictée, il me paraît de bon sens, car cette page a été écrite précisément pour les enfants. »

Si l'on ne l'eût arrêté, le vieux bonze aurait encore dit d'autres sottises. Mais les jeunes clamèrent que l'école populaire ne saurait perdre

un temps précieux à des « subtilités grammaticales » : elle a mieux à faire.

Un vieux têtue insista :

« Quoi de plus important que la langue ? Que peuvent apprendre et comprendre nos écoliers tant qu'ils ne peuvent entrer en relations avec ceux qui ont pensé avant eux et mis pour eux dans les livres le résultat de leurs pensées et de leurs découvertes. »

Mais chacun avait son siège fait. D'ailleurs, les vieux bonzes étaient vaincus par avance. Car enfin, ce n'est pas pour les petits Japonais que M. le ministre, après avis du Conseil supérieur de l'instruction publique (saluez !!), a pris l'arrêté du 8 août 1903 : c'est pour cette catégorie de petits Français appartenant à la classe ouvrière qui, devant travailler de leurs mains, n'ont pas besoin de savoir la grammaire.

Or, le candidat dont je viens de relever les fantaisies a tout de même donné des explications.

Écoutez-le :

« L'instruction est la clef qui ouvre toutes les portes, cela veut dire qu'on peut aller partout. »

Pauvre chéri !

Un demi-point. Car enfin, elle n'est pas nulle cette réponse-là.

« L'oisiveté est un défaut qui consiste à ne pas travailler ; l'oisif trouve toujours le temps long. »

Très bien ! Un point.

« Les mots de la même famille que MAIN sont manière, maintien, maintenant, manie. »

« Les mots de la famille de OUTIL : outillage, outillé, outillage, outiment. »

Pas brillant : un point tout de même.

Enfin il avait analysé : « *Je suis pauvre, tu le sais* » assez gentiment, bien qu'il eût fait du mot *pauvre* un n. c. m. s. compl. circonstanciel de *suis*.

Un point !

Total : trois points sur cinq.

Zéro en orthographe, plus trois en explications : total : trois.

Tu auras ton certificat, mon petit bonhomme. Rends grâces aux dieux inconnus qui vivent d'ambrosie dans les environs du Ministère de l'Instruction Publique et des beaux-arts. Ils te donnent un parchemin parce que cela te fait plaisir et qu'ils tiennent à faire plaisir, à toi et à ton maître. Ces dieux sont bons. Mais toi, tu es tout de même un ignorant, va ! Ne te fais pas illusion. Cela ne t'empêcheras pas, je l'espère, d'être un héros si l'occasion te favorise. Tu seras à la fois un héros et un ignorant. Cela s'est déjà vu.

D'ailleurs, ton ignorance n'est pas de nature à inquiéter les dieux. Qu'est-ce qui peut troubler leur quiétude olympienne ? On leur dirait vainement que tu es un dix-millionième de souverain ! On te conduira au scrutin, mon ami. Cela s'est toujours fait et cela peut se faire encore quelques centaines d'années ? Tu n'auras nul besoin de lire les journaux que tu ne comprendrais point. D'autres les liront pour toi. Ce n'est pas pour toi qu'écrivit Jaurès ; ce n'est pas à toi que s'adresse Henry Maret ; ce n'est pas pour les ignorants le *Mannequin d'osier*. Lis *Fifi Volard*, mon bonhomme ; déguste la *Patrie* et le *Colonel Ronchonnot*. Voilà qui est à ta portée. C'était pour toi qu'écrivait Onésime Boquillon, dont je me garderai de dire du mal : ne pouvant t'élever à lui, il descendait vers toi. Il s'habillait salement pour te faire plaisir. Il avait tout de même pitié de ton infirmité. Cette pitié te rend orgueilleux ? Eh bien, tu n'es pas difficile !

Moi, vois-tu, je suis un sale bourgeois. Je ne me mouche pas dans mes doigts ! Crois-tu ? Continue à te moucher dans tes doigts, pauvre petit citoyen. C'est nature ! Est-ce que les autres animaux ont un mouchoir de poche ? Si un vieux maître d'école t'engage à prendre un mouchoir, défie-toi ! Ce doit être un réactionnaire ! tu sais encore, petit Gavroche, le geste de ton aîné ? Allons, vas-y ! C'est pas ton père.

(19 juin, jour de la Fête de l'École.)

II

(17 juillet 1904.)

Les problèmes d'arithmétique m'ont paru bien choisis, mais un peu difficiles. Mes camarades, en général, partagent mon opinion. Bien choisis parce que pratiques ; un peu difficiles parce que, me semble-t-il, il y a des ficelles. le candidat qui trouve le bout de la ficelle n'a qu'à tirer, et la solution vient. Celui qui ne la trouve pas perd la tête et s'enlise misérablement.

Somme toute, il en est peu qui s'enlisent ; on sent que tous ont fait des problèmes, beaucoup de problèmes ; autrement dit, qu'ils se sont exercés à découvrir le bout de la ficelle.

Je ne viens pas vous dire que ce soit du temps perdu : ce n'est jamais sans profit pour l'intelligence que l'on s'attache à une difficulté de quelque nature que ce soit, fût-ce à un rébus. reste à savoir si le résultat obtenu est en proportion de l'effort produit.

Il me semble que la culture du jugement pourrait être faite plus méthodiquement, en déchiffrant moins de rébus et en raisonnant davantage les diverses opérations arithmétiques.

Tel enfant qui résout en se jouant un problème difficile reste muet si on lui demande d'expliquer l'addition, la soustraction.

Écoutez-le.

— 8 ôtés de 15, reste 7.

— Sans doute ! mais le chiffre correspondant à 8 n'est pas 15 : c'est 5.

— J'emprunte une dizaine qui vaut dix.

— Soit ! Continuez.

— je pose 7 et retiens 1.

— Un... quoi ?

— Une dizaine.

— Qu'en faites-vous de cette dizaine que vous retenez ?

— Je la reporte au rang des dizaines.

— Allons-y !

— *Un et trois font quatre*. Quatre. Quatre ôté de 12...

— Vous avez emprunté une dizaine au nombre supérieur ; vous la rendez au nombre inférieur !... Voilà une manière de payer vos dettes qui pourrait déplaire à certains créanciers.

— ???

Oui : multiplions les points d'interrogations ; ajoutons-y des points d'exclamation, et nous ne rendrons pas d'ahurissement du candidat.

Il ne comprend pas.

Il sait faire une soustraction : c'est un fait. Mais pourquoi il fait ainsi, il n'en a cure. C'est pour lui une vérité révélée. Il croyait déjà — ce futur citoyen ! — au mystère de la sainte trinité, au mystère de l'incarnation... ; il croit tout aussi docilement au mystère de la soustraction. Un mystère de plus ou de moins ne l'empêchera ni de dormir ni d'avoir son certificat d'études.

Ce sera un citoyen paisible !

Un de mes candidats vient de me communiquer le texte de la composition dite d'arithmétique donnée dans son canton.

Le voici.

I. Quelle somme faudrait-il placer à 4 % pour pouvoir avec l'intérêt d'une année acheter un terrain de forme carrée ayant 18 décamètres de périmètre et coûtant 1 500 francs l'hectare ?

II. Dites comment, en calculant mentalement, on obtient le produit de 38 par 175.

Le problème a été exécuté en moins de temps qu'il ne faut pour le dire.

Quant à la seconde question, elle fit verser bien des larmes et provoqua des indignations singulières.

C'est de la *théorie* ! clamaient nos camarades. Et, règlement en main, ils prouvaient qu'on n'a pas le droit de donner des questions de théorie.

Si c'est de la théorie, ils avaient raison. Le règlement un certificat d'études la rejette. Pourquoi ? Ah ! dame, je ne me charge pas de vous le dire. Je ne puis que regretter que le programme de l'examen ne concorde point avec le programme de l'école. Le programme scolaire est imprégné de libéralisme ; le programme de l'examen ne verse pas dans ces idées subversives. On croirai qu'il a été fait *pour* les écoles congréganistes et *contre* les écoles laïques. De sorte que les écoles laïques sont obligées de dogmatiser pour produire des résultats tangibles qu'attendent d'elles les familles... et l'Administration.

Le bon frère Exupérien, qui honore de sa présence le Conseil supérieur de l'instruction publique, aura peut-être obtenu de nos laïques représentants le maintien d'un état de choses si favorable à la Congrégation, mais si fâcheux pour les maîtres laïques d'esprit et de cœur et si contraire à l'éducation d'une démocratie. On se doit quelques égards, n'est-ce pas ? A moins de supposer que nos excellents représentants n'y aient vu que du feu. Je n'oserais leur faire cette injure. Après tout, si c'était de la sottise, ce ne serait pas de la trahison.

On ne manquera pas de dire que j'enrage, parce que je n'ai pas obtenu qu'une voix au Conseil supérieur. Ben non ! Je suis très philosophe. D'ailleurs ces messieurs font ce que j'aurais fait moi-même ; ils s'occupent discrètement de leurs intérêts, bruyamment des nôtres (si bruyamment qu'ils rendent ridicules !), pas du tout des intérêts des écoliers. Les écoliers, cela s'appelle le dauphin, dans les discours solennels des solennelles distributions de prix. Et puis on n'en parle plus. Su avec ça il n'est pas content, le dauphin, c'est qu'il est bien difficile.

Mais où en suis-je donc ?

Je vous parlais, je crois, de l'arithmétique.

J'y reviens.

J'y reviens pour exprimer une pensée et un regret : c'est qu'à l'examen on fasse du calcul, mais point d'arithmétique.

Si l'on me répond que cela n'a pas d'importance ; que l'enfant doit apprendre ce qu'il doit savoir étant homme, « mesurer son champ et cuber sa bêtise », je répliquerai que l'on peut lui apprendre cela en projetant un peu de clarté sur les formules ; sinon, tout orthodoxes qu'elles soient, elles s'entachent d'empirisme et de mystère.

On nous demande, dans nos conférences pédagogiques, de songer moins à faire apprendre qu'à faire comprendre. Et quand nous avons suivi les conseils de nos chefs, que nous sommes imprégnés de l'esprit des programmes, on nous attend au débarqué pour nous faire rougir de notre naïveté ; nous n'avions pas compris que tout cela, ce sont belles phrases pour la galerie. Car, enfin, si ce n'étaient pas des phrases, le programme de l'examen serait la sanction logique du programme de l'école.

La logique, où est-ce que ça se vend ?

Actuellement, on nous dit : Suivez ce chemin-là : le certificat d'études est au bout.

Confiants, nous voilà partis.

Au bout, nous nous apercevons qu'on nous a trompés.

Ce n'est pas la belle route qu'il allait suivre : c'était le vieux chemin tracé jadis par l'école congréganiste, pieusement entretenu par la routine et la foi.

Qu'on ne vienne pas non plus observer que l'école primaire n'a pas de temps à perdre à des questions théoriques et qu'elle doit aller vite au but.

« Pas de temps à perdre », c'est la « tarte à la crème » pédagogique des mécaniques enseignantes.

Est-ce perdre son temps que d'obliger l'enfant à se rendre compte de ce qu'il fait ? de l'habituer à faire la preuve de ce qu'il avance ?

Tous les jours nous voyons des enfants qui, dans une division de nombres décimaux, par exemple, vous disent avec une désinvolte confiance : « J'efface les virgules et j'opère sur des nombres entiers. » demandez-leur en vertu de quel principe ils *effacent* les virgules, quelles conséquences cela peut avoir pour le résultat de l'opération : ils vous regardent pleins d'étonnement.

C'est de la théorie !

Certes, je ne demande pas pour nos petits une théorie savante qui dépasserait leur entendement. Mais je réclame pour eux la lumière. Ils y ont droit. Assez de lumière tout au moins pour qu'ils n'accomplissent plus de mystérieuses opérations.

Tenez : puisque, ces jours-ci, on a invoqué l'ombre de Jean Macé, je ne demande que la théorie si simple et si familière de l'*Arithmétique de grand-papa*.

Non il ne faut pas que nos enfants soient plus longtemps soumis au dogme arithmétique si nous voulons que, devenus hommes, ils soient capables de penser, de raisonner.

Le dogme ! il faut le chasser de partout, parce que, partout où il se trouve, il fait reculer les hommes vers le passé.

Si donc, au lieu d'avoir obtenu une voix, j'en avais obtenu sept ou huit cents comme Devinat ou Murgier, je demanderais demain cette modification au règlement du certificat d'études :

Art. 256. — les épreuves écrites comprennent :

1° ...

2° Deux questions d'arithmétique, l'une portant sur les applications du calcul et du système métrique avec solution raisonnée des opérations arithmétiques en usage dans le cours moyen.

Art. 258. — Les épreuves orales comprennent :

1° ...

2° ...

3° Des questions d'arithmétique et de système métrique d'après le programme du cours moyen.

Et ce ne sont pas les seules modifications que je demanderais. On le verra par la suite. (La suite au prochain numéro.)

Tous les routiniers crieraient comme des putois — cela va de soi — et le concert serait renforcé des hurlements des congréganistes, sécularisés ou non.

Tant mieux !

Cela prouverait, en dehors des preuves que je crois avoir donnés de la nécessité de la réforme, que je suis dans la vérité.

(17 juillet 1904.)

III

(24 juillet 1904.)

Dans mon canton, l'Administration a cru faire acte de libéralisme en offrant aux candidats et candidates le choix entre deux sujets de composition française.

Les candidats n'ont pas eu à s'en réjouir. Ils ont hésité longtemps, et finalement n'ont pas su choisir.

Voici l'un de ces sujets :

« Vous avez vu construire un nid. Remarques que vous avez faites... Le nid achevé, qu'avez-vous encore observé ?... Les oiseaux sont partis... Pourquoi ne les avez-vous pas pris ? »

Il peut se faire qu'un petit citadin n'ait jamais suivi la construction d'un nid, ni observé ce qui se passe ensuite. Alors, on donnera cet autre sujet :

« Racontez une promenade que vous avez faite, une vraie promenade... En avez-vous eu de la joie ou de la peine ? Avez-vous vu des choses intéressantes ? Lesquelles ? »

Il me semble que les candidats urbains et ruraux, s'ils savaient ouvrir les yeux et les oreilles, puis réfléchir un peu, ne devaient pas être embarrassés pour écrire une petite page de choses sensées, parce que vécues.

Ah bien, oui !

Ceux qui n'avaient jamais vu de nid ont tenu à en décrire un quand même. Et ce fut vite fait. Pas plus vite que le nid cependant : le temps d'un goûter sur l'herbe : *« Quand nous eûmes fini de goûter, dit un amour de petite fille, nous vîmes que les petits oiseaux avait fini leur nid et qu'il était bien fait. Il était bien construit, bien rond et je ne*

POUVAIT croire que c'est ainsi que travaille les oiseaux. Aussi ils doivent être contents de leur ouvrage. »

Oui, ma chérie, c'est de LA BELLE ouvrage ! Comme votre devoir.

Mais puisque vous n'avez jamais vu construire un nid, pourquoi, diable, teniez-vous tant que cela à en parler ?

Il est vrai que la chère enfant n'a parlé que de la construction, une construction rapide, comme on sait. Comme elle a regagné son nid, à elle, dès qu'elle eut goûté, elle ne sait pas ce qui s'est passé après. Elle a la sagesse de n'en point parler, en dépit du texte. Mais elle a la sagesse de n'en point parler, en dépit du texte. Mais elle dit leur fait aux petits garçons, ah ! mais ! « *Il y a des gamins qui prennent plaisir à détruire les nids dans lesquels se trouvent des œufs : ce sont des ingrats... car sans les oiseaux nous n'aurions pas de légumes.* »

Ma chère petite, je vous concède que ces satanés gamins ont des habitudes déplorables. Mais les petites filles qui parlent de choses qu'elles sont amenées à dire des sottises, voire à égratigner leur prochain.

Ce n'est pas très bien.

En voici une autre qui est plus forte encore que la première.

Écoutez-la :

« *Hier des petits oiseaux vinrent faire leur nid dans le cerisier de notre jardin, et tous les matins, je les voyais apporter des petits brins de paille à leur bec, et toujours le nid augmentait et fut bientôt terminé. La mère pondue des œufs et les couva...* »

Comme on le voit, ces oiseaux mènent les choses rondement ; d'ailleurs les petits « *grossis furent bientôt envoler* ».

Petite fille, petite fille, je crois que vous exagérez. Votre imagination vous joue de vilains tours. Elle me paraît plus développée que votre faculté d'observation.

Il est vrai que votre maître ou votre maîtresse a sa part de responsabilité dans cette affaire.

Certes, tous les enfants qui ont parlé du nid ne sont pas tombés dans le même travers. Quelques-uns avaient réellement vu construire

un nid et avaient réellement observé. Malheureusement, ceux-ci sont la minorité, l'infirmes minorité. Les autres ont vu les oiseaux, le nid, la couvée à travers le maître ou à travers le livre. On le reconnaît aux erreurs matérielles et aussi aux vieux clichés : *la laine accrochée aux buissons du chemin... les oiseaux qui gazouillent dans le bocage... auxiliaires ailés protecteurs de l'agriculture...* et patati et patata ! Cela sent le moisi. Il eût été si agréable de lire les remarques personnelles des enfants ! Comme leur naïvetés nous eussent trouvés indulgents. Ainsi un candidat a prétendu que « les petits sont éclos au bout d'un mois ». Il s'est trompé, voilà tout. Il n'a pas compté les jours, ce qui n'est pas surprenant. Mais il a vu la mère s'éloigner en colère : « *elle redressait ses plumes ; son regard était farouche et menaçant.* » Si l'enfant n'a pas voulu cela chez le petit oiseau, il l'a certainement vu chez la poule. Alors ? Le père et la mère « *allaient aux provisions pour leurs petits enfants* ».

« Petits enfants » est naïf, mais charmant : cela sent son cru. C'est plein de vérité.

Ceux qui ont parlé de la promenade n'ont pas été plus heureusement inspirés. Ils ne se sont pas décidés à raconter une vraie promenade. Ils ont pensé sans doute que c'était indigne d'eux.

Il en est qui sont venus pour la première fois de leur village au chef-lieu de canton. Il n'ont jamais tant voyagé. Pourtant, ils tiennent à nous entretenir des ports de mer qu'ils n'ont jamais vus. En voici un qui a visité Paris, ses monuments et ses grands magasins : Melun, Dijon, Mâcon, Valence, Avignon, Marseille ! Quand ?

« *Il y aura huit jours, dimanche en huit.* » Voilà qui est précis ! A Marseille, il a vu « *la fabrication des savons* » et entendu « *parler toutes les langues, la langue des Anglais, des Autrichiens, des Japans, etc.* »

Il est bien content de lui, je vous assure, et serait bien surpris de n'être pas admissible. Et pourtant, on lui demande de raconter une *vraie* promenade, et il récite une leçon de géographie !

C'est donc bien difficile de dire ce que l'on a vu et entendu ? Il paraît ! On n'en a pas l'habitude. On préfère parler des choses que l'on connaît par le maître ou par le livre.

Encore une fois, à qui la faute ?

Certes, tous les enfants qui étaient là ont fait une promenade tel jeudi ou tel dimanche. Ils sont allés embrasser le grand-papa, la grand'maman qui demeurent au village voisin. Ils ont passé une bonne journée auprès d'eux. On les a choyés, gâtés un brin. On a mangé une tarte aux cerises. Peut-être a-t-on attelé le petit âne pour les reconduire le soir. N'a-t-on pas été surpris par la pluie ? Le soleil, au contraire, n'a-t-il pas été trop ardent ?

Si les enfants voulaient s'interroger, que de belles réponses ils obtiendraient ! S'ils voulaient se pencher sur eux-mêmes, ils feraient d'admirables découvertes ! Ils n'en ont pas l'habitude. On ne prend rien en soi : on cherche dans son livre ou dans son maître. Alors on produit des copies maladroitement et informes. Nos petits voyageurs, par exemple, on dit des riens avec une abondance de passés définis : *nous nous réunîmes... nous partîmes... nous avançâmes... nous arrivâmes... nous nous assoyâmes...* (Dame ! pourquoi pas ? ils peuvent bien, eux aussi, tenter une petite réforme !) Je ne sais pas si la promenade leur a été agréable, quoi qu'ils l'affirment tous ; mais sapsisti, leur récit est rudement énervant ! Quand on a lu une douzaine de copies, on a besoin d'une douche.

Il ressort de l'examen des devoirs dits de composition française que ce n'est ni composé ni français. Et cela parce que, en dépit du congrès de Marseille où furent dites de si bonnes choses, en dépit de l'admirable discussion entre Devinat et Dassaint, on continue à verser dans les mémoires, par le livre ou par la parole, les matériaux du devoir à faire. On n'obligea pas les enfants à voir, à entendre et à penser : on observe et on pense pour eux. Ils s'en rapportent à autrui. Ils trouvent même cela fort bon, comme ils trouvent bon le chocolat du matin qu'a préparé la maman. Allons, ouvrez le bec !... Mais abandonnés à eux-mêmes, plus de chocolat et plus d'idées.

C'est la misère.

Nous devrions bien tout de même abandonner notre vieille méthode. Elle est mauvaise ; plus que mauvaise : criminelle ; elle tue au lieu de vivifier ; nous promettons des activités, et nous fabriquons des paresseux et des passifs.

« Non », écrit M ? Guechot, dans la préface d'un livre de composition française ; « non, ce n'est pas ainsi qu'il lui a été donné de s'émanciper de toutes les servitudes... L'homme est une intelligence servie par cinq sens : supprimez les cinq sens, vous le plongez dans une nuit voisine du néant ; développez-les, faites leur éducation, vous lui permettez d'emmagasiner des sensations nombreuses, de les préciser, de les comparer, de les grouper...

« De l'observation par les sens au raisonnement, voilà la *méthode active*. Faites de l'enfant un observateur méthodique : oui, alors il inventera, et il sera ravi de ses découvertes et vous lui aurez fourni le moyen de créer la substance qui lui manque, de fonder dans sa mémoire ce trésor de faits, de sentiments, d'idées, qui remplissent, échauffent, illuminent l'imagination. »

Eh oui, cela est vrai autant que bien dit, et cela répond à notre propre pensée comme à notre intime sentiment. Mais voilà, v-nous sommes les esclaves de nos vieilles habitudes. Nous entrons en classe avec la ferme résolution de faire parler nos enfants ; ceux-ci, n'y étant pas habitués, se font tirer l'oreille. Les minutes passent en questions qui deviennent irritantes, et alors, pressés par l'heure, nous ouvrons tout grands nos robinets. Pauvres routiniers que nous sommes !

Oh ! vous savez, camarades, ce n'est pas pour faire le malin que je dis cela.

Je m'y laisse prendre tout comme un autre.

Mais je n'en suis pas fier !

(24 juillet 1904.)

IV

En dépit de la chaleur accablante, le devoir m'oblige à poursuivre mon voyage à travers les examens.

Allons, en avant... arche !

Mes complices et moi, après avoir, avec une férocité révoltante, marqué les fautes d'orthographe, coté les problèmes, jeté des 4 et des 5 sur les compositions sui peu françaises dont je vous ai parlé, nous nous livrons aux charmes de l'addition :

$$A. 4 + 7 + 8 + 3 = 22$$

$$B. 5 + 4 + 9 + 2 = 20$$

$$C. 7 + 4 + 2 + 4 = 17$$

.....
Et ainsi de suite : cinquante, soixante, soixante-dix, quatre-vingts additions.

Ah ! ce n'est pas folichon !

Si encore on pouvait respirer ! Mais on manque d'air, positivement.

— Ouvrons les fenêtres, prononce un examinateur naïf.

Ah oui ! ouvrir les fenêtres ! Elles sont assaillies, les fenêtres, par les fenêtres, les maîtresses, les papas, les mamans, anxieux, sous en soleil ardent, tellement absorbés qu'ils n'en sentent pas les morsures : ils sont là, les yeux fixes, l'oreille tendue, cherchant à percevoir un mot qui contienne une espérance, un signe, un tout petit signe de l'examineur ami, qui calme l'angoisse.

Ouvrir les fenêtres ! autant délibérer sur la place publique !

— C... n'a que 17 points. Voyons ses compositions, languit le président :

— Orthographe, 7. Pas moyen de monter cette note : explications archi-médiocres.

— Rien à faire pour l'écriture. Il écrit comme un... (Comparaison malheureuse : l'animal désigné ne sut jamais écrire. Remarquez que ce n'est pas un chat !)

J'ai bien envie de déclarer ici que nos enfants écrivent plutôt mal. Il me semble pourtant qu'on écrit pour être lu. Plus moyen de lire. Et puis ces ratures fantaisistes, ces surcharges grossières, donnent à l'ensemble, même quand l'écriture est lisible, un aspect disgracieux. Ce n'est pas propre. L'auteur donne de son goût une idée médiocre. A moins qu'il ne se moque du lecteur. C'est mal, mon ami. Le lecteur vous le rendra : « Ne fais pas à autrui... »

Allons, bon, je vais me brouiller avec les *réformistes* qui vont me crier : la *fooorme* ! D'ailleurs, comme on dit : « Belle main, tête d'âne ». Les têtes d'âne ont intérêt à écrire comme des... Ma foi ! animal pour animal ! Écrivez comme vous voudrez, petits polissons, mais n'attendez pas de moi la moyenne.

Donc rien à faire. Nous restons à 4.

— Calcul, 2. Relisons la composition. On la relit. Cela vaut 2, mais nous marquons 3.

— Composition française, 4.

On relit la composition avec une indulgence qui lui vaut un 5.

— Récapitulons : $7 + 4 + 3 + 5 = 19$.

— Il n'avait que 17.

— Mais il a 19 maintenant.

— Pas moyen de soutenir le contraire.

— Mettons un point à l'écriture.

— Non !

— Si !

— Non !

On finit par marquer le point à celui qui ne veut pas avoir une tête d'âne Et le voilà à 20.

Sauvé !

On frappe à la porte.

Qui, diable, cherche à pénétrer dans cet étouffoir ? Pardonnez-lui, car il ne sait ce qu'il fait !

Celui-là est père de famille.

— Messieurs, s'il vous plaît, à quelle heure le résultat ?

— Dans une demi-heure ; à moins que ce ne soit dans deux heures. Nous l'ignorons nous-mêmes, dit notre président gracieux.

— Vous dites ?

— Je dis que vous seriez bien aimable de fermer la porte. Il me semble que je respire. Je n'en ai nul droit, tant que nos additions ne sont pas terminées. Nous n'en avons plus que 75.

$$D. 8 + 4 + 7 + 6 = 25$$

$$E. 6 + 4 + 2 + 2 = 14$$

— Revoyons les compositions de E.

— On pourrait marquer 5 en écriture, dit le terre-neuve.

— Ça fera 15, réplique le président.

Et l'on passe à F.

Oui, l'on passe. Et après deux heures de ce consciencieux labeur on proclame la liste des admissibles.

Sur 80 candidats, 75 admissibles.

Clameurs enthousiastes autant que bruyantes.

Il y a là un moment fou ; les admissibles sautent et crient ; les mams pleurent, les papas affectent une sérénité menteuse, les maîtres se congratulent ou se condoléantent (un mot tout neuf, qui ne fera pas son chemin), les examinateurs (des camarades) sont assaillis : Combien

de points, un tel ? Et un tel ? Pourquoi mon élève a-t-il échoué ? — Calcul, mon cher : rien de bon. — M'étonne pas ! des problèmes idiots. — Et le mien ? — Douze fautes explications désastreuses : il a dit qu'une *marqueterie* était la terre d'un *marquis*. — Encore une belle invention, vos explications ! — Quelles fautes ? — Mon pauv'ieux, si tu crois que je les sais par cœur ! il y en a trop. — Et autrement, quelles notes ? — Faibles ! — Faibles ? vous vous y connaissez : il est *bon* en calcul et *fort* en style ! Faibles ?? Si l'on m'y reprend !

Le président, qui voudrait organiser les sous-commissions pour l'oral, arrache le malheureux examinateur à son collègue indigné et l'envoie à la recherche du terre-neuve dont on abuse, là-bas. Le terre-neuve arrive.

Où est donc M. Hixe ?

On découvre M. Hixe dans son groupe qui l'a fait prisonnier : il explique qu'on n'a pas compté de fautes à *concurance*, à *siament* (sciemment), mais qu'on en a compté une à :... « ces bruits confus *adoucient...* » pour *adoucis*, et une à...

M. Hixe, M. Hiiii...xe !

Il a entendu. Il s'arrache à ses auditeurs charmés et rentre « dans le sein de la commission ».

— Complet ?

— Il nous manque M. Igrec.

— Nous n'en finirons pas !

— M. Igrec, M. Igrec...ec !

— Présent !

— D'où venez-vous donc ?

— Moi ! pas bougé d'ici.

Et en effet, M. Igrec a passé son temps à relever les notes d'une quinzaine de candidats ; il paraît qu'il y a des gens que cela intéresse. N'eût-il pas mieux fait d'aller boire un bock ?

On est dix. On forme cinq sous-commissions. Chaque sous-commission exécutera 15 candidats. A dix minutes par candidat, cela fait 150 minutes, soit deux heures et demie.

Que ceux-là se hâtent qui prennent le train de 6 heures !

Il y a en a cinq qui prennent le train de 6 heures. Aussi quelle vélocité !

— Lisez, mon ami.

— Taratata... taratata... taratata...

— Très bien. Qu'est-ce qu'un oiseau ?

— Une bête, Monsieur.

— Très bien. Une bête qui a... qui a... qui a...

— Qui a... qui a... des pattes !

Un farceur souffle : Qui a... du poil aux pattes.

Le candidat naïf : — Du poil aux pattes.

— Des plumes, rectifie l'examineur pressé. Et maintenant, récitez-moi quelque chose.

Le candidat présente un carnet contenant une douzaine de morceaux choisis, quelquefois bien plus souvent mal...

Tiens, un bon carnet : *l'Enfant* (V. Hugo), *la Leçon de l'Hirondelle* (Michelet), *Châteaux en Espagne*, *l'Avare*, *les Semailles*, *le Loup et le Chien*...

— Récitez *le Loup et le Chien*...

— Un loup... un loup... un loup...

— Voyons, n'ayez pas peur :... « n'avait...

— N'avait... n'avait... navet, navets... « que les os et la peau »

L'enfant finit par réciter quatre ou cinq vers. — L'examineur qui prend le train de six heures l'arrête :

— Qu'est-ce que cela veut dire : « n'avait que les os est la peau » ?

— Qu'il était maigre ;

— Parfait. A un autre.

Et le candidat va se mettre entre les mains de l'autre examinateur chargé de lui sonder le cœur et les reins.

Cet autre pour qui Jeanne d'Arc n'a pas de secrets et qui paraît avoir assisté aux Trois Glorieuses, voudrait bien entraîner l'accusé du côté des insurgés ? Celui-ci ne se laisse pas séduire. Non pas qu'il tienne pour la royauté absolue. Non ! Mais il n'est pas non plus pour le parti de la révolution. Il ne crie pas : Vive la Charte, par la raison qu'il l'ignore, la Charte. Et cette vieille barbe voudrait lui mettre un fusil sur l'épaule. Jamais de la vie. Un moment le candidat croit avoir entendu : Chartres ; il se précipite sur l'aubaine : Chartres ; chef-lieu du département d'Eure-et-Loir, belle cathédrale, sous-préfecture...

— Arrêtez, petit malheureux. Je vous parle d'histoire, vous me répondez géographie. Après tout, on répond ce qu'on peut. Ce n'est déjà pas si mal en tant que géographie. Ça vaut la moyenne.

Et il marque 5.

Le candidat qui a lu : taratata... taratata..., récit *le Loup et le Chien*, expliqué les « plumes aux pattes », dit que le loup était maigre, a déjà de ce chef un 7.

7 et 5 font 12.

Mais il y a encore l'agriculture.

C'est une épreuve *orale* que l'on fait par *écrit*.

Comme j'ai l'honneur de vous le dire !

Et cela mérite une explication.

Un jour, on s'aperçut que l'agriculture manquait de bras, telle la Vénus de Milo.

Émotion poignante !

On réunit le Conseil des ministres.

« L'agriculture manque de bras », proclama douloureusement le ministre compétent.

Moi, si j'avais été ministre de peu importe quoi, je lui aurais répondu : « M'étonne pas, même quand la vendange est bonne, le pauvre ne vendange pas. »

Or, le ministre de l'instruction publique, assoupi, dans son fauteuil, digérait en attendant son tour, n'aimant pas empiéter sur les attributions de ses collègues.

— Débrouillez-vous, lui cria le président du Conseil : c'est vous que cela regarde.

— C'est moi, qui ? des bras ?

— Parfaitement : c'est la faute au maître d'école !

— C'est juste. Je m'en vais régler l'affaire en cinq secs, dit éloquemment le grand-maître de l'Université.

Il alla trouver son Conseil supérieur, dans lequel figurent une demi-douzaine de primaire et leur dit : « L'agriculture manque de bras. »

Sufficit !

Le Conseil supérieur, qui sait tout, et quelque chose avec, trouva le remède en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire : il décida qu'il y aurait une épreuve orale d'agriculture à l'examen du certificat d'études, mais que cette épreuve orale serait faite par écrit.

Et, depuis lors, l'agriculture a des bras, à telles enseignes que, ne sachant qu'en faire, elle en prête à la Guerre autant que celle-ci en veut.

Je ne suis pas suspect de tendresse administrative pour le Conseil supérieur de l'instruction publique ; mais il faut être juste : ce jour-là, il a sauvé l'agriculture et la France, car, comme disait Sully : « Labourage et pâturage... » Inutile d'insister.

Seulement, ce que je n'ai jamais pu comprendre, c'est pourquoi l'épreuve écrite est une épreuve orale, à moins que ce ne soit l'épreuve orale qui est écrite. Non, je ne peux pas !

Sans compter que vous n'imaginez point ce que cela complique l'examen. Figurez-vous des gens qui veulent prendre le train de 6 heures, à qui l'on dirait à quatre : « avant de commencer l'oral, nous allons faire par écrit l'épreuve orale d'agriculture. »

Certes, ils ne seraient pas contents.

Alors, dans notre petit coin — oh ! vous savez : 99 moutons et un Champenois... — nous avons tourné la difficulté : Pendant que les filles

font la couture (épreuve écrite), les garçons font la composition d'agriculture (épreuve orale).

— Mais vous ne connaissez pas les admissibles ?

— Non. Nous les supposons tous admissibles ; On jette au panier les compositions de ceux qui ne le sont pas.

— Ce n'est pas très réglementaire.

— A qui le dites-vous ? Mais ce n'est tout de même pas la faute au maître d'école si le règlement est mal fait. N'en parlez pas, hein ?

Menées tambour battant, les épreuves *écrites* et *orales* de l'oral donnent toujours les 15 points nécessaires.

Elles ne peuvent pas ne pas les donner.

Donc elles sont inutiles.

À cinq heures et demie, tout est terminé.

75 admissibles, 75 reçus.

On peut prendre le train de 6 heures.

Et c'est là ce qui importe.

V

(28 août 1904.)

Je vous demande pardon, Mesdames et Messieurs, je vous demande bien pardon, mais puis-je terminer mon voyage à travers les examens sans y ajouter mes petites réflexions ?

Alors, va pour les réflexions.

Tout d'abord, je vous dirai que je n'ai pas eu besoin de me creuser la tête pour remarquer qu'il faisait joliment chaud. Les examinateurs et *trices* ressemblaient à des alcarazas, et les candidats et *dates* ne devaient pas voir un fil sec sur le dos.

Les pauvres !

J'aurais voulu savoir, pour vous le dire, qui souffrait le plus, des bourreaux ou des victimes. Impossible. La question reste angoissante.

Cruelle énigme, comme disent les romanciers.

Je me suis demandé si le mois de juillet — favorable aux révolutions — l'est autant aux examens.

Moi, je préférerais le mois de décembre.

Malheureusement, ce mois représente, en dehors du froid, des inconvénients d'une certaine gravité.

Ce n'est pas en décembre que finit l'année scolaire. C'est en juillet. Et ce n'est qu'à la fin des études que l'on peut reconnaître ce qu'elles ont produit. Donc on ne peut faire la récolte des diplômes qu'en même temps que celle du blé.

C'est bien fâcheux !

Si pourtant, on pouvait cueillir les diplômes un peu avant de couper les blés, cela permettrait aux écoliers de participer à la moisson : ce qui serait une bonne chose pour les gens de la campagne.

Mais l'école, la fréquentation ?

Je sais, je sais. Eh bien ! quoi, je suis généreux, moi je donnerais trois mois de vacances aux braves petits garçons et aux gentilles fillettes qui viennent de faire campagne et de monter à l'assaut, alors même qu'ils auraient été vaincus.

Rêveries !

C'est en juillet-août que l'on cueille des diplômes depuis qu'en produit l'arbre universitaire. On ne peut pas changer ça. On peut restaurer la monarchie absolue, faire un Concordat tout neuf avec la poussière du vieux, faire de la chartreuse avec l'eau de la Bièvre, laïciser les congréganistes et faire chanter l'*Internationale* aux curés : jamais on ne changera la date des examens.

N'en parlons donc pas.

Mais serai-il subversif de réclamer pour la *n*^{ième} fois un peu d'harmonie entre le programme de l'école et le programme de l'examen ?

Ce serait tout au moins hardi.

Et, ma foi, ce n'est pas sans un petit frisson que je m'y hasarde.

Quand on a tracé le programme de 1882, on s'est — si je puis parler ainsi — fourré le doigt dans l'œil, mais on y a laissé le doigt.

Cela ne s'explique plus.

Et alors, nous restons, nous, dans l'impossibilité matérielle de constituer le cours supérieur autrement que sur le papier. Cela vaut le billet de La Châtre.

Or, il est tacitement entendu, pour les gens de la province, qu'il n'y a pas de cours supérieur et que notre diplôme de fin d'études, à nous, s'obtient à la sortie du cours moyen.

Eh bien, soit !

Mais du moins que l'on fasse donc correspondre le programme de l'examen avec le programme du cours moyen.

Eh bien, soit !

Mais du moins, que l'on fasse donc correspondre le programme de l'examen avec le programme du cours moyen.

C'est logique.

Or, je serais bien étonné que la réforme que l'on nous promet en ce moment consacre une chose de si simple bon sens.

Nous, vous verrez qu'il y aura des complications.

Tant pis ! tant pis !

Mais j'ai mon idée. Et je vous la dirai.

Le français et le calcul continueront à avoir leur place prépondérante à l'examen, comme ils l'ont à l'école. Ce qui ne veut pas dire que l'épreuve d'orthographe soit nécessaire. Le jour où les gens qui aiment à faire des discours — parce qu'ils les font bien — ne viendront plus démontrer à leurs collègues ahuris qu'on n'a plus à s'occuper d'orthographe quand la dictée est corrigée, on exigera une composition française un peu moins dépenaillée.

On se le dira.

Et il n'est pas trop tôt qu'on se le dise.

Ah non !

Je passe à l'écriture et à l'arithmétique pour vous renvoyer, patient lecteur, à ce que j'ai dit précédemment.

Si nous gagnons une heure par la suppression de la dictée nous remplacerons cette épreuve par deux autres d'une demi-heure chacune ; 1° une composition d'histoire ou de géographie ou de morale civique ; 2° une composition de sciences.

Alors, comme vous le pensez bien, cela deviendra sérieux. Il ne s'agira plus de filer à Chartres quand on sera interrogé sur la charte, ni de répondre que « l'oiseau a des plumes aux pattes » ou encore que l'eau est un machin... une chose... une chose qui... une chose que... « qu'on se lave les mains et qu'on fait la soupe ».

L'enseignement de l'histoire, d'une part, l'enseignement des sciences, d'autre part, sont émancipateurs par excellence, s'ils sont donnés comme il convient. Ils marquent tout particulièrement la distinction entre l'école critique et l'école dogmatique... Eh bien ! à l'examen, ils ne comptent pas.

En vérité, en vérité, je vous le dis : le programme de l'examen a dû être tracé par un frère des écoles chrétiennes. Un laïque, un vrai laïque se serait coupé le poignet plutôt que de mettre sa signature au bas d'un tel document. Il n'y avait donc pas de laïques au Conseil supérieur en 1887. Et il n'y en a pas eu depuis, car les deux modifications qui ont été faites depuis ne signifient rien, sinon, pour l'une d'elles, la dernière, une tentative *déformiste* de la langue française. On fait ce qu'on peut !

Si nous avions eu des représentants laïques au Conseil supérieur, ils auraient à chaque séance, plutôt que de lever des oppositions, demandé la laïcisation de l'école laïque et reculé l'école congréganiste à l'impossibilité de se mesurer avec nous. Et c'est nous, hélas ! qui, pour nous mesurer avec elle, sommes obligés de trahir notre propre cause et d'emprunter à nos adversaires leurs procédés dogmatiques, catéchistiques, empiriques ! Ne dites pas non, je serais obligé de vous montrer des *catéchismes* qui portent sur la couverture des noms respectés !

Passons à l'oral.

A l'oral, nous aurons une lecture expressive et expliquée. Car nous en avons assez du taratata... taratata... Et les « plumes aux pattes », si elles font rire les témoins désintéressés, affectent singulièrement l'éducateur, voire l'homme de simple bon sens... Les explications comporteront toujours des questions de grammaire. Nous estimons que la grammaire a une place d'honneur à l'école et ne se contente pas d'un « coin réduit ».

Nous les enverrons au tableau noir pour expliquer « le mystère de la soustraction » ; nous nous assurerons qu'à l'école, on a fait des expériences scientifiques qui combattront les miracles et les charlatans, et nous connaissons si les candidats conjurent la foudre avec des signes cabalistiques.

Oh ! mais, vous m'en demandez trop !

Nenni ! je ne demande que l'indispensable, que ce que comporte le programme du cours moyen. Et j'en passe. Démolissez le programme si vous l'osez. Mais si vous ne l'osez pas, n'incitez pas les maîtres à s'asseoir dessus. C'est une mauvaise action.

A quoi sert votre certificat d'études ? me dira-t-on.

Il ne me serait pas bien difficile de vous le dire.

En tant que parchemin, il ne sert à rien, ne conduit à rien.

Mais comme il a provoqué l'effort, il a été utile.

Et, comme il marque un minimum d'aptitude intellectuelle et de savoir, nous l'appellerons, si vous voulez, le certificat d'aptitude aux fonctions d'électeur.

(28 août 1904.)

XII. EXAMENS

2. Le baccalauréat primaire

10 février 1907.

[Retour à la table des matières](#)

On vient de m'envoyer *L'Echo de Paris*. Merci à l'envoyeur anonyme !

L'Echo de Paris qui jadis racontait des histoires folichonnes, qui défendit les faussaires un peu plus tard, donne maintenant son avis sur les graves questions d'enseignement.

Son passé l'y autorise !

Il y a quelques mois, sous la plume guerrière de Georges d'Esparbès, il narrait des histoires de Don Quichotte capables de faire rire le bon Sancho : il s'agissait d'examens primaires où les candidats auraient commis des anachronismes très amusants et d'autres sottises encore, non moins divertissantes. Le dit Georges d'Esparbès, qui respecte l'histoire à la façon d'Alexandre Dumas père, indigné contre les gosses de 11 à 12 ans, monta sur son cheval de bataille et de son grand sabre pourfendit le tiers état universitaire.

Ce fut très beau.

Aujourd'hui, c'est un M. Jean Nesmy qui s'en va-t-en guerre.

Seulement, comme cet écrivain connaît l'école primaire pour en avoir entendu parler par le neveu du cousin de son oncle, dont la femme fait le ménage d'un instituteur, il la connaît plutôt mal ; ce pourquoi il donne l'assaut à une citadelle imaginaire.

Voici l'affaire.

Jean Nesmy a rencontré dans les champs un petit garçon qui apprend ses leçons en gardant ses vaches.

Émotion !

L'enfant, un petit martyr, quoi ! lui raconte sa lamentable histoire : il s'est couché à dix heures du soir après avoir fait six problèmes, une rédaction, une analyse grammaticale, étudié trois chapitres d'histoire, de la géographie et de la grammaire. Levé avant le jour, l'aube le surprend les yeux fixés sur ses livres pendant que ses vaches paissent l'herbe humide de rosée.

Les heureuses vaches !

Pauvre petit !

Alors Jean Nesmy tout ému s'en va trouver le maître d'école, un nommé Castagne, dont les castagnettes sont mélancoliques.

Castagne lève les mains au ciel et s'écrie :

« A l'école primaire aujourd'hui, on travaille autant qu'au lycée ! »

Cela paraît tellement extraordinaire à Jean Nesmy que l'on puisse travailler à l'école primaire autant qu'au lycée qu'il croit tout d'abord une plaisanterie. Or, Castagne ne plaisante jamais. Il est morose au contraire. C'est pour lui que le poète a écrit :

Mais le maître est tout noir, et l'on n'ose pas rire.

Travailler autant qu'au lycée !

Faire travailler les fils d'ouvriers ou de paysans autant que les fils des bourgeois, n'est-ce pas le comble du ridicule ? Pourquoi, pendant qu'on y est, ne pas les débarbouiller ? leur faire prendre des bains ? leur donner de bonnes manières ?

Non, on n'a pas idée de cela à *L'Echo de Paris* ! Travailler autant qu'au lycée !

Castagne partage l'indignation de Jean Nesmy. ils pleurent dans les bras l'un de l'autre.

— Nous apprenons à nos élèves, larmoise Castagne, mille choses qui, dans leur vie, ne leur serviront à rien...

Mille ? C'est beaucoup.

Et Castagne cite « un défilé interminable de dates, de rois et de batailles »..., « une liste ininterrompue de capitales, de fleuves, de montagnes... »

Castagne, mon frère, tu ne sais pas ton métier : tu confonds l'histoire avec la chronologie, récitation bête avec enseignement, et te figure encore que la géographie s'apprend dans le petit livre bleu de Meïssas et Michelot, dont le dernier exemplaire est sans doute entre tes mains maladroites.

Ainsi, moi — et 99 camarades sur 100 — nous ne demandons pas à nos élèves plus de cinquante dates dans tout le cours de l'histoire de France. Quant aux batailles, i-on en prend, et on en laisse. On en laisse plus qu'on n'en prend. Toi, tu piques dans le tas, et tu ramènes au petit bonheur ce qui se trouve au bout de ta fourchette pédagogique. Il faut choisir, mon bon ; il faut choisir.

Castagne s'en prend aussi à l'*ortographe*. Naturellement ! je te comprends, ô Castagne, et le bruit lugubre de tes castagnettes me fend le cœur.

L'arithmétique même ne trouve pas grâce devant Castagne. Pas pratiques, les questions posées. Les questions pas pratiques, je vais vous dire à quoi on les reconnaît. On les reconnaît à ce signe que les candidats ne les comprennent point. Entendez-moi bien : si sur 100 candidats 10 manquent le problème, le problème n'est pas pratique pour ces 10 malheureux. Il est pratique pour les 90 autres.

Vous voyez comme c'est simple.

Les candidats de Castagne qui font six problèmes le soir à la chandelle n'y voient plus clair à la lumière du jour. Castagne leur a donné tant d'indigestions arithmétiques que leur estomac est malade.

Enfin Castagne se plaint de l'éducation morale négligée, du jugement atrophié, de l'Éternel qu'« on exorcise », de l'« atmosphère mora-

le » qu'on ne crée pas ; et il prédit, ce bon Jérémie, que, « de gaieté de cœur, en chantant, insouciant et légers, comme des Français de France, nous allons, si l'on n'y met bon ordre, vers de belles catastrophes. »

Cela est bien dit et réactionnairement pensé : Castagne est un trop naïf pédagogue pour penser et écrire ces choses. C'est Jean Nesmy qui prête à Castagne sa pensée et sa plume. Je ne dis pas que Castagne n'existe pas. Il existe : c'est un vestige du passé ; c'est peut-être aussi un mécontent, à moins que ce ne soit un de ces malheureux déshérités qui se traînent lamentablement derrière les autres. — Castagne n'est pas l'instituteur d'intelligence moyenne. — Celui-ci comprend autrement son rôle, je n'ose dire social, je dirai modestement : pédagogique.

Un instituteur d'intelligence moyenne aurait répondu à Jean Nesmy que le petit paysan qui apprend sa leçon, en plein air, en gardant son petit troupeau, n'est pas précisément un enfant martyr ; qu'il se hâte d'apprendre parce qu'il est à la veille de quitter l'école ; que s'il travaille autant qu'un lycéen, il sera encore au-dessous de celui-ci, qui a des années à consacrer à son instruction.

Un instituteur d'intelligence moyenne eût peut-être critiqué quelques parties du programme — pas mille ! — mais il eût défendu le certificat d'études que Jean Nesmy appelle ironiquement le baccalauréat primaire.

Je comprends que l'on supprime le baccalauréat secondaire. Le petit bourgeois ne peut pas user sa précieuse santé à préparer un examen. Il n'est pas déjà si robuste. Il vaut mieux qu'il fasse de bicyclette et de l'auto, qu'il aille à la chasse, qu'il joue au foot-ball, qu'il patine en hiver, ascensionne : en été la vie avant tout ! Mais, grands dieux ! qu'on ne le fasse pas moisir sur des grimoires. Comme Jeannot de la Jeannotière, il saura toujours bien retrouver le chemin de ses terres sans avoir appris la géographie.

« Je ne peux pourtant pas travailler », s'écrie, dans une revue, un bon petit bourgeois embusqué dans un ministère. Et Clemenceau qui l'enferme dans sa boîte ! « Sale gouvernement ! » (Ce n'est pas moi qui parle, c'est le jeune employé.) Non, il ne travaillera pas : il n'en a pas l'habitude. Il aime mieux s'ennuyer.

Pour faire ce métier-là, je conviens qu'on n'a pas besoin de diplômes. Il suffit d'être neveu d'archevêque. Mais nos écoliers n'auront pas la ressource d'entrer au ministère pour y bâiller. Il convient donc de leur donner la saine habitude du travail et l'accoutumance de l'effort.

Or, on n'a encore rien trouvé de mieux jusqu'à présent pour provoquer l'effort et le soutenir que de montrer le but. Ce but que Jean-Jacques montrait à Émile, appelant encore des coureurs à la rescousse. — Ces coureurs, que Jean-Jacques y consente ou non, ce sont des concurrents. — Un match ; donc, une émulation. — Je ne suis pas plus malin que Jean-Jacques, ni Castagne non plus, ni Jean Nesmy. L'enfant court au certificat d'études. Cela vaut mieux que de flâner en route.

Depuis Jean-Jacques, il est né des pédagogues qui, montés dans leur tête, ont découvert que l'émulation produit des vaniteux et des mandarins.

Moi, j'ai remarqué que la vanité va fort bien aux imbéciles et qu'elle n'a pas besoin de diplômes pour vivre. Elle vit de riens. J'ai remarqué aussi que mes mandarins vont très bien garder les vaches le certificat d'études en poche, et tourner les foins, en engerber, et conduire la charrue. Mais allez donc empêcher les grands philosophes de démontrer par $A + B$ que l'enfant doit travailler par devoir et par dignité ; doit faire le bien parce que c'est le bien ! Ces grands raisonneurs décorés comme des bannières d'orphéons, rêvent de nous enlever tous les moyens d'émulation dont nous disposons, font un crime à ce pauvre petit stagiaire imberbe de faire usage du bon point.

Allez donc empêcher aussi les rédacteurs de *L'Echo de Paris* et d'ailleurs de crier très haut que nos écoliers sont ou des ignorants, ou des ânes savants !

Si nos enfants quittent l'école trop tôt ou n'y viennent pas du tout, c'est notre faute.

S'ils conquièrent ce pauvre petit certificat d'études constatant autant la bonne volonté et la bonne conduite à l'école que le savoir acquis, ce sont des prétentieux ridicules : et c'est encore notre faute.

Si, enfin, quelque pauvre petit gars, ayant partagé son temps entre l'école et le troupeau, timide à en avoir le trac répond à une question d'histoire que M^{me} Roland était la femme du neveu de Charlemagne

mort « en jouant du cor de chasse », on répète la chose dans les journaux et salons bien pensants en riant du malheureux maître d'école.

Eh bien, qu'est-ce que ça peut faire ?

Rien.

Laissons-les rire, camarades, et allons travailler.

(10 février 1907.)

XII. EXAMENS

3. Le certificat d'études

28 février 1907.

[Retour à la table des matières](#)

La cueillette des certificats d'études est terminée.

Et la terre qui tourne nous en ramènera une autre l'année prochaine.

Pas besoin de semer. Ça pousse tout seul. Que dis-je ? On marche dessus, on piétine avec intention : ça pousse quand même. Faudrait un désastre, un cataclysme, une espèce de révolution cosmique pour faire disparaître cette plante universitaire.

Si je vous disais que j'en suis fâché, je vous mentirais.

D'aucuns prétendent que c'est une mauvaise plante ; moi, je la trouve délicieuse. Du goût et des couleurs... ne discutons pas. La plante est vivace et robuste. C'est tout ce que je veux constater pour l'instant.

L'autre jour donc, pendant que nos écoliers s'évertuaient à faire des fautes d'orthographe, écrivant fameux avec un *ph* ! rivière en deux mots (rive hier), traduisant « il s'alite » par « il saillite » ; pendant qu'ils se livraient à de savants calculs d'où il résultait qu'un décilitre de vin revient à des prix fous (ah ! si le vin coûtait ce prix-là, le Midi ne bougerait pas !) pendant que... nous bavardions dans la cour de l'école et nous demandions quel est le mauvais génie qui préside à l'élaboration des programmes.

Nous nous disions comme ça : nous avons un Conseil départemental où nous envoyons les meilleurs d'entre nous ; que fait notre Conseil départemental ? Nous avons un Conseil supérieur comprenant les six primaires les plus distingués, choisis parmi les 120 000 primaires de France. Que font nos six primaires ? De quoi s'occupent-ils là-haut ? Se mettraient-ils par hasard en rapport avec les élus des planètes voisines pour envoyer une pétition au soleil qui nous triche impudemment depuis quelque temps et m'a laissé m'enrhumer en plein juillet, ce qui ne s'était jamais vu ? Nous ne savons pas ce qu'ils font ; mais sûrement, ils ne font pas leur métier. Alors, nous, savez-vous ce que nous avons fait, nous ? Las de casser du sucre sur la tête de nos primaires supérieurs, nous avons émis des vœux. Eh oui ! Rien que cela. Nos représentants n'ont qu'à bien se tenir Et si on ne nous donne pas satisfaction, eh bien... nous recommencerons l'année prochaine. Ah mais !... D'ailleurs pendant l'examen nous n'avons que cela à faire. Et ça nous coûte moins cher que d'aller au café.

Nous avons donc émis les vœux suivants :

Considérant que la composition de couture n'est pas une épreuve écrite et figure cependant parmi les épreuves écrites au même titre que le calcul et la composition française ;

Considérant qu'une fillette qui a réuni 15 points en orthographe, écriture, calcul et composition française peut être déclarée admissible si elle a 10 en couture ;

Considérant qu'un garçon qui a 18 ou 19 en orthographe, écriture, calcul et composition française, soit 3 ou 4 points de plus que la fillette en question, sera cependant ajourné ;

Considérant que cette inégalité blesse les sentiments de justice des enfants eux-mêmes et met les instituteurs en mauvaise posture devant les familles ;

Considérant cependant que les travaux à l'aiguille ont une haute importance dans l'éducation de la femme, et qu'il ne saurait être question de supprimer du programme une épreuve que chacun considère comme essentielle ;

Considérant que le dessin fait partie du programme de l'école primaire et a son importance pour les futurs ouvriers ;

Emettons le vœu que l'épreuve du dessin pour les garçons corresponde à l'épreuve de couture pour les filles ;

Mais considérant que dans l'éducation d'une démocratie l'enseignement des sciences est particulièrement émancipateur des consciences ;

Que cet enseignement est aussi utile, sinon davantage, aux filles qu'aux garçons ;

Que l'on ne comprend guère qu'un enseignement qui a été la caractéristique de la réforme scolaire de 1886 n'ait aucune sanction à l'examen du certificat en question, ce certificat étant une sorte de diplôme de fin d'études pour les enfants du peuple ;

Que cette indifférence est un encouragement inconscient à la négligence, à la routine et à la réaction ;

Emettons le vœu qu'une épreuve dite sciences-agriculture pour les garçons et sciences-économie domestique pour les filles, fasse partie des épreuves écrites, au même titre que la composition française et l'arithmétique ;

Mais considérant d'autre part que l'addition de ces épreuves aurait l'inconvénient de prolonger l'examen ;

Qu'il convient alors de chercher à en supprimer ce qui est inutile ou de moindre importance ;

Considérant que l'épreuve d'orthographe, depuis que la dictée n'est plus éliminatoire, n'a aucune importance, sinon par les questions qui la suivent, lesquelles d'ailleurs font double emploi avec les questions orales accompagnant la lecture ;

Que le savoir du candidat en grammaire, en orthographe et en français peut s'apprécier au moyen de sa composition française et de son résumé de sciences ;

Emettons le vœu que l'épreuve d'orthographe soit supprimée et remplacée par des questions écrites de sciences-agriculture pour les garçons ou de sciences-économie domestique pour les filles.



Je ne sais pas si notre vœu montera jusqu'au Conseil supérieur de l'Instruction publique. J'en doute. Je ne sais pas, non plus d'ailleurs, si nos représentants daigneront descendre de la lune pour voir ce qui se passe sur la terre.

C'est si peu de chose, l'éducation du peuple !

Et pour y songer encore, il faut que nous soyons bien naïfs.

Nous sommes naïfs, quoi, je le sais bien. Nous le serons toute notre vie. Qu'on nous pardonne de troubler des digestions ou des rêves grandioses. Nous demandons, nous, qu'on descende de là-haut, et qu'on voie les petites choses. Nous demandons que ce petit examen des petits soit sérieux et honnête ; que les épreuves écrites soient écrites, que les épreuves orales ne soient plus écrites, que ces épreuves orales cessent d'être une formalité et qu'on y passe en revue — avec indulgence, c'est entendu — tout ce que comporte le programme.

Nous voudrions que ledit examen fût obligatoire pour tous, et qu'il cessât enfin d'être accessible seulement à une élite. Car nous considérons — tant pis si je me répète — que nul ne devrait être électeur s'il ne sait lire et écrire, et s'il n'a quelques notions de l'histoire du passé. Tout le monde peut savoir cela, exceptés les anormaux. Or, les anormaux ne doivent pas figurer sur les listes électorales. Voilà.

Allons voir maintenant si nos candidats ont réussi.

(28 février 1907.)

Causeries de Populo (1909)

XIII

**ŒUVRES
POSTSCOLAIRES**

[Retour à la table des matières](#)

XIII. ŒUVRES POSTSCOLAIRES

1. Soirées populaires

2 octobre 1904.

[Retour à la table des matières](#)

On n'est pas rentré qu'on est déjà tenaillé par les soucis : c'est le programme à mettre au point, c'est l'emploi du temps à retoucher, c'est la liste des morceaux choisis à préparer, c'est la classification des élèves...

Et ce n'est pas tout.

Voici les longues soirées et, comme conséquence, les cours d'adultes, les conférences, les lectures populaires.

Je vous demande la permission, à propos de ces lectures, de dire quelques méchancetés.

Mais avant, une déclaration de principes : je suis partisan des lectures populaires, comme je le suis de toutes les œuvres postcolaires qui tendent à faire de l'école laïque un milieu d'éducation morale et sociale, à côté, en face, si vous voulez, de l'église qui n'est qu'un milieu d'éducation mystique.

Donc, quand Maurice Bouchor, grand prêtre de l'Université... populaire, a fait appel aux hommes de bonne volonté, j'ai répondu : Présent !

Mais il y a Lectures et Lectures, comme il y a fagot et fagot.

Si Maurice Bouchor était partout, je ne serais pas inquiet.

Quoiqu'il se prodigue, il ne peut être à Paris, à Marseille et à Fouilly-les-Oies.

Or, c'est à Fouilly-les-Oies qu'on a maintenant besoin de le voir et de l'entendre.

Ses nombreux disciples, s'ils ont la foi, n'ont ni son savoir, ni son talent, ni sa persuasive autorité.

Sans parler de ceux qui, naïfs comme des croyants, croient au miracle de la soirée populaire, sans bien comprendre la doctrine du Maître.

Je me suis laissé dire que les Quatre Évangélistes n'étaient pas d'accord ni sur certaines paroles, ni sur certains faits ; que les disciples de Pestalozzi, *presque* sous nos yeux, interprétaient différemment ses principes et arrivaient au verbalisme.

Comment, nous autres, pauvres maîtres d'écoles campagnards, qui ne connaissons Maurice Bouchor que par le livre ou par la parole d'autrui, ne commettrions-nous pas des erreurs ?

Nous en commettons.

Sans compter qu'on nous y aide parfois. Nous n'évoluons pas en pleine liberté : ici, le Président de la Société d'anciens élèves choisit jalousement son sujet ; là, un autre professeur trouve Déroulède un peu pâle comme patriote ; ailleurs, ce sont des jeunes gens bien intentionnés qui s'amusent et veulent amuser le public moyennant vingt-cinq centimes les premières, quinze centimes les secondes, avec réduction pour les enfants ! La recette ira à la Caisse des écoles. Faisons recette !

Et nous voilà subissant la tyrannie de l'ignorance et de la vanité auxquelles nous avons l'air d'apporter l'estampille officielle.

Si nous nous détachons des... artistes plus zélés que lettrés, nous paraissions bouder. On ne comprend pas notre attitude : on pense que nous volons tout diriger, que nous ne savons pas souffrir la contradiction, que nous sommes des orgueilleux, des autoritaires préférant voir périr une œuvre que de marcher dans le rang. Bref, nous ne valons pas mieux que les gens... d'en face !

C'est rudement difficile de faire le bien !

J'oubliais de vous dire aussi que nous sommes accusés d'ambition : il arrive, en effet, que si l'un de nous a réussi à contenter tout le monde et son père, il reçoit une lettre de félicitations, un diplôme, une médaille même ! Alors, tout s'explique. On nous donne également quinze jours de vacances supplémentaires pour nous refaire du surmenage hivernal. Nouvelle explication ! Nous ne travaillons pas pour le bien ; c'est le public qui travaille pour nous !

J'ai un vieux camarade en retraite qui mourrait d'ennui s'il cessait de s'occuper des enfants, s'il n'assistait plus à nos réunions. Nous l'aimons tous. Nous lui avons confié le secrétariat de notre Mutualité scolaire qui compte deux mille adhérents. On ne manqua pas de dire que son zèle était intéressé. Il laisse dire et continue à faire pour rien un travail qui vaudrait une douzaine de cents francs.

Il se trouve suffisamment payé par la joie qu'il éprouve à faire le bien.

Mais si nous revenions à nos lectures. Je voudrais, en dépit du chagrin que je pourrais faire à de bons camarades, dire qu'ils se sont trompés, selon moi. Certes, ils ont travaillé ; certes, ils se sont dévoués. Mais ont-ils fait œuvre utile ? Telle est la question.

Nos soirées populaires ne doivent pas être ennuyeuses comme des sermons. On n'y vient pas pour s'instruire dans le sens étroit du mot. Mais non plus pour s'entendre des pitreries, des gaudrioles et des farces. L'école ne saurait jamais se transformer en café-concert ou en théâtre forain. On vient chez nous, me semble-t-il, pour y entendre des choses saines ; on y vient pour penser et apprendre à penser. C'est une réunion de famille où l'on cause, où l'on chante, où l'on fait de la musique. Il y a là peut-être des savants et des lettrés, mais pas de professeurs qui pontifient en s'écoutant parler. On peut y rire, mais de ce rire honnête qui fait du bien au corps et à l'âme.

Alors que faut-il dire à ces soirées ! que faut-il faire ?

Répondre à cette double question serait tracer tout un programme. Il y aurait de ma part quelque prétention à l'essayer. Que chacun de nous trace le sien et, pour cela, consulte ceux qui ont écrit sur cette matière. Je nommerai encore Maurice Bouchor ; je vous renverrai à Périé (*Livre du Citoyen*) ; je vous engagerai à lire *Après l'École*.

Le but que je me propose aujourd'hui est de vous montrer, par un exemple typique, ce qu'il ne faut pas lire.

Dans un village, une société amicale s'était créée sur l'initiative de l'instituteur.

Pour manifester son existence, la Société nouvelle donna une soirée.

Donner une soirée, c'est jouer la comédie.

On se procura une pièce religieuse et militaire qui fit les délices des *artistes* et de la population.

Permettez-moi de vous la résumer.

C'était pendant la guerre de 1870.

Désastres !

La scène nous représente un groupe de soldats français qui viennent d'être faits prisonniers.

Parmi eux, un lieutenant très pieux et un loustic parisien très patriote, mais incrédule.

Un peu plus loin, un capitaine prussien féroce, telle une bête fauve, et un général prussien non moins féroce que son subordonné.

Les malheureux prisonniers souffrent de la faim.

Le brave lieutenant les encourage, il leur parle de la Patrie et de Dieu.

Arrive un prêtre tout jeune, la tête auréolée, qui souffre encore plus que les autres, puisqu'il partage avec eux sa maigre ration, mais qui sourit à la souffrance, heureux de cueillir la palme du martyr. Ce n'est pas un homme, ce jeune prêtre, c'est un saint.

Le loustic parisien néanmoins reste sceptique à son égard. Il ricane, le malheureux, quand ses camarades lui vantent les vertus du héros chrétien et n'hésite pas à déclarer qu'il aimerait mieux une gamelle que l'absolution.

Pour un blasphème, c'est un blasphème.

Cependant, comme le « raticchon » est un patriote qui hait les Prussiens, il a son estime.

Entre temps, les officiers prussiens veulent obtenir du prêtre des renseignements qu'il ne peut ignorer sur un régiment français qui inquiète l'armée prussienne.

Oui, le prêtre sait, mais les menaces le font sourire.

Ah ! j'ai oublié de vous dire que le jeune prêtre est précisément le frère du lieutenant. Voyez comme on se retrouve ! Enfin, que cela vous plaise ou non, c'est comme ça. Et puis, ma mémoire est peut-être en défaut ; il se trouve que si le prêtre ne parle pas, c'est son frère qui sera fusillé !

Vous ne comprenez pas ?

Ça ne fait rien ; suivez-moi tout de même.

Et vous apprendrez que le prêtre s'arrange de manière à se trouver à la place de son frère devant le peloton d'exécution.

Quand je vous le disais, que le prêtre n'est pas un homme, mais une sorte de dieu.

Mais le général prussien, connaissant le dévouement du prêtre, veut, par orgueil, se montrer magnanime et prouver aux Français ce que vaut la nation allemande.

Il fait grâce.

Figurez-vous que je m'y attendais.

Mais le parisien est ému plus que je ne saurais dire. Il ne s'y attendait pas, lui. Un Prussien faire grâce ! Allons donc. C'est un miracle. Dieu s'est manifesté. Alors, il abjure ses erreurs et va se confesser.

Il faut, pour être vrai, reconnaître qu'il jure et sacré en y allant, — effet de l'habitude, — mais il y va.

Scrogneugneu !

On en a les larmes aux yeux.

C'est fini heureusement. La foule s'écoule en sanglotant.

Ce qui apparaît dans cette pièce ? C'est un patriotisme étroit qui se nourrit de cette idée absurde que nous ne pouvons être vaincus sinon par l'espionnage et la trahison, que nous sommes tous des héros ; que nos adversaires sont brutaux et lâches.

On y voit aussi que la religion fortifie le dévouement à la France ; que si l'officier est infiniment supérieur aux hommes, le prêtre dépasse l'officier de plusieurs coudées.

Ainsi, dès le premier acte, on voit apparaître une soutane qui grandit, grandit, s'étend, s'étend, au point qu'à la fin elle abrite non seulement le prêtre qui la porte, mais les soldats, mais l'officier, voire les soldats ennemis.

Glorification d'un patriotisme mesquin et hâbleur.

Apothéose du Prêtre !

Quand j'aurai ajouté que l'œuvre est écrite par un monsieur qui ne sait pas écrire, vous vous demanderez comment des maîtres laïques et leurs élèves ont pu croire qu'elle pouvait contribuer à l'éducation d'une société démocratique.

Moi aussi, je me le demande.

Camarades, croyez-moi, il faut agir. Il y a à faire autour de nous. L'école est impuissante si elle ne se continue pas. Mais il vaut cent fois mieux se croiser les bras que de faire une telle besogne.

Non, ce n'est pas là de l'éducation.

C'est de la sottise ou de la trahison.

(2 octobre 1904.)

XIII. ŒUVRES POSTSCOLAIRES

2. La croix de ma mère !

9 octobre 1904.

[Retour à la table des matières](#)

J'ai assisté à plusieurs distribution de prix, car je suis la piste de toutes les manifestations de la vie scolaire.

Il en est une dont je veux vous parler.

Où ? Ce n'est pas l'affaire.

Je ne puis pas dire que les pompiers étaient sous les armes. Non, je ne le dirai pas, parce que j'aime la vérité. Mais la solennité qui réunissait sur Pâtis, — c'est ici la place publique, — tout près de la maison d'école, la population du village, comportait certes un déploiement de forces militaires. — Les pompiers n'y étaient pas, parce qu'il n'y a ici ni pompe ni pompiers. On le regrette les jours d'incendie ; on le regrette bien davantage les jours de distribution de prix.

Mais M. le maire y était, ceint de son écharpe tricolore. Le conseil aussi, au complet. Pas de notables ; les notables sont conseillers municipaux de père en fils.

C'est à peine s'il y en a assez.

Ces Messieurs sont sur l'estrade, graves, car, au pied de cette estrade, leurs électeurs les « contemplent ».

L'estrade ? Mon Dieu, c'est rustique : des planches appuyées sur des fûts vides. cela remue ; mais c'est solide tout de même. Du moins ; le garde champêtre en répond.

Autour, de la verdure et des fleurs.

M^{me} la mairesse a prêté son tapis ; quelques dames moins riches : encore un prêt de M^{me} la mairesse qui témoigne ainsi de sa bienveillance pour l'école. Des chaises pour les conseillers.

Une table surchargée de livres multicolores, rouges principalement, dont beaucoup sont dorés sur tranche. J'en ouvre deux ou trois : lignes espacées, caractères énormes, papier épais, style... comme le papier.

Néanmoins, comme les bijoux faux, cela tire l'œil. A regarder de loin, c'est beau, très beau, « plus beau que l'an dernier », déclare une maman.

M. le maire se lève :

« La séance est ouverte », dit-il.

Et il se rassied.

Alors un gros joufflu, rouge comme tomate, se détache du groupe des élèves, escalade en trébuchant, se courbe devant M. le maire, montrant pile au public, puis, après un demi-tour sans élégance, vous pouvez me croire, se courbe devant le public, montrant pile à M. le maire.

Il dit : *Ceux que j'aime !*

Le public est tout yeux, tout oreilles. Mais je remarque dans la foule une femme qui se pâme : à demi soulevée sur son banc, les yeux fixes, la bouche ouverte, elle est hypnotisée... Quand le gros joufflu a terminé, elle retombe sur son banc, pousse un profond soupir, essuie une larme : j'ai reconnu la maman.

Je reconnais ensuite d'autres mamans quand d'autres enfants récitent. J'en reconnais... trop... On abuse. Mais, comme dit l'instituteur : il faut faire plaisir à tout le monde.

Il veut dire à toutes les mamans. Car, en ce qui me concerne, je n'ai pas trouvé un plaisir extrême. Après tout, comme je ne suis pas de la paroisse, tant pis pour moi si je me suis ennuyé.

Ennuyé, non. Mais j'ai été un peu agacé par ces petits riens qu'on appelle des « morceaux choisis ».

Heureusement qu'ils le sont, choisis. Car s'ils ne l'étaient pas ! Zuze un peu, mon bon !

Après tout, si cela n'est pas bon, c'est tout au moins inoffensif.

Mais la note va changer.

Des petits garçons ridiculement costumés et des fillettes empêtrées dans des robes de « marquise » arrivent sur la « scène » pour nous donner la comédie.

Cette « comédie » est un « drame ».

Un drame inédit.

L'auteur anonyme, autant que modeste, n'a pas fait imprimer son œuvre.

Je m'en réjouis ; car, parole d'honneur ! il se trouverait encore, dans « notre belle France », des écoliers et des écolières pour lui faire un sort et des papas et des mamans pour l'admirer !

Dégustez-moi cela.

« Il y avait une fois » une petite orpheline, une enfant trouvée plutôt, qui gardait les vaches dans une ferme.

A côté de la ferme s'élevait un château habité par des « cœurs d'or ». M^{me} la marquise était un cœur d'or ; ses enfants, des cœurs d'or ! Les domestiques galonnés étaient tous dévoués à leurs maîtres qui leur avaient rendu des services ? Les fermiers aussi étaient dévoués parce que... Ma foi, je ne sais plus pourquoi, car, somme toute, ils payaient leurs fermages à échéance.

Les enfants du château aimaient à distribuer les aumônes. C'était leur joie et leur passe-temps. Ils jouaient à faire l'aumône comme d'aucuns jouent à la poupée ou à colin-maillard.

Si les pauvres n'existaient pas, les petits « cœurs d'or » du château les auraient inventés.

Une fillette cependant, quoiqu'elle eût bon cœur, montrait quelque dédain pour les enfants de son âge qui n'étaient pas bien mises et qui

gardaient les vaches. Elle leur faisait l'aumône, certes, — il faut bien s'amuser, — mais du bout des doigts. N'oublions pas d'ailleurs que les « cœurs d'or » tutoient les gardeuses de vaches ou de dindons qui leur parlent à la troisième personne. Et quand un petit porcher, une « paysan du Danube » imberbe, s'oublie jusqu'à traiter en camarade un enfant du château, tout le monde s'indigne, l'auditoire compris.

Il ressort donc de tout cela qu'il y a deux catégories de gens : ceux qui font l'aumône et ceux qui la reçoivent, les uns qui commandent, les autres qui obéissent, les uns toujours compatissants, les autres toujours reconnaissants, les uns debout, les autres à genoux.

Education démocratique, comme on voit !

Or, la demoiselle en question poursuivait de ses moqueries et de ses taquineries l'orpheline de la ferme : chaque fois que celle-ci venait faire une commission au château, elle servait de cible au susdit « cœur d'or ». C'était à ce point que M^{me} la marquise crut devoir intervenir, craignant que le cœur de la petite-fille ne fût pas précisément d'or pur.

Maintenant, comme il faut bien une intrigue, il se trouve qu'une fille de la marquise a perdu une enfant. Cette enfant n'est pas morte, elle a été volée. Comment ? Dame, vous n'attendez pas de moi des détails. Elle a été volée, voilà tout ce que je puis vous dire. La pauvre mère est morte de chagrin.

Un jour que le « cœur d'or »... douteux avait excité les chiens du château contre la petite orpheline, celle-ci s'enfuit et tomba. Évanouissement ! Les gens la relèvent et la rapportent au château. La marquise la soigne. Il y avait plus d'émotion que de mal... Mais nous touchons au dénouement : en déshabillant la pauvre petite on trouva sur sa poitrine une petite croix d'or.

— Où avez-vous trouvé cet objet ? demanda la marquise anxieuse.

— Je ne l'ai pas trouvé, Madame : c'est « la croix de ma mère ».

Tableau !

La petite cachère était la propre sœur du « cœur d'or », qui du coup perdit la moitié de sa fortune — là ! c'est bien fait ! — mais gagna en qualités ce qu'elle perdait en terres, bois et eaux.

« La croix de ma mère » !

Vous pensiez que c'était fini, usé, enterré ? Vous saviez que les saltimbanques eux-mêmes n'en voulaient plus pour le théâtre de la foire... Mais vous n'aviez pas pensé qu'il se trouverait des écoles congréganistes pour la ramasser.

Et aussi, hélas ! quelques écoles laïques.

Camarades, mes frères, ne donnons pas la comédie.

Mais si vous tenez à la donner, si vous y tenez absolument, choisissez quelque chose de propre.

Mais, pas ça, n'est-ce pas !

(9 octobre 1904.)

XIII. ŒUVRES POSTSCOLAIRES

3. L'œuvre post scolaire

19 septembre 1909.

[Retour à la table des matières](#)

Déjà, à propos d'un article du *Stand* raillant et injuriant les instituteurs qui s'occupent de gymnastique, j'ai dit un mot des œuvres d'après l'école.

Ce n'était pas le premier.

Ici même, j'ai fait appel au dévouement des camarades, montrant que si l'État éducateur se désintéresse de l'œuvre, ne sauraient montrer le même scepticisme. Vivant au milieu des travailleurs, des prolétaires, connaissant leurs misères et leurs revendications, nous avons à cœur de travailler pour eux, avec eux, sans sortir du domaine qui nous est départi. C'est faire œuvre républicaine, œuvre sociale. Car attendre l'émancipation d'autrui est un leurre. En admettant qu'il se trouve un nombre d'hommes de savoir, de sens et de cœur pour vouloir, pour décréter cette émancipation, on aurait inscrit un texte de plus dans le Code social ; mais la libération ne serait pas faite. On ne peut être émancipé que par soi-même. On ne conserve les droits conquis que si on en est digne.

Je ne connais pas de citoyens plus capables que les instituteurs d'élever l'âme du peuple. Il y a des hommes plus instruits, des orateurs de talent, des écrivains distingués, qui n'auraient pas sur lui une influence égale à la nôtre. Il nous connaît ; il nous aime ; il nous consulte.

Même lorsque, mécontent, il nous parle avec brusquerie, alors qu'il témoigne à d'autres une certaine politesse, il nous marque sa confiance. Il redoute le gendarme, le percepteur, le juge. Il nous traite, nous, en camarades. Il nous sent près de lui. Nous sommes de sa race. Sa brutale franchise est tout de même de la franchise ; et s'il s'ouvre devant nous, c'est qu'il n'a pas peur de nous.

Donc parlons-lui : il nous écouterait. Je ne dis pas qu'il nous obéira. Je dis que notre voix, plus que toute autre plus éloquente, trouvera le chemin de son cœur et de son esprit. C'est la bonne semence qui est jetée au petit bonheur. Attendons la moisson.

C'est assez dire que j'ai toujours été et que je reste le chaud partisan des œuvres post-scolaires.

Mais...

Eh ! oui, il y a un mais.

Et un camarade m'écrit à ce sujet des choses intéressantes.

Causer avec lui, c'est causer avec vous.

Il prétend que « ce qui contribue à discréditer les œuvres post-scolaires et avec elles les conférenciers-instituteurs... c'est que les faveurs, les récompenses, les vacances supplémentaires, l'avancement même, dépendent exclusivement du zèle dépensé en dehors de l'école.

« Il semble que le maître qui se consacre entièrement à son travail de classe ne soit plus un maître suffisant. Le maître d'élite est celui qui fait des conférences populaires.

« Tel n'est pas mon avis : l'instituteur se doit avant tout à ses élèves ; c'est dans sa classe qu'il doit faire la véritable éducation de la démocratie. C'est ce labeur obscur qui constitue sa tâche essentielle.

« Cette tâche journalière est tellement absorbante que l'on peut se demander si les conférenciers ne relèguent pas trop souvent au second plan ce qui doit être au premier.

« Les forces humaines ont des limites : on peut se demander si..., etc. »

Tout cela a été dit et redit. Et cela sera répété encore, attendu qu'il y a un peu de vrai.

Cependant, déclarer que les récompenses et l'avancement sont donnés *exclusivement* aux maîtres qui s'occupent des œuvres post-scolaires, c'est exagérer.

Mais si deux instituteurs ont un égal mérite et que l'un d'eux prenne une heure par jour sur ses loisirs pour l'école du soir, n'acquiert-il pas *ipso facto* une supériorité sur l'autre ? L'Administration en le récompensant ne fait-elle pas acte de justice ?

Quant aux « faveurs », n'en parlons pas. Où il y a faveur, il y a arbitraire, il y a privilège.

Récompenser celui qui travaille le mieux ou le plus n'est pas accorder une faveur. Cela ne signifie pas non plus que celui qui est mis au second rang soit insuffisant. Cela signifie qu'il a donné un moindre effort que son collègue, soit parce qu'il est fatigué, soit parce qu'il craint de se fatiguer. Dans tous les cas, le fait brutal est là : il n'a pas fait autant que son collègue ; il ne saurait prétendre à une récompense égale.

Sans doute, c'est à l'école du jour qu'il faut se donner tout d'abord. Mais qui dit que les deux émules ne donnent pas là tout ce qu'ils peuvent ? Pourquoi soutenir que le travail du second est de moindre qualité que celui du premier. Je ne crois pas que l'inspecteur, d'une part, les familles, d'autre part, se laisseraient tromper par les apparences. Tel conférencier disert qui porterait un air fatigué à la classe du lendemain aurait vite perdu son prestige. Oui, les forces humaines ont des limites ; mais tous les hommes n'ont pas des forces égales, ni physiquement, ni intellectuellement. Alors, la République peut-elle se plaindre du surcroît d'énergie que certains citoyens mettent à son service ?

Cependant, j'ai la certitude absolue que des maîtres de grande valeur ne seraient que de piètres conférenciers ; que certains conférenciers sabotent les leçons les plus simples. Que faire ? Je ne crois pas l'Administration aveugle ; je crois qu'elle sait donner à chacun ce qui lui revient.

Mais ce n'est pas de justice distributive que je voulais parler aujourd'hui.

Je voulais, une fois de plus, solliciter les bonnes volontés. Je voudrais pouvoir d'une plume vaillante provoquer les enthousiasmes et lan-

cer des volontaires dans le combat, quoi qu'il puisse en résulter, dusent-ils être payés d'ingratitude par leurs chefs et les populations, vilipendés par la réaction, jaloués par les camarades.

J'ai connu dans certain canton des lecteurs et des conférenciers qui procédaient ainsi : chacun d'eux préparait une lecture ou une conférence et s'en allait la faire dans les villages voisins. il n'y a que la première qui coûte. La conférence, c'était le morceau de résistance. On l'entourait de petits plats sucrés : c'était un petit chant, quelquefois un chœur. les familles étaient là, heureuses, applaudissent leurs enfants, suivant avec une attention respectueuse le modeste *sermon* du pasteur universitaire.

Croyez-moi, camarade, ce n'est pas là du battage, du « tape-à-l'œil », comme le dit mon spirituel correspondant : c'est de la bonne besogne démocratique.

Sans doute, c'est « l'accessoire ». Et il est à craindre, comme l'a dit M. Gasquet, que « l'accessoire déborde le principal ». Oui, cela est à craindre. La politique s'en mêlant, on fera mousser celui-ci aux dépens de celui-là. Mais, où avez-vous vu que l'on puisse atteindre à la perfection ? Soyez satisfaits si, en faisant le compte, l'actif dépasse le passif.

Ne vous jalousez pas. Entendez-vous plutôt. Aidez-vous les uns les autres comme l'ont fait les instituteurs du canton en question. Alors la question de jalousie disparaît, puisque nul n'a fait plus que son voisin, et que l'œuvre accomplie est une œuvre commune. C'est la socialisation de l'effort pour le bien de la collectivité.

Allez-y, mes amis. Bon courage.

(19 septembre 1909.)

Causeries de Populo (1909)

XIV

INTÉRÊTS DU PERSONNEL

[Retour à la table des matières](#)

XIV. INTÉRÊTS DU PERSONNEL

1. États d'âme

16 novembre 1902.

[Retour à la table des matières](#)

Dans son numéro du 1^{er} novembre, le *Manuel général*, sous la rubrique : *Sur le Vif*, et le titre : *État d'âme*, met en scène trois instituteurs qui, sans s'être jamais vus, se reconnaissent, s'embrassent et geignent : du premier coup, les voilà d'accord. Non pas que leur profession leur déplaise ; mais ils sont unanimes à déclarer que 95 fr. par mois après 18 ans de services, c'est trop peu. Aussi se refusent-ils absolument à diriger leurs propres enfants vers l'enseignement et se feraient-ils un scrupule de recruter un seul candidat pour l'école normale.

Tel est, en effet, l'état d'âme, disons plutôt l'état d'esprit d'une partie du personnel de l'enseignement primaire.

A qui la faute ?

Il est certain que l'État républicain, en faisant si petite la part de l'instituteur, semble n'attacher qu'une médiocre importance à l'éducation nationale, partant à l'avenir de la démocratie. Je ne dis pas que cela est, je dis que cela semble. Si cela était, ce serait un non-sens.

Et pourtant !

Deux camarades d'école se quittent à seize ans : le plus intelligent entre à l'École normale ; l'autre échoue et est recueilli par les Postes. Ils se retrouvent à trente ans : le premier gagne *douze cents* francs, le second *deux mille cinq cents*

C'est un fait et une leçon de choses.

Pourquoi donc le patron — je veux dire l'État — traite-t-il si différemment deux employés ayant la même origine, et destinés à vivre en camarades ?

Sans doute parce que le second rend plus de services que le premier ? Ce qui ferait supposer qu'il est plus difficile de porter une lettre que de l'écrire ! Sans vouloir blesser personne, il me sera permis de dire que, sans le service scolaire, le service postal n'aurait guère plus d'importance qu'au temps de Louis XI, et d'ajouter qu'au point de vue du savoir et de la moralité, tout l'avantage est du côté de l'école.

En attendant, l'Etat trouve des postiers tant qu'il en veut et ne trouve plus d'instituteurs. L'herbe pousse dans les cours des écoles normales.

Certes, voilà des constatations navrantes. pourtant — je suis bien orgueilleux, peut-être — je suis humilié quand j'entends mes camarades parler tout haut et publiquement de nos misères.

Cela ne veut pas dire qu'il n'en faut point parler. Il faut en parler, au contraire, mais pas sur la place publique, pas en chemin de fer, pas au café. Je préférerais qu'on en parlât dans nos conférences cantonales, dans nos réunions d'Amicales, dans la Presse pédagogique. S'il ne sert de rien d'exciter la pitié dédaigneuse des habitués du « Café de la Rotonde » ; s'il est contraire à notre dignité de compter notre bourse devant les voyageurs de troisième, — qui ne sont pas millionnaires non plus, — il me semble opportun d'adresser à M. Quidedroit, par le président de l'Amicale, les vœux des quatorze ou quinze cents instituteurs du département.

Voilà un acte qui compte. Le reste : bavardages, criailleries, pleurnicheries d'enfants !

On ne peut nier que la pénurie des postulants n'ait obligé le Parlement à reconnaître l'insuffisance des traitements, et ne le décide à

examiner, comme on dit, avec une attention bienveillante, les desiderata des Amicales. Cette petite grève d'un nouveau genre a donc bien eu son bon côté. Mais serait-il bien habile de la continuer ?

Examinons la chose ensemble.

Par suite de cette pénurie, l'Administration gémit : « Ah ! quel ennui ! Nous voilà dans l'obligation de confier les écoles mixtes à des institutrices. » Or, il y en a, des institutrices : il en sort de partout, des couvents, des écoles primaires supérieures ; il en sort même quelques-unes des écoles normales. Ce ne sont, les normaliennes exceptées, que des enfants pourvues du brevet qui, en attendant l'arrivée du Prince Charmant, sont toutes disposées à initier d'autres enfants, un peu plus jeunes, aux mystères de l'alphabet. Leur éducation professionnelle ? Bah ! Est-ce que le brevet ne suffit pas ? Elles tiennent la place des manquants. « Une femme vaut un homme », dira-t-on. Soit ! mais un enfant ne vaut pas un homme. Certes, si l'on substituait à de véritables instituteurs de véritables institutrices, le mal ne serait pas grand. Ce n'est pas ce que l'on fait parce qu'on ne peut pas le faire : on bouche les trous.

Il s'introduit ainsi chaque année, dans les écoles mixtes, à la faveur de l'article 6 de la loi du 30 octobre 1886, un certain nombre de jeunes filles qui n'ont d'institutrices que le brevet.

Première perte.

D'autre part, si le recrutement des Ecoles Normales se fait difficilement, la valeur intellectuelle du personnel sera moindre.

Seconde perte.

Eh bien ! quand le corps enseignant se sera anémié par des pertes successives, se tiendra-t-il encore sur ses jambes ? Inspirera-t-il la même confiance ? le même respect ? Est-ce debout ou à genoux qu'il exprimera ses vœux ? exposera ses droits ?

Pauvres de nous ! comme disent les gens du Midi.

Je ne suis pas gai quand je parle de ces choses. C'est avec un serrement de cœur que je vois compromise l'œuvre d'éducation sociale que, si vaillamment, nous avons ébauchée.

On veut nous assurer en disant que les institutrices la continueront, qu'elles sont capables de le faire ; on appuie cette thèse d'une citation heureuse : « Ce sont les Cornélie qui font les Gracques. » Cela serait peut-être vrai si, sur le Forum, hommes et femmes avaient les mêmes droits. Ils devraient les avoir, me crierait-on. Soit, j'en conviens : je ne crois pas l'homme supérieur à la femme. Il ne s'agit pas de ce qui devrait être, mais de ce qui est. Il y a plus de cent ans que les hommes de notre pays sont citoyens et leur éducation civique laisse bien à désirer. Espère-t-on que les *éducatrices*, qui n'ont pas encore pris part aux affaires publiques, seront aussi bonnes conseillères que les *éducateurs*? Ce serait bien surprenant.

Aussi, tant que j'aurai un souffle, je travaillerai de toutes mes forces à assurer la pérennité de l'œuvre en préparant des candidats à l'École Normale.

Le vieux républicain que je suis ne saurait se résoudre à répéter après un illustre égoïste : « Après moi le déluge. » Je voudrais qu'après moi, on fût mieux que moi. Et si les ouvriers sont forts, s'ils se sentent les coudes et se tiennent debout, soyez bien persuadés, camarades, que le Parlement finira par les traiter comme ils méritent.

(16 novembre 1902.)

XIV. INTÉRÊTS DU PERSONNEL

2. Les rapports secrets

24 janvier 1904.

[Retour à la table des matières](#)

Il y a un peu plus d'un an, j'ai commis un articulet que la *Revue* a bien voulu offrir à ses lecteurs.

A défaut de grives, on mange des merles.

Je ne sais pas ce que lesdits lecteurs ont pensé du plat. Deux ou trois seulement m'ont dit l'avoir trouvé un peu fade — il y a des palais qui aiment l'épice ; — les autres n'ayant pas bronché, j'ai pensé qu'ils le trouvaient de leur goût.

Je me disais donc avec orgueil :

« Je leur en ai bouché un coin. »

Va-t'en voir s'ils viennent, Jean !

Depuis quelque temps, les rapports secrets refleurissent plus que jamais. Je veux dire qu'ils assombrissent nos cerveaux et troublent nos joies.

À tout instant, on se dit comme ça : « Pendant que je savoure mon œuf à la coque, tranquille comme Baptiste, il y a peut-être un rapport secret qui empoisonne mon dossier. »

Et l'œuf ne passe pas. L'indigestion menace, le sommeil est agité.

L'autre jour, après le déjeuner de la conférence, nous avons pris un doigt de champagne. Le petit Chose, instituteur à Machin, en avait pris deux doigts, peut-être trois. Au lieu de chanter comme il sied en pareille circonstance, voilà mon petit Chose qui se met à pleurer comme s'il avait perdu sa belle-mère.

— Mais qu'as-tu donc, malheureux ?

— J'ai, j'ai... un rapport secret !

Mon Dieu, t'y possible, comme disent les gens de chez nous, que nous sommes donc malheureux de nous rendre malheureux avant que le malheur soit venu !

Mais c'est comme ça.

Depuis qu'un journaliste atteint d'une maladie de foie a inventé le rapport secret, nous ne dormons plus, nous ne vivons plus.

Oh ! je ne parle pas pour moi.

Moi, j'aime mieux ne pas savoir ce que l'inspecteur pense de mon intellect.

Ce qu'il en pense, je m'en soucie comme de ma première culotte.

Et voici pourquoi je m'en fiche.

S'il en pense du mal et qu'il me le dise, ça m'humiliera. Or, je n'aime pas à être humilié. L'inspecteur serait plutôt mal accueilli s'il me disait : « Monsieur Populo, vous travaillez comme un nègre, mais je suis obligé de vous dire, même de vous écrire, en raison de la suppression des rapports secrets, que vous êtes une moule.

Pan ! dans l'œil.

Que l'inspecteur pense que je suis une moule, c'est son droit.

Mais qu'il ne me le dise pas, nom d'un pétard ! ou, tout inspecteur qu'il est, je lui ferai voir avec mes poings que je ne suis pas une moule.

Ah mais !

Supposons au contraire qu'il me trouve très intelligent et qu'il me le dise.

D'abord, ça ne me surprendra pas, ça me flattera, ça me gonflera, ça me ballonnera, ça... enfin, je ne sais pas bien ce que ça me fera — attendu qu'il ne me l'a jamais dit — mais sûrement, ça me donnera l'idée qu'étant si intelligent que ça, l'Administration me doit un avancement colossal.

Et je le lui demanderai, séance tenante, l'avancement colossal à l'Administration, parlant à la personne de l'inspecteur.

— Mais Monsieur Populo...

— Pas de monsieur Populo qui tienne ! Suis-je très intelligent, oui ou non ?

— Je ne m'en dédis pas.

— Alors vous me promettez...

— Je ne vous promets rien du tout. Vous n'êtes pas seul à être très intelligent. Il y en a d'autres... qui le sont encore plus que vous.

— Lesquels ?

— Ah ! voilà ! Je vous dois compte de vos notes. Mais je ne puis vous montrer celles de vos collègues.

Après quoi, il ne me reste qu'à m'arracher les cheveux. Me voilà Grosjean comme devant.

Voyez-vous, instituteurs, amis, nous sommes souvent de grands enfants. Et quand nous avons enfourché un dada, nous chevauchons, nous chevauchons jusqu'à ce que nous nous soyons cassé la tête sur le rocher.

Nous ferions mieux, puisque nous en avons une, de tête, de ne pas nous la casser bêtement, mais de nous en servir pour penser.

Et comme nous ne sommes pas plus bêtes que le reste des mortels, nous finirons par reconnaître que les « rapports secrets », c'est un thème commode pour les journalistes à court de copie.

Ce qui m'a remis « la main à la plume », comme dit Dumanet, c'est la jolie fantaisie de notre ami Antonin Le Rouge.

Elle a au moins un mérite, c'est d'être très spirituelle et très amusante.

Mais, c'est précisément parce que, sous cette forme séduisante, elle pourrait surchauffer quelques jeunes cerveaux et les troubler par la même occasion, que je demande à l'écrivain de reprendre son apologue et lui montrer que M. Clairvoyant n'a pas tous les torts.

M. Antonin Le Rouge donne des notes à ses élèves, mais ne les leur communique point. Et comme M. Clairvoyant lui en fait la remarque, il réplique : « Si l'on était obligé, chaque fois qu'on donne une note à un élève, de la lui communiquer, il n'y aurait plus moyen de noter sincèrement. »

Et M. Antonin Le Rouge triomphe.

Il n'y a pas de quoi.

Écoutez, siouplâît.

Vous avez trois élèves : Pierre, Jacques et Jean.

Ils ont répondu à vos questions de la manière suivante : Pierre, mal ; Jacques, passablement ; Jean, bien.

Ce sont des faits, cela.

Un fait est un fait. Cela ne se nie pas ; cela se voit ; cela se touche.

Pierre a donc mal répondu à notre question.

Si vous ne lui dites rien, il peut croire qu'il a bien répondu. Et vous le trompez, et vous trompez sa famille, et vous volez le peu d'argent que l'Etat vous donne, si peu que ce soit, puisque votre devoir est de reprendre, d'éclairer l'enfant, de l'exciter à mieux faire une autre fois.

Je passe sur ce que vous devrez dire à Jacques et à Jean.

Mais qui vous demande de dire à Pierre : « Mon pauvre enfant, tu réponds mal, mais ça ne m'étonne pas, tu es si bête » ? Et à Jacques : « Toi, tu es un peu moins bête que Pierre, mais tu n'es pas tout de même assez intelligent » ?

Quant à Jean, le prendrez-vous sur votre cœur pour célébrer son génie ?

Fichue éducation ! Pierre, convaincu qu'il est bête, se dira dans sa pauvre petite jugeotte : « Oh ! moi, je ne puis rien apprendre. Le maître a dit que j'étais bête. »

J'ai eu un élève, pas brillant, en effet, qui couvrait sa petite paresse de ces mots très jolis dans la bouche d'un enfant.

« Moi, ze suis pas intellizent, maman l'a dit. » Et il me le répétait chaque fois qu'il ne savait pas sa leçon.

J'ai fini par le rendre intellizent.

Or, l'inspecteur qui ne veut pas décourager ses collaborateurs doit se garder surtout de les injurier. Dire à un homme qui fait mal : « Je suis sûr que vous pourriez faire mieux », lui fera plus de bien, je pense, que de lui dire : « Vous n'êtes qu'une moule ». Et cependant, si c'est une moule, il y a quelqu'un qui doit le savoir : c'est l'inspecteur d'Académie.

Rapport secret !

Voilà mon sentiment.

Si j'étais inspecteur, je ne pourrais jamais, non, jamais me décider à faire de la peine à de braves gens qui font ce qu'ils peuvent, encore qu'ils ne peuvent pas beaucoup.

Cependant, dans leur intérêt même comme dans l'intérêt général du service, je me croirais dans l'obligation de dire toute la vérité au grand chef. Ce que l'inspecteur nous doit, c'est la constatation des faits, c'est des conseils ; c'est, au besoin, une observation ou un éloge. Cela s'appelle la *Note d'inspection*. Eh bien ! elle n'est pas secrète cette note, et elle est obligatoire depuis une quinzaine d'années.

Tout ce que l'on demande en plus est curiosité malade autant qu'inutile. Car de connaître mon dossier à moi, la belle affaire ! si l'on me cache le dossier de mon compétiteur !

Il est un cas cependant où j'estime que l'Administration a le devoir de communiquer le dossier : c'est celui où le fonctionnaire a à se défendre d'une accusation. Là, tout au grand jour. Il faut montrer jusqu'à la dernière note pourvoir bien si elle est de Dreyfus ou d'Esterhazy, pour examiner si Henry n'aurait pas fait des grattages que la lampe de Gribelin n'a pas éclairés. Il faut que l'accusé réponde aux témoins ; il faut que l'enquêteur lui mette son apport sous les yeux et lui donne le droit de réplique.

Mais il ne s'agit plus d'une appréciation toujours délicate, sur la valeur morale et intellectuelle de l'homme, sur ses travers, sur ce je ne sais quoi qui lui vaut ses succès dans l'école et hors de l'école, ou cet autre je ne sais quoi qui stérilise ses efforts ou éloigne les sympathies, cette appréciation est et restera secrète... ou elle disparaîtra.

Si elle disparaît, l'Administration ne sera plus qu'une machine fonctionnant automatiquement.

Qui sait ? Ça n'en irait peut-être pas plus mal.

Néanmoins, ma raison et ma conscience se refusent à admettre une telle faillite de la raison et de la conscience humaines.

Probablement que je ne suis qu'un jobard.

Soit ! j'aime mieux être un jobard qui croit à tout, qu'un de ces malins qui ne croient à rien.

Ils ne sont pas trop malheureux, les jobards : tous les hommes sont leurs amis.

Ils sont bien à plaindre les autres qui empoisonnent même le champagne avec des dossiers secrets.

(24 janvier 1904.)

XIV. INTÉRÊTS DU PERSONNEL

3. En chemin de fer

2 avril 1905.

[Retour à la table des matières](#)

Les voyages forment la jeunesse, a dit un homme plein de sagacité.

Ça c'est vrai.

Tenez, moi, qui ne suis pas précisément un jeune homme, je m'instruis encore en voyageant.

L'an dernier — il me semble que c'était pendant les vacances — entre Paris et Marseille — cherchez ! — je fis la rencontre d'un matamore qui me parut très ridicule ; et je vous le présenterai.

Jeudi, entre Paris et Avricourt — cherchez ! — j'ai, ayant l'ouïe très fine, surpris une conversation entre deux messieurs très bien (des messieurs très bien sont des messieurs bien vêtus), l'un ayant à la boutonnière le bouton violet, l'autre le poireau. Le premier était l'inspecteur primaire de la circonscription, le second un fabricant d'alcool de betterave. Tous deux avaient bien mérité de la patrie : le premier en combattant l'alcoolisme, le second en intoxiquant ses contemporains avec de l'alcool.

Celui-ci disait :

— Notre instituteur est un brave homme, un bien brave homme, mais vous savez, il est usé chez nous.

— Usé ?

— Oui, il a un défaut.

— Un seul. Ah mais, Monsieur le maire, voilà un homme dangereux. C'est humiliant pour nous. Rien qu'un ?

— Plaisantez pas. C'est une infirmité que je voulais dire. Il est sourd !

— Oh !

— Comme j'ai *celui* de vous le dire.

— Je ne m'en suis pas encore aperçu.

— Eh bien, parlez-lui doucement et vous vous en apercevrez. Il est sourd. Or, qu'arrive-t-il ! Les enfants bavardent et il ne les entend pas. L'autre jour, le fils de mon premier charretier, qui est malicieux, lui a répondu : M... zut ! » Il a cru entendre « oui » et il a dit : Bien, très bien. La classe se tordait. Alors il a mis en retenue ceux qui riaient le plus fort.

— Le pauvre homme !

— Oui, allez. Cela est bien désagréable. Les enfants ne font plus de progrès.

— Cependant, il y a des résultats : candidats au certificat d'études tous les ans. A ma dernière inspection, j'ai été plutôt satisfait.

— Heu, heu !... Il doit être réactionnaire, puisque vous le dites ; mais il n'en convient pas.

— Il n'en convient pas par ce que c'est un jésuite.

— Diable !

— Un hypocrite.

— Peste !

— Et ceux qui le fréquentent. Vous connaissez le proverbe : Dis-moi qui tu hantes...

— Oh ! vous savez, on peut avoir des relations aimables avec quelqu'un sans partager ses opinions.

— Vous lui rendriez service, Monsieur l'inspecteur, en le déplaçant le pus têt possible. Ce n'est pas parce qu'il est à tu et à toi avec l'ancien maire que je vous dis cela — oh non ! — mais parce qu'il est sourd et que son service ne marche plus.

— Si sourd que cela ?

— Je vous en donne ma parole. Étudiez-le.

— J'irai le voir. J'examinerai l'école à fond. Nous aviserons.

Formule banale, bien entendu. L'inspecteur n'a voulu qu'être pli. Un paysan du Danube eût répondu autrement. Mais ce genre-là ne réussit pas dans l'administration. Sa politesse cependant contient une promesse : celle d'examiner l'affaire, laquelle n'est pas susceptible d'examen. J'espère qu'il fit ensuite les réflexions que je faisais moi-même dans mon coin, à savoir que l'infirmité de notre camarade inquiète moins M. le maire, chevalier du mérite agricole, que ses relations avec l'ancien maire, ce jésuite qui a l'aplomb de se dire républicain alors que ce n'est pas vrai.

Admettons que notre camarade ait l'ouïe un peu dure ; est-ce que son déplacement aura un effet salubre sur son tympan ? Le petit tambour raisonnera-t-il mieux à la Mardelle-aux-Loups qu'au Crot-au-Pin ? M. le maire du Crot-au-Pin ne paraît pas y songer. Comme c'est un homme de jugement sain, k-je voudrais bien qu'on lui demandât ce qu'il en pense.

Il répondrait vraisemblablement qu'il a souci des intérêts de sa commune seulement, en bon égoïste ; mais l'Administration, alors, serait autorisé à lui faire remarquer qu'elle a souci des intérêts de toutes les communes de France et que, si l'instituteur du Crot-au-Pin est trop sourd pour instruire les enfants du Crot-au-Pin, il l'est également trop pour ceux de la Mardelle-aux-Loups ; qu'il y a même intérêt à ce qu'il demeure le plus longtemps possible au Crot-au-Pin où il est connu, où il a peiné, vieilli, où les services rendus hier couvrent dans une certaine mesure les défaillances d'aujourd'hui ; qu'il y demeure jusqu'au jour où son infirmité dûment constatée lui permettra de se retirer avec le morceau de pain de la retraite.

Cette histoire de sourd me rendit songeur : et puis... « ...que faire en wagon, à moins que l'on ne songe ? » Je revis en imagination notre

camarade Biquet. Vous ne l'avez pas connu ? Biquet est sobriquet que nous lui avons donné à cause de cette longue touffe de poils qu'il conservait au menton et lui donnait quelque ressemblance avec une bique. Ah ! il n'était pas beau. Une voix qui tenait du grognement, dure, âpre. Au fond, ce n'était pas un mauvais diable. Il ne demandait qu'à bien faire et à vivre en paix. Mais voilà, il manquait de séduction. On le taquina pour des riens. Il se défendit en grognant. Mauvais caractère ! Pan, classé ! Déplacement pour lui apprendre à vivre. « Nécessité de service ! » C'était vrai : les écoliers allaient à l'école en rechignant : la population lui était hostile.

Ailleurs, il ne fut ni plus beau ni plus gracieux. Au contraire. Après une demi-douzaine de déplacements, le brave homme fut un mécontent, puis un révolté.

J'entends bien MM. les maires dire en levant les bras au ciel : M. Biquet est laid ; M. Biquet ; M. Biquet punit beaucoup et n'en est pas mieux écouté ; M. Biquet manque d'autorité morale ; M. Biquet est brulé ici.

M^{me} l'Administration eût peut-être dû répondre au réquisitoire du premier maire : M. Biquet est laid : vous vous y habituerez ; M. Biquet a une grosse voix : cela n'effraye personne au bout de deux jours ; ses écoliers ne l'aiment pas : ils finiront par l'aimer, car il n'est pas méchant ; il ne punira plus et il aura de l'autorité, quand les familles ne riront plus des impertinences de leurs enfants et s'abstiendront devant eux de réflexions indiscrètes et indécentes.

Et M. Biquet fût resté à son premier poste où, en effet, on se fût habitué à sa figure et à sa grosse voix.

Mais non, on s'est jeté Biquet d'un maire à l'autre : les maires les plus forts l'envoyaient très loin, comme au foot-ball. Ce pauvre Biquet retombait moulu. Il deviendra enragé.

Ne croyez pas, au moins, que je sois de mauvaise humeur et que j'aie la moindre intention de dramatiser. Je ne parlerai pas de la férocité des magistrats municipaux ni de la lâcheté des chefs. Ma foi, non : je connais quantité de maires qui sont de fort braves gens et nombre de chefs qui ne manquent pas de courage. Seulement, nous sommes victimes des traditions, des habitudes. Je dirais volontiers que les chefs

font le mal sans le vouloir avec l'intention de faire le bien, croyant sauver une situation, et que les subordonnés deviennent complices par leur attitude de résignation tapageuse. Et puis, il est dans l'esprit de la population que le déplacement de l'instituteur est l'unique solution des conflits, l'unique répression des fautes commises. Il serait bon que chacun de nous s'employât à modifier cet esprit ; et la presse politique devrait nous y aider.

Je me suis laissé dire que les grands saints péchaient sept fois par jour. Je puis bien aller jusqu'à huit, moi qui n'ai pas le désir d'être canonisé. Que de péchés dans une année ! Frappez-moi, Madame l'Administration, mais ne m'obligez pas à traîner ma paillasse sur les grandes routes pour mes péchés. En dehors des notes d'inspection qui constituent des fiches pas secrètes, des observations bienveillantes ou aigres-douces, vous avez un arsenal de peines, me paraît déjà grave. Servez-vous-en.

Mais pourquoi ce changement onéreux qui constitue une amende de quelques centaines de francs ? On sait d'ailleurs que trois déménagements équivalent à un incendie. C'est terrible, un changement !

Mais voilà, c'est dans les habitudes.

Combien de maires — de maires républicains — dans notre « belle France » demandent le déplacement de l'instituteur sous le prétexte qu'il a cessé de plaire. Je connais un camarade dont le changement fut demandé pour le motif qu'il frayait avec la réaction. Or, c'est la fois un libre penseur et un socialiste. On se reprit : l'année suivante, il fut dénoncé comme anarchiste. Le plaignant, comme M. Dupuis, avait changé son fusil d'épaule. La vérité m'oblige à reconnaître que notre camarade est encore à son poste. Mais croit-on que le plaignant eût osé élever la voix, si de regrettables exemples ne lui eussent appris que les instituteurs ne sont pas inamovibles ?

Faut-il conclure ?

Pas la peine, allez. Nous sommes tous d'accord que l'on ne devrait recourir aux déplacements que sur la demande des intéressés ou après des enquêtes qui auraient mis en présence accusateurs et accusés et auraient établi la nécessité absolue de ces déplacements. Les condam-

nés auraient ensuite assez mauvaise grâce à se poser en victimes politiques.

Ah ! les victimes politiques ! Certes il y en a. Mais elles sont tellement intéressantes et sympathique, ces saintes victimes, que tout le monde veut en être.

Il y en a qui sont bien drôles.

(2 avril 1905.)

XIV. INTÉRÊTS DU PERSONNEL

4. Mentalité !

24 décembre 1904.

[Retour à la table des matières](#)

Il y avait une fois une petite ville qui avait deux écoles de filles : un école publique, laïque et une école congréganiste privée.

L'école publique recevait, comme vous vous en doutez bien, les petites filles de la classe ouvrière et quelques autres appartenant à des gens qui n'ont pas peur d'entrer en relation avec ceux qui ont les mains sales et la conscience propre.

L'école congréganiste recevait les enfants de la bourgeoisie et du commerce, attendu qu'un commerçant est un bourgeois en train de prendre du ventre.

Bourgeois et commerçants disaient à qui voulait les entendre que leurs sentiments religieux étaient à un degré thermométrique aux environs de zéro et qu'ils ne tenaient nullement aux « bonnes sœurs » ; mais que l'école publique étant bondée d'enfants d'âge scolaire, il lui était impossible de se charger d'enfants plus âgés, recherchant une instruction plus complète et désirant ne quitter l'école que pourvues au moins du brevet de capacité — baccalauréat du beau sexe.

M. Combes ayant passé au ministère, l'école congréganiste fut fermée.

Le Conseil municipal de la petite ville se préoccupa, comme c'était son devoir, de faire de la place aux fillettes qui jusqu'alors avaient grandi à l'ombre des cornettes sacrées : il acheta des locaux superbes, créa des postes nouveaux et une école primaire supérieure.

Les bourgeois et les commerçants distingués étaient dans la jubilation. Les salons de la ville vécurent pendant deux ou trois mois des petits papotages auxquels donnait lieu la nouvelle organisation.

— Une directrice d'élite, ma chère.

— Des diplômés !

— Des certificats.

— On enseignera l'anglais.

— Ah !

— La musique.

— Oh !

— On préparera au brevet supérieur.

— Ah ! Oh !

— A tous les examens.

— Pas possible !

— Je ne suis pas fière, non ; mais tout de même, avant, dans la laïque, c'était un peu mêlé. La fille de ma femme de ménage...

— C'est comme moi : ma fille ne peut pourtant pas aller à l'école avec les filles de nos ouvriers.

— Pensez-vous ??

Mais voilà qu'un jour une dame bien pensante apprit que les enfants des ouvriers seraient quand même reçus dans la nouvelle école.

— On ne paiera donc pas ?

— Mais non, ma chère : dans l'école publique, c'est gratuit.

— Alors ?

— Parfaitement !

— Ma fille n'ira pas à l'école gratuite !

C'est l'épicière qui a exprimé son opinion. Or le fils de ladite épicière est au collège comme boursier. L'épicier de cette épicière a fait, pour obtenir une bourse, les démarches les plus humbles. Il avait même mis pour ce faire ses plus beaux habits et des gants jaune serin. Un mendiant si bien vêtu n'est pas un monsieur quelconque. Il ne saurait décemment compromettre sa fille avec les filles des ouvriers qui ne savent pas mendier.

—Moi, dit la pâtissière, j'ai fait mes études à l'École normale. Je suis donc une vraie laïque. Mais jamais ma fille ne fréquentera les enfants du Quartier-Bas.

— Ni la mienne, déclara la veuve intéressante d'un banquier qui disparut un jour de la circulation en même temps que ses capitaux.

— Elle en serait cependant honorée, grommela un vieux grincheux, qui avait un fâcheux souvenir du banquier cascadeur.



Un bon jour, on apprit que les bourgeois ventrus ou sans ventre, les femmes bien pensantes et celles qui ne pensent pas du tout - ce qui ne les empêche pas de parler — ayant associé leurs vanités communes, étaient parvenues à créer une école chrétienne. A la tête de l'institution, on plaça une institutrice quelconque pourvue d'un certificat catholique, apostolique et romain et du brevet le plus simple que l'on puisse imaginer.

De sorte qu'il résulte de ce double organe, que les enfants du peuple seront instruites par des maîtresses ayant conquis les diplômes les plus élevés, fait preuve de capacité professionnelle et offrant des garanties de moralité connues de tous, tandis que les enfants de la bourgeoisie seront confiées à des maîtresses ayant le plus humble des diplômes et dont la moralité n'est attestée que par la virginité du casier judiciaire.

C'est intéressant.

Ce que l'on veut éviter, c'est le mélange.

Le pou démocratique ne forniquera point avec le pou aristocratique.

Et je lis à chaque instant dans les journaux... libéraux des pages indignées contre les affreux socialistes qui prêchent la lutte de classes. Naïf, je m'indignais aussi : prêchent la lutte de classes. Naïf, je m'indignais aussi : pas de luttes de classes : l'ouvrier et le patron, la main dans la main. C'est l'âge d'or... Et voilà que la lutte de classes s'ouvre dès l'école et que c'est le patron qui la veut. Il ne souffre pas que son rejeton ait aucun rapport avec le fils de son ouvrier.

La lutte de classes est criminelle quand c'est l'ouvrier qui la prêche.

Elle est légitime et bénie par l'Église quand c'est le patron.

Ce que je constate en ce moment, on m'en avait parlé. Mais je n'en avais rien cru.

Naïf !

Encore une petite histoire.

Il y a quelques années, dans une autre petite ville, existaient : un collège de garçons, une école primaire publique et une école congréganiste payante avec pensionnat.

L'inspecteur primaire, curieux comme commissaire de police, trouva dans cette dernière deux frères qui n'avaient pas de diplôme : c'étaient le jardinier et un marmiton qu'on avait institués professeurs au moyen de deux vieilles soutanes. Ce n'est pas plus difficile que cela : la carpe de Gorenflot.

Le tribunal condamna le directeur de l'établissement à je ne sais quelle amende. Cela n'a pas d'importance. Ce qui en a, c'est que l'école eut autant d'élèves qu'avant et que si le tribunal avait condamné les frères, l'opinion publique condamna le tribunal qui fut déclaré sectaire.

C'est ainsi dans notre belle France !

Tout de même, je suis heureux de constater que les maîtres instruits sont réservés aux enfants du peuple et les ignorants aux enfants de la bourgeoisie.

À la bonne heure !

Seulement, il y a quelque chose qui me chiffonne : c'est que si la mentalité de la classe dite bourgeoise est d'un étiage peu élevé, celle

de l'autre classe laisse aussi à désirer. Car, savez-vous ce qui va arriver ? Il va arriver que la femme de ménage ira mendier la protection d'une des dames patronnesses de l'école chrétienne pour y faire recevoir sa fille, « une enfant si gentille, si intelligente ! »

« — Madame est si bonne !

— J'essaierai Rosalie, mais il faudra que vous fassiez un petit sacrifice.

— Oh ! Madame ! »

Alors les ouvriers à l'atelier et les femmes au lavoir échangeront leurs impressions.

« — Paraît que la directrice de l'école laïque n'a que le brevet supérieur.

« — Oui, le patron me l'a dit. À l'école payante, c'est autrement chouette : la demoiselle a le brevet élémentaire.

« — Mince alors ! Enfoncée la laïque. »

(24 décembre 1904.)

XIV. INTÉRÊTS DU PERSONNEL

5. La politique étroite

[Retour à la table des matières](#)

J'ai le souvenir d'avoir, un jour, commis une mauvaise action. Oh ! il y a longtemps ! Il y a au moins trois ans. Trois ans ! Il y a prescription.

Néanmoins, j'éprouve le besoin de m'en confesser.

M. Comte, instituteur à Paris, qui, alors, était membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, avait, je ne sais en quelle circonstance, saisi le ministre, dans un coin, — qui diable était ministre en ces temps reculés ? — et lui avait appliqué sur la nuque un discours virulent : on n'avancait plus, dans l'enseignement, ni au mérite, ni à l'ancienneté : on n'avancait que par la politique. Rendre des services à l'école, c'était vieux jeu : il importait seulement de rendre des services au député. Cela seul comptait... On était donc, tout naturellement, tenté de lâcher l'école et d'aller faire ses preuves dans les réunions publiques. On pouvait même, sur ce champ de bataille, recevoir des blessures glorieuses qui vaudraient pour le choix plus que des douzaines de certificats d'études... Et ledit M. Comte, dans un beau mouvement oratoire, suppliait, comme on ordonne, M. le ministre de mettre un peu d'ordre dans son administration.

La lecture de ce discours provoqua en moi une indignation qu'alors je croyais légitime. Et malgré tout le respect que m'inspirait l'orateur, ici même, je lui reprochai d'avoir maltraité ses collègues et m'étonnai

de l'audace qu'il avait eue de mettre sous le nez du ministre la prétendue corruption de ses administrés.

J'avais tort.

Et la preuve que j'avais tort, c'est que le ministre décora M. Comte, ce qui était une manière d'approbation à ce genre oratoire que n'avait cependant pas mis à la mode le Paysan du Danube.

J'avais tort.

Mais j'étais de si bonne foi !

Certes, même en ce temps-là, j'avais entendu parler de recommandations politiques. Mais j'étais convaincu que cela n'avait pas la moindre portée. On a un ami qui est l'ami du préfet : les amis de nos amis sont nos amis. Le préfet écrit au recommandeur une belle lettre que celui-ci montre au recommandé. Et l'eau continue à passer sous les ponts.

Oui, je croyais cela.

Mais les ordres du jour énergiques des Vendéens et des Bourguignons ; les incidents des Côtes-du-Nord et de la lettre si charmante de simplicité et d'inconscience due à la plume de M. le député Le Troadec, m'avaient déjà fortement ébranlé. Ce député est d'une naïveté épouvantable. Il dit les choses les plus monstrueuses comme il dirait : Bonjour. Ces gens-là compromettent tout. Ils ne comprennent pas. M. Le Troadec ne songe même pas à s'excuser d'avoir recommandé Machin : Il explique à Chose, la victime, qu'il ne savait pas où il était né. Cela apprendra à Chose à ne pas mettre M. le député au courant non seulement de ses désirs et de ses ambitions, mais encore de son pays d'origine.

On fait remarquer que Chose est un bon instituteur. Soit ! M. Le Troadec n'y contredit point. Il répond seulement qu'il ne s'agit pas de pédagogie ; il s'agit d'origine. Oui ou non, Chose est-il né dans l'arrondissement que représente M. Le Troadec ? — Oui. — Bon ; mais comment M. Le Troadec le saurait-il si Chose ne le lui a pas dit ? M. Le Troadec sait beaucoup de choses ; mais il ne sait pas tout.

Il n'y a rien à répondre à cela. Le vrai coupable n'est pas Le Troadec : c'est Chose. Ce Chose n'est qu'un serin. Il a eu le bonheur de naître

tre dans l'arrondissement de Lannion, et il ne le fait pas savoir à M. le député ? On n'a pas idée d'une pareille incurie à Carpentras.

Machin n'est pas si bête. Il a donné au député la date et le lieu de sa naissance. Aussi obtient-il tout ce qu'il veut. Il ne s'en tiendra pas là : il prouvera, pièces à l'appui, que sa femme est née également dans l'arrondissement de Lannion : cela lui crée *ipso facto* des titres à un nouvel avancement. Et songez ce qui peut arriver si ses enfants naissent aussi dans l'arrondissement de Lannion... Ça peut le mener loin, très loin.

Voilà comme on fait son chemin !

Eh bien ! le cas de Chose et de Machin ne m'avait pourtant pas convaincu encore. Je me disais que les hommes, même quand ils sont devenus députés, ne sont pas parfaits ; que le cas d'un député n'est qu'un cas particulier, et que, dans l'ensemble du pays, il y a tout de même une majorité de braves gens qui auraient honte de... Je rapprocherais M. Le Troadec de ce bon docteur Grenier qui se croyait musulman et criait : Allah ! Allah ! en se débarbouillant dans tous les trous d'eau qu'il rencontrait. Chacun a sa petite marotte.

Oui ; mais ma foi ne résiste plus. Elle chancelle ; elle succombe. Décidément, M. Combe avait raison : nous sommes pourris.

Tenez, je cueille cette phrase dans le *Bulletin des Instituteurs et des Institutrices de France*, n° du 28 octobre dernier :

« Pour ce qui me concerne, j'accepte comme un honneur le reproche d'avoir contribué à faire donner de l'avancement à Michel, président, et à Bontoux, secrétaire de la Fédération des instituteurs de France, et à Maurin.

« Tant qu'un autre moyen légal d'avancement du personnel enseignant ne sera pas édicté, je continuerai à recommander les instituteurs qui comme Michel, Bontoux et Maurin ont rendu d'aussi grands services, d'une part à l'enseignement et à la corporation des instituteurs, d'autre part à la république contre la réaction. »

Cela est signé : CARNAUD.

J'ai entendu parler de Michel et de Bontoux en bien, rien qu'en bien ! Ce son des noms populaires parmi nous, des noms aimés, respec-

tés. Tout ce qui leur arrive d'heureux nous cause un peu de joie. Eh bien. M. Carnaud vient de dévisser la statue que nous leur avons élevée dans nos cœurs... Ils dégringolent !

Quoi ! Michel et Bontoux avaient besoin que M. le député Carnaud les recommandât ? Ils ne se recommandaient pas suffisamment eux-mêmes ? Il a fallu l'intervention d'un homme politique pour leur obtenir un avancement ? Je vois par la pensée M. le député Carnaud défendant la cause de nos camarades devant l'inspecteur d'Académie. Il a dû faire ressortir leur valeur professionnelle. Et il me semble voir le chef de service lui répondre : « Comme vous, Monsieur le Député, je connais la valeur de MM. Michel et Bontoux. Comme vous, je les tiens en haute estime. Ma fonction m'oblige à les suivre dans leurs efforts et dans leurs succès. Mais mon rôle ne s'arrête pas là ; je dois connaître les autres instituteurs, leurs camarades et leurs émules ? Il en est parmi eux que vous ignorez parce que leur vie, tout entière consacrée à l'école, se complaît dans le silence et la modestie. Je comparerai leurs titres aux titres des maîtres que vous me signalez. Je jugerai ensuite. Vous avez trop le sentiment de la justice, Monsieur le Député, pour ne point m'approuver. »

Si M. le député, après cette réponse, est allé trouver M. le préfet qui a la signature, il ne saurait plus être question de services rendus à l'école. M. le préfet, en récompensant les services politiques, est dans son rôle, comme M. le député est dans le sien — oh ! parfaitement — en lui demandant d'acquitter les traites qu'il a tirées sur lui... Oui ; mais alors, MM. Michel et Bontoux auraient été récompensés : 1^o comme maître, 2^o comme agents politiques. Diables ! des gens que nous considérons... Les dieux s'en vont.

J'entends bien que M. Carnaud justifie son intervention : « Si la corporation tout entière avait eu à désigner ses candidats à des postes d'avancement, les noms de Michel et de Bontoux auraient eu la presque unanimité des suffrages. »

Très bien ! Alors, pourquoi les humilier d'une recommandation ? Ils n'en avaient pas besoin. Ce n'est pas pour recommander les instituteurs méritants que M. Carnaud a été élu. Non, ce n'est pas pour cela. Forcément, il en oublierait. On ne peut pas décemment demander à un député de renverser des ministères, de faire des lois et d'inspecter des

écoles par-dessus le marché. Ce serait abusif. Et puis si M. Carnaud s'y connaît, il en est beaucoup qui n'y entendraient rien. Chacun son affaire.

Si j'avais l'honneur d'être député, je laisserais les inspecteurs inspecter. Ils sont payés pour cela et payés assez cher. Mais si j'étais sûr que ces inspecteurs fussent incapables de discerner les bons des mauvais, si je croyais qu'ils fissent une besogne réactionnaire, je ramasserais des preuves et m'en irais demander au ministre le châtiment des traîtres. Je ferais mieux, je présenterais un projet de loi donnant des garanties de sécurité aux instituteurs. Mais je ne composerais pas avec les traîtres. Je ne ferais pas avec eux des marchés de maquignon : Passez-moi Pierre, et je vous abandonne Paul. — Pauvre Paul ! Il ne s'agit pas, Monsieur le député, de faire rendre justice à Michel et à Bontoux. M'est avis qu'ils sont assez forts, ceux-là pour se défendre tout seuls ; il s'agit de faire rendre justice à tous. Et comme vous n'en connaissez que quelques-uns, ne parlez pas pour eux, car vous risqueriez de faire du tort aux autres.

Vous me donnez envie de rire, Monsieur le député, quand vous prétendez intervenir en vue de la justice. Cela n'est pas, parce que cela ne peut pas être. Sans vous en douter, je veux le croire, vous faites payer par l'Administration les dettes que vous avez personnellement contractées. C'est malhonnête de votre part ; c'est lâche de la sienne.

Et vous vous étonnez que les victimes crient et cherchent un remède !...

Je ne sais ce qu'il vaudra, ce remède. Peut-être sera-t-il pire que le mal. On a vu de savants médecins se faire traiter par des empiriques. Tout ce que vous voudrez. Mais quand nous souffrirons davantage encore, nous dirons à nos faux amis, qu'ils s'appellent Carnaud ou Le Troadec : C'est vous qui nous avez mis en cet état.

XIV. INTÉRÊTS DU PERSONNEL

6. Menus propos de vacances

4 septembre 1904.

[Retour à la table des matières](#)

Ouf ! ça y est ! Je suis en vacances.

La distribution des prix est terminée.

M. le maire a prononcé un beau discours où il a célébré mon mérite, mes talents, mes vertus, et vu, dans la génération qui croît sous mon aile, l'instrument conscient et robuste de la rénovation sociale.

J'en suis encore tout ému, parole d'honneur ! Je ne me croyais pas si parfait.

Moi qui doutais de la sympathie de cet excellent homme ! Étais-je assez sot ? Pourquoi juger si vite ? Pourquoi cette défiance quasi maldive des puissances ? *Mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa* !

Aussi, dès le lendemain, à l'heure discrète, je me présentai chez notre magistrat municipal et lui exprimai ma reconnaissance pour la bienveillance qu'il m'avait témoignée la veille avec une si séduisante éloquence.

M. le maire, qui avait toujours sur la langue son discours d'hier et dans le cœur, son succès oratoire, me serra les mains avec effusion, et, de nouveau, m'assura de sa sympathie, ajoutant qu'il n'était que l'écho de ses administrés.

Je croquai du sucre !

Alors je me permis — l'occasion avait une chevelure qui eût humilié Absalon — de rappeler à M. le maire la promesse déjà ancienne, et en quelque sorte périmée, de faire tapisser ma salle à manger : il savait que le papier actuel était vieux de trente ans, que des lambeaux avaient disparu, que d'autres pendaient lamentablement. M^{me} Populo lui saurait un gré infini de cette petite réparation qui flatterait son amour-propre de ménagère soigneuse et propre. Enfin je lui fis remarquer que la dépense n'excéderait pas une vingtaine de francs.

La figure de M. le maire s'allongea dès les premiers mots et se courrouça un peu vers la fin : sans doute la tapisserie laissait à désirer ; mais il fallait songer aussi aux intérêts des contribuables, la commune n'était pas riche, et la moindre dépense de luxe, — car enfin, autrefois, on ignorait le papier de tenture, et l'on ne s'en portait pas plus mal, — était une charge nouvelle pour les malheureux propriétaires déjà si éprouvés par les intempéries et présentement par la sécheresse... Néanmoins il verrait... il consulterait son conseil...

— Mais, Monsieur le maire, j'espérais que ce travail se ferait immédiatement, pendant les vacances. Ma femme eût été si heureuse !... Vingt francs !

— Vingt francs, c'est vingt francs.

— Sans doute, Monsieur le maire, mais...

— Mais vous me désobligeriez en insistant.

Allez donc désobliger un homme qui vient de vous couvrir de fleurs.

Je me tus.

Mais je pensais que M. le maire avait en lui l'étoffe d'un député : des éloges, tant et plus ; d'argent, point de nouvelles !



En route !

Les cartes de demi-tarif ne sont pas faites pour les chiens.

A Combes-les-Moulins, deux voyageurs se hissent dans notre compartiment.

— Eh bien ? dit l'un d'eux.

— Eh bien, mon cher, je l'ai *engueulé* comme un pied.

— Tu l'as...

— Comme je te le dis !

— Mais enfin...

— Il n'y a pas d'enfin. Voilà comme je suis, moi, quand on m'embête...

— C'est égal ; tu aurais dû...

— Tais-toi donc, poule mouillée ! Quand il a vu de quel bois je me chauffe, il est devenu doux comme un gant.

— Alors ?

— Alors il m'a renvoyé à l'inspecteur d'Académie que j'irai trouver demain. Je lui dirai son fait. Et s'il fait le malin...

— Tu l'engueuleras ?

— Parfaitement ! Et sans mitaines. Voilà comme je suis, moi !

.....

— Villeneuve-des-Bois, Villeneuve...

— Au revoir.

— Au revoir. Bonne chance !

Le voyageur mécontent descendit la crête en l'air.

Come je suis assez liant, je me rapprochai du second voyageur.

— Il n'a pas l'air content le camarade.

— Ah ! vous en êtes ?

— J'en suis.

— Oh ! vous savez, c'est un bon garçon, un timide qui se donne du courage en criant et qui finira peut-être par dépasser la mesure.

— Pensez-vous qu'il ait réellement parlé... comme il le dit ?

— Jamais de la vie. Il a eu récemment quelques ennuis dans son village. Des riens dont il s'est fait des montagnes. L'inspecteur lu a demandé des renseignements. Il a cru qu'il lui adressait des reproches. Il s'est monté la tête. Et voilà.

— Oui, voilà ! Mais pourquoi entretient-il le public de ses affaires et de ses chefs ? Nous sommes ici une douzaine qui l'avons entendu.

— Les chefs, les chefs ! Ils n'ont pas toujours raison.

— A qui le dites-vous ? Mais est-ce bien digne et bien habile de poser ici la question ? Les voyageurs ne peuvent la résoudre. Quelques-uns penseront que les chefs sont de malhonnêtes gens ; d'autres, que nous sommes des maladroits, des criards. Je ne vois pas ce que notre camarade a gagné ; je vois bien ce que nous perdons tous. Nous ferions mieux de laver notre linge sale en famille.



Nous voilà à la Ville-sous-Pierre.

— C'est toi ?

— C'est moi ! C'est nous !

Poignées de main et embrassades.



— Et autrement, que diable fais-tu au milieu de tes bouquins bouleversés ?

— Je range ma bibliothèque scolaire pendant que j'ai le temps. Elle en avait besoin. Tu vois toutes ces vieilleries ? Ce sont des « souliers d'Auvergnat » : ça tient de la place. Et c'est sale, par-dessus le marché. Regarde-moi ces titres ! Tiens, lis-moi ce passage. Hein ? Ne dirait-on pas la bibliothèque d'un séminariste ?

— Le fait est qu'ils ne respectent pas la neutralité, tes bouquins. Tiens, en voilà un qui médite de l'école laïque. Et tu prêtes cela à tes écoliers ? Pas banal... Eh bien, mon cher, tu fais là de la bonne besogne. En rentrant chez moi, je vais en faire autant. On apprend toujours quelque chose en voyageant. Que fais-tu des éliminations ?

— Un paquet bien ficelé qui trouvera place dans le grenier.

— Le maire ? Il ignore. Je n'enlève et ne détruit rien. Quand je quitterai la commune, je remettrai à qui de droit tous les livres divisés en deux catégories : les propres qui seront dans la bibliothèque, les sales qui seront au grenier.

— Et ton inspecteur ?

— C'est lui qui m'en a donné le conseil.

Et voilà comment mon vieux camarade de la Ville-sous-Pierre emploie ses vacances.



A F..., distribution des prix aux élèves de l'école des filles.

Je retrouve là la petite Lucie — une jeune fille — que j'ai connue enfant il y a quelques années. Elle promettait beaucoup... Elle a tenu, un peu. Sortie de l'E. N. l'an dernier avec son brevet supérieur, elle est maintenant institutrice adjointe dans un petit bourg. Instruite, elle l'est ; mais elle me surprend par son aplomb, me choque par son affectation de scepticisme. Elle s'en voudrait de se surprendre à rougir. Et pourtant jamais elle n'est plus jolie que quand elle rougit. Si elle voulait m'en croire, elle rougirait tout le temps.

— Eh bien, Lucie, êtes-vous contente de votre poste ?

— Dieu, non.

— Ah !... Pourquoi ?

— Une directrice insupportable ; des enfants terribles ; pas un soupçon de discipline.

— Bah ! vous les disciplinerez.

— Impossible, elles ne craignent rien.

— Prenez-les par le cœur.

— Par le cœur ! Est-ce que vraiment vous donnez dans ces baliver-
nes ?

— J'y donne.

M^{lle} Lucie me regarda, ayant l'air de se demander si je ne m'étais pas échappé de Charenton ; mais ayant constaté que je n'étais pas fou mais seulement candide, elle se mit à rire si bruyamment que ce fut moi qui rougis. On se retournait de notre côté. J'avais l'air d'un vieux monsieur dont les avances ne méritent même pas l'indignation.

Vous pensez si j'étais vexé.

L'institutrice de F... vint heureusement sauver la situation en nous invitant à prendre place sur l'estrade où se trouvaient déjà, à côté des autorités, quelques collègues des deux sexes.

Moi, je me laissai faire.

Lucie résista.

— Pourquoi resteriez-vous seule ici ? Toutes vos collègues sont sur l'estrade.

- Moi, j'aime mieux rester ici. Je serai mieux placée pour me « payer la poire » de ceux qui seront dessus.

Charmante enfant, va !

M'est avis, ma petite Lucie, que les gens qui vous ont entendue s'en sont payé une, de poire ; mais c'est la vôtre.

Et moi, pendant la cérémonie, j'ai pensé à vous, à vous qui, parce que vous êtes très savante, vous vous croyez institutrice. Vous n'êtes, ma chère petite, qu'une simple marchande de grammaire.

Vous valez mieux que ça.

Mais je ne désespère pas de vous.

Maintenant que vous savez beaucoup de grammaire, d'arithmétique, de chimie, de physique, etc..., etc..., il ne vous reste plus qu'à faire votre éducation.

Et alors la grande Lucie aura tenu toutes les promesses de la petite Lucie.



Et voilà.

Je vais en vacances avec l'intention de paresser, courir les bois, faire provision de santé pour la rentrée prochaine.

Et je me laisse accrocher à tout bout de champ par des ronces pédagogiques et mets mon nez sur toutes les fleurs qui sentent bon l'école.

(4 septembre 1904.)

XIV. INTÉRÊTS DU PERSONNEL

7. Mettons les choses au point

16 octobre 1904.

[Retour à la table des matières](#)

Depuis que M. le ministre de l'instruction publique a livré à la presse un projet de réformes, les critiques s'en sont donné à cœur joie et ont produit des lignes abondantes.

Ils ne s'entendent pas sur tous les points. Mais il en est un sur lequel tout le monde est d'accord. Il semble que ce soit un dogme. Quelques grincheux ont pourtant donné dessus des coups du bec de leur plume ; mais ce sont des gens qui ne respectent rien !

M. Fustis, par exemple, supprimerait volontiers les Écoles normales. Or, la toute-puissance de l'École normale, c'est le point de dogme ! La France ne peut être sauvée que si tous les instituteurs ont passé par l'École normale, peu ou prou.

M. Fustis a tort.

Mais les journalistes qui voient dans l'École normale la panacée universelle se trompent également.

Que la presse politique parlant de la marine, de l'armée, des travaux publics, par devoir professionnel, assimile l'École normale au séminaire et croie qu'on fabrique des instituteurs comme on fabrique des curés, cela n'a rien de surprenant ; on ne peut pas tout connaître ; mais que des professionnels viennent soutenir la même thèse, voilà ce que je ne comprends plus.

Pour faire un curé, que faut-il ? Une soutane, une tonsure et un petit sacrement de rien du tout qu'on appelle *l'ordre*. Ces trois conditions remplies, l'impétrant, fût-il un ignorant et un sacripant, baptiste, confesse, marie, absout valablement : ainsi quand il a pardonné au criminel, celui-ci n'a qu'à montrer son billet à saint Pierre qui, content ou non, lui ouvrira les portes du paradis.

Mais chez nous, ça ne se passe pas comme ça : nous n'avons ni soutane, ni tonsure, ni ordination. Nous valons, non en vertu d'un sacrement, mais en vertu de ce que nous pouvons. M. le recteur, revêtu de ses oripeaux, nous donnerait sa bénédiction universitaire que le moindre des paysans nous traiterait d'imbéciles si son enfant n'apprend pas à lire assez vite.

Que voulez-vous ? La foi s'en va.

Alors, je demande à l'École normale si elle a la prétention de fournir à la République des instituteurs ou des aspirants, des ouvriers ou des apprentis.

L'École normale est trop sage pour nous promettre ce qu'elle ne pourrait tenir.

Il y a donc quelque danger à laisser croire aux jeunes gens — et bien entendu aux jeunes filles : je généralise — qu'ils terminent leur apprentissage à l'École normale quand ils l'ont à peine ébauché. Ceux qui le croient le plus fortement sont précisément ceux qui devraient se défier d'eux-mêmes. Il n'est pas nécessaire d'être bien intelligent pour avoir confiance en soi, au contraire. Ce sont ces derniers surtout qui traiteront leurs directeurs de vieilles badernes et réclameront l'autonomie de leurs classes, tendant ainsi à transformer les écoles où ils sont attachés en véritables pétaudières.

A qui la faute ? Pas aux Normaliens bien sûr : ce sont des enfants et des victimes, comme sont victimes les enfants gâtés dès qu'ils lâcheront les jupes de leurs mères. La faute est à ceux qui les trompent en leur faisant croire qu'ils savent ce qu'ils ne savent pas, qu'ils peuvent ce qu'ils ne peuvent pas, leur donnant d'eux-mêmes une idée trop avantageuse.

Je voudrais ici ne blesser personne et dire pourtant ce que je crois être la vérité.

La vérité, selon moi, c'est que l'École normale n'est pas, au moins dans le présent, et ne saurait être dans l'avenir — à moins de créer une quatrième année — une école professionnelle.

En effet, pendant quelques semaines, dans une période de trois ans, le Normalien est chargé de faire des leçons à l'école annexe et d'y corriger des devoirs, remplissant sous l'œil du directeur un rôle de moniteur. Et pendant qu'il prépare et fait ces leçons, corrige ces devoirs, ses camarades entendent des cours et font des devoirs pour leur propre compte. Ses émules marchent et lui est immobile. Lorsqu'il a tiré sa semaine, il rentre à l'école où il entend des cours qu'il ne comprend plus et où il passe ses récréations à réparer, par de longues copies, le temps perdu. Aussi sur dix Normaliens, il y en a neuf qui vont à l'école annexe avec autant de joie qu'un soldat à la corvée ou à la salle de police.

Sans compter que le directeur de l'école annexe n'est pas toujours l'homme d'expérience qu'on s'attendrait à trouver là. C'est un instituteur qui nous faudrait, c'est un professeur qu'on nous donne. Un savant, un lettré, c'est entendu. Un honnête homme par-dessus le marché. Rien ne lui manque que l'expérience. Et c'est ce que les jeunes gens viendraient lui demander, si par hasard ils lui demandaient quelque chose. Mais ils ne lui demandent rien : ils comptent les jours : encore trois, encore deux... plus qu'un. Ouf ! c'est fini.

Un lettré, un savant à l'école annexe ! Pourquoi faire ? Donnez-nous donc là le meilleur maître du département avec ou sans diplôme, un homme ayant fait ses preuves dans l'école, un enthousiaste, un emballé ; et peut-être pourra-t-il donner à chaque élève-maître une étincelle du feu sacré qui l'anime. Je dis : peut-être, parce qu'il ne se meut pas librement. Il partage la direction pédagogique des élèves-maîtres avec le directeur de l'École normale qui ne saurait, sans manquer à son devoir, oublier qu'il est professeur de morale, de philosophie, de psychologie, de pédagogie, voire de méthodologie. Dans ces conditions, un subordonné n'est professeur de rien du tout : c'est un contre maître. Eh bien, puisque c'est un contre-maître, cherchez-moi donc un praticien.

Il est trouvé ? Nous avons à la tête de l'école annexe le meilleur des maîtres. Qu'en résultera-t-il au point de vue de l'instruction professionnelle des élèves-maîtres ?

Rien.

Car le meilleur praticien du monde ne réussirait pas à apprendre leur métier à des jeunes gens qui viennent à l'école annexe à leur corps défendant pendant quelques semaines dans une période de trois ans.

Donc... ?

Donc, à ce régime des jeunes gens entrés pleins d'entrain à l'École normale, en sont sortis découragés, désorientés. Et le nombre est plus grand qu'on ne pense de ceux qui, au moment de leur mariage avec l'école primaire, n'aimaient plus leur fiancée, sans parler de ceux qui ont divorcé bruyamment, ni de ceux qui ont pris la fuite en vertu d'un consentement mutuel.

Voilà à peu près ce que peut l'École normale pour l'éducation professionnelle de ses élèves.

Et je suis étonné que, dans ces conditions, on songe à conférer aux Normaliens, à leur sortie, une sorte d'intronisation.

Ou l'on se moque du public, ou l'on croit à la puissance de la grâce.

On ne sort du dogme que pour y rentrer.

Certes, l'École normale, telle quelle, a rendu des services et en rendra encore. Mais qu'on ne lui demande pas l'impossible. C'est une école où les élèves acquièrent, mieux que dans tout autre établissement, les connaissances nécessaires aux instituteurs, les imprègne de l'esprit laïque, dirige leurs pensées vers l'enseignement, les passionne pour toute l'œuvre de l'éducation.

C'est déjà un beau programme !

Mais quant à leur apprendre leur métier, elle ne le peu. C'est en forgeant qu'on devient forgeron... mais non en forgeant accidentellement, un jour par-ci, un jour par-là, obsédé par des soucis étrangers au travail que l'on fait, mais en forgeant tous les jours, avec l'unique souci de faire une œuvre utile sinon une œuvre d'art.

Tout cela pour arriver à exprimer cette pensée que si l'École normale est la pépinière par excellence des instituteurs, elle n'est pas et ne doit pas être l'unique ; que c'est créer une légende absurde que de proclamer qu'elle fait des instituteurs, alors qu'elle ébauche seulement

leur apprentissage ; que tel collégien, tel élève d'école primaire supérieure, tel jeune homme qui a étudié seul, la nuit, après avoir gagné son pain pendant le jour, peut devenir lui aussi, un instituteur si le cœur lui en dit, voire un bon instituteur ; qu'il serait regrettable que tous les esprits fussent coulés dans le même moule — la vie serait monotone et la discussion recevrait un coup mortel — que le personnel enseignant n'étant pas exclusivement fourni par l'École normale, je ne vois pas bien pourquoi l'État lui accorderait le privilège de la collation des grades, surtout du plus important de tous et qui s'appelle le certificat pédagogique.

Et malgré tout ce que je viens de dire, j'aime l'École normale, qui est et restera, je l'espère, la maison modèle d'éducation et d'enseignement, celle qui fournira à la République les deux tiers, les trois quarts des instituteurs. J'ai dans cette maison des amis sûrs et des maîtres auxquels je dois beaucoup. Ceux-là ne donneront pas à ma pensée, si elle est mal exprimée, un sens qu'elle ne comporte pas. J'ai été et reste celui qui a provoqué des vocations, préparé, encouragé des candidats et qui continuera à pousser vers l'École normale tout enfant qui marquera des dispositions pour l'enseignement. Mais je suis aussi celui qui ne croit pas à des initiations mystérieuses. Je suis désolé quand des hommes intelligents laissent croire à des apprentis qu'ils passent maîtres en franchissant le seuil de l'école, comme on laisse croire à un jeune homme de vingt-cinq ans et d'un sang fougueux qu'il est prêtre en franchissant le seuil du grand séminaire. On donne à ces malheureux enfants une confiance en eux-mêmes qui ne saurait que leur être nuisible et dont le moindre inconvénient est de les faire prendre pour des sots.

Et je les aime assez, nos Normaliens, pour leur crier la vérité qui est celle-ci : mes amis, quand vous quittez l'École normale, vous savez une foule de bonnes choses ; il ne vous reste plus qu'à apprendre votre métier.

(16 octobre 1904.)

XIV. INTÉRÊTS DU PERSONNEL

8. Solidarité

[Retour à la table des matières](#)

Il y a encore de bons moments dans la vie, quand on n'est pas trop exigeant.

Ainsi, moi, par exemple, il faut très peu de chose pour me rendre heureux. Et je me compare volontiers, sans m'en sentir humilié d'ailleurs, au pêcheur qui après deux heures d'attente anxieuse, trépigne de joie quand il voit au bout de sa ligne un goujon.

Je viens de prendre mon goujon.

Figurez-vous qu'un jeune instituteur, de mes amis, tomba dans une petite commune où il fut accueilli avec froideur : il avoua 1° qu'il n'était pas au courant du greffe municipal ; 2° n'était pas marié. Deux griefs au lieu d'un ! Au besoin, on se passerait d'instituteur ; mais un greffier, c'est indispensable ; un homme peut se passer de femme (ce sont les curés qui me l'ont affirmé), mais une école mixte ne peut se passer d'une maîtresse de couture.

Un greffier ignorant ; pas de maîtresse de couture !

On n'avait jamais vu cela encore dans le village.

Et quand on n'a jamais vu une chose, on est toujours surpris quand, brusquement, on vous la met sous les yeux.

Ainsi, j'ai le souvenir très précis de la mauvaise impression que produisit en arrivant dans mon village — il y a de cela près de cinquante ans — un nouvel instituteur : il avoua sottement qu'il ne savait pas arracher les dents. Maladroit ! Son prédécesseur ne savait peut-être pas non plus, mais il les arrachait tout de même. Cela faisait mal sans doute, mais coûtait moins cher que chez le dentiste. Le nouveau ne savait donc pas arracher les dents ! Tout le village se tordait. Les femmes au lavoir, ne parlaient que de ça : « En voilà un drôle de maît'd'école ! Il ne sait pas arracher une dent ! »

Enfin, il eut ce qu'on appellerait de nos jours « une mauvaise presse ».

Mauvaise aussi, celle de mon jeune ami.

— Alors, vous ne savez pas le greffe ? lui dit M. le maire.

— Non, Monsieur le Maire : mais cela s'apprend vite. Avant quinze jours, je...

— Quinze jours ! Moi, qui suis maire depuis quinze ans, je ne suis pas encore au courant.

— Pardon, Monsieur le Maire. C'est que vous avez d'autres affaires, des préoccupations...

— Sans doute, sans doute... Mais votre Administration devrait bien vous apprendre le greffe. Comment allons-nous faire, bon Dieu ? Comment allons-nous faire ?

— Nous nous en tirerons, Monsieur le Maire.

La nomination de la maîtresse de couture provoqua une agitation dans la commune. Des jeunes filles postulèrent. Elles ne demandaient pas mieux que de se dévouer à l'éducation professionnelle des fillettes sous la direction d'un jeune instituteur dont la moustache ne leur faisait pas peur, au contraire. On finit par découvrir une vieille servante de curé... honoraire, un peu sourde et presque aveugle, qui trouvait toujours réguliers les points de couture, puisqu'elle ne les voyait pas.

Les familles se plaignirent.

Un jour, le greffier commit une erreur de date dans la convocation des répartiteurs : le contrôleur arriva le 5, les répartiteurs le 9. Évi-

demment ce n'était pas flambant. Le greffier fit des excuses ; et l'affaire s'apaisa.

Un autre jour, il fit deux renvois dans un acte de naissance. Le maire pensa qu'il le faisait exprès et alla raconter la chose à M. le sous-préfet.

Une troisième fois, le malheureux greffier envoya à la sous-préfecture un dossier de construction de lavoir dans lequel il manquait deux pièces.

Le secrétaire de la sous-préfecture ne s'aperçut pas d'abord qu'il en manquait deux. Il retourna le dossier à la mairie avec prière de le compléter par l'adjonction d'une pièce que, pour la clarté du récit, j'appellerai la pièce n° 1.

Quatre jours de perdus !

Quand le dossier revint à la sous-préfecture, on s'aperçut qu'il manquait la pièce n° 2.

Quatre autres jours.

Le conseil municipal commençait à la trouver mauvaise.

Le maire fit une nouvelle démarche à la sous-préfecture, qui le renvoya à l'inspection primaire.

Décidément, l'affaire se gâtait.

L'inspecteur appela son sous-ordre et l'exhorta à soigner les écritures municipales, à ne pas retarder davantage la construction du lavoir et à se marier le plus tôt possible.

Somme toute, l'entrevue fut plutôt cordiale et les conseils paternels.

Mais on raconta dans le village que le *maître* avait été tancé d'importance et que, à la première algarade, on lui donnerait une école de hameau, autrement dit un poste sans greffe municipal.

Mon ami un peu nerveux remit les choses au point, ce qui humilia M. le maire et ses fidèles, mais amusa beaucoup leurs adversaires.

Cela sentait la guerre.

La session de mai arriva.

Le conseil municipal, pour montrer qu'il entendait avoir le dernier mot, réduisit d'une centaine francs le supplément de l'instituteur.

A partir de ce jour, on se bouda. Le maire épia et fit épier les allées et venues de l'instituteur : il fut établi qu'il avait parlé tel jour, à telle heure, pendant plus de dix minutes, avec le sous-lieutenant des pompiers qui avait combattu la liste du maire aux dernières municipales ; on le vit (pas le sous-lieutenant, l'instituteur) entrer dans une maison hostile, et le maréchal, qui les surveillait, ne l'en vit pas sortir. (Moi, je sus sûr qu'il en est sorti, puisque la chose s'est passée il y a au moins six mois et que mon jeune ami est venu me voir la semaine dernière.) Mais tout de même, qu'est-ce qu'il faisait dans cette maison hostile ? On se perd en conjectures !

Le maire et son greffier n'étant pas d'accord, il fallait une fin à cette situation. Rien ne marchait plus. Et, comme le disait lui-même ce brave homme de maire : il fallait que l'un des deux partît. Naturellement, le susdit brave homme pensait bien que ce ne pouvait être lui. Voilà encore une chose qu'on n'aurait jamais vue. Alors il prit une résolution suprême : il révoqua son greffier.

Enquête.

Il fut établi... ce que nous avons dit plus haut. C'est déjà grave.

Il fut établi aussi que l'instituteur était en bons termes avec les ennemis du maire (naturellement ! puisque ses amis le repoussaient), qu'il achetait son épicerie chez un ennemi du maire ; qu'il avait acheté un fût de vin chez un ennemi du maire également.

Malgré la gravité de tels faits, cyniquement avoués par l'accusé, l'administration ne jugea pas son déplacement indispensable.

— Qui donc tiendra le greffe ? s'écria M. le maire.

Qui sera le maire ?

Il est tout indiqué : c'est le riche propriétaire ou le gros fermier de l'endroit, le patron des susdits braves gens, qui les a envoyés au scrutin comme il les eût envoyés aux champs pour épandre du fumier. Autant cette corvée-là qu'une autre. On obéit au patron. C'était le maire hier, ce sera le maire demain. Il mourra avec son écharpe. Et quand il sera mort, on élira son fils. L'écharpe est un bien de famille qui se

transmet de mâle en mâle. Les femmes n'ont aucune part à la succession, en vertu de la loi salique, je pense.

Cependant, il s'est trouvé quelques villages où les électeurs ont déchiré le bulletin patronal en allant de la ferme à la mairie. Et le soir, il est sorti de la boîte à surprises dix mauvaises têtes qui avaient l'aplomb de ne pas toujours dire *amen* quand le patron avait parlé. Et ces « gens de rien » ont constitué la municipalité d'un méchant petit cultivateur dont l'attelage se compose d'une vache et d'un âne et d'un bûcheron qui gagne vingt-deux sous par jour en hiver... quand le temps le permet.

Voilà le milieu.

Voilà les hommes.

Eh bien, camarade, c'est le moment d'agir... et de se taire.

La démocratie, dans le village, vient de faire un pas en avant. Il dépend de vous qu'elle ne batte pas en retraite.

— Mais cela ne nous regarde pas direz-vous. C'est affaire de politique locale. Je recours au savon de Ponce Pilate.

— Lavez-vous les mains, mon ami, limez-vous les ongles... Seulement ne venez plus, orateur verbeux et sonore, tonner votre vaillance démocratique et mettre votre dévouement en phrases.

Ça ne prendrait plus.

L'éducateur, le serviteur de la démocratie mettra sa plume et ses connaissances au service du petit cultivateur dont l'écharpe est beaucoup trop grande pour son ventre trop maigre. Et il le fera avec une telle discrétion que nul ne se doutera du bien qu'il fait et que la reconnaissance du public ira droit au maire sans s'arrêter au greffier.

Voilà le programme.

Est-ce qu'il ne vous séduit pas ?

On me dira sans doute que le moindre plumitif ferait tout aussi bien l'affaire et que l'instituteur, tout entier à son école, donnerait à ses enfants la fleur de son intelligence et le meilleur de son cœur.

Tout cela est très joli en théorie.

Je laisse couler les phrases et reste en présence des réalités.

D'abord, au village, on trouverait rarement le plunitif en question. On le ferait donc venir de la ville ou d'un village voisin. Il pourrait y avoir un greffier pour deux, trois communes. Soit. Mais ce greffer fera payer ses voyages, ce qui sera juste : dépenses nouvelles, impôts nouveaux. Les paysans savent compter, dit-on. Ils chercheront à faire des économies. Sur quoi ? sur qui ? Prenons garde à notre budget, camarades ! nous pourrions bien payer les frais de déplacement de M. le secrétaire.

Et puis, où est la mairie au village ? Dans la maison d'école, presque dans le logement de l'instituteur. Hein ! comme ce serait agréable de voir entrer chez soi à toute heure du jour — même de la nuit, si cela lui plaît — un étranger ! Tandis que l'instituteur-greffier est bien chez lui, sans communauté agaçante, faisant les écritures municipales au coin du feu, en pantoufles et à l'heure qu'il choisit. Ah ! dame ! il n'est pas grassement rémunéré. Mais la mairie est l'article réclame ; on se reprend sur autre chose. Et l'on défie toute concurrence. Sans compter que les paysans verraient d'un œil inquiet s'accroître d'une unité le nombre des budgétivores. Car nous sommes des budgétivores. C'est un journaliste spirituel qui a trouvé le mot. En le répétant, on a encore de l'esprit ; l'esprit des autres. Les paysans ont moins d'esprit que les journalistes, sans doute ; mais ils ont du bon sens : ils hésiteront à se croire mieux servis quand il y aura tant de fonctionnaires pour les servir.

Dans la région que j'habite, les instituteurs-greffiers qui ont su agir discrètement ont amélioré leur situation pécuniaire et obtenu pour les écoles ce que ne sauraient obtenir les instituteurs de ville qui voient M. le maire une fois l'an, aux réceptions officielles. Est-ce que l'on peut refuser une chose juste, quelquefois même une petite faveur, à un collaborateur de tous les instants ? Ainsi donc le greffe ne fait aucun tort à l'école : au contraire.

Des esprits chagrins ont prétendu que certains instituteurs font des écritures municipales pendant la classe.

Tout arrive. Et puis, après ? Parce que l'on a aperçu un voleur sur la grand'route, vais-je m'abstenir de voyager ? Pas sérieuse, cette raison-là.

On dit aussi, avec plus de raison, que le greffier est si intimement mêlé à la vie municipale qu'il reçoit quelquefois les horions destinés à d'autres.

C'est possible. Que peut-on faire où l'on ne coure aucun risque ? Soyons prudents, mais pas poltrons ? Je connais des quantités de camarades qui ont traversé maintes crises municipales sans recevoir une éclaboussure. Des habiles ! Point : de braves gens et des sages, tout simplement, qui savent que le suffrage universel, comme l'océan, a son flux et son reflux.

— Chats du ministère ?

— Si vous voulez. Les souris qu'ils ont chassées rongeaient indifféremment le linge républicain et le linge réactionnaire. Ils ont fait leur métier de chats, conservant d'ailleurs leur indépendance sous tous les ministres, aimant ceux-ci, laissant passer ceux-là, n'égratignant personne.

Ah ! dame, si vous aimez la bataille et profitez de votre séjour à la mairie pour combattre le maire, vous aurez des histoires. Pan ! un coup de poing ! Vlan ! un coup de pied. C'est de bonne guerre. A qui la faute ? Est-ce que greffe est coupable ? Non, c'est le greffier. Et si le greffier, parce qu'il est instituteur, vient pleurer dans le sein de l'administration, c'est qu'il a la larme facile. C'est un enfant qui a voulu faire l'homme ! Pauvre petit !

L'instituteur-greffier, plus que tout autre plumitif, peut rendre des services à la population qu'il connaît bien par les enfants. Il n'est personne pour faire connaître les parents comme les enfants. C'est quand on connaît bien les gens qu'on peut le mieux les aider. On n'en sera pas reconnaissant ! Pessimistes ! Tant pis pour les ingrats. Fait-on un placement ou rend-on un service ? Eh bien ! moi, j'affirme, après une expérience de vingt années comme greffier, que les gens savent reconnaître les services rendus. Mais, dame ! si vous taxez vos services à un prix exorbitant, quel est celui qui pourrait vous payer ?

C'est comme les services que l'on rend à M. le maire : est-il si habile d'en faire tant de bruit ? Bienfait reproché est bienfait perdu. Et si vous avez tant rendu de services au maire, c'est donc qu'il ne peut rien par lui-même ? Vous ne pouvez le combattre plus efficacement. S'il est homme de sens, il le comprendra et ne vous le pardonnera point. Monsieur le Secrétaire, vous êtes un bavard ou un vaniteux !

Vous voyez, camarades, que je ne me dissimule point les difficultés. Mais je ne les redoute point non plus. Je sais la place qui me revient. Je la défendrai. Mais je ne chercherai point à empiéter d'une ligne sur celle qui revient au maire. Le rôle de Richelieu municipal ne me séduit point, M. le maire fût-il encore plus bête que Louis XIII. Je veux recevoir des ordres et n'en veux point donner. Et si par hasard j'ai suggéré une bonne idée à M. le maire, je dépenserai toute ma diplomatie pour lui laisser croire qu'il l'a trouvée tout seul.

Une tête empanachée

N'est pas petit embarras.

Tant que je serai instituteur-greffier, je ne veux point de panache. Si, quand j'aurai ma retraite, le panache me vient, je prendrai pour moi toutes les responsabilités. Et si mon greffier faisait mine de toucher à mon écharpe, je lui cognerais sur les doigts.

XIV. INTÉRÊTS DU PERSONNEL

9. Les instituteurs eux-mêmes auront les palmes

15 juillet 1906.

[Retour à la table des matières](#)

C'est le *Matin* qui l'a dit (n° du dimanche 10 juin 1906, 1^{re} page, 6^e colonne).

Or, quand la Presse a parlé, il faut « se soumettre ou se démettre ».

Il y avait autrefois la voix de Dieu — inconnue des profanes — qui faisait autorité.

Dieu a pris une laryngite, comme un simple maître d'école.

On n'entend plus rien quand il parle.

Il y a eu aussi la *Voix du Peuple* qui grondait par intermittences, comme le tonnerre.

Elle s'est fatiguée de toner pour rien.

Il y a maintenant la *Voix de la Presse* que tout le monde entend moyennant cinq centimes — pour les gens de la ville — un sou, pour les gens de la campagne.

Pas un sou — j'étais à la campagne, puisque le dimanche il y a campos — j'ai donc entendu la *Voix de la Presse* qui clamait : « Que faut-il

pour obtenir les palmes académiques ? Une seule condition est nécessaire : *Ne pas être instituteur !* »

Et ça m'a frappé ; car c'est tout ce qu'il y a de plus vrai.

Et j'ai pensé que l'homme qui a trouvé cette formule lapidaire n'est pas un sot.

Puis je me suis dit : Pourquoi ne serais-je pas palmé tout aussi bien que le lieutenant des pompiers qui ne sait pas lire ? L'architecte qui a construit une école laïque où il n'envoie pas sa fille ? Que le charpentier-gymnaste, retour du régiment, qui fait des mouvements épileptiques sur la place publique ? Que cet animal de médecin qui a guéri ma belle-mère et qui, pour comble, me réclame des honoraires ? Que le distillateur qui alcoolise ses contemporains ? Que...

Je n'en finirais pas.

J'ai rendu, certes, plus de services à l'école que tous ces gens-là.

Le *Matin* a raison

J'aurai les palmes.

Ma boutonnière sourit !

Mais voilà Machin, et Chose, et Papoli, et Prolaud et Luthar dont les boutonnières béent. Mâtin ! Est-ce que ces boutonnières-là auraient la prétention ?

— Pourquoi pas ? Grincha Papoli, qui m'en veut un brin.

— Pourquoi pas ? répétèrent Chose, Machin, Luthar.

Ils ont raison ! Pourquoi n'auraient-ils pas les palmes aussi bien que moi, aussi bien que tous les autres, oui, tous ?

Je sais bien que Papoli a la plume agressive et la parole dure. Mais c'est un bien brave homme. Et dévoué ! On peut manquer de clame sans manquer de zèle.

À nous le ruban ! À tous, tous, sans exception — comme dans l'armée - à l'ancienneté.

J'ai un camarade qui est officier. Il m'a dit, il y a environ deux ans : « Je serai décoré le 14 juillet 1906. »

— Tiens ! pourquoi ?

— Ce sera mon tour.

— Ton tour, ton tour ? Est-ce ton tour à avoir du courage ? de la valeur ? Est-ce ton tour de marcher au feu ?

— Il ne s'agit ni de valeur ni de dévouement. Tu n'as qu'à consulter l'Annuaire.

— Je pensais que la croix s'achetait avec du sang.

— Quelquefois ; en temps de guerre. Aussi, en temps de grève. Mais hélas ! on ne se bat plus. Et ce n'est malheureusement pas tous les jours qu'on a la bonne fortune de recevoir de briques sur le nez. L'armée ne peut tout de même pas fomenter la grève. De sorte que, neuf fois sur dix, on est décoré à l'ancienneté.

Mon camarade d'officier sait donc depuis longtemps combien, du ciel pur, tomberont de croix patriotiques sur l'armée pacifique et, par conséquent, à quelle date il aura la sienne.

Les croix violettes tomberont de même, et pour les mêmes raisons, du ciel universitaire.

Chacun son tour.

Mais, il n'y a pas à dire, nous les aurons moins méritées que le pompier, l'architecte ou le gymnaste, même que le médecin, que le diable emporte, ou que le distillateur empoisonneur public.

Oui, moins.

Car ces gens-là, s'ils n'ont pas fait merveille en faveur de l'enseignement, ont tout de même, pour rien, donné un peu de leur temps, quelquefois de leur argent. Oh ! fort peu. Mais ils sont à tu et à toi avec le député qu'ils ont soutenu ou promis de soutenir. Ils ont donc sauvé la république !

Cela vaut bien un bout de ruban.

Nous aussi, nous avons sauvé la république, parbleu ! je ne l'ignore pas. On l'a assez dit depuis le 16 mai. Seulement, nous, c'est notre métier de sauver la République. Nous sommes payés pour cela. Mal payés, si vous voulez, mais payés.

Les autres l'ont sauvée gratis.

Ça vaut le bout de ruban.

Ne nous comparons donc pas au distillateur, à l'architecte, au médecin, au gymnaste. Comparons-nous seulement aux officiers, qui, eux, sauvent la Patrie trois cent soixante-cinq jours par an moyennant finances.

Au bout de tant d'années, ils ont droit au ruban rouge.

Au bout de tant d'années, nous, nous aurons droit au violet.

Simple question de nuance.

Entre nous, le violet est plus joli : un petit ruban violet large d'un millimètre discrètement passé de la boutonnière au bord de l'habit, c'est distingué et pus modeste que le ruban rouge, trop voyant.

J'en rêve de mon petit ruban violet !



Maintenant, si je me demande ce qu'il signifiera demain, je suis rudement embarrassé pour me répondre.

Hier, il disait : cet instituteur a obtenu la mention honorable, la médaille de bronze, la médaille d'argent. C'est tout de même un laborieux ; il a peiné ; il a eu une existence honorable.

Demain, il signifiera tout bêtement qu'on a vieilli à l'école. Or, ce n'est pas difficile de vieillir. Il suffit, pour cela, de ne pas mourir. Les dames ne voudront plus le porter : c'est comme si elles avaient leur bulletin de naissance épinglé sur le sein gauche. Jamais !



Si vous repoussez, camarades, l'assimilation avec l'armée, il faudra bien alors accepter l'assimilation avec les pompiers, les gymnastes et les architectes. Or ça, c'est de la politique. Le dernier paysan de France est fixé sur ce point. Je sais une petite ville où l'on a décoré, il y a quelque di ans, tous les progressistes ; on est en train d'y décorer tous les radicaux. On sait ce que vaut l'aune de ce ruban. Il ne marque pas le mérite du crucifié : il marque sa nuance politique ou sa vénalité.

Est-ce là ce que nous voulons ? ce que le *Matin* demande pour nous !

Si c'est cela, pouah !

(15 juillet 1906.)

XIV. INTÉRÊTS DU PERSONNEL

10. Vertu bruyante

30 septembre 1906.

[Retour à la table des matières](#)

Les instituteurs vendéens se sont réunis et ont pris une résolution héroïque : ils ne sollicitent plus de faveurs : ils ne jetteront plus ni conseillers généraux, ni députés, ni sénateurs dans les jambes de l'Administration ; ils ont prévenu ces messieurs qu'on n'aurait plus recours à eux et les ont sommés de fermer la porte au nez de tout confrère, en mal d'avancement, qui s'en irait y frapper.

Ça, c'est très bien !

L'autre jour, les Bourguignons de l'Yonne ont fait comme les Vendéens : ils ont flétri les corrupteurs et les corrompus, déclaré déloyales les interventions politiques et finalement, se sont engagés « sur l'honneur » à n'y recourir jamais.

J'admire, franchement !

Comme l'an dernier, j'ai admiré — est-ce l'an dernier ? on vieillit si vite ! — les discours véhéments du Congrès de Bordeaux au sujet des récompenses honorifiques. Des rubans ? N'en faut plus. Et les malheureux décorés, de rouge ou de violet, déchiraient leurs boutonniers tant, avec violence, ils en arrachaient les insignes suspects.

Ah ! on ne dira pas que nous ne sommes point vertueux dans l'enseignement ; nous le sommes jusque dans les moelles.

Notre vertu s'accroît et s'exalte dans nos réunions. Un homme vertueux prend la parole, nous emballé, nous électrise. Et notre vertu n'a plus de bornes. Elle monte, elle monte. Seulement, comme elle est à tout le monde, elle n'est à personne. C'est l'histoire de la foule qui a fait un mauvais coup. Qui a fait cela ? La foule. Mais le coupable, le vrai coupable ? Il est introuvable. Nous, du moins, nous agissons pour le « bon motif ». Notre vertu collective, malheureusement, ressemble à la richesse publique au sein de laquelle on crève de faim. Et puis elle offre ce grave inconvénient de ne se trouver jamais là quand on en a besoin : on la cherche partout, on se tâte, on se fouille (tu peux te fouiller !) et l'on se dit : qu'est-ce que j'ai fait de ma vertu ?

Vous avouerez que c'est embêtant.

Ce que j'en dis, camarades, n'est pas pour vous décourager. Soyons vertueux, nom d'un pétard ; mais soyons-le tous les jours un peu. Ce ne sera pas éclatant, je le sais bien ; on n'en parlera pas dans les journaux ; nous n'aurons pas le prix Montyon pour ces modestes manifestations de la vie journalière ; mais voilà, ce sera de la vertu utile, parce qu'elle sera individuelle et journalière ; tandis que l'autre est collective, bruyante, accidentelle et sans effet.

Eh, mon Dieu, je sais bien qu'il y a parmi nous et dans chaque département, en Vendée, en Bourgogne et ailleurs, trois ou quatre héros — et c'est fort honorable pour la corporation — qui disent ce qu'ils font et font ce qu'ils disent. Ils ont, ceux-là, le courage de leur opinion. Ils ne demandent rien à personne et, poussant la logique jusqu'au bout, ils refusent même ce qui leur est offert. Ils repoussent la faveur et le choix, qui n'est pourtant pas une faveur, même quand ils pourraient en être les bénéficiaires. Je vous l'ai dit — et je le pense : — ce sont des héros, ou tout au moins des hommes d'une telle trempe. Ils sont trois ou quatre sur mille ou douze cents. Il est évident que ces hommes-là ont une action considérable sur nous. Et ce sont eux qui font voter par acclamations des ordres du jour lacédémoniens. Ils ont la foi ; ils parlent avec leur foi — ce qui veut dire avec éloquence. Ils entraînent. Le vote est acquis.

Puis quand le dernier toast est prononcé, que les derniers échos des applaudissements se sont usés, chacun de nous, « Grosjean comme devant », redevient prosaïquement égoïste. Seul le soir, cheminant sur

la route calme, vers le foyer où madame attend impatiente, en songeant qu'elle n'a « plus rien à se mettre », où l'enfant qui grandit rêve au lycée qui l'attire, le vaillant de tout à l'heure sent pâlir son enthousiasme, repris par les dures nécessités de l'existence et, finalement, fait un détour pour aller conter ses soucis à M. le député.

Il voit sortir du cabinet politique le camarade voisin qui, lui aussi, avait quelque chose à dire.

Quoi ???

M. le député est charmant. Il accueille avec cordialité le nouveau venu, comme il avait accueilli l'autre. Cet autre a également une femme qui n'a « plus rien à se mettre » et un fils qui regarde du côté du lycée.

or voyez comme cela se trouve : tous les deux ambitionnent un poste de tout repos dont le titulaire actuel, âgé de cinquante-neuf ans, va certainement prendre sa retraite.

M. le député est en train d'écrire la lettre suivante quand le second solliciteur est introduit :

Démoville, 15 juillet 1960.

MONSIEUR L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE,

Je me fais un devoir d'appeler votre attention bienveillante sur M. Tréfort, instituteur.

M. Tréfort occupe depuis dix ans le poste de Faibleville à la satisfaction générale. C'est un instituteur de mérite et un républicain convaincu.

Il serait heureux d'obtenir le poste de Bourg-lez-Démoville.

Ce serait pour lui un modeste avancement ; mais il trouverait un avantage appréciable : celui de pouvoir faire instruire son fils au collège de Démoville.

Je suis convaincu, Monsieur l'Inspecteur, que vous voudrez bien prendre bonne note de ma recommandation dont le but, avant tout, est de servir les intérêts de la République.

Veillez agréer, etc.

Signé : Passepartout.

Et, autrement, c'est vous mon cher Pafort ? Quel plaisir ?

On cause.

Exit M. Pafort.

Alors, M. le député de reprendre sa plume.

Démoville, 15 juillet 1960

MONSIEUR L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE,

M. Pafort, instituteur à Bézu-les-Oies, me quitte à l'instant.

C'est un bien digne homme et un républicain convaincu qui a fait beaucoup de bien à la République dans ce village autrefois inféodé à la réaction.

M. Pafort a droit à une récompense.

Malheureusement, il a, lui aussi, et pour les mêmes raisons que son camarade Tréfort, jeté son dévolu sur Bourg-lez-Démoville.

Ne pourriez-vous pas, mon cher Inspecteur, vous qui avez solutionné tant de questions difficiles, trouver une combinaison qui donnerait à la fois satisfaction à M. Tréfort et à M. Pafort ? Ne pourriez-vous pas, par exemple, donner un autre poste à l'instituteur de Sousbourg dont tout le monde se plaint ? Alors vous enverriez M. Pafort à Sousbourg et M. Tréfort à Bourg. Les deux postes offrant les mêmes avantages, nos amis seraient contents l'un et l'autre.

Mon cher Inspecteur, je m'en rapporte à vous. Vous êtes un trop vaillant républicain pour ne point tenter de résoudre ce problème peut-être un peu difficile, mais de nature à séduire un homme de votre valeur.

Recevez, etc.

Signé : Passepartout.

L'histoire ne dit pas ce que fit l'inspecteur d'Académie.

Mais, comme les murs ont des oreilles, l'instituteur de Bourg-lez-Démoville eut vent de l'affaire.

Naturellement, il alla trouver M. le député qui, toujours aimable, écrivit incontinent à M. Le préfet :

Démoville, le 18 juillet 1960.

MONSIEUR LE PRÉFET,

M. Trovieu, instituteur à Bourg-lez-Démoville, s'est ému des bruits qui ont couru dans la région au sujet de sa mise à la retraite.

M. Trovieu a 59 ans, c'est vrai ; il est fatigué ; il est sourd ; il n'y voit goutte : c'est encore vrai. Mais c'est un vieux républicain qui a rendu des services et a droit à des égards.

M. Trovieu tient à rester en fonctions une année encore. La maison qu'il doit habiter n'est pas prête. Il y aurait cruauté à l'obliger à quitter, en ce moment, la maison d'école.

Je vous prie donc, Monsieur le Préfet, de vouloir bien faire accorder un sursis à M. Trovieu. Cette mesure sera bien accueillie de la population républicaine de Bourg-lez-Démoville.

Veillez agréer, etc.

Signé : Passepartout.

Voilà !

Soyons vertueux, ô mes amis. Car neuf fois sur dix, M. Passepartout se fiche de nous comme de sa première profession de foi.

Soyons vertueux, non pas seulement parce que la Vertu c'est... c'est ; c'est... Qu'est-ce que c'est après tout ? Peu importe, soyons vertueux parce que c'est après tout ? Peu importe, soyons vertueux parce que c'est bête de ne pas l'être et que ça ne rapporte rien, rien que des humiliations, rien que des ennuis. On a peut-être rencontré par-ci par-là quelques Pafort ou Tréfort qu'un coup d'épaule a poussés en avant ;

mais on a rencontré beaucoup plus de recommandeurs sceptiques qui placent leur douteuse influence à taux usuraire.

Et si l'un de nous est surpris à mendier, eh bien, fichons-le en quarantaine.

Il deviendra vertueux malgré lui.

(30 septembre 1906.)

XIV. INTÉRÊTS DU PERSONNEL

11. O.A. — O.I.

3 février 1907.

[Retour à la table des matières](#)

Quand paraîtront ces lignes, comme disent les journalistes de profession, un grand nombre de citoyens français auront le droit, de par l'*Officiel*, d'orner leur boutonnière, qui d'un ruban violet : O.A., qui d'un bouton également violet : O.I.

Et ils en seront bien contents.

Ils se regarderont dans la glace avec un légitime orgueil, se disant que si le gouvernement les a distingués, c'est qu'ils le sont réellement, distingués.

Dans la rue, nul ne fera attention à eux, tant la chose est commune. Mais ils croient qu'on les regarde. Et, pour leur bonheur, c'est comme si on les regardait en effet.

Ne sont heureux que ceux qui croient l'être.

Les palmés sont donc des gens heureux.

Un publiciste qui s'est voué au bonheur des hommes, qui sait, peut-être par sa propre expérience, la somme de bonheur que procure un bout de ruban, demandait tout récemment que l'on augmentât le nombre des heureux, en donnant le ruban ou le bouton à tous les instituteurs et à toutes les institutrices de France arrivés à un certain âge.

Je demande que cette expression vague de *certain âge* soit conservée à cause des dames. Si l'on remplaçait *certain* par un *nombre*, j'en connais qui, rageusement, refuseraient la décoration. Ce serait un sale coup pour le gouvernement ! Supposons que pour O.A. on fixe l'âge à quarante ans et pour O.I. à cinquante ; quelle est celle de vous, Mesdames, qui voudrait porter la décoration ? Autant vaudrait vous faire un plastron avec votre acte de naissance.

Les femmes — j'entends les femmes intelligentes — préféreront rester jeunes et se passer de rubans et de boutons violets. Elles auront parfaitement raison. Beaucoup plus bêtes, les hommes se vieilliront au besoin, commettront des vilénies pour O.A. ou O.I.

J'ai connu une dame qui avait juste un an de moins que son fils. Pensez-vous qu'elle eût porté, là, bien en évidence, un ruban compromettant ?

A d'autres.

Cet hommage rendu à nos femmes, à nos sœurs et à nos mères, je reviens à mes moutons : O.A. — O.I.

Le publiciste philanthrope raisonnait donc comme suit :

Les officiers après tant d'années de services et de garde reçoivent le ruban rouge et même, avec le ruban, de quoi en acheter d'autres pour la femme ou les femmes de leur choix.

C'est si vrai qu'Esterhazy lui-même était décoré, ce qui fait que Maurice Bouchor ne l'est plus.

Pour les militaires donc — j'entends pour les officiers — la croix est un droit.

Pas besoin d'avoir pris Sébastopol.

Il suffit de n'être pas mort.

J'avais jadis des relations avec un capitaine d'habillement. Il s'attendait à être au tableau pour ses étrennes. Il n'y fut point. Il s'en plaignait chaque jour en prenant son absinthe.

Je lui dis, un jour qu'il nous avait ennuyés plus que de coutume avec ses jérémiades :

— Quel âge avez-vous, capitaine ?

— Quarante-cinq ans.

— Eh bien ! moi, j'en ai quarante-six ! Et je ne suis pas non plus au tableau.

— Vous ??!

— Ben oui, moi.

— Vous n'êtes pas militaire.

— Qu'est-ce que ça fait ? J'ai tout de même 46 ans, 28 ans de services et une laryngite gagnée sur le champ de bataille. Tandis que vous, vous n'avez que 45 ans d'âge, 25 ans de services et pas de blessure, pas même de cors aux pieds, puisque vous passez votre temps à ranger des culottes et à compter des boutons de guêtres. Vous n'en avez même pas assez compté puisque le maréchal Lebœuf en manquait. Mon métier est fatigant et, sans vanité, intelligent. Le vôtre est à la portée de tout le monde. Un petit soldat d'un sou pourrait vous remplacer. Lequel des deux a rendu le plus de services à la patrie ? Qui mérite l'inscription au tableau ?

Le bon capitaine m'écrasa d'un regard indigné et alla déguster son absinthe à la table voisine, se promettant bien de ne plus se compromettre avec des anarchistes.

Mon dit publiciste ne va pas jusqu'à demander la croix pour nous. Il a d'ailleurs tort. Nous la méritons tout aussi bien que le capitaine d'habillement. Il se contente — c'est un opportuniste ! — de nous assimiler aux professeurs de l'enseignement secondaire. Et il demande que la pluie de rubans et la grêle de boutons qui tombent aux environs du 14 juillet tombent équitablement abondantes sur les primaires et les secondaires.

Car un professeur l'a documenté. Chez nous, lui a déclaré ce professeur, entre 35 et 40 ans, notre boutonnière fleurit. Rarement nous arrivons à la retraite sans que la fleur se soit transformée en bouton.

Le publiciste — ô le digne homme ! — s'écrie alors : Pourquoi ne procède-t-on pas de même pour les primaires.

Oui, pourquoi ?

Le publiciste ne le sait pas, pourquoi. Et moi, je ne me charge pas de le renseigner.

En admettant — et je l'admets — que les professeurs soient plus savants que nous, ce ne serait pas une raison. On ne décore pas les gens parce qu'ils ont des diplômes. On les décore parce qu'ils ont rendu des services. Un grand savant qui passerait ses journées à pêcher à la ligne au lieu de faire la classe serait moins utile à la société qu'un petit stagiaire de 18 ans qui enseigne l'alphabet. Donc on n'est pas décoré pour ce que l'on a appris, mais pour l'usage que l'on fait de son savoir.

Alors pourquoi décore-t-on tous les professeurs de l'enseignement secondaire ? Tout simplement parce que, comme pour les croix militaires, l'usage est devenu abus : d'une chose bonne en soi, on a fait une mauvaise. La vanité et la sottise, ne pouvant avoir du vrai, se collent du faux.

Quand on appliquera à l'enseignement primaire le procédé en usage et dans l'armée et dans l'enseignement secondaire, ou aura fait, en France, une sottise de plus.

C'est étonnant ce que, chez nous, on fait de réformes à rebours !

On signale un privilège.

Vous croyez peut-être qu'on va marcher dessus, les armes à la main, pour le détruire, telle une nouvelle Bastille ?

Jamais de la vie.

C'était bon dans les temps héroïques. A cette époque pratique, on demande, les uns poliment, les autres grossièrement, à jouir dudit privilège.

Et quand on y réussit, on se frotte les mains et l'on chante des *Te Deum*. On croit avoir gagné une bataille démocratique.

Il y a des fonctionnaires qui voyagent en première, et gratis, naturellement.

Crac ! nous demandons tous à voyager en première et dans les mêmes conditions.

En attendant, toi, petit cultivateur qui travailles seize heures par jour et ignores le repos hebdomadaire ; toi, modeste vigneron qu'a rui-

né le phylloxera ; toi, ouvrier, tu payes ta troisième, qu'on oublie de nettoyer.

Tu paies pour ceux qui voyagent en première et pour rien.

Il y a des fonctionnaires qui touchent des appointements énormes.

Demandons vite les mêmes appointements.

Le peuple paiera.

Réclamons des privilèges ; réclamons des appointements énormes ; réclamons des croix rouges et des croix violettes.

C'est la démocratie qui monte.

Sottise ! Elle descend !

La démocratie demande à payer moins.

La démocratie demande la suppression des privilèges.

La démocratie réclame la justice.

La démocratie rappelle les vaniteux à la dignité.

La démocratie se moque bien des rubans et des croix. Mais elle les respecterait davantage si on ne les donnait qu'à ceux qui les méritent, que ceux-là soient soldats, professeurs, instituteurs.

Elle ne s'irrite que des abus ; elle enrage de voir le signe de la distinction à la boutonnière de gens qui ne sont pas distingués du tout.

(3 février 1907.)

XIV. INTÉRÊTS DU PERSONNEL

12. L'inspection

30 juin 1907.

[Retour à la table des matières](#)

La garnison est en rumeur. Les officiers en grand uniforme, les moustaches pointant en l'air, vont, viennent, regardent sous les lits, sur les planches, passent leurs mains gantées sur les moindres saillies.

C'est l'inspection.

Les sous-officiers bousculent les hommes et les injurient ; les caporaux perdent la tête et la font perdre aux soldats. Ceux-ci balaient, frottent, astiquent depuis trois jours : ils sont harassés, ahuris.

C'est l'inspection.

La veille, le colonel a dit aux capitaines : C'est pour neuf heures. Il faut qu'à huit heures et demie, tout le monde soit prêt.

Les capitaines ont réuni les lieutenants et les adjudants : Si à sept heures et demie tout le monde n'est pas sous les armes, gare la bombe !

Les adjudants ont prévenu les sergents que c'était pour six heures. Et le lendemain à cinq heures tout le régiment était prêt à partir du pied gauche.

Car on s'était levé à trois heures du matin.

C'est l'inspection.

A neuf heures sonnant, le général faisait son apparition : les boutons rutilaient ; les fusils et les baïonnettes étincelaient.

A dix heures, le général se déclarait satisfait de la bonne tenue du régiment. Le colonel fit part de cette appréciation aux capitaines enthousiasmés, qui en firent part aux lieutenants, qui en firent part aux sous-officiers, qui en firent part aux hommes, qui s'en fichent pas mal. Ils étaient éreintés, les hommes. Ils jetèrent leurs fusils et se mirent au pieu !

L'inspection est terminée.

Et la patrie est sauvée.

Vive la France !



Il me semble que, si j'étais général, je m'y prendrais autrement pour faire une inspection. Tel un simple Chéron, j'irais voir ce qui se passe dans les chambrées ; je tomberais à l'improviste dans les salles de police et les prisons militaires, et consulterais le registre des punitions pour savoir les « motifs » ; j'irais voir à l'hôpital s'il y a des malades et chercherais à savoir les causes des maladies ; j'irais dans la cour de la caserne au moment de l'exercice, et tâcherais de prouver aux sous-offs qu'on peut faire l'éducation d'un bleu sans le traiter de « cochon », d'« animal » et de « fumier »...

Las !... j'ai cru que j'étais général. Pardonnez-moi cette illusion. Je tombe de haut.



J'ai connu un voyageur de commerce qui rentrait tous les samedis au domicile conjugal et passait une inspection qui lui donnait toute satisfaction. Le repos hebdomadaire é »tait chez lui plein de délices. Et

quand, le lundi matin, il se remettait en route, il rêvait à la prochaine inspection, ce qui lui donnait du courage pour la semaine. Mais voilà qu'un jour ses affaires l'ayant ramené par hasard non loin de son quartier général, il jugea opportun de faire une inspection supplémentaire. Il eut tort. Toute sa vie, il le regretta.



Ces réflexions me sont suggérées par un vœu que je trouve dans un bulletin d'Amicale : « Les maîtres seront avertis du jour de l'inspection. » Il est dit ensuite que cet avertissement aura pour effet de relever le *prestige* de l'école et de l'instituteur.

Tout d'abord, je crois — est-ce de l'orgueil ? — Que mon prestige n'a pas besoin d'être relevé. J'ai assez de prestige si mes élèves m'écoutent et travaillent. Je me trouve assez estimé si je m'estime moi-même. Si les autres se font tirer l'oreille pour me tirer leur chapeau, ce n'est pas une visite annoncée dans la ville ou dans le village qui me vaudra leurs respects. Le prestige, je m'en fiche. Le chef sauvage relève le sien avec un plumeau qu'il se pique dans les cheveux ; son épouse relève le sien avec des boucles de rideaux qu'elle se pique dans le nez. L'un et l'autre se regarderaient avec fierté dans un miroir s'ils en avaient un. Ils sont contents ainsi. Je me garderai de faire un voyage au pays sauvage pour faire entendre aux habitants que la dignité de l'homme et la beauté de la femme ne sauraient résulter d'un plumeau et d'un anneau de cuivre.

Mais comme nous sommes en pays civilisé, je me permettrai de dire ici que l'inspection à date indiquée ne saurait donner le moindre relief à mon école, ni éblouir la population si elle me tient pour un serin.

La vérité toute nue, la voici : la veille de l'inspection, nous soignons mieux le balayage et balaierons nous-mêmes, s'il le faut — pour relever notre prestige ! — nous ferons une guerre impitoyable aux araignées ; nous passerons la nuit à revoir les cahiers et à corriger les devoirs oubliés ; nous préparerons notre classe à nous enlever toute initiative pour le lendemain et... le lendemain, nos écoliers endimanchés

auront devant eux un monsieur qui a la migraine. Eux-mêmes, trop avertis, seront plus bêtes que nature. Les malins diront : En v'là du chichi !

Et puis, est-ce si amusant que cela de savoir quelques jours à l'avance que l'inspecteur sévira chez nous ? Je sais bien que je mourrai un jour ou l'autre. J'aime mieux ne pas savoir lequel. Jusqu'à la dernière minute — je me connais — j'espérerai que ce sera pour le lendemain. Qu'il en sot de même pour tous les malheurs qu'on ne peut éviter, y compris la visite de l'inspecteur.

Tel est mon sentiment. Mon Dieu, pourquoi nous donner tant de soucis inutiles ? Nous montons dans notre tête, et, comme disait Dumas, le malheur est que nous n'en voulons plus descendre. On est mal là-haut. On voit de trop loin. Laissez-moi par ce beau soleil me vautrer un peu dans l'herbe. Moi je ne veux pas penser à l'inspecteur. Il viendra quand il voudra. Mais surtout, qu'il me laisse ignorer jusqu'à la dernière minute le péril dont je suis menacé.

Savez-vous, camarades, que le bon public — le patron en somme, — pourrait se demander ce que nous avons à cacher. — Nous allons répétant sans cesse : nos maisons sont de verre. Du verre brouillé, alors ? Quand nous parlons à nos enfants, redoutons-nous d'être entendus des familles ? de l'inspecteur ? Moi, non. Je n'ai rien à cacher. Je n'ai pas une leçon pour les jours ordinaires et une leçon pour les jours d'inspection. Certes, il y a des jours où l'on n'est pas en train, seulement, je ne le sais jamais que le soir. Donc l'inspecteur me demanderait de fixer moi-même le jour de l'inspection que je n'en ferais rien ; je ne pourrais que lui dire : Si vous étiez venu tel jour, vous auriez été content, car je l'ai été moi-même.

Il est donc si méchant, votre inspecteur ? Alors il n'est pas à craindre. Asseyez-vous dessus. Ses rapports ne comptent plus.

S'il est seulement intelligent, j'entends d'intelligence ordinaire — une bonne moyenne, quoi ! — vous n'avez rien à craindre non plus si vous faites votre devoir. Il sait d'ailleurs que l'on n'est pas toujours égal à soi-même, qu'il y a des jours de tristesse, de souffrance, d'orage. On peut causer avec lui.

Je connais un inspecteur qui serait bien ennuyé s'il devait passer devant une école sans donner une poignée de main à l'instituteur : « Bonjour ! bonjour. Ça va ? Tiens, les foins vous prennent des élèves ? Et votre petit à vous, va-t-il mieux ?... Au revoir ! »

Plus moyen, grâce au régime à instaurer, de donner un bonjour à ses amis en passant si l'on a le malheur d'être inspecteur. C'est à dégoûter du métier. Après tout, on trouvera peut-être un moyen de concilier. Il y a des visites qui compteront et d'autres qui ne comptent pas. Lesquelles ? L'inspecteur n'aura sur tel instituteur qu'une opinion, l'opinion officielle, correspondant à l'inspection du... En dehors de cette inspection, il ne doit rien voir, rien entendre, rien savoir, ni le bien ni le mal.

Ma pauvre tête !

Après tout, vous avez peut-être raison, camarades. — Vous préférez l'inspection militaire, que je trouve ridicule, à l'inspection universitaire, autrement loyale et sincère. — Les ennuis de mon voyageur de commerce me font rêveur... Que dire ? je ne sais plus. Si mon inspecteur n'allait plus me donner le bonjour en passant, cela lui ferait de la peine et à moi aussi. Crédié ! c'est embêtant, ces histoires-là. Mon Dieu, je les recevrai à la cuisine. Pourvu qu'il ne mette pas le pied dans l'école, mon prestige sera intact.

Je me demande d'ailleurs, mes bons amis, pourquoi vous vous arrêtez en si bon chemin. Est-ce qu'il n'était pas plus simple de supprimer purement et simplement l'inspection ?

Il faudra y songer.

L'État aura le monopole de l'enseignement : cela va de soi.

Mais il lui sera interdit de voir ce que vaut la marchandise.

(30 juin 1907.)

XIV. INTÉRÊTS DU PERSONNEL

13. M. Forfer

13 janvier 1907.

[Retour à la table des matières](#)

Il est mort.

Mort subitement, dimanche soir, après une journée de travail.

Il n'y a pas de repos hebdomadaire pour certains fonctionnaires.

Il est mort à cinquante-six ans, sans souffrance, debout, en pleine gaieté. Il s'est affaissé dans les bras de son gendre et de quelques amis.

Je ne saurais vraiment, en ce moment, parler d'autre chose que de cette mort foudroyante. A moins que je ne parle de la vie, de la vie administrative, de cet honnête homme, de ce bon citoyen, de ce chef qui, vingt ans durant, ne fut, ne voulut être que l'ami, le protecteur officieux et officiel de ses collaborateurs.

Bûcheron, mon camarade, vous qui secouez si vigoureusement les mannequins, mais qui savez admirer les hommes, inclinez-vous.

L'autre jour, très loyalement, vous vous êtes indigné quand la politique étroite a dévoré quelques-uns de ces mannequins.

Vous vous êtes aperçu que ces prétendus mannequins étaient des hommes. Alors, ils vous sont devenus sympathiques.

N'était-ce pas implicitement reconnaître que la généralisation à outrance est une chose injuste ?

Les hommes sont peut-être moins mauvais que vous ne le dites. Ils seraient même bons s'ils n'étaient victimes des choses.

Ce sont les choses qui sont mauvaises.

Réformons, n'insultons pas.

Dans tous les cas, quoi que vaillent les hommes en général, je demande à la *Revue* une petite place pour rendre hommage à celui-ci, à M. Forfer, qui ne fut point un mannequin, mais un homme, un homme de haute intelligence, de non moins haute probité, en même temps qu'un homme profondément bon.

Ceci n'est point une oraison funèbre. Je ne parlerai donc point du professeur, que je n'ai point connu ; je parlerai seulement du chef, que j'ai beaucoup connu et beaucoup aimé.

Agrégé d'histoire, il débuta comme inspecteur d'Académie dans la Drôme en 1887. IL fut appelé à Laon en 1895. Il vient d'y mourir.

A peine investi de ses nouvelles fonctions, il entra en communication avec son personnel par des causeries pleines de bon sens, de douce philosophie et de joyeuse humeur. Quand on l'avait lu, on le connaissait. Quand on le voyait on le reconnaissait parce que sa physionomie, son allure, sa parole, rappelaient la pensée écrite. On le lisait avec joie, avec passion. Le Moniteur arrive en pleine classe. Tant pis pour la classe. La bande saute. On cherche la Causerie. La voilà : on est pris. Pendant cinq dix minutes, on est en communication avec le bon ami qui, de son cabinet, sourit à ceux qu'il aime, soutient la foi chancelante, stimule les énergies. Et avance quel entrain ! L'on reprend avec plus de joie et de courage la classe interrompue.

Quelquefois il gronde. Mais la gronderie est si affectueuse que l'on aimait à être grondé, selon l'expression d'une institutrice. Il semble vous demander pardon d'avoir grondé. Il en a tant de chagrin que l'on était moins ému d'avoir reçu une semonce que de l'avoir mis dans la nécessité de la faire.

Ah ! je sais bien que les malins, les sceptiques, ceux « à qui on n'en fait pas accroire » reconnaîtront là de la diplomatie ; que la bonté, la

bonhomie familière, leur apparaîtront comme la monnaie courante des habiles.

Je suis tenté de plaindre ces Larochefoucauld modern style qui cherchent des mobiles intéressés aux bonnes actions des hommes. C'est sans doute pour se dispenser de les imiter ou justifier leur indépendance... de cœur.

Passons.

M. Forfer ne parlait pas seulement à ses collaborateurs par la voie du bulletin. Il leur écrivait directement de sa propre main, chaque fois qu'il en avait la moindre occasion. La correspondance de cet administrateur n'écrasait pas ses bureaux : il la faisait lui-même pas ses bureaux : il la faisait lui-même. Tous, les vieux les jeunes, nous avons reçu de ces petites notes très simples, très familières, qui nous apportaient une bonne nouvelle, un encouragement, des félicitations quelquefois, quelquefois aussi l'expression d'un regret pour une faute commise. Alors le petit reproche s'adoucissait d'un mot de sympathie et de confiance dans l'avenir : une amnistie et un viatique ! Ah ! il y en a de ces petites notes dans la Drôme et dans l'Aisne, de cette petite écriture calme, lisible, élégante comme une écriture de femme, moins les fioritures, avec un petit air de fermeté, de volonté. On se demande comment il pouvait écrire tant.

Volontiers il assistait à nos réunions, à nos banquets, où il apportait son rire large et bruyant, sa parole vibrante comme une sonnerie de clairon. Non pas qu'il fût ce qu'on appelle un orateur. Ma foi, non. Il ne se préoccupait guère de filer des phrases ou d'arrondir des périodes. Il était très simple, au contraire. Mais il y avait dans cette simplicité une force considérable. Il nous empoignait, on sentait un honnête homme et un grand cœur : donc il était éloquent.

Il s'en souciait bien. Et moi, je ne m'en soucie guère. Ce que je veux ici, c'est montrer, par un exemple, ce que peut un bon chef, c'est-à-dire un chef bon sur un personnel de braves gens.

Aussi dans la Drôme, on ne cria point contre le chef ; on l'aima.

Dans l'Aisne, même résultat.

Est-ce vraiment, durant ses vingt années d'administration, M. Forfer n'a jamais commis une erreur ?

Je n'en sais rien. Je suis porté à croire qu'il a dû, au contraire, en commettre plusieurs.

Alors pourquoi n'a-t-on pas crié ? Pourquoi ne s'est-on pas indigné ? Comment se fait-il que l'Administration ne fût pas l'objet de l'aversion des administrés ?

Tout simplement parce que nul n'a cru à une erreur volontaire, c'est-à-dire à une injustice ; tout simplement aussi parce que M. Forfer savait ce qu'il faisait ? Et il le savait parce que, personnellement, il connaissait *tous* ses administrés. Il a causé avec tous, soit dans son cabinet, soit dans leurs classes, soit dans les réunions, soit dans leur intérieur. Il connaît leur famille, leurs enfants, leurs besoins, leurs désirs. Il s'efforce de donner à chacun ce qui lui convient. A tous, il essaie de faire justice. Il y réussit souvent parce qu'il sait. Il aimait répéter : il faut savoir pour vouloir et pour pouvoir. Il connaît donc son personnel autrement que dans l'ensemble ; et chacun des membres de ce personnel n'est pas pour lui une unité qui repousse comme un pion sur un échiquier, mais une individualité pensante et consciente ayant ses qualités et ses défauts, quelquefois ses passions qu'il faut utiliser pour le bien public sans doute, mais aussi en vue de son bien particulier. Dans l'Aisne, il n'y a peut-être pas d'exemple qu'un maître déplacé n'ait pas préalablement accepté le poste où il est envoyé. Dans ces conditions, les erreurs sont rares. Quand il signe une nomination, il sait ce qu'il fait. Il connaît l'homme, il connaît le poste.

On me dira que c'est impossible, qu'un chef de service qui a sous sa direction collèges, lycées, écoles normales, écoles primaires supérieures et le reste, ne pour tout voir, ne peut tout savoir.

Je ne sais pas si c'est impossible, mais ce dont je suis bien certain, c'est que M. Forfer voyait et savait.

Aussi, quand on lui parlait des Syndicats ou des Amicales que l'on prétendait menaçants pour l'Autonomie, il riait d'un rire bien sonnante. Il était de ceux qui, moyennant le consentement des intéressés, était toujours prêt à ouvrir tout grands ce qu'on appelle les dossiers. On eût pu peut-être le convaincre d'erreur, jamais d'injustice. Il prétendait

qu'une Administration honnête n'a rien à cacher, sinon les fautes de des administrés. Il é »tait heureux quand il voyait les camarades se dresser entre les accusateurs et l'accusé. Cette solidarité agissante répondait à ses propres sentiments.

On savait tout cela autour de lui, et on l'en aimait davantage. Ceux qu'il gênait étaient tenus de l'estimer. Les Cloarec, les Félicien David et les Carnaud eussent été forcés de s'incliner devant cette conscience.

Et voilà pourquoi, en dépit des vacances qui nous avaient dispersés, en dépit d'un temps affreux, un millier d'instituteurs et d'institutrices en larmes accompagnaient, le 2 janvier dernier, le bon M. Forfer, leur chef et leur ami, à ce qu'on est convenu d'appeler le champ du repos.

Et si j'ai écrit ces lignes, c'est certainement pour me donner la joie de parler de l'homme que j'ai aimé de tout mon cœur, mais aussi pour dire à ceux qui survivent, qu'en mannequin n'a ni âme, ni cœur, ni intelligence.

(13 janvier 1907.)

XIV. INTÉRÊTS DU PERSONNEL

14. La médaille d'argent

10 mai 1908.

[Retour à la table des matières](#)

Pas plus tard qu'hier, je figurais comme membre du conseil départemental.

Je dis « figurais » avec intention. Car dans certains chapitres, je ne puis tenir d'autre rôle que celui de figurant.

Je vous assure que c'est très facile : on est assis ; on ne dit rien ; on écoute M. le président qui parle comme un livre et qui termine toujours ainsi son petit discours : je propose donc au conseil départemental de... Alors, le premier dit oui, le second dit oui, le troisième *idem*... Et ainsi de suite jusqu'au dernier.

Hier donc, le président a dit à la fin de sa harangue : La commission de l'article 41 a classé comme suit les maîtres et maîtresses dignes de la médaille d'argent :

MM. Chose,
Machin,
M^{me} Ledroit,
M. Detravers,
M^{lle} Joly.

Je vous propose de ratifier ce choix.

Ce que nous fîmes bien vite, à cause du train de 4 h. 13 qui n'attend pas.

Mais voilà le camarade Lamy qui demande la parole.

Bon ! que je me dis, nous allons rater le train.

Le camarade Lamy nous ferait plutôt rater le train de minuit que de ne pas dire ce qu'il croit utile à la cause corporative. Et comme il parle bien, qu'il sait arrondir les angles, il est écouté par tous avec un intérêt sympathique.

Alors il exprima sa confiance entière dans les chefs, auxquels il était d'ailleurs heureux d'apporter le respect, la confiance, la sympathie de ses commettants.

Seulement, il ne comprend pas très bien le rôle que l'on fait jouer au conseil départemental ; il se demande pourquoi on a dérangé à grands frais tant de personnes, conseiller généraux, inspecteurs, directeurs et directrices d'écoles normales, deux instituteurs, deux institutrices, pour leur demander d'approuver une liste toute faite, élaborée par l'inspecteur d'Académie en conseil des inspecteurs, contre-signée par la commission de l'article 41. Qu'arrivera-t-il si le conseil départemental refusait l'enregistrement demandé ? Et sur quoi appuyerait-il son refus ? Les personnes proposées certes sont honorables. Qui donc oserait émettre le moindre doute à ce sujet ? Mais il est d'autres maîtres, d'autres maîtresses qui, eux aussi, jouissent de l'estime publique et ne sont point sur la liste. Qui ? M. Lamy ne serait pas gêné d'apporter des noms. Il ne le fera pas. Il n'a même pas le moindre doute sur la probité administrative. Il pense, il est sûr que le conseil départemental, s'il était éclairé, ratifierait le choix en question. Du moins, il le ferait sciemment. Tandis qu'il ne peut, avec la procédure actuelle, que donner un blanc-seing.

Eh bien ! quand une assemblée délibérante donne un blanc-seing, c'est qu'elle est un rouage inutile. On donne une apparence de pouvoir au *peuple* ; le vrai pouvoir reste au souverain. C'est le peuple gouverné quand même : ce n'est pas le peuple qui se gouverne. L'institution du conseil départemental n'est qu'un trompe-l'œil.

Ce sacré Lay m'avait empoigné ; et j'avais déjà fait mon deuil du train de 4 h. 13.

M. le président répondit à Lamy qu'il n'avait pas mission de critiquer ou d'expliquer la loi, mais simplement de l'observer. Il lut lentement, à deux reprises, les articles visant le pont en litige. Tous, nous fûmes obligés de reconnaître qu'il avait raison. Il ajouta que de reconnaître qu'il avait raison. Il ajouta pourtant que le rôle du conseil départemental, même réduit à une sorte de haute importance. On a voulu, en donnant une publicité à un acte administratif, montrer que la faveur ne saurait aujourd'hui prendre la place du mérite. Et, en effet, les cinq noms proposés non seulement n'ont soulevé aucune objection ; ils ont plutôt provoqué un murmure d'approbation. Il ne saurait en être autrement. Les membres de la corporation se connaissent. La faveur provoquerait un mécontentement qui ne sera pas longtemps silencieux...

— Soit, expliqua Lamy, mais alors qu'on ne nous demande rien. On nous fait connaître que l'Administration a choisi cinq noms ; on nous lit ces noms ; nous ne protestons pas : voilà tout. Nous ne disons rien, nous ne faisons rien. Singulière attitude pour des conseillers !

C'est vrai, tout de même. Lamy a raison. Le président a raison. C'est donc le législateur qui a tort. C'est au législateur qu'il convient de poser la question. On aura beau dire et beau faire : le préfet, l'inspecteur d'Académie, ne peuvent substituer leur volonté à celle du législateur.

Je suppose, pour un instant, qu'il se trouve un inspecteur d'Académie qui — faisant montre de libéralisme — apporte une liste de cinquante noms, tous proposables pour la médaille d'argent ! C'est pour le coup, mes amis, que l'on manquerait le train de 4 h. 13. Choisir cinq noms parmi ces cinquante, c'est supposer que l'assemblée connaît les cinquante et ne peut que faire un choix équitable. Eh bien ! quand on y réfléchit, ce n'est pas facile.

Il y a les dossiers.

Oui, il y a les dossiers. Voyez-vous ces cinquante dossiers sur la table du conseil ! Horreur ! Il faudrait plusieurs jours pour le dépouillement. Et combien de fois l'assemblée voudrait-elle interroger

l'inspecteur, les inspecteurs ! Et après avoir lu et interrogé, elle serait bien embarrassée pour limiter son choix et faire son classement.

Puis, quand on aurait fait le travail pour les médailles d'argent, il faudrait en faire un autre pour les médailles de bronze, puis un troisième pour les mentions honorables. C'est dire que le Conseil départemental s'installerait en permanence la préfecture.

— Alors, rien à faire ? Tout est bien.

— Qui dit cela ? Pas moi. Je pose le problème. Je suppose que les lecteurs de la *Revue* voudront bien la chercher à leur tour. Je me ferai un plaisir de faire connaître le résultat de leurs travaux.

(10 mai 1908.)

XIV. INTÉRÊTS DU PERSONNEL

15. Enseignement primaire et enseignement secondaire

22 mars 1908.

[Retour à la table des matières](#)

Primaires et secondaires se font la guerre.

C'est un fait.

Pourrait-on savoir quelle en est la cause, ou plutôt qui en est la cause ?

C'est le Patron.

Eh ! oui.

Il a tellement compliqué les choses que l'on ne s'y reconnaît plus.

Dans l'école, quand nous parlons à nos petits de l'enseignement public, nous leur apprenons des choses qui feraient rire un hypocondriaque incurable : nous leur disons qu'il y a l'enseignement primaire qui se donne dans les écoles primaires, l'enseignement secondaire qui se donne dans les lycées et collèges, enfin l'enseignement supérieur qui... Nous leur disons aussi que l'instruction primaire est obligatoire ; nous leur apprenons qu'il y a des commissions scolaires qui... et des juges de paix dont... Autant de mensonges ; autant de sottises. Ce que nous apprenons bien plus sûrement, et sans le vouloir, c'est que la violation de la loi est un acte coutumier banal.

Ce que nous devrions leur dire, pour être dans la vérité, c'est qu'il y a une école primaire gratuite — et pas obligatoire — pour les enfants des pauvres, et une école primaire et payante pour les enfants des riches. Celle-ci est installée dans un établissement spécial que l'on décore du nom de collège ou de lycée. Mais on y enseigne à la moitié des élèves absolument les mêmes choses. Il y a moins d'élèves dans les classes primaires du collège par la raison toute simple qu'on ne saurait traiter de la même façon les riches et les pauvres. Il est de toute nécessité que les premiers soient instruits ; pour les autres, cela n'a pas d'importance. Aussi, quand dans une classe primaire de collège, on compte vingt-cinq enfants, la gent bourgeoise pousse des gémissements, et le professeur se pèse toutes les semaines pour savoir où il en est. Or, il y a des classes de quatre-vingt enfants et plus dans les écoles primaires. Et cela non plus n'a pas d'importance.

N'insistons pas.

D'ailleurs, il ne sert de rien de récriminer. Si ceux qui votent le budget sont indifférents à ces choses. La preuve en est faite. Ce que je me propose de montrer aujourd'hui, c'est que l'on ne comprend rien aux prétendues démarcations entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Alors, ils empiètent l'un sur l'autre. Et les maîtres se montrent le poing.

Il est bien établi, n'est-ce pas, que l'enseignement secondaire apprend le *b-a ba* aux tout petits. On a même créé pour cela des classes enfantines.

Mais la réciproque est vraie : depuis que l'on a créé un enseignement primaire supérieur,

« La rage est à son faite montée. »

Et cela s'explique. Supposez, dans la même petite ville, un collège qui vit de ses internes et une école primaire supérieure avec internat. Voyez-vous le Principal et le Directeur battant le pays environnant pour rabattre des pensionnaires vers leurs maisons respectives ? Les entendez-vous prôner leurs haricots et leur « abondance » ? Écoutez-

les vanter leur grammaire et leur arithmétique, se glorifier des résultats obtenus. — Trois bacheliers en quatre ans, Monsieur, — Trois Arts et Métiers dans le même temps, Madame, réplique le directeur primaire, et six brevets élémentaires. — Nous fabriquons également des brevets au collège. — On peut prolonger la discussion : on arrivera à la dispute et aux voies de fait sans avoir marqué la limite de deux enseignements. Et on ne peut pas la déterminer : dès que l'on fait de l'algèbre, de la géométrie, de l'histoire générale, que ce soit à l'école primaire supérieure ou au lycée, on est en plein dans l'enseignement secondaire. Les écoles primaires supérieures, les modestes cours complémentaires, même, sont des établissements secondaires, qu'on le veuille ou non.

Et l'on s'arrache les élèves, et l'on s'injurie parce que, là-haut, on n'a pas su marquer les limites, ou plutôt parce que l'on a voulu séparer les deux jeunesses. Est-ce les ouvriers qui ont craint pour leurs fils le contact bourgeois ? Est-ce les bourgeois qui ont voulu éviter à leurs enfants le fortifiant contact de la démocratie ? Il ne m'appartient pas de répondre. Toujours est-il que je ne saurais m'expliquer ces deux établissements parallèles et rivaux, entretenus par le même patron, auxquels il demande de prospérer et dont la prospérité de l'un ne peut être faite que de la ruine de l'autre.

Et les enseignements se lancent leurs diplômes à la tête : Pan ! ma licence. Vlan ! attrape mon certificat. Quels enfantillages, mes frères ! Oui, c'est entendu : vous êtes très savants les uns et les autres. Enseignez donc ce que vous savez si bien aux enfants de la bourgeoisie et de la bureaucratie réunies. C'est tout ce que je demande. Eh oui, votre chimie vaut la sienne ; et l'histoire de celui-ci vaut l'histoire de celui-là. Vos aurez beau vous battre, vous ne ressuscitez pas Louis XVI et ne supprimerez pas Waterloo. Eh bien ! oui, vous avez de beaux diplômes. Gardez-les. Qu'on les mesure ; qu'on les assimile ; qu'on n'en crée plus surtout, et qu'on paie également vos services. Oui, que l'on cesse de mieux traiter un professeur de classe élémentaire qui mouche des gosses qu'un professeur d'école normale qui fait des maîtres.

Est-ce qu'il n'est pas question d'une révision des traitements ? C'est le cas d'y revenir. Mais non, n'en parlons pas. Souhaitons plutôt une réforme vraiment démocratique, qui remette chaque chose à sa place. Et

les deux enseignements superposés ne se jaloussent plus. Alors tous les petits — riches et pauvres — seront à côté les uns des autres, élevés par l'éducateur national ; et les grands — pauvres et riches — se coudoieront dans la même maison, sous la direction d'un autre éducateur national plus instruit que le premier.

Alors, les enfants se connaîtront mieux, s'aimeront un peu plus, ce qui atténuera l'arrogance et la sottise de la caste privilégiée ; et les maîtres, entre lesquels il n'y aura plus de rivalités, puisque la Tour de Babel universitaire aura été démolie, finiront par s'entendre et s'estimer, car les primaires s'occuperont des petits et les secondaires des grands. Mais, sapristi, à quoi rêvé-je ? Ce que je réclame est beaucoup trop simple.

Jamais nous ne verrons cela !

(22 mars 1908.)

XIV. INTÉRÊTS DU PERSONNEL

16. À qui la responsabilité ?

28 juin 1908.

[Retour à la table des matières](#)

Quand un enfant se casse un bras ou se crève un œil dans l'école, on envoie le maître devant les tribunaux, qui le condamnent.

Attendu que l'élève Toto, polisson fieffé, a crevé l'œil de son camarade Tata en lui lançant son porte-plume à la tête au lieu de faire son devoir ;

Attendu que M. Pédague était, au moment où le fait s'est produit, occupé à une leçon de lecture avec les élèves du cours préparatoire et qu'il ne pouvait donner cette leçon en regardant l'élève Tat, le tableau de lecture étant accroché au mur et non au dos du susdit Tata ;

Vu l'article 1384 :

Condamne Pédague à payer à la famille de ce vaurien de Toto la somme de dix mille francs ;

Dit qu'il paiera en outre les frais de l'instance.

Vlan !

Ça, c'est la justice ! Et c'est de la justice française, et non de la justice marocaine. C'est pour infuser aux Marocains nos principes de justice que nous leur envoyons quelques coups de fusil qu'ils nous rendent d'ailleurs libéralement.

Cette justice... française ne laisse pas que d'ennuyer Pédague, qui se retourne du côté du patron, l'État, et lui tient « à peu près ce langage » : Est-ce ma faute à moi, si Toto a crevé l'œil de Tata ? Est-ce que je pouvais l'empêcher ? N'étais-je pas présent, tout à mon devoir, quand l'accident s'est produit ? Si j'étais coupable d'avoir crevé l'œil de Tata volontairement ou de l'avoir laissé crever par négligence, je mériterais non seulement ce qui m'arrive, mais encore d'être révoqué de mes fonctions. Mais comme je n'ai rien à me reprocher et que nul n'a rien à me reprocher, la condamnation qui me frappe, si elle est légale, n'en est pas moins inique. D'une loi pareille les Marocains ne voudraient pas.

Voilà le langage que nous avons tenu avec le camarade Pédague depuis... depuis toujours.

L'État seul est responsable. Mais l'État responsable a recours — c'est logique — contre ses employés. Je prête mille francs à un banquier (hypothèse absurde !), et son caissier file avec mon argent. Je n'u-y perdrai rien. Est-ce je le connais, moi, le caissier ? Je ne connais que le Patron. Tant que le Patron ne filera pas... Nous reconnaissons donc, présentement, que l'État-Patron peut dans certains cas nous passer les coups qu'il a reçus.

Ce qui est vrai au pont de vue des responsabilités matérielles, est vrai au pont de vue des responsabilités morales.

Et me voici en plein dans l'affaire de Dijon.

Le père Machin prétend que l'instituteur Morizot a scandalisé le petit Machin, en prononçant devant lui des discours séditieux.

Et il poursuit l'instituteur Morizot.

Il paraît que la loi le permet, si l'on s'en rapporte à la cour.

Soit, la loi le permet.

Comme elle permet de faire payer à Pédague dix mille francs parce que Toto a crevé l'œil à Tata.

Les juges, les jurisconsultes qui sont des hommes de grand savoir, comprennent ces choses-là, eux. Mais de pauvres gens comme nous, mes frères, ne les comprendront jamais. En ce qui me concerne, je re-

connais mon indignité. Et je sais nombre de très honnêtes gens qui sont aussi bêtes que moi.

Tous ces gens-là, et moi-même, nous poursuivons des rêves fous. Nous voudrions que le père de famille s'en prît au patron et non à l'employé.

Un jour, dans un grand magasin, qui est une sorte d'administration, un employé manqua de complaisance pour un client. Le client ne se plaignait point. Mais une sorte de surveillant, d'inspecteur, avait entendu... Et l'employé en prit pour son rhume.

Je trouverais donc tout naturel que le père Machin envoyât du papier timbré au ministre de l'instruction publique, par exemple, ou au préfet plus responsable que le véritable chef de service, puisqu'il signe les nominations, encore qu'il ignore les aptitudes.

Oui, je trouverais naturel que l'on adressât au patron. En France, l'enseignement public s'étant constitué de lambeaux disparates, empruntés à l'Église, à la famille, aux individus, lambeaux recousus tantôt par le despotisme, tantôt par la liberté, nous avons un ensemble assez incohérent. Ce n'est pas une critique. Je sais fort bien que dans une vieille société comme la nôtre, on fait du neuf avec des matériaux de démolition. Et pourquoi pas ? Mais je constate l'incohérence non pour le plaisir méchant de la constater, mais avec le désir honnête de la voir disparaître.

En ce qui touche le sujet qui nous intéresse, l'État-Patron a dit à la famille : C'est moi qui fais les programmes, qui choisis les maîtres d'école et les paie. Confie-moi tes enfants. J'en réponds.

Il en répond. C'est le cas de rééditer cette plaisanterie populaire : « je réponds de tout s'il n'arrive rien. » Car aussitôt qu'il arrive quelque chose, nul ne songe à s'adresser au Patron, et le Patron lâche son employé avec une désinvolte inconscience.

Urbain Gohier écrit que Morizot était suspect, que l'Administration lui avait maintes fois lavé la tête. Il ne dit pas que Morizot ait été révoqué. Donc Morizot est en fonctions ; donc l'État lui fait confiance ; donc l'État reste responsable des faits et gestes du camarade Morizot ; donc si le petit Machin a eu la conscience violée par ledit Morizot, c'est l'État-Patron qui doit réparer, sauf recours contre Morizot.

Car enfin nous en violons des consciences, au dire des familles chrétiennes que dirige celui qui n'a pas de famille et comme le coucou pond dans tous les nids. Nous ne pouvons plus dire un mot sans violer une conscience ; nous sommes hérétiques du matin jusqu'au soir, car nous sommes neutres, et l'Église tient pour hérétiques ceux qui n'affirment point ce qu'elle a affirmé. Je vous défie, camarades, et vous aussi, Monsieur le Curé, et vous aussi familles chrétiennes, d'expliquer une fable de La Fontaine sans commettre une multitude d'hérésies, voire sans être exposés à entendre des questions qu'on fait semblant de n'avoir point entendues ; je défie le plus saint des prêtres de lire la Bible sans rougir et faire rougir. Je le vois dans l'école, ce prêtre, avec un petit Machin malicieux et fils de mécréant... Prends garde, curé, la correctionnelle te guette.

Non, nous ne pouvons être responsables, nous instituteurs, devant les familles, qui ne nous ont pas élus. Elles envoient leurs enfants non à Morizot, non à Pierre, à Paul, mais à cet anonyme, l'instituteur. Cet anonyme ne peut, pour délit d'enseignement, être déféré aux tribunaux ordinaires. S'il doit boire la ciguë, la coupe lui sera présentée par un tribunal administratif. Et tout ce que l'on pourra dire et faire en dehors de cette règle de simple bon sens ne tiendra pas debout. Ou alors, Monsieur le Curé, conducteur des familles chrétiennes, président des associations laïques dont quelques-uns vous confient encore leurs enfants par atavisme ou par respect pour la tradition, surveiller votre langage et vous demander compte du viol des âmes : nous vous enverrons en correctionnelle pour avoir dit qu'Adam s'aperçut, après le péché, qu'il était nu. — Quoi ! vous éveillez des pensées lubriques chez ces fillettes de 11 à 12 ans, sous prétexte de première communion ? Vous osez parler de la chaste Suzanne et des deux vieux marcheurs ? Vous osez fêter l'Annonciation ? Et vous nous accusez de corrompre nos enfants avec un œuf qui dans sa coque contient en germe un petit poulet que vous mangerez quand il sera grand, vieux gourmand.

Œil pour œil, dent pour dent, ligue contre ligue.

Ne croyez pas, camarades, que je cherche à innocenter Morizot. Je ne sais même pas de quoi on l'accuse. Là n'est pas la question. — Je dis que Morizot ne doit avoir affaire qu'à son administration. C'est déjà gentil.

Ah ! si Morizot avait commis un crime... Dame, ce n'est pas le conseil départemental qui l'enverrait à l'échafaud ; sali des petites filles... Vous m'entendez bien. Je dis que toute faute professionnelle relève d'une juridiction professionnelle. Un point, c'est tout. Si la famille se croit lésée, qu'elle s'adresse à l'État responsable : l'État, c'est le patron. C'est à lui, ensuite, à se débarrasser d'un employé qui ne sait pas son métier au profit de sa situation pour une propagande qui peut se faire sur le forum, mais non à l'École.

(28 juin 1908.)

XIV. INTÉRÊTS DU PERSONNEL

17. Chefs et subordonnés

18 juillet 1909.

[Retour à la table des matières](#)

Le hasard me met sous les yeux un dialogue signé Jean Rural, entre un vieil inspecteur primaire, M. Chenu, et un Eliacin qui a nom M. Jeunet

M. Jeunet est un inspecteur tout neuf, qui avant de s'en aller là-haut, dans les Alpes, évangéliser les instituteurs, prend conseil d'un homme, mûr pour la retraite, son ancien chef, M. Chenu.

M. Jeunet et M. Chenu nous sont tous les deux sympathiques. Il n'y a pas à dire le contraire. C'est ce qu'on appelle de braves gens. S'ils avaient de la fortune, ce seraient de bons riches. Ils feraient l'aumône. Ils donneraient des pot-au-feu aux crève-de-faim, des layettes aux filles mères et des sous aux galopins qui aspirent à monter sur les chevaux de bois. Ils croiraient avoir accompli leur devoir social.

Je m'attendais pourtant à trouver autre chose dans les conseils de M. Chenu. Je pensais qu'il mettrait son jeune collègue en garde contre sa propre puissance, contre sa jeune autorité. Je pensais qu'il lui expliquerait que dans la hiérarchie actuelle, et surtout dans la hiérarchie universitaire, l'autorité ne réside ni dans un parchemin, ni dans un arrêté ministériel ; elle réside en soi. On en a ou on n'en a pas. On en a assez quand on est intelligent, quand on est capable, quand on est honnête. On en a assez parce qu'on tire de son propre fonds. Cette au-

torité est douce, persuasive : elle s'appelle sagesse ; elle s'appelle raison. Le chef ne l'invoque pas ; ses collaborateurs ne la subissent point. Celui qui a, comme dit M. Jeunet, un galon de laine sur la manche ne doit pas se laisser hypnotiser par ce modeste insigne de sa puissance, ni essayer surtout d'hypnotiser les autres. Cela ne prendrait pas. Sur le cantonnier, peut-être. Sur un instituteur, jamais. Le galon, le diplôme, l'arrêté ministériel, apparaissent aux hommes de raison comme les caractères d'une ordination laïque. Or, de même que l'ordination ne saurait du jour au lendemain, transformer un homme jeune et robuste en un être purement mystique, et que l'homme avec ses tares et ses impuretés se cache sous la soutane mystérieuse, de même le chef galonné, diplômé, sera vite dépouillé de ce prestige officiel s'il ne vaut par lui-même.

C'est ainsi. La foi n'est plus en nous. Le mystère a disparu. Nous croyons seulement après avoir vu ou senti. Je m'étonne donc d'entendre M. Chenu dire à M. Jeunet, son élève : « Si vous les traitez en camarades pour commencer, vous risquez fort de les traiter en ennemis six mois après. Si vous allez à eux avec la confiance aveugle, il suffit que l'un d'eux la trahisse, cette confiance, pour que votre optimisme vous abandonne. Plus vous aurez d'illusions, plus vous aurez de déceptions. Ne me parlez pas d'un inspecteur désabusé.

- Alors, réplique M. Jeunet, il faut les tenir à distance ?
- Il faut les bien connaître.
- Quels sont vos principes ?
- Je n'en ai point. »

Et allez donc ! M. Jeunet est bien avancé. J'espère que M. Chenu ne lui fera pas payer sa consultation.

En somme, M. Chenu ne veut retirer ses insignes qu'après s'être assuré de l'état d'esprit de ses subordonnés. Quand il les verra inclinés, attentifs, obéissants, alors, mais seulement alors, il mettra son galon dans sa poche et cessera de plastronner. J'ai connu un homme comme cela. Charmant avec ses amis, débonnaire dans sa famille, il ne montrait à ses subordonnés qu'un visage de gravité souriante et protectrice. Il avait coutume de dire : Si vous ne faites pas ce que je vous demande par conviction, faites-le par obéissance.

Que voulez-vous ? On obéissait. Le travail obtenu dans ces conditions n'était qu'un sabotage officiel.

Ne vaut-il pas mieux, ô vénérable Monsieur Chenu, commencer par faire confiance à tout le monde ?

Quoi ! vous avez à diriger environ deux cents personnes, hommes et femmes, dont l'honorabilité n'est pas douteuse, car on ne les a accueillies qu'après enquêtes et références, quand elles n'ont pas grandi, sous nos yeux, dans les écoles normales et, dès votre arrivée, vous manquez de confiance en elles ! Vous leur faites injure. Les commerçants, plus avisés, ont plus de hardiesse : quand un instituteur leur fait une commande, ils n'hésitent pas, je vous en réponds. Informez-vous, Monsieur Chenu. Ils se trompent quelquefois, direz-vous. Soit. Tout le monde n'est pas riche. Mais on sait que, chez nous, tout le monde est honnête. *A priori*, les commerçants ont donc confiance.

Et M. l'inspecteur ferait ses réserves ? Il dit : « Il faut les bien connaître. » Si sans les connaître vous leur accordez confiance, estime et sympathie, vous risquez de vous tromper et de tomber du haut de vos illusions. « Ne me parlez pas d'un inspecteur désabusé... »

Eh bien, moi, je vous dis, Monsieur Jeunet, que M. Chenu — un brave homme pourtant — vous rend un bien mauvais service en vous donnant un maladroit conseil.

D'abord mettez votre autorité sur votre ronde cuir et asseyez-vous dessus.

Si vous valez quelque chose, on le saura ; si vous donnez un conseil, même excellent, gardez-vous de laisser croire que c'est un ordre. Les conseils sont donnés pour n'être pas suivis. C'est de la philosophie élémentaire. Je vais plus loin : il vaut mieux qu'ils ne soient pas suivis si on les comprend mal. Il n'est pas difficile de donner des conseils. Les donneurs de conseils sont légion. Je les tiens pour des raseurs, souvent même pour d'innocents malfaiteurs. Ce qui est difficile, c'est de se faire comprendre, c'est de persuader. Si vous n'avez pas convaincu vos auditeurs, vous avez fait de l'empirisme, quelle que soit la valeur intrinsèque du conseil. Que de fois j'ai rencontré des hommes de bonne volonté et aussi, hélas ! d'obéissance passive, qui, au lendemain d'une conférence, se jetaient sur un procédé conseillé la veille, comme un

malade sur un remède de bonne femme ! Oh ! la vilaine besogne, mes amis. J'aime mieux ce bon vieux qui me répondit un jour : « Monsieur l'Inspecteur, je vous ai bien écouté. Mais j'ai peur de ne pouvoir pas faire la classe comme vous avez dit. Pourtant, si vous l'ordonnez, je vais essayer. » — « Ordonner, lui dis-je, jamais de la vie ! Mais je puis bien vous adresser une prière : c'est de faire demain comme vous avez fait hier si vous pensez, en votre conscience, que la méthode que je vous conseille exige un apprentissage qui serait pénible à votre âge. »

J'aimais mieux cela, je vous assure, que de le voir s'empêtrer dans une méthode savante et manier maladroitement des procédés délicats.

L'autorité ! L'autorité ! On n'a que ce mot à la bouche. Mais qu'est-ce donc que vous voulez en faire, de votre autorité ? Mais cachez-la donc, au contraire, pour que chacun de vos collaborateurs puisse discuter librement, opiner sans crainte, agir en toute sécurité.

Vous entendez bien qu'il ne s'agit ici que des choses qui relèvent de la pensée, et non point d'un règlement qui protège et oblige. Si un maître viole le règlement, s'il rogne la durée de la classe, enjambe une leçon qu'il n'a pas préparée, évidemment le chef doit intervenir et rappeler le délinquant au devoir. Mais là seulement il a besoin de montrer son galon comme un garde champêtre montre sa plaque. Pour le reste, il a le devoir de prêcher, de convaincre, d'entraîner ; il n'a pas le droit de peser. Et si un inspecteur, après une ou deux campagnes, s'aperçoit qu'il n'a rien obtenu, il n'a pas à faire la grosse voix, il n'a pas à exhiber son galon ; je lui conseille de faire ses malles et d'aller essayer ailleurs, où il réussira peut-être mieux si son échec l'a corrigé.

Dans son nouveau poste, il ne plastronnera point. Il ira à ses collaborateurs, la main tendue et le cœur sur la main. Et les mains se tendront vers lui. Il connaît les ennuis. Peut-il en être autrement ? Mais quand il sera obligé de prononcer des paroles sévères, quand il sera obligé de punir, chacun saura qu'il le fait à cœur défendant, et qu'il rend part lui-même au chagrin qu'il cause.

Non, mon petit Jeunet, il ne faut pas attendre, pour faire confiance à vos collaborateurs, de les avoir disséqués et analysés. Ils ne vous le pardonneraient pas et ils auraient raison. Les traiter « en camarades », où serait le mal ? Moi, je trouve que ce n'est pas assez. On est

camarades du fait même qu'on est du même métier, qu'on défend la même idée, qu'on appartient au même parti. On dit : « mon cher camarade » à un monsieur qu'on n'a jamais vu. Mais, pour moi, ce sont plus que des camarades ; ce sont des amis. En ce qui me concerne, je n'ai eu qu'à me louer de cette amitié et j'affirme en mon âme et conscience qu'elle m'a été précieuse en maintes circonstances. C'est moi qui en ai tiré tout le profit. Et je ne crois pas que l'École y ait perdu.

(18 juillet 1909.)

Fin du texte